Diane Daviault

L'algonquin au XVIIe siècle

Une édition critique, analysée et commentée de la grammaire algonquine du Père Louis Nicolas

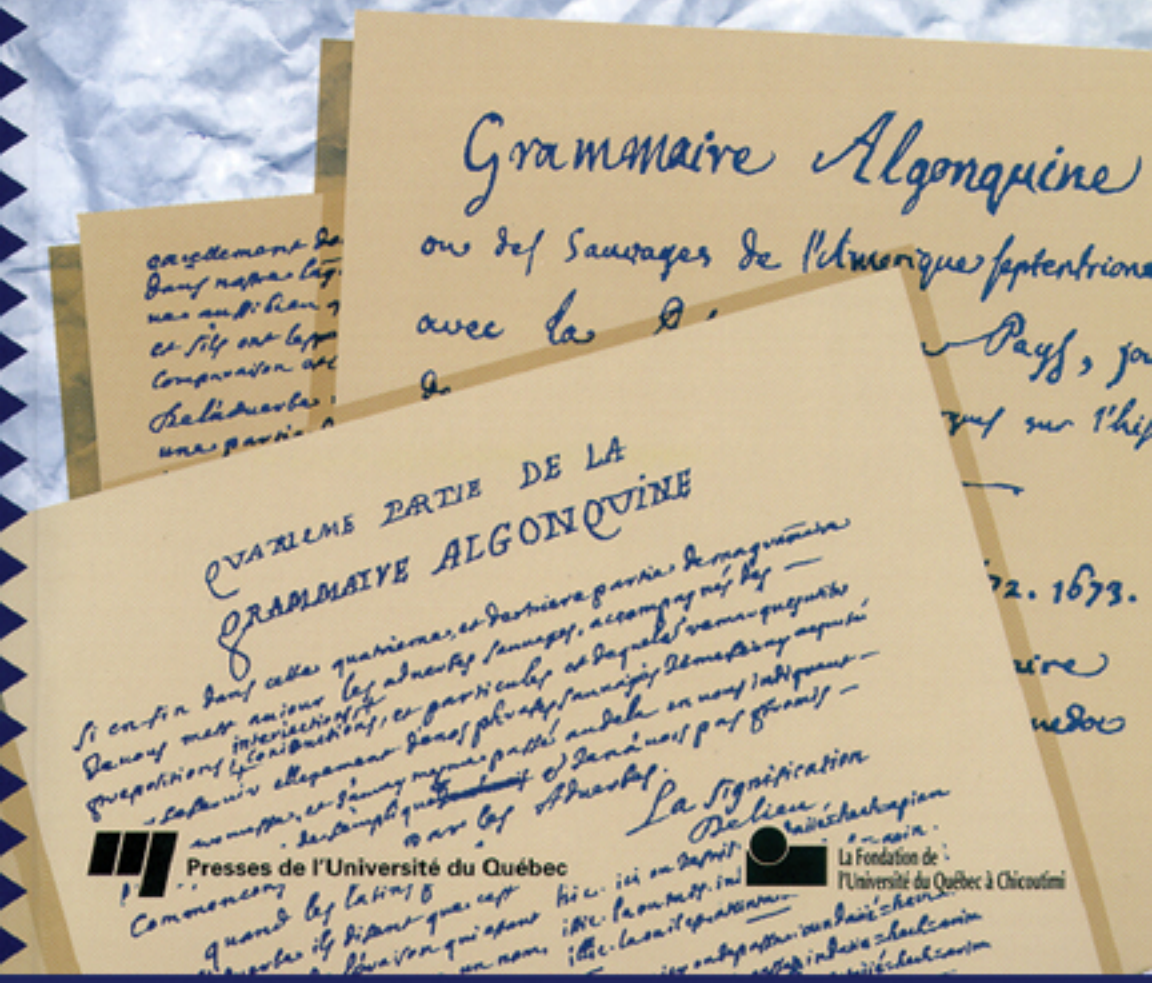

Presses de l'Université du Québec

La Fondation de l'Université du Québec à Chicoutimi

L'algonquin au XVIIe siècle

Dans la même collection

1. LE SECOND REGISTRE DE TADOUSSAC (1668-1770)
   Léonidas Larouche, 1972
2. DICTIONNAIRE MONTAGNAIS-FRANÇAIS (1678-1684)
   Lorenzo Angers, David E. Cooter, Gérard E. McNulty, 1974
3. LE TROISIÈME REGISTRE DE TADOUSSAC
   Léo-Paul Hébert, 1976
4. JOURNAL DES VOYAGES DE LOUIS BABEL (1866-1868)
   Huguette Bouchard-Tremblay, 1977
5. JOURNAL DES VOYAGES DE CHARLES ARNAUD (1872-1873)
   Huguette Bouchard-Tremblay, 1977
6. COURS DE CRIS I *Louis-Philippe*
   Vaillancourt, 1978
7. COURS DE CRIS II *Louis-Philippe*
   Vaillancourt, 1978
8. LE QUATRIÈME REGISTRE DE TADOUSSAC
   Léo-Paul Hébert, 1982
9. APPARAT FRANÇAIS-MONTAGNAIS
   David E. Conter, 1988
10. DICTIONNAIRE FRANÇAIS-CRI
    Louis-Philippe Vaillancourt, 1992
11. LE REGISTRE DE SILLERY (1638-1690)
    Léo-Paul Hébert, 1994
12. L'ALGONQUIN AU XVIIe SIÈCLE. Une édition critique, analysée et commentée de la grammaire algonquine du Père Louis Nicolas *Diane Daviault,* 1994

L'algonquin au XVIIe siècle

Une édition critique, analysée
et commentée de la grammaire algonquine
du Père Louis Nicolas

Diane Daviault

Presses de l'Université
du Québec
2875, boul. Laurier
Sainte-Foy (Québec)
G1V 2M3

1994

Fondation de l'Université
du Québec à Chicoutimi
C.P. 1474
Chicoutimi (Québec)
G7H 5K3

Cette publication et les recherches qui l'ont précédée ont pu être réalisées grâce à l'aide financière des organismes suivants :

- Fonds des chercheurs et action concertée (FCAC)
- Conseil de la recherche en sciences humaines (CRSH)
- Fondation de l'Université du Québec à Chicoutimi (FUQAC)

Réalisation et montage graphique : Jacinthe Ratté enr.

Données de catalogage avant publication (Canada)

Daviault, Diane, 1952-

L'algonquin au XVIIe siècle : une édition critique, analysée et commentée de la grammaire algonquine du Père Louis Nicolas

(Tekouerimat ; 12)
Publ. en collab. avec : La Fondation de l'Université du Québec à Chicoutimi.

Comprend des réf. bibliogr.

ISBN 2-7605-0770-X

1. Langues algonquin – Grammaire. 2. Nicolas, Louis, d'époque 1667-1675. Grammaire de l'algonquin. I. Nicolas, Louis, d'époque 1667-1675. II. Université du Québec à Chicoutimi. Fondation. III. Titre. IV. Collection.

PM602.D38 1994 497'.3 C94-940963-4

ISBN 2-7605-0770-X

Tous droits de reproduction, de traduction et d'adaptation réservés © 1994
Presses de l'Université du Québec

Dépôt légal – 3e trimestre 1994
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
Imprimé au Canada

À mon fils Félix

PRÉSENTATION

Ce livre est constitué de deux parties, la première nous projetant dans le passé, et la deuxième faisant en quelque sorte le lien avec le présent.

Le point de départ de ce livre est un manuscrit ancien, une grammaire de l'algonquin, écrite par un missionnaire du nom de Louis Nicolas, vers le milieu du XVIIe siècle. Ce document, rédigé sans aucun doute dans des conditions difficiles, n'avait jamais été publié du vivant de son auteur (pour des raisons dont nous reparlerons), et était tombé dans l'oubli après la mort de celui-ci.

Je pris connaissance de ce manuscrit en 1978. Ce fut alors comme un coup de foudre. La grammaire était bien faite, les données y étaient nombreuses et semblaient, à la première lecture, bien étoffées et plutôt cohérentes. Un premier examen permettait également d'établir qu'il s'agissait d'un dialecte ojibwe en r , et ce fait constituait à lui seul une découverte d'une importance capitale, puisqu'un tel dialecte n'avait jamais été attesté par les algonquinistes.

Je décidai donc de publier le manuscrit, afin de rendre accessible à la communauté des chercheur(e)s un document d'une telle qualité. Ce fut le début d'une longue aventure. La grammaire était (évidemment) manuscrite, rédigée en français du XVIIe siècle, et comportant plusieurs abréviations qui ne sont plus en usage de nos jours. La première étape consistait donc à préparer une édition critique du texte en question.

Cette édition critique constitue la première partie de ce livre. Le principe directeur de cette édition a été de rester aussi fidèle que possible au texte de l'auteur, en rendant cependant sa lecture plus accessible au lecteur moderne. J'ai donc modifié quelque peu son orthographe (selon des principes qui sont clairement énoncés), mais je n'ai altéré ni la présentation du texte, ni, en aucune façon, les exemples en langue indienne.

L'examen systématique des données en langue algonquienne, constituait la deuxième étape du travail. Cette étape était la plus ardue, mais aussi la plus excitante. Ma première préoccupation était bien sûr celle d'identifier le dialecte décrit par le missionnaire. Il fallait donc procéder à des analyses phonologiques et morphologiques, tenir compte du passage du temps (plus de 300 ans) et des changements linguistiques survenus dans l'intervalle. Ces analyses font l'objet de la deuxième partie du livre.

Il m'a fallu, dans un premier temps, faire une analyse du système de transcription utilisé par le missionnaire, afin de pouvoir émettre quelques hypothèses sur la phonologie de la langue qu'il décrivait. Par la suite, afin de pouvoir procéder aux analyses morphologiques, j'ai dû réorganiser toute la présentation des données contenues dans la grammaire selon le système de classification utilisé par les algonquinistes. Les données morphologiques des langues algonquiennes sont extrêmement complexes et se prêtent donc à plusieurs systèmes de classification virtuels. La comparaison des systèmes de classification de ces données chez les missionnaires du XVIIe siècle et chez les algonquinistes contemporains (modèle élaboré par Bloomfield) fait l'objet de tout un chapitre du livre.

Une fois les données du Père Nicolas étant réorganisées selon le modèle bloomfieldien, j'ai comparé, du point de vue morphologique, toutes les données présentées dans la grammaire avec celles des dialectes apparentés contemporains et avec celles de certains dialectes du XIXe siècle particulièrement bien documentés (comme ceux décrits par Cuoq, Lacombe ou Baraga). De ces comparaisons systématiques est ressorti un portrait assez clair du dialecte décrit dans le manuscrit. D'autre part, ces analyses morphologiques font ressortir un fait inusité : celui de l'étonnante stabilité d'une langue à tradition orale. À plus de 300 ans de distance, le dialecte décrit par Nicolas présente somme toute assez peu de différences avec les dialectes ojibwe contemporains.

Ce livre s'adresse d'abord et avant tout aux algonquinistes. Mais je crois qu'il saura aussi intéresser les linguistes dans leur ensemble, ainsi que les médiévistes et les historiens.

REMERCIEMENTS

J'aimerais remercier toutes les personnes, qui, de près ou de loin, m'ont aidée à mener à bien ce travail. Mes remerciements vont tout d'abord aux professeurs Jean-Yves Morin de l'Université de Montréal et Glyne Piggott de l'Université McGill. Ils ont relu et commenté le texte des analyses (en appendice) qui a fait l'objet de ma thèse de Doctorat. Jean-Yves Morin a été d'un grand support, au niveau technique, tout au long de la rédaction de ce livre. Glyne Piggott, quant à lui, m'a fait profiter de ses vastes connaissances de l'ojibwe lors de nombreuses discussions.

Ce travail a été partiellement financé par des bourses du FCAC et du CRSH ; j'aimerais remercier ces organismes pour leur soutien.

J'aimerais par ailleurs remercier le professeur Nicolas Oikonomides du Département d'histoire de l'Université de Montréal pour son aide technique, ainsi que le Père Cossette, archiviste des Jésuites à St-Jérôme.

J'aimerais aussi remercier les collègues algonquinistes qui m'ont fait part de leurs avis et commentaires sur certains points de détail, particulièrement les professeurs Yves Goddard et David Pentland.

J'aimerais aussi remercier feu-Ghislaine Legendre de l'université de Montréal qui a guidé mes premiers pas dans l'entreprise de ce travail d'édition critique, ainsi que Madame M. Faribault qui m'a aidée à reviser la première transcription du manuscrit. Je remercie aussi A. Ford par l'entremise de qui j'ai pris connaissance du manuscrit du Père Nicolas. Je remercie finalement, à titre posthume Madame Julienne Daviault pour son support affectif.

TABLE DES MATIÈRES

PRÉSENTATION IX

REMERCIEMENTS XI

INTRODUCTION 3

Le manuscrit 3

Le Père Nicolas et sa grammaire 3

Le Père Louis Nicolas 5

Louis Nicolas et l'ensemble de son oeuvre 6

Principes d'édition 8

LE MANUSCRIT 15

PREMIÈRE PARTIE 31

SECONDE PARTIE 97

TROISIÈME PARTIE 195

QUATRIÈME PARTIE 225

APPENDICE A : NOTES CRITIQUES 277

APPENDICE B : CORRECTIONS 295

APPENDICE C : ANALYSE DE LA TRANSCRIPTION 305

1 Le système vocalique 306

1.1 L'utilisation des accents 306

1.2 Les i 308

1.3 Les e 308

1.4 Les a 308

1.5 Les o 309

1.6 [i], vs [ž], vs [j] 310

1.7 Voyelles nasalisées 311

1.8 Les diphtongues 311

1.9 Les suites V h V 314

2 Le système consonantique 314
2.1 Le problème sourde / sonore 315
2.2 Les occlusives 316
2.2.1 [p], [b] et /p/, /b/ 316
2.2.2 [t], [d] et /t/, /d/ 316
2.3 [k], [g] et /k/, /g/ 317
2.3 Les lettres doubles 318
2.4 Les fricatives 318
2.5 Les affriquées : [∞C] et [Δ] 320
2.6 Les continues 320
2.6.1 Les liquides : [1], [r] 320
2.6.2 Les nasales : [m], [n] 323
2.7 Les suites consonantiques 324
2.8 Tableau récapitulatif du système de transcription du manuscrit 326
APPENDICE D : ANALYSE DE LA CLASSIFICATION DES VERBES 327
1 Introduction 328
1.1 La première conjugaison 329
1.1.1 LES VERBES NEUTRES 330
1.1.2 LES VERBES NEUTRES ACTIFS 333
1.1.3 LES VERBES NEUTRES PASSIFS 334
1.1.4 LES VERBES IGNOBLES ACTIFS 335
1.1.5 LES VERBES IGNOBLES PASSIFS 336
1.1.6 LES VERBES SUBSTANTIFS 336
1.1.7 LES VERBES ANOMAUX 337
1.1.8 LES VERBES IMPERSONNELS 338
1.2 La deuxième conjugaison 340
1.2.1 LES VERBES NOBLES ACTIS 340
1.3 La troisième conjugaison 341
1.3.1 LES VERBES NOBLES PASSIFS 341
1.4 Comparaison avec la classification de Bloomfield 342
1.5 Les critères de classification du Père Nicolas 343
1.6 Quelques problèmes de la classification du Père Nicolas 349

2 La classification des modes de conjugaison 357
2.1 Notions de “mode” et de “temps” 358
2.2 Modes hors classification 359
2.2.1 Le dubitatif 359
2.2.2 L’affirmatif 362
2.2.3 Le sub-auditif (quotatif) 363
2.2.4 Le diminutif 364
2.2.5 Le fréquentatif 365
2.3 Parallèle avec la morphologie nominale 366
2.4 Les modes hypothétiques 367
2.4.1 L’habituel 367
2.4.2 La marque de “faire semblant” 368
2.4.3 Le métaphorique 368
2.5 Différences entre les deux systèmes 369
2.5.1 Interprétation des pré-verbes de temps 370
APPENDICE E : ANALYSE DE LA MORPHOLOGIE NOMINALE 373
1 Introduction 374
2 Le genre 375
3 Le vocatif 380
4 L’obviatif 385
4.1 L’obviatif sur les noms animés 385
4.1.1 L’ obviatif 385
4.1.2 Le sur-obviatif 389
4.2. L’obviatif dans les noms inanimés 391
5 Le possessif 394
5.1 Possessif aliénable et possessif inaliénable 394
5.2 Les suffixes du possessif 395
5.3 Les préfixes de personnes 399
6 Le diminutif 401
7 Le dubitatif 404
8 Le quotatif 406
9 L’affirmatif 407
10 Le locatif 408
Conclusion 410

APPENDICE F : ANALYSE DE LA MORPHOLOGIE VERBALE 411
1 La morphologie des AI 412
1.1 INDÉPENDANT [INDICATIF] 412
1.1.1 Mode indicatif 413
1.1.1.1 Indicatif neutre [Présent] 413
1.1.2 Le prétérit 419
1.1.2.1 Le prétérit en /-pan/ [imparfait] 419
1.1.2.2 Le prétérit en /- (h)tay/ [aoriste] 420
1.1.3 Le dubitatif neutre [dubitatif] 424
1. 2 CONJONCTIF [SUBJUNCTIF] 425
1.2.1 Indicatif neutre [premier présent] 426
1.2.1.2 Prétérit en -pan [Prétérit imparfait] 430
1.2.1.3 Prétérit ? [Premier plus-que-parfait] 432
1.2.3 Le dubitatif 434
1.2.3.1 Dubitatif neutre [Second présent, quand la chose est en doute, eslognée, ou absante] 434
1.2.3.2 Dubitatif prétérit [Second plus-queparfait, quand la chose est en doute, esloignée ou absante] 435
1.2.4 *OPPORTET* [opportatif] 437
1.3 IMPÉRATIF 437
1.3.1 Immédiat [présent] 438
1.3.2 Futur [paolo post futur 439
1.3.3 Formes à la troisième personne 440
1.3.3.1 Au présent 440
1.3.3.2 Au futur 440
2 La morphologie des II 442
2.1 L'indépendant 442
2.1.1 L'indicatif neutre 442
2.1.2 Le prétérit en -pan 444
2.1.3 Le prétérit en - (h)tay 445
2.2 Le conjonctif 446
2.2.1 L'indicatif neutre 446
2.2.2 Le dubitatif neutre 448
2.2.3 Le prétérif 448
2.2.4 ?Prétérit [premier plus que parfait] 450
2.2.5 Dubitatif prétérit 451
2.3 Conclusion 451

3 Morphologie des TI 452
3.1 L'INDÉPENDANT 452
3.1.1 L'indicatif neutre 452
3.1.2 Le prétérit en -pan 453
3.1.3 Le prétérit en -(h)tay 453
3.2 L'IMPÉRATIF 454
3.2.1 L'impératif présent 454
3.2.2 L'impératif futur 455
3.3 LE CONJONCTIF 455
3.3.1 L'indicatif neutre 456
3.3.2 Dubitatif neutre 456
3.3.3 Prétérit 457
3.3.4 ?Prétérit 458
3.3.5 Dubitatif prétérit 458
3.4 Conclusion 458
4 Morphologie des TA 459
Introduction ., ... 459
4.1 L'INDÉPENDANT 459
4.2 LE CONJONCTIF 463
4.3 L'IMPÉRATIF 471
Conclusion 471
ADDENDUM Synthèse de la morphologie des TA
chez Nicolas 472
5 L'obviatif verbal 492
Introduction 492
5.1 L'obviatif sur les AI 492
5.2 L'obviatif sur les II 494
5.3 L'obviatif sur les TI 496
5.4 L'obviatif sur les TA 499
5.5 Discussion 501
APPENDICE G : GLOSSAIRE DES TERMES GRAMMATICAUX 509
APPENDICE H : LEXIQUE ALGONQUIN-FRANÇAIS 515
BIBLIOGRAPHIE 537

Introduction

LE MANUSCRIT

Le manuscrit de la “Grammaire algonquine” du Père Louis Nicolas est conservé à la Bibliothèque Nationale, à Paris, dans le fonds américain, (document no : 18954). Il s’agit d’un document de 135 pages (10 1/4" × 7 1/4"), dont les 7 (sept) premières pages ont été corrigées en vue de l’édition, probablement par l’auteur lui-même. Le premier folio, qui attribue la rédaction du document au Père Louis Nicolas, et qui en situe la rédaction au cours des années 1672- 1673 -1674, a été rajouté ultérieurement. Le premier folio est signé : P.M.L.N., probablement pour : Père Missionnaire Louis Nicolas. Enfin, au bas du folio 6, le nom de l’auteur apparaît pour la première fois en entier : Louis Nicolas, P. Missionnaire. Ce document avait été signalé par Thwaites (1896-1901 : 48 : 297) et par l’Abbé Verrault dans son Rapport de 1874 (R.C.A. 1874 : 188-189), et n’avait jamais été publié.

Le manuscrit présente deux paginations : la première numérote les pages de 1 à 135 de façon consécutive, commençant à la troisième page, et finissant à la dernière. Les deux premières pages sont “numérotées” “A” et “B” respectivement. Le deuxième système de pagination se superpose au premier et commence à la page [34], qui porte le titre SECONDE PARTIE DE L’OUVRAGE : cette page porte aussi le numéro de page 1, dans le coin supérieur droit, en dessous du chiffre 34. Cette double numérotation se poursuit de façon consécutive jusqu’à la page [101] (61). La page [102] porte le titre TROISIEME PARTIE DE LA GRAMMAIRE, et est aussi numérotée 1 dans le coin supérieur droit, en dessous de [102]. Cette double numérotation se poursuit de façon consécutive jusqu’à la fin de l’ouvrage, c’est-à-dire la page [135] (20). Quand je me reporte à la pagination du manuscrit dans cette édition, je fais toujours référence au premier système de pagination, c’est-à-dire celui qui commence à la page 1 au début de la grammaire et qui se termine à la page 135 à la dernière page de la grammaire. La référence à la pagination originale sera notée entre crochets carrés [ ] à gauche sur la première ligne de chaque nouvelle page.

Le document est divisé en quatre parties. La première, allant de la page [8] à la page [33], présente les déclinaisons et les conjugaisons ; la seconde, allant de la page [34] à la page [100] présente les règles “d’une parfaite grammaire” ; la troisième partie allant de la page [102] à la page [115] traite de la syntaxe, alors que la quatrième partie présente les adverbes, prépositions, conjonctions et particules.

D’autre part, la grammaire est aussi divisée en cinq cahiers, lesquels ne recoupent en rien la division en quatre parties que nous avons évoquée ci-haut. Le premier cahier couvre les pages [1] à [33], le deuxième, les pages [34] à [49], le troisième les pages [50] à [72], le quatrième les pages [73] à [94], et le cinquième et dernier cahier, les pages [94] à [135].

LE PÈRE NICOLAS ET SA GRAMMAIRE

Cette grammaire décrit un dialecte ojibwe en –r. À lui seul, ce fait est suffisant pour éveiller l’intérêt des algonquinistes. Mais la grammaire du Père Nicolas constitue de plus un document d’une qualité exceptionnelle. Les données y sont nombreuses, exhaustives pour tout ce qui touche la morphologie de la conjugaison, et absolument cohérentes. Son travail constitue donc un témoignage exceptionnel sur l’état d’une

langue algonquienne il y a plus de 300 ans. Le document contient aussi beaucoup de données illustrant des phénomènes de syntaxe et de phonologie.

L'interprétation de cette grammaire est cependant limitée par deux facteurs importants, qui sont, tout d'abord la méthode même de travail des missionnaires, et deuxièmement le mode de vie des Amérindiens au XVIIe siècle.

Ainsi, les missionnaires avaient pour habitude de reprendre les carnets de notes de leurs prédécesseurs, et de leur ajouter leurs propres notes[1]. Ce carnet était ensuite cédé à leur successeur, qui ajoutait à son tour ses propres notes, et ainsi de suite. Le Père Nicolas mentionne ainsi, au début de sa grammaire (à la page [5]), les noms de plusieurs missionnaires qui l'ont précédé, et dont il a hérité les carnets. Il n'est, dit-il, qu'un fidèle copiste de leurs œuvres. Plus loin, à la page [59], il fait remarquer à ses "l'horrible peine" qu'il a pris "d'ajuster ensemble" tous les papiers des différents auteurs qu'il a nommés dans sa préface. Il convient cependant de noter que nulle part dans les annales des Jésuites il n'est fait mention de travaux qu'aurait laissé l'un ou l'autre de ces prédécesseurs de Nicolas.

Par ailleurs, à la page [4], Louis Nicolas parle avec éloquence de son propre travail en vue de l'élaboration de la grammaire. Il mentionne aussi les autres écrits qu'il a l'intention d'annexer à sa grammaire. Ce sont là des indices qui, associés au fait qu'on a retrouvé d'autres œuvres attribuées à Nicolas, incitent à penser que cette grammaire est bien principalement l'œuvre du Père Nicolas. Nous ne pouvons cependant pas être certains que les données aient toujours été élicitées par Nicolas lui-même.

D'autre part, si les données contenues dans la grammaire proviennent de plusieurs carnets, nous ne pouvons pas évaluer la période de temps sur laquelle se sont étendues les élicitations en question, ni le domaine géographique précis où elles ont été faites. Il faut aussi prendre en considération le fait que le mode de vie même des Indiens à l'époque, faisait sans doute en sorte que, tout en demeurant dans un même endroit pendant tout le temps de son élicitation, un missionnaire risquait fort de rencontrer des gens de diverses communautés. Les Indiens algonquiens à cette époque étaient essentiellement nomades et se déplaçaient continuellement pour la chasse ou le troc.

Il sera donc impossible d'évaluer avec précision quel était le dialecte sur lequel travaillait le Père Nicolas. Cependant, les indications géographiques qu'il fournit soit dans la grammaire même, soit dans son Histoire naturelle sont suffisamment précises pour nous permettre d'établir avec certitude qu'il a séjourné en territoire ojibwe.

Ainsi, il est établi[2] que lors de sa première mission, le Père Nicolas est allé sur la rive sud-ouest du Lac Supérieur, à un endroit qu'il nomme "Chagouamigon". Par ailleurs, d'après F.-M. Gagnon (1979), lors de son premier retour de mission, Nicolas aurait été accompagné d'Indiens originaires du nord du lac Huron, à l'ouest du lac Nipissing. D'autre part, toujours d'après F.-M. Gagnon, un passage de l'Histoire naturelle donne à penser que le missionnaire aurait visité ces Indiens chez eux, probablement sur l'île Manitoulin. Voici l'extrait tel qu'il est reproduit par Gagnon :

1. Voir Hanzeli (1969).

2. Notamment par Tremblay, (1983).

> "...de la chasse où je me suis trouvé de cet animal [l'ours noir]... sur les bords d'une grande île qui est presque au milieu de la mer douce des Algonquins supérieurs qui a 500 lieues de circuit."

Le lien géographique avec les dialectes contemporains de l'ojibwe est donc évident ; et la lecture de la grammaire montrera que le lien linguistique l'est encore davantage. Par ailleurs, nous ferons ressortir, notamment dans notre analyse morphologique des données de Nicolas, que plusieurs traits linguistiques du dialecte décrit par Nicolas semblent caractéristiques des dialectes algonquins.

LE PÈRE LOUIS NICOLAS

Le Père Louis Nicolas est né à Aubenas, en France, le 15 août 1634. Il entre à la Compagnie de Jésus en 1654 à Toulouse. Ses supérieurs le jugeront comme étant d'un talent moyen, et ayant plus d'aptitudes pour les choses concrètes que pour les activités intellectuelles[1]. Il est ordonné prêtre en 1663, et il arrive aux colonies le dimanche 25 mai 1664 ; il est alors âgé de 30 ans. Il doit, dans un premier temps, demeurer à Sillery, pour acquérir quelques connaissances des langues amérindiennes. Puis, en août 1667, il part pour sa première mission, aux Outaouais, en compagnie du Père Claude Allouez. Le Père Allouez venait de passer deux ans à Chagouamigon, sur la rive sud-ouest du lac Supérieur, et il était venu chercher de l'aide. Le premier voyage de Nicolas en territoire indien se fait dans des conditions difficiles ; celles-ci sont passées à l'histoire grâce à une lettre (du 18 œtobre 1667) de Marie de l'Incarnation à son fils[2]. Après bien des tribulations, le Père Allouez laisse le Père Nicolas à Chagouamigon, surnommé alors "Pointe du St-Esprit", alors que lui-même continue vers le sud, jusqu'à la "Baie des Puants".

Le Père Nicolas fait allusion à ce voyage et à ce peuple dans son "Traitté des Animaux à Quatre Pieds terrestres et emphibies que se trouvent dans les Indes œcidentales ou Amérique Septentrionnalle" (B.N. Paris, département des manuscrits français, 12,223, derniers tiers du XVIIe siècle). Il y dit que les gens s'y nomment "Nation du Castor et de l'Outarde" (folio 46), aussi, au folio 24 : "...les Outaouaks estoient logés au fons du grand lac Tracy à 600 lieues de Québec, sur la pointe de Chagouamigon...ils font gloire de s'appeler Nation de l'Ours, que les Algonquins nomment en leur langue "Makounadué" Et encore, au folio 29 : "Enfin d'autres comme les Outaouaks, Outaouassinagon, Mitchisagué, Maramegouek,..."[3]

Nicolas est de retour à Québec le 21 juin 1668. D'après une lettre de Marie de l'Incarnation, il est revenu avec des "Sauvages" qui n'avaient jamais vu d'Européens, et qui avaient tous "le nez percé".[4] Il semble, d'après Tremblay (1983) que Nicolas est de retour parce que ses supérieurs sont mécontents de lui. On l'a accusé de négliger l'œuvre d'évangélisation et de faire preuve de brutalité envers les Indiens.[5]

1. Pour une biographie du Père Nicolas, voir la thèse de G. Tremblay (1983).
2. In Correspondance de Marie de l'Incarnation, édité par Guy Oury, O.S.A.
3. Cité par Tremblay (1983).
4. In Guy Oury, op.cit.
5. D'après un des mémoires d'Antoine Alet, secrétaire de M. de Queylus, reproduit dans La morale pratique des Jésuites, d'Antoine Artaud, (1780) et rapporté par Tremblay, op.cit.

Grâce à son repentir, on accorde à Nicolas de retourner chez les Outaouaks. Son séjour cependant y sera bref. Ses supérieurs une fois de plus, le rappellent à Québec où il devra remplir des tâches ecclésiastiques pendant toute l'année 1669.

En juin 1670, il repart pour les missions. Il accompagnera cette fois le Père Jean Pierron chez les Agniers de Tionontoguen. Il ne passe tout au plus qu'un an en territoire iroquois, puisqu'en août 1671, il est de retour à Sillery où il signe des actes de baptême.

Sa grammaire algonquine aurait été rédigée pendant les années 1672-73-74, possiblement pendant ces années de sédentarité forcée, alors qu'il était curé.

Au printemps de l'année 1673, il interrompt son œuvre pour aller fonder une mission aux Sept-Iles. De retour à l'été de la même année, il rédige, pendant les mois de juin et juillet son Mémoire pour un missionnaire qui ira aux Sept Isles que les Sauvages appellent Manitounagouch ou bien Mantounok[1].

Pendant les années 1673-74, Nicolas est muté au poste d'économe-procureur à Batiscan.

À partir de 1674, son nom disparaît complètement des registres et tout porte à croire qu'en 1675 il était de retour en France.

Il a vainement tenté alors de faire publier son œuvre, mais il n'obtint jamais l'approbation des censeurs de la Compagnie de Jésus. En 1677, exaspéré et aigri par la trop grande rigidité de l'ordre, il demande son renvoi. On le réprimande vertement, il se repent, et finalement on le renvoie, à Albi en 1678[2].

Une fois sorti des ordres, on perd à peu près sa trace. Certains auteurs situent sa mort en juillet 1682, mais n'appuient leurs dires sur aucune preuve dœumentaire[3].

LOUIS NICOLAS ET L'ENSEMBLE DE SON ŒUVRE

Au folio 1 de sa "grammaire algonquine", le Père Nicolas annonce que celle-ci sera suivie d'autres ouvrages :

> "On a mis à la fin de cette grammaire un petit supplément de l'histoire du pays ; on la trouvera pesle et mêle dans un traité de la mesme langue qu'on a nommé Lieux Communs, où l'on aprand à discourir de tous les ars, du trafic et de la police des Sauvages."

Au folio 2, il écrit :

> "Grammaire de la langue des amériquains septentrionnaux qui est entendue le long d'une plage de 900 lieues d'étendue, presentée à Monseigneur, avec deux / dictionnaires fort amples ; l'un commence par le françois, et l'autre / par le

1. In Twaites, J.R., ip.cit. vol. 59, pp 55-63, rapporté par Tremblay, op.cit.
2. Voir Tremblay, op.cit.
3. D'après Tremblay, op.cit.

> mot sauvage, à la fin duquel on / trouvera un catéchisme complet / et divers discours / instructifs, le tout tourné en nostre langue mot à mot par les soins de *Louis Nicolas, prêtre missionaire.* On trouvera / enfin, après tous ces ouvrages, la topographie de tout le / Nouveau Monde septentrional, où l'on verra trois ou quatre lacs de trois ou quatre cent lieues de circuit chacun, un de 700 lieues de tour / et un autre de 1300, <s>itués dans le pays propozé / avec une infinité / de rivières et d'autres lacs, de marets, et <de> tours et de retours de forests / de plus de plus 8000 lieues de circuit. À tout cella est adjoutée l'histoire naturelle des simples, des arbres, des fruicts, des oiseaux / des poissons et des animeaux, avec un autre ouvrage qui / discourt des guerres, de la police, des mœurs, de la religion des I sacrifices que font les Sauvages de ces quartiers, des maladies, des remèdes, de la mort / et de la fête des trépassés ; ces 3 derniers ouvrages, divisés en 24 livres, sont en françois."

Malheureusement, la grammaire n'est suivie d'aucun de ces documents. Ces œuvres n'ont pas été retrouvées : soit que le Père Nicolas n'ait pas eu le temps de les écrire, soit qu'elles aient été perdues.[1] Cependant, tout porte à croire qu'on puisse attribuer au Père Nicolas certains documents retrouvés récemment, et qui pourraient constituer au moins une partie du vaste projet d'écriture du missionnaire.

Ainsi, on découvrait[2] récemment, à la Bibliothèque Nationale de Paris, un document inédit intitulé : "Histoire naturelle des Indes occidentales". Ce manuscrit de 196 pages traite de la faune et de la flore de la Nouvelle France. Il semble cependant que le dœument ne soit pas complet ; ainsi, il manque à la fin une section où l'auteur annonce qu'il décrira les mœurs et les coutumes des peuples amérindiens. Ce document n'est signé que d'initiales : M.L.N.P., c'est-à-dire les mêmes initiales que celles qu'on retrouve au début de la Grammaire algonquine, et qui sont celles de Nicolas : (Missionnaire Louis Nicolas Prêtre). De plus, la calligraphie de l'Histoire naturelle est la même que celle de la grammaire algonquine[3]. Enfin, certains passages du dœument laissent deviner que l'auteur est un Jésuite missionnaire[4], ett qui plus est, originaire du Languedoc. Or le Père Nicolas est né à Aubenas en Ardèche, qui est actuellement formé de l'ancien Vivarais, Languedoc.

Un deuxième document important, le Codex canadiensis est probablement lui aussi de la main de Nicolas[5]. Ce document serait le complément illustré de l'Histoire naturelle. Ce document a été publié pour la première fois à Paris sous le titre de : Les raretés des Indes. Le document, non signé et non daté, avait d'abord été attribué à Bécart de Granville, puis plus récemment à Louis Nicolas. Le Codex se compose surtout d'illustrations, représentant des Indiens, des animaux, des plantes, ainsi que deux cartes.

1. Voir à la fin de la grammaire (page [133]), des indices qui laissent à penser que ces documents ont été rédigés après.
2. Voir A-M Sioui (1979).
3. Voir les photographies dans Sioui (op.cit.)
4. Voir Sioui, op.cit. page 273.
5. Voir Sioui, op.cit. page 271.

Signalons par ailleurs l'existence d'un document intitulé : Traité des Animaux. Ce document semble être une première version de certaines parties de l'Histoire naturelle et se trouve aussi à la Bibliothèque Nationale à Paris.

Certains auteurs[1] ont émis l'hypothèse que l'Histoire naturelle et le Codex canadiensis ont été rédigés après la Grammaire algonquine. Cependant, le Père Nicolas fait référence dans sa grammaire à son "Histoire Naturelle" (voir p. 23, ligne 40). Il faut donc présumer que celle-ci a été rédigée avant la grammaire.

Le Père Nicolas aurait donc été un auteur prolifique et de toute première importance. Ses dessins d'Indiens, par exemple, seraient les premières reproductions "réalistes" des autochtones[2] . Il a aussi été très original dans sa conception de la langue. Le simple fait, par exemple, qu'il considérait les langues amérindiennes comme ayant une structure aussi complexe et élaborée que les langues dites classiques, témoigne d'une indépendance de vue tout à fait exceptionnelle pour l'époque.

Il a été méconnu de ses contemporains. Ses supérieurs l'ont considéré comme un homme rude, à l'intelligence médiocre. Or, ses différents travaux témoignent au contraire d'un esprit curieux et indépendant, d'une rigueur intellectuelle exceptionnelle et à bien des égards en avance sur son temps.

PRINCIPES D'ÉDITION

Présentation

La première partie de l'ouvrage, intitulée "le manuscrit", est constituée du texte du manuscrit du Père Nicolas. Ce texte est assorti de deux séries de notes. La première, dont les indices apparaissent sous forme numérique, apparaît sous forme de "notes en bas de page", et constitue les notes critiques et analytiques sur l'algonquin. La deuxième série de notes, dont les indices apparaissent sous forme de lettres, constitue les notes critiques sur le français, lesquelles se retrouvent groupées en appendice, à l'appendice "A".

La deuxième partie de l'ouvrage, intitulée "Appendices" est constituée des notes critiques et des corrections (Appendices "A" et "B") ainsi que des analyses de la transcription et de la morphologie. On trouvera l"analyse de la transcription à l'appendice "C" ; à l'appendice "D", le lecteur trouvera l'analyse de la classification des verbes, à l'appendice "E", l'analyse de la morphologie nominale et à l'appendice "F", l'analyse de la morphologie verbale. Ces analyses sont suivies des appendices qui est un glossaire des termes grammaticaux utilisés par le Père Nicolas, et finalement de l'appendice "I" où se trouve rassemblé le lexique de tous les mots algonquins répertoriés dans le manuscrit de Nicolas, assortis de leur traduction française.

1. Pour les détails voir Sioui, op.cit. et Tremblay, op.cit.

2. Voir Sioui (1981).

Le texte du manuscrit

Je suis restée le plus près possible du texte original. S'il y a eu certaines décisions "d'intervention" au niveau du texte français, afin d'en rendre la langue plus accessible, je suis restée extrêmement fidèle au texte algonquin, (quelquefois même, peut-être de façon exagérée) dans lequel je ne suis pas intervenue, sauf en de très exceptionnelles occasions qui ont bien évidemment été signalées à chaque fois.

Le texte original est quelquefois en pleine page, quelquefois sur deux (2) ou trois (3) colonnes. J'ai rétabli le texte en pleine page partout, indiquant au moyen des signes / et // la disposition originale. Une barre oblique (/) indique la fin d'une colonne dans le texte original. Deux (2) barres obliques (//) indiquent la fin de la page du manuscrit. Tous les tableaux de conjugaison étaient présentés en colonne, j'ai recomposé.

Paragraphe

Les alinéas sont de Nicolas. La répartition en sections et sous-sections est aussi de Nicolas. Les titres des sections et sous-sections sont de Nicolas, et notés en majuscules, bien que Nicolas ne mettait généralement que le premier mot d'un titre en majuscules. Par ailleurs, là où un titre de section ou sous-section manquait dans le manuscrit, je l'ai noté entre crochets pointus : < >. Le procédé est cependant exceptionnel.

Disposition relative

J'ai respecté l'organisation du texte original pour ce qui est de la disposition relative des textes français et algonquin. Cest-à-dire que les "exemples" de l'algonquin sont quelquefois présentés en colonnes dans un paragraphe séparé, et quelquefois insérés dans le cours du texte. Toutes les données de l'algonquin sont toutefois représentées en caractère gras. Quand un exemple algonquin est inséré dans le cours du texte, j'ai ajouté à sa traduction française, des guillemets simples (' ') selon l'usage actuel chez les algonquinistes. Dans les exemples de phrases, à chaque fois que c'était possible de le faire, Nicolas mettait en vis-à-vis l'expression algonquine et sa traduction française. J'ai respecté cette disposition. De plus, quand, dans une phrase, l'ordre des mots français n'était pas le même que l'ordre des mots algonquins, Nicolas ajoutait au-dessus de la traduction française, des chiffres, indiquant l'ordre des mots. J'ai reproduit aussi cette notation. Exemple :

Pierre =	**outapiouan**	=	**Paul**	=	**ouseiensirir**	=	**ounipaganiring**
Pierre =	(1)		(4)		(3)		(2)
	est assis	=	de Paul	=	de l'ayné	=	sur le lict

La ponctuation

J'ai normalisé la ponctuation pour le texte français, mais non pour le texte algonquin, auquel je n'ai pas touché. Nicolas utilise très peu les signes de ponctuation. Il omet souvent les points à la fin des phrases. Par ailleurs, il produit des phrases très longues, sans virgule ni point-virgule. J'ai donc normalisé la ponctuation du texte français de façon à en faciliter la lecture. En algonquin, il n'utilise généralement pas de ponctuation, sauf les points d'interrogation dans les exemples d'interrogatives, et je les ai reproduits tels quels.

En français, j'ai ajouté des guillemets (“ ”) là où ils auraient fait partie de la ponctuation normale aujourd'hui. Par exemple, quand il y a une citation dans le cours du texte, tel qu'illustré ci-après : les verbe “tu me”. Les citations en latin sont aussi entre guillemets, et soulignées. Par exemple : cela est facile “de re nobili”.

J'ai utilisé les guillemets simples (‘ ’) conformément à la tradition algonquiniste pour indiquer la traduction française d'un exemple algonquin inséré dans le cours du texte. Exemple :

> ... de mesme aussi il faudra dire **n'oupouagan** ‘ma pipe à fumer’...

L'astérisque (*)

Nicolas utilise beaucoup de formes agrammaticales. C'est d'ailleurs 1à un des aspects très intéressant de son travail, que d'avoir noté (assez systématiquement) ce qu'aurait été une forme, si les processus (morphologique ou phonologique) s'étaient appliqués de façon “régulière” mais non-usuelle. Je les ai fait précéder de l'astérisque (*) de l'agrammaticalité, selon l'usage courant en linguistique. L'usage de (*) facilitera la lecture ; partout où ils apparaissent, ils sont de moi.

Le trait d'union (–)

En français, je l'ai ajouté conformément à la pratique usuelle, dans les cas d'inversion du sujet pronom. Exemple :

> [37] distingueray-je, ms distingueray je.

Il les utilise par ailleurs en algonquin, pour marquer des frontières de morphèmes Exemple :

> [24] **nitiberimaban-ik.**

Il utilise aussi le signe d'égalité (=) pour marquer les frontières de morphèmes exemple :

> [10] **ni** = **pirem.**

Cependant, il utilise aussi quelquefois le signe d'égalité (=) entre deux mots, comme dans l'exemple suivant :

> [96] **Pierre** = **ousakiha...**

Il arrive aussi qu'il note comme une forme liée, un morphème et un mot qu'il avait séparés ailleurs par un trait d'union (–) ou un signe d'égalité (=). Comme dans l'exemple cité ci-haut : **nitiberimaban,** le préfixe **ni** n'est pas isolé du verbe. Sa transcription à ce niveau est inconsistante, et j'ai reproduit toutes ses données algonquines selon la version originale.

Les points de suspension (...)

Nicolas les utilise quelquefois pour lier un exemple algonquin et sa traduction française quand ceux-ci sont cités hors texte. Cette utilisation des points de suspension était irrégulière et me semblait peu pertinente je les ai retranchés dans ces contextes. Exemple :

[44] **niraouint** nous

Les accents

Pour le français, j'ai normalisé l'utilisation des accents retranchant l'accent aigu dans des exemples comme "dités" ou "laités", en rajoutant l'accent grave et parfois l'accent circonflexe là où l'usage contemporain le demande. (Par exemple, sur a préposition),

Pour l'algonquin, l'usage de Nicolas n'est pas systématique et quelquefois incohérent (voir l'analyse de la transcription à l'appendice "C"). J'ai reproduit tels quels tous les accents qu'il utilise, n'en rajoutant jamais là où il n'en met pas.

Les tildes

Nicolas utilise les tildes (~) sur plusieurs lettres, et ce avec plus d'une interprétation. Pour le français, l'orthographe a été normalisée et ces corrections ont été notées comme telles, et la forme originale du manuscrit est donnée dans la liste des corrections. En algonquin, la graphie a été laissée telle quelle, assortie d'une note, donnant l'interprétation probable. (Voir l'analyse de la transcription).

Les majuscules

Je les ai conservées pour les noms propres, ainsi que pour la première lettre de chaque exemple, dans une colonne d'exemples. Je ne les ai pas conservées dans les cas de pronoms personnels après une virgule, ou de noms communs. Je ne les ai pas conservées non plus dans l'emploi de mise en relief d'un morphème dans une série d'exemples, comme Nicolas le fait souvent. Par exemple :

[56] **ni KICH tiberimiou** 'j'ai gouverné' est **transcrit : nikichtiberimiou.**

U/V, I/J ; ∫/S ; SC, Ç ;

U et v, i et j sont transcrits selon l'usage moderne du français afin d'en faciliter la lecture. En algonquin, la transcription n'a jamais été altérée ; i y est donc quelquefois utilisé pour j. (Voir l'analyse de la transcription).

∫ est écrit s en français et en algonquin.

c prononcé [s] devant a, o, u est noté c.

On trouve parfois, en français, la graphie sc pour transcrire le son [s] devant a et o : elle a été corrigée en s.

Les abréviations

En français, les abréviations ont été résolues ; la partie complétée se trouve en italique. Par exemple, “q” dans le manuscrit sera noté partout : *que.*

En algonquin, les abréviations ne sont jamais résolues. L’auteur donne par exemple plusieurs formes introduites par uel, ou par et comme dans cet exemple :

[15] **tiberindamouatch** vel **ik**

Ces formes sont toujours reproduites telles quelles. On trouvera dans “l’analyse de la morphologie”, en appendice F, une discussion détaillée du problème posé par l’interprétation des formes en uel (et en et , de l’importance cruciale que ces formes représentent pour une identification précise du dialecte décrit dans la grammaire, et des raisons pour lesquelles je ne résous pas ces abréviations.

Les additions

Elles sont notées entre crochets carrés ([ ]). Ce processus n’est utilisé qu’exceptionnellement, quand une lettre se perd dans la marge par exemple.

Les corrections

Les corrections sont notées entre crochets pointus (< >) et sont utilisées pour le français, dans les cas où l’orthographe de Nicolas portait à confusion. Par exemple, il utilise souvent ses pour <ces> ou nom pour <non>. La liste des corrections est donnée en appendice B ; les formes soulignées y correspondent aux formes du manuscrit. Je n’ai effectué aucune correction sur les formes algonquines.

Les notes

Il y a deux (2) séries de notes ; l’une sous forme d’indice alphabétique, l’autre sous forme d’indice numérique.

Les indices alphabétiques (suscrits) renvoient aux notes critiques, qui sont regroupées à la fin du texte de la grammaire à l’appendice “A”. Les formes soulignées y correspondent aux formes du manuscrit.

Les indices numériques renvoient aux notes sur les données de l’algonquin. On retrouve ces notes en bas de page. Elles comprennent les notes critiques sur l’algonquin (c’est-à-dire tous les renseignements sur les taches, ratures, inscriptions en interlignes, etc) ainsi que des renseignements étymologiques sur les formes en question. Elles ne comprennent pas (sauf exception) de renseignement sur la nature de la transcription. La transcription de Nicolas étant très incohérente, chaque donnée de la grammaire aurait pu renvoyer à une note critique. Pour ne pas surcharger le texte, je renvoie le lecteur à l’analyse de la transcription (Voir l’appendice “C”) pour un aperçu détaillé, sans avoir recours ensuite à une note pour signaler chaque cas dans le cours du texte.

Lecture difficile

Les mots difficiles à lire en français sont suivis de parenthèses avec leur version en orthographe moderne ; de même, des mots qui pourraient être difficiles à interpréter en algonquin à cause de l'orthographe de Nicolas sont suivis de leur version phonologique hypothétique entre parenthèses. Le procédé est cependant exceptionnel, tant pour le français que pour l'algonquin.

Sept premières pages

Les 7 premières pages du manuscrit ont été corrigées probablement par l'auteur lui-même, en vue de l'édition. Je présente, alternativement, tout d'abord le texte corrigé, puis le texte avant rature, pour chacune de ces 7 pages.

Glossaire

Un glossaire des termes grammaticaux est présenté en appendice, où je fournis pour les termes utilisés par Nicolas l'équivalent terminologique dans la tradition bloomfieldienne, qui est celui le plus largement utilisé par les algonquinistes.

Le Manuscrit

GRAMMAIRE ALGONQUINE

ou des Sauvages de l'Amérique septentrionalle, avec la Description du Pays, journaux de voyages, memoires, Remarques sur l'histoire naturelle, *etc, etc.*

Composé à ce qu'il paroit en 1672, 1673, 1674 par Louis Nicolas, Prêtre Missionnaire, natif de la ville d'Aubenas en Languedoc.

Manuscrit original

Page 1 : texte corrigé par Nicolas

1 Grammaire de la langue des Sauvages de l'Amérique <sep>tentrionalle,
2 qui est entendue dans l'espace de plus de 9 cents lieues, où sont donnés
3 tous les préceptes pour savoir cette langue parfaitement.
4 On a mis à la fin de cette grammaire un petit supplément de l'histoire
5 du pays ; on la trouvera pesle et mêle dans un traité de la mesme langue
6 qu'on a nommé Lieux Communs, où l'on aprand à discourir de tous les ars a),
7 du trafic et de la police des Sauvages.
8 Composé par
9 Père *missionnaire Louis Nicolas*

Page 1 : texte avant rature

1 Grammaire de la langue (algonquine ou de la langue) des Sauvages de l'Amérique <sep>tentrionalle,
2 qui est entendue dans l'espace de plus de (six à sept) cents lieues, où sont donnés
3 tous les préceptes pour savoir cette langue parfaitement.
4 On a mis à la fin de cette grammaire un petit supplément de l'histoire
5 du pays ; on la trouvera pesle et mêle dans un traité de la mesme langue
6 qu'on a nommé Lieux Communs, où l'on aprand à discourir de tous les ars a),
7 du trafic et de la police des Sauvages.
8 (Le tout a esté) composé par {le}
9 *Père missionaire Louis Nicolas*

Page 2 : texte corrigé par Nicolas

1 GRAMMAIRE DE LA LANGUE DES AMERIQUAINS SEPTENTRIONAUX
2 qui est entendue le long d'une plage de 900 lieues d'étendue, presentée à
3 Monseigneur, avec deux / dictionnaires fort amples ; l'un commence par le
4 françois, et l'autre / par le mot sauvage, à la fin duquel on / trouvera un
5 catéchisme a) complet / et divers discours / instructifs, le tout tourné en
6 nostre langue mot à mot par les soins de *Louis Nicolas, prêtre missionaire.*
7 On trouvera / enfin, après tous ces ouvrages, la topographie de tout le / Nouveau
8 Monde septentrional, où l'on verra trois ou quatre lacs de trois ou quatre
9 cent lieues de circuit chacun, un de 700 lieues de tour / et un autre de
10 1300 b), <s>itués dans le pays propozé / avec une infinité / de rivières et
11 d'autres lacs, de marets, et <de> tours et de retours de forests / de plus
12 de plus 8000 lieues de circuit. À tout cella est adjoutée l'histoire naturelle

13 des simples, des arbres, des fruicts, des oiseaux / des poissons et des
14 animeaux, avœc un autre ouvrage qui / discourt des guerres, de la police, des
15 mœurs, de la religion des / sacrifices que font les Sauvages de ces quartiers c),
16 des maladies, des remèdes d), de la mort / et de la fête des trépassés e) ; ces
17 3 derniers ouvrages, divisés en 24 livres f), sont en françois.
18 La grammaire est divisée en 4 parties.
19 La première présente les déclinaisons et les conjugaisons / sans aucunes règles.
20 La seconde met au jour toutes les règles d'une parfaite / grammaire.
21 La tro<i>sième offre les concordances, la syntaxe et / l'œconomie de toute la langue.
22 La quatriesme propose les adverbes, les prépositions, / les conjunctions, les
23 interjections et les particules en françois et / en sauvage.
24 C'est avec bien de la passion que l'on souhaite, s'il plaît à
25 Monseigneur / qu'avec ces 4 parties de la / grammaire, qui sont comme autant
26 de belles fontaines, on <puize> la / science des Sauvages pour courir dans
27 tous les coins de l'Amérique / septentrionale pour y établir le commerce avec
28 les Barbares et pour leur / prêcher en mesme temps g) la connoissance du vray
29 Dieu et de / *Jésus Christ* son fils.

Page 2 : texte avant rature

1 GRAMMAIRE DE LA LANGUE DES (ALGONQUINS, peuples septentrionaux de l'Amérique)
2 qui est entendue le long d'une plage de 900 lieues d'étendue, présentée à
3 Monseigneur {le Dauphin par *Louis Nicolas, prêtre missionaire,* de la *Compagnie* de *Jésus),* avec deux / dictionnaires fort amples, l'un {qui) commemce par le
4 françois et l'autre / par le mot sauvage (en forme de racines, au bout) duquel on / trouvera un
5 catéchisme {bien au long, toutes les prières, avec quelques / hymnes spirituels sur divers chants de l'Eglise), et divers discours / instructifs, le tout tourné en
6 nostre langue mot à mot.
7 On trouvera / enfin après tous ces ouvrages la topographie b) de (toute la / Nouvelle France),
8 où l'on verra trois ou quatre lacs de trois ou / quatre
9 cents lieues de circuit chacun, un de {600) lieues de tour / et un autre de (plus de mille, s'il en faut croire aux Sauvages / qui y ont navigué et que
10 j'ay veu c) en partie), avec une infinité / de rivières,
11 lacs, marets et destours et retours de forests / (immen<s>es qui ont) plus
12 de 8000 lieues de circuit ; à cella {est) / adjoutée l'histoire naturelle
13 des simples, arbres, fruicts, oiseaux /, poissons et
14 animeaux, avœc un (troisième) ouvrage qui / discourt des guerres, de la police, des
15 mœurs, de la religion des / sacrifices (des Sauvages) ;
16
17 ces 3 derniers ouvrages sont (seulement) / en françois (pour contenter ceux qui ne voudront pas s'attacher / à la langue des Sauvages).
18 (Je divise) la grammaire en 4 parties.
19 La première {vous) présente les déclinaisons et les conjugaisons / sans aucune règle.

20 La seconde (vous) met au jour toutes les règles d'une parfaite / grammaire.
21 La tro<i>sième (vous) offre les concordances, la syntaxe et / l'œconomie de toute la langue.
22 La quatriesme {vous} propose les adverbes, les prépositions, / conjunctions,
23 interjections et les particules en françois / et en sauvage.
24 C'est avec bien de la passion que {je} souhaitte
25 qu'avec ces 4 parties de la / grammaire, qui sont comme autant
26 de belles fontaines, {vous puiziés) la / science des Sauvages pour courir dans
27 tous les coins de l'Amérique / septentrionale pour y établir le commerce avec
28 les Barbares et leur / prêcher en mesme temps la connoissance du vray
29 Dieu et de / *Jésus Christ* son fils.

(Le texte de la page 2 est suivi d'une série de majuscules, ou abréviations par sigle, barbouillées, que nous décodons de la façon suivante :)

ligne 1 : I.AN.PN.I.O.D.R.

(Nous n'arrivons pas à décoder cette ligne, même après consultations. Il s'agit peut-être d'une prière latine ?)

ligne 2 : 1672

ligne 3 : P.L.P.L.N.D.L.C.DJ.N.D.L.V.D.

Par le *père Louis Nicolas* de la *Compagnie* de *Jésus, né* dans la *ville* de

ligne 4 :
A.E.V.I.V.A.R.S
Aubenas en Vivar<é>s.

Page 3 : blanche

Page 4 : texte corrigé par Nicolas

1 PREFACE

2 Estant arrivé de l'Ancienne France dans <les> Indes, je m'estois /
3 persuadé qu'en quittant toute la délicatesse des Grecs, 1'éloquance / des
4 Latins, la gravité des Espagnols, la gentillesse des Italiens et / la politesse
5 des François, j'avois dit adieu à toutes les belles sciences et / qu'il ne
6 me falloit désormais plus penser qu'à m'attacher à une langue la plus
7 barbare du monde, et qu'au lieu que j'estois parmi des gens policés dans /
8 nostre Europe, je devois désormais converser avec des nations qui n'avoient a) /
9 rien d'humain et qui n'estoient b) point retenues par aucune loys, ny divines,
10 ny / humaines. Il est vray que je n'ay pas esté surpris dans mon attante
11 touchant / l'humeur des barbares ; mais il faut que j'avvoue *que* j'ay esté
12 dans le dernier / estonnement lorsque, après un estude recherché de plusieurs
13 années, j'ay descouvert / tous les secrets d'une des plus belles langues de
14 l'univers. /
15 Je me suis fait enfant avec les enfans ; j'ay couru les bois avec les
16 Sauvages ; / j'ay escouté, j'ay bégayé, j'ay beu la poussière des cabanes ;
17 j'ay escrit et rescrit / bien des fois les mesmes mots et les mesmes périodes

18 que j'entendois dans les discours des / Sauvages ; je les ay fait dire et
19 redire fort souvant les mesmes phrazes, / pour les pouvoir aprandre et pour
20 les savoir au vray. j'ay corrigé bien / <des> fois mot par mot tous mes
21 papyers et toutes mes remarques avec un / natif c) du pals d), avveugle, qui
22 depuis vint et cinq ans estoit instruit à enseigner / ceux qui vouloient e)
23 aprandre sa langue. Il estoit si versé / en ce métier qu'il estoit devenu
24 un estrange censeur f), ne layssant pas passer / la moindre syllabe ny aucune
25 lettre qu'il ne reprit et qu'il ne dit le propre mot. / Il n'avoit mesme
26 nulle patiance qu'il ne l'eust fait escrire / à son escolier.
27 **Massinahàr nikanis :**
28 "Escris, mon frère n)",
29 me disoit-il toutes les fois que / je manquois - "afin que tu dises bien une
30 autre fois "./ J'ay faict gloire d'estre un de <ses> plus assidus et un
31 de ses g) plus importuns escoliers, pour / me rendre au plus tôt habille en sa
32 langue que je voulois savoir./
33 Ce Sauvage, qui s'appelloit Pierre Chigak, très bon catholique, estoit
34 devenu / si bon grammérien qu'il savoit l'art d'enseigner la grammaire h). /
35 Il déclinoit, il conjug<u>oit et il composoit si bien un discours que lorsque
36 quelq<u>'un vouloit / estre son secr<é>taire, il prenoit un singulier plaisir à
37 dicter quelques belles choses / dont je n'ay pas peu profité et dont je
38 prétens faire part au public / dans mes rec<uei>ls. /
39 Au reste, il estoit si clair dans ses lessons qu'on ne pouvoit plus
40 douter de ce q<u>' une fois / on avoit apris sous un tel maistre qui entendoit
41 à perfection nostre langue, //

Page 4 : texte avant rature

1 PREFACE (sur la langue des Sauvages amériquains septentrionaux, dits les Algonquins).
2 Estant arrivé de l'ancienne France dans (la nouvelle), je m'estois /
3 persuadé qu'en quittant toute la délicatesse des Græcs, 1'éloquance / des
4 Latins, la gravité des Espagnols, la gentillesse des Italiens et / la politesse
5 des François, j'avois dit adieu à toutes les belles sciences et / qu'il ne
6 me falloit désormais plus penser qu'à m'attacher à une langue la plus /
7 barbare du monde, et qu'au lieu que j'estois parmi des gens policés dans
8 nostre Europe, je devois (doresenavant) converser des nations qui n'avoient /
9 rien d'humain et qui n'estoient b) point retenues par aucune loys, ny divines,
10 ny / humaines. Il est vray *que* je n'ay pas esté surpris dans mon attante
11 touchant / l'humeur des Barbares ; mais il faut que j'avvoue *que* j'ay esté
12 dans le dernier / estonnement lorsque, après un estude recherché de plusieurs
13 années, j'ay descouvert / tous les secrets d'une des plus belles langues (du
14 monde). /
15 Je me suis fait enfant avec les enfans ; j'ay couru les bois avec les
16 Sauvages ; / j'ay escouté, j'ay bégayé, j'ay beu la poussière des cabanes ;
17 j'ay escrit et rescrit / bien des fois les mesmes mots (et périodes)
18 que j'entendois dans les discours des / (Barbares) ; je les ay fait dire et
19 redire fort souvant les mesmes phrazes, / pour les pouvoir apprandre et
20 les savoir au vray. J'ay corrigé (deux ou / trois foix) mot par mot tous mes
21 papyers et toutes mes remarques avec un / (Sauvage) avveugle, qui
22 depuis vint et cinq ans estoit instruit à enseigner / (les Jésuistes) qui vouloient
23 aprandre sa langue (algonquine). Il estoit si versé / en ce mestier qu'il estoit devenu

un estrange censeur f), ne layssant pas passer / la moindre syllabe ny aucune
lettre qu'il ne reprit et qu'il ne dit le propre / mot (Sauvage). Il n'avoit mesme
nulle patiance qu'il ne l'eust fait escrire / à son escolier.

<u>Massinahar nouekse</u> n

"Escris, mon Père ".
me disoit-il toutes les fois *que* je man<qu>ois - " afin *que* tu dises bien une
autre fois." / J'ay faict gloire d'estre un de <ses> plus assidus et
ses plus importuns escoliers, pour / me rendre au plus tôt habille en sa
langue *que* je voulois savoir {à quelque prix que / ce fust).
Ce Sauvage, qui s'appelloit Pierre Chigak, très bon catholique estoit
devenu si bon grammérien (de sa langue) qu'il savoit l'art {de l'enseigner
avec méthode). / Il déclinoit, il conjug<u>oit et il composoit si bien (en sa langue) lorsque
quelq<u>'un vouloit / estre son secr<é>taire (ou plustôt scribe a)], il prenoit un singulier plaisir à
dicter quelques belles choses (en matières spirituelles), / dont je n'ay pas peu profité et dont je
prétens faire part au public / (dans mon catéchisme).
Au reste, il estoit si clair dans ses lessons qu'on ne pouvoit plus
douter de ce q<u>' une fois / on avoit apris sous un tel maistre (à quoy l'on estoit puissament aidé à cause qu'entendant /
à perfection nostre langue / françoise, quoyqu'il parlât mal, on n'avoit pas lieu de craindre de prendre l'eschange} //

Page 5 : (texte corrigé)

que, si à cette puissante ayde on veut adjouter un travail opiniastre de
plusieurs années, rechercher de tous costés les remarques et les escrits et
toutes les difficultés *que* plusieurs prestres
savans missionaires avoient a) mis sur le papyer, avec toute la netteté
et toute la science possible, on pourra dire qu'on a tous les secrets
de la langue que je propose.

(entièrement raturé)

Mais, sans m'amuzer davantage, je passe à mon propos et, outre
ce que j'ay dit ailleurs de cette langue,
il faut savoir *que,* si les mœurs et la vie des habitans des forests
des Indes sont sauvages, leur langue n'est du tout point
barbare et que, si la brutalité <de> ces gens naît
de cette fatale liberté de la nature, leur manière de parler découle
d'un rayon b) de la divine intelligence qu'elle fait briller dans leurs âmes et
que, passan<t> par les organes de leur corps, ils nous font entendre

Page 5 : (texte avant rature)

que, si à cette puissante ayde, {vous adjoutés) un travail opiniastre de
plusieurs années, (ramass<és>) de tous côtés les remarques et les escris et
toutes les difficultés que plusieurs prestres
savans missionaires avoient mis sur le papyer, avec toute la netteté
et toute la science possible (de manièrea) qu'on ne peut tout au plus
douter de la parfaite connoissance d'une langue sauvage qui, enfin, a esté réduite en préceptes, comme l'on verra dans la grammaire).
{Je penserois de faire une bien grande faute, et je ferois sans doute tort
à tous ces braves missionaires, si je ne leur donnois pas la gloire de cet ouvrage ;
pour moy, je n'y contribue en rien qu'à confirmer leur capacité et à coucher par
escrit leurs traveaux ; il est bien vray *que,* de mon conté, j'ay fait ce *que* j'ay dit et
que, par mes soins, Dieu m'a fait la grâce d'aprandre tout ce que ces incomparables maistres
m'ont enseigné.
Le premier de tous, et à qui il semble q<u>'un ange a descouvert les secrets
de nostre langue, a esté cet illustre père Paul Lejeune, Jésuiste b) de la Province
de France. Les pères de Quain, et Buteux, de la mesme Province, ont
adjouté beaucoup, par leur estude particulier. Le père Gabriel Drouilletes c),
ce brave et ce fameux missionaire Jésuiste de la Province de Tolose et
le maistre de tous les nouveaux venus depuis 30 ans dans le Canada,
l'a emporté par dessus tous par les belles remarques et les beaux et savans
ouvrages (que j'ay en main) et qu'il a compozés en cette langue, et le talant
tout particulier que Dieu luy a donné pour aprandre les langues des Barbares ;
ce père, dis-je, mérite bien d'estre mis icy sur la liste, et d'en tenir la
première place. <Ses> escoliers, qui sont devenus maistres, ne seront pas fachés *que*
je leur donne la seconde. Les pères Albanel, cet infatigable missionaire du

25 Nort, les pères Aloes, cet apostre des nations du couchant, avec le père Henry
26 Nouvel, cet excellent ouvrier de l'évangile, ces 3 pères Jésuistes de la Province
27 encore de Tolose, n'ont pa<s> peu contribué à la parfaite connoissance de nostre
28 langue algonquine. Les révérents pères Claude d'Ablon, très digne supérieur
29 général de toutes ces d) missions de la Nouvelle France, Jacques Frémin, Julien
30 Gamié, tous trois Jésuistes de la Province de France, grands missionaires, ont
31 aussi, par leurs soins, coopéré beaucoup à l'ouvrage dont je fais seulement
32 estat d'estre un ridelle copiste et le moindre de tous les escoliers. Le *Révérend Père*
33 Pierre Bailloquet, ce savant missionaire Jésuiste de la Province de
34 Bordeaux ne <s>'est pas espargné pour descouvrir plusieurs belles gentillesses
35 et difficultés durant plus de 20 ans qu'il a couru dans nos forets avecque les
36 Sauvages ; et je puis dire *que* c'est un de ceux qui a très bien remarqué les
37 subtilités de la langue, et que c'est de luy dont j'ay eu des belles choses *que* j'espère
38 de bien placer en son rang).
39 Mais, sans m'amuzer davantage, {passans à nostre) propos et outre
40 ce que j'ay (desjà) dit (de la languee) des Algonquins dans un chapitre particulier de mon *Histoire Naturelle),*
41 il faut savoir *que,* si les mœurs et la vie des habitans des forests
42 (du Canada) sont (entièrement) sauvages, leur langue n'est du tout point
43 barbare et *que,* si la brutalité {des façons d'agir) des (Sauvages) naît
44 de cette fatale liberté de la nature (humaine), leur manière de parler découle
45 (d'un rayon) de la divine intelligence qu'elle fait briller dans leurs âmes et
46 *que,* passan<t> par les organes du corps, ils nous font entendre (et concevoir

Page 6 (texte corrigé)

47 les diverses pensées de leurs esprits, // de sorte qu'il me semble qu'il ne
1 faut pas <suivre> l'opi<nion> du vulgaire qui, ne pouvant pas savoir
2 toutes les langues, s'attache seulement à louer celles qu'il n'ignore pas
3 et traite de "barbares" celles qu'il n'entant pas et dont il ne peut
4 pas découvrir la fin
5 Nom, nom seurement ce ne seroit pas trop juste si on ne mettoit
6 quelque différence entre les façons de vivre des Barbares, et entre leur
7 manière de parler ; il faut discerner
8 l'un et l'autre et il ne faut, à mon avis, pas dire d'abort
9 q<u>'une chose est barbare parce *que* l'on l'ignore.
10 Je suis seur *que* ceux qui prendront la paine de s'attacher à nostre
11 langue ne la nommeront pas "barbare", mais qu'ils admireront
12 qu'une nation aussi brusque et aussi a) farouche que le sont les Sauvages
13 uzent d'un langage si recherché, comme ils descouvriront dans
14 tous les secrets de cette grammaire. Il semble *que* cet ouvrage apartient
15 plustôt à la philosophie qû à la grammaire ; et l'on peut dire
16 qu'effectivement, c'est le travail de quelque grande intelligence, puis-
17 qu'on ne peut pas aisément comprendre *que* les hommes qui n'ont
18 aucune escriture et nulle éducation ayent peu rien contribu<é>
19 à une chose si merveilleuse et à un langage aussi noble et aussi
20 poly *que* j'ay fait voir dans l'endroit que j'ay cité un peu auparavant.

Mais enfin, après tout, quelq<u>'un pourra dire qu'il a
bien de la paine à <se> persuader ce *que* je viens de dire et que, s'il
m'accorde *que* le langage des Indiens n'est du tout point barbare, il
me contraindra du moins de luy advouer qu'il n'est pas croyable qu'il
n'y <ait> quelque chose de bien rude dans la prononciation de tant
de mots si eslo<i>gnés de la signification des nostres. À cela je diray
fort franchement que ce langage parolt d'abort rude ; inculte et
barbare, mais aussi je le prieray de prendre garde *que* ce même b)
langage qui luy paroistra d'abort extrêmement rude ne l'est
point du tout, quand on a l'oreille acoustumée à ces mots estrangers,
et qu'il y a un singulier plaisir de l'entendre de la bouche d'un
naturel qui le prononce aussi délicatement *que* nos François leur
langue, lorsqu'ils discourent avec agrément, et qu'il semble
même couler aussi délicatement que le plus fin florantin dans la bouche
d'un habitant et d'un natif de cette ville où l'on parle le mieux de toute
l'Italie, selon quelques uns c) ; avec néanmoins cette différence *que*
les Barbares, pour beaux diseurs qu'ils soient d), n'ont pas ny le
talant, ny le génie, ny, si vous aymés mieux, l'adresse
d'enseigner une langue qu'ils savent en perfection et dont ils uzent
très éloquemment et même en orateurs, de manière *que,* dans le pays,
on les appelle les " Beaux Diseurs " **(kanita = iarimitagousitchik),** les
" Orateurs " et "Ceux qui savent parler ". Ce sont eux qui discourent
dans les Conseils, avec tant de force, tant e) de gravité, tant e) d'éloquence
et tant e) d'énergie qu'ils persuadent tout ce qu'ils veulent à leurs audi-
teurs, sans pour tant les obliger à faire ce dont ils les ont
convaicus, car chacun en fait après ce qu'il luy plaît.

Comme aussi vous fairés de cet ouvrage que je vous
propoze, en le lizant ou ne le lizant pas tout, comme il vous plaira ;
car, enfin, en ce tem<ps>f), les volontés sont libres, aussi bien que je
l'estois d'escrire ou de n'escrire pas avecque tant de paine
un travail si fâcheux, qui ne laissera pas d'estre admiré des curieux
et des savans, et d'estre fort utile à ceux qui voudront aller au
commerce ou à la conqueste des âmes. Pour ce sujet, je
leur présente icy une grammaire très ample, un dictionnaire aussi
exact g) qu'on le puisse, ajusté aux façons de parler des Sauvages qui
habitent une coste de plus de 900 lieues de long. Ils trouveront
toutes les racines et tous les desrivés de chaque mot de la langue
dans un autre dictionnaire fort emple ; tout le catéchisme, avec
tous les mystères de nostre religion, plusieurs discours
spirituels dressés selon le génie des Barbares, toutes les prières,
plusieurs hymnes spirituels sur les airs de l'Eglise. Et, en un mot,
ils trouveront tous les termes des ars de ce pays-là et quantité
de belles locutions dans un traité des particules, le tout tourné
mot à mot en nostre langue françoise, pour la satisfaction de
ceux qui voudront savoir le fin de tout ce beau et de tout ce h)
merveilleux langage.

Page 6 (texte avant rature)

47 les diverses pensées {et les idées) de leurs esprits, // de sorte qu'il me semble qu'il
ne
1 faut pas <suivre> l'opi<nion> du vulgaire qui, ne pouvant pas savoir
2 toutes les langues, s'attache seulement à louer celles qu'il n'ignore pas
3 et traite de "barbares" celles qu'il n'entend pas et dont il ne peut
4 pas découvrir la fin
5 Nom, nom seurement ce ne seroit pas trop juste si on ne mettoit
6 quelque différence entre les façons de vivre des Barbares, et entre leur
7 manière de parler ; il faut assurément (discerner) et mettre bien de la
8 différence entre (l'un et l'autre) et il ne faut, à mon avis, pas dire d'abort
9 q<u>'une chose est barbare parce que l'on l'ignore.
10 Je suis seur *que* ceux qui prendront la paine de s'attacher à nostre
11 langue (algonquine) ne la nommeront pas "barbare", mais qu'ils admireront
12 qu'une nation aussi brusque et farouche que le sont les Sauvages
13 uzent d'un langage si recherché, comme ils descouvriront dans
14 tous les secrets de (la} grammaire. Il semble *que* cet ouvrage apartient
15 plustôt à la philosophie qu'à la grammaire ; et l'on peut dire
16 qu'effectivement, c'est le travail de quelque grande intelligence, puis-
17 qu'on ne peut pas aisément comprendre *que* des hommes qui n'ont
18 aucune escriture et nulle éducation ayent peu rien contribu<é>
19 à une chose si merveilleuse et à un langage aussi noble et aussi
20 poly *que* j'ay fait voir dans l'endroit *que* j'ay cité un peu
21 auparavant.

22 Mais enfin, après tout, quelq<u>'un me pourra dire qu'il a
23 bien de la paine à <se> persuader ce *que* je viens de dire et *que,* s'il
24 m'accorde *que* le langage des (Canadiens) n'est du tout point barbare, il
25 me contraindra du moins de luy advouer qu'il n' est pas croyable qu'il
26 n'y <ait> quelque chose de bien rude dans la prononciation de tant
27 de mots si eslo<i>gnés de la signification des nostres. À cela je diray
28 fort franchement que ce langage paroît d'abort rude, inculte et
29 (sauvage), mais aussi je le prieray de prendre garde *que* ce (mesme)
30 langage qui luy paroistra a) d'abort extrêmement rude ne l'est
31 point du tout, quand on a l'oreille acoustumée à ces mots estrangers,
32 et qu'il y a un singulier plaisir de l'entendre de la bouche d'un
33 naturel qui le prononce aussi délicatement *que* nos François leur
34 langue, lorsqu'ils discourent (ou haranguent) avec agrément, et qu'il semble
35 même couler aussi délicatement *que* le plus fin florantin dans la bouche
36 d'un habitant et d'un natif de cette ville où l'on parle le mieux de toute
37 l'Italie, selon quelques uns c) ; avec néanmoins cette différence *que*
38 les Barbares, pour si beaux diseurs qu'ils soient d), n'ont pas ny le
39 talant, ny le génie, ny, si vous aymés mieux, l'adresse (ny le talant}
40 d'enseigner une langue qu'ils savent en perfection et dont ils uzent
41 très éloquemment et même en orateurs, de manière *que,* dans le pays,
42 on les appelle les " Beaux Diseurs " **(kanita = iarimitagousitchik), les**
43 "Orateurs" et " Ceux qui savent parler ". Ce sont eux qui discourent
44 dans les Conseils, avec tant de force, de gravité, d'éloquence
45 et d'énergie qu'ils persuadent tout ce qu'ils veulent à leurs audi-
46 teurs, sans pour tant les obliger à faire ce dont ils les ont
47 convaincus, car chacun fait après ce qu'il luy plaît.

Comme vous aussi fairés (mon cher lecteur) de cet ouvrage *que* je vous propoze, en le lizant ou ne le lizant pas tout, comme il vous plaira ; car, enfin, en ce tem<ps> f), les volontés sont libres, aussi bien que je l'estois d'escrire ou de n'escrire pas avecque tant de paine un travail si fâcheux, qui ne laissera pas d'estre admiré des curieux et des savans, et d'estre fort utile à ceux qui voudront aller au commerce ou à la conqueste des âme (du Canada). Pour ce sujet, je leur présente icy une grammaire très ample, un dictionnaire aussi exact g) qu'on le puisse, ajusté aux façons de parler des Sauvages qui habitent une coste de plus de (600) lieues de long. Ils trouveront toutes les racines et tous les desrivés de chaque mot de la langue dans un autre dictionnaire fort emple ; tout le catéchisme, avec tous les mystères de nostre (*sainte)* religion, plusieurs discours spirituels dressés selon le génie (ou l'idée) des Barbares, toutes les prières, plusieurs hymnes spirituels sur les airs de 1'Eglise. Et, en un mot, ils trouveront tous les termes des ars de ce pays-là et quantité de belles locutions dans un traité des particules, le tout tourné mot à mot en nostre langue françoise, pour la satisfaction de ceux qui voudront savoir le fin de tout ce beau et merveilleux langage.

Voilà le présent sauvage que vous fait Monseigneur

Vostre très *humble* et très *obéissant serviteur Louis Nicolas* de la *compagnie de Jésus né* dans la *ville d'Aubenas* en Vivarès
par Louis Nicolas, *prestre* missionaire.)

Page 7 : texte corrigé par Nicolas

AVIS

Si vous voulés vous rendre habille dans cette langue, je vous conseille de vous attacher à aprandre beaucoup de mots par cœur, de les dire et de les redire sauvant, d'aprandre les exemples que je mets tout au long. Lizés et relizés à la bon'heure toutes les règles, mais ne vous y attachés pas si fortement d'abort ; cela vous pourroit peut-estre rebuter

Cr<o>yésb-moy, faitesc comme ceux qui apprennent le latin ou les autres langues qui nous sont inconnues ; ils suivent la méthode *que* je vous donne icy. Si vous le faisiés autrement, vous tomberiés dans le même incon-vénient où se sont trouvés plusieurs bons esprits, docteurs mesme qui, voulant pénestrer d'abort tous les secrets des langues estrangères avec une je ne say quelle certaine opiniastreté ou peut-estre bonne opin<i>ond d'eux-mesmes, n'ont pas peu réussire aussi bien que ceux qui se sont laissés conduire dans le chemin commun *que* je vous montre, avec encore ce petit avertissement qui vous facilitera beaucoup l'entrée

22 dans la langue que je veux vous aprandre. Je vous mets donc
23 icy, devant toutes choses, les paradigmes *que* vous devés aprandre,
24 qui vous serviront d'autant de modèles que vous voudrés ou décliner
25 des noms ou conjug<u>er des verbes, dont je vous propose icy
26 une liste de toutes les façons afin *que* vous sachiés les diffé-
27 rentes conjugaisons[f] auxquelles chaque verbe se raporte selon
28 son espèce

NOMS DES VERBES QUI SE RAPORTENT À LA PREMIÈRE CONJUGAISON :[1]

Tous : les verbes neutres en général
les verbes neutres actifs et passifs
les verbes ignobles actifs et passifs, pluriers et singuliers
les verbes anomeaux
les verbes effectifs ignobles
les verbes actifs ignobles derrivés les
verbes neutres actif<s> indéfinis
les verbes neutres instrumantels
les verbes ignobles actifs instrumentels
les verbes neutres d'habitude
les verbes neutres terminés en -dis
verbes mutuels
les verbes neutres fréquentatifs
les verbes neutres affirmatifs les
verbes neutres subauditifs les
verbes neutres diminutifs les
verbes neutres possessifs
les verbes neutres actifs défectifs les
verbes neutres passifs défectifs les
verbes médium
les verbes substantifs nobles en voyelles
les verbes substanttifs nobles en consonantes
les verbes réflexifs sur soy-mesme
les verbes substantifs noblesg en voyelleh formés de substantif ignoble
les verbes substantifs nobles finis en consonante, formés du substantif ignoble finy en consonante
les verbes finis en -kas. /

1. Se référer au "Glossaire des termes grammaticaux" pour une traduction de ces noms en termes correspondant à la tradition algonquiniste, et à l'appendice D, pour une analyse et une interprétation de cette classification.

NOMS DES VERBES QUI SE RÉDUIZENT À LA SECONDE CONJUGAISON :

Tous les : nobles actifs<s>, de quelque terminaison qu'ils soient i
nobles actifs effectifs
nobles actifs primitifs
nobles actifs aquisitifs
nobles actifs lieutenans nobles actifs finis en -iman
nobles actifs instrumentels
nobles actifs affirmatifs
nobles actifs diminutifs
nobles actifs subauditifs

et tous *les* autres nobles actifs dont on trouvera les noms dans le traité des verbes, et la règle qui marque la conjugaison J) à laquelle chaque verbe <se> raporte, que j'ay bien voulu nommer icy, *quoyque* ils soient k) tous marqués en leurs places pour faire savoir de combien de façons de verbes nous avons, qui sont 50 en nombre./

NOMS DES VERBES *QUI* SE CONJUG <U> ENT COMME LE VERBE NOBLE PASSIF, QUI FAIT LA TROISIÈME CONJUGAISON :

Tous les : nobles passifs
effectifs
primitifs
aquisitifs
lieutenans
nobles passifs finis en -ric[2]
nobles passifs instrumentels
affirmatifs
diminutifs
subauditifs

Verbes : en tout 70
Les verbes composés : 70 encore

Voyés tous les impersonnels ; ils sont en grand nombre ; tous sont marqués dans la grammaire et dans les règles. Je serois trop long de les marquer icy : il y en a de plus de 20 façons.

1. On ne retrouve qu'une occurrence de cette forme à la page [73] ; il s'agit de la forme TA 1/4, c'est-à-dire avec un sujet à la première personne du singulier et un complément à l'obviatif. Voir page 156 note 1.

2. Voir cette conjugaison à la page [26], où la finale est notée -rik.

Page 7 : texte avant ratures

AVIS AU LECTEUR

1 (Mon cher lecteur,
2 Je vous diray sans façon que) si vous voulés vous rendre habille dans
3 (nostre a)] langue (sauvage), je vous conseille (d'abort) de vous attacher à
4 aprandre beaucoup de mots par cœur, de les dire et redire
5 souvant, d'aprandre {les paradigmes ou) les exemples que je (vous) mets
6 tout au long. (En suite de ces avis,) lizés et relizés à la bon'heure
7 toutes les règles (et les préceptes que je vous ay marqués), mais ne vous
8 y attachés pas si fortement d'abort ; cela vous pourroit peut-estre rebuter (un peu)
9 (et vous donner du desgoût et rabatre l'ardeur que vous auriés de vous rendre maistre dans une langue estrangère).
10 Croyés-moy, (suivés le grand chemin et) faites comme ceux
11 qui apprennent le latin (et le grec, l'hébreu, le caldaïque, l'a-
12 rabe ou le ciriaque et) les autres langues qui nous sont
13 inconnues ; ils suivent la méthode *que* je vous donne icy.
14 Si vous le faisiés autrement, vous tomberiés dans le même incon-
15 vénient où se sont trouvés plusieurs bons esprits, docteurs
16 mesme (en théologie) qui, voulant pénestrer d'abort tous les
17 secrets (de ces) langues étrangères avec une je ne say quelle certaine
18 opiniasreté ou peut-estre bonne opin<i> on d) d'eux-mesmes, n'ont pas
19 peu réussir aussi bien que ceux qui, (avec une obéyssance aveugle) se sont
20 laissés (mener et conduire) dans le chemin *que* je vous montre,
21 avec encore ce petit avertissement qui vous facilitera beaucoup l'entrée
22 dans la langue (des Algonquins). Je vous mets donc
23 icy, devant toutes choses, les paradigmes *que* vous devés aprandre,
24 qui vous serviront d'autant de modèles que vous voudrés ou décliner
25 des noms ou conjug<u>er des verbes, dont je vous propose icy
26 une liste de toutes les façons (avec, pour que) vous sachiés les diffé-
27 rentes (déclinaisons) auxquelles chaque verbe se raporte selon
28 son espèce.

Première partie

PREMIERE PARTIE DE L'OUVRAGE

PREMIERE DECLINAISON des noms nobles terminés en voyelles et des noms nobles terminés en consonantes.

Nom noble veut dire et se raporte aux mots qui signifient les choses vivantes ou de considération parmy les Sauvages.

Nom ignoble : choses qui n'ont point de vie ou de peu de considération.

Les verbes nobles sont comme les noms nobles. Les ignobles, commes les ignobles.

Les exemples suivants serviront de modèle pour tous les autres noms qu'on voudra décliner, et le dictionnaire apra<n>dra tous les mots qui sont d'uzage chez les Indiens a).

NOMS NOBLES TERMINÉS EN VOYELLES[1]

Nominatif S.	**ounkima**	capitaine
V. b)	**ounkim**	ô capitaine
Nominatif P.	**ounkimak**	capitaines
V.	**ounkimâtik**	ô capitaines
N.S.	**napé**	mâle c)
V.	**nap**	ô mâle
N.P.	**napek**	mâles
V.	**napetik**	ô mâles
N.S.	**irini**	homm e
V.	**irin**	ô homme
N.P.	**irinio**u**ek**	hommes
V.	**irinitik**	ô hommes
N.S.	**manitou**	génie[2], esprit
V.	**manit**	ô génie
N.P.	**manitouek**[3]	génies, esprits
V.	**manitoutik**	ô génies

1. Dans cette partie, le ms ne porte aucune indication de coupure morphologique ; je reproduis tel quel.
2. Sous génie à l'interligne : Ouchej (?) de considération.
3. Voir page [39] où cette forme est notée : **manitouk.**

NOMS NOBLES TERMINÉS EN CONSONNANTES

Nominatif S.	**amik**	castor	- n'est pas en uzage[1]
V.	***amiké**	ô castor	
Nominatif P.	**amikouek**	castors	
V.	**amikouitik**	ô castors	
N.S.	**arim**	chien	- n'est pas en uzage
V.	***arime**	ô chien	
N.P.	**arimouek**	chiens	
V.	**arimouitik**	ô chiens	
N.S.	**aouakan**	esclave	
V.	**aouakané**	ô esclave	
N.P.	**aouakanak**	esclaves	
V.	**aouakanitik**	ô esclaves	
N.S.	**amikouns**	petit castor	
V.	**amikounsé**	ô petit castor	
N.P.	**amikounsak**	petits castors	
V.	**amikounsitik**	ô petits castors	

Voyés la seconde déclinaison à d) l'autre page. //

[9]

SECONDE DÉCLINAISON DES NOMS IGNOBLES TERMINES / EN VOYELLES ET DES MÊMES NOMS TERMINÉS EN CONSONANTES

Les exemples suivants serviront de modèle pour tous les autres noms qu'on voudra décliner et le dictionnaire aprandra tous les mots qui sont d'uzage a).

Le vocatif singulier et le vocatif plurier ne sont point en uzage dans cette déclinaison, comme l'on va remarquer.

1. À noter qu'il donne systématiquement comme possible la forme vœative plurielle, pour les noms pour lesquels le vœatif n'est pas en usage au singulier ; on notera aussi qu'il donne, un peu plus loin, les formes vocatives complètes pour la forme dininutive de 'castor' ; je ne suis pas en mesure de déterminer, pour les deux cas, s'il s'agit d'une erreur de rédaction, ou si une telle description était conforme aux données. Pour une discussion détaillée se référer à l'appendice E.

NOMS IGNOBLES TERMINÉS EN VOYELLES

Nominatif S.	**iskouté**	feu	- n'est pas en uzage b)
V.[1]			
N.P.	**iskouter**	feus	- n'est pas en uzage
V.			
N.S.			
V.	**ouakoui**	ciel	- n'est pas en uzage
N.P.			
V.	**ouakouir**	cieux	- n'est pas en uzage /

NOMS IGNOBLES TERMINÉS EN CONSONA<N>TES

Nominatif S.	**mitik**	du bois	- n'est pas en uzage
V.			
N.P.	**mitikour**	des bois	- n'est pas en uzage
V.			
N.S.			
V.	**mokman**	couteau	- n'est pas en uzage
N.P.			
V.	**mokmaner**	couteaux	- n'est pas en uzage
Nominatif S.			
V.			
N.P.	**ouakakouat**	hache	- n'est pas en uzage
V.	**ouakakouatour**	haches	- n'est pas en uzage //

[10]

PREMIÈRE DÉCLINAISON DES PRONOMS
POSSESIFS NOBLES TERMINUS EN VOYELLES[2]

N.S.	**ni=pire=m**	ma	perdrix
N.P.	**ni=pire=mak**	mes	perdrix
S.	**ni=pire=m=inan**	notre	
P.	**ni=pire=m=inanak**	nos	
S.	**ki=pire=m**	ta	perdrix
P.	**ki=pire=mak**	tes	perdrix
S.	**ki=pire=m=**[3] **inan**	vostre et nostre	
P.	**ki=pire=m=inanak**	vos et nos	

1. V. : pour vocatif.
2. Je reproduis le découpage morphologique tel qu'il est donné par le ms : c'est à dire que certains morphèmes sont isolés et d'autres non.
3. = : suscrit.

S.	**ou=pire=mer**	sa propre	perdrix
P.	**ou=pire=ma**	ses propres	la perdrix[1]
S.	**ou=pire=mirir**	d'iceluy et d'iceux,	les perdrix
P.	**ou=pire=miri**	d'iceluy et d'iceux,	
S.	**ki=piré=mioua**	vostre	perdrix
P.	**ki=pire=miouak**	vos	
S.	**ou=pire=miouar**	leur	perdrix
P.	**ou=[2] pire=[3] mioua**	leurs	
S.	**ou=pire=mirir**	d'iceluy et d'iceux,	la perdrix
P.	**ou=pire=miri**	d'iceluy et d'iceux,	les perdrix /

SECONDE DÉCLINAISON DES PRONOMS POSSESIFS NOBLES TERMINÉS EN CONSONANTES[4]

N.S.	**nipakouechiganim**	mon pain
N.P.	**nipakouechiganimak**	mes pains
S.	**nipakouechiganiminan**	nostre pain
P.	**nipakouechiganiminanak**	nos pains
S.	**kipakouechiganim**	ton pain
P.	**kipakouechiganimak**	tes pains
S.	**kipakouechiganiminan**	vostre et nostre pain
P.	**kipakouechiganiminanak**	vos et nos pains
S.	**kipakouechiganimioua**	vostre pain
P.	**kipakouechiganimiouak**	vos pains
S.	**oupakouechiganimiouar**	leur pain
P.	**oupakouechiganimioua**	leurs pains
S.	**oupakouechiganimer**	son pain
P.	**oupakouechiganima**	ses pains
S.	**oupakouechiganimirir**	d'iceluy et d'iceux,
P.	**oupakouechiganimiri**	d'iceluy et d'iceux,
S.	**oupakouechiganimirir**	d'iceluy et d'iceux,
P.	**oupakouechiganimiri**	d'iceluy et d'iceux,

le pain
les pains

le pain
les pains

Quoyque ces 4 cas soient a) semblables, ils ne laissent pas d'avoir diverses significations, comme 1'uzage 1'aprandra.[5] //

1. Cette forme et la suivante illustrent la forme du nom animé possédé par un obviatif.
2. = : suscrit.
3. = : suscrit.
4. Le ms ne fournit aucun découpage morphologique dans cette section, je reproduis tel quel.
5. Cette remarque se réfère de toute évidence aux quatre dernières lignes du texte, mais je ne comprends pas ce qu'il a voulu dire. De toute évidence il ne s'agit pas d'une erreur, voir sa note à la page [47].

[11]

TRO<I>SIÈME DÉCLINAISON DU PRONOM POSSESIF IGNOBLE TERMINÉ EN VOYELLE

Cette déclinaison n'a pas a) de plurier qui à paine si on le veut former, il sera très facile donnant les mesmes finales qu'au pronom ignoble de l'autre colomne[1].

N.S.	**ninipim**	ma boisson, ou mon eau (car il<s> ne boivent que de l'eau. N'a point de plurier. On ne dit pas : ***ninipjmjnan** : nos boissons, car ils n'en ont que d'une sorte.)
S.	**kinipim**	ta boisson (N'a point de plurier)
P.	**kinipiminan**	vostre et nostre boisson (On peut à la rigueur s'en servir)
P.	**kinipimioua**	vostre boisson
S.	**ounipimer**	sa boisson (N'a point de plurier)
P.	**ounipimiouar**	leur boisson
S. et P.	**ounipimirir**	d'iceluy et d'iceux, la boisson
S. et P.	**ounipimirir**	d'iceluy et d'iceux, la boisson[2]

Autres 2 cas semblables à ces 2 derniers en diverses significations.[3] /

Q<U>ATRIÈME DÉCLINAISON DU PRONOM POSSESIF IGNOBLE TERMINÉ EN CONSONANTE

Cette déclinaison a tous les cas, comme vous allés voir dans l'exemple suivant :

N.S.	**nimokman**[4]	mon couteau
P.	**nimokmaner**	mes couteaux
P.	**nimokmaninan**	nostre couteau
P.P.	**nimokmaninaner**	nos couteaux
S.	**kimokman**	ton couteau
P.	**kimokmaner**	tes couteaux
P.	**kimokmaninan**	vostre et nostre couteau
P.P.	**kimokmaninaner**	vos et nos couteaux
P.	**kimokmanioua**	vostre couteau

1. C'est-à-dire les finales de la quatrième déclinaison ci-dessous.

2. Ici la forme £(ingulier) et E(luriel) est la même, puisqu'il n'y a pas de pluriel pour le mot **nipi ;** je ne comprends cependant pas pourquoi il a répété cette ligne.

3. Il se réfère fort probablement ici au même fait qu'à la dernière note de la page [10], et qui demeure un mystère.

4. On note ici l'absence du suffixe possessif -im, alors que les suffixes -iman, -iwa, qui indiquent un possesseur pluriel sont présents. Bloomfield (1957) notait que la plupart des noms se terminant en -n ne prenaient pas le suffixe du possesif **-im,** bien qu'il y ait des exceptions, dont certaines notées par Nicolas ; voir l'appendice E, section 5.2.

P.P.	**kumokmaniouar**[1]	vos couteaux	
S.	**oumokman**	son couteau	
P.	**oumokmaner**	ses couteaux	
P.	**oumokmanioua**	leur couteau	
P.P.	**oumokmaniouar**	leurs couteaux	
S. et P.	**oumokmaniri**[2]	d'iceluy et d'iceux,	le couteau
S. et P.	**oumokmaniriouar**	d'iceluy et d'iceux,	les couteaux
S. et P.	**oumokmaniri**	d'iceluy et d'iceux,	le couteau
S. et P.	**oumokmaniriouar**	d'iceluy et d'iceux,	les couteaux//

[12]

VERBE NEUTRE SIMPLE TERMINÉ EN VOYELLE A LA 3ME PERSONNE DU PRÉSENT DE L'INDICATIF, QUI EST LA FIGURATIVE, OU LA LETTRE QUI COURT PAR TOUTES LES PERSONNES DU VERBE

Première conjugaison

Indicatif[3]

1. Présent

S	**nitiberìndis**[4]	je dispose de moy
	kitiberìndis	tu disposes de toy
	tiberindis=ou	il dispose de soy
P.	**nitiberindis=oúmin**	nous...
	kitiberindis=oúmin	vous et nous...
	kitiberindis=oum	vous...
	tiberindis=ouk[5]	ils...

2. Imparfait b)

S.	**nitiberindis=ounában**	je disposois de moy
	kitiberindis=ounában	tu...
	tiberindis=oûban	il...
P	**nitiberindis=ounanában**	nous...
	kitiberindis=ounanában	vous et nous...
	kitiberindis=ounaouában	vous...
	tiberindis=oubanik	ils...

1. **kimokmaniouar** : **-ar** réécrit sur ?
2. Cette forme et les trois suivantes correspondent à celles d'un nom inanimé possédé par un obviatif ; pour une description détaillée de la morphologie de l'obviatif nominal, voir en appendice E, la section 4.
3. Le découpage morphologique est de Nicolas, je reproduis tel quel.
4. Le radical est : -tiberind-, suivi du suffixe réflexif : -idiso-.
5. **ouk** : réécrit sur ou

3. Aoriste

S	**nitiberindis= oúta** uel **tai**[1]	je disposay de moy
	kitiberindis=oúta uel **tai**	tu...
	outiberindis=oûta[2] uel **tai**	il[3]
P	**nitiberindis=outánan**[4]	nous disposames de nous
	kitiberindis=outánan	vous et nous...
	kitiberindis=outaoúa	vous...
	outiberindis=outaoûa	ils...

4. Prétérit parfait

S.	**nikichtiberindis**	j'ay disposé de moy
	kikichtiberindis	tu...
	kichtiberindis=ou	il...
P.	**nikichtibverindis=oúmin**	nous...
	kikichtiberindis=oúmin	vous et nous...
	kikichtiberindis=oum	vous...
	kichtiberindis=ouk	ils...

1. Étant donné que le Père Nicolas indique, pour les trois premières personnes du singulier, une coupure morphologique entre **pitiberindis,** et **outa,** l'indication de **uel tai** est ambigue à savoir s'il faut remplacer **outa** par **lai,** ou s'il ne faudrait pas plutôt remplacer **Juta** par **outaj,** ce qui est probablement le cas. Il est à remarquer qu'on retrouve la même alternance **-taj /-ta** dans la grammaire du Père Lacombe pour les AI se terminant en voyelle à l'aoriste. Pour de plus amples considérations concernant le problème général des formes introduites par ud ou gf dans la grammaire, se référer à l'annexe F.

2. On remarque ici la présence du préfixe **-ou**. Les verbes intransitifs dans les langues du complexe ojibwe ne prennent normalement pas de préfixe de personne à la troisième personne. C'est bien ce qu'on trouve dans toute la grammaire, conformément au modèle attendu. L'aoriste cependant fait exception de façon systématique en prenant un préfixe **-ou** aux troisièmes personnes. Or, en cri de l'ouest, (d'après la grammaire du Père Laconmbe) les verbes n'ont jamais de préfixe **-ou** à la troisième personne, sauf pour tous les cas d'aoriste (qu'il appelle incidemment "imparfait". Il faut noter que l'aoriste en / **(h)tay** / n'est généralement pas attesté pour les langues du complexe ojibwe. Pour une discussion détaillée voir l'analyse de la morphologie verbale aux annexes D et F.

3. il : suivi, à l'interligne de : Voyés le plurier à la fin de la page, où on lit : J'avois omis le plurier de l'aoriste : il faut le prendre icy. Plurier de l'aoriste : suit le paradigme, que nous replaçons dans le texte.

4. Au niveau des personnes du pluriel, l'ordre relatif du morphème du prétérit [**-ta**] et du morphème d'accord (personne / nombre) est différent de celui qu'on trouve dans le prétérit en **-ban.** Dans le prétérit en **-ban,** le morphème d'accord précède le morphème du prétérit, alors que dans le prétérit en **-tai**, le morphème du prétérit apparaît avant celui de l'accord. On remarque qu'au niveau du prétérit en **-tai**, l'ordre relatif des morphèmes est le même qu'en cri des plaines, cependant que la forme même du morphème semble plus algonquine que crie. Si ces formes sont assez différentes de celles qu'on retrouve pour les AI en odawa, elles s'apparentent de très près à celles qu'on retrouve en algonquin du nord.

5[1] ***Preterit plus-que-parfait***

S.	**nikichtiberindis=oúta uel tai**	j'avois disposé de moy
	kikichtiberindis=oúta uel tai	tu...
	oukichtiberindis=oúta uel tai	il...
P.	**nikichtiberindis=outánan**	nous...
	kikichtiberindis=outánan	vous et nous...
	kikichtiberindis=outaoŭa	vous...
	oukichtiberindis=outaoŭa	ils...

6. Futur 1 *er*

S.	**nigatiberìndis**	je disposeray de moy
	kigatiberìndis	tu...
	katatiberindis=ou	il...
P.	**nigatiberindis=oúmin**	nous...
	kigatiberindis=oúmin	vous et nous...
	kigatiberindĭs=oum	vous...
	katatiberindĭs=ouk	ils.../

7. Futur seconde[2]

S.	**nigatiberindis=oúta vel tai**	je disposeray bientôt de moy
	kigatiberindis=oúta vel tai	tu...
	ougatiberindis=oúta vel tai	il...
P.	**nigatiberindis=outánan**	nous...
	kigatiberindis=outánan	vous et nous...
	kigatiberindis=outaoŭa	vous...
	ougatiberindis=outaoŭa	ils...

8. Paulo[3] **post futur 1** er4

S.	**nigatiberindis=ounában**	je disposerois de moy
	kigatiberindis=ounában	tu...
	katatiberindis=oúban	il...
		nous...
P.	**nigatiberindis=ounanában**	vous et nous...
	kigatiberindis=ounanában	vous...
	kigatiberindis=ounaouában	ils...
	katatiberindis=oubanik	

9. Paulo[5] ***post futur second***

S.	**nigakichtiberindis=ounában**	j'eusse
	kigakichtiberindis=ounában	ou j'aurois disposé de moy
	katakichtiberindis=oûban	tu...
		il...

1. 5 : réécrit sur 1er
2. Futur second : suivi de paulo post futur 1er, raturé.
3. Paulo : précédé de futur troizième ou, raturé.
4. 1er : précédé de second raturé.
5. Paulo : précédé de second prétérit plus que parfait, raturé.

P.	**nigakichtiberindis=ounanában**	nous...
	kigakichtiberindis= ounanában	vous et nous...
	kigakichtiberindis[1]	vous...
	=ounaouában[2]	ils...

Impératif

1. Présent

S.	**tiberindĭs=oun vel me**[3]	dispose de toy
	tiberindis=oúkitch	qu'il dispose de soy
P.	**tiberindis=oúta**	disposons de nous
	tiberindĭs=ouk	disposés de vous
	tiberindis=oukìoŭatch	qu'ils disposent d'eus

2. Paulo post futur

S.	**tiberindis=oúkan**	dispose de toy bientôt
	tiberindis=oúkitch	qu'il...
P	**tiberindis=oúkang** vel **or**[4]	disposons de nous bientôt
	tiberindis=oúkĕg vel or	disposés...
	tiberindis=oukioŭatch	qu'ils...

[13]

Subjunctif

1[5] *Premier présent*

S.	**tiberindisoú=an** vel **ian**[6]	si je dispose de moy
	tiberindĭsou=n vel **en** vel **ien**[7]	si tu disposes de toy
	tiberindĭsou=tch vel **ir**[8]	s'il dispose de soy

1. **-kich- :** suscrit.

2. **ounaou- :** accent raturé.

3. me : cette forme alternative n'est pas mentionnée pour les AI se terminant en **-chin,** voir page [11] ; l'interprétation morphologique de cette alternative rencontre le problème général des formes introduites par uel (voir l'appendice F pour discussion). D'autre part, ce suffixe **[me]** caractérise actuellement l'impératif "poli" dans certains dialectes montagnais (voir MecKenzie et Clarke 1981 ; c'est cependant la première fois, à ma connaissance du moins, que cette forme est attestée pour un dialecte ojibwe.

4. **or** : bien qu'il soit difficile d'interpréter cette forme alternative avec certitude, il semble qu'on puisse émettre de façon plausible l'hypothèse qu'il s'agisse du suffixe de l'itératif.

5. En marge : **kichtiberindis=ouian :** comme ainsi soit que je dispose de moy ou quand j'auray disposé de moy.

6. **ian** : suscrit à rature illisible.

7. Pour les deux premières formes du singulier, il semble évident que le uel doive être interprété comme : "suffixer après la première coupure morpholgique, soit le premier suffixe, soit le deuxième, soit le troisième", les suffixes commençant en -i apparaissant généralement après un radical se terminant en voyelle.

8. Il semble qu'on doive, ici, donner à uel l'interprétation de "suivi de", contrairement à ce qui était le cas pour les deux premières personnes ; en effet, si on

P.	**tiberindisoú=ang vel iag[1] vel hir[2]**	si nous...
	tiberindĭsou=ng vel our	si vous et nous...
	tiberindisoú=eg vel ieg vel our	si vous...
	tiberindisou=atch vel ik[3]	s'ils...

interprète le uel comme "ou bien", on obtient **tiberindisoutck** à la troisième personne, et **tiberindisouir,** comme forme alternative, qui ne correspond pas à une forme possible. D'autre part, si on interprète plutôt le uel comme signifiant "suivi de", la forme alternative serait : **tiberindisoutchir,** correspondant à la forme de 1'obviatif en algonquin du nord : [-djin].

1. Pour la première personne exclusive (si nous...) et la deuxième personne du pluriel, il ne fait pas beaucoup de doute que le premier uel doive être interprété comme "ou bien". Le suffixe alternatif dans ces cas est de façon attendue le même, précédé d'un i, se suffixant sans doute à un radical qui se termine en voyelle.

2. La forme introduite par le deuxième uel ici correspond fort probablement à celle introduite par le deuxième uel à la deuxième personne du pluriel, et à la seule forme alternative à la première personne inclusive (si vous et nous...). Elles formeraient en quelque sorte un paradigme. Encore une fois, l'interprétation correcte du sens de uel. est cruciale pour l'interprétation des formes qu'il introduit. Il m'a été suggéré (par D. Pentland, communcation personnelle) que les suffixes -j , -our, -our pourraient correspondre à ceux de l'itératif. Cette hypothèse est fort plausible, dans la mesure où le deuxième aurait l'interprétation de "suivi de". On aurait alors les terminaisons suivantes :

(1 exc)	**-ang-hir**
ou	**-iag-hir**
(1 inc)	**-ng-our**
(2)	**-(i)eg-onr**

qui sont des terminaisons plausibles de l'itératif ; pour une discussion plus détaillée, se référer à l'appendice F, section 1. Cependant, si le deuxième uel est lu aussi avec le sens de "ou bien", il faudrait lire les formes alternatives du pluriel comme étant : **tjberindisou-hir** et **tjherindisou-our**,. qui ne constituent pas des formes possibles dans ces dialectes.

3. **tjberindisou-atck :** correspond exactement à celle qu'on trouve aujourd'hui en algonquin du nord ; ici la flexion alternative doit se lire comme étant **-atchik ;** cette flexion ne correspond pas à une forme possible dans les dialectes apparentés contemporains ; cependant, sa consignation est systématique dans les données de Nicolas ; le suffixe **-ik** est le marqueur de la pluralité dans les troisièmes personnes du conjonctif, dans les AI. Ce marqueur est celui actuellement utilisé en attikamek ; Nicolas mentionne ici les formes de la troisième personne du pluriel comme si celle-ci pouvait comporter à la fois le marqueur de pluralité commun à 1'ojibwe -wa-, et le suffixe -ik.

2. Second présent, quand la chose est en doute, eslognéee, ou absante

S.	**tiberindisou=ánin**[1]	si je dispose de moy
	tiberindisou=ănin	si tu...
	tiberindisou=goŭin	s'il...
P.	**tiberindisou=ànghin**	si nous...
	tiberindisou=angoŭin	si vous et nous...
	tiberindisou=égoŭin	si vous...
	tiberindisou=gouénik vel **agouénik**[2]	s'ils...

3. Prétérit imparfait

S.	**tiberindisou=ánban** vel **iánban**[3]	si je disposois de moy
	tiberindisou=énban vel **iénban**	si tu ...
	tiberindisoú=ban[4]	s'il...

1. Comparer ce paradigme avec celui du mode correspondant pour le "verbe neutrte terminé en -am", page [15], et pour le "verbe neutre terminé en -chin", à la page [16]. Les trois ensembles de flexions sont les mêmes, si l'on assume que le missionnaire a éprouvé quelques problèmes avec le découpage morphologique. Les flexions pour le verbe en **-chin** sont identiques à celles qu'on trouve encore de nos jours en algonquin et en odawa. On sait que dans le cas des verbes en **-am,** le Père Nicolas a systématiquement considéré le **-am** comme faisant partie de la terminaison, alors qu'il est considéré comme faisant partie du radical dans une analyse bloomfieldienne. Selon cette dernière analyse, les terminaisons dubitatives des verbes en -ma **seraient les mêmes que** celles du verbe en **-dan.** Dans le paradigme ci-dessus, il note les flexions comme étant amputées de leur segment **[ou]** initial. Ici, le problème est lié au fait que le radical se termine en Qy, (de la forme réfléchie en /-iso/). Le Père Nicolas n'a qu'une graphie "**ou**" pour transcrire la voyelle /o/ et sa correspondante consonnantique /w/, en fait il ne distingue pas les deux. Dans le cas présent, où le radical se termine par un segment /o/ vocalique et où la flexion commence par un [w], le découpage morphologique devait effectivement poser un problème épineux. Il est intéressant de noter qu'il y a d'autres cas où Nicolas a noté deux "**ou**" de suite. (voir le dernier paradigme de la page [13], dubitatif prétérit). On peut donc présumer qu'il y a ici un problème de notation et que les trois sous-ensembles de "verbes neutres" ont la même terminaison au dubitatif conjonctif.

2. Il faut noter une certaine incohérence dans les données si l'on compare ces formes avec celles du mode correspondant pour le "verbe neutrte terminé en **-am**", page [15], et pour le "verbe neutre terminé en **-chia**", à la page [16]. Même en présumant un redécoupage morphologique selon les critères proposés à la note 1, ces formes affichent les différences suivantes :

verbe en V# : **-ougouenik**	uel	**-ouagouenik**
verbe en **-am : -ougouenik**	uel	**-ouagouin**
verbe en **-chin : -guenik**	uel	**-ouagouin**

3. Ici le uel signifie clairement "ou bien" et l'on doit suffixer l'une ou l'autre des flexions proposées après le radical.

4. **-ban :** On se serait attendu à ce que le Père Nicolas utilise un "**p**" pour transcrire cette flexion. En algonquin, les morphèmes du prétérit sont réalisés phonétique-

P.	**tiberindisou=anghĭban vel iangĭban**	si nous...
	tiberindisou=angoŭban vel iangoŭban	si vous et nous...
	tiberindisou=egoŭban vel iegoŭban	si vous...
	tiberindisou=bănik	s'ils...

4. Premier plus-que-parfait

S.	**tiberindisou=ázen vel iánzen** [1, 2]	si j'eusse ou si j'avois disposé de moy[3]
	tiberindisou=énzen vel iénzen	si tu...
	tiberindisoú=zen[4]	s'il...
P.	**tiberindisou=anghizen**[5] vel **ianghĭzen**	si nous...
	tiberindisou=angoŭzen vel **iangoŭzin**[6]	si vous et nous...
	tiberindisou=egoŭzen vel **iegoŭzen**	si vous...
	tiberindisou=ouázen vel **ouazénik**	s'ils...

S. Second plus-que-parfait, quand la chose est en doute,

S.	**tiberindisou=ouanbanin**[7] vel **ianbanin**	si j'eusse ou si j'avois disposé de moy
	tiberindisou=ouanbănin	si tu...
	tiberindisou=bănin[8]	
P.	**tiberindisou=ouanghibănin**	s'il...
	tiberindisou=ouangoubănin	si nous...
	tiberindisou=ouagoubănin vel ik[9]	si vous et nous..
		s'ils...//

ment en [b] à toutes les personnes, sauf à la troisième personne du singulier du conjonctif, où il se prononce [p], et il constitue alors une paire minimale avec la troisième personne du singulier de l'indépendant, où la flexion du prétérit est prononcée en [b]. Dans les données du Père Nicolas, il n'y a pas de différence entre la troisième personne du singulier à l'indépendant et la troisième personne du singulier au conjonctif. Je fais remarquer (dans l'analyse de la transcription en appendice C) que la transcription du missionnaire est tout ce qu'il y a d'aléatoire au niveau de l'alternance sourde/sonore. On ne peut donc ici tirer de conclusion morphologique de ce manque d'alternance. On notera le même manque d'alternance pour la troisième personne du pluriel ; voir aussi page 87 note 1.

1. Pour une discussion sur ce mode de conjugaison se reporter à l'appendice D.
2. Il semble clair que le uel doive recevoir son sens classique de "ou bien".
3. En marge : **kich=tiberindis=ouianzen :** quand j'aurois disposé de moy.
4. **tiberindisou=zen :** La troisième personne du singulier du conjonctif est identique à la troisième personne du singulier de l'affirmatif, à l'indépendant.
5. **anghizen :** h réécrit sur ?
6. **iangouzin :** le manuscrit a bien
7. **=ouanbanin : ou** suscrit.
8. suscrit ; **-banin : :** les différents dialectes algonquins ont **-gobanen** à la troisième personne du singulier au lieu de **-banin :** ce suffixe devrait peut-être être réanalysé comme **-oubanin.**
9. vel **ik** : ici, la forme alternative est sans doute : **-ouagoubanik ;** cependant voir à la page [15] (dernier paradigme) où des formes alternatives qui sont fort pro-

[14]

VERBE NEUTRE TERMINÉ EN AM OU AN[1]

Indicatif

1. Présent		
1. **ni=**		je ...
2. **ki=**	**tiberind**[2]	tu dispose
3.	**tiberindam**[3]	il ..
1. **ni=**	**tiberindam=in**	nous...
D. **ki=**		vous et nous...
2. **ki=**	**tiberindam**	vous...
3.	**tiberindam=ouk**	ils...
2. Imparfait		
1. **ni=**	**tiberindanaban**	j<e> di<s>posois
2. **ki=**		tu...
3.	**tiberindam=ouban**	il...
1. **ni=**	**tiberindanandban**	nous...
D. **ki=**		vous et nous...
2. **ki=**	**tiberindanaouaban**	vous...
3.	**tiberindam=oubanik**	ils...
3. Aoriste		
1. **ni=**	**tiberind=aita**[4]	je disposay
2. **ki=**		ta...
3.	**outiberind=aita**	il...
1. **ni=**	**tiberind=aitanan**	nous...
D. **ki=**		vous et nous...
2. **ki=**	**tiberind=aitaoua**	vous...
3.	**outiberind=aitaoua**	ils...

bablement les mêmes qu'ici sont notées : **-am(ou)ouagoubanik** uel **banik.** Voir note 2 à la page 49.

1. Voir au paragraphe 2 du point 1.1.1 de l'appendice D pour une discussion de la classification.
2. **ni=tiberind :** on note la différence avec l'odawa qui affiche aux deux premieres personnes du singulier, une terminaison en **-am**, et avec **l'algonquin** (du nord) qui a neutralisé ces deux formes avec celles du TI, comme dans **ni-minendân,** 'je suis content'.
3. **tiberindam :** Pour une forme à l'obviatif, voir à la page [97].
4. **ni=tiberind=aita :** on remarque tout d'abord l'absence d'une alternance possible en **-tai,** contrairement aux formes qu'il donne pour le AI se terminant en voyelle (voir page [12]). La présence du segment **ai** devant le **ta** pose un problème d'interprétation ; pour discussion se reporter à l'appendice F, section 1.

J'ay dit ailleurs[1] que l'indicatif des verbes n'a que 3 temps distigués l'un de l'autre et que tous les autres sont semblables pour les finales et qu'on n'adjoute que quelques particules à certains temps, comme l'on peut voir à l'exemple précédent *que j'ay* voulu donner tout au long pour n'estre pas obligé de tant escrire. Cela estant suffisant pour faire comprendre ce *que* j'explique icy, formés donc tous les temps des indicatif<s> des 3 qui sont différens, que je marqueray tout au long dans chaque différence de verbe.

La particule **kich** vous servira pour les temps semblables à ceux à qui je l'ay mise dans l'autre verbe.

La particule **ga** vous distinguera les temps où elle doit estre appliquée.

Le **kata** ou bien le **ouga** vous donneront aussi les mesme<s> connoissances./

Vous distinguerés, à mon avis, assés par les séparations que j'ay mis par exemple **entre IIj=tiberind** et **ki=tiherind.** Je l'ay fait pour deux raisons. La première, pour vous faire distinguer la différence des personnes *que* je marque aussi avec des chiffres ; le "D" voudra dire la personne du duel "vous et nous" ; le "un" de chiffre signifiera la première personne ; le "2", la seconde ; le "3", la troisième. La signification françoise vous marquera assés le temps et le mœuf du verbe qui sera proposé pour exemple. "Je", "tu", "il", "nous", "vous et nous", "vous", "ils" vous fairont bien discerner l'application du mot sauvage qui respont à toutes ces personnes. J'ay bien voulu vous donner icy cet avis général pour vous faciliter ce qui vous auroit peu-estre donné bien de la paine aussi bien qû à moy qui, avec ce petit avis facile qui vous sert comme d'une clef (et qui m'espargne bien aussi beaucoup de paine et diminue mesme beaucoup le volume de ma grammaire) et ne laissera pas de vous plaire dès *que* vous aurés un peu ruminé cet avis, aussi bien que l'autre *que* je prétens de vous donner dans le subjunctif. Voicy cependant tout au long l'impératif :

1. Voir les pages [55], paragraphe : LE TEMPS et [56], paragraphe : l'indicatif.

Impératif

1. Présent

2.	**tiberind=air**[1, 2]	dispose
3.	**tiberind=amoúkìtch**[3]	qu'il dispose
1.	**tiberindăm=ta**	disposons
2.	**tiberindăm=ouk**	disposés
3.	**tiberindam=oukìouatch**	qu'ils disposent

2. Paulo post futur

<2.>	**tiberindam=oŭkan**	dispose bientôt
<3.>	**tiberindám=oŭkitch**	qu'il...
1.	**tiberindam=oŭkang** vel **or**[4]	disposons
2.	**tiberindam** = **oŭkeg** vel **or**	disposés
3.	**tiberindamoukiouatch**	qu'ils.. //

[15]

Subjunctif

Avertisement pour le subjunctif du verbe neutre en **am** ou **an** et tous autres subjunctif<s>. Remarqués *que* doresenavant, pour abbréger et couper court, je ne vous metraya) q<u>'un mot après lequel vous mettrés les finales que je vous marqueraya), et que, de cette manière, vous aurés toutes les différences des personn<e>s, *que* vous distinguerés facillement par la signification françoise, avec laquelle vous distinguerés aussi ansés les temps et les noms *que* je leur ay donné. Ainsi, il ne sera pas nécessaire de les mettre, ny de les marquer davantage dans aucun verbe. Si la mémoire vous manquoit, vous aurés recours au premier verbe que

1. **tiberind=air** : il ne propose pas ici de forme alternative en **-me,** comme pour le AI se terminant en voyelle, voir page [12], ici le verbe se comporte comme le TI décrit dans la grammaire à la page [20].

2. =air : pour être conforme au reste de son système, la flexion aurait due être notée en **-an**. Quelle est la prononciation que le Père Nicolas a voulu noter ? Dans son système, une notation en **ai**. peut soit refléter le son [e], ou la diphtongue [ai]. Il ne s'agit probablement pas d'une erreur de transcription ici, dans la mesure où la flexion correspondante de l'ignoble actif [20] est notée de la même façon ; notons que cette flexion de l'impératif est notée avec un **r** final, alors qu'on retrouve un **n** dans cette position pour le AI se terminant en voyelle. Il y a dans la grammaire plusieurs autres indices qui incitent à penser que le changement de **r** en **n** était en cours au moment où le missionnaire rédigeait son travail.

3. **=amoúkitch** : l'accent aigu a été réécrit sur brévis ; à noter qu'ici la coupure morphologique est notée avant le am- alors qu'elle est notée après celui-ci dans le reste des formes impératives.

4. **-or** : voir note 4 de la page 41.

j'ay couché tout au long. Prenés donc l'exemple suivant dans lequel vous allés concevoir parfaitement tout ce *que* je vous propose ; adjoutés après ce mot **tiberind** toutes les finales que je <vay> marquer, et vous aurés tout le subjunctif du verbe proposé. Et ainsi, gardant la mesme méthode dans tous les autres exemples, vous n'aurés pas moins au long tous les mots en l'escrivant une seule fois que si je l'escrivois cent fois tout au long, si vous voulés.

1. Présent 1er

		ăman[1]	si je dispose
		ămen	si tu...
		ang[2]	s'il...
tiberind	=	**ămang**	si nous...
		ămeng	si vous et nous...
		ămeg	si vous...
		amouatch vel **ik**	s'ils...

2. Présent 2d, quand la chose est en doute, élo<i>gnée ou absante

		ămouánin[3]	si je dispos<e>
		amouanin	si tu...
		amoúgouin	s'il...
tiberind	=	**amouánghin**	si nous...
		amouángouin	si vous et nous...
		amouégouin	si vous...
		amougouénik vel **ouágouin**[4]	s'ils...

3. Présent imparfait, 3 me temps

		amánban	si je disposois
		aménban	si tu...
		amoúban vel **anghĭban**[5]	s'il...
tiberind	=	**amanghiban**	si nous...
		amangouban	si vous et nous...
		amegouban	si vous...
		amoubănik vel **anghibănik**	s'ils...

1. Dans le cas des verbes neutres terminés en **-am** (PI), Nicolas a systématiquement considéré le **-am** comme faisant partie de la flexion, alors qu'il est considéré comme faisant partie du radical dans la tradition bloomfieldienne.

2. =**ang :** cette terminaison diffère de celle qu'il donne pour le AI se terminant en voyelle ; elle est par ailleurs identique à celle qu'il donne pour le TI [ignoble actif], voir à la page [21], sauf qu'ici il ne mentionne pas de forme alternative, qui correspondrait à l'obviatif.

3. voir page 43, note 1.

4. voir page 43, note 2.

5. **-anghiban :** le **an** doit être analysé comme le "theme sign" **am** qui devient **an** devant la terminaison **ghiban ;** voir la note 1 ci-haut au sujet du découpage morphologique des verbes neutres terminés en **-am ;** remarquons d'autre part que Nicolas donne comme finales pour les TI au prétérit conjonctif : **-ghiban** pour la troisième personne du singulier, et **-ouaban** pour la troisième du pluriel.

4. Plus-que-parfait c) 1er

		amánzen	si j'eusse ou si j'avois disposé
		aménzen	si tu...
		amouzen	s'il...
tiberind	=	**amanghĭzen**	si nous...
		amangouzen	si vous et nous...
		amegouzen	si vous...
		amouázen	s'ils...

5. Plus-que-parfait 2d, quand la chose est en doute, eslo<i>gnée d) ou absante

		amouanbánin	si j'eusse ou si j'avois disposé
		amouanbănin	si tu...
		amougoubănin[1]	s'il...
tiberind	=	**amounghibănin**	si nous...
		amouangoubănin	si vous et nous...
		amouegoubănin	si vous...
		amououagoubănin[2] vel **bănik**[3]	s'ils...

Remarqués q*ue* la syllabe qui est marquée d'une petite barre de droite à gauche (comme celle-cy : " ´ ") marque q*ue* cette syllabe doit estre prononcée longue, v.g.: **nitiberindisoùmin**; le petit " ˘", ou cette petite marque dénote qu'il faut pron<o>ncer brièvement la syllabe qui en sera marquée, v.g.: **tiberindàmăn**. //

[16]

VERBE NEUTRE TERMINÉ EN CHIN OU IN IMPUR c'est à dire qu'une consonnante précède chin ou in.

Indicatif

1. Présent

ni=	**tagŏchin**		j'arrive
ki=			tu...
	tagŏchin[4]		il...
ni=	**tagŏchin=**	**ĭmin**	nous...
ki=			vous et nous...
ki=	**tagŏchĭn=**	**im**	vous...
	tagŏchĭn=	**ouk**	ils...

1. =**amougoubanin** : au lieu de **-banin** dans ses autres données pour les verbes neutres (AI), mais identique à la flexion correspondante qu'il donne pour le verbe ignoble actif (TI), en assumant que la flexion ici est : **-ougoubanin.**

2. =**amououagoubanin** : la flexion correspondante des autres verbes neutres (AI) ainsi que de l'ignoble actif (TI) est : **ouagouanin.** Le Père Nicolas (ou un copiste) a probablement fait une erreur en ajoutant un **ou** de trop.

3. vel **banik** : voir la note 9 de la page 44.

4. Pour une forme à l'obviatif, voir à la page [97].

2. Imparfait

ni=	**tagŏchin=**	**inában**[1]	j'arrivois
ki=			tu...
	tagŏchin=	**oúban**	il...
ni=	**tagŏchin=**	**inanában**	nous...
ki=			vous et nous...
ki=	**tagŏchin=**	**inaouában**	vous...
	tagŏchin=	**oubănik**	ils...

3. Aoristus

ni=	**tagŏchin=**	**ĭta** vel **tai**	j'arrivay
ki=			tu...
	outagŏchin=	**oúta** vel **outai**	il...
ni=	**tagŏchin=**	**itánan**	nous...
ki=			vous et nous...
ki=	**tagŏchin=**	**itáoua**	vous...
	outagŏchin=	**outáoŭa**	ils...

Impératif

1. Présent

		ir[2]	arrive
		oúkitch	qu'il...
tagŏchin	=	**ĭta**	arrivons
		ik	arrivez
		oukioŭatch	qu'ils...

2. Paulo post futur

		ĭkan	arrive bientôt
		oúkitch	qu'il
<tagŏchin>	=	**ĭkang** et **or**[3]	arrivons...
		ĭkeg et **or**	arrivez...
		oukioŭatch	qu'ils.../

1. **ni=tagochin-inaban** : en algonquin du nord d'aujourd'hui on a : **nitagochinanaban.**
2. **: ir** il ne propose pas ici de forme alternative en **[me]** comme c'était le caspour le verbe neutre terminé en voyelle (AI) ; on remarque que cette flexion estnotée en **r** alors qu'elle est notée en **n** pour le verbe neutre terminé en voyelle.
3. **= or :** voir page 41 note 4.

Subjunctif

1. 1er présent

		an[1]	si j'arrive
		en	si tu...
		g et **hir**[2]	s'il...
<tagochin>	=	**ang**	si nous...
		eng	si vous et nous...
		eg	si vous...
		oŭatch et **ik**[3]	s'ils...

2. 2nd présent, quand la chose est en doute, élo<i>gnée ou absante

		ouánin[4]	si j'arrive
		oŭănin	si tu...
		ougoŭin	s'il...
<tagochin>	=	**ouánghin**	si nous...
		ouangoŭin	si vous et nous...
		ouegoŭin	si vous...
		ouagoŭin et **guénik**[5]	s'ils...

3. Présent imparfait

		ánban	si j'arrivois
		énban	si tu...
		oúban et **ghĭban**[6]	s'il...
<tagochin>	=	**anghĭban**	si nous...
		angoŭban	si vous et nous...
		egoŭban	si vous...
		ouban[7] et **ghibanik**	s'ils...

1. **tagochin=an :** en algonquin du nord, on ne peut avoir que : **tagochinjan** pour cette forme. Cependant, Nicolas est systématique dans sa notation de cette forme, voir à la page [131] pour la même forme avec forme changée.

2. **et hir** : les formes alternatives sont notées au moyen de et, lequel devrait se lire comme "suivi de" ; dans ce cas, la forme alternative sera : **tagochinghir,** correspondant à la forme obviative de l'algonquin du nord : **dagochigin.** (On sait que l'algonquin du nord se caractérise par la perte ne **n.** préconsonnantique). D'autre part, le **h** de **-hir** est ici purement décoratif, puisque on a vel ir ailleurs (voir page [13]) pour cette flexion.

3. **et ik** : Voir page 43 note 2.

4. **=ouania.** : voir page 43, note 1.

5. et **guénik :** voir page 43, note 2, notons de plus l'usage en "variante libre" de uel et de et ; **guénik** : noté tel quel dans le manuscrit.

6. et **ghihan :** ici la forme alternative est introduite par a, alors qu'il utilise uel pour cet usage dans les verbes neutres (AI) terminés en voyelle.

7. **=ouban :** on devrait sans doute trouver ici **=oubanik** plutôt que **=ouban.**

4. ***1er plus-que-parfait***

		ánzen	si je fusse
		énzen	ou si j'estois arrivé
		oúzen et ghĭzen[1]	si tu...
<tagochin>	=	**anghĭzen**	s'il...
		angoúzen	si nous...
		egoúzen	si vous et nous...
		ouázen[2]	si vous...
			s'ils...

5. 2d plus-que-parfait, quand la chose est en doute, él<i>gnée ou absante

		ouanbánin	si je fusse
		ouanbănin	ou si j'estois arrivé
		ougoubănin	si tu...
<tagochin>	=	**ouanghibănin**	s'il...
		ouangoubănin	si nous...
		ouegoŭbănin	si vous et nous...
		ouagoubănin	si vous...
			s'ils...//

[17]

VERBE MÉDIUM

Ce verbe, quoyqu'il soit de la première conjugaison a), a quelque chose de particulier que vous remarquerés dans l'exemple suivant, *que* je vous donne tout au long *pour* vous faire savoir qu'il faudra conjug<u>er tous les verbes médium comme le suivant et nommer les temps comme vous les trouverés marqués. Entendés cette règle des verbes médium qui sont formés de nobles actif<s> finis en **-a** si noble, ou **-ra**.

1. Cette alternance rappelle celle du prétérit conjonctif.

2. **=ouazen :** on remarque l'absence d'une forme alternative, ce qui est peut-être le résultat d'un oubli.

Indicatif

1. Présent

nitiberimĭgou	on me gouverne
kitiberimigou	on te gouverne
tiberĭma[1]	on le...
nitiberimigoúmin	on nous...
kitiberimigoúmin	on nous gouverne, vous et nous
kitiberimĭgoum[2]	on vous...
tiberĭmak vel aoŭek[3]	on les...

2. Imparfait

nitiberimigounában	on me gouvernoit
kitiberimigounában	on te...
tiberimában	on le...
nitiberimigounanában[4]	on nous...
kitiberimigounanában	on, vous et nous...
kitiberimigounaouában	on vous...
tiberimabánik	on les...

3. Aoriste

nitiberimigoútai	on me gouverna b)
kitiberimigoútai	on te c)...
tiberimátai[5]	on le d)...
nitiberimigoutánan	on nous...
kitiberimigoutánan	on vous et nous...
kitiberimigoutaoŭa	on vous e)...
tiberimataoŭa	on les...

1. **tiberima** : n'affiche pas de préfixe de troisième personne, conformément à la description de Bloomfield (1957).

2. **kitiberimigoum :** tel que déjà mentionné pour les verbes neutres en **-chin,** cette flexion est plus caractéristique aujourd'hui des dialectes de l'odawa et de l'algonquin du sud que de l'algonquin du nord, qui a une flexion en **-nawa** pour cette personne.

3. vel **aouek :** le **g** de **-aouek** correspond à un **a** bref en odawa.

4. Les formes du pluriel de l'imparfait ne sont pas formées, comme celles du singulier, par la suffixation de **-àban** aux flexions du présent ; elles ont plutôt les mêmes formes qu'on retrouve à l'imparfait pour les verbes neutres (AI), et qui sont caractéristiques de l'algonquin (tant l'algonquin du nord, celui du sud et le dialecte de Golden Lake) par opposition à l'odawa.

5. **tiberimataj :** On a vu qu'une des principales caractéristiques de l'aoriste est de prendre toujours un préfixe **-o** à la troisième personne, même pour les AI (voir les verbes neutres) ; ici le verbe ne prend pas de préfixe (**-o**), c'est la caractéristique des formes avec sujet indéfini (voir note 1) qui prime sur la caractéristique de l'aoriste. Il est intéressant de noter qu'on retrouve la même caractéristique dans la grammaire du Père Lacombe : **miweyimâttàay** on l'estimait' (p. 123).

4. Prétérit parfaict

nikichtiberimĭgou on m'a gouverné

et le reste com*m*e le présent, adjoutant -**kich**-.

5. Prétérit plus-que-parfait

nikichtiberimigoutai on m'avoit gouverné

et le reste com*m*e l'aoriste.

6. Futur

nigatiberimigou on me gouvernera

et le reste comme le présent. Aux 3mes personnes, <il> faut préposer **kata**-[1], v.g.: **katatiberima**.

7. Paulo post futur

nigatiberimigoutai on me gouvernera bientôt

et le reste comme l'<a>oriste; **kata**- aux 3mes personnes.

8. Futur imparfait

nigatiberimigounában on me gouverneroit

et le reste comme l'imparfait; **kata**- aux 3mes personnes.

9. Futur plus-que-parfait

nigakichtiberimigounában on m'eût
ou
on m'auroit gouverné

et le reste comme à l'imparfait; les 3mes personnes ne prennent point **kata**, v.g.: **kichtiberimaban** et nom pas ***katakichtiberimaban**, comme il devroit faire selon la règle générale. /

1. **kata-** : les verbes TA prennent généralement **-ga-** à toutes les personnes comme marqueur de futur ; ici le verbe prend **kata-** à la troisième personne, comme dans les AI, ce qui va de pair avec le fait qu'il ne prend pas de préfixe de personne à la troisième personne.

Impera<t>if

1. Présents	
tiberimĭgour[2]	qu'on te gouverne
tiberimăkitch[3]	qu'on le gouverne
tiberimigoúta	qu'on nous gouverne
tiberimigouk	qu'on vous gouverne
tiberimakioŭatch	qu'on les gouverne
2. Paulo post futur[4]	
tiberimigoŭkan	qu'on te gouverne bientôt
tiberimakitch[5]	(ut supra)
tiberimigoŭkang	qu'on nous gouverne bientôt
tiberimigoŭkeg	qu'on vous gouverne bientôt
tiberimoukioŭatch	qu'on les gouverne bientôt /

1. Les formes qui suivent ne sont pas à proprement parler des formes impératives ; il y a d'ailleurs, peut-être une impossibilité sémantique de parler de formes impératives ayant un sujet (acteur) indéfini ; voir l'appendice F, paragraphe 1.3.3 pour discussion.

2. **tiberimigour :** cette forme est la même que celle du 1er présent du subjunctif ('si on te ...'), sauf que dans ce dernier paradigme la finale de la forme est notée en -n, alors que pour l'impératif, elle est notée en ;Y

3. **tiberimakitch :** cette flexion est la même que celle qu'il donne pour les personnes et modes correspondants de ses trois types de verbes neutres (AI), voir pages [12], [14], [16].

4. Étant donné "l'impossibilité" de ces formes impératives, on peut se demander dans quelle mesure le Père Nicolas n'a pas forgé de toutes pièces les formes qui suivent. (Et si c'est possible dans ce cas-ci, cela aurait peut-être pu l'être pour d'autres, d'où, peut-être, en partie du moins, la si grande régularité de ses **paradigmes.**

5. **-àkitch :** l'accent "aigu" a été réécrit sur un "brévis"

Subjunctif

1. Présent 1er

tiberimigoúĭan	si on me gouverne
tiberimĭgoun vel ien[1]	si on te...
tiberim=intch et ir[2]	si on le...
tiberimigoúĭang	si on nous...
tiberimĭgoung	si on vous et nous...
tiberimigoúĭeg	si on vous...
tiberimintoŭa et chik[3]	si on les...

2. Présent 2d, quand la chose est dout<e>use

tiberimigouánin	si on me gouverne
tiberimigouánin	si on te...
tiberim=intin[4]	si on le...
tiberimigouánghin	si on nous...
tiberimigouangoŭin	si on vous et nous...
tiberimigouegoŭin	si on vous...
tiberimintouaoŭin	si on les...

1. **-igoun** vel **ien :** l'endroit où il faut rattacher le suffixe (probablement) alternatif est, ici encore, sujet à interprétation ; en odawa, on a, pour cette forme : **/-ekwô-yan** / ; la forme attendue ici, pourrait être : **tiberimigouien,** où le **e** tiendrait lieu de **a** bref, et où la forme en **-goun** serait une contraction de cette forme.

2. **tiberim=intch :** cette flexion correspond à celle de l'odawa, avec, bien sûr, la palatalisation en plus, laquelle dans ce contexte distingue l'algonquin de l'odawa (au stade contemporain de ces langues) ; =intch et ir : cette flexion et son alternative est la même que pour le verbe neutre (AI) au conjonctif, bien qu'ici l'alternative soit introduite par uel alors que pour le AI elle était introduite par gel ; il semble bien qu'ici le et doive être interprété selon son sens classique de "suivi de", ce qui donnerait comme forme obviative, la même qu'on trouve en algonquin du nord,(-âdjin/), cependant voir page [13] note 4.

3. **tiberimintoua** et **chik, :** il semble qu'ici les deux formes alternatives soient : **tiberimintoua** versus **tiberimintchik ;** la première alternative est identique à la forme de l'odawa, alors que la seconde comporte le suffixe caractéristique de la troisième personne du pluriel en attikamek : **-ik**, et correspond aussi à ce que le missionnaire donne comme terminaison pour le conjonctif du AI ; le système est donc très cohérent.

4. **=intin :** la flexion correspondante en odawa est **-awintĕ,** la différence principale étant l'absence du segment **-aw** dans le dialecte décrit par le Père Nicolas ; c'est là un fait intéressant : en effet, l'absence de ce même segment a été noté en algonquin du nord (cf Daviault et al 1978) et avait généralement été considéré comme une innovation de ces dialectes. Noter le même phénomène pour le 2d plus-que-parfait.

3. *Prétérit imparfait*

tiberimigouiánban[1]	si on me gouverne
tiberimigouienban	si on te...
tiberim=intĭban[2]	si on le...
tiberimigouianghĭban	si on nous...
tiberimigouiangoŭban	si on vous et nous...
tiberimigouiegoŭban	si on vous...
tibrtimintouánban[3]	si on les...

4. *Plus-que-parfait 1er*

tiberimigouiánzen	si on m'eût, l'on m'avoit, gouverné
tiberimigouiénzen	si on t'eût ou si...
tiberimintĭzen[4]	si on l'eût...
tiberimigouianghĭzen	si on nous...
tiberimigouiangoŭzen[5]	si on vous et nous...
tiberimigouiegoŭzen	si on vous...
tiberimintouázen	si on les eût...

5. *Plus-que-parfait 2d, quand la chose est dout<e>use*

tiberimigouanbănin	si on m'eût ou si l'on m'avoit gouverné
tiberimigouenbănin	si on t'eût ou si...
tiberimintibănin	si on l'eût...
tiberimigouanghibănin	si on nous...
tiberimigouangoubănin	si on vous et nous...
tiberimigouegoubănin	si on vous...
tiberimintouabanin vel **énik**[6]	si on les... //

---

1. Les flexions correspondantes (pour la première et la deuxième personne du singulier) en odawa affichent un phénomène d'harmonisation consonnantique : **[-ikôyâtgaâ],** qui n'apparaît pas ici ; cependant on ne sait pas si c'est parce que le phénomène ne se produisait pas ou parce que le missionnaire aura régularisé ses paradigmes.

2. **=intiban** : la flexion est notée sans palatalisation, contrairement à la forme correspondante du "présent", mais conformément aux données de I'odawa ; on la retrouve telle quelle ailleurs dans le ms, voir la page [109].

3. **-intouaaban :** on ne retrouve pas de **n** dans cette position dans la flexion correspondante de I'odawa.

4. **-intizen :** on note ici l'absence de palatalisation.

5. **-igouiangouzea** : tout le paradigme est formé de façon très régulière par suffixation de **-zen** aux finales du conjonctif neutre, sauf, apparemment cette forme, pour laquelle le conjonctif neutre (ler présent du subjonctif) a : **-igoung ;** il faudrait peut-être considérer cette flexion comme une contraction de **-igouiang.**

6. **-intouahanin** vel **énik :** les flexions alternatives sont probablement : **-intouabanin** et **-intouabénik,** où **e** pourrait être utilisé à la place de **a** bref. (voir l' analyse de la transcription). La deuxième forme comporte le suffixe caractéristique de la troisième personne du pluriel en attikamek : **-ik**.

[18]

VERBE EN "JE TE"[1]

Indicatif

1. Présent

kitiberimir	je te gouverne
kitiberimĭrim	je vous gouverne
kitiberimirĭmin	nous te gouvernons
	nous vous gouvernons

2. Imparfait a)

kitiberimirinában	je te gouvernois
kitiberimirinaouában[2]	je vous gouvernois
kitiberimirinanában	nous te gouvernions
	nous vous gouvernions

3. Aoriste

kitiberimirita	je te gouvernay b)
kitiberimiritaoŭa	je vous gouvernay
kitiberimiritánan	nous te gouvernâmes
	nous vous gouvernâmes

Les autres temps <se> conjug<u>ent selon la règle donnée cy devant. Tant soit peu qu'on est d'uzage, on saura très facillement adjouter les autres temps; et leurs personnes prenent le modèle selon la règle, et les personnes dans tous les temps, selon les 3 q*ue* je marque icy.

Impératif

Ce verbe n'a point d'impératif, ou du moins, il n'est pas en uzage. /

1. Pour tout ce paradigme, le Père Nicolas n'indique aucune coupure morphologique, je reproduis tel quel.

2. **-irinaouaban :** cette forme ainsi que celle qui suit est identique (à l'exception des longueurs de voyelles) à celles que donnait le Père Cuoq pour cette conjugaison, différant un peu de celles de l'odawa : 1/2p **-inimwâpa,** Cuoq : **-ininâwâpan.**

Subjunctif

1. *Présent 1er*

tiberimĭran[1]	si je te gouverne
tiberimirăgouk	si je vous...
tiberimĭrang[2]	si nous te...
	si nous vous...

2. *Présent 2d, quand la chose est absante*

tiberimirouánin[3]	si je te gouverne
tiberimirouégouin	si je vous...
tiberimirouánghin[4]	si nous te...
	si nous vous...

3. *Imparfait*

tiberimiránban	si je te gouvernois
tiberimiragoŭban	si je vous...
tiberimirangoŭban	si nous te...
	si nous vous...

4. *Plus-q ue -parfait 1er*

tiberimiránzen	si je t'eusse ou si je t'avois gouverné
tiberimiragoŭzen	si je vous...
tiberimirangoŭzen	si nous t'eussions...
	si nous vous eussions...

5. Plus-q*ue* -parfait 2d, quand la chose est absante

tiberimirouanbănin	si je t'eusse ou si je t'avois gouverné
tiberimirouagoubănin	si je vous...
tiberimirouangoubănin	si nous t'eussions...
	si nous vous eussions//

1. **-iran :** le suffixe est le même (sauf le changement de **r** en **n**) que celui qu'on trouve aujourd'hui en algonquin : **-inan,** alors que la forme est **-ininâ** en odawa ; la même différence entre l'odawa et le dialecte décrit par le Père Nicolas est valable pour la forme suivante.
2. **tiberimirang : -mir-** réécrit sur séquence illisible ; le a n'a pas d'accent, on trouve un â dans ce contexte en algonquin du nord.
3. **a-** : réécrit sur graphie illisible.
4. **-b-** : réécrit sur **-ou-.**

[19]

VERBE "TU ME "[1]

Indicatif

1. Présent

kitibérim	tu me gouvernes
kitiberĭmim[2]	vous me gouvernés
kitiberimĭmin	tu nous gouvernes[3]
	vous nous gouvernés

2. Imparfait

kitiberiminában	tu me gouvernois
kitiberiminaouában	vous me gouverniés
kitiberiminanában	tu nous gouvernois
	vous nous gouverniés

3. Aoriste

kitiberimita	tu me gouverna<s>
kitiberimitáoüa	vous me gouvernâtes
kitiberimitánan	tu nous gouverna<s>
	nous nous gouvernâtes

Les autres temps se conjug<u>ent selon la règle donnée cy devant.

Impératif

1. Présent

tiberĭmir[4]	gouverne-moy
tiberĭmik[5]	gouvernés-moy
tiberimĭnan[6]	gouverne a) nous
	gouvernés nous

1. Pour tout ce paradigme, le Père Nicolas n'indique aucune coupure morphologique, je reproduis tel quel.
2. **kitiberimim** : **-t-** rajouté après coup ; **-m** final réécrit sur **-n**
3. On constate que Nicolas donne ici le sujet comme étant neutralisé pour le nombre.
4. -ir : la flexion correspondante en ojibwe et en algonquin (du sud) est/-yishshin/ ; ici le suffixe semble être le même que celui qu'il utilisait pour les verbes neutres (AI).
5. **-ik** : la flexion correspondante en ojibwe et en algonquin (du sud) (Jones), est : **/-yishshik/** ; ici encore la flexion qu'il utilise ressemble fort à celle de la deuxième personne du pluriel du AI, et à celle en usage en algonquin du nord.
6. **-inan** : la flexion correspondante en algonquin (du sud) est **/-ishinam/,** et en ojibwe : **/-yishshnânk/ ;** en résumé, pour ressembler aux flexions de l'impératif, il leur manque le -ish-.

2. Paulo post futur[1]

tiberimĭkan	gouverne-moy bientôt
tiberimĭkeg	gouvernés-moy bientôt
tiberimĭkang	gouverne nous bientôt
	gouvernés nous bientôt/

Subjunctif

1. Présent 1er

tiberimĭen	si tu me gouverne<s>
tiberimĭeg	si vous me gouvernés
tiberimĭang	si tu nous...
	si vous nous ...

2. Présent 2d, quand la chose est absante

tiberimiouánin	si tu me gouvernes
tiberimiouégouin	si vous me...
tiberimiouánghin	si tu nous...
	si vous nous...

3. Imparfait

tiberimiénban	si tu me gouvernois
tiberimiegoŭban	si vous me...
tiberimiangoŭban	si tu nous...
	si vous nous...

4. Plus-que-parfait 1er

tiberimiénzen	si tu m'eusses
	ou si tu m'avois gouverné
tiberimiegoŭzen	si vous m'eussiés...
tiberimiangoŭzen	si tu nous...
	si vous nous...

5. Plus-que-parfait 2d, quand la chose est absante

tiberimiouenbănin	si tu m'eusses
	ou si tu m'avois gouverné
tiberimiegoubănin	si vous m'eussiés...
tiberimiangoubănin	si tu nous...
	si vous nous...//

1. Si l'on rajoutait aux formes qui suivent le morphème -yish- entre le radical **tiberim-** et les flexions données par Nicolas, **-kan, -keg, et -kang,** on obtiendrait exactement les finales du futur de l'impératif utilisé pour cette conjugaison en algonquin du sud.

[20]

VERBE IGNOBLE ACTIF

Indicatif

1. Présent

	Singulier	pluriel
nitiberĭndan	je gouverne cela (une espée, par exemple)	**-er**[1]
kitiberĭndan	tu...	**-er**
outiberĭndan[2]	il...	**-er**
nitiberindanánan[3]	nous...	
kitiberĭndanánan	vous et nous...	
kitiberindanaoŭa	vous...	**-r**[4]
outiberindanaoŭa	ils...	**-r**

2. Imparfait

	Singulier	pluriel
nitiberindanában	je gouvernois cela	**-ir**
kitiberindanában	tu...	**-ir**
outiberindanában	il...	**-ir**
nitiberindananában	nous...	**-ir**[5]
kitiberindananában	vous et nous...	**-ir**
kitiberindanaouában	vous...	**-ir**
outiberindanaouában	ils...	**-ir**

---

1. **-er** : dans les dialectes apparentés (odawa, algonquin du sud et algonquin du nord) le suffixe qui marque le pluriel de l'objet sur le verbe TI est **-an.**

2. I1 ne donne pas de forme obviative à l'indépendant; une telle forme n'est pas possible non plus dans les différents dialectes d'algonquin, alors qu'elle existe en odawa.

3. Nicolas signale qu'à toutes les personnes, sauf à la premiere personne du pluriel (inclusive et exclusive) le verbe peut prendre une marque morphologique qui indique le pluriel de l'objet; en algonquin du sud et en odawa, le verbe peut prendre cette marque à toutes les personnes, alors qu'en algonquin du nord, ce marquage du pluriel de l'objet n'est possible que quand le sujet est singulier, et cette stratégie n'est pas utilisée par tous les locuteurs; voir aussi page 67, note 4.

4. **-r** : ici et pour la personne suivante, la flexion est donnée sous forme de **-r** plutôt que **-(e)r** pour des raisons sans doute de nature uniquement phonétique : étant donné que le morphème qui précède ce suffixe se termine en voyelle, celui-ci aura "assimilé" la voyelle du marqueur de pluriel, que Nicolas, en conséquence aura perçu comme étant seulement un **-r**.

5. On remarque ici la possibilité de marquer sur le verbe le pluriel de l'objet pour les premières personnes inclusives et exclusives aussi; ce qui est d'autant plus étonnant que de nos jours, du moins en algonquin du nord, le verbe ne peut être marqué pour plus d'un pluriel.

3. Aoriste	**Singulier**	**pluriel**
nitiberindéta[1]	je gouvemay cela	**-iar**[2]
kitiberindéta	tu...	**-iar**
outiberindéta	il...	**-iar**
nitiberindetânan	nous...	**-r**
kitiberindetânan	vous et nous...	**-r** /
kitiberindetaoŭa	vous...	
outiberindetaoûa	ils...	

Remarqués que tous les verbes actifs et passif<s> ignobles sont singuliers et pluriers à l'indicatif seulement.

La première colonne de cette page vous marque toutes les finales du verbe singulier, que, si à toutes les finales du verbe singulier, vous adjoutés les lettres que j'ay marqué dans la petite colonne, vous aurés le verbe plurier. Chaque lettre respond à la personne singulière *que* vous voudrés faire du plurier ; la chose est facile. Voyés un exemple et ensuite, voyés le mesme pour le verbe passif ignoble.

Par exemple, je voudrais dire au *singulier* du verbe actif ignoble :

nitiberindan mokman
je gouverne le couteau

Au plurier, dites :

nitiberindan=er mokmaner
je gouverne les couteaux

Remarqués que quelques personnes ne sont pas marquées de la note du plurier parce qu 'elles n'en prennent point, ny à l'actif ignoble, ny au passif ignoble./

Les autres temps de l'indicatif sont semblables à ces 3 précédents, de la mesme façon que j'ay dit a) ailleurs. Icy je vous avertis que la mesme règle subsiste et que, mesme, elle doit s'entendre des marques qui dénotent le verbe plurier qui sont marquées dans cette page dans la colonne où il y a **-er**, **-ir**, **-iar** qui doivent s'appliquer selon la variété des temps de l'indicatif.

1. **-éta :** la flexion de l'aoriste du verbe neutre terminé en **-am (PI),** était noté en **-aita** ; nous avions indiqué qu'une des représentations phonétiques hypothétiques de ce suffixe était [el. Cette hypothèse est très fortement renforcée par la graphie **-éta** du TI ; tout comme pour le PI, par ailleurs, il ne mentionne pas d'alternance possible **-ta** uel **-tai**.

2. **-iar :** la flexion du pluriel de l'objet **-ar** est précédée du j épenthétique, à cause de la terminaison vocalique de la séquence qui le précède.

Impératif

1. Présent

	air[1]	gouverne cela
	amoŭkitch[2]	qu'il gouverne cela
tiberind	**ümta**[3]	gouvernons cela
	Amouk	gouvernés cela
	amoukioŭatch	qu'ils gouvernent cela

2. Paulo post futur[4]

	amoŭkan
tiberind=	**amoŭkitch**
	amoŭkang et or
	amoŭkeg et or
	amoukioŭatch

Ce tems b) à la mesme signification que le présent ; il faut seulement adjouter à chaque personne "bientôt", v.g. : "gouverne bientôt". Souvenés-vous du mesme avis dans l'impératif passif.

1. **-air :** Tel qu'attendu, cette flexion est la même que pour le PI (verbe neutre terminé en **-am**) ; voir page 47, note 1. Cependant, dans les dialectes apparentés (algonquin et l'ojibwe décrit dans Bloomfield 1957), la flexion est **-an.**
2. **=amoukitch :** Pour une discussion détaillée sur ce suffixe voir l'appendice F, section 1.3.3.
3. **=amta** : cette flexion ainsi que la suivante sont les mêmes que pour le Pseudo-Intransitif (voir page [14]).
4. Il est difficile d'évaluer les flexions ci-dessous, dans la mesure où, d'une part, on ne trouve pas de formes correspondantes dans la littérature, et que, d'autre part, il semble que l'impératif futur ait complètement disparu en algonquin. Les terminaisons qu'il donne ici sont les mêmes que pour le PI à la page [14].

[21]

Subjunctif[1]

1. 1er présent[2]

	man	si je gouverne cela
	men	si tu...
	ng et **ir**[3]	s'il...
tiberinda=[4]	**mang**	si nous...
	meng	si vous et nous...
	meg	si vous...
	mouatch et **ik**[5]	s'ils...

2. 2d présent, quand la chose est absante

	mouánin	si je gouverne cela
	mouănin	si tu...
	moúgouin	s'il...
tiberinda=	**mouánghin**	si nous...
	mouangouin	si vous et nous...
	mouegoŭin[6]	si vous ...
	mouagoŭin et **enik**[7]	s'ils...

1. Les conjugaisons TI (ignoble actif) et PI (verbe neutre terminé en **-am**) sont presque entièrement neutralisées au conjonctif (tel qu'on s'y attendait) ; les quelques différences entre les deux systèmes seront notées au fur et à mesure.

2. Ce paradigme est semblable à celui du mode correspondant pour le PI (voir page [15]), sauf qu'ici le Père Nicolas n'a noté aucune longueur de voyelle ; il semble que cette lacune résulte d'un oubli, ou d'une erreur d'un copiste, les autres modes affichant des accents symétriques à ceux qu'on trouve pour le PI.

3. et ir : cette flexion supplémentaire n'est pas proposée pour le PI ; il s'agit ici de la flexion de l'obviatif, qui doit se suffixer après -(a)ng- ; voir page [60] où cette flexion est notée : **-anghir.**

4. **tiberinda= :** est donné comme la forme du radical pour toute la conjugaison subjonctive de l'ignoble actif (TI), alors que pour le verbe neutre en **-am** (PI), et l'impératif de l'ignoble actif (TI) il donne systématiquement **tiherind=** comme radical.

5. et **ik :** cette forme est la même que pour le PI, sauf que dans cette conjugaison elle est notée uel 1k ; il s'agit d'une flexion alternative du pluriel de la troisième personne, telle qu'on la retrouve de nos jours en attikamek (voir Béland 1978).

6. La forme correspondante du PI a **-mouégouin.**

7. **-(a)monagouin** et **enik :** interprétation problématique de et **enik ;** voir page 48 note 4 et page 43 notes 1 et 2 ; voir aussi page [60] où les deux formes sont données en extension.

3. Imparfait[1]

	mánban	si je gouvernois cela
	menban	si tu...
	nghĭban[2]	s'il...
tiberinda=	**manghĭban**[3]	si nous...
	mangoŭban	si vous et nous...
	megoŭban	si vous...
	mouában[4]	s'ils...

4. 1er plus-que-parfait

	mánzen	si j'eusse ou si j'avois gouverné cela
	ménzen	si tu...
	nghizen[5] et **mouzen**[6]	s'il...
tiberinda=	**manghĭzen**	si nous...
	mangoŭzen	si vous et nous...
	megoŭzen	si vous...
	mouázen	s'ils...

5. 2d plus-que-parfait, quand la chose est absante

	mouanbánin	si j'eusse ou si j'avois gouverné cela
	mouanbănin	si tu...
	mougoubanin	s'il...
tiberinda=	**mouanghibănin**	si nous...
	mouangoubănin	si vous et nous...
	mouegoubănin	si vous...
	mouagoubănin et **banik**[7]	s'ils...//

1. Ce même "mode" (ou "temps" dans la terminologie de Nicolas) est noté "Présent Imparfait, Troisième temps" pour les PI, et "Prétérit Imparfait" pour les autres verbes neutres.

2. **-nghiban. :** précédé de A raturé ; le Père Nicolas a dû hésiter sur l'endroit où opérer sa coupure morpholgique ; on a vu que pour le paradigme de PI, il a coupé après le d de **tiberind-,** dans ce cas, le a est noté comme faisant partie de la flexion ; pour le PI, il donne aussi la flexion alternative **-(a)mouban.**

3. **-manghiban :** précédé de **tiberinda :** rap<o>rtés ce mot à toutes les finales.

4. **-mouban :** comparer avec la forme du paradigme du verbe neutre en : **Ani (PI)** : **-(a)moubanik** vel **anghibanik.** II semble bien qu'on assiste ici à une stratégie concurrentielle de marquage du pluriel.

5. **nghizeu. :** précédé de A raturé.

6. **-(a)mouzen :** cette forme dans le paradigme du verbe neutre en **-am** (PI) est notée : **-amùkzen ;** de plus il ne donne pas de flexion alternative en **-nghizen** pour le PI.

7. **mouagoubanin** et **banik :** voir page 49 notes 2 et 3, et page 44 note 9.

[22]

VERBE IGNOBLE PASSIF[1]

Indicatif

1. Présent	Singulier	pluriel
nitiberimĭgoun[2]	cela me gouverne (une espée, par exemple)	**-er**
kitiberimĭgoun	cela te...	**-er**
outiberimigoun	cela le...	**-er**[3]
nitiberimigounánan[4]	cela nous...	
kitiberimigounánan	cela vous et nous...	**-r**[5]
kitiberimigounaoŭa	cela vous...	
outiberimigounaoŭar[6]	cela les...	
outiberimigounaoua	cela les...	

1. Ce verbe que Nicolas classifie comme “ignoble”, a clairement un radical TA (transitif animé) ; pour une discussion sur la classification, se référer à l’appendice D.

2. Ces formes verbales sont formées à partir du radical TA, **-tiberim-,** suivi du morphème caractéristique des formes inverses, /**-ekw**/, (**-igou-**), finalement suivi des morphèmes d’accord caractéristiques des TI (transitif inanimé). Les flexions pour l’ensemble de ce paradigme, sont identiques à celles qui lui correspondent en odawa et en algonquin du sud (Jones), tenant compte du fait que **r** est devenu **n,** et que les suffixes du pluriel que Nicolas note en **-er** sont notés en **ă** dans les deux autres dialectes.

3. Le Père Nicolas ne propose pas dans le paradigme un suffixe qui correspondrait à l’obviatif, cependant, on en trouve une occurrence à la page [97] du ms ; l’odawa a aussi un obviatif pour cette forme : **igonini,** alors que dans la grammaire de David Jones, cependant, on n’en mentionne aucune.

4. Pour les premières personnes, inclusives et exclusives, le missionnaire ne donne pas de suffixe qui permette de distinguer entre un sujet singulier et un sujet pluriel, cependant que de telles formes sont attestées pour l’odawa et l’algonquin du sud (Cuoq et Jones) ; remarquons que Nicolas est systématique sur cette question, puisque pour les TI (ignoble actif), le morphème du pluriel (-er), qui, dans ce cas, indiquait le pluriel de l’objet, n’était pas possible pour les premières personnes, (voir page 62 note 3).

5. **-r** : est donné sans voyelle le précédant sans doute à cause de la marque d’accord **(-aoua)** qui se termine ici en voyelle. **-r** : ici et pour la personne suivante, la flexion est donnée sous forme de **-r** plutôt que -(e) **r** pour des raisons sans doute de nature uniquement phonétique : étant donné que le morphème qui précède ce suffixe se termine en voyelle, celle-ci aura “assimilé” la voyelle du marqueur de pluriel, que Nicolas, en conséquence aura perçu comme étant seulement un **-r**.

6. **outiherimigounaouar** **:** est donné comme la forme ayant un sujet singulier, et **outiberimigounaoua** comme la forme ayant un sujet pluriel.

2. Imparfait	**Singulier**	**pluriel**
nitiberimigounaban	cela me gouvemoit	**-ir**[1]
kitiberimigounában	cela te...	**-ir**
outiberimigoŭban	cela le...	**-ir**
nitiberimigounanában	cela nous...	**-ir**
kitiberimigounanában	cela vous et nous...	**-ir**
kitiberimigounaouában	cela vous...	**-ir**
outiberimigoubănir[2]	cela les...	
outiberimigoubăni	cela les...	

3. Aoriste	**Singulier**	**pluriel**
nitiberimigouta	cela me gouvernera	**-iar**
kitiberimigouta	cela te...	**-iar**
outiberimigoutaĭar	cela le...	**outiberimigouta**
nitiberimigoutánan[3]	cela nous...	
kitiberimigoutánan	cela vous et nous...	
kitiberimigoutaoŭa	cela vous...	
outiberimigoutaoŭar	cela les...	**outiberimigoutaoŭa**

Remarqués *que* j'ay marqué icy tout au long les troisièmes personnes du verbe plurier pour oster tous les doutes qu'on pourroit former. J'ay desjà dit que les personnes qui ne sont pas marquées de la note du plurier n'en ont point, comme vous pourrés voir à la colomne où j'ay marqué **-gr**, **-je**, **-ju**, qui sont les marques du verbe plurier selon la diversité des temps : **-gr**, pour le présent, etc., comme il est marqué. /

1. **-ir** : la flexion correspondante en odawa est notée avec un î ; le missionnaire ne spécifie pas la longueur de la voyelle.

2. **outiberimigoubanir :** est donné pour 'cela les', et **outiberimigoubani,** pour '<ces choses> les' ; il y a deux problèmes ici : tout d'abord, ni l'une ni l'autre de ces formes n'affiche la morphologie caractéristique d'une forme inverse à sujet inanimé ayant un complément de la troisième personne du pluriel ; ici la forme est la même que celle où le complément est à la troisième personne du singulier, alors qu'on aurait dû avoir quelque chose comme **outiberimigounaouaban (ir) ;** il y a peut-être eu ici une erreur.

3. On note ici encore (pour les premières personnes) l'absence d'un suffixe facultatif qui distingue un sujet (inanimé) singulier d'un sujet pluriel ; cependant, comme le mode "aoriste" n'a jamais été attesté pour un dialecte du complexe ojibwe, il n'est pas possible de vérifier ici l'hypothèse d'une flexion en **n**. consonnantique, qui aurait été difficile à percevoir ; cette hypothèse reste cependant plausible, même en l'absence de données de comparaison ; notons que ce suffixe n'est pas noté non plus pour la deuxième personne du pluriel, et que cette absence ici, ne peut en aucun cas résulter d'une difficulté de perception, puisque le morphème d'accord se termine en voyelle : **-igoutaoua** ; il pourrait s'agir ici d'un oubli ou d'une erreur, bien que la possibilité de l'existence d'une cause commune, différente de ce que nous avons déjà envisagé, pour l'absence des trois suffixes, reste à considérer.

Impératif passif

1. Présent

tiberimigou	=	**r**[1]	cela gouverne moy
		kitch[2]	cela gouverne le
		ta	cela ... nous
		k	cela ... vous
		kioŭatch	cela ... les

2. Paulo post futur

tiberimigon	=	**kan**[3]
		kitch
		kang
		keg
		kioilatch[4]//

1. **tiherimigon-r :** cette forme impérative est formée du radical TA : **tiberim-,** suivi du "theme sing" des formes inverses : **-igou,** puis, finalement de la flexion de l'impératif (neutre) du verbe TI (voir à la page [20]) ; il en est de même pour les deux autres formes qui correspondent à un "vrai" impératif, c'est-à-dire les formes en **-ta**. et en **-k** ; il est à noter que ces trois formes impératives sont identiques à celles que Nicolas donne pour l'impératif des verbes TA avec sujet indéfini, voir à la page [17] ; il est plus probable que ces formes correspondent à des impératifs avec sujet indéfini qu'à des formes avec sujet inanimé, ce qui me semble tout à fait contre intuitif du point de vue sémantique. On se souviendra que c'est une des caractéristiques des verbes TA à sujet indéfini, d'avoir, d'un point de vue morphologique, des caractéristiques, à la fois des TA et des TI.
2. **-kitch :** cette forme ainsi que celle de la troisième personne du pluriel est discutée en détail à l'appendice F, paragraphe 1.3.3.
3. Ces formes sont aussi identiques à celles de l'impératif "Paulo post futur" des verbes TA à sujet indéfini, voir à la page [17].
4. Pour ces données, le manuscrit n'a pas de traduction française ; celles-ci devraient être :
   cela gouverne moy bientôt
   cela gouverne le bientôt
   cela gouverne nous bientôt
   cela gouverne vous bientôt
   cela gouverne les bientôt.

[23]

Subjunctif

1er présent	**ĭan**[1]	si cela me gouverne
	ĭen	si cela te...
	tch[2] **et ir**[3]	si cela le...
	ĭang	si cela nous...
tiberimigou[4]	**ĭeng**	si cela vous et nous...
	ĭeg	si cela vous...
	oúatch et **ir**	si cela les...

2. 2d présent, quand la chose absante

	ánin	si cela me gouverne
	ănin	si cela te...
	in	si cela te...
<tiberimigou>	**anghin**	si cela nous...
	angouin	si cela vous et nous...
	égouin	si cela vous...
	gouénik et gouagouénik[5]	si cela les...

1. Cette conjugaison est neutralisée avec celle du conjonctif neutre du verbe TA à sujet indéfini, sauf pour les troisièmes (et quatrièmes) personnes. Ces deux conjugaisons se distinguent aussi en odawa au niveau des troisièmes personnes, alors que les deux paradigmes sont entièrement neutralisés en algonquin du sud (d'après la grammaire de David Jones) ; tout comme c'était le cas à l'indépendant, le verbe est formé d'un radical TA, suivi du morphème de la forme inverse : **-igou-,** et finalement suivi des finales caractéristiques du TI (ici identiques aussi à celles du AI).

2. **-tch** : ce qui distingue la troisième personne des formes de l'odawa, c'est la palatalisation, (**-ikot** en odawa vs **-igoutch** en algonquin) ; par ailleurs, ce qui distingue cette forme de celle du paradigme avec sujet indéfini, c'est la présence du morphème caractéristique de la forme inverse **-igou.**

3. et ir : Si on donne à **et** son interprétation classique de "suivi de", les formes résultantes, soit : **-igoutchir** et **-igoououatchir** (au pluriel) correspondent à la forme obviative en usage aujourd'hui dans les communautés algonquines du Lac Simon et du Grand Lac Victoria. (Pikogàn) ; cependant, voir la forme en ponritch et ir donnée par le ms à la page [97], ainsi que le paragraphe sur l'obviatif, dans "l'appendice F".

4. suivi de : adjoutés ce mot à toutes ces finales.

5. **gouagouénik : -n-** réécrit sur graphie illisible ; et **gouagouénik :** il est plus que probable qu'ici le **et** ne signifie pas "suivi de" ; les deux formes alternatives du verbes pourraient être : **tiberimigougouénik** et **tiberimigougouagouénik** telles qu'elles sont présentées par Nicolas ; le problème de savoir s'il y avait bien réduplication du morphème (/-igw-n dans une des flexions alternatives reste en suspens pour le moment.

3. Imparfait

	iánban	si cela me gouvernoit
	iénban	si cela te...
	ban	si cela le...
<tiberimigou>	**ianghĭban**	si cela nous...
	iangoŭban	si cela vous et nous...
	iegoŭban	si cela vous...
	bănik	si cela les...

4. 1er plus-que-parfait

	iánzen	si cela m'eût ou m'avoit gouverné
	iénzen	si cela t'eût...
	zen	si cela l'eût...
<tiberimigou>	**ianghĭzen**	si cela nous...
	iangoŭzen	si cela vous et nous...
	iegoŭzen	si cela vous...
	ázen[1]	si cela les...

5. 2d plus-q*ue* -parfait, quand la chose est absante

	anbánin	si cela m'eût ou m'avoit gouverné
	anbanin[2]	si cela t'eût...
	banin	si cela l'eût...
<tiberimigou>	**anghibănin**	si cela nous...
	angoubanin[3]	si cela vous et nous...
	goubănin[4]	si cela vous...
	agoubănin[5]	si cela les...

Règle générale

Tous les verbes actifs et passifs nobles prenent les marques du verbe plurier dans les personnes *que* je marqueray dans les 2 paradigmes suivans, où vous noterés la différence des verbes nobles et ignobles. Ceux-cy ne prennent ces marques *que* dans l'indicatif et ceux-là, dans tous les mœufs, comme vous allés voir.//

1. **-aven** : on remarque ici l'absence d'une flexion en **-ik**.
2. **tiberimigouanbanin** : la forme correspondante du TA avec sujet indéfini est : **tiberimigouenbanin** : il pourrait s'agir d'une véritable différence au niveau de la forme de la flexion, mais la différence pourrait aussi être due à une incohérence dans la transcription : on sait que Nicolas note souvent le **â** par un **e**.
3. **-ban-** : **-n-** réécrit sur graphie illisible.
4. La forme du verbe ici serait : **tiberimigougoubanin** alors que pour la forme correspondante du verbe TA avec sujet indéfini, le ms donne : **tiberimigouegoubanin.**
5. **agoubanin** : il ne donne pas ici de forme alternative en **-ik** ; voir page [17].

[24]

VERBE NOBLE ACTIF[1]

Indicatif

1. Présent

	Singulier	pluriel
nitiberĭma	je le gouverne (un homme <par exemple>)	**-k**
kitiberĭma	tu le...	**-k**
outiberĭmar[2]	il le... il les gouverne	**outiberĭma**[3]
nitiberimánan	nous le...	**-ak**
kitiberimánan	vous et nous le...	**-ak**
kitiberimaoŭa[4]	vous le...	
outiberimaoŭar	ils le... ils les gouvernent	**outiberimaoŭa**

2. Imparfait

	Singulier	pluriel
nitiberimában	je le gouvernois	**-ik**
kitiberimában	tu le...	**-ik**
outiberimabănir	il le... il les gouvernoit	**outiberimabăni**[5]
nitiberimanában	nous le...	**-ik**
kitiberimanában	vous et nous le...	**-ik**
kitiberimaouában	vous le...	**-ik**
outiberimaouabănir	ils le.. ils les gouvernoi<e>nt	**outiberimaouabăni**

1. Dans cette conjugaison, le ms n'illustre pas les coupures morphologiques : je reproduis tel quel.

2. **outiberimar** : cette forme correspond exactement à celle que nous avons actuellement en algonquin du nord, (sauf bien sûr le **-r** final qui est devenu **-n**).

3. **outiherima :** le Père Nicolas présente de façon très systématique des formes de TA à la 3e personne avec des flexions en **-a** pour marquer un objet pluriel.

4. **kitiherimaoua :** on note qu'ici le ms ne donne pas de suffixe pour marquer un objet pluriel ; il s'agit possiblement d'une lacune dans le texte plus que dans les données, puisque qu'on trouve un tel suffixe pour la deuxième personne du pluriel des autres modes.

5. Les troisièmes personnes affichent les mêmes particularités que pour le "présent".

3. *Aoristus*	**Singulier**	**pluriel**
nitiberimáta	je le gouvernay	**-iak**
kitiberimáta	tu le..	**-iak**
outiberimataiar	il le...	**outiberimataia**[1]
	il les gouverna	
nitiberimatánan	nous le	**-ak**
kitiberimatánan	vous et nous le	**-ak**
kitiberimataoŭa	vous le	**-k**
outiberimataoŭar	ils le	**outiberimataoŭa**
	ils les gouvernèrent	

Remarqués

10 que tous les temps de l'indicatif sont semblables à ces 3 temps selon la règle *que* j'ay donné dessus.

20 que toutes les troisièmes personnes des futurs et des paolo post futurs, et autres temps, excepté celles des 3 temps marqués icy, prennent **ouga au** commencement, v.g. :

ouga = **tiberimar** il le gouverna

Et jamais ces verbes nobles ne prennent **kata**, comme les verbes de la première conjugaison. En un mot, ils prennent toujours **ouga** aux personnes notées, comme aussi tous les verbes ignobles tant actifs *que* passifs, comme l'on verra dans la seconde conjugaison.

30 Remarqués dans cette colomne les notes du verbe plurier que vous adjouterés au bout de chaque finale, v.g. :

dites : **nitiberima** je le gouverne

Pour dire, "je les gouverne", vous adjouterés un **k,** et vous aurés :

nitiberimak je les gouverne

Et ainsi des autres personnes. Gardés la mesme règle pour l'impératif, subjunctif et pour le verbe passif *que* vous trouverés dans les pages suivantes.

40 Prenés garde que dans la seconde colomne, j'ay mis tout au long les tro<i>sièmes personnes du plurier pour vous osier toutes les difficultés. //

1. Les troisièmes personnes affichent les mêmes particularités que pour le "présent".

[25]

Impératif

1o Le présent ne prent point de marque du plurier.

tibérim	gouverne le, et les
tiberimákitch[1]	qu'il les gouverne, et les
timerimáta	gouvernons le, et les
tiberĭmik	gouvernés le, et les
tiberimakioŭatch	qu'ils le gouvernent, et les

2o Paolo post futur : ce temps prent les marques du plurier[2], comme s'ensuit:

	Singulier	Pluriel
	kan	**katoŭak**[3]
	kitch	**kitch**
tiberimá=	**kang**	**kangoŭak**
	keg	**kegoŭak**
	kioŭatch	**kioŭatch**

La signification du paolo post futur est la mesme que celle du présent ; il ne faut qu'adjouter "bientôt" , v.g. : "gouverne-les bientôt" .

1. **tiberimakitch :** cette forme est la même qu'il donne pour les "impératifs" à la troisième personne pour les AI et les TI ; pour une discussion détaillée se référer à l'appendice F, paragraphe 1.3.3
2. Ce marquage d'un objet pluriel pour le futur de l'impératif n'est, à ma connaissance du moins, attesté dans aucune autre grammaire ; en algonquin du nord, le futur de l'impératif a complètement disparu.
3. **katouak :** il semble que la forme pluriel de ces impératifs était formée au moyen d'un suffixe **-wak** qui se suffixait après la finale de l'impératif futur ; dans le cas de la flexion **-katouak** je ne comprends pas d'où viendrait le **-t-** ; Nicolas réitère la règle à la page [63].

Subjunctif

1o 1erprésent

Singulier :	**tiberĭmak**	si je le gouverne
	tiberĭma = tch[1]	si tu le ..
	tiberĭmatch[2]	s'il le ...
	tiberimăkintch[3]	si nous le ...
	tiberima = ng[4]	si vous et nous le...
	tiberimeg[5]	si vous le gouvernés (a est changé en e aux 2des personnes du plur*ier)*
	tiberimáoŭatch	s'ils le...
Pluriel :	**tiberimakoŭa**[6]	si je les gouverne
	tiberimatoŭa	si tu les...
	tiberĭmatch[7]	s'il les (et le reste au plurier)
	tiberimakintoŭa	
et	**tiberimakintchik**[8]	si nous les ...
	tiberimangoŭa	<si vous et nous les...>
	tiberimegoŭa[9]	<si vous...>
	(de mesme)[10]	<s'ils les>

1. **=tch :** les coupures de morphèmes sont de Nicolas, je reproduis tel quel ; cette forme (et la suivante) est palatalisée, tout comme dans les dialectes algonquins, par opposition aux dialectes ojibwe (en fait l'odawa, et celui décrit par Baraga).

2. **-atch** : cette flexion et celle de la forme prédécente sont bien les mêmes dans le manuscrit ; dans toutes les autres grammaires cependant, ces deux formes se distinguent par . (pour la deuxième personne) et g (pour la troisième) **respectivement.**

3. **tiberimăkintch, :** il est étonnant de constater que dans les autres dialectes algonquins et ojibwe (odawa, Kenora, Baraga, algonquin du sud) la nasalité ne se trouve pas après le i, mais systématiquement sur le **a.**

4. **-a=** : réécrit sur graphie illisible.

5. **-m-** : suivi de **A** raturé.

6. **-akoua, :** dans les autres dialectes (algonquins et odawa) apparentés, le premier **a** est bref ; Nicolas ne spécifie pas la longueur de ses accents.

7. **tiherimatch :** cette forme est la même que celle qu'il donne pour celle qui a un objet singulier ; en fait, dans aucun dialecte on ne fait la différence (morphologique) dans ce contexte entre un objet singulier et un objet pluriel.

8. **tiherimakintchik :** dans les dialectes apparentés, c'est systématiquement une forme se comparant plus à la première alternative **(tiberimakintoua)** qu'on retrouve, avec cependant la même réserve quant à la nasalité que celle exprimée à la note 3 ci-haut ; la deuxième alternative est formée en suffixant le morphème du pluriel **-ik** à la première personne du pluriel (avec objet singulier) ; il s'agit de deux stratégies concurrentielles de marquage du pluriel, la deuxième étant caractéristique des dialectes attikamek contemporains.

9. **tiberimegoua :** le **e** après le **m** est difficilement discernable.

10. C'est-à-dire probablement **tiberimatch ;** cependant, se basant sur les données des autres dialectes, on se serait attendu à une forme comme : **tiberimaouatch.**

20 ***2d présent***

2d présent, quand la chose est dout<e>use. La signification de ce 2d présent est la mesme que celle du premier présent, tant *singulier* qu'au *plurier.*[1]

<singulier> :	**ouákin**[2]	
	ouátin	
	goŭin	
tiberima[3] =	**ouakíntin**[4]	
	ouangoŭin	
	ouégoŭin	(**a** n'est pas changé en cette personne)[5]
	ouăgoŭin	

<plurier> : Les significations françoises de chaque mot sont semblables; il ne faut adjouter que l'article plurier "les" au lieu de l'article "le", qui sert pour les significations du singulier.

	ouakouaoŭin[6]
	ouatouaoŭin[7]
	goŭin
<tiberima =>	**ouakintouaoŭin**[8]
	ouagouaoŭin
	ouegouaoŭin
	ouagouénik[9]

1. En fait, la signification n'est pas vraiment la même ; comme il le spécifie lui-même au début du paragraphe, le second présent (ou, dans la terminologie algonguiniste, le "dubitatif") sert à exprimer le doute, ce qu'on pourrait traduire par : "il semble que".
2. **ouakin :** le **i** de cette forme et des suivantes (sauf ceux de **ouakintin)** correspondent dans d'autres dialectes à un **g** ou à **&a.**
3. **tiberima**= : les coupures morphologiques sont de Nicolas, je reproduis tel quel ; en fait, le radical ici devrait se lire comme : **tiberim-.**
4. **ouakintin :** dans d'autres dialectes ojibwe (Odawa, Kenora) la nasalité ne se trouve pas après les **i**, mais après le **a.** voir note 3 de la page précédente.
5. C'est-à-dire que le **a** de **ma-** n'est pas changé en **g ;** comparer avec les formes de la deuxième personne du pluriel de l'imparfait ci-après ; voir aussi la note 4 de la page suivante.
6. **oua- : a** suscrit.
7. **oua- : a** suscrit ; **-tou- : o** réécrit sur graphie illisible.
8. **ouakintouaouia :** voir note 2 ci-haut.
9. **ouagouénik : -ik** on ne retrouve pas ce suffixe aux 3ièmes personnes du pluriel de ce paradigme pour les autres modes du conjonctif.

3o Imparfait

<singulier> :	**kĭban**	si je le gouvernois
	tĭban	si tu le...
	ban[1]	s'il le...
<tiberima =[2]>	**kintĭban**[3]	si nous le
	ngoŭban	si vous et nous le...
	egoŭban	si vous le...
		(**a** est changé en **e**)[4]
	ouában	s'ils te...
<plurier> :	**kouában**	
	toŭában	
	ban	
<tiberima =>	**kintouában**[5]	
	gouában	
	egougouában[6]	(**a** est changé en **e**)[7]
	ouában	

4o 1er plus-que-parfait

<singulier> :	**kĭzen**	si je l'eusse
		ou si je l'avois gouverné
	tĭzen	si tu l'...
	zen	s'il l'...
tiberim[8] =	**kintĭzen**	si nous l'...
	ngoŭzen	si vous et nous l'...
	egoŭzen	si vous l'...
	ouázen	s'ils l'...

1. **=ban :** probablement à la place de **-pan,** voir à la page 43, note 1.
2. **tiberima= :** les coupures morphologiques sont de Nicolas, je reproduis tel quel ; en fait, le radical ici devrait se lire comme : **tiberim-.**
3. **kintiban :** voir notes 3, page 75, notes 4 et 8, page 76.
4. La flexion ici est **-egouban ;** comme Nicolas considère que le **-a-** , de **tiberim(a)-**fait partie du radical, il doit postuler que celui-ci se "change" en **-e-** pour rendre compte de la forme du verbe à la 2ième personne du pluriel.
5. voir note 3 ci-haut.
6. **egougouaban : e** rajouté après coup ; il y a une réduplication inattendue de la syllabe **-gou-.**
7. voir note 4 ci-haut.
8. **tiberim= :** le découpage morphologique est de Nicolas ; cependant, la voyelle (-a-) qu'il considérait dans les paradigmes antérieurs comme faisant partie du radical, mais qu'on aurait dû retrouver au début des flexions, est disparue complètement, ce qui donne, pour cette conjugaison, des formes impossibles (sauf pour les 2ièmes personnes du pluriel) ; les flexions devraient se lire comme : **-(a)kizen, -(a)tizen** etc.

<plurier> :	**kouázen**
	touázen
	zen
<tiberim =>	**kintouázen**
	gouázen
	e=gouázen[1]
	ouázen

5o 2d plus-que-parfait

2d plus-q*ue*-parfait, quand la chose est dout<e>use

La signification de ce 2d plus-q*ue*-parfait est la mesme que celle du 1er plus-q*ue*-parfait, tant au sing*ulier* qu'au plurier.

<singulier> :	**ouakibánin**
	ouatibănin
	goubănin
tiberime[2]	**ouakintibănin**[3]
	eouangoubănin
	ouagoubănin
	ouagoubanin
<plurier> :	**ouakouaoubánin**[4]
	ouatouaoubănin
	goubănin
tiberime	**ouakintouaoubănin**[5]
	ouangouaoubănin
	ouagouaoubănin
	ouagoubănin

1. **e=gouazen :** e rajouté après coup.
2. **tiberime :** tel quel dans le ms, je reproduis ; dans les autres dialectes pour lesquels j'ai pu vérifier cette conjugaison (odawa, Kenora, Baraga) les flexions commencent systématiquement par un **-a-** (long !) alors qu'en ré-analysant celles de Nicolas, il faudrait postuler qu'elles commencent par **-e-**.
3. **ouakintibanin :** voir page 75 note 3, page 76 notes 4 et 8.
4. **ouakouaoubanin :** dans tout le paradigme pluriel, sauf la 3ième personne, il semble y avoir un **-ou-** de "trop" par rapport aux données des dialectes apparentés d'une part, et d'autre part par rapport à la dérivation régulière des formes du pluriel par "infixation" du morphème **-oua-** avant la flexion du dubitatif prétérit **(-banin).**
5. **ouakintouaoubanin :** voir note 4 ci-haut.

[26]

VERBE NOBLE PASSIF
3a conjugatio

Indicatif

1- Présent

Singulier :	**nitiberĭmik**	il me gouverne
	kitiberĭmik	il te ...
	outiberimĭgour	il le ...
	nitiberimĭgoúnan[1]	il nous...
	kitiberimĭgounan	il vous et nous...
	kitiberimĭgoua	il vous...
	outiberimĭgouar	ils le...[2]
Plurier:	**nitiberimĭgouk**	ils me gouverne<nt>
	kitiberimĭgouk	ils te...
	outiberimĭgou	ils les...[3]
	-ak[4]	ils nous...
	-ak	ils vous et nous...
	-k	ils vous...
	outiberimigoŭa	ils les...

2- Imparfait

<singulier> :	**nitiberimĭgouban**	il me gouvernoit
	kitiberimĭgouban	il te...
	outiberimĭgoubanir	il le...
	nitiberimĭgounában	il nous...
	kitiberimĭgounában	il vous et nous...
	kitiberimĭgouában	il vous...
	outiberimĭgoubanir	ils le...[5]

1. **nitiberimig tan :** accent ou tache ?
2. ils le : tel quel dans ms ; cependant, on devrait avoir “il les” ; d’une part à cause de l’ordre “logique” de la traduction française, mais surtout pour des raisons d’analyse morphologique.
3. ils les. : tel quel dans ms ; cependant, on devrait avoir “ils le”.
4. Cette personne ainsi que les deux suivantes sont très différentes de ce qu’on retrouve dans les dialectes apparentés ; alors qu’on interprète les formes du ms **comme étant : -igouak, -igouak, -igouk,** les formes correspondantes et en algonquin du sud et en odawa sont : **-ikonanik, -ikonanik,** et **-ikowak ;** remarquons que les formes données par Nicolas sont très cohérentes et régulières.

5 ils le.. : on devrait plutôt lire “il les”.

<plurier> :	**-ik**	ils me gouvernoi<e>nt
	-ik	ils te...
	outiberimigoubăni	il les...[1]
	-ik	ils nous....
	-ik	ils vous et nous...
	-ik	ils vous....
	outiberimigoubăni	ils les...

3- Aoristus

<singulier> :	**nitiberimigoúta**	il me gouverna
	kitiberimigoúta	il te...
	outiberimigoútar	il le...
	nitiberimigoutánan	il nous...
	kitiberimigoutánan	il vous et nous...
	kitiberimigoutaoŭa	il vous...
	outiberimigoutaoŭar	ils le ...[2]
<plurier>	**-iak**	ils me gouvernèrent
	-iak	ils te...
	outiberimigoúta[3]	il les...[4]
	-ak	ils nous...
	-ak	ils vous et nous...
	-k	ils vous...
	outiberimigoutaoŭa	ils les...

Impératif

1- Présent : n'a point de plurier[5]

	r	qu'il me gouverne
	kitch	qu'il le...
tiberimigoú =	**ta**	qu'il nous...
	k	qu'il vous...
	kioŭatch	qu'ils les...

2- Paulo post futur

Il a la mesme signification *que* le présent; adjoutés seulement "bientôt".

1. il les. : on devrait plutôt lire 'ils le'.
2. ils le : tel quel dans le ms ; on devrait cependant avoir : "il les".
3. **outi-** :**-ti** réécrit sur.
4. il les. : tel quel dans le ms, on devrait cependant avoir : "ils le".
5. Tout ce paradigme est exactement identique à celui qu'il donne pour "L'impératif passif" à la page [22].

Sing*ulier* :[1]	**kan**
	kitch
tiberimigoú =	**kang**
	keg
	kioŭatch
plurier :[2]	**kataoŭa**
	kitch
tiberimigou=	**kangoŭak**
	kegouak
	kiouatch//

[27]

Subjunctif

1- 1er présent

<singulier> :	**tiberimitch**	s'il me gouverne
	tiberimik	s'il te...
	tiberimigoutch et **ir**[3] **diour**[4]	s'il le...
	tiberimiamintch[5] et **ik**[6]	s'il nous...
	tiberimirang	s'il vous et nous...
	tiberimirag	s'il vous...
	tiberimigouatch et **ik**[7]	s'ils le...[8]

1. Cet ensemble de formes est aussi identique à celui donné pour le "Paulo post futur" de l'Impératif passif à la page [22].

2. Il donne aussi un paradigme pluriel pour le "paulo post futur" de l'impératif des verbes "nobles actifs" , à la page [25] ; les finales postulées ici sont les mêmes que celles de la page [25], sauf pour la forme 'qu'ils me' : **-kataoua** qui n'affiche pas le **-k** final de la forme correspondante de la page [25].

3. et ir : ici le gl doit sans doute être interprété selon son sens original de "suivi de" ; dans ce cas, la deuxième forme possible serait : **tiberimigoutchir,** forme qui correspond à celle de l'obviatif en algonquin du nord ; celle-ci est différente de la forme correspondante en odawa, qui est : **ikonit.**

4. **diour :** cette forme n'est remarquablement précédée ni de et ni de uel ; on pourrait l'interpréter soit comme se suffixant à AL, ou soit comme s'y substituant ; j'ai tendance à pencher vers la deuxième interprétation, auquel cas nous aurions la forme suivante : **tiberimigoudiour :** où le **-d-** serait analysé comme la variante non-palatalisée de ; **-tch** suivi de **-iour,** qui pourrait être une variante morphologique (pour le moment non expliquée) de AL.

5. **minch : n** suscrit ; cette forme est sensiblement différente de celles qu'on trouve dans les dialectes ojibwe (odawa, Kenora, Baraga), mais elle est identique à celles attestées en algonquin du sud (Cuoq, Jones).

6. et **ik :** on devrait pouvoir interpréter la forme comme étant : **tiberimiamintchik,** qui n'est pas une forme possible dans les dialectes apparentés contemporains ; cependant, ce suffixe **-ik** est un marqueur alternatif de pluralité que Nicolas a jusqu'ici utilisé sur les troisièmes personnes du pluriel. Ce suffixe est attesté dans les dialectes attikameks contemporains.

7. et **ik**, : ce **jk** correspond au marqueur de pluriel alternatif dont il est question à la note 6 de la page précédente.

8. s'ils le. : on devrait plutôt lire "s'il les".

<plurier> :	**tiberimioŭatch** et **ik**[1]	s'ils me...
	tiberimikoŭa	s'ils te gouvernent...
	tiberimigoŭatch et **ir**[2]	s'il les...[3]
	tiberimiamintoŭa et **chik**[4]	s'ils nous...
	tiberimirangoŭa	s'ils vous et nous....
	tiberimiragoŭa	s'ils vous...
	(le mesme)[5]	s'ils les...

2- 2d présent

2d présent quand la chose est dout<e>use. Ce temps a la mesme signification que le premier présent.

<singulier> :

tiberimigoŭin
tiberimĭkgouin[6]
tiberimĭgougouin
tiberimiamíntin
tiberimirouangoŭin
tiberimirouagoŭin
tiberimigououagouin

7. et **ik** : ce i**k** correspond au marqueur de pluriel alternatif dont il est question à la note 6 de la page précédente.

8. s'ils le. : on devrait plutôt lire "s'il les'.

1. et **ik** : Si ce et **ik** doit être interprété comme "suivi de", on obtient la forme : **tiberimiouatchik,** qui n'est pas une forme possible dans ce contexte (cf note 7 ci-haut), et qui serait marquée pour deux pluriel, ce qui ne correspond pas au sens qu'on a voulu lui donner ; d'autre part, si on interprète **et** comme "ou bien", la question de déterminer où se rattache ce -fil n'est pas évidente (contrairement à ce que je proposais à la note 6 de la page précédente) ; à moins de proposer que cette notation indique tout simplement que la forme alternative est : **Tiherimik,** c'est à dire qu'il y aurait une neutralisation facultative du nombre du sujet grammatical. On remarque cependant qu'une telle neutralisation n'a pas eu lieu dans les dialectes où j'ai pu comparer les données (odawa, algonquin du sud, Rivière Severn).

2. et ir : voir note 3 de la page précédente.

3. s'il les. : on devrait en fait lire : "s'ils le".

4. et **chik** : cette notation indique probablement l'existence d'une forme alternative : **tiberimiamintchik** (qui remplacerait le pluriel en **-oua** par le pluriel en -ik) ; il est à noter qu'une telle forme correspondrait à la première hypothèse d'interprétation de la forme : **tiberimiamintch** et **ik,** voir les notes 5 et 6 de la page précédente.

5. C'est à dire probablement : **tiberimigouatch** et **ik.**

6. **tiberimikgouin :** tel quel dans le manuscrit ; il pourrait s'agir d'une erreur puisque cette séquence **-k-g-** n'apparaît pas dans le paradigme pluriel ; il est à remarquer cependant que c'est la seule flexion de ce paradigme dont la correspondante en ojibwe contienne une fortis : **-kk-** ; il ne s'agit peut-être pas d'une coïncidence. (Mais voir "l'imparfait" un peu plus loin où la deuxième personne du singulier est notée avec **-k-** bien que le segment correspondant en ojibwe soit une fortis).

<plurier> : a la mesme signification que le présent.

tiberimiouagoŭin
tiberimikouaoŭin
(le mesme)[1]
tiberimiamintouangouaoŭin
tiberimirouegouaoŭin[2]
(le mesme)
(le mesme)[3]

3- Imparfait

Sing*ulier :*	**tiberimiban**	s'il me gouvernoit
	tiberimikiban	s'il te...
	tiberimigouban	s'il le ..
	tiberimiamíntiban	s'il nous...
	tiberimirangoŭban	s'il vous et nous...
	tiberimiragoŭban	s'il vous...
	tiberimigouában	s'ils le ...[4]
<plurier>	**tiberimiouában**	s'ils me gouvernoi<e>nt
	tiberimikouában	s'ils te...
	(le mesme)[5]	s'ils les...[6]
	tiberimiamintouában	s'ils nous...
	tiberimirangououában	s'ils vous et nous...
	(le mesme)	<s'ils vous>...
	(le mesme) [7]	s'ils les....

4- 1erplus-que-parfait

Sing*ulier*:	**tiberimĭzen**	s'il m'eût ou s'il m'avoit gouverné
	tiberimikizen	s'il t'eût...
	tiberimigoŭzen	s'il l'eût...
	tiberimiamíntizen	s'il nous eust...
	tiberimirangoŭzen	s'il vous et nous...
	tiberimiragoŭzen	s'il vous...
	tiberimigouázen	s'ils l'eussent...[8]

1. C'est-à-dire probablement : **fiberimigououagonia.**
2. **irouegouaouia** : **-e-** : lecture difficile, **e** ou **a** ; dans les diatectes apparentés, on a un **-a** dans cette position.
3. C'est-à-dire probablement :**tiberimignuouagouia.**
4. s'ils le : on devrait plutôt lire : "s'il les".
5. C'est-à-dire probablement : **tiberimigouaban.**
6. s'ils les : on devrait plutôt lire : "s'ils le".
7. C'est-à-dire probablement : **tiberimigouaban.**
8. Sils l'eussent. : on devrait plutôt lire : s'il les eût.

<plurier> :	**tiberimi ouázen**[1]	s'ils m'eussent...
	tiberimikouázen	s'ils t'eussent...
	(le mesme) [2]	s'il les eût..[3].
	tiberimiamíntouazen	s'ils nous...
	tiberimirangououázen	s'ils vous et nous...
	tiberimiragououázen	s'ils vous...
	(le mesme) [4]	s'ils les...

5- 2d plus-que-parfait

2d plus-*que*-parfait, quand la chose est dout<e>use. Ce temps a la mesme signification *que* le 1er plus-*que*--parfaiit.

Sing*ulier* :	**tiberimigoubánin**
	tiberimikoubănin[5]
	tiberimigougoubănin
	tiberimiamintibănin
	tiberimirouangoubănin
	tiberimirouegoubănin
	tiberimigoououagoubănin
<plurier> :	**tiberimigoououagoubănin**
	tiberimikouabănin[6]
	(le mesme)[7]
	tiberimiamintouabănin
	tiberimirangouabănin
	tiberimirouekouabănin
	(le mesme)[8]

A la mesme signification *que* le temps précédant. //

1. **tiberimi_ouazen : -i o- :** le caractère entre les deux est illisible à cause d'une tache ; on devrait lire : **tiberimi<k>ouazen.**
2. C'est-à-dire probablement : **tiberimieouazen.**
3. s'il les eût. : on devrait plutôt lire : s'ils l'eussent.
4. C'est-à-dire probablement : **tiberimigonazea.**
5. **tiberimikoubanin :** le manuscrit a **k** au lieu de **g** ailleurs dans le paradigme ; cette alternance **k/g** correspond à l'alternance fortis / lenis des formes correspondantes en odawa ; il est difficile de déterminer s'il s'agit ici d'une coïncidence.
6. le manuscrit a bien **k**, voir note 5 ci-haut.
7. C'est-à-dire probablement : **tiberimigoououagoubanin.**
8. C'est-à-dire probablement : **tiherimigoououagoubanin.**

[28]

<VERBES IMPERSONNELS>[1]

verbes impersonnel TERMINES EN VOYELLES

end :

pikouchka	cela est ro<m>pu
pikouchkar uel pikouchkaouar[2]	ces choses sont rompues
pikouchkában	cela estoit rompu
pikouchkabănir[3]	ces choses estoi<e>nt rompues
pikouchkáta	cela fust rompu
pikouchkataoŭar	ces choses furent rompues
pikouchkákitch[4]	que cela soit rompu
pikouchkakioŭatch	que ces choses soi<e>nt rompues
pikouchkak[5]	si cela ou si ces choses sont rompues
pikouchkagoŭin[6]	si cela ou si ces choses
pikouchkában	sont rompues, en doutant
pikouchkabănik[7]	si cela estoit rompu
	si ces choses estoi<e>nt rompues

1. Notons qu'il ne fournit pour ce paradigme aucune forme obviative ; on trouve cependant de telles formes dans la grammaire, notamment aux pages [98] et [100].

2. Les flexions rapportées par Nicolas pour marquer le pluriel des II correspond probablement plus à celles de l'algonquin du sud contemporain qu'à celles de l'odawa ou de l'algonquin du nord ; pour une discussion détaillée voir l'appendice F, paragraphe 2.1.1.

3. Les flexions qu'il donne pour le prétérit (en -pan) sont très cohérentes pour les sept (7) sous-classes de verbes impersonnels ; la forme du pluriel, **-banir** est identique à la réalisation phonétique de la forme correspondante en odawa pour laquelle D. Jones et G. Piggott ont proposé la représentation sous-jacente suivante : **/-pany, -an** /.

4. Cette flexion **-kitch** ainsi que sa version plurielle **-kiouatch** ont exactement la même forme que les flexions que Nicolas identifie comme des impératifs à la troisième personne, et qu'il utilise pour les verbes neutres, voir les pages [12], [14] et [16], les verbes "médium" [17], les verbes "ignobles actifs" [20] l'ignoble passif [22], le noble actif [25], ainsi que pour le noble passif [26] ; la notation de ces formes est homogène pour tous les verbes impersonnels ; pour une discussion détaillée concernant ce morphème, se référer à l'appendice F, paragraphe 1.3.3.

5. **pikouchkak :** D'après le ms, cette forme est neutralisée pour le nombre, parallèlement à ce qui est noté pour le verbe impersonnel se terminant en **-i** (pour le dubitatif conjonctif).

6. **-gouin : -ou-** réécrit sur graphie illisible ; cette forme est neutralisée pour le nombre, il en est de même pour tous les autres impersonnels dans le ms, pour ce mode de conjugaison.

7. Le ms indique une distinction entre le singulier et le pluriel pour les verbes en **-a** , tous les autres neutralisent le nombre en utilisant la forme du singulier.

pikouchkakĭzen	si cela eût ou avoit esté rompu (le plurier est semblable au singulier)
pikouchkabănín	(A la mesme signification *que* le temps précédent, tant pour le sing*ulier* que pour *le plurier, quand on doute.)*

en **-e** :

até	cela y est ou est placé là-ba<s>
atéoŭar[1]	ces choses y sont...
atéban	cela y estoit....
atebănir	ces choses y estoi<le>nt...
atéta	cela y fut...
atetaoŭar	ces choses y furent...
atékitch	que cela y soit
atekioŭatch[2]	que ces choses y soi<e>nt...
ateg uel **atéghir**[3]	si cela ou si ces choses y sont...
ategouin	si cela ou si ces choses y sont... quand on doute
atéban	si cela y estoit...
atebănik	si ces choses y estoient...
ateghĭzen	si cela ou si ces choses y fussent ou avoi<e>nt esté
atebănin	(a la mesme signification *que* le temps prédédant tant pour le sing*ulier que* pour le plurier, quand on doute.)

Notés que ces verbes ont tous les temps, comme les personnels et q<u>'aux perso*n*es du futur elles prenent **kata**, v.g.:

katapikouchka	cela se rompra. /

Terminés en voyelles a en **-i** :

r[4]	ces choses sont...
ban	cela estoit mauvais
bănir	ces choses...
ta	cela fust mauvais
taoŭar	ces choses...

1. **-onar** : on remarque que le ms ne donne pas pour cette forme une flexion plurielle alternative en 1 contrairement à ce qui était proposé pour le verbe se terminant en **-e** ; voir aussi la note 1 de la page précédente.

2. **kiouatch** : **-ou-** réécrit sur graphie illisible.

3. **atéghir** : le iL est un procédé notationnel qui donne à **-g-** la prononciation [g] devant **-i-**. Voir l'analyse de la transcription à l'appendice C.

4. **-r**. : le ms ne propose pas pour ce verbe une forme alternative en **-ouar** contrairement à ce qu'il propose pour le verbe se terminant en **-a** (voir note 1 ci-haut) ; voir aussi le verbe se terminant en **-e**, pour lequel la finale en **-ouar** est la seule proposée.

maratachi=	cela est mauvais
kioŭatch	que ces choses...
k	si cela ou ces choses sont mauvaises
goŭin	si cela ou <ces> choses sont mauvaises, quand on doute.
kĭban	si cela estoit mauvais
kĭban[1]	si ces choses...
kĭzen	si cela ou ces choses eussent ou avoi<e>nt estés mauvaises
goubănin	(ce temps a la mesme signification, quand on doute

en **-ou** :

r	ces choses sont ainsi
ban	cela estoit ainsi
banir	ces choses...
ta	cela fust ainsi
taouar	ces choses furent
kitch	que cela soit ainsi
inou=	cela est ainsi
kiouatch	*que* ces choses soi<e>nt ainsi
ing uel **inghir**	si cela ou si ces choses sont ainsi. (Et on ne dit pas ***inouing**, mais **ing.**)
gouin	(mesme signification quand on doute)
inghiban	si cela ou ces choses estoi<e>nt ainsi b (Et nom pas ***inoughiban**)
inghizen	si cela ou ces choses avoi<e>nt ou eussent esté ainsi c. (Et nom pas ***inoughizen**)
goubănin[2]	(mesme signification p*our* le sing*ulier* et plur*ier*, quand on doute.)

Notés que, dans cette colomne, je n'ay mis tout au long que les mot<s> de **maratachi** et celuy de **inou** pour abréger et pour vous dire qu'en adjoutant après ces 2 mots les lettres ***que*** je mets dans cette même colomne, vous aurés toutes les personnes de ces 2 verbes impersonnels.//

1. Le nombre est neutralisé pour la plupart des verbes impersonnels pour le prétérit du conjonctif, voir page 85 note 7 ; à noter la présence de la voyelle brève entre le suffixe du conjonctif **-k** et la flexion du prétérit **-han ;** cette stratégie de marquage du prétérit conjonctif pour les II correspond à celle proposée par Piggott (1980) pour l'odawa ; pour une discussion détaillée, se référer à l'appendice F, section 2.2.3.

2. **goubanin** : **-ou-** réécrit sur graphie illisible.

[29]

VERBES IMPERSONNELS TERMINÉS EN CONSONNANTES

en **-an** :

matchikatchiouan[1]	cela est laid
= our	ces choses sont laides
= oŭban	cela estoit laid
= oŭbanir	ces choses...
= oúta	cela fust laid
= outaoŭar	ces choses...
= oŭkitch	*que* cela soit laid
= oukioŭatch	que ces choses...
= g uel **ir**[2]	si cela ou ces choses sont laides
= goŭin	(mesme signification, quand on doute)
= ghĭban	si cela ou si ces choses estoi<e>nt laides
= ghĭzen	si cela ou si ces choses avoi<e>nt esté laides
= goubănin	(mesme signification, quand on doute)

en **-in** :

ourichichin	cela est bon, beau
= our	ces choses...
= oŭban	cela estoit bon
= oubănir	ces choses...
= oúta	cela fust bon
= outaoŭar	ces choses...
= oŭkitch	que cela soit beau
= oukioŭatch	que ces choses...
= g et **ir**[3]	cela ou ces choses sont belles
= ougoŭin	(mesme signification, quand on doute)
= ghĭban[4]	si cela ou si ces choses estoi<e>nt belles
= ghizén	si cela ou si ces choses avoi<e>nt esté belles
= ougabanin[5]	(mesme signification, quand on doute) /

1. **matchikatchiouan** : **-ouan** corrigé sur **-oan, a** : suscrit.

2. uel **ir**, : la forme introduite par uel devrait se prononcer [**-gir**] ; ailleurs, le ms a -gh- devant **-i-**. Voir note 2 de la page 86.

3. et **ir** : voir note 2 ci-haut.

4. **-ghiban** :**-ba** réécrit sur z.

en **-at** :

	arimat[1]	cela est important, ou difficile
	= **our**	ces choses sont...
	= **oŭban**	cela estoit important...
	= **oubănir**	ces choses estoi<e>nt...
	= **oúta**	cela fust important...
	= **outaoŭar**	ces choses furent...
	= **oŭkitch**	que cela soit important....
	= **oukioŭatch**	que ces choses...
1-	**arimak** ou **arimaghir**	si cela ou si ces choses sont difficiles ou d'importancea. (Icy le **t** du présent de l'indicatif est changé en **k**. **Arimat: arimak** ou **arimaghir.**)
	= **ougoŭin**	(la mesme chose, quand on doute)
2-	**arimakĭban**	si cela ou si ces choses estoi<e>nt d'importance b. (Le **t** est aussi changé en ce temps en **k**.)
3-	**arimakĭzen**	si cela ou si ces cho<s>es eussent ou avoi<e>nt esté difficiles c. (Et nom pas ***arimatizen**)
	= **ougoubănin**[2]	(mesme chose, quand on doute)

Remarqués donc ces 3 exceptions. Le reste garde la règle générale.

Après les 3 mots *que* j'ay mis dans cette page, à savoir **matchikatchiouan**, **ourichichin**, **arimat**, vous n'avés qu'à adjouter après ces mots les finales *que* j'ay marqué et vous aurés tout le verbe de ces 3 mots. //

1. **arimat,** : cette forme a été réanalysée en , **-a** ou **-an** en algonquin contemporain, dialecte du Lac Simon où le verbe est à peu près synonyme de **sanagan.**

2. **-banin** : réécrit sur graphie illisible.

[30]

QUELQUES REMARQUES PARTICULIÈRES DES VERBES ANOMEAUXI, DES VERBEAUX ET VERBES DE FAIRE SEMBLANT ET IRRÉGULIERS.

(je viens)[2]

noum[3]	je viens
koum	tu ...
oúmoua	il...
noumáimin	nous...
koumímin	vous et nous...
koúoum	vous...
oumoŭek	ils...

(j'y suis)

nitĭnta	j'y suisa
kitĭnta	tu y es
te	il y est
nitintámin	nous...
kitintámin	vous et nous...
kitĭntam	vous...
teŭoek[4]	ils...

(je fais ou je suis fait)

nitint	je fais ou je suis fait
kitint	tu fais...
toua	il fait...
nitintimin	nous...
kitintimin	vous et nous...
kitintim	vous...
touek	ils...

(je puis)

nimitaouĭton	je puis

<se> conjug<u>e comme le verbe actif ignoble.n

1. ANOMEAUX : au sens de : "irréguliers".
2. Le ms n'indique pas de coupure morphologique dans cette partie du texte, je reproduis tel quel.
3. **noum :** cette forme n'est plus en usage, du moins dans les dialectes algonquins ; pour une discussion plus détaillée concernant ce paradigme, voir l'appendice D, paragraphe 1.1.7.
4. **teuoek** : **-uo-** pour **-ou-** : inversion de Nicolas (ou d'un copiste), je conserve.

je profite

Ce verbe ne <se> dit pas tout seul.[1]

(je porte)

nipĭton je porte
<se> conjug<u>e comme le verbe actif ignoble.

ie veux, ie ne veux pas

Ces deux verbes ne se disent pas tous seuls ; mais on les exprime avec la particule **ouich**[2] pour l'affirmation, v.g. :

dites : **je veux porter cela**
ni=ouich=pĭton

Et par la mesme particule pnick, avec la négation **ka** et **si**, comme s'ensuit :

dites : je ne veux pas porter cela
ka=ni=ouich=pitou=si[3]/

j'ayme mieux. malo

Ce verbe ne <se> dit pas, mais on <se> sert de la particule **kat** ou **katirâkich** avec le verbe qu'on veut, v.g. :

dites : j'ayme mieux mourir
kat ou **katirăkich nipĭan**

Ces particules régissent le subjunctif.

je meurs

<se> dit	**ninip**	tu...
	kinip	il...
	nipoŭa	nous...
	ninipĭmin	vous et nous...
	kinipĭmin	vous...
	kinipim	ils...
	nipoúek	

1. Autrement dit, il s'exprime au moyen d'un pré-verbe.
2. **ouich :** se dit **-wi-** dans tous les dialectes algonquins contemporains, sauf dans celui de Golden Lake (voir Aubin 1987).
3. Tel quel dans le ms ; on devrait avoir : **ka=ni=ouich=pitou=sin.**

je dors	<se> dit	**ninĭpa**	tu...
		kinĭpa	il...
		nipe	nous...
		ninipámin	vous et nous...
		kinipámin	vous...
		kinipam	ils...
		nipeoŭek	
je vay	<se> dit :	**nitiia**	tu...
		kitĭia	nous....
		igi[1]	vous et nous...
		nitiiámin	vous...
		kitiiámin	ils...
		kitĭiam	
		igiouek	
je me réjouis	<se> dit	**nimirŏas**	il <se> réjouit
		mirŏasi	

<se> conjug<u>e comme le verbe neutre en **i**.

je mange	<se> dit	**niouìsin**	il mange
		ouisĭni	

<se> conjug<u>e comme l'autre. /

j***e me souvie<n>s mémini***

	<se> dit	**nimikăou**
	la troisième fait	**mikaoúi**

<se> conjug<u>e comme le verbe neutre en **i.**

je dits aio	<se> dit	**nissi**	tu...
		kissi	il...
		ioŭa	nous...
		ninissĭmin	vous et nous...
		kinissĭmin	vous...
		kinĭssim	ils...
		ioŭek	

1. **igi :** réécrit sur **iii**, qui est par ailleurs une notation qu'on retrouve souvent ailleurs dans le ms pour cette forme.

je commence coepi

Ne se dit pas, mais on se sert de la particule **nerout** avec le subjunctif, v.g.:

nerout irĭran[1] je commence à te dire

je hay odi

<se> dit **nichinkérĭndan**

<se> conjug<u>e comme **nitibérĭndan.**

je dits inquio, inquam

<se> dit **nissi**, comme dessus
ou bien: **niouĭndan**
<se> conjug<u>e comme **nitibérĭndan.**

il faut oportet

<se> dit **miroăsi**

C'est un verbe impersonnel qui se conjugue comme **maratăchi.**

je m'ennuie, je suis fâché taedet

<se> dit **nikachkérint**

<se> conjugue comme **nitibérint.**

Piget <se> dit de mesme. //

[31]

je connois novi

<se> dit **nikikérĭndan**

on ayme amatur

<se> dit **sakitaganioŭi**
et **sakitaganioŭan**[2]

1. **iriran** : de îrnân/ (AI) : dire.

2. **sakitaganiouan** : il s'agit ici de deux formes à radicaux "passifs" dérivés à partir d'un radical TI et dont les finales indiquent que le sujet est indéterminé ; il semble cependant y avoir une certaine confusion dans le ms entre les formes (à sujet) indéfinies à radicaux dérivés, les formes indéfinies formées à partir d'un radical AI et la finale **-naniouan,** (comme c'est le cas à la page [66], où le ms

on enseigne	***docetur***
<se> dit	**kikinohamágousi**[1]
on lit legitur	
<se> dit	**nissitaouabamiganĭoŭan**[2]
on oit. on entend auditur	
<se> dit	**nissitoutágoŭsi**

Ces 4 verbes sont impersonnels chez les Algonquins aussi bien *que* chez les François et les Latins, et <se> conjug<u>ent chacun selon sa particulière terminaison.

Remarques sur les verbeaux

Ils se forment tous de la troisième personne du verbe neutre terminé en voyelle, v.g. :

dites :	**saséga**	il est superbe
	sasegaoüin	la superbe
dites :	**pimousé**	il marche
	pimouséotiin	la marche
dites :	**papi**	il rit
	papioüin	le rire, ris *risus*
dites :	**tiberindisou**	il se gouverne
	tiberindisoüin	le gouvernement

Et ainsi formés tous les autres *que* vous voudrés.

Remarque sur les verbes de faire semblant

Ils se forment des verbes neutres terminés en voyelles, adjoutant **i**, après la figurative, v.g. :

nipé	il dort
ninipékas	je fais semblant de dormir.

La figurative de ce verbe sera toujours un ~, v.g. :

nipekasou	il fait semblant de dormir

donne **sakitananiouan,** avec cependant la traduction inadéquate de‘on s’entrayme’), et les formes réciproques à sujet indéfini, voir à la page [68] où le ms donne **,sakihitinaniouan** avec cette fois la traduction correcte de ‘on s’entrayme’.

1. **kikinohamagousi :** littéralement “on a l’habitude d’enseigner”.
2. Voir note 2 de la page précédente ; littéralement, “je suis capable de lire”.

Et ainsi de tous les autres. Ils se conjug<u>ent comme le verbe neutre dont la figurative est en **ou.**/

ouka et **ika**, sont deux dyssilabes qui marquent qu'il y a de quelque chose en abondance en quelque lieu. Notés qu'on adjoute une de ces particules **ouka** ou **ika,** selon la terminaison du mot, comme s'ensuit. L'uzage aprandra la differance. Voyés cependant quelques exemples.

Il y a des origneaux,	je diray :	**nouns=ouka (orignac)**
Il y a des pierres		**assen=ika**
Il y a beaucoup d'herbe		**miniask=ouka**[1]
Il y a du bois		**mitik=ouka**
Il y a des couteaux		**mokman=ika**

Et ainsi de tous autres mots a.

1. **miniask- : sk** réécrit sur graphie illisible.

Seconde partie

(Second caler de la gramaire algonquine)
SECONDE PARTIE DE L'OUVRAGE [a]
[34]

Pour bien aprandre la langue des Algonquins, peuples de l'Amérique septentrionale, il faut savoir que, comme dans toutes les langues, il y a des voyelles, des dyphtongues et des consonantes ; que dans celle-cy, tout cela s'i doit trouver aussi bien que dansb les autres. Et comme il n'est pas possible de pouvoir expliquer sa pensée sans donner quelque marque extérieure de l'intérieur, aussi ne peut-on point former une langue sans avoir quelque chose d'arresté. Or cette chose estant naturelle ou artificielle, il faut absolument[c] avoir l'un ou l'autre. Ceux donc qui n'ont pas une langue naturellement, il faut nécessairement se servir de l'art et de l'industrie, s'ils veulent venir à bout de leur dessein.

Laissons donc le naturel aux Sauvages, et donnons les règles nécessaires pour aprandre avec méthode ce que nous n'avons pas naturellement.

Tout les grammeriens savent assez *que* c'est une chose commune aux langues qu'elles sont composées de quatre parties : de la lettre, de la syllabe, de la diction et de l'oraison. L'oraison se compose de dictions ; la dictiô, de syllabes ; les syllabes, de lettres et les lettres de certaines figures différentes, selon l'idée de ceux qui les inventent les premiers.

Sur la lettre, j'y remarque trois choses : le nombre, le charactère, ou la forme, et le nom. / Nos Sauvages n'ont point tant de lettres que les François, et leur alphabeth[d] en obmet quelques unes.

Le charactère et le nom n'est point différent des lettres françoises. Ainsi, c'est une chose qui ne laissera pas de faciliter la langue à ceux qui auront envie de s'y attacher ; ils seront desjà deslivrés de la paine qu'on a d'aprandre le charactère grœc, hébreu, arabe ou caldaïque, et de tant d'autres difficultés qui se trouvent dans les langues qu'on esrit, comme est aussi la chinoise, qui n'a que quatre vint mille charactères qui occupent <un> homme presquee toute sa vie à aprandre ce qui est absoluementf nécessaire de savoir pour se rendre savant dans cette langue, au lieu *que* dans celle-cy, on ne doit savoir qu'il n'y a q<u>'un A. B. C. D. E. G. H. I. K. M. N. OU[1] P. R. S .T. : en tout 17 lettres.

Il n'y a que 4 voyelles : a. e. i. o.
Il y a autant de diphtonque : Ai. Au. Ei .Ou (4).
Les autres consonnantes : b. c. d. g. k. m. n. p. r. s. t (12 consonnantes)
Il y a une aspiration : H[h]. //

1. **ou** : rajouté après coup sur un "point".

[35]

Il faut encore remarquer *que* nos Sauvages, quoyqu'ils n'escrivent ny ne lisent, ils ont pourtant tout ce qui peut faire la beauté, la regularité et la perfection d'une langue. Cela se verra dans la suite de ce livre, ou je verray que devant *que* passer plus avant, et pour ne rien laisser échaper de ce qui pourroit donner occasion aux critiquesa, *que,* nonobstant *que* j'ay dit que nostre langue ne se serve de l'i *que* pour voyellec, celle lettre sert quelque fois de consonante, comme l'on verra dans cet exemple :

nitiïa je vay

Remarque pour la prononiation des lettres

B et P se prononcent de mesme.
C et K
L et R. chés les Outaouaks, est le mesme ; ou plustôt, R <se> change en L. R et
N se prononcent souvant de mesme.
CHAn et SA sont de mesme
CHE commeSE.
CHI comme SI.

Autre remarque

Nostre langue sauvage a le petit **i** pour éviter la rudesse du langage que les Grcecs appellent cacophonied. Par exemplee, toutes les fois q<u>n mot finit par une voyelle et qu'il commence par un<e> autre, ils ne diront pas :

***ka=apisi** il n'y est pas

mais ils diront :

ka=i=apisi,

et ainsi des autres mots. Dans le mot mesme, ils observent la mesme chose. V.g. :

sasegaian[1] **/** si je suis superbe

Pour

***sasegaan**

Nous remarquons aussi des lettres doubles. Par exemple :

kipittahour[2] je te blesse

au lieu de dire :

***kipitahour**

1. **sasegaian :** le **a** de **ga** est surmonté d'un trait très léger : accent ou tache ?
2. **kipittahour :** cette occurrence correspond vraiment à une lettre double étymologique, mais ce n'est pas le cas pour toutes les lettres doubles notées par Nicolas. Voir "l'analyse de la transcription" à l'appendice C.

Les Amériauains ont aussi souvant des espris[1] après. Par <ex emple>e :

ouskaᶜkamik	terre neufve.

Ils n'ont pas mesme obmis les accensf par lesquels ils distinguent quelque personnes des verbes et mesme des mots. Par exemple :

tiberindamouánin[2]	si je gouverne
tiberindamòuănin	si tu gouvernes
agáming	de l'autre bord de la rivière
agăming	de ce bord de la rivière.

Pour les parties de l'oraison

Il n'y en a que sept. Le participe, pourtant, s'exprime bien, comme on verra dans les règles suivantes.

Ils ont des noms, des pronoms, des verbes et des participes qu'ils ne distinguent pas des personnes du subjunctif *que* par des augmans. Les adverbes sont communs, aussi bien *que* les proepositions, les inter<j>ections et les conjonctionsg. Nous donnerons des règles de chaque partie en particulier. Commençons par le nom. //

[36]

DU NOM

Il *y* a de<s> noms substantif<s>, tout de mesme *que* dans nostre langue ; le dictionaire les aprandra tous, du moins ceux qui sont dusage chés les Algonquins dont je fais estat seulement d'enseigner la langue et tous ses secrets.

Aux noms substantif<s> je joins les adjectif<s>, qui sont tous formés des troisièmes personnes des verbes et nompas autrement. Et si quelq<u>un en demande la raison, je lui diray que l'usage, qui est la règle des langues, est tel. Ainsi, s'il veut dire, par exemple :

"belle pipe"	**il dira**	**ourichichi** (belle)	**oupouagan**[3] (pipe)
		ourichichi[4] (bel)	**irini** (homme)

1. espris : c'est à dire une aspiration.
2. **tiberindamonànin :** il s'agit de la forme dubitative neutre du conjonctif (Second présent du Subjunctif) du AI terminé en **-am** ou **-an** (C'est-à-dire le pseudo intransitif), pour lequel il donne ailleurs la traduction : 'si je dispose', voir page [15].
3. **oupouagan :** étant du genre animé, il prend la même forme verbale que **inini** qui est sémantiquement et grammaticalement animé ; si le nom avait été inanimé, la forme verbale (II) aurait été la même au singulier, mais se serait différenciée au pluriel.
4. **ourichichi** : le manuscrit porte en marge la note suivante : le mot "**ourichichi**" est une 3ème personne du singulier du présent de l'indicatif qui veut dire 'il est beau' ou 'elle est belle'. Par exemple "**ourichichi**" **:** il est

Et ainsi de tous les autres mots. C'est-à-dire que, pour savoir joindre un adjectif à un substantif, il faudra chercher dans le dictionaire le verbe qui aura raport à l'adjectif qu'on veut joindre au substantif qu'on <s>'est proposé. Par exemple, il faudra savoir comment <se> dira en sauvage "je suis beau", et l'on trouvera <qu'il> se dira :

n'ourichich	je suis beau
k'ourichich	tu es beau
ourichichi	il est beau

Puis il faut savoir toutes les troisièmes personnes du **subjunctif,** tant **du singulier** *que* du plurier, et l'on trouvera infalliblement l'adiectif qu'on cherche. On trouvera facillement cela dans les coniugaisons tout au long ; et voilà une règle generalle sans exception. /

Il n'y a bonnement point d'article chés nos Sauvages et ils n'exprimenta point "iç" "hic" et "hoc", ou bien l'article françois "le", "la", si ce n'est fort rarement ; et presqueb jamais ils ne disent :

aghihi[1] **teberindang**	le seigneur
agouhou mikiouam	la maison

Il y a des nomsc propres et des noms appellatif<s>d. Proprese comme :

pachirini	vieux homme
ouaboukima[2]	boisson de capitaine

Souvant, un nom propre est pris de la troisième personne singulière des temps du subjunctif, v.g. :

tekouerimatch[3]	celuy qui gouverne

Presque b tousjours, les noms de famm es se finissent en -koué, v.g. :

manitoukoué	la famme du génie
routinoukoué	la famme du vent
mounsoukoué	la famme de lorignac

beau ou elle est belle", "**ourichichi irini** **:** bel homme : **ourichichi ikoué** : belle famme".

1. Les formes démonstratives **aghihi** présumément [animé] et **agouhou** présumément [inanimé] ne correspondent pas aux formes démonstratives des dialectes algonquins ou ojibwe pour lesquels j'ai pu confronter les données ; pour une vue d'ensemble des formes démonstratives dans les dialectes ojibwe voir Daviault 1981.

2. **ouaboukima. :** suivi d'une rature peu lisible : ce mot ne signifie (? ?) comme la plupart des (? ?) sires.

3. **tekouerimatch :** littéralement"celuy qui pense", le ms a généralement **-tiberim-** dans le sens de "gouverner". D'après Baraga, radical : - takwenim-.

Les noms de fammes sont aussi formés des troisièmes personnes des temps du subjunctif, v.g. :

manitoukoueouitch[1]	
routinoukoueouitch	(signifient la mesme chose que dessus)
monsoukoueouitch[2]	

Le nom appellatif est commun à toutes choses, v.g. :

sipi	**rivière**
nipi	**eau**
aki	**terre**
ounkima	**capitaine//**

[37]

Nous n'avons point de genrre b masculin, ny fœminin, ny neutre, mais au lieu de cela, nous reduizonsa tous nos mots et tous nos verbes en nobles et en ignobles.

Nous appellons noble tout ce qui signifie une chose vivante ou excellente ou qui est de très grand usage, v.g. :

irini	homme
kisis	le soleit
goun	neige
akim	raquette
oupouagàn	pipe à fumer du tabac
matatas	robbe neufve de castor
mitigouabik	un arc à descocher des flèches

De tous ces exemples, il n'y a que le mot irini, 'homme' qui signifie une chose vivante. Mais parceque toutes les autres choses *que* je viens de nommer sont des choses excellentes et du dernier usage chés les Sauvages, leur langue leur donne la noblesse, qui se distingue tousjours par un verbe noble qu'ils joignent avec un nom noble, aussi exactement *que* les Latins un nom substantif du genre masculin avec un adjectif du mesme genreb. Et, tout au contraire, ils assamblent une chose qui signifie une chose morte oudepeude3 considération avec un verbe de mesme nature. Par exemple je diray :

nisakiha[4] **irini**	j'ayme un homme

1. **manitonkoueouitch** et suivantes : il est intéressant de remarquer que ces formes ne prennent pas la forme changée.
2. **mons :** le manuscrit a généralement **-ou :** je conserve ces graphies **-o-**.
3. **oudepeude** : lire : ou de peu de.
4. **nisakiha : h** réécrit sur **n.**

Et pour choses mortes et *pour* les ignobles, je firay :

nisakiton assin[1]	j'ayme une pierre

L'usage aprendra cette difficulté. Il me suffit, pour le présent, de dire / que l'on voit assés la différ<e>nce *que* je mets entre les choses nobles et entre les ignobles. Dans les règles des verbes et des noms, l'on verra la différence de la déclinaison des noms nobles d'avec les ignobles, aussi bien *que* des verbes nobles et ignobles. Il suffit qu'on remarque icy cette règle fondamantale avec quelque exemple des noms ignobles :

sibi	rivière
aki	terre
ouakoui[2]	le ciel
arangouch	estoille

Mais quelqu<u>'un demandera comment, parmy les choses mortes, distingueray-je les nobles et les ignobles. A cela on ne sauroit pas donner une règle infaillible ; pour savoir cella, il faut aller avec les Sauvages, les converser et prendre garde à ce qu'ils font noble ou ignoble. Cela <se> distingue évidemment par le verbe qu'ils joignent à la chose qu'ils font noble ou ignoble. <Par exemple>, qui auroit dit *que* la langue de nos Sauvages faict noble une pipe et nom pas un canot, qui leur est mille fois plus nécessaire et de plus grande considération ; et néammoinsc la piped est noble et le canot ne l'est pas, car ils diront :

niouabama oupouagan	**je regarde la pipe**

Et ils diront :

niouabantan tchiman	**je regarde le canot**

Il reste icy une petite difficulté touchant le genrre[b] commun dont il y a des choses qui semblent se devoir raporter aux choses nobles et ignobles ; il sera libre duzer du verbe qu'on voudra ; le reste, à luzage. Ce mot est un des communs :

mitic	bois

On peut le faire noble ou non[3]//

[38]

Pour ne pas espouvanter celuy q<u>i voudroit satacher à cette langue, je l'advertis qu'il peut hardiment faire noble ce qui ne l'est pas et ce qui l'esta, il peut le dégrader de sa noblesse, aussi bien *que* le verbe, et qu'il ne laissera pas d'estre entendu des Sauvages, quoyqu'il ne parle pas si correctement d'abort.

1. **assin** : i réécrit sur **e**.
2. **ouakoui** : **ouak-** : **o** réécrit sur graphie illisible
3. **mitie** : dans le sens de 'arbre', est noble (ou animé), alors que dans le sens de'bois', il est ignoble, ou (inanimé).

Les nombs nobles et ignobles ont 2 nombres.

Noble:	le singulier:	v.g.	**ounkima**	
	le plurier:	v.g.	**ounkimak**	
Ignoble:	sing*ulier* :	v.g.	**moxman**[1]	couteau
	plur*ier* :	v.g.	**moxmaner**	couteaux

Ces noms n'ont proprement que deux cas: le nominatif et le vocatif sing*uliers*; le nominatif et le vocatif plur*iers*.

Il n'y a aussi que deux déclinaisons: l'une pour les choses nobles; l'autre *pour* celles qui ne le sont pas.

<Parmy>n nos noms Sauvages, il y a deux figures:

la simple:	v.g.	**moxman**	

et

la composée:	v.g.	**mistekoman**[2]	grand couteaua

Il y a aussi deux espèces:

la primitive :	v.g.	**mokman**	

et

la dérivée:	v.g.	**mokmanak**	manche de couteau

On ne retrouve point de nom adjectif dans la langue des Sauvages./

Par conséquent, il n'y aura point de comparatif, nom plus *que* de superlatif. Et comme au lieu d'adjectifb, ils se servent des trois<i>èmes personnes de tous les temps du subjunctif, ces mesmes personnes serviront de comparatif et superlatif, y adjoutant seulement deux adverbes, dont l'un sera **hech** et l'autre **arioui**[3]**. Hech** signifie 'en tant que' et **arioui,** 'plus'. Cela sera expliqué plus au long dans la syntaxe. On remarquera seulement icy ce *que* nous prétendons faire savoir en général.

1. **moxman :** le semble être la même lettre que le de couteaux ; je conserve cette graphie ; cependant, d'après Ives Goddard, (communication personnelle) il s'agit du "k" grec qui était utilisé par les missionnaires de l'époque et qui ressemble à un x. À ce sujet, voir aussi Hanzeli 1969 ; il est à noter qu'on retrouve systématiquement cette graphie "x" dans des contextes où l'on prévoit la présence d'un "k" ; voir page 184 note 3.

2. **mistekoman :miste-** n'est pas usité de nos jours en algonquin (ni en odawa) on aurait plutôt : **gici- ; miste-** de nos jours est une forme typique des dialectes montagnais du Québec et du cri.

3. **arioui :** le **i** final est dessiné avec une longue patte sous la ligne, le faisant ressembler à un **-i-** ; c'est cependant la graphie usuelle du ms pour les **-i-** en finale de mot.

Les numéraux sont deux : un noble, l'autre <non>.

Noble:	v.g.	**peiik irini**	un hom*me*
Ignoble:	v.g.	**peiikoun mokman**	un couteau

Entre les noms nobles, il y en a qui finissent en voyelles, par exemple:

ounkimA	capitaine
napE	hom*me*, masle
irinI	hom*me*
manitOU	génie

Le vocatif est formé du nominatif, en rejetant la voyelle finale; par exemple, de ce nominatif: **ounkima** vous dirés: **ounkim**. Et ainsi des autres. //

[39]

Le nominatif plur*ier* est formé du nominatif singulier et n'adjoute q<u>'un **K** après la finale du nominatif singulier, v.g.:

ounkima	capitaine aura :	**ounkimaK**	capitaines
nape	mâle a :	**napeK**	mâles
manitou	génie	**manitouK**	génies

Quel*ques* uns sont exceptés, comme:

irini	aura :	**irinioukk**	hommes
ikoue	famme	**ikoueouek**	fammes

Le vocatif plu*rier* se forme du nominatif sing*ulier*, adjoutant **-tik**, v.g.:

ounkima	aura:	**ounkimatik**[1]	ô capitaines
irini	**irinitik**	ô hommes [2]	

Notés[b] qu'à proprement parler, les seuls noms nobles ont le vocatif, les autres rarement. /

Il y a d'autres noms nobles qui finissent en consonantes, v.g.:

aouakan	esclave, prison*n*ier de guerre [c]
amik	castor
arim	chien
amikouns	petit castor

1. **-tik** : le manuscrit a **T** réécrit sur **t**.

2. ô hommes : suivi d'une croix, qui renvoie dans la marge de gauche. J'intègre la note dans le texte courant : Notés...rarement.

Pour former le nominatif plur*ier*, d'ordinaire il faut adjouter **-ak** à la fin du nominatif sing*ulier*: v.g.:

aouakan	esclave
aouakanak	esclaves
amikouns	petit castor
amikounsak	petits castors
amik	castor
amikouek	castors
arim	chien
arimouek	chiens

Ces deux derniers en sont exceptés, et plusieurs autres. L'usage les aprandra. Dans [1] ces noms, le vocatif singulier <se> forme en adjoutant un **-e** à la finale du singulier. <Par exemple>:

amike	*non* est in usu
arimé	*non* est in usu
amikounsé	
auakané[2]	*sunt* in usu

Pour former le vocatif plur*ier*, il faut adjouter **-itik** après la dernière consonante du nominatif singulier, v.g.:

aouakan	esclave
aouakanITIK	ô esclaves

Il y a icy quel*que* petite exception à faire qui, pour n'estre d'aucune conséquence, il ne faut pas s'en mettre beaucoup en paine. Néa*n*moins, afin qu'il ne semble pas qu'on veuille fuir les difficultés, on remarquera *que* tout se réduit comme l'ex<e>mple *que* j'ay donné et le suivant. On dira donc:

amik	
amikoulTIK	ô castors
arim	
arimoulTIK	ô chiens

Et on ne dira pas:

***amikoueKITIK**
***arimoueKITIK**

Il faut remarquer (afin *que* nous n'obmetons aucune difficulté)

1. Dans ... **auakané** sunt in usu : à l'interligne et dans la marge, après Ces deux derniers en sont exceptés et plusieurs autres. L'uzage les aprandra. Je replace dans l'ordre logique du texte.

2. **auakané** : **aua-** : graphie **-u-** pour **ou** habituellement ; je conserve.

[40]

que les noms propres pris des // troisièmes personnes du subjunctif, pour former le vocatif, rejettent la dernière syllabe, v.g.:

de :	**Tekouerimatch**[1]	**Tekouerim**
de :	**Tessouehatch**[2]	**Tessouéa**

Après avoir dit tout ce qu'on peut dire des noms nobles, donnons les règles des noms qui ne le sont pas, dont il y en a qui se terminent en voyelles et d'autres en consonnantes. On remarquera, en passant, *que* tous ces noms n'ont pres*que b* jamais de vocatif, ny sing*ulier* ny plu*rier*. Je puis assurer *que* jamais je n'ay pris garde *que* les Sauvages s'en servent.

Les noms ignobles terminés en voyelles forment leur nominatif plu*rier* en adjoutant après la dernière voyelle un **-r**. v.g.:

iskoute	feu	**iskouter**	feux
ouakoui	ciel	**oukouir**	cieux

Les noms ignobles terminés en consona<n>te, pour former leur nominatif plu*rier* adjoutent **-er** ou bien **-our**. L'usage faira distinguer quand il faudra adjouter **-er** ou bien **-our** à la fin du nominatif sing*ulier* pour former le nomi*natif* plu*rier*./ Cependant nous dirons:

mokman	couteau	**mokmaner**	couteaux
ouakakouat	hache	**ouakakouatour**	haches
mitik	bois	**mitikour**	bois, au plu*rier*

Il y en a des nobles, et qui ni le sont pas. Les nobles sont tousjours joins à des choses nobles, et les ignobles aux chose<s> qui le sont. Marqués *que* les nombres sont plustôt conjug<u>és *que* déclinés. Il y aura des exemples de cecy dans la suite.

	Nobles	Ignobles
1	**peiik**	**peiikour**
2	**ninch**	**ninchinour**[3]
3	**nissioui**	**nissinour**
4	**neou**	**neouinour**
5	**naran**	**naraninour**
6	**nikotouassou**	**nikotouassinour**[4] //

1. **Tekouerimatch** : le ms ne donne pas de traduction ; cette forme signifie littéralement'celui qui pense', mais est traduite par 'celuy qui gouverne' à la page [36] du ms.

2. **Tessouehatch** : il semble que Nicolas ait forgé de toute pièce cette forme, en utilisant sa "règle" dans le sens inverse, et en formant un verbe au subjonctif à partir d'un nom propre (Tessoueat) au vocatif.

3. **ni-n** il réécrit sur **n.**

4. **niko- o** réécrit sur **ou**.

[41]

7 **ninchouassou** **ninchouassinour**
8 **nissouassou** **nissouassinour**
9 **chantassoou** **chantassinour**
10 **mitassou** **mitassinour**
11 **achou=peiik** **achoupeiikour**
12 Cette particule **achoû**[1] seulement adjoutée, signifiera le nombre qu'on voudra dire
13 comme l'on peut voir dans le nombre d'onze, où j'ay adjouté **achou peiik**. Et si je
14 veux dire "douze", je diray **achoû=ninch**, qui signifie "12". Ou, pour dire plus
15 clairement, on adjoutera **mitassou achou=peiik**, qui voudra dire "onze"; et si on
16 veut dire "douze" on dira **mitassou achou=ninch**, et ainsi jusqu*u* 'à vin<g>t. Et pour
17 dire "vin<g>t", on dira **ninchitana**, et pour "vin<g>t et un" on dira **ninchitana**
18 **achou peiik**; et ainsi du reste, jusqu*u* 'à 30.
19
20
21
.
.
.
30 **nissoumitana**; et 31, **nissoumítana achou=peiik**; et c'est la règle générale.
31
40 **neou**[2] **mítana**
41 **neou mítana achou=peiik**
50 **naranoumítana**
51 **naranoumitana achou=peiik**
60 **nikotouassoumítana**
61 adjoutant **achou=** et le nombre **1** ou de **2**, et ainsi partout.
70 **ninchouassoumítana**
71 etc.
80 **nissouassoumítana**
81 etc.
90 **chantassoumítana**
91 etc.
100 **mitassou=mítana**
101 **mitassou=mitana achou=peiik**
200 **ninchim=mitassou**[3] **=mítana**
201 etc.
300 **nissim=mitassou**[4]**=mítana**

1. **achoû** : l'accent circonflexe, en français du 17e marque une longueur.

2. **neou** : **o** réécrit sur **a.**

3. = : suscrit.

4. = : suscrit.

301	etc.
400	**neouin=mitassou[1]=mítana**
401	etc.
500	**nárãnim[2]=mitassou[3]=mítana**
501	etc.
600	**nikotouassim=mitassou[4]mítana**
601	etc.
700	**ninchouassim=mitassou[5]mítana**
701	etc.
800	**nissouassim=mitassou=mítana**
801	etc
900	**chanktassim[6]=mitassou=mítana**
901	etc.
1000	**mitássim mitássou= mítana**
2000	**nínchim**
3000	**níssim mitàssim=mitàssou=mítana[7]**
4000	**néouin**
5000	**nárănim**
20000	**nintchítana mítassim=mítassou=mítana //**

[42]

une fois	**a b/p itim[8]**
nikoutim	
deux fois	**ninchim**
trois fois	**nissim**
quatre fois	**neouin[9]**
cinq fois	**nàrănim**
six fois	**nikotoùassim**
sept fois	**ninchouassim**
huict fois	**nissouassim**
neuf fois	**chanktassim**
dix fois	**mitàssim**
onze fois	**mitàssim achou peiik**
douze fois	**mitassim[10] achou ninch**

1. = : suscrit.
2. **naranim :** j surmonté d'un gribouillis ; ce n'est pas un accent.
3. = : suscrit.
4. le = manque : je ne ne corrige pas.
5. le = manque : je ne ne corrige pas.
6. **chanktassim : k** suscrit ; voir page [42] où le manuscrit donne **chanktassim**, en toutes lettres sur la ligne ; il n'y a pas de **k** étymologique dans ce contexte.
7. **mítana :** l'accent manque sur **i** ; je ne corrige pas.
8. b/p : tel quel dans le ms ; je conserve ; par ailleurs, voir page [116] où toutes ces formes sont notées avec un **n** en finale plutôt qu'un **m**.
9. **neouin : n** réécrit sur **m**.
10. **mitassim :** l'accent manque sur **a** ; je ne corrige pas.

Adjoutant **achou** après **mitassim** et le nombre qu'on voudra dire après **achou,** on contera sans faute jusqu'à 20 exclusivement. "20" <se> dit **ninchitana** et "20 fois" <se> dit de mesme. Adjoutant donc tousjours **achoit** après le verbe qu'on veut compter, on aura ce qu'on veut dire. Par exemple, si vous voules dire "21", vous dirés :

ninchitana	=	**achou**	= **peiik**
vint	=	et	= un

Et ainsi des autres nombres, comme dessus.

Le mot positif, par exemple :

sainct <se> dira **kichitoua**[1]

Le comparatif, par exemple :

plus sainct <se> dira **arioui = kitchiouira**

Le superlatif, par exemple :

très sainct <se> dira **arioui** = **ouir** = **neta** = **kitchiouira**

cela servira pour le <noble>a et ignoble. Dans la syntaxe b, on donnera la règle de tout cecy.

Le pronom, chés les Algonquins, n'est autre chose que le nom substantif dénoté par la marque de la première personne, ou de la seconde, troisième, ou de celle du duel. Par exemple :

Pour dire :	un couteau	<se> dit	**mokman**
	mon couteau	je diray :	**ni = mokman**
	ton couteau	je diray :	**ki = mokman**
	son couteau	je diray	**ou = mokman**
	nos et vos couteaux	je diray :	**ki = mokman = inan**

Remarque :

Ce <nom>[2] **mokman,** qui est ignoble, prent seulement la marque de la personne au commencement et n'adjoute rien à la fin, si ce n'est qu'il se décline comme on verra dans l'ex<e>mple. Les pronoms nobles, outre qu'ils prennent la marque de la personne première : **ni-,** de la seconde : **ki=** de la troisième : **ou** de celle du duel : **ki**, s'ils sont terminés en voyelle, ils prenent après cette voyelle finalle un **-m.** Par exemple :

perdrix[c]	<se> dit :	**piré**
ma perdrix	<se> dira :	**ni** = **pire** = **m**

1. **kichi- :** la graphie **-ch-** pour transcrire le son [ɛ̃], alors que dans l'exemple suivant il utilise **-tch-**.

Exceptés quelques uns de cette règle qui n'adjoutent rien à la fin, quoyqu'ils soi<e>nt terminés en voyelles, v.g. :

racema	tabac
faira **nouracema**	mon tabac //

[43]

Quelques pronoms nobles terminés en consonante adjouteront après la finale **-im,** par exemple :

mon pain	<se> dira :	**ni** = **pakouechigan =im**

Le pronom ignoble finy par une voyelle prendra après cette voyelle un **-m**, par exemple, je diray :

ma boisson ou mon eau à boire	**ni =nipi =m**

Où vous voyés toutes les règles du pronom, soit noble ou <non>, finy en voyelle ou consonante. Nous donnerons 4 exemples de 4 pronoms, à savoir : deux du pronom noble et deux de celuy qui ne l'est pas ; une du pronom noble finy en voyelle, et une de celuy qui se termine en consonante. Nous fairons le mesme du pronom ignoble, afin qu'il ne soit plus besoin d'aucune règle, et tout se réduira à cela. On remarquera seulement bien la déclinaison différente des 4 paradygmesa et la terminaison de tous les cas pour désormais le former pour tous les pronoms qui se raporteront tous à nos 4 exemples : les nobles aux nobles et les autres aux autres qui ne le sont pas.

REMARQUES PLUS PARTICULIERES SUR LES PRONOMS

J'ay desjà dit que le pronom est le nom substantif avec la / marque de la personne première, seconde, troisième ou de celle du duel. Je dits maintenant qu'il y a autant de pronoms qu'il y a de noms substantif<s> dont ils sont formés en adjoutant b les marques des personnes *que* nous venons de dire :

ni-	pour la première personne
ki-	pour la seconde
ou-	pour la troisième
ki-	encore, pour le duel.

Les règles qui suivent sont communes à tous pronoms.

2. Le ms a <pronom>. Je corrige ici, mais pas plus bas où pronom est employé pour désigner un nom avec marques de possessif.

LE GENRE[c] NOBLE OU IGNOBLE

J'ay expliqué plus haut ce *que* veut dire "noble" et "ignoble". J'ay dit que ce mot de "noble" s'applique *pour* toutes les choses vivantes ou de grande considération parmi les Sauvages, *quoyque* la chose signifie une chose morte ou inanimée. Le mot "d'ignoble" s'attribue aux choses mortes et inanimées.

ma perdrix <par exemple> est une chose vivante
Je diray donc **ni = pire = m** et elle sera du genrre[c] noble.

mon couteau <par exemple> est une chose mort

Je diray donc **ni =mokman** et j'auray donné un exemple du genrre ignoble.

LE NOMBRE

Tous les pronoms ont 3 nombres, comme les verbes :

le singulier :	**ni = pire = m**	ma perdrix
le duel :	**kipireminan**	ta et ma
le plurield :	**nipireminan**	vostre et nostre perdrix nostre perdrix //

[44]

LE CAS

Les pronoms ont 2 cas :

le nominatif :	**nimichoumis**	mon grand père
et le vocatif :	**nimichoume**[1]	ô mon grand père

Ils en ont autant au plurier[a]

N.P.	**nimichoumisac**	mes grands pères
VP.	**nimichoumisitik**	ô mes grands pères

LA DECLINAISON

Il y a à proprement parler 4 déclinaisons parmi les pronoms, aussi bien *que* parmi les noms, sans autre différence que l'augmant[b] qu'on met et devant et après selon la règle que j'ay donné, avec cette exception que les noms substantif<s> qu'on voudra faire pronoms, s'ils commencent par **ou,** comme ce mot **ounkima,** au lieu de leur donner **ni-** au commencement, on leur <donne> un **n-,** seulement pour éviter la rudesse ou la cacophonie ; et l'on dira :

1. **nimichoume :** correspond à l'une des quatre formes de vocatif citées par Bloomfield (1957) pour laquelle il donne cependant la forme suivante : **nemiààô-.**

	n[1] = **oũkima=*m***[2]	mon capitaine
et non pas	* **ni =oũkima=m**	
	k = oukima =m	ton capitaine
	(rejette **n** devant **k**)[3]	
et nom pas	***ki =oukima =m**	

Tout le reste qu'on a observé dans la déclinaison des noms nobles et ignobles se doit observer dans les pronoms nobles et ignobles, conformant chacun selon son genre. Le reste qui est particulier à la déclinaison des pronoms se pourra observer très clairement dans les exemples *que* je donneray à sa place.

LA FIGURE

est double dans les pronoms: la simple et la composée. /

La simple : coẽme	**nir**	moy
La composée,	**nir=itam**	moy le 1er

L'ESPECE

est aussi double dans les prono<m>s.

La primitive,	coẽme	**nir**	moy
La dérivée		**ni=seiens**	mon aîné

LA PERSONNE

est triple dans les pronoms au singulier, et au plurier, il y en a 4.

Exemple du singulier :

la première	**nir**	moy
la seconde	**kir**	toy
la troisième	**ouir**	luy, ou son

Exemple des 4 personnes du plurier :

niraouint	nous
kiraouint	vous et nous
kiraoua	vous
ouiraoua	eux

1. **n** : réécrit sur **k**.
2. **oũkima-** le tilde chez Nicolas remplace quelquefois une consonne nasale, ici probablement **n** pour **ounkima.**
3. Cette règle est énoncée telle quelle par Nicolas ; on sait que dans l'état contemporain de ces dialectes, ce processus (d'effacement de n devant une occlusive) caractérise les dialectes algonquins par rapport aux autres dialectes ojibwe ; voir l'analyse de la transcription, à l'appendice C.

LA SIGNIFICATION

Il y a six c) significations dans nos pronoms.

La démonstrative :	**ouir**	luy
la relative :	**ka**	qui ou quoy
La possessive, par exemple :	**nimokman**	mon couteau
Celle qui marque le pals d'où l'on est, par exemple :	**tandibi** = **ountchi irinioui**n	de quels hommes es-tu ?
La réciproque :	**nirma**	moy-mesme
L'interrogative :	**aouen** ou **aouennin**	qui ?

REGLES OU REMARQUES PLUS PARTICULIERES SUR LE PRONOM POSSESSIF

Je suppose premièrement, comme j'ay desjà dit, que le pronom possessif est simple, comme chés les grammeriens latins : mon. ton. son. nostre et vostre. //

[45]

Cités les Algonquins, le pronom possessif est composé du nom substantif, qui signifie la chose possédée, et de la marque de la personne, soit première, seconde, 3ème, etc. Par exemple, piré veut dire "perdrix". Pour dire "ma perdrix", je diray **ni=piré=m.** Où vous voyés, comme j'ay desjà dit un peu auparavant, comme ce pronom <se> compose selon la règle donnée, qu'il seroit inutile de redire icy où je prétens seulement vous faire remarquer que, **quoy-que** "moy" <se> dise **nir** en sauvage, dans la composition, il faut éviter la rudesse des mots ou la cacophonie et dire :

et non pas	**nipirem** ***nirpire**[1]	ma perdrix
et vous ne dirés pas	**ni=mokman** ***nir=mokman**	mon couteau

Remarqués encore *que, si* le nom substantif qu'on veut faire pronom commence par une voyelle, il ne faut pas retrancher tout à fait la lettre **r** qui est la dernière de la syllabe **nir,** qui signifie "moy", mais qu'il faut changer cet **r** en **t.** Par exemple, si vous voulés dire "ma raquette", vous dirés **ni=akim,** et nom pas ***nirakim,** nom *plus* ***que*** ***ni=akim,** où il *y* auroit cacophonie ; mais, pour bien dire, vous dirés **nitakim,** où vous voyés que rien ne se pert, mais que le **r** du monosyllabe nir est changé en **t**.

1. **nirpirẽ** : probablement pour **nipirem**.

Dernière remarque

A, dans la composition des pronoms, <se> change quelque fois en **m**. /

Par exemple, une “rame”, ou un “aviron”, <se> dit **appoui.** Pour dire “ma rame”, ou “mon aviron”, il faut dire **nimppoui,** et nom pas ***niappouil,** ny ***nitappoui,** ny ***nittapouim,** comme il faudroit dire selon la règle générale. De mesme, aussi, il faudra dire **n’oupouagan**[2] **:** “ma pipe à fumer ”, et nom pas ***nitoupoaganim**[3] nom plus ***que*** ***ni=oupoaganim,** comme il faudroit dire selon la règle généralle. L’uzage demande ces exceptions, aussi bien *que* la remarque *que* j’ay faite sur le mot de **ounkima :** “capitaine”, **ouragan :** “plat d’escorce” ; <il> faut dire **nitouragan :** “mon plat d’escorce”, et nom pas * **nir ouragan,** nom plus *que* ***nitouragannm,** *quoyque* ce dernier <se> dit dans une<e> autre signification. Par exemple, je diray **nitouraganing,** changeant **m** en **ng,** et pour **lors nitouraganing**[4] voudra dire “dans mon plat d’escorce”. Je donneray la règle de cette expression en son lieu.

J’ay dit dans la règle générale que les pronoms nobles finis en voyelle prennent **m** à la fin, dans la composition du pronom. Par exemple :

ni=manitou=m mon génie

Je dits icy que quelques uns sont exceptés, par exemple **racema,** qui signifie “du petun” ou “tabac”.

Pour dire “mon tabac”

il faut dire	**niracema**
et non pas	***niracemam**
“ma sœur”	**nitaouema**
et non pas	***nitaouemam**

Ce dernier mot signifie et “ma sœur” et “mon frère”, quand on est au-delà de l’âge de 30 ans. Pour un âge moindre, il y a un autre mot :

niseiens	ma soeur, ou mon frère aîné
nisimens	mon cadet ou ma cadette //

1. **niappoui** : **a** suscrit.
2. **n’oupouagan :** Nicolas emploie parfois l’apostrophe sur les formes à pronoms ; je conserve.
3. **-poa- :** graphie **-o- :** pour **-ou-** ; je conserve.
4. Le locatif est caractérisé par **-(i)ng**, tout comme en odawa et en algonquin du sud, alors qu’en algonquin du nord, le **n** devant consonne a disparu, et le morphème du locatif comme tel a été réanalysé en **-kâk.**

[46]

Quelques noms nobles devenus pronoms par la composition, et qui ne signifient rien d'eux[a])-mesmes hors de la composition, ne prenent rien à la fin pour devenir pronoms. Par exemple **seiens** ne signifie rien de soy, mais fait pronom en prenant la marque de la personne **ni=** signifie "mon frère" ou "ma sœur aînée". On dit donc **niseiens :** "mon frère aîné", sans autre augmant à la fin.

Les noms nobles et ignobles qui ont **-ouek**[1] pour leur finale du nominatif plurier prenent un **-m** au lieu du **-ek** à la fin du nominatif singulier avec la marque de la personne devant. Par exemple **amik :** "castor" fait au nominatif plurier **amikouek :** "les castors". Pour faire le pronom possessif, <il> faudra dire **nit=amikou=m :** "mon castor". Et du mot **ouakakouat :** "hache[2]", <il> faudra dire **niouakakouatoum**[3] **:** "ma hache", quoyque son nominatif plurier fasse **ouakakouatour :** "haches". Il est irrégulier.

Comme dans les noms, le vocatif singulier se forme du nominatif singulier, et le vocatif plurier, du nominatif plurier, aussi dans les pronoms, le mesme s'observe. Quelques uns adjoutent **-e** à la finale du nominatif *singulier* pour former leur vocatif.

Par exemple :

nouous	mon père
nouousé	ô mon père

D'autres changent **-a** finale du nominatif singulier en **-he**.
Par exemple :

ninga	ma mère
ninghe	ô ma mère

D'autres changent **-is** finale en **-e** :

nimichoumis	mon grand père
nimichoumé	ô mon grand père

D'autres adjoutent après la finale du nominatif un -a :

nigouimens	mon camarade
nigouimensa	ô mon camarade

1. **-ouek : e** suscrit.

2. hache : précédé de ma raturé.

3. **ni-** : rajouté après coup ; ne correspond à aucune des deux stratégies principales de préfixation des personnes énoncées aux pp [44] et [45].

Du pronom possessif “mien, tien, sien” est formé le pronom possessif “nostre, vostre, son” prenant séparément un **i** devant un **n** après lequel on adjoute encore **an ;** et l’**i** sera toujours la figurative du cas proposé. Par exemple, de **niseiens** on formera **niseiensinan :** “nostre frère aïné”. Et du pronom possessif “sui : son” est formé le possessif relatif, à savoir “d’iceluy”, en changeant **er** en **irir**[1] . *Pour* le pronom noble, par exemple :

Pierre voit son aîné et	celuy de Jean
Pierre ouabamarouir[2]	ouseienser, gaié ouseiensirir Jean

Notés que le verbe possessif par lequel on exprime le verbe “habeo : j’ay” se forme tousjours du pronom possessif de la 3me personne. Par exemple, ce mot **oupiremer,** qui veut dire “sa perdrix” se forme **n=oupirem** qui veut dire “j’ay une perdrix”, en adjoutant un **n** au commencement et retranchant **er** à la fin[3]. La 2de // personne

[47]

faire **k=oupirem :** “tu as une perdrix”, et la 3me aura **oupirem=i :** “il y a une perdrix”, où vous voyés que la syllabe **er** est changée en **i**.

Autre exemple du pronom ignoble. Du mot iscouté[4]**,** qui signifie “du feu”, <se> formera le verbe possessif

j’ay du feu	on dira	**noutiskoutem**
tu as du feu		**koutiskoutem**
il a du feu		**outiskoutemi**

Et de cette règle, vous remarquerés que le pronom et le verbe possessif “habeo : j’ay” ont un grand raport en beaucoup de choses avec le verbe réflexif sur soy-mesme. J’expliqueray ce mot. Vous remarquerés que ce verbe a le nombre du duel, et un j pour figurative ou caractéristique, et les mesmes finales que le verbe réflexif sur soymesme, comme vous remarquerés en le conjugant de mesme façon. Voicy cependant les 4 exemples des pronoms que je vous ay promis, et comment il les faut décliner.

1. Ce morphème correspond généralement au cas d’un nom animé singulier possédé par un obviatif ; dans le cas présent, tout se passe comme si ‘Jean’ était obviatif sous-entendu ; pour une discussion plus détaillée, se référer à la section 5 de l’appendice F.

2. **ouabamarouir, :** tel quel dans le ms ; il s’agit probablement de la forme verbale : **ouahamar,** suivie du pronom de la troisième personne : **ouir ;** cette interprétation reste cependant problématique dans la mesure où cette structure n’est pas usuelle ; le procédé est unique dans le ms.

3. Il semble que cette stratégie de formation du verbe possessif soit un peu différente de celle utilisée de nos jours en algonquin du nord, du moins pour ce qui est du dialecte de Pikogàn, le seul pour lequel j’ai élicité ces données ; dans ce dialecte, on garde la finale de la 3ième personne à partir de laquelle le radical du verbe est formé, et on ajoute **-an** à la lère personne, et **-wànan** à la troisième personne.

4. **iscouté** : graphie **c** pour **k** habituellement ; je conserve.

PREMIERE DECLINAISON DU PRONOM POSSESSIF NOBLE TERMINE EN VOYELLE b)

NOMINATIF

Sing.	**ni=pirem**[1]	ma perdrix
plu.	**ni=pirem=ac**[2]	mes
p3	**nipireminan**	nostre perdrix
P.P.	**nipireminan=ac**	nos
s.	**ki=pirem**	ta perdrix
p.	**ki=pirem=ac**	tes
p.	**kipireminan**	vostre et nostre perdrix
P.P.	**kipireminan=ac**	vos et nos
s.	**oupiremer**	sa propre perdrix
p.	**oupirema**	ses propres
s et p	**oupiremirir**	d'iceluy et d'iceux, la perdrix
p et p	**oupiremiri**	d'iceluy et d'iceux, les perdrix
p.	**kipiremioua**	vostre perdrix
P.P.	**kipiremiouac**	vos
p.	**oupiremiouar**	leur perdrix
p.p.	**oupiremioua**	leurs
s. et p.	**oupiremirir**	d'iceluy et d'iceux, la perdrix
s. et p.	**oupiremiri**	d'iceluy et d'iceux, les perdrix

Voilà seize cas différens, sans compter les 2 vocatif<s>, qui en font dixa)-huict ; et dix-huict différences *que* j'ay marqué dans les cas et 2 des vocatif<s> fairont 20. Si bien qu'on peut dire que les pronoms possessif<s> nobles ont 20 cas tous différens dans leurs significaton<s>. Les pronoms ignobles finis en voyelles en sont exceptés, n'ayant point de vocatif ni guères de cas pluriers.

1. Ce paradigme, ainsi que les trois suivants, est entièrement le même, (et présenté dans le même ordre) que celui de la page [10], sauf que le découpage morphologique et la transcription (voir la note qui suit) diffèrent.
2. **-ac :** le suffixe du pluriel animé est quelquefois noté **-aç,** et quelquefois ; je conserve. Voir l'analyse de la transcription.
3. **P** : réécrit sur **s**.

SECONDE DECLINAISON DU PRONOM POSSESSIF NOBLE e TERMINE EN CONSONANTE

NOMINTATIF

S	**ni=pakouechigan=im**	mon pain
p.	**ni=pakouechigan=im=ac**	mes pains
pl	**ni=pakouechiganiminan**	nostre pain
pp	**n2=pakouechiganiminan=ac**	nos pains
s	**ki=pakouechigan=im**	ton pain
p	**ki=pakouechigani=im=ac**	tes pains
p.	**kipakouechiganiminan**	vostre et nostre pain
pp	**kipakouechiganiminanac**	vos et nos pains
p.	**kipakouechiganimioua**	vostre pain
P.P.	**kipakouechiganimiouac**	vos pains
p3	**oupakouechiganimiouar**	leur pain
p.p.	**oupakouechiganimioua**	leurs pains
s.	**oupakouechiganimar**[4]	son pain
p.	**oupakouechiganima**	ses pains
s. et p.	**oupakouechiganimirir**	d'iceluy et d'iceux, le pain
s. et p.	**oupakouechi<ga>nimiri**[5]	d'iceluy et d'iceux, les pains

<Il> faut répéter ces 2 derniers selon le sens dans lequel on parle, comme dans le précédent[6]. //

[48]

TROISIEME DECLINAISON DU PRONOM POSSESSIF IGNOBLE TERMINE EN VOYELLE

NOMINATIF

S. **ni=nipi=m** ma boisson

1. P : réécrit sur a.
2. Le ms a **n** ; je ne corrige pas. On note cependant qu'il a **ni-** dans le même paradigme de la page [10].
3. P : réécrit sur **s**
4. **-imar, :** lecture difficile, pourrait se lire : **e** ; dans le même paradigme de la page [10], le ms a **-er** ; on sait qu'étymologiquement le suffixe est **är** ; d'autre part, lems a souvent **-e** dans des contextes où l'on s'attend à trouver un **ä.** (Voir l'analysede la transcription à l'annexe C).
5. <ga> : est reconstitué, parce qu'il était recouvert d'une tache.
6. Voir page 36 les deux derniers exemples et la note 5.

N'a point de plurier, qu'à paine si on le veut former, il sera très facille donnant les même sa) finales qu'au pronom ignoble de l'autre colomne.

p.	**ninipiminan**	nostre boisson
s.	**ki=nipi=m**	ta boisson
p.	**ki=nipi=minan**[1]	vostre et nostre boisson
p.	**kinipimioua**	vostre boisson
s.	**ounipimer**	sa boisson
p.	**ounipimiouar**	leur boisson
s. et p.	**ounipimirir**[2]	d'iceluy et d'iceux, la boisson

autres 2 cas semblables à ces 2 derniers en diverses significations cette déclinaison n'a qu'onze cas.

QUATRIESME DECLINAISON DU PRONOM POSSESSIF IGNOBLE TERMINE EN CONSONANTE

NOMINATIF

S.	**ni=mokman**	mon couteau
p	**ni=mokmanen**[3]	<mes> couteau<x>4
p.	**nimokmaninan**	nostre couteau
P.P.	**nimokmaninaner**	nos couteaux
s.	**ki=mokman**	ton couteau
p.	**ki=mokmaner**	tes couteaux
d	**ki=mokmaninan**	vostre et nostre couteau
Dp	**ki=mokmaninaner**	vos et nos couteaux
p	**kimokmanioua**[5]	vost<r>e couteau
pp.	**kimokmaniouar**	vos couteaux
s.	**oumokman**	son couteau
p.	**oumokmaner**	ses couteaux
p.	**oumokmanioua**	leur couteau
p.p.	**oumokmaniouar**	leurs couteaux
s. et p.	**oumokmaniri**	d'iceluy et d'iceux, le couteau
s. et p.	**oumokmaniriouar**	d'iceluy et d'iceux, les couteaux
s. et p.	**oumokmaniri**	d'iceluy et d'iceux, le couteau
s. et p.	**oumokmaniriouar**	d'iceluy et d'iceux les couteauxb)

1. **-nan :** réécrit sur graphie illisible.
2. **ou- :** réécrit sur graphie illisible.
3. **-en :** à noter que le suffixe du pluriel est bel et bien noté en **-n,** alors que dans le même paradigme de la page [10] et de façon plus générale il est noté en **-r**.
4. Le ms a ton couteau. Je corrige exceptionnellement.
5. **ki- :** réécrit sur **ou.**

[52]

DU VERBE

Tous les verbes <se> divisent en personnel et impersonnel.

Le personnel se conjug<u>e par 3 personnes. L'impersonnel se conjug<u>e seulement par les 3mes personnes.

Entre les verbes personnels, le neutre se présente le premier, qui de soy n'exprime nulle action active ny passive. Par exemple, ce verbe :

nit'ap je suis assis

En suite du verbe neutre, nous metons l'actif noble, qui marque l'action et <se> termine tousjours en **a**[1]**,** ce qui <se> doit tousjours entendre de ce verbe actif noble ; car, comme il y a des noms, des nombres et des pronoms nobles (comme j'ay desjà dit), aussi faut-il savoir qu'il y a des verbes actif<s> et passif<s> nobles qui doivent tousjours estre joincts avec d'autres noms, nombres et pronoms nobles, et que l'on doit observer la mesme chose pour les verbes actifs<s> et passif<s> ignobles, qui seront tousjours joincts à des parties de mesme estat. Je donneray des exemples de tout en sa place. Il est aussi bon de savoir *que,* comme nous appelions "noms nobles" ce qui est vivant ou de quelquue conséquence, quoyque signifiant une chose inanimée ou morte, nous appelions de mesme nos verbes nobles ou ignobles selon les choses auxquelles on les joint. Cela veut dire qu'il faudra tousjours se servir d'un verbe noble quand l'action ou la passion du verbe noble sera noble ; et, tout au contraire, si on parle d'un ignoble, il faudra uzer d'un verbe de la mesme catégorie. Et voilà une règle générale, qui ne souffre aucune exception.

Or, pour revenir au verbe actif / noble, il faut remarquer qu'il se finit tousjours en **a** et que, généralement parlant, pour former son passif noble, il change cet **a** final en **ik.** Je marqueray les verbes exceptés. Du verbe, donc, **nitiberima,** qui est un verbe actif noble passif en changeant **a** en **ik** v.g. :

nitiberima **nitiberimik**
il me gouverne
ou je suis gouverné par luy[2]

sans adjouter, comme les Latins, "ab illo regor". Cet ablatif avec la préposition sont emportés dans la signification du verbe.

1. Aux deux premières personnes du singulier.

2. J'ai modifié la disposition des exemples parce que celle du ms pouvait prêter à confusion : on y lisait :
nitiberima **nitiberimik**
il me gouverne ou je suis gouverné par luy
puisque **nitiberima** signifie 'je le gouverne' et non pas 'il me gouverne' ; Nicolas cite cet exemple français comme synonyme de 'je suis gouverné par luy', traduction de **nitiberimik.**

On donne ce nom à ce verbe, quoyqu'il ne garde point la conjugaison ny du verbe neutre, ny du verbe actif. Mais, parce qu'il a la signification active, il semble *que* ce nom luy est deu pour en faire la distinction.

Il y a deux sortes de ces verbes. L'un, qui[b] a 3 personnes indéfinies ; et, non seulement il se conjug<u>e comme tous les autres verbes qui ont 3 personnes, mais il dénote même l'action qui se fait sur une 3me personne, v.g. :

nitiberimiou[1] je gouverne quelqu'un

L'autre verbe neutre actif n'exprime jamais *que* deux personnes et il est, en cela, défectif, n'ayant que des secondes personnes en tout mœuf et en tout temps avec la conjugaison des verbes neutres, prenant tousjours sa lettre figurative ou caractéristique de son verbe actifc) noble dont il est formé, et signifie néanmoins l'action d'une seconde personne envers une première personne. Et c'est pour cette raison qu'on le nomme "neutre actif", v.g. :

kitiberim Tu me gouvernes

[53]

Remarqués que ce verbe semble estre tout à faict particulier à la langue algonquine, et *que,* si ces verbes si extraordinaires vous espouvantent d'abord, ne vous en estonnés pas. Souvenés-vous *que* nous traittons d'une langue entièrement inconnue dans nostre Europe et, qu'estant toute différente, elle doit avoir aussi des principes différens, *que* vous ne laisserés pas d'admirer et d'agréer, quand je vous auray mis tout au net avec cet avis qu'il ne faut pas commancer à apprandre cette langue par les règles. Cela vous fatig<u>eroit trop. Il faut premièrement s'attacher à apprandre beaucoup de mots par cœur, à décliner les noms et à conjug<u>er les verbes que je vous mets séparément des règles. Et, au commencement, quand vous aurés un peu apris par cœur, il suffira de lire simplement les règles, sans fatiguer vostre mémoire à les aprendre. Vous aurés le plaisir de les comprendre et d'admirer en mesme temps la paine et le travail de ceux qui vous font part d'un ouvrage qui ne sera peut-estre pas rebuté des gens de mérite et de capacité. Mais revenons à nos verbes.

DU VERBE NEUTRE PASSIF

Ce verbe neutre passif est ainsi appellé à cause qu'il se conjug<u>e comme le verbe neutre, ayant la signification passive.

Il y en a de deux sortes. L'une, qui a 3 personnes indéfinies, Et, non seulement comme les autres verbes qui ont 3 personnes, il s'exprime par 3 personnes, mais même il montre quelque passion ou action estre faite par une 3me personne indéfinie, v.g. :

1. **nitiberimiou :** on ne retrouve pas cette forme dans ses tableaux de conjugaison.

nitiberimigou[1] on me gouverne,
ou bien je suis gouverné par quelqu'un
ou quelques uns.

Ce verbe pourroit bien, à mon avis, estre appellé comme / ce verbe grœc qu'on nomme "médium", qui tient de l'un et de l'autre ; et c'est ainsi *que* je le nommeray dans les paradigmes ou dans l'ex<e>mple que je donneray tout au long de sa conjug<u>eson.

L'autre verbe neutre passif n'exprime jamais *que* deux personnes et il est en cela défectif, n'ay<a>nt *que* 2 personnes, en tout mœuf et tout temps, avec la lettre figurative ou caractéristique de son verbe noble passif, duquel il est formé, et dénote la passion ou plustôt l'action d'une première personne envers une seconde, v.g. :

kitiberimir je te gouverne

Je nommeray ce verbe "neutre passif", ou bien le verbe "je te" ; et le verbe neutre actif sera nommé le verbe "tu me". Tout sera clairement divisé dans les exemples auxquels, si on trouve quelque difficulté, on pourra avoir recours aux règles particulières *que* je donne de chasque difficulté en particulier.

DU VERBE SUBSTANTIF

Ce verbe marque tousjours ce qui existe, ou la chose qui est. Il y a de deux sortes de verbes substantif<s>. L'un est noble, qui est formé du nom substantif noble. L'autre est ignoble, formé du nom substantif ignoble.

II y a encore de deux sortes de verbe substantif noble. L'un formé du nom substantif terminé en voyelle ; l'autre, terminé en consonnante.

Exemple du verbe substantif noble formé du nom substantif noble finy par une voyelle :

capitaine **ounkima**

pour dire je suis capitaine on dira : **n'=ounkima=oui**

Où l'on remarquera, pour règle généralle dans tous les verbes nobles substantif<s> en voyelle et consonnante, qu'ils suivent la

[54]

conjugaison du verbe // réflexif sur soy-mesme, dont je donneray tout au long la conjugaison ; et *que,* pour former <se> verbe, il faut prandre la marque de la personne et adjouter après la finale du nom substantif **-oui,** comme vous voyés dans l'exemple proposé :

1. **nitiberimigou : e** réécrit sur graphie illisible.

	ounkima	capitaine
dites :	**n'=ounkima=oui**	je suis capitaine.

Si le nom noble duquel vous voulés former un verbe substantif noble se termine par une consonante, il faut adjouter après cette consonante **-ioui** ; et, au commencement, vous metrés la marque de la personne, v.g. :

une vieille	<se> dit :	**mitchimousens**

si vous voulés dire : je suis vieille, vous dirés : **ni=mitchimousens=ioui**

tu es vieille	**ki=mitchimousens=ioui**

et, à la 3me personne, il faut rejeter la marque de la personne et dire :

elle est vieille	**mitchimousensioui**
il est capitaine	**ounkimaoui**

Et ainsi de tous les autres.

Outre ces deux sortes de verbes substantif<s> nobles, il s'en trouve encore de deux sortes d'ignobles ; l'un formé du nom substantif ignoble terminé par une voyelle ; l'autre formé du nom substantif ignoble finy par une consonante.

Le nom substantif ignoble finy par une voyelle adjoute après cette voyelle **-ouan** et ne prent aucune marque de la personne au commencement, d'où vient qu'il est appellé le "verbe substantif ignoble impersonnel" et qu'id> a une conjugaison particulière, aussi bien *que* le verbe substantif ignoble, / qui est formé du nom substantif ignoble finy[a]) par une consonante, après laquelle, adjoutant **-iouan,** on a le verbe substantif ignoble i[m]personnel, qui se conjug<u>e par un verbe impersonnel de mesme *que* le verbe substantif ignoble et impersonnel formé du nom substantif ignoble finy par une voyelle. Exemple des deux formaisons :

du feu	**iskouté**

si vous voulés dire : il y a du feu[1]

ou bien cela est du feu	**iskouté=ouan**
il y avoit du feu ou bien cela estoit du feu	**iskouté=ouanouban**

Je donneray un exemple de la conjugaison en sa place.

1. il y a du feu : voir aussi page [31].

Exemple de la formation du verbe substantif du nom ignoble terminé en consonante :

mokman	couteau
mokman=iouan	c'est un couteau
mokman=iouan=ouban	cela estoit un couteau

Qui diroit, après cela, qu'il y a encore une règle admirable pour faire encore une autre sorte de verbe substantif noble, formé d'un ignoble, de mesme qu'il y a des gentils hommes qui sont sortis des roturiers ? Voyons donc ce secret.

J'ay dit que le mot qui signifie "du feu" : **iskouté,** estoit un nom ignoble parce qu"il signifie une chose inanimée, et finy par une voyelle et *que,* par conséquent, il ne pouvoit former q<u>'un verbe substantif ignoble. Et icy, je dits qu'il devient noble avec tous ceux de sa mesme catégorie, soit finis par une voyelle ou par une consonante, lorsqu'on leur voudra faire signifier une chose vivante, v.g. :

si on veut dire :

je suis du feu, je diray élég<u>ement :	**nitiskouteoui**
je suis un couteau	**nimokmanioui**

[55]

Où vous remarqués la règle générale du verbe // substantif noble, qui est formé du nom substantif noble terminé en voyelle, qui prant au commencement la marque de la personne, et à la fin de la voyelle, **oui,** v.g. :

nit=iskouté=oui	je suis du feu

REMARQUES SUR CE QUI EST COMMUN À TOUS LES VERBES

La figure

- Simple :	**nitiberindan**	je gouverne cela
et		
- composée :	**ni=papa'=tiberindan**	je gouverne tou<s>jours[a]) cela

L'ESPECE

- primitive :	**nitiberima**	je le gouverne
- dérivée :	**nitiberindamouan**	je gouverne quelque chose qui lui apartient

1. **-papa- :** accent sur le deuxième **a** ?

LE NOMBRE

- *Singulier :*	**nitiberima**	je le gouverne
- duel :	**kitiberimanan**	toy et moy toy et nous vous et moy = le gouvernons vous et nous
plurier[1] :	**nitiberimanan**	nous le gouvernons

LA PERSONNE

- première
- seconde
- troisième
- celle du duel

Remarqués encore une chose bien particulière à cette langue, *que* seulement dans l'indicatif on met la marque de la personne qui est **ou-, ni-,** ou **ki**, ou bien **ou- ;** et cela <se> fait pour éviter la rudesse des mots ou la cacophonie des groecs, qui prceposent ou mettent leurs articles pour éviter cet inconvénient.

LE TEMPS

Il y a 3 temps distincs l'un de l'autre dans l'indicatif :

le présent
l'imparfait en **-ban**
l'aoriste : on y adjoute l'indéfiny en **-tai**
et le paulo post-futur

Les temps sont 2 à l'impératif :

le présent
et le paulo post futur

Les temps du subjunctif sont cinq :

le présent premier le
présent second
l'imparfait premier
l'imparfait second
et le plus-que -parfait.

1. pluriel : fait référence ici au pluriel du sujet, "nous" (par opposition au "duel") ; on pourrait toutefois, dans le système de Nicolas, avoir aussi pour ce type de verbe, un marquage du pluriel de l'objet : **nitiberimananak,** voir page [24].

L'optatif a autant de temps que le subjunctif et il ne <diffère> du tout point du subjunctif pour la terminaison de temps ; et on n'a qu'à adjouter la particule "Dieu veuille" ou "plust<à>b) Dieu", qui est une marque de souhait, aux personnes du subjunctif, et ainsi on aura tous les temps et toutes les persofies de l'optatif. Or, cette particule "Dieu veuille" ou "plust <à>b) Dieu", ou bien cet<te> autre : "ô si", <se> disent en sauvage **kat** ou bien **katirakich, v.g. :**

	Dieu veuille	*que*	j'aille	au ciel
	kat		**iiaian**	**ouakouing**
ou	**katirakich**			

Par le mesme subjunctif, les A<I>gonguinsc, ou leur langue, expriment l'infinitif, les gérundif<s>, les supins et les participes, come je fairay voir.

Les temps dud) mœuf potentiel, comme quelques uns l'on<t> voulu appeller, sont exprimés partie par les temps de l'indicatif, et partie par le présent et le plus-que - parfait du subjunctif.

C'est pour cela qu'il faut se servir des particules qui marquent le présent et le futur de l'indicatif du verbe dont on veut se servir pour dire ce qu'on veut annoncer. En un mot, cette langue distingue tout ce que les grœcs, latins et françois peuvent dire dans tous les temps, *etc.* Je donneray des règles particulières pour la formaison de tous les verbes, où l'on verra la liaison de l'un à l'autre et comme ils se forment les uns les autres. //

[56]

Les mœuf<s> sont 3 :l'indicatifl

l'impératif
le subjunctif

L'indicatif a 9 temps :

1. Le présent :

nitiberim=iou[1] je gouverne quelq<u>'un
II a **é** pour figurative

2. L'imparfait :

nitiberimiouenaban[2] je gouvernois quelq<u>'un

1. **=iou :** i suscrit à rature illisible. Dans ses tableaux de verbes, voir page [24], la forme qu'il donne est celle du TA "direct" ; cette forme-ci est particulière dans la mesure où elle fait référence à un objet animé indéterminé ; il s'agit d'un AI dérivé d'un TA ; pour plus de détail, se référer à l'appendice D, à la section 1.1.2.

2. **-oue- :** suscrit.

3. L'aoriste :

nitiberimioue=tai[1] je gouvernay quelq<u>'un

4. Le prétérit parfait :

nikichtiberimiou j'ay gouverné quelq<u>'un

5. Le plus-que- parfait

nikichtiberimioue=tai[2] j'avois gouverné quelq<u>'un

6. Le futur premier

nigatiberimiou je gouverneray quelq<u>'un

7. Le futur second

nigatiberimiouetai[3] je gouverneray bientôt quelq<u>'un

8. Le paulo post futur ter

nigatiberimiouenaban[4] je gouvemois quelq<u>'uns

9. Le paulo post futur 2d

nigakichtiberimiouenaban[6] j'eusse,ou j'aurois gouverné quelq<u>'un

Par les particules **kich** et **ga**, nous disting<u>ons les temps en y adjoutant les différentes finales, ce qu'on peut observer dans les exemples de temps *que* je viens de marquer dans les 9 temps de l'indicatif.

Remarqués, pour une règle générale et qui souffre peu d'exceptions, *que,* de la 3me personne du singulier du présent de l'indicatif, se forment toutes les personnes de l'indicatif avec les 3 personnes du / singulier <présent> du subjunctif ; et de ces 3 du présent du subjunctif, toutes les autres du mesme subjunctif sont formées. On verra cela clairement dans les conjugaisons dont nous donnerons des paradigmes.

1. **-ioue : e** suscrit
2. **-ioue : e** suscrit.
3. **ioue : e** suscrit.
4. **ioue : e** suscrit.
5. Il donne ici la même traduction que pour l'imparfait, mais la traduction exacte devrait sans doute être : "j'aurai gouverné".
6. **ioue : e** suscrit.

L'impératif a deux temps :

1. Le présent
   tiberimiour[1] — gouverne quelq<u>'un
2. Le paulo post futur
   tiberimioukan — gouverne bientôt quelq<u>'un

L'optatif est comme le subjunctif, et ne diffère en rien, comme j'ay desjà dit, que par la particule **kat** ou **katirakich,** qui signifie "plût à Dieu".

Le subjunctif a 5 temps : [2]

1. 1er présent
   tiberimiouian[3] — si je gouverneb quelq<u>'un
2. 2d présent
   tiberimiou=ouànin — si je gouvernec quelq<u>'un, quand cela est en doute, ou eslo<i>gné, ou absant.

3a Prétérit imparfaict d
tiberimiouiànban[4] — si je gouvemois quelq<u>'un

4a ler plus-que-parfaict e
tiberimiouianzen[5] — si j'eusse, ou si j'avois gouverné quelq<u>'un

5a 2d plus-que-parfait e
tiberimiouiambànin — si j'eusse gouverné, ou si j'avois gouverné quelq<u>'un, quand cela est en doute, ou esloigné, ou absant //

1. **tiberimiour :** il est à noter qu'une finale en **-our** à l'impératif est généralement caractéristique d'un verbe intransitif. Voir page 60 note 4.
2. Les finales du subjunctif illustrées ci-dessous sont aussi caractéristiques des verbes neutres (AI).
3. Bien que Nicolas donne de cette forme une traduction comportant un verbe transitif, il s'agit bien d'un verbe intransitif (AI), dérivé d'un TA.
4. **-ian- : n** réécrit sur **m**.
5. **-nze- :** réécrit sur **-mba-.**

[57]

Nos Algonquins semblent avoir emprunté les augmants de la langue grue<c>que, mais seulement au subjunctif. Il y en a 2 : le temporel et le syllabique, dont nous parlerons. Par l'augmant, on exprime l'adverbe "quand", les participes et les gérundi<f>s en "do".

Par <la particule> **kich**, qui est la marque du prétérit ou du passé, et la particule **ke**, qui est la note du futur, on exprime les temps du subjunctif et le moeuf potentiel.

Nostre langue algonquine n'a point d'infinitif, mais il s'exprime par la personne 2de première du verbe mutuel, d'où l'on forme le présent et le parfaict de l'infinitif, qui n'est cependant jamais en uzage. Ainsi cette règle est inutile. Dites pourtant, si vous voulés :

sakihintinghir[1] s'entre-aymer

Less gérundif<s> et les supins ne s'expriment *que* par circonlocution, comme je diray, dans les règles.

RÉGLES DE LA CONJUGAISON DES VERBES

Il est important, pour éviter la confusion des verbes, de les diviser en quelques conjugaisons et de distinguer les figuratives, ou caractéristiques, et les finales qui conviennent à chaque conjugaison, pour savoir remarquer la variété des significations : ce n'est pas sans raison qu'on divise les verbes en diverses espèces de conjugaisons. Cela <se> fait pour savoir reconnoistre les très grandes différences qu'il y a dans la distinction qu'il faut faire des mots qui doivent estre appliqués à diverses personnes et à une infinité d'objects. /

Il y a seulement 3 conjugaisons dans nos verbes, auxquelles se rapportent plus de 100 façons de verbes.

La première est des verbes neutres, à laquelle aussi se rédui<s>ent les verbes neutres actif<s> et passif<s> dont nous avons parlé.

La seconde est des verbes nobles actifs>.

La troisième est des verbes nobles passif<s>.

Remarqués que, nécessairement, il faut rapporter à la première conjugaison tous les verbes ignobles actif<s> et passif<s>, la pluspart des verbes substantifs et tous les autres qui ne seront pas nobles parce qu'à paine trouve-on dans les verbes nulle notable différence dans les dernières syllabes des personnes et qu'il n'y en a aucune dans les figuratives, estant toutes les mêmes.

1. **sakihintingitir :** lecture difficile.

REMARQUES PARTICULIERES SUR LES VERBES DE LA PREMIERE CONJUGAISON

Comme les Groecs donnent des règles dans leurs conjugaisons touchant les figuratives et les finales des personnes, nous en establirons <d>e mesme pour nos trois conjugaisons, donnant des règles pour les figuratives et les finales.

Remarqués *que* clans la première conjugaison, la marque qui distingue les personnes <se> met tousjours devant, excepté à la 3me personne du singulier du présent de l'indicatif, qui ne prent point cette marque au commencement, mais à la fin. Et c'est de là que presque // tousjours <se> prent la

[58]

lettre figurative du verbe, qui est la lettre qui doit estre presque a) dans toutes les personnes du mesme verbe. Or, cette figurative est tousjours une voyelle et, quelquefois, elle est accompagnée d'une consonnante, qui est la configurative.

La marque de la première personne est **ni**, v.g. :

nipap	je ris

La marque de la seconde personne est **ki** v.g. :

kipap	tu ris

La marque de la troisème personne est **ou**, mais exceptés la 3me personne du présent *que* j'ay dit qui la prent à la fin, v.g. :

tiberindisou	il se gouverne soy-mesmel

Mais, pour revenir à nostre exemple et dire que la figurative du verbe se prent dordinaire de la finale de la 3me personne du présent de l'indicatif, qui est variée selon l'uzage de la langue ; et, tantôt c'est un **a**, v.g. :

sasegA[2]	il est superbe

Tantôt c'est un **e,** v.g. :

pimousE	il marche

Tantôt c'est un **i**, v.g. :

papl	il rit

1. En fait, ce ne sont pas tous les verbes "neutres" (AI) qui prennent cette marque, même dans la grammaire de Nicolas, voir l'appendice D, au paragraphe 1.5.

2. Lecture difficile.

Et enfin tantôt c'est un **ou** v.g.

	tiberindisOU	**il se gouverne**
Ainsi, de :	**saseg=A**	**il est superbe**
on dira	**nisasegàmin**	**nous sommes superbes**
de :	**pimous=E**	**il marche**
on dira :	**nipimousémin**	**nous marchons**
de :	**papI**	**il rit**
on dira :	**nipapimin**	**nous rions**
de :	**tiberindisou**	**il se gouverne**
on dira :	**nitiberindisoumin**	**nous nous gouvernons**

Tout le reste se verra dans le verbe, lorsque nous le conjug<u>erons ; et il suffira de donner un exemple d'une seule figurative, car de cet exemple, on viendra aisément à comprendre tous les autres. Je marqueray les verbes irréguliers en son lieu.

Les troisièmes personnes du futur de l'indicatif sont exceptées de la règle générale ; et, au lieu de prendre un **ou**, elles prennent au commencement, pour dénoter la troisième personne, **kata** ou bien **ouga.** L'uzage et les exemples *que* je marqueray fairont voir la différence de l'application de **kata** ou bien de **ouga.** Et pour dire en général une règle, on prendra garde *que* tous les verbes neutres et impersone<ls> prenent **kata** et non pas **ouga,** qui est réservé pour tous les autres verbes. Exemple de tous les 2 :

il faut dire :	**kata=papi**	il rira
et nom pas :		***ouga=papi**
Mais vous dirés :	**ouga=sakiar**[1]	**Tessouenter**[2]
	il aymera	Tessouent
et vous ne dirés pas :		(nomen proprium)
		***kata=sakiar**

Remarqués encore *que* la particule **kich**, est la marque du temps passé et qu'elle <se> met tousjours au prétérit parfaict, pour la distinguer du présent, qui est le mesme en tout, excepté cette différance. La particule **-ga-** différencie aussi le futur de l'indicatif du mesme présent. Exemple du présent, du prétérit et du futur :

ni=pimous	**je marche**
ni=kich=pimous	**j'ay marché**
ni=ga=pimous	**je marcheray //**

1. **sakiar :** noté ailleurs, entre autres aux pages [63] et [68] **sakihar.**
2. Lecture difficile ; fait probablement référence à Tessouat, chef Algonquin célèbre ; on trouve par ailleurs dans le ms la notation Tessouat, notamment à la page [98].

[59]

REMARQUES GENERALES SUR LES FIGURATIVES

Les verbes neutres ont, comme j'ay dit, la figurative à la 3me presonne du singulier de l'indicatif et non pas à la 1ère, ny à la seconde, excepté quelques uns qui l'on<t> à la première et à la seconde.

10) Tous les verbes subsanttif<s>, v.g. :

n'ôuximaoui[1]	**je suis capitaine**
k'ounkimaoui	**tu es capitaine**
ounkimaoui	**il est capitaine**
nounkimaouimin[2]	**nous sommes capitaines**

20) Les verbes terminés en **-g** sont exceptés,v.g. :

nitagochin	**j<e> "**
kitagochin	**tu arrive(<s>)**
tagochin	**il "**
nitagochinimin	**nous arrivons**

30) Les verbes <finis>a) en **-ouam,** v.g. :

nitispitinkouam[3]	**je "**
kitispitinkouam	**tu dors**
outispitinkouam	**il "**
nitispitinkouàmin	**nous dormons**

Remarquésc) que, d'ordinaire, la figurative de cette première conjugaison est la dernière voyelle de la 3me personne du présent de l'indicatif, comme j'ay dit, ce qu'on découvre dans la conjugaison d'un verbe quand un Sauvage parle, car c'est de là *que* nous avons descouvert tous les secrets de la langue et, par une attantion extraordinaire, on est venu à bout de réduire tout en règles et remarques infallibles, comme l'on pourra juger dans tout l'ouvrage. <L'on> y remarquera mille gentillesses de la langue des Barbares et l'on louera Dieu de ce qu'on a peu descouvrir tant de difficultés et les réduire en préceptes très seurs et indubitables, puisque l'on verra le tout réduit en pratique dans la composition des discours, de sorte qu'il ne / faudra nullement douter de ce qu'on trouvera escrit icy, estant assuré *que* quiconque prendra la paine d'estudier ces caiers, il se rendra très intelligent en la langue des Algonquins et se faira entendre d'eus en tout ce qu'il voudra, de manière qu'on peut dire qu'on a tout ce qu'on peut avoir d'une langue morte qui n'est pas dans aucuns escrits, puis<que> ces nations barbares sont sans lecture ny escriture, d'où l'on conjecturera du travail de tous les aucteurs *que* j'ay nommés dans ma prœface et de l'horrible paine que j'ay pris d'ajuster tant de papyers si différents les uns des autres.

1. Le ms a **Nōuximaoui,** avec "tilde" sur **ou**, et **x** pour **k,** que je conserve. Voir page 105 note 1 : **moxman.**

2. **nou- : n** rajouté en marge.

3. forme ancienne dont le radical est -ispitinkouam et signifiant "dormir profondément".

Cette paranthèse ne sera pas <h>ors de propos. Encore faut-il un peu se desbander l'esprit pour revenir avec plus de courage sur nos difficultés, et dire *que* la dernière syllabe est la figurative de nos verbes proposés.

Quelques verbes anomeaux sont exceptés. Nous en parlerons plus bas. Cependant, aprenés que ces verbes ont deux figuratives : une à l'indicatif et l'autre au subjunctif.

D'autres verbes ont des figuratives pour la première et seconde personne, et une autre toute différente pour les troisièmes personnes.

Notés que le verbe actif ignoble terminé en **- an, -en, -in, -on** a pour figurative la voyelle qui est devant l'a. et il se doit conjug<u>er en tous mœuf<s>, temps et personnes de mesme *que* s'il n'y avoit point d'**n**. Dites le mesme du verbe ignoble passif qui se termine tousjours en **-goun,** v.g. :

ninisigoun	**chimàgan**[1]
m'a tué[2]	l'espée

Nonobstant tout cela, remarqués que le verbe ignoble actif et passif diffère du verbe //

[60]

neutre dans la terminaison des finales du présent de l'indicatif et en la marque qui dénote les verbes et le cas pluriers, comme j'expliqueray en son rang. Il diffère encore en la marque qui s'est mise devant les personnes. Cecy demande un peu d'explication en son lieu.

REMARQUES SUR LES FINALES

Par les finales, je veux dire toutes les lettres qui sont dans toutes les personnes après la figurative du verbe, v.g. :

nipimousé=naban	je marchois

é est la figurative ; **nahan**, sera la finale.

1. **chimagan : a :** l'accent, est placé très haut sur la lettre, pourrait n'être qu'un trait de plume accidentel, mais peu probable.
2. m'a tué : la traduction française est au passé composé, mais en fait le verbe algonquin est au présent de l'indicatif.

-1ère REGLE-

Toutes les finales, dans cette conjugaison, sont les mesmes, quoyque les figuratives soi<e>nt différentes. Ainsi, il suffira de conjug<u>er un verbe terminé en **A**, <par exemple>, qui sera la figurative ; et ceux qui auron<t> **E**, ou **I** ou bien **OU** auront les mesmes finales. Par exemple, vous verrés toutes les finales d'un verbe qui aura **ou** pour figurative se terminer de diverses façons.

Pour faire la différence des personnes, vous metrés les mesmes finales après un autre verbe qui aura **A** ou **E** ou **I**, qui fairont la mesme distinction des personnes qu'elles faisoi<e>nt à l'autre verbe, v.g. :

nitiberindisou-min	nous nous gouvernons
nisasega-min	nous som*mes* superbes
nipimousé-min	nous marchons
nipapi[1]-min	nous rions

Et ainsi des autres terminaisons ou finales qu'on verra dans le paradigme *que* je donneray tout au long. Cette règle se doit entendre des verbes neutres seulement qui sont figurés ou qui ont une voyelle pour caractéristique. /

10) Notés une chose asseés particulière que, quelque fois, on insère quelques lettres entre la figurative et la finale *pour* éviter la rudesse des mots. Cela ne se fait que dans les 3emes personnes du plurier du présent indicatif.[a] Par exemple : pour dire : "ils rient", il faudra dire : **papi=oue=k**

au lieu que, selon la règle générale, il faudroit dire :

***papik**	ils rient,

ce qui ne <se> dit pas. Où vous voyés qu'on a inséré **-oue-** entre **papi-** et **-k.** Et, si vous médités *que* cela est difficile et extraordinaire, je diray qu'il est vray, mais *que* les Sauvages parlant comme cela, il faut parler selon leur usage qui est le maistre de la langue. Vous dirés aussi :

pourou=e=k	ils manquent de cœur

et nom pas

***pourouk**

comme il faudroit dire selon la règle générale. Dites aussi :

nipe=[2]oue=k	ils dorment[b]

et nom pas

***nipek**

nip=[3] oue=k[4]	ils m<e>urent

et nom pas

***nipek**

il y a fort peu d'autres verbes qui ne gardent la règle générale.

1. **nipapi** : suivi de **m** raturé, puis **-min.**
2. **nipe=** : = réécrit sur rature illisible.
3. **nip=** : = réécrit sur rature illisible.
4. Voir à la page [30] où le ms donne **nipéouek** pour 'ils meurent' tout comme pour ils dorment.

20) Remarqués que les 3mes personnes tant du plurier que du singulier du présent du subjunctif ont deux finales[1]. Le paradigme faira voir cela clairement. Cependant voicy un exemple :

	tiberimoutch[2]	
ou	**tiberimoutchir**	s'il est gouverné
	tiberindang	s'il gouverne cela
ou	**tiberindanghir**	
	tiberindamououagouin[3]	s'ils gouvernent cela
ou	**tiberindamougouenik**	s'ils gouvernoi<e>nt cela
-3me personne du plurier-		
	tiberimouatch[4]	
ou	**tiberimutgic**[5]//	s'ils sont gouvernés

[61]

-2de REGLE-

Le verbe terminé en **-am,** a pour figurative **-mou** en la 3me personne du présent de l'indicatif et en toutes les autres 3mes personnes de l'indicatif, excepté les 3mes de l'aoriste. Celles[a] de l'impératif ont la mesme figurative <et> toutes les 3mes du subjunctif, excepté celles du premier présent, car il faut dire :

tiberindang s'il gouverne cela

et il ne faut pas dire :

***tiberindamoung**[6]

Voyés le reste dans le paradigme.

1. Il s'agit probablement d'une finale de troisième personne, et d'une finale d'obviatif, respectivement.
2. **tiberimoutch :** à la page [17] le ms a **tiberimontch** et **ir** avec la traduction : 'si on le gouverne' qui est équivalente à la forme passive qu'il donne ici : "s'il est gouverné".
3. **tiberindamououagouin :** Cette forme et la suivante sont au "second présent du subjunctif", (dubitatif neutre du conjonctif) alors que les précédentes étaient au "présent du subjonctif" (conjonctif neutre) ; à la page [21] le ms a pour le même verbe. : **tiberindamouagouitt,** et **enik,** la différence étant probablement uniquement notationnelle.
4. **tiberimouatch :** cette forme correspond en fait à un TA direct, c'est-à-dire à un verbe "actif noble" dans la terminologie du ms, donc faisant partie de la seconde conjugaison ; dans les paradigmes du verbe passif neutre, à la page [17] il donne la forme : **tiberimintoua** et **chik.** Il y a sans doute ici une erreur.
5. **tiberimutgic :** la forme obviative, selon la page [17] doit probablement être interprétée comme étant **tiberimintchik,** il y aurait donc ici soit une erreur soit une différence non expliquée entre **-u-** et **-in** ; voir page 56 note 3.
6. Le ms a : **tiherindamoug,** avec **n** suscrit, rajouté après coup.

Le même verbe, après sa figurative **a**, retient sa configurative **moũ** dans les premières et 2des personnes, excepté la première du plurier du présent. Mais, dans les premières et secondes prsonnes du subjunctif, il retient seulement **m** et rejette l'**oũ**. Voyés le paradigme.

-3^{me}REGLE-

Le verbe qui se termine en **-chin**, a aussi deux figuratives. L'une est **i**, qui est devant **n** final ; et cela, seulement aux personnes des subjunctif<s>. Voyés l'exemple.

L'autre figurative est encore un **i**, qu'il prend après **n** final du mesme verbe, dans l'indicatif seulement et dans la première de l'impératif. Exemple de deux :

nitagochin	j'arrive
nitagochini=min	nous arrivons
tagochinir	arrive

où l'**i** qui est posé après **l'n** est cette figurative dont il est question. /

-4^{me}REGLE-

Ce mesme verbe en **-chin,** pour figurative des 3mes personnes du plurier du proesent et de l'imparfaict du *singulier* et du plurier de l'indicatif et de toutes les 3mes de l'mpératif et du subjunctif, prent **ou** après **n.** Voyés le paradigme.

Ce mesme verbe retient encore **-nou** dans les secondes personnes de l'impératif[2], mais il ne retient *que* l'**n** dans les premières et secondes personnes du subjunctif ; et cet **n** est sa configurative. Voyés le paradigme.

<Notés> enfin *que* le verbe neutre actif qui a 3 personnes indeterminées <se> raporte à cette première conjugaison, car il est certain qu'il se conjug<u>e, et pour la figurative et pour les finales, en tous les mœuf<s>, comme le verbe neutre terminé en **E,** v.g. :

nipimous	je marche
pimousé	il marche

À cette conjugaison se rapporte encore le verbe défectif neutre actif, ou "seconde personnel", car il se conjug<u>e comme le verbe neutre terminé en 1 :

nipap	je ris
papi	il rit

ce qui s'entent des secondes personnes en tous mœuf<s> et tous temps. //

1. **moũ** : on ne sait pas si le tilde sur **ou** marque la nasalisation de la voyelle, ou le fait que la voyelle est suivie d'une consonne nasale ; pour discussion voir l'analyse de la transcription à l'appendice C.

2. Les secondes personnes de l'impératif de **tagochin** étant : **tagochinir**, et **tagochinik,** cette indication demeure sybilline. Voir le paradigme à la page [16].

[62]

REMARQUES PARTICULIERES SUR LA SECONDE CONJUGAISON

<FREMIERE REGLE>

Tout verbe noble actif se termine en **a**, et cet **a** est la figurative du verbe, en tout mœuf, temps et personne. Voyés le paradigme. Exceptés en :

10) La seconde personne du singulier du présent de l'impératif et la seconde du plurier du présent du subjunctif, car la figurative **a** ne doit point estre dans les 2 personnes,v.g. :

nitiberima	je le gouverne

dites à l'impératif :

tiberim	gouverne-le
tiberimeg	si vous <le> gouvernés

et ne dites pas :

***tiberima**
ny : ***tiberimag**

Où vous voyés que l'**a** est retranché.

Marqués que le verbe noble actif qui se termine en **-ra** change cet r[1] en **ch** à la seconde personne du présent de l'impératif[2],v.g. :

du verbe :

nipira	je le porte[a]

vous dirés :

pich	porte-le

Quelques-uns, mesme, changent l'**r** en **nch,** v.g. :

	nimira	je luy donne
dites :	**minch**	donne-luy
	niouira	je le nomme
dites :	**ouinch**	nomme-le

1. **r** suivi de **A** raturé ;
2. Ce phénomène de palatalisation est bien connu des algonquinistes et a été abondamment commenté dans la littérature ; voir particulièrement Piggott (1971) pour une discussion détaillée.

Les verbes nobles actif<s> finis en **-houa, -choua, -soua** retranchent l'**a** final à l'impératif,v.g. :

nipakitehoua	je le bas, frappe

aura à l'impératif :

	pakitehou	bas-le
	nimanichoua	je le coupe
aura :	**manichou**	coupe-le
	nimetisoua	je le brûle
aura :	**metisou**	brûle-le /

Exceptés ou remarqués encore :

20) *que* la figurative **a** finale du verbe noble actif <se> change en **ik** dans la seconde personne du plurier du présent de l'impératif, v.g. :

du verbe :

	nitiberima[1]	je le gouverne
dites :	**tiberim=ik**	gouvernés-lest

Les verbes en **-houa, -choua, -soua** changent 1'**a** en **k** seulement, v.g. :
dites :

nipakitehoua	je le bats
pakitehouk[3]	batés-les
nimanichoua	je le coupe
manichouk[4]	coupés-les
nimetisoua	je le brûle
metisouk	brûlés-les

SECONDE REGLE

La première et seconde personne du présent de l'indicatif prenent **k** après l'**a** final pour dénoter les cas pluriers. Le paradigme donnera un exemple très clair de cela. Néanmoins, pour rendre la chose encore plus facile, j'adjoute icy un exemple qui servira de règle générale. On verra tous les autres temps dans le verbe qui sera conjug<u>é tout au long sans qu'il y manque rien. Voyés donc, cependant, la marque des cas pluriers :

nitiberimA[5]	je le gouverne

1. **nitiberima** : **ni** rajouté après coup.
2. **gouvernés-les**: ou **le**, voir page [25].
3. **-ouk** : **-k** réécrit sur **c**.
4. **-ouk : -k** réécrit sur **c**.
5. **-A :** réécrit sur **a.**

Pour dire “je les gouverne”, vous dirés :

nitiberimA=k	je les gouverne

Toutes les personnes du plurier, excepté la 3me, prenent **Ac**[1] après leur finale, v.g. :

nitiberimanan=Ac	nous les gouvernons

Voyés le verbe dans l’exemple.

L’imparfaict, après **-ban**, prent **-ik**, excepté aux 3mes personnes, qui prenent au présent un **-r**, à l’imparfaict **-ir**, à l’aoriste **-ar**[2]**.** Le paradigme vous montrera tout au doit. //

[63]

La première du paulo post futur de l’impératif, pour marquer les cas plurier<s>, change **n** final en **t**, et prent après **-ouak,** v.g. :

sakihakan	aymons-le
sakihakat=ouak[3]	aymons-les

Dans le subjunctif, **ch** final, qui exprime le cas singulier, pour exprimer le plurier, ce a sera changé en **oua,** v.g. **:**

sakihatch	si tu l’ayme<s>
sakihatoua	si tu les aymes

Les personnes du subjunctif qui ont pour finales, aux *personnes* du *singulier* et du plurier, **-zen, -ban, -banin,** pour exprimer les cas plurier<s> prenent devant ce **-zen**., **-ban** ou **-banin, -oua-,** qui est inséré au milieu du mot, immédiatement devant **-zen**, **-ban**, **-banin**, v.g. :

sakihakiban	si je l’aymois
sakihak=oua=ban	si je les

Voyés le reste du verbe qui est mis tout au long dans le paradigme du verbe noble actif.[4]

J’ay dit *que* toutes les 3mes persones de l’indicatif avoi<e>nt un **-r** au présent, un **-ir** à l’imparfaict et **-ar**[5] à l’aoriste pour finale, pour exprimer leur cas singulier, v.g. :

1. **-A** : réécrit sur graphie illisible ; graphie **c** pour **k**.
2. **-ar :** précédé d’une lettre illisible, raturée.
3. Voir paradigme à la page [25].
4. voir la page [25].
5. **-ar :** le ms a **iar,** le **i** étant raturé.

Pierre	ayme	son fils propre
Pierre	**ousakiha.r.**[1]	**oukouississer**
Jean	batoit	son frère propre
Jean	**oupakitehouaban.ir**	**ouikanisser**
Paul	gouverna	celuy qui fait le vent
Paul	**outiberimatai=.ar**	**ka=routinoukeritch**[2]

Maintenent, pour exprimer leur cas plurier, toutes les troisièmes personnes de l'indicatif perdent leur **r** final et <le> cas régy[a]) par le verbe pert aussi son **k** afin *que* le verbe et le cas conviennent ensemble.v.g. :

il faut dire :	Pierre	ayme	les capitaines
et non pas :	**Pierre**	**ousakiha**	**ounkima**
	Pierre	***ousakihar**	***ounkimak**[3]

Et c'est icy une règle générale sans exception. Le paradigme et la syntaxe le confirmeront.[4] /

REMARQUES PARTICULIERES SUR LA TROISIEME CONJUGAISON

Devant toute autre chose, il faut savoir que le verbe passif noble se forme de son actif noble en chang<e>ant l'**a** final en **ik** v.g. :

à :	**nitiberima**	je le gouverne
dites :	**nitiberim=ik**	il me gouverne
ou	je suis gouverné par luy.	

Les verbes nobles actif<s> terminés en **-houa**, **-choua,** **-soua** gardent une règle particulière et ne changent pas **a** en **ik** ; mais les verbes en **-houa** changent **A**[5] en **k**[6]**,** v.g. **:**

1. Le ms a des points pour isoler le morphème de l'obviatif ; je reproduis tel quel.
2. **ka=routinoukeritch :** l'infixe **-(i)ri-** est utilisé dans tous les types de verbe au conjonctif qui ont (au moins) un de leurs arguments à l'obviatif. Pour une discussion détaillée voir le paragraphe 5 de 1' appendice F.
3. À noter que cette phrase aurait été agrammaticale de toutes façons, puisque le complément est marqué pour le pluriel, et le verbe pour l'obviatif.
4. Voir Piggott (1978) où le phénomène est commenté et considéré comme "un accord facultatif" du pluriel.
5. **A :** réécrit sur **a** et précédé de **hou** raturé.
6. Il s'agit d'un exemple où l'ignorance des processus phonologiques obscurcit la compréhension des mécanismes morphologiques ; plusieurs règles de coalescence ont été proposées pour rendre compte des suites VwV en ojibwe (voir entre autres Kaye 1971) ; ici, il est possible que ce qu'il note **-houa** corresponde à une représentation phonologique de la forme /-ew-/ et que cette séquence sousjacente arrondisse la voyelle **-i-** (/ikw/) du suffixe.

nipakite=houa[1]	je <le> batsb
dites : nipakitehou.k[2]	il me batc

Les verbes en **-choua** changent **a** final en **k,** v.g. :

nimanichou=a	je le coupe
dites : nimanichou=k	il me coupe

Les verbes en **-soua** changent **a** final en **g, v.g. :**

nimetisouA[3]	je le brûle
nimetisou.k [4]	il me brûle.

-RFGLE PREMIERE-

La figurative du verbe noble passif est prise de la finale de la 3me personne du singulier du présent de lindicatif du mesme passif noble. Or, cette finale est **-gou** , v.g. :

nisakihik[5]	il m'aymed
kisakihik	il t'ayme
ousakihigou.r.	il 1'ayme.

Exceptés de cette règle les premières et les secondes personnes du subjunctif, qui ont pour caractéristique la dernière voyelle de la première personne du singulier du présent de l'indicatif, qui se termine en Ak, v.g. : //

[64]

à :	**nitiberimik**	il me gouverne
dites :	**tiberimitch**	s'il me gouverne
	tiberimic[6]	s'il te gouverne

1. **nipakita=houa : k** réécrit su **m** ; **e** réécrit sur **a ; oua** précédé de **h** qui semble raturé, mais qu'il faut conserver. Autrement dit, le ms avait, avant correction : **nipamita=houa.**
2. **nipakitehou.k, : k** réécrit sur **m** ; **e** réécrit sur **a ; hou** réécrit sur =. Autrement dit, le ms avait, avant correction : **nipamita=k.**
3. **A** : réécrit sur **a**.
4. Les points isolant le morphème k sont de Nicolas ; je reproduis.
5. **hik** : **i** réécrit sur **a ;** on sait qu'en algonquin du Lac Simon, les voyelles phonémiques /**ă**/ et /**i**/ se sont neutralisées en une voyelle centrale haute [**i**] ; on peut se demander ici si l'origine de la confusion du Père Nicolas quant à la transcription de cette flexion n'était pas due en partie à un début de neutralisation des voyelles brèves.
6. graphie **c** pour **k** ; voir le paradigme verbal à la page [27].

Tout au contraire, les verbes <en> -**houa**, -**choua**, -**soua**, au lieu de la figurative **i**, ont **ou**[1], v.g.:

nimanichouk[2]	il me coupea)
manichoutch	s'il me coupe
manichouk	s'il te coupe
nimetisouk	il me brûle
metisoutch	s'il me brûle
metisouk	s'il te brûle
nipakitehou=k	il me bat
pakitehoutch	s'il me bat
pakitehouk	s'il te bat

Les verbes <en> -**aoua** impur, c'est-à-dire qui ont une consonnante devant l'**a**, pour former leur passif noble, changent -**oua** final en -**k**[3], v.g.:

	nipamitaoua	je luy obéisb)
dites:	**nipamita=k**	il m'obéyt
	nitepouetaoua[4]	je le crois, adjoute foy à luy
	nitepouetak	il me croit, adjoute foy à moy

Ces verbes gardent la règle générale pour la première personne du subjunctif, et l'on dit:

pamitaouitch	s'il m'obéyt

et nompas:

***pamitoutch**	
pamitaouiamintch	s'il nous obéyt
tepouetaouitch[5]	s'il me croit

et nom pas:

***tepouetoutch**

---

1 voir la note 6 de la page 142.

2 **-ouk** : réécrit sur graphie illisible, puis suivi d'une rature illisible.

3 Ce résultat est prédit par la règle de coalescence suivante: w + i --> Ø / C_C; cette règle est attestée dans plusieurs langues algonquiennes, voir Michelson (1919 et 1920) et Kaye (1971).

4 **nitepouetaoua** : **nite** : à l'indépendant, ailleurs, un peu plus bas, le **e** est considéré comme la forme changée; on trouve ailleurs dans le ms: **taboue** comme en cri. Généralement en algonquin et en odawa la forme est **debwe**.

5 **-eta-** : **t** réécrit sur ?

La seconde garde la règle des verbes en **-houa,** v.g. :

pamitouk	s'il t'obéyt

et nom pas :

***pamitouik**	
pamitourang	s'il nous obéit, et à vous aussi
tepouetouk	s'il te croit

et nom pas :

***tepouetouik**

Ces règles, qui semblent un peu embarassées, ne le sont point du tout. Avec un peu duzage, et quoy qu'il en soit, j'estimerois de faire une faute notable si je ne descendois pas jusqu'aux plus menues difficultés.

Notés *que* le verbe passif noble, qui est formé de l'actif noble terminé en **-La,** comme :

nimira	je luy donne
nipira	je le porte

pour former les secondes personnes du subjunctif, change **r** en **ch**[1], v.g. :

nimira	je luy donne

Le passif :

nimirik	il me donne

La première du subjunctif passif aura ;

minchitch	s'il me donne
miric[2]	s'il te donne

Le verbe :

nipira	je le porte

suit la mesme règle, v.g. :

nipiric	il me porte
pichitch	s'il me porte
piric	s'il te porte

1. **ch :** précédé d'une rature illisible ; voir page 139 note 2.

2. **miric** : ici **c** est mis pour [k] ; d'après l'analyse de la transcription cette notation aurait pu prêter à confusion, mais voir le paradigme à la page [26].

REGLE SECONDE

Les finales du verbe passif sont les mesmes *que* celles du verbe actif lorsqu'il est question de dénoter le cas plurier. Voyés la règle *que* j'ay un peu devant pour cecy, et le paradigme, qui vous eclair<c>ira plainement.

Remarqués pourtant *que* la première du subjunctif actif et passif diffèrent en ce que la marque du cas plurier n'est pas la mesme parce *que,* dans l'actif noble, la particule **oua** est post-posée au **k** final du subjunctif, v.g. :

tiberimak	si je le gouverne
tiberimak=oua	si je les gouverne

Dans le passif noble, la particule **oua** est insérée dans le verbe et mise devant **tch** final,v.g. :

tiberimitch	s'il me gouverne
tiberimi=oua=tch	s'ils me gouvernent //

[65]

REMARQUES PARTICULIERES
SUR QUELQUES VERBES

Le verbe neutre passif , ou seconde personnel, ou "tu me", se raporte à cette conjugaison du verbe passif noble à 1'égart de son subjunctif, puisqu'il a la mesme figurative et les mesmes finales au subjunctif, et les personnes sont mesme les mesmes. Voyés le paradigme.

À cette mêmea conjugaison se peut aussi raporter le verbe neutre passif, qui a 3 personnes indéfinyes[b], que les Grcecs, et nous avec eux, appelons "verbum medium". Le verbe médium, c'est dans les 3mes personnes du subjunctif où se trouve <ce> raport, car il semble qu'il imite ce verbe, ayant avec *que* luy les mesmes nuances d'a en **i** *pour* former sa 3me personne du subjunctif, v.g. :

de :	**tiberima**	on le gouverne
est formé :	**tiberimintch**	si on le gouverne
Mais de :	**manichouA**[2]	on le coupe
est formé :	**manichountch**	si on le coupe

1. Il faudrait plutôt lire : "verbe neutre actif", voir le § 1.1 de l'appendice D ; il s'agit ici d'une erreur de la part de l'auteur ou d'un copiste.

2. **A** réécrit sur **a.**

Où vous voyés q*ue* **a** n'est pas changé en **i**, mais en **ou**[1], comme aussi da*n*s cet e<x>emple :

patakouahoua	on l'attache en per<ç>ant

Vous voyés que l'**a** n'est pas changé en **i**, mais en **ou**.

patakakouahountch	si on l'attache en per<ç>ant

Où vous voyés qu'il ne faut pas dire:

***patakakouintch.**

Le verbe en **aoua** impur garde la règle générale,v.g.:

	pamitaoua	on luy obéyt
dites:	**pamitaouintch**	si on luy obéyt /

Notés qu'il est clair que toutes les premières et secondes personnes de l'indicatif et du subjunctif du verbe médium, dont il est icy question, se forment du passif ignoble ; mais, qu'a<y>ant les mêmes[a] terminaisons, ou finales, *que* le verbe neutre qui a pour figurative **ou**, il faut nécessairement le raporter à la première conjuga<i>son pour la terminaison de toutes les finales des premières et secondes personnes, et les conjug<u>er par e<x>emple comme l'on conjug<u>eroit

nipour	je crains ou je manque de coeur

ou bien comme le paradigme du verbe

nitiberindis	je me gouverne moy-mesme

Et le reste comme l'on pourra voir dans la conjuga<is>on de tout ce verbe *que* nous avons mis tout au lomg en son lieu. Pour les 3mes personnes, nous venons <d'en> donner le<s> règles.

Venons, maintenant, à celles du verbe impersonnel. //

[66]

DU VERBE IMPERSONNEL

Chés les Latins, le verbe impersonnel est <celui> qui n'a que des 3mes personnes singulières. Les Algonquins prennent autrement le verbe impersonnel, de sorte que le verbe mesme que nous appelons "proadjectif", ou tenant place du nom adjectif, si l'on peut dire ainsi, se réduit au verbe impersonnel, bien qu'il ait les 3mes personnes

1. Ceci est un effet de la coalescence des voyelles, voir le commentaire de la note 6 de la page 142 et la note 3 de la page 144.

au plurier aussi bien qu'au singulier, au contraire[a] du verbe impersonnel latin, qui n'a que les troisièmes personnes au singulier. Je diray, pour donner un exemple d'un verbe proadjectif[1] :

ourichichitch	beau
ourichichitchik	beaux

Il y a deux sortes de verbe impersonnel : l'un de la voix active, v.g. : pœnitet[b]. Nos Algonquins expriment cette sorte de verbes impersonnels par des verbes personnels, v.g. :

paenitet	je me repens

Ils diront

nikacherint[2]	je suis triste
kikacherint	tu es triste
kachkerinda m[3]	il est triste

L'autre sorte de verbe impersonnel, qui est de la voix passive, v.g. : amatur : "on 1'ayme", *que* les François expriment par "on", nostre langue sauvage s'explique[4] par une sorte de verbe qui se termine en **-naniouan,** v.g. :

sakitananiouan	on s'entrayme

Pour les autres verbes qui sont purement impersonnels chés les Latins et qui ne sont, ny de la voix active ny passive, nous les exprimons simplement par les 3m e s personnes du singulier, v.g. :

pluil	il pleut	**kimiouan**
grandianl	il grêle	**sesegan**
tempestal	il fait gros vent	**routen.oussan**
ningit	il neige	**mipoun**
dies est	il neige beaucoup	**sonkipoun**
nox est	il est jour	**kigigat**
	il est nuit	**tibikat**

Il faut remarquer qu'il y a des verbes impersonnels nobles et ignobles, de la mesme façon *que* nous avons dit des verbes personnels ; parce *que* le verbe qui est proprement impersonnel n'a point de nominatif devant soy, ny de cas après, et cette sorte de verbe impersonnel est noble. Le verbe impersonnel proadjectif, ou qui tient la place de l'adjectif (nostre langue n'ayant point d'a<d>jectif comme nous l'avons dit ailleurs), peut estre appellé "verbe impersonnel ignoble" parce qu'il a tousjours un nominatif ignoble, v.g.

1. L'exemple qu'il donne ici est une occurrence de "verbe neutre", c'est-à-dire un AI, voir à la page [29] pour la version II de sa classe de verbe "impersonnel".
2. Le ms a bien : **nikacherint ;** il s'agit d'une erreur, on devrait lire : **nikachkerint ;** comparer le **r** final avec le **-d-** final **ni-tiberind** à la page [14].
3. **r** : réécrit sur **r ;** de par sa morphologie, ce verbe entre dans sa classification des verbes neutres terminés en **-am,** (PI).
4. Tel quel dans le ms.

	le couteau	est rompeu
dites :	**mokman**	**pikouchka**
	les couteaux	sont rompeus
	mokmaner	**pikouchkar**

REMARQUE DE CE QUI EST COMMUN AU VERBE IMPERSONNEL

Tout ce qui est commun au verbe personnel l'est preque aussi au verbe impersonnel. //

[67]

10) Le mœuf.. L'indicatif, l'impératif, l'optatif et le subjunctif.

20) Le temps. Mais, à l'indicatif, il n'a point d'aoriste ; et 1'imparfaict de l'indicatif est le mesme que l'imparfaict du subjunctif. Et à l'impératif, il n'y a point de futur. Dans le subjunctif, on ne se sert point ny du présent second, nom plus *que* du second imparfaict. Et remarqués *que* tous les temps sont formés l'un de l'autre, comme chés les verbes personnels.

30) Il n'y a que les 3mes personnes, dans les impersonnels.

40) Le nombre est seulement *singulier* et plurier ; il n'y a point de duel, comme chés les verbes personnels.

50) Il n'y a q<u>'une seule conjugaison, quoiqu'on donne exemple de deux paradigmes pour le verbe impersonnel ; et cette seule conjugaison doit estre raportée à la première conjugaison du verbe personnel de manière *que,* si le verbe impersonnel se termine en **a,** il sera conjug<u>é comme le verbe personnel qui aura cette figurative ; et ainsi des autres terminés ou en **e** ou en j ou en **au,** chacun selon la figurative qu'il aura.

Mais le verbe impersonnel qui se terminera en **m** ou en **n** ou en **t** se cunjug<u>era comme / le verbe neutre personnel terminé en **am** ou en **in** impur, c'est-à-dire <qu'il> aura une consonnante devant cette finale **am** ou **in,** comme l'on pourra voir dans le second et 3me paradigme ou exemple de la première conjugaison du verbe neutre personnel, dans lequel paradigme l'on verra que cette sorte de verbes neutres personnels terminés en **am** ou en **in** impur prennent comme pour leur configurative **m** et **n**. De mesme aussi, les verbes impersonnels ne perdent point aucun temps, ny personnes, ny mœuf, l'**m,** l'**n** ou le **t**, qu'ils retiennent comme leur configurative. Voyés le paradigme et exceptés de cette dernière règle les verbes personnels terminés en **on**[1] et en **at,** car ils perdent les uns leur **n** et les autres leur **t** final au subjunctif.

1. **on** : **n** réécrit sur **u**.

60) La figure est simple et composée.

Exemple de la simple figure :

pikoucha[1] cela est rompeu

Exemple de la figure composée :

papa=pikoucha[2] cela est <toujours> rompeu //

[68]

70) Enfin, l'espèce, ou la forme, est commune aux verbes impersonnels. La primitive est la dérivée.

La primitive, v.g. :

sakihitinaniouan[3] on s'entrayne

La dérivée, v.g. :

sakihitinaniouan = ouzen on s'entrayne = assurément

REMARQUE POUS SAVOIR D'OU EST FORME LE VERBE IM PERSON NEL

Quelques uns sont leur propre racine et primiti<f>. Par exemple, les suivans, terminés en voyelles :

pikoucha[4]	cela est rompeu
ate	cela est là
kinikouté[5]	cela est pointua
miroasi	cela va bien
inou	cela est ainsi

1. Le ms a bien **pikoucha,** alors qu'on devrait lire : **pikouchka,** tel qu'on le trouve d'ailleurs un peu plus loin.
2. voir note 1.
3. **sakihitinaniouan :** voir page [66] où il donne **sakitananiouan.** Voir aussi page 93 note 2.
4. **pikoucha, :** tel quel dans ms, voir cependant à la page [28] où il est noté **pikouchka.**
5. rajouté à l'interligne.

Ces suivans, terminés en consonnante, sont encore leur propre racines et primitifs:

kinouabegat	cela est long co*m*me une corde
sakitin	cela est accroché
tagon	il y en a
pakouaham	la glace est rompueb
matchikatchiouan	cela est mauvais

D'autres verbes impersonnels sont dérivés et formés, comme j'ay dit en passant ailleurs, du nom substantif dont se forme un verbe impersonnel substantif, v.g.:

de ce mot:	**/ iskoute**	du feu
est formé	**iskoute=ouan**[1]	il y a du feu,

en adjoutant -**ouan** seulement si le substantif se termine en voyelle. Mais, s'il se finit en consonnante, il faut adjouter après la consonnante -**iouan**, v.g.:

mokman	couteau
mokman=iouan	c'est un couteau
	ou
	il y a un couteau

2o De tout verbe neutre, on forme un impersonnel, adjoutant après la figurative -**ninaiouan**, v.g.:

de:	**sasega**	il est superbe
dites:	**sasega=naniouan**	on est superbe

Quelques verbes neutres qui ont **e** pour figurative changent cet **e** en **a**, v.g.:

	pimousé	il marche
dites:	**pimous=ananiouan**	on marche
et nom pas:	***pimousenaniouan**	

Remarqués que les verbes neutres qui ont **ke** à leur figurative en la 3me personne du singulier du présent de l'indicatif changent **ke**[2] en **ga** et adjoutent, comme les autres, -**naniouan**, de sorte q*ue* le **k** semble estre un **g** et l'**é** est changé en **a**, v.g.:

	toutchiké	il fait souvant
dites:	**toutchiga=naniouan**	on fait souvant //

1. =ouan : rature illisible entre = et **ouan**.

2. **ke** : le ms a **k** et **ε**.

[69]

Remarqués enfin que le verbe impersonnel terminé en **-mage**, est formé de tout verbe neutre adjoutant après la figurative **-magat,** qui servira de marque de métaphore <par exemple> pour appliquer une signification noble à une chose qui n'en peut avoir *que* d'ignoble. Par exemple, on dira :

sasegamagat assin[1]	elle est superbe, la pierre

Ce mot ne se peut appliquer à une pierre que par métaphore, car une pierre ne peut pas estre superbe. Vous dirés aussi :

papi=magat=assin	rit	la pierre
pimousé=magat=assin	se promène	
pourou=magat=assin	la pierre manque de coeur	

Le verbe proadjectif impersonnel se termine ou en voyelle, ou en consonnante : **m, n, t**.. Nous donnerons des exemples et des paradigmes de tout, bien au long.

Il faut maintenant expliquer icy un<e> autre difficulté d'importance touchant les verbes personnels et impersonnels qui se forment les uns des autres. Et, comme les Grœcs appellent les temps qui se forment / des autres temps "nais ensemble" ("cognata tempora") c'est-à-dire : qui ont la mesme figurative, de mesme je prétens icy appeler les verbes dont je <dois> traiter, les verbes "nais en mesme temps", ou pour me mieux expliquer, en latin je les appelleray "cognata verba" : des verbes formés les uns des autres, ou "nais ensemble". Et, parce *que* le nombre en est presque infiny et que la chose seroit un peu trop embarassée, je les diviseray en deux classes ; pour rendre la chose plus claire, dans la première classe, je parleray des verbes primitifs, ou "faits d'eus mesmes", et, si je l'<ose> dire, des verbes qui sont proches parens les uns des autres. La seconde classe produira les dérivés des primitifs, *que* nous faisons descendre des premiers comme de leurs racines. //

[70]

DES VERBES PRIMITIFS DE LA PREMIERE CLASSE a)

10) Du verbe neutre est formé le verbe actif ignoble, v.g. :

de :	**nitiberint**	je gouverne
est formé :	**nitiberindan**	je gouverne cela,

changeant **t** en **dan.**

De :	**nipimous**	je marche
est formé :	**nipimousaton**	je fais marcher cela,

en adjoutant **atour.**

1. **assin** : **in** réécrit sur **-an.**

Remarqués que, presq*ue* de tout verbe neutre, on forme le verbe impersonnel selon la règle q*ue* j'ay donné.

Le verbe q*ue* nous appellons "verbe effectif" se forme du neutre. Par exemple **nipimousaton,** comme je viens de dire.

De : **nitap** je suis assis b)

(3a I **api**[1] : il est assis)

<se> fait le verbe effectif:

nitapiton je fais a<s>soir,

cela en adjoutant **ton** après la figurative.

Le verbe actif noble effectif est formé de cet autre verbe actif ignoble, v.g.:

de: **nipimousaton**
dites: **nipimousaha** je le fais marcher

changeant -**ton** en -**ha**

De: **nit'apiton**[2]
dites: **nit'apiha** je le fais a<s>soir

changeant -**ton** en **ha**.

Exceptés quelq*ues* verbes terminés en **chin**, qui n'ont point leur verbe noble effectif en **ha**, mais en **ma**, changeant **n** final en **ma**, v.g.:

nitagochin j'arrive
fait: **nitagochima** je le fais arriver

niouanichin je m'égare
fait: **niouanichima** je le fais égarer

Le verbe noble[3] effectif c) fait:

nitagochiton je fais arriver cela
niouanichiton j'égare cela,

où vous voyés q*ue* l'**n** final du verbe neutre est changé en **ton**, v.g.:

nitagochin **nitagochi=ton**

1. **3a1 api** : doit être interprété comme troisième personne de la première conjugaison ; pour la classification des différentes conjugaisons, voir l'appendice D.
2. **nit'apiton** : l'a été rajoutée après coup, ainsi que dans l'exemple suivant.
3. On devrait lire "ignoble".

Quelques verbes neutres sont stériles, car on ne peut former d'eus aucun verbe actif ignoble.

2o) Du verbe actif ignoble est formé

-Le verbe actif noble primitif,v.g.:

de: **nitiberindan** je gouverne cela

est formé le verbe noble actif primitif :

nitiberima je le gouverne;

changeant **ndan** en **ma**.

-Le verbe dérivé portantd la signification du pronom relatif ignoble est formé du verbe actif ignoble,v.g.:

de: **nitiberindan** je gouverne cela

est formé le verbe actif ignoble dérivé portantd la signification du pronom relatif ignoble, v.g.:

vous dirés: **nitiberinda=mouan**[1] **oumokman**
je gouverne son couteau,

changeant l'**n** final en **mouan**. //

[71]

Remarqués encore que de ce dernier verbe dérivé ignoble actif se forme le verbe noble actif a<c>quisitif, q*ue* les François expriment par la particule "pour", et les Latins par "pro eo". Je diray en françois, par exemple:

je gouverne pour lui son chien
nitiberindamoua **outaier**

Les Latins diroi<e>nt : "rego illius canem pro eo".

De ce dernier verbe a<c>quisitif se forme son dérivé noble actif appellé le "vicaire" de l'autre, comme qui diroit, tenant la place ou faisant pour un autre lieutenant, v.g.:

de: **nitiberindamoua**
se formera: **nitiberindamouarissa**[2]

qui signifie : je le gouverne, suppléant à sa place ou à son nom.

1. il s'agit probablement de la forme bénéfactive., tout comme dans l'exemple qui suit.

2. **-rissa** : le ms a **R** récrit sur (?) ; voir note 3 de la page suivante.

Autre exemple :

du verbe **:** **nit<ata>ouen**[1] j'achepte cela

se forme le verbe :

nitataoueouan[2] **oumokman**
j'achepte son couteau

De ce dernier verbe, vous formerés

nit'aouarissa[3] je l'achepte, suppléant à la place de celuy qui achepteroit.

30) Du verbe actif noble est formé le verbe passif noble, en changeant **a** final en **ik,** v.g

de : **nitiberima** je le gouverne
dites : **nitiberimik** il me gouverne

Remarqués, comme nous avons dit ailleurs[4], dans les verbes nobles actifs terminés en **choua, boua, soua,** 1'a final se change seulement en **k**, v.g. :

nimanichoua je le coupe
faira : **nimanichouk**[5] il me coupe

nipakitehoua je le bats
nipakitehouk il me bat

nimetisoua je le brûle
nimetisouk il me brûle

Mais le noble actif qui se termine en **aoua** impur, c'est-à-dire quand une consonnante proecede **aoua** final, se change en **k** seulement, v.g. :

nipamitaoua je luy obéis
dites : **nipamitak** il m'obéyt

1. **nit<ata>ouen** : le ms a **nit'aouen,** je corrige exceptionnellement ; **-ana** réécrit sur (?).
2. **nitataoneonan :** il s'agit ici de la forme que nous appelons traditionnellement le "relationnel" ; il est systématiquement utilisé dans le ms pour signaler la présence d'un troisième argument sur le verbe, et plus particulièrement, comme c'est le cas ici, quand le complément d'un TI (verbe ignoble actif) est possédé. Voir entre autres les exemples de la page [100] ; pour une discussion plus détaillée se référer à la section 5 de l'appendice F.
3. **nit'aouarissa :** le suffixe **-rissa** qui, d'après les données du ms ne semble s'employer qu'après un "relationnel", marque un genre de "sur- relationnel" ; voir à la page [108].
4. voir à la page [63].
5. **-k** : réécrit sur **c**.

Du mesme verbe noble actif se forme encore un<e> autre façon de verbe noble actif, qui a la signification du pronom relatif noble d'iceluy, en changeant **a** final en **imar**[1], v.g. :

nitiberima	je le gouverne

dites, par exemple :

nitiberimimar	**ouseienser**
je gouverne	son ayné.

Enfin, du verbe noble actif et de la seconde personne du plurier du présent de l'impératif est formé :

10) Le verbe neutre actif second personnel, ou "tu, me", v.g. :

de : **tiberimik** gouvernés le b)[2] //

[74]

dites : **ki=tiberim** tu me gouvernes

où vous voyés qu'il faut metre la marque de la seconde personne et rejetter **ik** final.

Les verbes en **-choua, -houa, -soua** rejettent seulement **k** et admettent aussi la marque de la 2de person ne, v.g.3 :

manichouk	coupés-le
kimanichou	tu me coupes
pakitehouk	battés-le
kipakitehou	tu me bats
metisouk	brûlés-le
kimetisou	tu me brûles

les verbes en **-aoua,** impur, c'est-à-dire quand une consonnante prcecède **aoua,** gardent la règle générale, admettant tousjours la marque de la seconde personne et rejettant **ik** final, v.g. :

1. **-imar** : ce morphème n'apparaît que trois fois dans le ms ; voir à la page [76] où cette forme est indirectement citée dans une règle, et à la page [7], où on le mentionne dans une énumération des différentes classes de verbes, comme étant un genre d'exception. Il s'agit en fait de la forme 1ère personne-sujet, complément obviatif ; cette forme, rarement attestée dans la littérature, est la même en algnquin du nord contemporain.
2. aussi : 'gouvernez-les' ; voir dans le paradigme page [25].
3. Voir page 142 note 6 et page 144 note 3.

	pamitaouik	obéyssés-luy
dites :	**ki=pamitaou**	tu m'obéys
du mot :	**minch**	donne-luy
se forme :	**ki=minch**[1]	tu me donnes

20) De cette mesme 2de personne du plurier du présent de l'indicatif actif noble, **tiberimik**[2] par exemple, se forme le verbe neutre actif indéfiny ou indéterminé, changeant **k** final en **oue,** qui sera la finale de la 3me personne du singulier du présent de l'indicatif, v.g. :

de :	**tiberimik**	
dites :	**tiberimi-oué**	il gouverne quelq<u>' un

La première personne aura :

nitiberimiou je gouverne quelq<u>'un /

Cette personne sera formée de **tiberimik**, ayant pris la marque de la personne et chang<eant> **k** final en **ou**, v.g. :

tiberimik dites :
ni=tiberimiou

REGLES DE LA FORMAISON DES VERBES ALIES DE LA 2DE CLASSE

10) Il faut savoir *que,* du verbe noble passif, se forme le verbe neutre passif indéterminé ou indéfiny en changeant le **k** final en **g** et adjoutant **ou** après le **g**, v.g. :

de :	**nitiberimik**	il me gouverne
vous dirés :	**nitiberimigou**	on me gouverne

Ce verbe <se> peut aussi appeller le verbe "médium", comme j'ay dit ailleurs.

20) Le verbe ignoble passif est formé du verbe noble passif.

Exemple :

de :	**nitiberimik**	il me gouverne
dites :	**nitiberimigoun**	**aiamiheouin**[3]
Du verbe	je suis gouverné	de la prière du christianisme
	ninisik[4]	il me[b] tue //

1. **ki=minch :** pour une explication voir page 139 note 2.
2. **tiberimik** : tel quel dans le ms ; il s'agit peut-être simplement d'une erreur de formulation, **tiberimik** étant la forme de la deuxième personne du pluriel de l'impératif, alors que la "2de personne du plurier du présent de l'indicatif actif noble" est en réalité (selon son système : **kitiberimaoua.**
3. **aiamiheouin :** il est amusant de constater que le mot pour "prière" avait été considéré comme étant du genre "ignoble" !
4. **ninisik :** suivi de **chimagan** raturé.

[75]

dites:	**ninisigoun**	**chimagan**
	elle me tue	l'espée

En changeant le **k** final en **goun**, vous avés le verbe passif ignoble formé du verbe passif noble, v.g.:

ninisik	**ninisigoun**

3o) Le verbe neutre instrumental, s'il m'e<s>t permis de parler ainsi, est formé du verbe passif noble, adjoutant **e** après le **k** final et rejettant la marque de la personne; on aura justement la 3me personne du sing*ulier* du présent de l'indicatif du verbe instrumantal. Par exemple, du verbe passif noble:

	nitakounik	il me tient, prent
dites:	**takouniké**	il me tient, ou prent, avec instrument[1]

4o) De la 3me personne du singulier du présent de l'indicatif du verbe instrumental se forme le verbe actif instrumantal ignoble, v.g.:

	takounike[2]	
dites:	**nitakouniken**	**mokman**
	je tiens avec instrument	le couteau

adjoutant **n** après le **k** final et admettant la marq*ue* de la personne.

5o) De ce verbe actif ignoble instrumantal <se> forme le verbe actif noble instrumantal, adjout*an*t **a** après **n** final du verbe actif ignoble, v.g.:

de:	**nitakouniken**	
dites:	**nitakounikenA**[3]	**akim**
	je tiens avec instrument	la raquette

6o) Du verbe passif ignoble se forme le verbe habituel ou d'habitude, en changeant la finale **k** en **gous**, v.g.:

de:	**nitakounik**	
dites:	**nitakounigous**	je suis habituellement tenu

Et ce verbe aura un **i** pour figurative à la 3me personne du singulier du présent de l'indicatif, v.g.:

takounigousi	il est habituellement tenu

Et tous les verbes de cet estat on<t> **i** pour figurative.

1. Ce verbe a plutôt la forme d'un AI, et on peut se demander dans quelle mesure la meilleure traduction ne serait pas : 'il tient avec instrument', sans référence à un objet de première personne.
2. **takounike** : **ta** réécrit sur graphie illisible.
3. **nitakounikenA** : **A** réécrit sur **a**.

Cette règle n'a point d'exception et ce verbe <se> conjug<u>e comme les verbes neutres qui ont **i** pour figurative.

70) De la 3me personnel du premier présent du singulier du subjunctif passif noble se forme le verbe neutre passif second personnel, ou "je te", v.g. :

de :	**tiberimik**	s'il te gouverne

changés **k** final en **r** et admetés la marque de la seconde personne **ki** et vous aurés :

kitiberimir	je te gouverne

Voyés le reste dans le paradigme. //

[76]

Les verbes en **-choua, -houa, -soua** changent aussi le **k** final en **r** :

de :	**manichouk**	s'il te coupe
dites :	**kimanichour**	je te coupe
de :	**pamitouk**[2]	s'il a) t'obéyt
dites :	**kipamitour**[3]	je t'obéys
de :	**metisouk**	s'il te brûle
dites :	**kimetisour**	je te brûle

Les verbes en **-aoua** qui ont une consonnante devant **-aoua,** comme **nipamitaoua**[4]**,** qui a un **t** devant **-aoua,** gardent cette règle, comme l'on voit dans l'exemple précédent.

De :	**pakitehouk**	s'il te bat
dites :	**kipakitehour**	je te bats

80) De la première personne du singulier de l'indicatif passif noble se forme le verbe réflexif sur soy-mesme, en changeant le k final en jjgs, v.g. :

dites :	**nitakounik**	il me tient
	nitakounitis[6]	je me tiens moy-mesme

1. Il s'agit en fait ici de ce qu'on appelle dans la tradition algonquiniste de la forme 3/2, c'est-à-dire ayant un sujet à la 3eme personne et un objet à la 2eme personne.
2. **h** suscrit à **to** et raturé ; ce qui constitue un indice appuyant l'hypothèse énoncée à la note 6 de la page 142.
3. **h** suscrit à **to** et raturé.
4. **h** suscrit à **ta** et raturé.
5. **tis** : précédé d'une rature illisible ; ce morphème /-itiso-/ qui sert à former le "pronominal" est bien attesté dans la littérature sur l'ojibwe et l'algonquin.
6. **nitakounitis** : **itis** : accent rajouté après coup.

Et la figurative est tousjours un **ou**, v.g. :

takounitisou	il se tient soy-mesme

Les verbes en **-choua, -boua, -soua** gardent la mesme règle, v.g. :

dites :	**nimanichoutis**	je me coupe moy-mesme
	nipakitehoutis	je me bats moy-mesme
	nimetisoutis	je me brûle moy-mesme
	nipamitaouitis	je m'obéys à moy-mesme

Ce dernier est excepté, comme vous voyés, changeant son **k** final en **-ouitis**, v.g. :

de :	**nipamitak**
dites :	**nipamita=ouitis**

Les autres verbes en **-aoua** impur comme celuy-cy garderont cette dernière règle. Et remarquésa *que* les verbes neutres terminés en **-erint,** v.g. : **nitiberint**, ont **-dis** à la fin, changeant **-t** final en **-dis** v.g. :

	nitiberint	
aura :	**nitiberindis**	je me gouverne moy-mesme

90) Remarqués enfin *que* de ce dernier verbe réflexif sur soy-mesme se forme le verbe mutuel plurier, changeant **s** final en **mim,** v.g. :

de :	**nitakounitis**	
dites :	**nitakounitimim**	nous nous entretenons tous deux

Tous les autres verbes suivent cette règle.

DERNIERE REMARQUE SUE LES FORMAISONS DES VERBES-

Quoyque j'ayeb donné des exemples de toutes les formaisons, il faut savoir encore *que* de chaque verbe formé d'un autre, on peut fort élégamant former presque toutes les espèces des verbes *que* je viens de remarquer. <Par exemple>, d'un verbe finy[c] en imarrissa[1], on pourra dire **nipakitehouarissitis**[2]**,** et ainsi des autres. //

1. **imarrissa :** voir page 156 note 1.

2. **nipakitehouarissitis :** qui aurait voulu dire 'je me bats à la place d'un autre'.

[77]

Il semble qu'après tant de remarques sur les verbes, il faudroit mettre icy les paradigmes de toutes les façons des verbes. Mais, comme il y a encore une grande liste de remarques à faire sur les mesmes verbes, j'ay creu qu'il valoit mieux les mettre toutes en un endroit pour ne pas donner tant de paine au lecteur. Ce sera assés qu'il trouve les paradigmes des noms et des verbes ailleurs dans un seul caier, au commencement de tout l'ouvrage a), auxquels il s'attachera particulièrement devant que d'entreprendre de savoir tant de règles qui, non seulement le brouill<e>roi<e>nt, mais peut-estre le dégouteroi<e>nt, au lieu que, s'il s'attache devant toute autre chose à aprandre sans façon les déclinaisons et les conjugaisons, il aura l'avantage d'entendre clairement et sans paine tous les secrets et les difficultée de nos règles.

Poursuivons donc nos remarques généralles et particulières sur toutes les difficultés, après quoy nous donnerons les autres parties de l'oraison avec la véritable b) construction des mots pour pa<r>ler comme les Sauvages.

Après tant de remarques, en voicy une des principalles, touchant les participes du temps passé, du présent et de l'advenir. /

REMARQUES SUR LES PARTICIPES Participe

passé

Le participe du temps passé s'exprime par les personnes du subjunctif avec la note de la personne <et> la particule **ka** ou **kich** ou **kach**[1], comme s'ensuit. Par exemple, je voudray dire :

moy qui ay disposé de moy Je

diray des 3 façons suivantes :

kich
nir kach tiberindisouian moy qui ay disposé de moy
kakich

Et ainsi des autres personnes du *singulier* ou plurier.

Participe présent

Le participe du temps présent s'exprime par les mesmes personnes du subjunctif de 3 façons :

10) avec la marque de la personne ;
20) avec la particule **ka**, ;
30) avec I'augmant, ou le changement des lettres voyelle[2]

1. De nos jours ces formes sont rendues par **-ki** et **-ka** et il n'est pas évident si la forme archaïque était vraiment **-kach** et **-kich** ou s'il ne s'agissait pas plutôt de la contraction de la suite **-ka-iji** et **-ki-iji.**

2. Le phénomène de la "forme changée" a été abondamment commenté pour toutes les langues algonquiennes ; son usage est cependant en diminution marquée dans certains dialectes de l'algonquin, notamment celui de Pikogàn.

Par exemple, si vous voulés dire :

moy qui suis superbe

dites : **nir kasasegaian**

ou bien seulement :

kasasegaian,
rejetant la note de la personne

ou bien dites simplement :

sesegaian,
changeant **a** en **é**.

Participe futur

Le participe du futur, ou du temps avenir, s'exprime par les mesmes personnes du subjunctif, avec la marque de la personne et la particule **ke** qui dénote le temps avenir. Par exemple, si vous voulés dire :

moy[c] qui disposeray de moy
dites : **nir ke tiberindisouian**
ou bien : **ke tiberindisouian,**

simplement, sans autre façon. //

[78]

REMARQUES SUR LA MUTATION, OU CHANGEMENT DES VOYELLES, SUR L'AUGMANT DU TEMPS OU DES SYLLABES

A <se> change en **e** et **ia** v.g.[1] :

dites :	**papamousé**	il marche
	pepamouseian	moy a marchant
	papi	il rit
	piapian	moy riant

1. Le Père Nicolas ne distingue pas ici entre **ă** et **â** ; Selon Bloomfield (1957) le **â** change en **ê**, et **â** change en **eiâ**,.

I <se> change en **a** et **e**[1], v.g.:

dites:	**nikiouskoueb**	je suis yvre
	kaouskouebian	moy estant yvre
	nitirerint	je pense
	ererindaman	moy pensant

Ou <se> change en **ouia** et **oue**[2], v.g.:

dites:	**niouabantan**	je vois
	ouiabantaban	moy vo<y>ant
	nikoutan	je crains
	kouétaman	moy craignant

Pour l'augmant des syllabes, il n'y a qu'à mettre la voyelle **e** devant **a**, v.g.:

dites:	**aiamihaian**	si je prie
	Eaaimihaian[3]	moy priant

J'ay desjà dit q*ue* la particule **kat** ou **katirakich**[4] servoit pour exprimer l'optatif, v.g.:

	kat	
ou	**pimouseian**	
	katirakich[5]	Dieu veuille,
		ou pleut à Dieu *que*... je marche

La particule **kich** ou **kach** est une marque du temps passé et exprime par les temps du subjunctif ces locutions suivantes: "quand", "si j'avois", "lorsq*ue* j'auray (aymé)", v.g.:

	kich		quand j'auray gouverné[6]
ou		= **tiberindaman**	(par le présent du subjunctif)
	kach		
	kich		si j'avois gouverné
ou		= **tiberindamanzen**	(par le plus-que-parfaict
	kach		du subjunctif)
	kich		lorsq*ue* j'auray gouverné
ou		= **tiberindaman**	(par le présent du subjunctif)[7] //
	kach		

1. Selon Bloomfield toujours, **i** devient **ê** et **î** devient **â**..
2. Ici encore on distingue traditionnellement entre **ŏ** qui devient **we**, et **ô** qui devient **wâ**.
3. **Eaaimihaian** : tel quel dans le ms. Il y a eu inversion, on devrait lire : **Eaiamihaian.**
4. **katirakich** : le **k** de **kick** est réécrit sur **c**.
5. **katirakich** : le **k** de **kich** est réécrit sur **c**.
6. quand j'auray gouverné : en algonquin contemporain se dit : **ka-ishkwatiberindaman.**
7. Ce dernier exemple est vraiment dans le ms la répétition du premier de cette série.

[79]

Par la particule **ekaka,** on exprime en tout temps et en toute personne, se servant du subjunctif, l'exclamation françoise :

ha ! que ne fais a -je
ha ! que ne fais-tu b
ha ! que ne fait-il c

<Par exemple> :

ekaka toutaman	ha ! que ne fais-jed

Par la particule **et,** mise à la fin des personnes du subjunctif, on exprime le verbe "oportet" : "il faut, il falloit", v.g. :

tiberindamanet	il falloit *que* je gouvernasse
tiberindisouianet	il falloit, ou je devois disposer de moy-mesme

Et ainsi des autres personnes et temps.

La locution françaisee suivante s'exprime par une finale en **ghir,** v.g. :

c'est une chose très difficile de gouverner
teberintinghir[1] **arîmat**[2]

où vous remarquerés deux choses : la mutasion de lettre et la finalle **ghir.**

Remarqués aussi les locutions suivantes, que l'ex<e>mple suivant et luzage vous aprendront. Les règles seroi<e>nt trop ennuyeuses. /

après avoir gouverné
dites : **kich**[3]**=tiberintinghir**

ke=tiberindamen
qui gouverneras

kir ke sakitouien	**nisi**
toy qui aymeras	dis-je

ougasakiton kitirerimir
il aymera pense-je de toy

1. **teberintinghir :** il semble s'agir ici d'un radical TI **(tiberind-)** à la forme changée, et qui serait conjugué à la quatrième personne du conjonctif neutre, ce à quoi correspond la finale **-inghir ;** mais il faut expliquer non seulement le changement de **-d-** en **-t-**, mais surtout celui de -dan- en -tin-.

2. **arîmat** : l'accent circonflexe est de Nicolas.

3. **-kich :** pourrait être interprété comme une contraction de : **ka-iškwa.**

Exprimés le gérondif en -do selon les 4 façons suivantes, vous servant du changement des voyelles, ou de la particule **he** ou **hech**[1] ou **kechhe**[2], avec les différentes personnes et temps du subjunctif, v.g.:

dites: **teberindaman**[3]
hetiberinda=man moy en gouvernant, ou lorsq*ue* je gouverne
hechtiberindaman
kechhetiberindaman

Exprimés le gérondif en "di" f comme s'ensuit, changeant selon la personne q*ue* vous fairés parler, v.g.:

dites:	**he miroui**	**tiberindang**	**auoia**[4]	**nikikerindan**
	en tant q*ue* bien	gouverne	quelq<u>'un,	je le say

Exprimés le gérondif en "-dum" f comme sensuit, changeant aussi selon la personne qui parle ou qu'on fait parler, v.g.:

dites: afin q*ue* tu gouvernes bien, sois sage
kitchi miroui tiberindamen **kakitaouerindair**

Le supin en -tum f s'exprime avec la particule **chai** et le futur de l'indicatif, selon la personne qui parle, v.g.:

je vay gouverner, ou je gouverneray

dites: **chai** **nigatiberindan**
ça est fait je gouverneray //

[80]

Le supin en "-u" s'exprimea avec la particule **chachai** et le prétérit parfait de l'indicatif, selon la personne qui parle, v.g.:

je viens de gouverner
dites: **chachai nikichtiberindan**

Règles très importantes pour savoir les grandes difficultés qu'il y a de bien appliquer les négations propres à chaque différence de verbes.

1. **hech** : peut-être une notation pour notre **e-iži-.**
2. **kechhe** : tel quel dans ms, sans espace entre les deux **-h-** ; pourrait être une notation soit de **ka-iji** ou de **ka-iji.**
3. Dans les exemples qui suivent, il n'y a pas d'espace entre le pré-verbe et le verbe : je reproduis tel quel.
4. **auoia** : tel quel dans ms : graphie **-uo-** pour **-ou-** ; [a :wi :a :].

Remarqués que, comme la langue française met devant une partie de sa négation et postpose l'autre au verbe, comme je m'en vais faire voir par exemple, nostre langue convient en partie en cela à la langue françoise, mais avec cette différence que le françois met tousjours la dernière partie de sa négation à la fin du verbe ; nostre langue sauvage le fait aussi en plusieurs personnes, mais nompas en toutes, puisqu'elle met <toujours> la dernière partie de sa négation après la figurative du verbe et prent, après cette dernière partie de la négation, la finalle de toutes les personnes, qui sont différentiées et par cette finalle et par la marque de la personne qu'elle prent, à laquelle il faut tousjours préposer la première partie de la négation qui est **ka**[1]**,** et **si** la dernière partie dans les indicatif<s> seulement, et dans les verbes *que* je marqueray, et nompas dans les autres. Une personne seule de tous les impératifs prent **si**, comme vous allés voir dans les exemples.

Les négations des impératifs sont différentes de celles des indicatif<s>. **Eka** au commencement de la personne des impératifs et **ken**, ou bien **ieken** à la fin des mesmes personnes sont les marques des négations de l'impératif. Vous remarquerés dans les exemples les différences de l'application des négations qui devront estre tousjours appliquées aux verbes *que* je marqueray et nompas à d'autres, en sorte *que* chaque espèce de verbe a son espèce aussi toute particulière de négation toute // différente l'une de l'autre. Et l'on manqueroit à l'æconomie de la langue si on en

[81]

uzoit autrement, et on ne seroit pas entendu des Sauvages.

Tous les subjunctif<s> n'ont point d'autre négation que la prticule **eka,** qui se prépose tousjours au verbe et à la personne qu'on voudra faire parler. On ne postpose rien au subjunctif pour la marque de la négation. Voyés ici des exemples de tout *ceque* je viens de dire. Tachés de bien faire le discernement et appliqués tout selon les règles précédentes dans les paradigmes des verbes que j'ay mis au long ailleurs.

NEGATIONS DES INDICATIF<S> ET EXEMPLES DE L'APPLICATION DES NEGATIONS PROPRES À CHAQUE ESPECE DES VERBES

ka=nitiberindisou=si	si je ne me gouverne pas moy-mesme[2]
ka=kitiberimigou=si	on ne te gouverne pas
ka=kitiberimi=si	tu ne me gouverne<s> pas
ka=oupiremi=si	il n'a point de perdrix
ka=n'oumkimaoui=si=min	nous ne sommes pas capitaines
ka=kitaberouchensioui=si=min	vous et nous ne sommes pas enfans
ka=kitiberimigou=si=naoua iskouteabou	l'eau de vie ne vous gouverne pas
ka=ousakihigou=si=ouar	ils ne Payment pas

1. Il ne mentionne jamais la forme **kawin,** dont **ka** est une abréviation.
2. La traduction du ms est inadéquate, puisque le verbe est à l'indépendant ; on devrait lire : "je ne me gouverne pas moy-mesme".

Remarqués que les verbes que je viens de donner pour exemple prennent seulement **ka...si** pour marque de négation à leur indicatif. Tous ceux qui seront de mesme espèce auront la mesme négation à l'indicatif et nompas les autres dont voicy les différences ; car les suivans prennent chacun selon son espèce des marques de négation différentes. Remarqués-les et donnés tousjours les mesmes à chacun, selon son espèce. Autrement, vous manqueriés, car les uns prennent **ka=sinou,** d'autres **ka-insinou** et d'autres **ka=sirou**, d'autres **ka=souar** ou **ka=sioua,** ou **ka<=>si**[1]**,** mais rarement. Voyés les exemples suivans et distingués, dans la signification françoise, la différence de l'espèce de chaque verbe pour appliquer à d'autres les négations propres à chaque verbe aussi bien *que* dans les précédens. Cecy paroistra difficile, et seurement il l'est. ; l'uzage de la langue rendra la chose aisée.//

[82]

Exemples des autres négations des indicatif<s> appliquées à chaque espèce des verbes avec qui elles doivent estre tousjours jointes et nompas à d'autres.

ka=iskouteouan=sinou=ban	il n'y avoit point de feu
ka=mokmaniouan=sinou=ban	ce n'estoit point un couteau
ka=papinaniouan=sinou=ban	on n'avoit pas ry
ka=i=até=sinou=ban	cela n'y estoit pas
ka=kinisitoutou=sirou=nàban[2]	je ne t'entendois pas

ka=kipamitaoua=	**soua sioua =ban si**[3]	tu ne luy obéyssois pas
ka=oupamitaoua=	**soua sioua =banir si**	il ne luy obéyssoit pas
ka=kikikerima=	**soua sioua**	tu ne le connois pas

Ce verbe impersonnel suivant a une petite exception, car il faut dire :

ka=i-ariman=sinou

au lieu qu'il faudroit dire :

***ka=i-=arimat=sinou**

où vous remarquerés que le **t** du mot **arimat** <se> change en **n**.

1. **ka<=>si :** le ms a **kasi ;** le morphème étant discontinu comme les précédents, je normalise exceptionnellement.
2. **=sirou= :** tel quel dans le ms ; il y a effectivememt une alternance **sinou** / **sirou.** (dans le ms).
3. **si :** précédé de **si** raturé.

Il faut donc dire :

ka[1] **=i=ariman=sinou**
Cela n'est pas difficile.

Tous les autres impersonnels terminés en **t** ne changent rien, v.g. :

ka=pimousemagat[2] =sinon **assin**
ne marche point, la pierre

EXEMPLES DES NEGATIONS DES IMPERATIF<S>

Où, comme ailleurs, vous remarquerés les différences des applications des négations appliquées chacune selon la difference des verbes.

eka=sakitou=ken n'ayme pas cela //

[83]

eka=kitouk=égon ne parlés pas

Remarqués *que,* dans les impératifs de tous les verbes, exceptés les verbes nobles, ces mesmes personnes que celles de l'exemple que je mets icy prennent **égon** en la mesme conjoncture.

-Autre remarque particulière-

À l'impératif, et seulement pour la première personne du plurier du présant, qui pour marque de sa négation prent **eka** au commen<c>ement et insère **si** devant **ta** final, v.g. :

je diray : **pimouséta** marchons
et pour dire : ne marchons pas
je diray : **eka=pimousé=si=ta**

Et ainsi des autres.

Les verbes nobles ont pour leur négative à l'impératif **eka** au commencement, comme les autres, et **ieken** à la fin, v.g. :

eka=garouch=ieken[3] ne luy parle a) pas

1. **ka :** suivi d'une tache.
2. **pimousemagat : o** réécrit sur **u.**
3. **garouch=iekea :** = réécrit sur **i**.

Cette règle est générale pour tous les verbes nobles en **-ra, -houa, -choua, -soua** et **-aoua** impur<s>. Les verbes finis en **-ma** gardent le mesme[b], v.g. :

	nikikerima	je le connois
dites :	**eka=kikerima=ieken**[1]	ne le connoissés pas

Où vous voyés *que* l'**a** final <se> pert ; et vous ne dirés pas :

***eka=kikerima=ieken**

Ou bien, sans autre façon, souvenés-vous *que* ces verbes perdent **a** à l'impératif et faites[c] leur suivre la règle généralle.

Les verbes en **-auoa**[2] impur<s>, comme

pamitaoua[3]	je luy obéys

font à la seconde personne du plurier

pamitaouik	obéyssés luy

Si vous voulés dire :

	ne luy obéyssés pas
dites :	**eka=pamitaoui=e=k=en**[4]

Où vous voyés qu'il faut insérer un **e** devant le **k** final et adjouter après ce **k, en,** v.g. :

eka=pamitaoui=e=k=en

NEGATIONS DU SUBJUN<C>TIF

Tous les subjun<c>tif<f>s, en tous temps et personnes, ne reçoivent q<u>'un **eka** pour négation au commencement de la person ne. Voicy un exemple qui servira pour tous les verbes :

eka=tiberindisouien si tu ne te gouvernes pas toy-mesme //

1. **=jeken :** = suscrit et **i** semble rajouté après coup.
2. **auoa :** graphie **uo** pour **ou** ; se référer à l'analyse de la transcription.
3. **pamitaoua :** tel quel dans le ms, il faudrait cependant lire : **nipamitaoua.**
4. **=en : en** suscrit à =.

[84]

REMARQUES POUR FORMER LES VERBES FREQUENTATIF<S>, OU QUI SIGNIFIENT QU'ON FAICT QUELQUE CHOSE SOUVANT

D'un verbe commun neutre a, vous en fairés aisément un verbe fréquantatif, insérant après la figurative du verbe, pour les premières et secondes personnes[b], la particule **michk.** Pour les 3me<s> personnes, il faut se servir de la particule **chki,** qu'on adjoute après la figurative, v.g. :

je diray :	**ni papi=michk**	je ris souvant
	ki	tu
	papi=chki	il rit souvant, ou il a coustume de rire, il est riard

Les premières et secondes personnes du plurier prennent la particule **michki**. <par exemple> Les[c] 3mes <personnes> gardent la règle du singulier. Le prcetérit imparfait prent aussi **michki,** adjoutant le dernier **i** pour éviter la cacophonie.

Les d verbes terminés en **in** prennent **imich** après toutes les personnes, v.g. :

nipankichinimichk	je tombe souvant.

REMARQUES POUR FORMER LES VERBES AFFIRMATIFS, OU QUI SIGNIFIENT QU'ON ASSURE

Comme les fréquantatifs prennent la particule sus-nommée, ceux icy prennent la particule **mizen** après la figurative, v.g. :

nipapimizen	je ris seurement

À la troisième personne, ils prennent **zen**, seulement, v.g. :

papizen	il rit assurément

Les 2 premières personnes du plurier prennent **azen** en quelques verbes, v.g. :

nipapimin=azen	nous rions seurement

Les verbes en **chin** prennent **imizen,** v.g. :

nipankichin=imizen	je tombe certainement

REMARQUES POUR FORMER LES VERBES DUBITATIFS, OU DE DOUTE.

Ces verbes <se> forment du verbe neutre, adjoutant après les figuratives **mitouk**, et **touk** pour les tro<i>sièmes personnes[1], v.g.:

nipapi=mitouk	je ris peut-estre
papi=touk	il rit peut-estre

Les verbes en -**chin** prennent **imitouk**, v.g.:

nipankichin=imitouk	je tombe peut-estre //

[85]

REMARQUES POUR FORMER LES VERBES SUBAUDITIFS, OU QUAND ON ENTRE - ENTEND QUELQ*UE* CHOSE.

Ces verbes prennent après la figurative du verbe neutre a) **mitit**, et **tit** pour les troisièmes personnes, v.g.:

nipapimitit	il me semble q*ue* je m'entre-entens rire
papi=tit	il me semble l'entre-entendre rire

Les verbes en -**chin** prenent **imitit**, et **itit** aux troisièmes personnes :

nitagochin=imitit	il me semble que je m'entre-entans arriver
tagochin=itit	il me semble que je l'entre-entans arriver

REMARQUES POUR FORMER LES VERBES DIMINUTIFS

Ces verbes se forment des verbes neutres en adjoutant **mich** après la figurative, et en adjoutant **chi** aux troisièmes personnes, v.g.;

nipapi=mich	je ris un peu
papichi	il rit un peu

Les verbes en -**chin** prennent **imich**,v.g.:

nipankichin=imich	je tombe un peu

1. Voir aussi à la page [96] où il mentionne des formes dubitatives avec un exemple de verbe noble actif (TA).

Notés que tous les verbes ignobles actifs et passifs insèrent entre la figurative et **n** final, dans les premières et secondes personnes, **chi,** v.g. :

nisakitou=chi=n **j**'ayme cela un peu

Les verbes finis en **-an** prenent **chin** après cet **-an,** v.g. :

nitakounan=chin je touche un peu cela

Les verbes nobles actif<s> prenent, après la figurative, **ouich**, v.g. :

nisakiha=ouich je l'ayme un peu

Le verbe noble passif, après la finale des premières et des secondes personnes du présent du *singulier* de l'indicatif, qui est **gou** prent **ch**,v.g. :

nisakihigou=ch il m'ayme un peu

et aux troisièmes <personnes>, il prent **chi**, v.g. :

ousakihigou=chi il l'ayme un peu

Règle généralle

On remarque dans les noms, et mesme dans les pronoms, les marques du diminutif, de l'affirmatif, du doute et de la subaudition, si on peut parler ainsi. Voyés les exemples suivans : //

[86]

-NOMS-

Singulier		Plurier	
arimounch	petit chien	**arimouncha**[1]	petits chiens
arimouizen	un chien assurément	**arimouizenik**	des chiens assurément
arimouitouk	un chien peut-estre	**arimouitoukenik**[2]	des chiens peut-estre
arimouitit	semble estre un chien	**arimouititinik**	semblent estre des chiens

1. dans les exemples qu'il donne ici au diminutif, le ms marque le pluriel par le suffixeet **-a**, et ce autant pour les animés que pour les inanimés ; voir cependant les exemples au diminutif de la page [9] qui prennent le pluriel "régulier".

2. **-toukenik :** il s'agit ici de la flexion verbale, de la 3ième personne du pluriel du dubitatif (AI, indépendant).

Pronoms nobles

Singulier		Plurier	
nit'aimich[1]	mon petit chien	**nit'aimicha**	mes petits chiens
nit'aimizen	mon chien assurément	**nit'aimizenik**	mes chiens assurément
nit'aimitouk	mon chien peut-estre	**nit'aimitoukenik**	mes chiens peut-estre
nit'aimitit	semble estre mon chien	**nit'aimititimik**	semblent estre mes chiens

Pronoms ignobles

Singulier		Plurier	
nimokman=ens	mon petit couteau	**nimokmanensa**	mes petits couteaux
nimokman=izen	mon couteau assurément	**nimokmanizenik**	mes couteaux assurément
nimokman=itouk	peut-estre mon couteau	**nimokmanitoukenik**	peut-estre mes couteaux

RÈGLES DES FIGURATIVES DES VERBES ANOMEAUX

1) **nitinta**[2] j'y suis

e est la figurative des troisièmes personnes (3a)[b] :

té il y est

2) **nisagas** je pétune, fume

e est la figurative des troisièmes personnes :

sagasoué il fume

3) **ninipa**[3] je dors[c]

À la troisième <personne>, il a :

nipé il dort[d]

1. L'apostrophe est quelquefois au dessus du **t**, au lieu de après, comme il le fait généralement en français. Dans ces exemples, l'apostrophe a été rajouté après coup.
2. **nitinta :** voir page [30] pour le paradigme.
3. Voir le paradigme à la page [30].

Toutes les autres personnes de ces 3 verbes ont **a** pour figurative, v.g. :

nitintamin	nous y sommes
nisagasouamin	nous pétunons
ninipamin	nous dormons

Et on ne dit pas :

***nitintemin**
***nisagasouemin**
***ninipemin //**

[87]

4) **ninip** je meurs

La troisième <personne> a :

nipoua il meurt

Ou est la figurative dans les troisièmes personnes de l'indicatif, impératif, subjunctif eu esgard au second présent et au second imparfait. Toutes les autres personnes ont **i** pour figurative, v.g. :

ninipimin nous mourons

Et on ne dit pas :

***ninipouamin**

5) **nitiia** je vay

À la troisième personne :

igi il va

I est la figurative dans les troisièmes personnes de l'indicatif, v.g. :

igiouek	ils vont
igiban	il alloit
igibanik[1]	ils alloi<e>nt

A est la figurative des autres personnes, v.g. :

nitiiamin nous allons.

1. **igibanik** : **g** réécrit sur **i** ou **j**.

REGLES DE L'AUGMENT DES SUBJUNCTIF<S> DES VERBES ANOMEAUXI

1) Le verbe :

	nitint	je fais, ou je suis fait

a au présent du subjunctif :

	entiàn	si je fais ainsi
	entién	si tu fais ainsi
	entik	s'il fait ainsi
ou	**entigi**[2]	
ou	**entighir**[3]	

2) Le verbe :

	nitinta	j'y suis
fait :	**entaia**	si j'y suis, ou chez nous
	entaien[4]	si tu y es, ou chez toy
	entatch[5]	s'il y est, ou chez luy
ou	**entatchir**	

3) Le verbe :

	noum	je viens
fait :	**oumaiàn**	

et, par contraction :

	ouman	si je viens
vel	**oueman**[6]	
	oumaien[7]	si tu viens
vel	**ouemen**[8]	
vel	**oumen**	
	ouemetch[9]	s'il vient

1. Pour les paradigmes à l'indicatif, voir la page [30] du ms.
2. **entigi :** cette *forme* correspond à 1'obviatif pluriel.
3. **entighir :** cette forme correspond à 1'obviatif singulier.
4. **Entaien : :-tai- ;** réécrit sur ?
5. **Endatch : -n-** réécrit sur ?
6. **oueman :** il s'agit sans doute ici de la forme changée.
7. **oumaien : ou-** suivi de **e** raturé ; **-e-** réécrit sur **a.**
8. **ouemen :** le **e** de **oue-** est suscrit ; le **e** de **men** est réécrit sur **a.**
9. **ouemetck :** précédé de ***oumouatch*** raturé.

4) Le verbe :

nitindarin	j'ay cela
fait : **entarian**	
et **entaran**	si j'ay cela
entarien ou **entaren**	si tu as cela
tindaring[1]	s'il a cela

5) Le verbe :

nitindara	je l'ay (quelque chose de noble)
fait : entarak	si je l'ay
entaratch	si tu l'as
entaratch[2]	s'il l'a

6) Le verbe :

nitindarak[3]	je suis à mon pays, je suis n<é> 1à a)
daraki[4]	il est à son pays, il est n<é> là, il est de ce pais

fait au subjunctif :

endarakian **endarakin**	si j'y suisb, à mon païs
vel **endarakien**	à ton païs, ou 1à où tu es n<é>, ou si tu y dem<e>ures.
endarakitch vel **endairakiritchs**	à son païs, ou s'il y dem<e>ure

7) Le verbe :

nissi	je dits

fait en un temps de l'indicatif :

nigainàban	je dirois

1. **tindaring :** tel quel dans le ms.
2. **entaratch : -ch** rajouté après coup ; il a la même forme pour la deuxième et la troisième personne : en fait la finale de la forme de la deuxième personne devrait comporter un **ă** et celle de la troisième personne, un **-â-.**
3. **nitindarak :** suivi de 3, a 1 raturé.
4. **daraki :** tel quel dans le ms.
5. **endairakiritch :** le ms a bien **endaiirakiritch ; à** noter la présence de l'infixe **-(i)ri-**, voir à ce sujet le paragraphe 5 en appendice F.

et il ne fait pas :

***nigassinaban**

comme il devroit faire selon la règle générale. Et au subjunctif, il fait :

	ïan	si je dits
	ïen	si tu dits
	itchi	
vel[1]	**ighir**[2]	s'il dit

Où vous vo<y>és que ce verbe pert **s,** et on ne dit pas :

***sian**
***sien,** etc. //

[88]

nititan	je dis cela
nitigoun	cela me dit
nitira	je luy dits
outirar	il luy dit
ichi	dis-luy
kitich	tu me dits
kitirir	je te dits
nintik	il me dit
kitik	il te dit
outigour	il luy est dit par luy
nitigou	on me dit, ou bien : on dit de moy
ira	on dit de luy

J'ay bien voulu icy mettre toutes ces locutions, quoyqu'elles semblent estre hors de leur place, parce qu'elles sont un peu irrégulières.[3]

Remarques particulières sur la préposition "en" ou "dans", que les Latins disent "in". Mesme remarque sur le mot de "instar", que nous autres français disons "à la ressemblance" ou "comme". "En", ou "dans", ou bien "à la ressemblance", ou "comme" s'expriment comme vous allés voir dans les exemples suivans. Notés la différence selon la terminaison des mots, et voyés que a quelque fois il faut dire **ng** seulement, d'autres fois **-ing.** Pour le singulier, **-ng** s'adjoute aux noms finis en voyelle, **-ing** aux noms finis en consonnante. Le plurier prent **-near** aux noms finis en voyelle et **-jnear** à ceux qui se terminent en consonnante. Quelques[b] uns prenent **-ang**[4], v.g. :

1. vel : suivi d'une rature très forte ; on distingue **i(?)ghi** (il y a peut-être une lettre, illisible, entre **i** et **g.**

2. **-ighir** : l'obviatif singulier étant formé à partir de la forme non-palatilisé, alors que l'obviatif pluriel **(-itchi)** est formé à partir de la forme palatalisée.

3. Elles semblent au contraire très régulières une fois qu'on tient compte des processus phonologiques.

4. La forme du locatif dans les dialectes algonquins du nord se démarque de celles de l'algonquin du sud et de l'ojibwe ; en algonquin du nord, cette forme est **-kâk**.

village		**outen**
dans le village	dites:	**outen=ang**
dans les villages	Au plurier dites:	**outen=angar**

Toutes ces règles sont communes au mot "instar". Voicy des exemples de tout, pour le singulier et pour le plurier:

l'homme		**irini**
dans l'homme	dites:	**irini=ng**
dans les hommes	dites:	**irini=ngar**[1]
chien		**arim**
dans le chien	dites:	**arimou=ng**
dans les chiens	dites:	**arimou=ngar**
enfant		**aberouchens**
dans l'enfant	dites:	**aberouchens=ing**
dans les enfants	dites:	**aberouchens=ingar**

il c) ressemble à un homme d)	**irini=ng**[2] **ichinagousi**[3]
ils ressemblent à des hommes	**irini=ngar ichinagousiouek**
il ressemble à un chien	**arimou=ng ichinagousi**
ils ressemblent à des chiens	**arimou=ngar ichinagousiouek**
il est fait comme une vieille e)	**mitchimousens=ing ichinagousi**
ils sont faits comme des vieilles	**mitchimousens=ingar ichinagousiouek**

[89]

REGLES SUR LA MARQUE DE RECIPROCATION

ou, pour mieux dire, de relation d'une troisième personne à l'autre, ou plustôt, de 3 troisièmes personnes ensemble et, en un mot, de toutes les personnes les unes aux autres.[4]

1. **ngar** : **n** rajouté après coup ; on remarque que des noms animés au locatif, forment leur pluriel comme les noms inanimés. Ceci est particulièrement intéressant dans la mesure où il semble que de nos jours le nombre soit neutralisé dans les locatifs (en algonquin) cf Jones '75.
2. Le = est taché et suivi d'une rature illisible.
3. **ichinagousi :** voir analyse de la transcription ; ici on s'attendrait à une fricative sonore, plutôt qu'à une sourde.
4. Il fait sans doute référence ici à l'obviatif !

Il faut remarquer avec estude les règles et les exemples suivants, car c'est icy que je pense que sont toutes les plus grandes difficultés de toute la langue, dont je vous donne tant de règles qui, pour dire le vray, m'ont fait sué et resué plus de cent fois. Mais, enfin, je les ay emportées avec la dernière exactitude. Tout cecy vous paroistra un peu difficile au commencement, mais ne vous rebutés pas. "Labor improbus omn ia vincit". J'avois infiniment moins d'esprit que les moindres qui me fairont la grâce de lire cecy ; et cependant j'en suis venu à bout, Dieu mercy ! Que ne fairés vous pas avec les brillants de vos beaux et bons esprits !

Je commence donc par des exemples que j'expliqueray a par des règles quand il sera nécessaire ; ou, du moins, je vous renvoyeray aux paradigmes où vous trouverés presque tout ce qui me reste à dire pour finir cette seconde partie de ma grammaire, qui est, sans contredit, la plus difficile, puisqu'elle comprent toutes les chicanes et les secrets de la langue, les autres trois parties n'estant presque *que* des exemples continuels sans règles, ou du moins bien peu.

EXEMPLES DES VERBES NOBLES

Exemples dans lesquels on pourra remarquer la construction de la langue sauvage dans les verbes nobles.

Pierre ayme Dieu	**Pierre=ousakihar Diour**
Paul croit le grand génie	**Paul=outepouetaouar kitchemanitour**
Louys obéyt à son père	**Louys oupamitaouar ououser**[1]

Dans ces 3 exemples, vous remarquerés que, quand le verbe a un **-r,** son cas en doit avoir aussi un. Cette règle s'entent des verbes nobles.

[90]

EXEMPLES DES VERBES IGNOBLES

moy, Pierre, j'ayme **nir Pierre=nisakiton=**	un couteau **mokman**
toy, Jean, as **kir Jean =kitindarin=**	une pierre **assen**[2]
luy, Philippe, porte **ouir Philippe=oupiton=**	1'espée **chimàgan**

1. **ououser :** le **u** du premier **ou**, est peut-être réécrit sur **n.**

2. **assen** : **en** réécrit sur **i** ; on trouve ailleurs, notamment aux pages [37], [69], [82] : **assin.**

REMARQUES

Notés ensuite la relation des verbes et de leur cas, qui reçoivent un **-r** lorsque le verbe en a un. De mesme aussi, vous prendrés garde que, par la mesme règle, il faut donner un **-r** ou un **-ri** à ce qui se rapporte, ou à tout ce qui convient ou à quelque relation aux troisièmes personnes dont a on parle dans les phrases d'un discours. Voyés tous les exemples suivants, que je mets icy tout au long sans autre façon ny règles, cecy estant suffisant avec les règles de la grammaire ou les paradigmes *que* j'ay mis tout au long, qui, dans un coup d'œil, résoudront toutes les difficultés qui se présenteront à vous dans les exemples suivants.

Notés enfin les exemples des troisièmes personnes tant du singulier que du plurier de l'indicatif, qui prennent un **-r** ou le laissent b selon la diverse construction et parce que ces mesmes troisièmes personnes n'ont jamais de **k** à la fin. Leur c) cas, quoyque plurier et qui naturellement a un **k** à la finale, rejette le **k** pour convenir avec son cas. voicy un exemple *que* je répéteray ailleurs.

Pierre ayme	les hommes
il faut dire : **Pierre ousakia=**	**irinioué**

Où vous voyés le **k** rejetté du mot **irinioué**k, qui veut dire : "les hommes".

[91]

Remarqués donc bien toutes les différences des exemples suivants a) et formés-en d'autres à vostre gré, selon la construction *que* vous distingu<e>rés par la signification françoise que je mets à chaque mot.

EXEMPLES DES VERBES IGNOBLES b)

Jacque ayme		les couteaux	
Jacque ousakitouner		**mokmaner**	
Jean gouverne		les pierres	
Jean outiberindaner		**assenir**	
Philippe porte		les espées	
Philippe oupitoner		**chimaganer**	
Pierre	ayme	de son frère ayné	le couteau
Pierre	**ousakitoùouan**[1]	**ouseienserou**	**mokmaniri**[2]

1. **ousakitoùouan** : il s'agit d'un radical TI, suivi du relationnel ; pour une discussion plus détaillée à ce sujet se référer au paragraphe (5) sur 1'obviatif à l'appendice F.

2. **oumokmanirj** : le ms a, pour **ri**, **R** réécrit sur **r**, puis **i** rajouté après coup

Le **ri** est de remarque[1]

Drusius	gouverne c)	de son père	l'espée
Drusius	**outiberindamouan**	**ououser**[2]	**ouchimaganiri**[3]

Le **ri** est de remarque.

Caton	porte	de son puisn<é>d) cadet	le livre
Caton	**oupitououan**[4]	**ousimenser**	**oumassinahiganiri**

Le **ri** est de remarque.

Pierre	ayme	de son frère ayné	les couteaux
Pierre	**ousakitououaner**[5]	**ouseienser**	**oumokmaniriouar**[6]

Le **ri** est de remarque.

Drusius	gouverne	de son père	les espées
Drusius	**outiberindamouaner**	**ououser**	**ouchimaganiriouar**
Caton	porte	de son puisn<é>d) cadet	les livres
Caton	**oupitououaner**	**ousimenser**[7]	**oumassinahiganiriouar**

Le **ri** est de remarque.

Cee) **ri** doit estre bien noté, comme l'on voit, pour faire la disti<n>ction de la relation d'une troisième personne à l'autre. <Et> de la chose qui l<e>ur apartient.

CONSTRUCTION DU PRONOM NOBLE AVEC LE VERBE NOBLE

Exemples pour la construction des verbes nobles, tant singuliers q*ue* pluriers, joints à des pronoms nobles. Dites comme vous verrés dans les exemples suivants:

1. Il s'agit de l'obviatif inanimé, (aujourd'hui /-ini/) déclenché par le possesseur animé.
2. **ououser** : le **u** du premier **ou** est réécrit sur ?
3. **ouchimaganiri** : le ms, pour **ri**, a **R** réécrit sur **r** et **i** rajouté après coup.
4. **oupitououaa** : le **o** du deuxième **ou** est réécrit sur ?
5. **ousakitououaner** : le second **ou** de **-touou-** est suscrit.
6. **oumokmaniriouar** : le ms **a**, pour **ar**, réécrit sur L ; il s'agit ici du pluriel de l'obviatif inanimé, on retrouve la même forme dans une structure semblable à la page [92], voir cependant la forme citée à la page [100].
7. **ousimenser** : le **n** est réécrit sur ?

au singulier :

	mon ton	frère ayné	
Pierre ayme			
	vos leurs	frères aynés	
Pierre ousakihaR	**ni** **ki**	**seienser**	
	ki **ou**	**seiensiouar**	

au plurier [f] :

	ni **ki**	**seiensa**[1]	mes tes frères aynés
Pierre ousakiha[2]	**ni** **ki**	**seiensinana**	nos vos et nos frères aynés
	ki **ou**	**seiensioua**	vos leurs frères aynés

Notés les 2 exemples suivantsg, où le verbe noble actif ne prent point le **r** à son cas, quoyqu'il le prenne h dans le verbe. Cette exception se doit entendre seulement dans les cas pronoms *que* je vay marquer, et nompas ailleurs, où il garde la règle généralle.

Pierre ousakihar	**ni** **ki**	**seiensinan**
Pierre ayme	nostre vostre et nostre	frère ayné //

1. **-a** : ce suffixe est celui du pluriel de l'obviatif animé, on retrouve le même dans les deux exemples qui suivent.
2. Le ms a deux fois : **Pierre onsakiha.**

[92]

CONSTRUCTION DU PRONOM IGNOBLE AVEC LE VERBE IGNOBLE

Pierre	ayme	son propre couteau
Pierre=	**ousakitoun**[1] =	**oumokman**
Pierre	ayme	ses propres couteaux
Pierre=	**ousakitouner** [2] =	**oumokmaner**
		d'iceluy et d'iceux
Pierre	ayme	le couteau
Pierre=	**ousakitououan=**	**oumokmaniri**
		d'iceluy et d'iceux
Pierre	ayme	les couteaux
Pierre=	**ousakitououaner=**	**oumokmaniriouar**

AUTRES EXEMPLES DE VERBES ET NOMS NOBLES

Autres exemples qu'il faut remarquer et imiter en toutes sortes de finales de verbes et noms nobles.

Il n'y a aucune difficu<l>té, quand on sait un peu décliner et conjug<u>er ou, du moins, quand on sera accoustumé à cherche<r> dans les paradig*m*es.

Paul	ayme	la perdrix
Paul=	**ousakihar**	**pireouer**

C'est icy qu'il faut bien remarquer une difficulté assés délicate qui mettroit en paine souvant si on n'y prenoit garde. C'est que j'ay desjà dit, ce qui est tousjours vray, hormis a) les exceptions b) q*ue* j'ay faites de quelq*ues* cas pronoms un peu devant, q*ue* lorsq*ue* la troisième personne du verbs noble prent un -**r**, son cas en doit aussi prendre un, v.g.:

Paul	ayme	le capitaine
Paul=	**ousakiar**[3]	**ounkimar**

Où vous voyés qu'il faut dire **ounkimar**, quoiq*ue* "capitaine" <se> dise seulement **ounkima**, pris séparément ou qu'il fust nominatif, car pour lors, il ne prent point -**r**, v.g.:

le capitaine	ayme	Paul
ounkima	**ousakihar**	**Pauler**

1. **ousakitoun** : le **u** de **-oun** est suscrit.
2. **ousakitouner** : le **u** de **-ouner** est suscrit.
3. **onsakiar** : le ms a **R** réécrit sur **r** ; le h manque entre **i** et **a**.

Où vous voyés que “Paul” est devenu le cas, au lieu qu’il estoit au nominatif. Remarqués encore que les noms nobles qui ont le nominatif plurier finy en **ouek**[1] changent cet **ouex**[2] en **ouer**, quand il est question de faire le cas d’une tro<i>sième personne du singulier, v.g. :

a au nominatif plurier :	**irini**	homme
vous dirés :	**iriniouek**	
	iriniouer	
piré	perdrix	
a : **pireouex**[3]		
dites : **pireouer**		
ikoué	famme	
a : **ikoueouek**		
dites : **ikoueouer**[4]		

Voyés un exemple pour tous :

Anselme	ayme	la perdrix
Anselme=	**ousakihar=**	**pireouer**

Au plurier, vous dirés :

Anselme	ayme	les perdrix
Anselme[5] =	**ousakiha**	**pireoué**

Où vous voyés que je ne c dits pas **pireouek,** mais **pireuoé**[6]**,** rejettant le **k** final du nominatif plurier, pour vous faire remarquer que toutes les troisièmes personnes de l’indicatif rejettent **r** final quand elles rejissent un cas plurier, et ce cas rejette son **k** aussi. //

[93]

Voyés cette règle en pratique dans les 2 exemples suivants :

les hommes	ayment	les perdrix
iriniouek=	**ousakihaoua=**	**pireoué**

1. **ouek :** **k** réécrit sur ?
2. **ouex :** graphie **x** pour **k** ; je conserve.
3. **pireouex :**graphie **x** pour **k** ; je conserve. C’est une finale en **k** qui est morphologiquement prévue ici, comme d’ailleurs dans tous les autres contextes où l’on trouve la graphie **-x** ; voir page 105 note 1.
4. **ikoueouer, :** le **ou** de **-ouer** est réécrit sur (?)
5. **Anselme. : l** rajouté après coup.
6. **pireuoé :** graphie **uo** pour **ou ;** je conserve.

Remarqués mieux dans cet exemple suivant ce *que* je viens de dire, où je vais mettre le cas au nominatif et le nominatif au cas, afinque vous[a] notiés bien la différence et la

les perdri<x>	ayment	les hommes
pireouek=	**ousakihaoua=**	**irinioué**[1]

Où vous voyés que le **k** se retient au nominatif et qu'il se pert quand ce nominatif plurier devient cas du verbe. Asteure (maintenant), si je veux dire :

	les hommes	ayment	une perdrix
je diray :	**irinioueк**	**ousakihaouar=**	**piréouer**

Ce qui confirme tousjours la règle que j'ay donné<e>, que la troisième personne qui réjit un cas singulier prent son **r** naturel qu'elle a selon la conjugaison des verbes, et le donne mesme à son cas, ou plustôt, luy en communique un autre, comme vous voyés à l'exemple *que* j'ay mis.

Autres exemples de ce *que* j'ay dit un peu plus haut que, lorsqu'il y a relation de 3 troisièmes personnes, 2 prennent **r** et l'autre **ri**[2]. Voyés les exemples suivants :

Louys regarde	le génie	qui est
Louys=ouabamar=	**manitour=**	beau et bon
		{ka=ourichichiritch[3] **vel_ ir**
		{ouerichichiritch vel ir

sans le **k**[4], à cause de l'augmant **e** qui emporte le **k**[5]

La troisième personne qui régit un cas plurier pert **r**, et le cas, **k.,** et la dernière troisième personne prent tousjours son **ri**, v.g. :

Laurans	regarde	les génies bons et beaux
Laurans=	**ouabama=**	**manitour**[6]**=**
		ouerichichiritchi[7]

1. **irinioué :** suivi d'une rature illisible.
2. prennent **r** et l'autre ri : corrigé sur elles prennent toutes **r** et l'une **ri**.
3. **ourichirhiritch. :** le **r** de **-ritch** est réécrit sur t ; pour une discussion détaillée au sujet de l'infixe voir le paragraphe sur l'obviatif en appendice F.
4. **k** : réécrit sur **e**, suivi d'une lettre illisible.
5. **k** : suivi d'une lettre qui se perd dans la marge ; l'auteur semble avoir hésité entre **e** et **ka**, à l'instar de plusieurs algonquinistes contemporains. Pour une discussion de la différence dans l'emploi de **e** versus **ka** en algonquin, voir Daviault (1982).
6. **manitour :** le ms a **-r-** : raturé, puis réécrit. ; d'après les règles énoncées dans la grammaire, le **-r-** final, qui marque l'obviatif singulier, ne devrait pas apparaître ici.
7. suivi de *vel raturé*.

Autre exemple :

Pierre	<obéyt>	au génie	qui ayme	les hommes
Pierre=	**oupamitaouar=**	**manitour=**	**ka=sakiharitch=et ir irinoué**	

Cette règle du **ri** s'observe dans les verbes impersonnels joints à une chose ignoble. Le mesme se garde pour les adverbes qui sont joints à des troisièmes personnes, et nom pas **quand** ils sont joints aux autres personnes. 3 exemples fairont voir clairement cela :

le couteau **Pierre**	de Pierre **oumokman**	est rompeu **pikouchkari**
de Pierre **Pierre**	les couteau<x> **oumokmaner=**	sont d rompeus **pikouchkariouar**[1]
Pierre **Pierre**	viendra **katatagochin=**	demain **ouabanirig**[2]
Jean et Pierre	viendront **katatagochinouk**	demain **ouabanirig**[3]
Je viendrai **nigatagochin=**	demain **ouabang**	

Dans cet exe<m>ple, <il> n'y a point de ri. Notés *que* j'ay mis id, quoyque j'aye dit qu'il ne faut prendre *que* Lj selon la règle générale ; mais jtj se met pour éviter la cacophonie d.

(Cinquième caier de la gramaire algonquine)

[96]

REMARQUE SUR LA SYLLABE a -Nj-

lo) Cette syllabe **ni** s'in<s>ère entre **r** et **a** de la troisième personne du singulier et, pour lors, elle a la mesme signification que la simple troisième personne, qui doit avoir un **r**. Et mesme, il est plus élég<u>ent de se servir de ce monosyllabe que d'uzer simplement de la tro<i>sième personne. <Par exemple>, il seroit mieux dit de dire :

Paul=	**ousakiha=ni**[4]**=r=**	**manitour**
Paul	ayme	le génie

1. **pikouchkariouar :** ici le suffixe **-riouar** qui marque 1'obviatif inanimé pluriel est le même que celui utilisé sur les noms inanimés (voir [92]).
2. **ouabanirig : g** réécrit sur **k.**
3. **ouabanirig, : g** réécrit sur **k.**
4. **ni** : suscrit à une rature très forte où l'on distingue un **n** et un **r** ; pour discussion voir le paragraphe sur I'obviatif en appendice F.

que de dire simplement :

Paul=ousakihar=manitour

2o) Il sera aussi de mesme plus élég<u>ent de dire au plurier :

Paul=	**ousakihani**[1] =	**manitoué**[2]
Paul	ayme	les génies

que de dire simplement :

Paul=ousakiha=manitoué

dans laquelle élég<u>ence vous voyés que, quand la troisième personne du singulier gouverne un cas plurier, on ne fait qu'adjouter la syllabe **ni** à la troisème personne du verbe, v.g.:

ousakiha=ni

ni est adjouté à :

ousakiha[3] il ayme

REMARQUE SUR LES MOTS TOUKEN ET TOUKENI, QUI SIGNIFIENT "DOUTE"

Quand ces mots sont joints aux troisièmes personnes, ces troisièmes personnes rejettent **r**, mais le cas le retient, v.g.:

	Pierre	ayme	peut-estre	le génie
dites :	**Pierre=**	**ousakiha=**	**touken=**	**manitour**

Et vous ne dirés pas :

***ousakihartouken**

Pierre	**ousakihatoukeni**	**manitoué**[4]
Pierre	ayme peut-estre	les génies

Il faut entendre ces 2 règles des verbes personnels seulement.

1. **ousakihani** : **h** suscrit.
2. **manitoué** : **é** réécrit sur ?
3. **ousakiha** : le **a** de **ha** est taché.
4. Le ms avait d'abord :

ousakihatoukenj	**Pierre**	**maitoué**
il ayme peut-estre	P	les génies

puis a été corrigé.

[97]

Première règle

Le nominatif qui a un **r** final fait que son verbe en doit aussi prendre un. Et s'il arrive qu'il y deuta avoir cacophonie ou quel*que* chose de rude dans le mot, il faut adjouter à **r**, **ou** ou bien un **i** simplement.

Exemple de verbes neutres

le cadet puisn<é>	de Pierre	gouverne
ousimenser[1] =	**Pierre=**	**tiberindamour**

Ou bien, tournés par le subjunctif et dites :

c'est le cadet	de Pierre	qui gouverne[2]
ousimenser =	**Pierre=**	**ka=tiberindamiritch**[3] et **ir**
le cadet	de Pierre	est arrivé
ousimenser[4]**=**	**Pierre=**	**tagochinour**[5]
c'est le cadet	de Pierre	qui est arrivé
ousimenser=	**Pierre=**	**ka=tagochiniritch** et **ir**

Exemple de verbes ignobles

Le verbe ignoble garde cette mesme règle, v.g.:

le frère	de Jean	gouverne c	l'espée
ouikaniser=	**Jean**	**tiberindamirin**	**chimagan**
c'est le frère	de Jean d	qui gouverne	l'espée
ouikaniser=	**Jean**	**ka=tiberindamiritch** et **ir**	**chimagan**
l'espée	gouverne	le frère	de Jean
chimagan=	**outiberimigourin=**	**ouikaniser**	**Jean**

Par le subjunctif, dites :

c'est l'espée	qui gouverne	le frère	de Jean
chimagan=	**ka=tiberimigouritch** et **ir**	**ouikaniser**	**Jean**

1. **ousimenser,** : le **e** de **-ser** est réécrit sur ?
2. La traduction "C'est le cadet..." est plus ou moins adéquate dans la mesure où les structures clivées sont généralement introduites par la particule **mi,** du moins de nos jours.
3. **=tiberindamiritch** : pour une discussion détaillée au sujet de l'infixe **-(i)ri**, voir le paragraphe sur l'obviatif en appendice F.
4. **ousimenser** : **o** réécrit sur ?
5. **tagochinour** : suivi de vel puis d'une tache.

Exemple de verbes nobles

Le verbe noble garde cette règle :

le frère ayné	de Louys	<a>	une perdrix
ouseienser=	**Louys=**	**outindarar=**	**pireouer**

Ou, par le subjunctif, dites :

c'est le frère ayné	de Louys	qui a	une perdrix
ouseienser=	**Louys=**	**ka=i=entaritch**[1] et **ir**	**pireouer**

Notés que le mot **entaritch et ir** signifie aussi "chés luy", mais pour lors, il vient du verbe **nitinta** : "j'y suis", qui a au subjunctif[2]:

	entaian	chés moy
	entatch	
ou	**entaritch**[3] et **ir**	chés luy

Ka=i=entaritch : **i** est mis entre deux pour éviter la prononce trop rude. Exemple du mesme : exemple par le passif noble, à l'indicatif et subjunctif :

le génie	gouverne	le frère ayné	de Louys
manitour=	**outiberimigouanir**[4]**=**	**ouseienser=**	**Louys**

Par le subjunctif, dites e) :

c'est le génie	qui gouverne	le frère	de Louys
manitour=	**ka=tiberimigouritch**[5] et **ir**	**ouseienser**	**Louys //**

[98]

LES VERBES IMPERSONNELS

le couteau de Pierre	est rompeu
Pierre=oumokman=	**pikouchkari**[6]

1. **entaritch** : le ms a **entarach** à la page [87].
2. voir le paradigme à la page [87] qui donne des formes sensiblement différentes.
3. **entaritch** : **ri** suscrit ; le mot est suivi d'une rature illisible de 1 ou 2 lettres.
4. **outiberimigouanir** : cette forme ne correspond pas à celle qui est prévue dans ses paradigmes (voir à la page [26]).
5. **tiherimigouritch** : le "theme sign" **-gou-** indique que le sujet est à l'obviatif, alors que l'infixe -(j,)d- marque probablement une référence à un argument à l'obviatif dans la phrase matrice, le tout est suivi "facultativement" du suffixe de l'obviatif animé **-ir** qui fait sans doute référence à **ouseienser** ; voir cette forme dans le paradigme à la page [27].
6. **pikouchkari** : **ri** réécrit très gros sur **ri**.

Par le subjunctif, dites :

Pierre=oumokman=	**ka=pikouchkarik** qui s'est rompeu		
Pierre **Pierre=**	regarde **ouabantan=**	le couteau **mokman**[1]=	rompeu **pikouchkari**[2]
Je regarde **niouabantan**[3]=	le couteau **mokman=**	rompeu **pikouchkari** vel **pikouchka**	

LES ADVERBES

Les adverbes gardent aussi la règle du **ri**, v.g. :

Le fils **oukouisiser=**	de Pierre **Pierre=**	paroît **nogousir=**	le jour et la nuict **kachigatirighir=gaié=tebikatirighir**
Le père **ououser**[4]=	d'Augustin **Agustain**[5]=	paroîtra **katanogousir=**	demain **ouabanirig**

Seconde règle

Le cas qui a de soy, et naturellement, un **r** fait que le verbe qui le régit en doit avoir aussi un. C'est-à-dire que les noms pluriers terminés en **r** font que le verbe plurier prent un **r** pour s'accorder avec son cas, v.g. :

ni		je
ki=	**sakitouner=mokmaner**	tu ayme les couteaux
ou		il

1. **inokman :** tel quel dans le ms, sans marque d'obviation ; voir la section 5 de l'appendice F pour une discussion de la différence dans le déclenchement de l'obviatif inanimé entre l'algonquin et l'ojibwe, et une comparaison avec les données du ms.
2. **pikouchkari :** **r** réécrit sur **r**.
3. **piouahantan :** le **an** de **tan** est suscrit.
4. **ouonser :** le **u** du premier **ou** est réécrit sur ?
5. **Agustain** : c'est la graphie du ms ; je conserve.

Le cas de la chose singulier prent **ï** en quelques uns et **i** en d'autres. Voyés les exemples :

Pierre= Pierre	**outiberimar=** gouverne	**pireouer** la perdrix	
Pierre **Pierre=**	gouverne **outiberimar=**	la perdrix d'iceluy **oupireouer**	
Nicolas= Nicolas=	**outiberimar** gouverne=	**=Tessoueat**[1] de Tessoueat	**oupiremirir** la perdrix d'iceluy Tessoueat
(2) **ouseiensirir** du frère ayné		(1) **oupiremirir**[2] la perdrix	
(3) **oukouisisirir=** du fils		(2) **outanisirir=** de la fille	(1) **oupiremirir** la perdrix

Pour la construction de ces 2 phrases dernières, ayés égard aux chiffres que j'ay marqué et donnés la première explication au premier chiffre, la seconde au second, la troisième au troisième. Ou bien, plus clairement, dites :

Nicolas **Nicolas**	gouverne **outiberimar=**	la perdrix **oupiremirir=**	de Tessoueat **Tessoueat**	
Nicolas **Nicolas**	gouverne **outiberimar=**	la perdrix **oupiremirir=**	du frère ayné **ouseiensirir=**	a) de Tessoueat[3] **Tessoueat**
Nicolas **Nicolas=**	gouverne **outiberimar=**	la perdrix **oupiremirir=**	de la fille **outanisirir=**	du fils de Tessoueat **oukouisisirir=** **Tesoueat** //

1. **Tessoueat :** est génitif suscrit ; est noté ailleurs [58] **Tessouent ;** à noter que **Tessoueat** ne porte pas de marqueur obviatif, comme c'est le cas pour tous les noms propres dans le ms ; pour une discussion voir le paragraphe sur I'obviatif en appendice F.
2. Pour une analyse du déclenchement de l'obviatif et du sur-obviatif se référer à la section 5 de l'appendice F..
3. **Tessoueat :** **o** suscrit. lecture difficile le dernier **a** est peut-être **n :** c'est le cas pour les autres occurrences.

[99]

Le cas de la chose plurier ne diffère qu'en deux lettres, à savoir qu'aulieuque j'ay mis **outiberimar,** vous dirés **outiberima ;** et aulieuque j'ay dit : **oupiremirir,** vous dirés **oupiremiri,** qui voudra dire "les perdrix". Voyés les 3 derniers exemple<s>. Du reste, il n'y a rien de différent et tout y est semblable, et il ne faut, qu'au lieu de dire "perdrix", dire "les perdrix", et en sauvage :

outiberima	**oupiremiri**

<Le> cas du verbe noble passif prent **r** quand il est cas d'une troisième personne, v.g. :

Pierre	gouverne le capitaine

Par le passif, il faut dire :

le capitaine	est gouverné	par Pierre
(3)	(2)	(1)
ounkimar=	**outiberimigour=**	**Pierre**

Les cas de la personne singuliers et pluriers gardent la mesme règle que les cas singuliers et pluriers de la chose, si bien que vous navés que changer le mot qui signifie la chose en celuy qui signifie <la> personne. <Par exemple> "perdrix" signifie la chose ; "capitaine" signifiera la personne, de mesme *que* "mon ayné", "ton ayné", "son ayné". Et il faudra dire, par exemple :

		ounkimar	le capitaine	
Pierre=	**oumakamar**[1]	**niseienser**[2]	mon	
Pierre	a pillé	**kiseienser**	ton	ayné
		ouseienser	son	

Pour le plurier, gardés la mesme règle *que* dessus. //

1. **oumakamar :** Le Père Nicolas donne un verbe au "Présent de l'indicatif" (c'est-à-dire à l'indicatif neutre de l'indépendant) en algonquin, qu'il traduit par un "passé composé" en français ; cette non-concordance des temps est relativement fréquente dans le manuscrit.

2. **niseienser** : **r** réécrit sur **r**.

[100]

Autres exemples sur le verbe en **ouan**

ni			
ki	**tiberindam=ouan**[1]	**Pierre=**	**oumokman**
ou[2]			
je			
tu	gouverne	le couteau de Pierre	
il			

ni	(1)	(4)	(3)	(2)
ki[3]	**tiberindamirin=**	**Paul=**	**ouseiensirir=**	**oumokmaniri**[4]
je	(1)	(4)	(3)	(2)
tu	gouverne	de Paul	du frère ayné	les couteaux

Suivés le chiffre.

ni		
ki	**pittaoutisouan**[5]	**Pierre ouchimagan** vel **ouchimaganiri**
je me a)		
tu te a)	blesse par mégarde	avec l'espée de Pierre

ni		
ki =	**t**[6] **= apiouan=**	**Paul=ounipaganing**
je suis		
<tu es>	assis	sur le lict de Paul

Pierre=	**outapiouan=**	**Paul= ounipaganiring**	vel **hech**[7] **niparitch**
Pierre	est assis	de Paul sur le lict	ou là où il dort

Pierre =	**outapiouan**[8] **=**	**Paul=**	**ouseiensirir=**	**ounipaganiring**
	(1)	(4)	(3)	(2)
Pierre=	est assis=	de Paul=	de l'ayné=	sur le lict

1. D'après les tableaux de conjugaison de la page [20], le radical devrait être : **-tiberindan-.**
2. On remarque ici que la présence d'un sujet de la 3e personne n'a pas d'incidence morphologique particulière sur la phrase ; les différents dialectes apparentés ont des comportement morphologiques sensiblement différents face à cette structure ; pour une discussion détaillée, voir le paragraphe sur l'obviation dans les TI, en appendice F.
3. **ou :** souscrit et raturé.
4. Voir aux pages [91] et [92] où, dans des structures semblables, le ms donne le pluriel de l'obviatif inanimé en **-iriouar.**
5. **pittaoutisouan :** tel quel dans ms ; ailleurs (à la page [35] le ms a : **kipittahour.**
6. **t :** réécrit sur **t.**
7. **hech :** aujourd'hui analysé comme : **e-iii-** : 'là où'.
8. **outapiouan :** on remarque ici que le verbe prend le morphème du relationnel, même s'il a des arguments marqués pour le "sur-obviatif", alors que le verbe **tiberindan** (TI) un peu plus haut prend l'infixe **-iri-** dans un contexte comparable ; voir la section 5 de l'appendice F pour une discussion plus détaillée.

Voyés le sens dans le chiffre.

Remarqués enfin, pour finir cette seconde partie de la grammaire, *que* le verbe impersonnel finy en **-an** . adjoute au singulier **-iri** ; et, pour le plurier, **ou,** qui est figurative, se change en j devant **-riouar,,** v.g. :

Le couteau de Pierre	ne vaut rien
Pierre=oumokman=	**matchikatchiouaniri**
Les couteaux de Pierre	ne vallent rien
dites : **Pierre=oumokmaner=**	**matchikatchouan=i=riouar**[1] //

[101]

Il n'est pas hors de propos ny de lieu d'avertir à la fin de cette seconde partie que les 2 autres parties qui suivent n'estant qu'un continuel exercice a) et une continuelle pratique de ce qui est contenu dans les deux premières, nous ne serons plus embarassés par des règles ny de<s> remarques fâcheuses puisque, presque tousjours, nous serons à donner de simples exemples de la syntaxe et des autres parties de l'oraison que nous traiterons plustôt par des exemples de toutes choses que par autres préceptes ennuyens tels que peuvent estre les pré<c>édens, qui ont toutes fois estés nécessaires pour esclair<c>ir et donner du jour à toutes b les difficultés et à tous les secrets de la langue. Pren<ant donc dans la troisième partie de cette grammaire les concordances, la syntaxe et, en un mot, toute l'eeconomie de la langue par exemples continuels ou avec un peu de réflexion, vous pourrés aysément comprendre qu'il n'est plus besoin presque d'aucune règle, estant toutes comprises dans les deux parties pré<c>édentes.

FIN DE LA SECONDE PARTIE DE LA GRAMMAIRE ALGONQUINE- //

1. **matchikatchouan= : -tchouan-** c'est la forme du ms, je conserve ; plus haut on a **-tchiouan-.**

Troisième partie

[102]

TROISIEME PARTIE DE LA GRAMMAIRE ALGONQUINE, OU L'ON TROUVERA TOUTES LES CONCORDANCES, LA SYNTAXE ET L'ECONOMIE DE TOUTE LA LANGUE

Syntaxis

De mesme que chés les Grocs et les Latins, toute la syntaxe se réduit à la syntaxe d'une simple convenence, ou de régime, ou mesme encore, comme à une certaine dépendance d'une chose à l'autre, de mesme aussi j'établis la syntaxe de cette langue en deux parties. Dans la première, je traitte de la syntaxe de convenence ; dans la seconde, j'establis la syntaxe ou la concordance du régime ; le tout dans le mesme ordre que les Latins.

PREMIERE PARTIE : DE LA SYNTAXE DE LA CONVENANCE

Le nom substantif convient en cas avec un autre substantif, v.g. :

Quebek =ville
ouabistigoueian=outen

Tessoueat règle, roy a) ou capitaine
Tessoueat = **tipahigan**

Deux ablatif>s> absolus :

toy capitaine
nous tournons, <par exemple> :

toy estant chef, vous et nous vaincrons l'hiroquois
ettikòuin = **nadoué** = **kigachagoutch=ianan**

Où vous voyés que le mot ettikòuin est mis au participe, avec l'augmant, selon les règles données. Ce mot est métaphorique et tiré du verbe nitatik (3a.e)[1], qui signifie par métaphore ; "je vay devant, comme fait un cerf à la teste d'une bande de cerfs". Appliqués la métaphore pour une armée qui est conduite par un chef.

Le relatif et l'antécédent conviennent en genre et en nombre, v.g. :

la lettre	que	j'ay porté
massinahigan=	**kakich=**	**matchiouitouian**

1. (3a .e) : semble devoir être interprété comme : "Troisième conjugaison dont la figurative est **-e-**" ; cependant, dans sa classification, la troisième conjugaison est composée des verbes "nobles passifs" ce qui ne correspond pas au verbe **nitatik** qui, d'après les critères de Nicolas, devrait être classé dans la première conjugaison ; on trouvera une analyse détaillée de la classification à l'appendice D.

Notés q*ue* le relatif "qui", "que", *etc.* s'exprime, comme j'ay dit ailleurs, par **ka**, **kich**, **ke**, ou bien avec l'augmant du subjunctif.

L'interrogatif et le responsif conviennent ensemble :

I. : Qui t'enseigne ? **aouennin = kekinohamouk**
R. : Jésus m'enseigne **Jesous = nikikinohamak**[1]

I. : Combien de jours estoit-il chés vous ?
tanintassou = gounagatirik = epigouban entaieg

R. : Trois jours
nissougounagatirik

Le nom substantif convient avec l'adjectif. Chés nous, l'adjectif devient verbe. Exemple :

	Jésus, bon, beau, honeste, libéral		
Nous disons:	Jésus	qui est beau,	libéral
	Iesous=	**ouerichichitch**[2]	**kicheouatisitch //**

[103]

Ou, tout simplement, nous disons :

Jésus bon, Jésus libéral
Iesous=ourichichi Iesous= kicheouatisi

bon bois
ourichicin[3] **= mitigouch**

Le nom substantif convient avec l'adjectif partitif, v.g.:

un François ou un des François **pegik = mistigouchi**

Ou bien, nous tournons :

<en tant que> = un est des François
hech = pegik = ou = mistigouchiouatch

qui, de vous deux
tournés: qui de vous, <en tant que> vous estes a) deux
aouennin = he = ninchieg

1. **nikikinohamak** : selon ses paradigmes, (voir page [26]) et les règles habituelles de coalescence, on aurait dû avoir : **nikikinohamik.**

2. **ouerichichitch** : **e** suscrit.

3. **ourichicin** : tel quel dans le ms, je ne corrige pas.

REGLE DU COMPARATIF

Le nom b convient à la comparaison de l'adjectif comme s'ensuit :

Le fils c est plus fort q*ue* le père d

Tournés 1⁰)

ouy e certainement, celuy qui est fils c est fort
arinoui= **oueoussitch**[1]**= sonkisi**

<en tant que> est fort f
he=

le père g
sonkisitch = ouenidianisitch

Tournés 2⁰)

Le père d
ouekouisisitch[2] =

n'est pas fort
kasonkisisi

est fort
sonkisi =

le fils c
oueousitch

Tournés 3⁰)

par un verbe opposé, v.g.:

Le père[3]
ouekouisisitch =

est grand
mintitou vel **kinousé**

Le fils[4]
oueousitch =

est petit
tchakousichi[5]

Tournés 4⁰)

est affilé ton couteau
kina= ki=mokman

<en tant que>	est affilé	le couteau	de Tessoueat
he=	**kinarik=**	**oumokman**	**Tessoueat**

Tournés 5⁰)

je suis noble	<en tant que>	tu es estimable
nit[6]	**ariouerindagous=**	**he = apiterindagousin**

Voilà cinq façons de tourner le comparatif.

1. **oueoussitch** : **o** de **-ous** réécrit sur ?
2. **ouekouisisitch : -koui- : i** suscrit.
3. On devrait lire “le fils”.
4. On devrait lire “le père”.
5. **tchakousichi** : cette forme est probablement une contraction de : **kitchi-akousich-i** (dans l’orthographe du ms). (très- il est petit- diminutif-3ᵉ personne).
6 **nit** : suivi d’une virgule, plutôt que = : je reproduis.

Voyés maintenant le superlatif et, au lieu *que* les François tournent "omnium fortissimus" : "le plus fort de tous", nous disont :

ouy e)	certainement tout à fait, il est fort
arioui= napitch=	**sonkisi**

Ou bien, dites :

il est	tout à fait hommeh petit
ouir =	**napitch** = **irinitchakousichi**[1]
tous les autres	sont grands
kakina=	**kinousiouek**

Le substantif joint à un autre substantif de diverse signification s'exprime comme s'ensuit, c'est a savoir par le pronom possessif. Et, aui nominatif, <par exemple> :

Le livre de Pierre
oumassinahigan=Pierre

L'espée	de Louys et	1'espée d'Auguste[2]
ouchimagan = **Louys** = **dach** =		**ouchimaganiri Auguste**

Remarqués que, pour *que* deux substantif<s> sans conjunction facent un sens, l'un doit estre comme possédé de l'autre auquel il a raport et duquel on dit quelque chose. De là vous voyés que "père", "mère", ces 2 mots, dis-je, ne font pas un sens parce que l'un n'a point de raport à l'autre et l'un ne possède pas l'autre. Mais ces 2 mots suivants font un sens : "le livre de Pierre", car c'est la mesme chose *que* si vous disiés : "le livre qui apartient à Pierre". //

[104]

C'est donc fort élég<u>emment *que* nous exprimons cette locution par le pronom possesif, ce qui se doit entendre d'un pronom avec un autre pronom, v.g. :

Le cadet	de la mère de Pierre
ousimensirir=	**oughir**[3] = **Pierre**

Il sera mieux dit en sauvage, si vous dites, pour signifier la mesme chose :
Pierre = **oughir** = **ousimensirir**

1. **irinitchakousichi :** le ms n'a pas d'espace entre les deux mots : **irini** et **tchakousichi ; chi** réécrit sur **sti=** ; voir note 5 de la page précédente.
2. Voir la discussion sur l'obviatif en appendice F.
3. **oughir** : **h** suscrit ; forme archaïque pour "mère", n'est plus en usage.

Remarqués que, pour éviter l'ambiguité, ou doute, entre 2 pronoms possesifs, le pronom qui possède se termine en -rir, et le pronom possédé ne chan<g>e rien dans sa finale.

Le substantif devant un verbe personnel convient avec luy en nombre et personne et en a) genre, v.g.:

Pierre	rit,	marche
Pierre=	**papi=**	**pimousé**

La pierre	marche
assen[1]=	**pimousemagat**

Il convient mesme en la marque de relation, v.g.:

Tessoueat	est assis,	<ç>a est fait,	son cadet	viendra par eau
Tessoueat=	**api=**	**chai[2] =**	**ousimenser[3]=**	**katamichager**

Deux substantifs singuliers joints avec une conjonction demandent un verbe plurier.

Pierre et Jean	rient
Pierre gaie Jean=	**papiouek**

Si deux noms substantifs sont joints avec la conjonction, le plus noble s'accorde avec le verbe b) noble, / et l'ignoble demande un verbe ignoble, v.g.:

	Pierre et le bois sont bons				
dites :	Pierre	est bon	et	le bois	est bon aussi
	Pierre=	**ourichichi**	**gaie=**	**mitigouch=**	**ourichichin**

Si deux substantifs de diverse personne sont joints par une conjonction coupalative le plus noble prenant et s'accorde avec le verbe, v.g.:

nous,	et	Pierre,	rions
niraouint=	**gaié=**	**Pierre=**	**nipapimin**

moy et toy rions	**kipapimin**
ou bien, mot à mot :	**nir=gaié=kir=kipapimin**

1. **aqssen** : tel quel dans le ms ; le i bref est souvent noté **e** ; voir l'analyse de la transcription ; par ailleurs, pour d'autres occurrences de ce mot, Nicolas avait corrigé **e** sur **i**.
2. **chai** : suivi de **e** raturé.
3. **ousimenser** : **o** réécrit sur **k**.

Souvant, comme chés les Latins, ou il n'y a point de nominatif, ou bien, il est sous-entendu, v.g.:

on dit	**irouanin**
il pleut	**kimiouan**
il neige	**mipoun**
il gresle	**sesegan**
il vente	**routin**[1]
il tonne	**ounimikik**
il tempeste	**oussamiroùtin**[2]

Quelq*ue* fois nos Sauvages, pour exprimer les mesmes choses, ils mettent un verbe qui signifie celuy qui fait la chose dont on parle, v.g.:

teberimirang=	**kimiouanouké**
	mipounouké[3]
celuy qui nous gouverne	fait de la pluie
	fait de la neige

D'autres fois, on met toute une période sans nominatif, v.g.:

<en tant q*ue*>	tu pries Dieu	il ne te sert de rien	si tu n'obéis
hech=	**aiamihaien=**	**ka=kigatabatgitou=**	**sin=eka pamitamen //**

[105]

Un substantif devant l'infinitif d'un verbe personnel, estant à l'accusatif et qui se peut tourner chés les Latins par la particule "quod", "ut", "ne", "quin", et q*ue* les François tournent par "que", les Sauvages l'expriment par un impératif, ou <un> verbe optatif ou <un verbe> de "dire", par exemple :

Je dis que Pierre rit

Dico Petrum ridere

nous disons :	il rit,	Pierre,	luy dis-je
	papi=	**Pierre=**	**nitira**

jubeo te bene sperare

nous disons :	ayés courage,	te dis-je
	aintichouanin=	**kitirir**[4]

1. **routin** : noté **routen** à la page [66].
2. **mipounouké** : voir à la page [66] où il donne : **routen oussan.**
3. **mipounouké** : le ms a une amorce de **k**, puis **m-**.
4. La phrase algonquine a les deux verbes à la deuxième personne du singulier, alors que la phrase correspondante française a le premier verbe à la deuxième personne du pluriel.

prohibeo eum exire

nous disons :	je luy défans,	ne sors pas,	luy dis-je
	nikirahamaoua,	**eka=sakahaghen**[1]	**nitira**

non dubitum Christum id dixisse

dites :	Jésus	a ainsi parlé,	je ne le mescrois pas
	Jesous=	**mi=echikichouetch**[2]**=**	**ka=nikiraouitan=sin**

Dicor amare Petrus

	(3)	(2)	(1)
dites :	Pierre	il ayme a,	dit-on de moy
	Pierrer[3]**=**	**ousakihar=**	**nitigou**

La particule "ad", "ut", et, en françois, "pour", devant le gérondif <le subjonctif ou l'infinitif>[4], v.g.:

laboro ut dives fiam

nous tournons comme il s'ensuit :

je travaille pour devenir riche

nous disons :

je seray riche,	pensé-je;	c'est pour cela q*ue* je travaille	
nigaouaratis=	**nititerint=**	**miouintch=**	**arokeian**

Le nom substantif joint avec le verbe substantif "je suis, tu es, il est", v.g.:

Jésus	est bon
Jesous=	**kicheouatisi**

Nous tournons le verbe "est" et ce qui est après par un verbe proadjectif, co*m*me j'ay dit ailleurs, nostre langue n'ayant aucun adjectif.

Le verbe "est", qui en latin est pris pour "habeo: j'ay" <se> tourne par le verbe possessif, comme j'ay dit dans le traité des verbes, v.g.:

liber est Petri

le livre est de Pierre

1. **sakahaghen** : le **a** de **ha** est surmonté d'un trait, qui pourrait indiquer la nasalité de la voyelle.
2. **echikichouetck** : pour **e-iii-kichouetch.**
3. **Pierrer** : **-er** semble avoir été rajouté après coup.
4. Le ms a Le gérundif seulement. "Ad" se construit avec le gérondif, "ut" avec le subjonctif, "pour" avec l'infinitif.

nous disons par un verbe et par un nom c):

oumassinahigani=	**Pierre**[1]
a un livre	Pierre

Le verbe "est pro", "debeo", "spectat ad me", v.g.:

Je dois faire, c'est à moy de dire ou de faire, commender

Nous exprimons cette locution comme s'ensuit :

Si quel<u>'un est commandant,		il commende	et
auouia[2] **tepahiganiouitch,**		**arokemou=**	**dach**
le commendé,	fait, obéyt	ou fait comme l'obéyssant	
ouetipahiganitch	**toua**	**pamitam**	

<Il> sera mieux dit de dire :

pamitam = toua

Et, en un mot, toute la phrase sera mieux dite de dire comme s'ensuit :

tepahiganiouitch=auoia[3]**.arokémou=ouetipahiganitch=dach**[4]**=pamitam=tòua**

Car c'est ainsi q*ue* les Sauvages rengent cette locution.

Les composés du verbe substantif, <par exemple> "inter sum consilio" : "j'assiste au conseil"; nous tournons:

je suis assis,	j'escoute[5],	quand on harangue
nitap=	**nipisintak=**	**earimitagousinghir**

Il nous importe d'obéir

Nous tournons :

Si vous et nous d) n'obéyssons,	nous aurons de la paine
eka pamitameng=	**kigatarimisimin**
me profite	la médecine
nimirouskàgon[6]	**nantoukouron**
cela me nuit	<la médecine>
ninassitamiskàgon=	**nantougouron //**

---

1. La règle et l'exemple sont conformes à ceux présentés dans le ms à la page [47] ; voir la note 3 de la page 118.
2. **auouia :** le premier **u** est suscrit
3. **auoia :** tel quel dans ms, je conserve.
4. **dach :** on devine **h** dans la reliure, je rétablis.
5. **j'escoute** : littéralement : 'je les écoute' : **(/ni-bizindaw-âk/).**
6. **nimirouskàgon :** cette flexion est généralement notée ailleurs **-goun,** voir par exemple le paradigme à la page [22].

[106]

Le noma substantif joint au verbe vocatif, et qui a sa signification, se tourne comme s'ensuit :

	Pierre	on te dit,	nomme
	Pierre=	**kitigou=**	**kiouirigou**
	tu es b jugé ingénieux		
dites:	il a certainement	de l'esprit,	pense-t'on de toy
	ribouakà=	**zen=**	**kitirerimigou**
	tu es sensé estre riche		
dites :	il est riche,	porte-t'on jugement de toy c	
		pense-t'on de toy	
		(inscriberis)	
	ouaràtisi[1]**=**	**kitiransinahougou**	
	il semble que tu es malade		
dites :	comme malade tu es		
	mieux dit:		
	tu es	comme malade[2]	
	kount=	**kitakous**	

vel :	**akousi=**	**kouaouint=**	**kitirerimir**
	il est malade,	en quelque façon,	pensé-je de toy
vel :	tu es malade,	pensé-je	
	kit'akous[3]**=**	**nitirérint**	
	tu fais le malade		
id est :	tu fais semblant d'estre malade		
	kitakousikas		

La fiction, ou "faire semblant", s'exprime par la particule **kas**, comme j'ay dit ailleurs, v.g.:

	je suis malade
dites :	**nitakous**[4]
	je fais semblant d'estre malade
	nit'akousikas

1. **ouaràtisi** : **a** réécrit sur **c**.
2. Le ms donne cette ligne après **kount=kitakous.**
3. **kit'akous.** : le **a** est surmonté d'un petit trait de plume qui pourrait ressembler à un “apostrophe”.
4. **nitakons** : le ms a **nitakous** tel quel, et **nit'akousika s.** à la ligne suivante, avec l'apostrophe.

Tu existes, seras, deviendras d (fies, evades). Ces mots se tournent ainsi :

tu seras prudent
kigakitaouerint

quand tu sera devenu grand
patoutch=kich[1]**=nitaoukhin**[2]

Les Sauvages rengent mieux cette locution en disant :

kich nitaouikhin=patoutch kigakitaouérint

Notés que **patoutch** <se> met tousjours après un verbe. /

SECONDE PARTIE : DE LA SYNTAXE DU RÉGIME

Les Grœcs et les Latins appellent "syntaxe de régime" lorsqu'ils donnent des règles par lesquelles le nom substantif qui est régi, gouverné ou qui dépend d'un adjectif ou d'un verbe, est mis au génitif, datif, accusatif ou ablatif. Les Algonquins ont une façon toute particulière de <s'énoncer> qui n'est pas moins admirable *que* la latine ny la grœcque, quoyqu'ils n'aient pas cette varietté de tant de cas.

Les règles suivantes vous vons donner une méthode très facile pour exprimer et dire d'une manière toute particulière tout ce *que* les Grœcs et les Latins disent par tant de cas. Prenés donc bien garde, s'il-vous-plaît, autour *que* je m'en vay donner pour tourner en Sauvage ce que nous disons en grœc, latin, ou françois, qui vous servira de règle.

RÉGIME DU GENITIF

RÈGLE PREMIÈRE

Des divers adjectifs de louange et de blâme, comment ils doivent estre tournés.

	enfant d'un beau visage	
dites :	bel	enfant
	koueratch=	**aberouchens**

1. **kick :** doit être interprété ici comme une (séquence de) particule qui introduit le verbe au conjonctif ; j'ai déjà proposé que cette particule soit interprétée comme une contraction de : **ke- iži** ; cependant, cette interprétation pose un problème dans ce contexte syntaxique. En algonquin contemporain, les propositions enchâssées circonstancielles de temps : "quand tu seras devenu grand", ne peuvent prendre aucun pré-verbe au début de la proposition ; (Voir Daviault 1982 p. 39 et p. 60.) **kich** ne pourrait pas par ailleurs être une notation pour **kiji-** qui est impossible dans ce contexte (Voir Daviault op.cit.).

2. **nitaoukhin :** on aurait plutôt attendu : **nitaoukhian** ou **nitaoukhien** (selon sa transcription) ; on sait qu'il transcrit souvent un **ă** par un **e.**

homme de grand cœur, Pierre
dites : Pierre est estimé f vaillant, fort
Pierre= **sonkerindàgousi**[1]

Les verbaux :

<Par exemple> :

amans vini : amateur de vin

dites : il ayme le vin
ouankitang=chouminabou vel **nipi** //

[107]

tenax irae : opiniastre dans sa colère, <en tant qu'il> se fâche, il ne s'apaise point
dites : **he=riskatisitch=ekaka=mitatoutch**

L'affection de l'esprit :

désireux de richesse<s>
dites : il désire avec ardeur la richesse **outachikerimouroutan**[2] = **ouaratisiouin**

inscius furti : ne sait le larsain
dites : il ne pense point au larsain
ouanerindan[3]= **kimoutiouin**

conscius <furti> : consent<a>nt au larsain
dites : il sait dérober avec **oukikerindan= ouitchikimoutiouin**

anscius b) furti : chagrin du larsain
dites : <en tant qu'il> dérobe, il est tourmenté dans son esprit c)
he=khikimoutitch[4] = **nanekaterimou**

peritus musicae : savant en musique
dites : tout à faict, il sait, <en tant qu'> on chante
napitch= **gaskitou**[5]**=he= nigamounaniouang**

1. littéralement : 'Pierre est habituellement fort, etc'
2. **outachikerimouroutan** : le **u** de **-routan** est suscrit.
3. Le verbe est à l'affirmatif, et ne correspond donc pas à sa traduction française qui est au négatif.
4. **hikimoutitch** : **khi** rajouté après coup ; ce **khi** doit correspondre ici au préverbe du passé : **gî** ; c'est cependant la première fois dans le ms que cette particule est notée avec un - **h** -.
5. **gaskitou** littéralement : 'il est capable de'.

timidus venti : craint le vent
dites : <en tant que> d) beaucoup il vente, il le craint (suple d : le vent)
he= ousam= routinirikl oukoutan

lassus viae : las du chemin
dites : il est las
aïekousé[2]

RÈGLE SECONDE

Elle est donnée cy-devant ou j'ay parlé f des verbes refert, est,interest.
Voyés les composés du verbe sum : je suis.

RÈGLE TROISIÈME : DES PARTICULES OU ADVERBES

De lieu :

ubi terrarum, unde gentium
dites : ou, **tandibitouk**

unde gentium /
dites : de quelle nation d'homme
tandibi=untchi=irini

De temps :

tunc temporis : il viendra pour lors
kata=pich=nogousi=patoutch

pridie mortis
dites : un jour avant qu'il meure
ouràgou=ke=nipitch

De quantité :

ansés de vin
tepisimou chouminàbou[3]

postridie mortis

un jour g après qu'il est mort
ouiabanirik=kach=nipitch

1. **rontinirik :** le **r** de **-rou-** a été réécrit très gros sur (?)
2. **aïekousé** : voir à la page [106] où le ms donne **akousé** : 'il est malade'.
3. **chouminàbou :** accent ou tache (?)

illus ergo vel *caus* a facio

C'est à sa considération que je le fais

tournés h :

sans dessain, je l'ayme,
c'est pour cela que je le fais
nara=saïakihak[1]**=oué=tìan**[2]

instar montis est

tournés : comme une montagne fait
pikouatinang= toua

RÉGIME DU DATIF

RÈGLE PREMIÈRE : DES ADJECTIFS DE COMMODITÉ ET D'INCOMMODITÉ

amicus affinis, <par exemple>

Jésus est parent des bons
Jesous outchiraouéma=ouerichichiritgi[3]

Jésus ayme les bons
Jesous ousakiha=ouerichichiritgi

<Jésus> est fidelle aux bons
<Jesous> ka= oukiraouiskima[4]**=soua=ouerichichiritg<i>**[5]
Jésus ne ment point aux bons[6] //

1. **saïakihak :** le **k** de **-hak** est réécrit sur **c**.
2. **tian :** lecture difficile, le **n** se perd dans la marge.
3. **ouerichichiritgi : g** réécrit sur **c** ; le découpage morphologique devrait se lire comme suit :
   oue - richich - iri - tg - i
   FC radical obv conj/pers obv.plur.
   Pour une discussion au sujet du morphème voir le paragraphe sur l'obviatif en appendice F.
4. **oukiraouiskima :** lecture difficile. est-ce que la finale TA : za se répète avant et après la négation conformément à ce qu'il décrit à la page [82] ?
5. **ouerichichiritg<i> :** on devine **itg** dans la reliure : je rétablis exceptionnellement le **i**.
6. Ces trois derniers exemples sont présentés en tableaux ; je recompose.

[108]

gratus : agréable

dites : il a cet homme pour agréable
ounaherind'amihar[1]

utile [a], d'uzage
abatisi=abatisi

RÈGLE SECONDE : POUR LES VERBES DE COMMODITÉ ET D'INCOMMODITÉ ACQUISITIFS b ET QUI EXPRIMENT LE DATIF AVEC LE SEUL VERBE

Voyés tous les verbes suivants

placeo illi [c] :	**nimirouerindamiha**
je luy agrée	**niouitchitehama**
je le favorise	**nipamitaoua**
je luy obéys	**ninantoukouha**
je le médicamante	**niranghiskaoua**
je le rencontre	**nitaramikaoua**
je luy congratule	**niouitchiha**
je le secours	**nitariouerima**
je le surpasse, suis plus excellent	**nitariouerindamiha**[2]
je le préfere	**nitaroura**
je lui commende	**agou=tirour nitira**
vel :	
fais cela, lui dis-je	**nitanouetaoua**
je lui résiste	**nikipiskaoua**
	noutamiskaoua

il luy est permis : **ouientich=kiganintint=ketna=kigakirahamàgou**[3]
facilement tu fairas comme si on t'empêchoit, défendoit

1. **ounaherind'amihar,** : apostrophe ou tache (?)
2. **tariouerindamiha** : le **r** de **nitari-** est réécrit sur ?
3. **=kigakirahamùgou** : lecture très difficile

RÈGLE TROI<I>SIÈME

Verbe acquisitif, en français signifiant "faire pour quelq<u>'un"; <par exemple> :

je travaille pour luy	**nitarokétaoua**
je crains pour luy	**nikoutiroura**
j'achepte pour luy	**nit'ataouarissa**[1]

Où vous voyés que le pro te des Latins et le pour des François est compris dans le verbe.

RÈGLE QUATRIÈME : POUR LE VERBE QUI RÉGIT DEUX DATIF<S>, UN DE LA PERSONNE ET UN DE LA CHOSE

do illi vestem pignori
je luy donne un habit p*our* prix

tournés :

je luy donne un habit,	je marque	ce q*ue* je luy feray d
nimira=agouinan,	**nikikinohatchiton**	**ke=toutaouak**

hoc illi vertam laetitiae
je luy tourneray cela en joye

tournés :

cela le réjouyra=	pense-je
ougamirouasihigoun=	**nitirerint**

RÉGIME DE L'ACCUSATIF

RÈGLE PREMIÈRE

Tout verbe actif[2] ou ayant la signification active, soit qu'il soit neutre ou déponent, exprime son cas dans un mot, v.g.:

je l'ayme dites : **nisakiha**

1. **nit'ataouarissa** : d'après les données qu'on trouve dans le ms, il semble que le "sur-bénéfactif" en **-rissa** s'utilise toujours après le morphème du relationnel or, selon l'analyse qu'il donne lui-même de cette forme, voir page 155 note 3, il s'agirait bien ici d'une forme relationnelle, suivie du suffixe **-rissa** ; La traduction pourrait donc être, ici, approximativement,'J'achepte pour luy et en son nom, ou pour luy et à sa place'.

2. Voir l'analyse de la classification des verbes, et le glossaire de la terminologie grammaticale.

au lieu que les Latins disent : ilium amo.

je le respecte	**nimanatchiha**
je l'imite	**nikikinoabma**
je le suis	**nimitira=ninoupinara**[1]
nous allons dans le chemin	**nimitimim** (dans un mot)
vel : je vay le chemin	**nimitim**[3]

au ciel= qui va
ouakouing=
ka=iramouk

sedeo ubi sedet

je suis assis où il est assis
nit'apiouan[4] (dans un mot) //

[109]

RÈGLE SECONDE

Quelques verbes impersonnels gardent la première règle du régime de l'accusatif, v.g. :

hoc me fugit præterit

je m'oublie de cela **niouanerindan**

hoc me fallit

cela a me trompe **nipachiouirigoun**

hoc me pudet

cela me fait honte **nitagatchitoun**[5]

pænitet

je me repens de cela **nit'onouerindan**

1. II s'agit ici de deux synonymes séparés par :
2. **nimitimim :** suivi d'une rature où l'on distingue **in ;** si la forme est régulière, elle aurait effectivement dû être : **nimitimimin.**
3. **nimitim :** suivi de **im** raturé.
4. Littéralement : 'Je le suis assis'.
5. **nitagatchitoun :** il y a un trait de plume sur **nit** qui pourrait être une apostrophe ; le ms donne une forme AI avec une traduction de TA inverse.

tædet

cela me chagrine **ninanekaterimoun**

piget

j'ay honte de cela **ninatatagàtan**

memini tui

tournés :

je me souviens de ton corps **nimikaouin=kihiau**

obliviscor illius b

je m'oublie de luy c **niuanimikaouina**[1]

je me souviens de luy **nimikaouina**

attinet spectat ad te

tournés :

c'est ton affaire, voys **kir**[2]**=ke tòuanin**
ce q*ue* tu en fairas

RÈGLE TROISIÈME : DE QUELQUES VERBES QUI RÉGISSENT 2 ACCUSATIFS, UN DE LA PERSONNE, L'AUTRE DE LA CHOSE

Tournés-les selon les exemples suivans : /

celo illium furtum

tournés :

je luy cache <en tant q*ue*> je dérobe
nikataoua= **he kikimoutian**[3]

doceo illu*m* doctrinam christianam
je luy enseigne le saint e<n>seignement
nikikinhohamaoua[4]**=** **aïamihé=** **kikinohamatiouin**

1. **nivanimikaouina :** graphie **u** pour –**ou-.**
2. **jit : r** réécrit sur **r** (?)
3. **kikimoutian :** pour le premier **k** le ms a **tch**, puis **kh** réécrit par-dessus, mais pas très clair puis **k** suscrit. Je retiens la dernière leçon, qui est celle qui correspond le mieux de toutes façon à sa notation de /**gimodin/.**
4. **nikikinhohamaoua :** les autres occurrences du mot sont notées sans **-h-** entre :**-n-** et-**o-**.

Exprimés les verbes suivans comme s'ensuit :

	indico Petrum veste d		
dites :	j'habille e	Pierre	
	nipitchikoreïéna=	**Pierre**	
	peto ab eo panem		
	je luy demande	du pain	
	nipagouserima=	**pakouechigan /**	
	moneo eum miseriæ		
dites :	je le fais souvenir	<en tant qu'on>	souffre misère je l'advertis
	nimikouma=	**he[1]=**	**kotakitouch[2]**

interdico tibi domo mea f

je t'interdis ma maison, je te la défens

tournés :

je te défens,	c'est assés, entre, n'entre pas davantage g	là où je demeure
kitirhoamour[3];	**mirighic, pintiker**	**entaïan**

REGIME DE L'ABLATIF

RÈGLE PREMIÈRE

Tout verbe passif ou ayant la signification passive, soit : déponent, neutre actif ou neutre passif[4], s'exprime comme s'ensuit dans les exemples suivans, v.g.:

	amor a Jesu	
dites :	il m'ayme, Jésus	**nisakihik=Jesous**
	il m'attaque	**nimaouineskak[5]**
	il me demande quelq*ue* chose	**ninantoutamak**
	il me donne	**nimirik=noutapinamaoua[6]**
	accipio ab eo	

1. L'auteur sépare quelques fois le **he**, qui introduit le verbe au conjonctif par un = ; je reproduis tel quel.
2. **kotakitouch** : **-akitout-** réécrit sur graphie illisible.
3. **kitirhoamour** : accent raturé sur le **-a-**.
4. Se référer à l'appendice D pour l'analyse de la classification des verbes.
5. **nimaouineskak** : **-ak** au lieu de **-ik** selon les paradigmes.
6. **noutapinamaoua** : suivi de = puis d'une rature illisible ; littéralement : "j'accepte quelque chose de lui".

liberum eum a morte

je le délivre de la mort,<en tant qu'il> devoist estre tué h	**nikesigouna=ke=nisintiban**[1] **niouikouetchia**[2] **ke=nisintiban**	vel :
il me bat	**nipatehouk**	
il me fouette	**nipachagastehouk**	

je les sépare l'un de l'autre en se batant

tournés :

ils s'entretenoi<e>nt= **takouinitibanik=**	je les sépare en tir<ant> c **niouikouetchipirak**[3] //

[110]

RÈGLE SECONDE

Le verbe indiciel s'exprime comme les exemples suivans, v.g.:

	je l'accuse de larsain	
tournés :	je dis **niouindamouan**[4]=	son larsain **oukimoutiouin**
vel :	je le nomme <en tant qu'il> **niouaouira=he=**	dérobe **kimoutitch**
	damno je le condamne	
tournés :	j'achève de me souvenir de luy, je l'achève **nitiskouaouerima**	
	absolvo je l'absous	
tournés :	je l'abbandone, **nipakitina=**	je le deslie **nitabiskouchoua**
vel :	**nitirinikaha** je le fais vivre	
vel :	il vivra, **katairinioui=**	dis-je de luy, vel luy dis-je **nitira= nitira**

1. **ke=nisintiban** : on remarque la co-existence du pré-verbe **ke-** généralement considéré comme indiquant le futur, et la flexion **-intiban** du "prétérit imparfait du subjunctif".
2. **niouikouetchia** : **tc**, réécrit sur ?
3. **niouikouetchipirak** : le **e** de **-koue-**, est suscrit.
4. **niouindamouan** : littéralement 'je lui dis'

RÈGLE TROISIÈME

Quelques verbes qui ont la signification active se tournent comme vous allés voir, v.g.:

	fungor munere	je fais mon office
	qu'on m'employe	
dites :	j'agrée	<en tant> q*ue* je suis employé
		qu'on me donne de la besoigne
	nipamerindan= hech[1]=	**arourigouian**
	potior illo	
	je jouis de luy	**nitaïaoua**
	abutor illo	
	j'abuse de luy	**niouaouanatchia**
	utor illo	
	je me sers de luy	**nit'abatgiha**[2]
	dignor eum amore meo	
tournés :	il est digne d'amour =	c'est pour cela = q*ue* je l'ayme
	sakitaganioui[3] =	**ouinch**[4]= **sakihak**
	vescor pane b)	je vis de pain
tournés :	je mange =	du pain
	nitamoua =	**pakouechigan**

RÈGLE QUATRIÈME

Les adjectifs et verbes d'abondance et de dizette c) se tournent comme vous verrés dans les exemples suivants.

locuples sum, abundo divitiis

dites :	je mets d)	richesse sur richesse
	nit'amaton =	**arokatchigan**
vel :	je suis riche	**niouaratis**[5] (3a I)[6]

1. **hech :** correspond sans doute à ce qu'on analyse de nos jours comme étant la séquence : **e-iži-.**
2. **nit'abatgiha :** le premier **a** est taché ou réécrit sur (?) ; **-gj-** réécrit sur **-ch-** ; **ha** rajouté après coup. Se référer à l'analyse de la transcription comme argument à l'appui de l'hypothèse que **-tg-** =[dj] ; ce verbe est le pendant TA du verbe TI [abadjiton].
3. **sakitaganioui :** voir à la page [131] la même forme avec pour traduction : '*amatur,* on ayme'.
4. **ouinch :** probablement l'équivalent de l'actuel [weji-] 'la raison pour laquelle'.
5. **nionaratis** : il y a sur le **u** deux petits traits qui ressemblent à un tréma Ç).
6. (3a I) : qui pourrait à première vue, être interprété comme : troisième conjugaison, première personne ; cependant, ce verbe, dans la classification de Nicolas, correspondrait à la première conjugaison.

plenus indico tritico

dites :	est plain= **mouskiné=**	de bled d'Inde **mentamin**
	sont plains= **mouskinek=**	de bled d'Inde **mentaminak**
	immunis bello	n'a point de guerre **kadach** [1] **=nantoubarisi**
	expers metu	ne sait point craindre **ka** = **nita** = **seghisisi**[2]
	captus oculis	n'a point d'yeux **ka** = **dach** = **ouchkingigousi**[3]
	egenus *omn* ium [e]	tout à fait pauvre de tout **napitch** = **manesi** = **kakina**[4]
	vaco pudore	je n'ay point de honte **ka** = **ni** = **nita** = **agatchisi**
	exhaurio aquam	je puise toute l'eau **nit'chakouabahan**[5]**=nipi** //

[111]

Devant que de vous mettre aujour les questions de lieu que je viens de proposer, il me vient en pensée de vous dire qu'il se pourra trouver quelques esprits d'un a goust si fin <qu'ils> ne trouvent rien de bien que ce qui a esté conceu et ruminé dans leur grand cerveau, et qui diront b d'abort que, véritablement, je donne des règles assés claires mais qu'elles sont c d'un style bien estrange, bas et rempant, et avec des façons de parler tout à faict extraordinaires et inconnues dans les pays des Latins, des Groecs et des François, *que* d *je* n'apporte pas des autorités assés fortes pour persuader de ma science dans la langue algonquine les savans de ce temps qui ont le goust si fin et si délicat que la moindre chose le leur déprave, de telle façon qu'il n'y a plus moyen de les faire rentrer en apétit. Je les prie de n'avoir pas sitôt mal au

1. **kadach :** il faudrait probablement le considérer comme deux mots : **ka dach.**
2. **seghisisj : -ghi-** : notation pour [gi].
3. **ouchkingigousi :** sur le **i** de **-gi-** : brévis ou tache ? le **g** de **-gi-** doit se prononcer : **ž**
4. Les coupures morphologiques sont de Nicolas, je reproduis tel quel ; **mane,** pour 'beaucoup' et **-si**, la négation ; on remarque l'absence de la première partie de la **ka-** :.
5. **nit'chakouabahan :** le ms a un trait après le **nit-** ; mais en fait le préfixe est **ni** puisque le radical commence par : **č**.

coeur ; et, si quelque chose les rebute dans cette grammaire, je les supplie de le mettre à leur goust et d'avouer du moins (s'il<s> vouloi<e>nt me condamner sans apel tout à fait, touchant la parfaite connoissance de la langue algonquine dont je fais profession e) que j'ay bien esclair<c>y f des difficultés et que, s'il y en reste quelques unes g, elles sont bien petites ; et que, si enfin ils doutoi<e>nt que je n'eusse pas donné des préceptes pour aprandre une belle langue telle qu'est celle *que* je propose, ils seront pour le moins obligés h de dire *i que* mon ouvrage ne devra pas estre tout à fait rebuté, ***puisque,*** pour le moins (si on ne vouloit pas adjouter foyj à ce *que* je dits touchant la langue algonquine), on auroit la façon d'aprandre une langue estrangère, qui pourroit estre de ***quelque*** uzage, quand mesme ce *que* j'ay dit ne seroit pas vray. Mais, comme je ne crains pas cela et que je suis seur de mon baston, comme l'on dit, et de ce que j'avance, je prie mon lecteur ou ceux qui voudront tant soit peu faire ***quelque*** réflection sur tout ce que j'ay dit, de voir s'il y a quelque défaut en toute mes règles et s'ils ne trouveront pas toute l'oeconomie k par tout <ce> *que* j'ay proposé. Je veux très volontiers estre condamné si on trouve quelque chose qui se contredise, et si tout n'est pas adjusté selon les préceptes *que* j'ay donné. Si cela est <ainsi> que tout s'accorde, n'est-il pas vray *que j'ay* une conviction manifeste de tout ce que j'ay avancé et *que,* nécessairement, il faut *que* ce que je dits soit seur, et que nous avons la langue des Algonquins dans sa perfection, comme je l'<o>ze bien avancer avec tous les autheurs que j'ay cité dans ma préface. Mais achevons nos questions, pour finir cette troisième partie de la grammaire. //

[112]

DES QUESTIONS

Ce n'est pas trop mal à propos *que* nous donnons place icy aux questions de lieu, après vous avoir donné des exemples de la syntaxe. Prenés-en maintenant de toutes les questions que je vous présente, sans règles. Je serois trop long si je voulois vous en donner icy. Celles *que* j'ay donné ailleurs <se> peuvent et <se> doivent raporter icy. Ainsi, ce seroit une chose non seulement enuyeuse, mais du tout inutile de les répéter ; il ne faut que faire un peu de réflexion à tout ce que nous avons dit pour prendre garde que j'ay donné toutes a les règles des phrases *que* je vay vous donner en pratique.

10) QUESTIONS DE LIEU

Question /quo [b] ou de mouvement

où va - il ?	R : à la ville
tantibi = eïatch	R : **outen = ang**

Question qua [c] ou "par où"

par où est-il passé ?	par la ville
tandibi = earimiiagouin	**outen = ang**

Question unde ou "d' où"

d'où vient-il ?	de la ville
tandibi = ouemougouin	**outenang**

Question ubi ou "où"

où est-il assis ?	dans la maison
tandibi = epitch	**mikiouam[1]=ing**

Trois choses sont à remarquer sur les questions de lieu :

1⁰) Le mouvement d'un lieu à un autre, le lieu par où l'on passe, le lieu d'où l'on vient, le lieu où l'on est; et toutes ces 4 choses se rendent tousjours en toute conjoncture par l'adverbe **tandibi**, qui exprime ces 4 variétés. Faites la réflexion sur les 4 exemples q*ue* je viens de donner. /

2⁰) Remarqués l'augmant d dans le verbe de chaque phrase.

3⁰) Notés que la response, dans toutes les quatre questions, se fait tousjours en adjoutant **-ng**, **-ing**, **-ang**, selon la terminaison du mot dont on se sert. Ces règles supposent qu'on aura fait réflexion à la règle que j'ay donné pour expliquer la préposition dans ou <e>n, ou le mot instar, qui s'explique par les finales adjoutées q*ue* je viens de dire.

2⁰) QUESTIONS D'ESPACE ET DE TEMPS; OU DE DISTANCE DE CHEMIN OU D'UN LIEU EN UN AUTRE

Vous supposés bien avec moy q<u>'une question demande une réponse. Ainsi, prenés garde comment nous tournons en sauvage nos questions et nos réponses. Pour cela, je pense qu'il n'y à qu'à prendre garde sans autre façon à nos manières de demander et de respondre, et de se former une idée pour toutes semblables locutions que vous allés remarquer dans les exemples suivants e, qui vous guideront pour toutes les différantes locutions que vous voudrés exprimer.

combien de temps estoit-il assis ?	**tané[2] = erighik = epigouban**
durant trois jours	il estoit assis
nissougounagatirik =	**irighik = epigouban**

tournés mot à mot :

trois jours	tout autant il estoit assis
quand est-il f) venu,	après trois jours
taninapitch = kichtagochin =	**kich = nissougounagatirik**

distat triduo // il y a trois journées

1. **mikiouam** : **m** final réécrit sur **n**.

2. **tané** : dans les dialectes contemporains de l'algonquin on a : **âdî**, cependant qu'à Pikogan on a aussi : **ane** ; en montagnais : **tante**.

[113]

dites : **nissougounahiganiouan**
vel : **nissogounaghiskananiouan**[1]
vel : **nissoukigikouemagat**

il y a 3 journées par eau
nissougounaharegouat

je l'attendray à une journée d'icy
nigapiha = kichninkoutougounaghis = kamagat

qui veut dire proprement :

je l'attendray après une journée

30) LES QUESTIONS DE MESURE

long de 3 aunes **nissounikesi**

veut dire proprement : a 3 aunes

40) LES QUESTIONS DE PRIX

combien de peaux de castor
tantassou = apipinikoué[2]

estimes-tu ton a fuzil
kitirakitan[3] **= kipaskisigan**[4]

je l'estime dix peaux de castor
nitirakintan = mitassou = apiminikoué[5]

Tanti quanti : tant *que*

autant que **mi = irighik**[6]
vel : **erighik**
vel : **mi gaïe irighik**
vel : **tetabiskoutch**

1. **nissogonnaghiskananiouaa :** graphie **o** pour **ou** dans **nisso-** ; le **h** de **-ghi-** est réécrit sur (?)
2. **apipinikoué :** l'accent est très couché sur le **e** ; cependant, plus bas **(apiminikoné)** l'accent est très net. Il y a ici deux orthographes très différentes du même mot, ou bien ce sont deux variantes dialectales, ou alors s'agit-il d'une erreur dans le ms ? On note par ailleurs le pluriel en **oué** qu'on retrouve aussi notamment aux pages [93] et [96] où il est considéré comme un pluriel obviatif.
3. **kitirakitan :** tel quel dans le ms, sans **n**, devant le deuxième **-k-** , et à l'indépendant.
4. **kipaskisigan :** le **s** de **-pas-** : a été rajouté après coup.
5. **apiminikoué** : **a** réécrit sur **i**.
6. **irighik : ighi** réécrit sur (?)

<Par exemple>

j'estime autant b ma robbe de castor que tu estimes ton espée
mi=irighik erakitaman nimatchioueian erighik=erakintamen=kichimagan

je l'estime moins **nount = erakintaman**

je l'estime plus (pluris) **arioui** (<se> joint à un verbe) /

Parvi, floxi, nihili, minimi : de peu d'importance, de petit prix

C'est une belle chose (par ironie c) **kokouatat**
vel: **nahatamich**[1]

Il est de peu de valeur,
c'est un bel homme **kokouatisi**

En autre sens, on peut dire par interrogation

Est-il d'importance, de valeur ? **kokouatisi ? na**[2]

Cette dernière syllabe **na** est une interrogation et aussi une marque de don, v.g.:

tien<s>, voilà cela **na**

Maximi : beaucoup

il estime cela beaucoup **oussam = ouanaira = oukiterindan**

5⁰) MATERIÆ EX QUA : M<A>TIERE AVEC QUOI d

tasse de pierre **asseni = minagan**[3]
maison de pierre **asseni = mikiouam**

6⁰) (QUESTION) DE PAINE

je le punis du fouet **nipachagastehoua**

je le punis de mort (capite) **nikichkigouechoua**[4]

mot à mot : je luy coupe la tête

1. **nahatamich** : **-hata-** réécrit sur (?) ; **c** réécrit sur **s**.
2. **kokouatisi ? na** : le point d'interrogation est donné par le ms, avant le clitique qui marque la négation : **ug ;** Voir "la ponctuation" dans Les principes d'édition.
3. **minagan** : il s'agit ici de la forme contractée de **mi-onagan :** une tasse ; **mi est une** forme archaïque de possession indéfinie. Cette forme n'est plus en usage ; il en reste cependant des vestiges sous forme lexicalisée, comme dans : **mikiwam,** qui était à l'origine : **mi-wikiwam.**
4. Tel quel dans le ms ; cependant, on devrait probablement lire : **ni - kichtigouechoua.**

70) D'I<N>STRUMENT : "J'EN UZE"

	je le tue avec une espée	**ninisa, chimagan = nitaoun**
vel :		<je le tue> d'une espée je me sers
	je le perce jour à jour	**nipachipaoua**

80) DE CAUSE POUR LAQUELLE

il est ardant de colère	**kichiraouechi**[1]
vel : il est en colère	**riskatisi //**

[114]

90) POUR EXPRIMER UNE PARTIE DU CORPS, BIEN OU MAL AFFECTÉE

<Par exemple> :

	je tremble	de tout mon corps
	nininghiska =	**erigokoraoueian**
tournés:	il tremble =	de la grandeur de mon corps

100) DERNIÈRE REMARQUE QUI DOIT FINIR CETTE TROISIÈME PARTIE DE NOSTRE GRAMMAIRE

Deux verbes sans conjonction se doivent tousjours tourner comme vous verrés dans cet exemple suivant :

on nous enseigne à bien vivre

tournés :	on nous enseigne	comme font	ceux qui sont gens de bien
	kikakimigoùmin[2]	**echitouaouatch**[3] **ka =**	**mirouiriniouitchik**
vel :		comme font	ceux a qui vivent bien
	ayde-moy	afin q*ue*	je sache
	ouitchihir =	**kitchi**[4] **=**	**kikerindaman**

ou bien tournés :

ayde-moy,	je sauray
ouitchihir=	**nigakikerindetai**[5] **/**

1. **kichiraouechi** : le **c** de **-ouechi** est réécrit sur **s**, et **hi** a été rajouté après coup.
2. **kikakimigoùmin** : **-ou-** accent très pâle.
3. **echitonaouatch** : pour **-ouach** le ms a **ou** réécrit sur **tch** et **tch** réécrit sur =.
4. **kitch** : pour /**gidji-**/
5. **nigakikerindetai** : le **e** de **-de-** est taché ; voir page 45 note 4.

Après le verbe de mouvement, et au lieu de l'infinitif, le supin en **-um ;** <par exemple> : cupitum discedimus. Nous tournons cette façon de parler b) par une particule qui signifie "mouvement", qui <se> dit **=aoui=**[1], qui s'insère c) dans le verbe, après la marque de la personne, v.g. :

nous allons dormir	**nit'= aoui = nipàmin**
nous allons prier	**nit'= aoui = aïamihàmin**[2]
nous allons à la chasse	**nit'= aoui = arokémin**
vel :	**nit'= aoui = kiousémin**
nous allons garder la maison, cabane	**nit'= aoui = gaïïaouaboukémin**[3]
va garder la maison, cabane	**aoui = gannaouabouker**

va	quérir	de l'eau,	te dis-je
aoui =	**natir =**	**nipi =**	**kitirir** e //

1. Ailleurs dans le ms il utilise **ouich-.** De nos jours on trouve seulement) **yi.**
2. **aïamihàmin :** 1 réécrit sur i.
3. **gafiaouaboukémin :** le it a deux significations possibles dans le ms. Il peut soit indiquer une consonne double, soit indiquer la nasalisation de la voyelle. Voir l'analyse de la transcription ; ici il s'agit sans doute de la première alternative à cause de l'exemple suivant.

Quatrième partie

[116]

QUATRIEME PARTIE
DE LA GRAMMAIRE ALGONQUINE

Si enfin, dans cette quatrième et dernière partie de ma grammaire, je vous mets au jour les adverbes sauvages, accompagnés des prépositions, interjections a, conjonctions b et particules, et de quelques remarques utiles pour se servir éllég<u>ememt de nos phrases sauvages, je me seray acquité de ma promesse et j'auray mesme passé au-delà, en vous indiquant diverses façons de s'empliquer b que je n'avois pas promis. Commençons donc par les adverbes.

Quand les Latins parlent de l'adverbe, ils disent que c'est une partie de l'oraison qui, estant jointe à d un verbe ou à un nom, adjoute une "manière", ou "façon", à leur signification. Par exemple, il escrit est un verbe ; si vous y joigniés e un adverbe, vous adjouterés une certaine f "façon" à la signification.

Par exemple :

il escrit bien, excellement, (docte).

De mesme, dans nostre langue, tout cela s'observe aussi bien que chés les Latins ; et s'ils ont l'espèce, la figure, la comparaison et le reste, nostre langage se trouve <orné> de toutes g ces h parties. Par exemple :

L'espèce est double :

primitive, comme :

demain= **ouabang**

derrivée, v.g. :

demain matin= **petabang**

La figure est aussi double :

simple : hier= **ouràgou**

composée, comm e :

avant hier= **aouesouràgou**[1]

1. **aouesouràgou :** littéralement'loin', (dans le temps ou dans l'espace) ; aujourd'hui **awas** dans les dialectes d'algonqouin du nord.

LA COMPARAISON

Positif :	longtemps=	**kinoura=**
comparatif :	plus longtemps=	**arioui**[1] **=kinoura**
superlatif :	très longtemps=	**ousam=arioui**[2] **=kinoura**

LA SIGNIFICATION DU LIEU

hic	ici où je suis	**oundaiié =**	**hech = apian**
istic	là où tu es	**indaiié=**	**hech = apin**
illic	là où il est	**akintaiié =**	**hech = apitch**
hac	par icy où je passe	**oundaiié =**	**hech = arimiiaïan**
istac	par icy où tu passes	**indaiié=**	**hech = arimiiaïen**
illac	par icy où il i) passe	**akintaiié =**	**hech = arimiiatch**
hinc	d'icy où je suis	**oundaiié =**	**hech = aplati**
istinc	de là où tu es	**indaiié=**	**hech = apin**
illinc	de là où il est	**akintaiié =**	**hech = apitch**
huc	je viens icy	**oundaiié =**	**nitagochin**[3]
istuc	tu viens icy	**indaiié=**	**kitagochin**[4]
illuc	il vient icy	**akintaiié =**	**tagoching**[5]

ADVERBES DE TEMPS

un peu longtemps	**kinouraouich**
maintenant	**ningoum**[6]
aujourd'hui	**houmkachigak**
de temps en temps	**nianikoatinour**[7]
quel*que* fois	**ouabang**[8]
demain	**ouragou**[9]
hier	**tantapitch**
quand	**tanitapitch**[10]
vel :	

1. **arioui : r** suscrit.
2. **arioui :** r rajouté après coup.
3. **nitagochin : t** peut-être rajouté après coup.
4. **gitagochit : t** peut-être rajouté après coup.
5. **lagoching : t** peut-être rajouté après coup.
6. **ningouin** tel quel dans le ms ; de nos jours on a **no : gom** en algonquin du nord.
7. **nianikoatinour :** le **a** de -**koa**- est réécrit sur **u.**
8. **ouabang :** le **a** de **oua** est réécrit sur **a.**
9. **puravoit : g** réécrit sur **g.**
10. **tanitapitch :** il n'indique pas si les deux glosses possibles pour 'quand' correspondent aux deux sens possibles de 'quand' en français, ou si ce sont deux

ADVERBES DE NOMBRE

Une fois	**nikoutin**[1]
vel :	**apitin**[2]
2	**ninchin**[3]
3	**nissin**
4	**neouin**
5	**naranin**[4]
6	**nikotouassin**
7	**ninchouassin**
8	**nissouassin**
9	**chanktassin**[5]
10	**mitassin**
11	**mitassin achou nikoutin**
vel :	**apitin**[6]

Si on veut aller au-delà de ce nombre, il faut tousjours mettre **mitassin achou** et le nombre qu'on voudra dire jusqu'à 20. //

[117]

ADVERBES DE QUALITE

droitement	**goueiak**
fortement	**songa**
bien	**mirou**
mal	**(<se> metent en composition)**[7] **matchi**

"variantes" ; à cause de leur initiale en "**tanta**" et "**tanina**" on aurait tendance à les interpréter tous les deux comme des mots interrogatifs ; en algonquin contemporain, (dialecte de Pikogàn) il y a une opposition entre **âpitch**, 'quand' dans le sens interrogatif, et **apitch,** 'quand' dans le sens non-interrogatif.

1. **nikoutin : n** de **tin** réécrit sur **m ;** voir la page [42] où toutes les formes sont notées avec un **m** en finale plutôt qu'un **n.**
2. **apitin : n** réécrit sur **m**.
3. **ninchin : n** de **-chin-** réécrit sur **m**.
4. **narania : n** de **nin** réécrit sur **m**.
5. **chanktassin :** tel quel dans le ms.
6. vel : **apitin : c**'est-à-dire, vel : **mitassin achou apitin**.
7. C'est-à-dire qu'ils s'utilisent comme pré-verbe et comme pré-nom.

Par exemple :

je suis bien assis, bien heureux
ni = mirou = ap[1] (3a I)[2]

je suis méchant homme
ni = matchi = irinioui

<ADVERBES> D'AFFIRMATION

ouy a, certainement b :	**hi mi**
	mi ouchi
	araoui
	mitanaoué
	he he
	keghet
	saghihi[3]
	sagouhou (ignoble)

<ADVERBES> DE NEGATION

non c	**ka =**
vel :	**ka = ma**
nullement	**kaouatch**
point du tout	**ka = napitch**

<ADVERBES> D'INTERROGATION

est-ce tout à fait ?	**nourim = na**
pourquoy ?	**tandachen**
pour quelle raison ?	**tandachouintch**

<ADVERBES> DE RESPON<S>E

c'est pour cela	**mi = ouintch**

<Par exemple> :

c'est pour cela q*ue* je fais (ideo)
mi = kaountchi = toutaman

Où vous voyés que cet d adverbe <se> met avec le subjunctif.

1. **ap-** : tel quel dans le ms ; la disparition de la voyelle finale (i) dans ce contexte est caractéristique de l'odawa ainsi que du dialecte décrit par le Père Nicolas ; voir l'appendice F, section 1 pour une discussion détaillée.

2. (3 a I) : pourrait à première vue être interprété comme : troisième conjugaison, première personne. Cependant, dans la classification de Nicolas, ce verbe fait partie de la première conjugaison. Voir le ms aux pages [57] et [58], et l'analyse de la classification en appendice D.

3. **saghihi** : **a** réécrit sur (?)

<ADVERBES> DE DOUTE

peut-estre	**pouri**
vel :	**pakouach**

<ADVERBES> D'ASSEMBLAGE

avec, ensemble	**màma**
vel :	**mamaoué**
également e	**tetabiskoutch**

<ADVERBES> "D'APPELER"

hau, holà !	**aïa ! f /**

<ADVERBES> "D'EXHORTER" g

sa =	**assou**
vel :	**nitchigoué**
courage h	**aintichouànin**
ayez courage	**aintichouégouin**
faite le génie ou le diable à quatre	**manitoukasouk**
fais le diable à quatre	**manitoukasour**

<ADVERBES> DE DESIR

pleut à Dieu		**kat**
Dieu veuille	vel :	**katirakich**
	vel :	**erabikich**

Ces 3 adverbes régissent le subjunctif.

<ADVERBES> DE DEMONSTRATION[1]

voilà (noble)	**aghihi**
voilà (pour l'ignoble)	**agouhou**

<ADVERBES> DE SIMILITUDE

comme	**kount =**
	kountigouch

1. Le (ou les) système(s) de démonstratifs dans les langues du complexe ojibwe sont en fait infiniment plus complexes que ce qu'en laisse deviner le Père Nicolas. Pour une description comparée de certains systèmes de démonstratifs en algonquin, voir Daviault (1978).

Ou bien s'exprime comme j'ay desjà dit deux fois ailleurs i,[1], par les finales **-ag, lu, -ag,** <par exemple> :

il fait	comme	une famme
ikoue =ng =		**toua**

très peu	**kaiagachensiouitch**
un peu	**memanchich = agachens**
beaucoup	**emanchich**[2]
vel :	**ouanira**
<tant *que*>	**ousam nimpira**
vel :	**mi epitch**
<autant que> j	**mi erighik**
tout à fait	**mi = erighik**
trop	**napitch**
tant soit peu	**ousam**
vel :	**memanchich**
assés	**tepira**
	mirighik (avec le subjunctif)

Dans la composition, on peut se servir de **=tepi=**, v.g. :

dites : j'ay assés mangé	**nitepissin**
vel :	**nitepi = ouissin** //

[118]

DE LA PREPOSITION

La préposition, que nous devrions plustôt appeler la postposition, à cause qu'au lieu que les Latins et les François la préposent aux a autres parties de l'oraison, nous la pos<t>posons b, s'il <m'est> permis de parler ainsi, aux autres parties. Et, comme chés les Latins, elle est mise devant, ou par apposition ou par composition, chés nous, l'ordre est renversé, car celle qui se met par apposition ou devant tient le dernier lieu ; l'autre, c'est à savoir celle c qui est mise par composition, tient l'ordre commun et s'appelle "inséparable", estant mise au commencement ou à la fin. Voyés les exemples suivants.

Les prépositions séparables, que les Latins metent au commencement, nous les mettons à la fin, v.g. :

il va à la ville	**igi = outen = ang**
dans le couteau	**mokman = ing**
dans le chien	**arimou = ng**

1. Voir page [88].

2. **emanchich :** le ms a **emanchiche,** avec le dernier **g** raturé.

Où vous voyés que quelq*ue* fois =**ang**=, d'autre<s>fois =**ing**=, et enfin =**ng**, qui expriment la préposition "<en>" ou "dans", <se> mettent à la fin.

adversus : vis-à-vis, <se dit>:	**tibiskoutch**
vel :	adversum: de ce d) costé
devant que je fasse	**he machi = toutaman**

Régit le subjunctif

apud :	chés

tournés :

là où (je ou tu ou) il dem<e>ure	**hech = apitch** vel **entatch**

Régit le subjunctif

circa :	près	**tchik kegat**
circum :	autour	**ouaka**
cis :	au-delà du fleuve	**agàming** (**a** est long)[1]
	de ce costé du fleuve	**agăming** (**a** est brief)

contra :	contre	
tournés : contre ma pensée	**hech = eka *irerindaman***	

contra :	contre

dites, par exemple :

il attaque	l'ennemy e
ounountinar = oupouacher	

extra

<Par exemple> :

hors de la maison,	va
akouatching=	**iiiar**

in, infra, intra, ad s'expriment par dans, en-dedans; en sauvage, par -**ang**, -**ing**, -**ng**, comme dessus.

1. Les parenthèses sont de Nicolas.

Ad, <par exemple>:

dans le bois	**mitigou = ng**[1]
dans, intra	**araming**
dans mon corps	**araming = nihaouing = pintchira**
juxta, secus : auprès	**tchik**
auprès de la maison	**tchik**[2]**=mikiouam**

Cette præposition est véritablement préposition, parce qu'elle <se> met devant.

inter

entre les hommes, les uns sont bons

dites :	une <partie>	des hommes	sont bons
	narint =	**irinioueк =**	**ourichichik**

Les autres ne le sont pas,

	une partie	ne le sont pas
	narint =	**ka =ourichichi =sik**

ob eam causam :

pour cette raison avec le subjunctif	**mi = ouintch**

penes te res est, dites :

c'est toy,	véritablement,	tu a gouvernes
kir =	**ountchita =**	**kitiberin**[3]

per 2 dies : durant deux jours

ninchougounagac = irighik

prope et pone :

auprès	**tchik**
vel :	**pechich**

post :

après	**kich**
vel :	**kach**

1. La forme pour 'dans le bois' en algonquin du nord est : **nopimik.**
2. **tchik : tc** réécrit sur (?)
3. **kitiherin :** suivi d'une rature de 2 ou 3 lettres ; peut-être **-dan ;** en fait, Nicolas a dû hésiter entre la forme du pseudo-intransitif **ki-tiherind** (qu'il appelle "verbe neutre terminé en **-am** ou **-an**") et la forme du verbe TI (Transitif inanimé) : **ki tiherindan.**

preter ilium, *omn* es vident, <par exemple> :

tournés :

il n'y a que luy,	il ne voit pas
ouir = neta =	**ka = ouabanke = si**

propter, ideo **ka = ountchi**
avec le subjunctif

secus, secundum, juxta
près tchik

sunra, super : par-dessus

par=dessus	le bois
ouakitch =	**mitigou = ng**

lrans, ultra

au-delà	**aouas**
au-delà de la rivière	**agàming** vel **aouas = siping**
au-delà de la montagne	**aouas = pikouatinang**

versus :

de ce côté	**hirrakera**
vel :	**hirrakakera**

us *que* :
jusque ; <par exemple>, tournés

jusque	je mouray	je t'aymeray	tousjours
naraouach =	**niganip =**	**kigasakihir**	**eiapitch**

Les prépositions qui se mettent devant l'accusatif s'expriment comme dessus, et celles [c] qui se mettent devant l'ablatif se tournent comme s'ensuit dans les exemples suivants. / ab, abs, a. :

Ces prépositions s'expriment par un verbe, v.g. :
amor a te : je suis aymé par toy

tournés :

il m'ayme,	pense-je de luy
nisakihik =	**nitirerima**

vel : tu m'aymes **kisakih**

amaris a me

tournés

je l'ayme, pense-je de toy
nisakiha =kitirerimir

vel : amaris a me :
je t'ayme **kisakihir**

absque te sine te, ambulo

je marche, me promène, sans toy

tournés

tu ne m'accompagnes pas, moy marchant
ka = kiouitchioui = si = pemouseian

cum : avec

S'exprime par un verbe, v.g. :
je vay e souvant avec toy

tournés

je t'accompagne **kiouitchiouir**
il marche avec son fils **pimousé = kiki = oukouississer**[1]

S'exprime avec la particule **kiki**.

coram me loguitur

tournés : je suis assis, j'escoute
nitap =nipinsintak[2]

palam

en public **michis**

clam :

en cachète **kimout**

et : **kimoutch**

1. **oukouississer :** le **Q** de **-kou** est réécrit sur (?)
2. **nipinsintak :** littéralement : 'Je les écoute'.

de, e, ex :

		ountchi
du feu	sort	le serpent
iskoute = ng = ountchisé =		**kinebik**

[120]

præ (marque de préférance)

præ nobis furem amas

tournés : en tan<t> *que* tu aymes plus en vérité
he =sakihen[1] **=arioui**

tu aymes celuy qui desrobe
kisakiha =ka =kimoutitch

pro foribus :

à la porte **iskouanteng**

pro :

pour, encontre eschange **miskoutch**

pro nostra amicitia. obedi mihi

tournés : nous nous entraymons, obéys-moy
kisakihitimim =pamitaouir

ore tenus :

jusqu à la bouche **outouning = irighik**[2]
sub, subter, infra, in **ispiming**
dessus, dessous, dedans, en **aràming**

DE L'INTERJECTION

L'interjection est une partie de l'oraison ou d'un discours, qui exprime la passion de l'âme, par une voix qui ne se décline point ; et il y a plusieurs significations aux interjections.

1. **sakihen :** tel quel dans le ms ; il s'agit d'un radical TA, mais d'une finale conjonctive AI.
2. **outouning** = irighik : littéralement :'jusqu'à m bouche'.

Par exemple :

D'un qui se réjouit :	**ho, ho, ho**
Voilà qui va bien !	**koueiratch** **ouenakima** **ourichichin**
D'un qui admire :	**astouanghir**
Voilà qui est estrange !	**makatatch** **erabikitch** **tandachirakich**
D'un qui porte compassion :	
Voilà qui est pitoyable !	**makatatch** **ketimagat** **ketimaghising**
D'un qui s'indigne :	**aoues**[1] **ché**
Méchant chien !	**matchi arim**
feu !	**iskouté**
Ame de trépassé !	**tchipai = zen**
C'est la plus grande injure des / Sauvages	
Paresseux !	**kitimi**

Il ne faut que dire ce mot quelque fois à un Sauvage pour le faire résoudre de s'empoisonner.

Tu es une famme	**kitikouéoui** **(famme : ikoué)**
Méchante famme !	**matchi = ikoué**

Ces injures fairont résoudre un seul Sauvage d'aller à la guerre à 2 ou 300 lieues Loing pour y tuer le premier homme ou famme qu'il trouvera, pour qu'il se puisse vanter qu'il sait tuer les hommes.

1. **aoues. :** lecture difficile, pourrait être **ayoes.**

Méchant chien !

<se> dit encore : **tchipai** = **arim**

aiaougouin : ce mot est une grande indignation.

DE LA CONJUNCTION

La conjunction est a une partie de l'oraison, ou du discours, qui lie les autres parties les unes avec les autres pour faire un sens dans le discours. Il faut remarquer diverse choses dans la conjunction :

10) que toutes nos conjunctions se réduisent à celles que je vay marquer ;

20) que, lorsque je mettray "avec le subjunctif", cela veut dire que la conjunction que je marque est emportée par le mot du verbe dont il sera question, qui devra tousjours s'exposer par le subjun<c>tif, et à la personne dont il sera question ;

30) que je ne m'amuse point à vous donner toutes les différences des conjunctions. Je me contente de vous les donner toutes, sans parler b de postpositives, prepositives et autre tel // embarras. Prenés

[121]

donc simplement toutes les conjunctions *que* les grammairiens remarquent ; faites-en la différence, s'il-vous-plaît, dans les exemples :

toy et moy avons marché

kir = **gaié** = **nir** =**nikichpimousémin**[1]

et, -que, etiam, ac, at*que* : **dach**
gaié
kir = **dach**

cum... tum : s'expriment par le subjunctif.

el, aut, -ve **:**

ou **dach**
vel : **gaié**

sive, seu :

soit toy **pouri** = **kir**
soit moy **pouri** = **nir**

nam, namque, enim, etenim : car **issé**
vel : **ketna**

1. **nikichpimousémin :** l'accent est de Nicolas.

Par exemple :

tournés : car je ne say point mentir
comme si je savois mentir
ketna = ninitakiraouisk[1]

“Car c’est à savoir”, “parce que”,
<se> dit : **issé**
vel : **issi**

quia : parce ***que***	**issé**
ou bien :	**issi**
quod : que [b]	**ka**
quoniam :	
d’autant *que*	**issé**
quandoquidem :	
ou bien :	**issi**
ergo, igitur :	
donc	**dach**
ideo, itaque, idcirco :	
c’est pourquoy	**mi ouintch**[2]
vel : c’est pour cela que je le fais	**mika ountchi toutaman**[3]
quamobrem	**mi ouintch**
quidem, equidem, vero :	
certainement :	**mi = ma** **mitanoué**
vel :	**mikouti ountchita = miouchi =**
ast, at, sed, atqui, tamen :	**he he = keghet /**
mais	
	aiagama **narama** **aiega**

1. On devrait probablement lire : **ni - nita - kiraouisk.**
2. **ouintch : t** suscrit.
3. Les espaces sont de Nicolas; **mi** doit être considéré comme un mot.

quamvis :

bien ***que*** **erioué**[1] **eriouek**

verumtamen :

néanmoins **narama dach**

quomquam, et si, tam et si :

bien ***que*** **eriué**[2] **eriouek**

nec, neq*ue* :

ny [c] **toy, ny moy** **kakir = ka = gaié nir**

si avec le subjunctif, v.g. :

si je l'ayme **sakihak**

sin minus :

du moins **karakich**

<Par exemple> :

si du moins **karakich** = j'avois eu de l'esprit **ribouakaianban**

sin minus, ni nisi :

si du moins **ekaka** tu ne fais cela, **toutamen** = tu seras fouetté **kigapachagastehougou**

qui cum is ? : avec qui vas tu ?

tournés : Qui est-ce qui t'accompagne ? **aouennin** = **kiouitchiouhik**

quoq*ue*, autem :

aussi **dach**[3]

1. **erioué : ou** réécrit sur (?)
2. **eriué** : tel quel dans ms, je reproduis, graphie **u** pour **-ou -.**
3. **dach :** le ms a dach avec une apostrophe sur le **a**.

ut : afin *que* **itchi**
kitchi
issé
issi

toy, parce *que* tu es bon
kir =issé =kikicheouatis[1]

e contra :

au contraire **teogouetch**

donec vivam :

tan<t> *que* **narouatch**

jusque, au bout, tout à fait **tegach**

quandiu :
autant de temps *que* **ketakou**

régit le subjunctif

Je pourrois icy finir la grammaire, puisque, véritablement, j'ay traité de toutes d <ses> parties. Mais, comme j'ay promis les particules avec diverses remarques *que* je fairay e) en vous les donnant, prenés les au commencement de ces f lignes suivantes. //

[122]

DES PARTICULES

Quoyque les particules a ne soi<e>nt pas proprement une partie de l'oraison, elles ne laissent pas de s'yn<c>érer b dans le discours pour exprimer plus particulièrement ce qu'on veut signifier ; et elles adjoutent et diminuent à la signification des choses qu'on veut exprimer ou faire entendre ; et comme cela ne laisse pas d'avoir <ses> difficultés pour les rendre en un<e> autre langue, j'ai creu qu'on ne seroit pas fâché *que* je mette c icy toutes ces particules dans quelque ordre alphabétique pour facilier d'autant nostre langue à ceux qui auront la curiosité de s'y attacher.

1. **kikieheouatis :** le premier **ki** a été rajouté après coup.

-A-

abita = au milieu	**pipoung** = de l'hyver	**nigatagochin** j'arriveray
abitouzen	à midi	
abitaouira	à my-corps	
abitaouikat	à my-jambe	
abita = au milieu	**nipinirik** = de lesté	**kichpakitinek** ils ont semé

abita = **ouiriniké** il est à my - <âge> d

aché retire - toy
achepir retire - toy, estant assis
achegabaouir retire - toy, estant debout
acher retire - toy sur tes pas
achitch = **iiar** retourne sur tes pas
achetamir idem
vel : **achetamir** =
oueman va d'où tu viens
achiki : dans la composition, signifie "ardeur", v.g. :
nit'achik = **aiamih** avec ardeur, je prie
achitch par-dessus, de surplus
achitch =
kigamirir = par-dessus je te donneray un couteau
mokman
achioura = sans rien il arrive, à <vide>
tagochin enfin je luy dits (régit le subjunctif)
askout = **erak**
agachich = un peu = donne - m'en
minchir à Fabry = ils sont allés
aga = **iiiouek**

agam =
kitchigaming de l'autre bord = du lac /
agàming du bord de delà
agàming du bord de deça
agouintin à l'ancre, mouillé

aghi :
mi = **aghi** = il est de cette hauteur (d'une chose noble)
erighiritch

ma[2] = c'est	**aghihi** = par là =	**gouieak** = tout droit =	**iramou** = *que* va =	**mikana** le chemin

1. Le verbe algonquin est au présent de l'indicatif, alors que sa traduction est au passé composé.
2. **ma :** tel quel dans le ms ; on a la forme **mi** dans l'exemple qui précède ; de nos jours en algonquin, on ne trouve que la forme **mi.**

agouhou voilà (d'une chose ignoble)
tanin = kitouràgan ? = agouhou où est = ton plat ? = le voilà
agouhou[1] **= ké = ien** voilà = ce q*ue* = tu diras
ké : régit le subjunctif[2]
agouhou = irighik = **ke =** **minchien** **racema**
autant que cela = q*ue* = tu me donneras du petun
agouhou = erighiritch = **n'oupouàgan**[3]
autant que cela est grande = ma pipe, calumet

agouita = iatour l'un sur l'autre = mets, pose
agouita = kimirir encore cet e autre = je te le donne

aia : quand ils ont oublié quelq*ue* chose, ils disent **aia**, com*me* les François "chose".
aia=ma
ai : signifie le mesme //

[123]

ka = **toutaman =** **ka =** **iaintoutaman**
q*ue* j'ay fait = q*ue* j'ay fait souvant

aïaiitch à son tour

maratachi =? na= kaiaïitchi[4] **= aouia**[5] **=** **nouatiniouitchik**
est-ce a chose mauvaise=à son tour=que quel<qu>'un batte, ceux qui se battent
aiaskout = **arimitagousita**
l'un après l'autre = discourons

aiaiiou = **ka = nitiia = si**
pour tou<s>jours = je ne vay pas

aiantch = **kitagous ? na**
en empirant = es-tu malade plus <?>

aïapitch = **pikouatina**
d'espace en espace
de près en près il y a des montagnes
de temps en temps

aïapitch = **kinisitoutour**
de fois à autres = je b t'entens, j'entens ta langue

1. **agouhon** : le **o** de **gou** est réécrit sur **h**.
2. et marque le futur.
3. **n'ounouàgan** : l'apostrophe a été rajoutée après coup sur les lettres liées.
4. **kaiaïitchi** : **kai** suscrit, puis **ai**, puis rature illisible de 1 ou 2 lettres, puis **i** réécrit sur **t**, puis **t** suscrit, puis **chi=** sur la ligne.
5. **aouia** : suivi de 1 lettre raturée, illisible.

aïarima **iiiouek**
vel : **irima**
beaucoup = ils sont allés[1]

aiaroutch **nigatiia**
vel : **aroutch**
deçà, delà = j'yray

aiéga =nigaouisin
nonobstant =je mangeray

aka
vel : **pikoutchh'aka** puis l'un, puis l'autre
vel c : **koutchh'aka**

pikoutchh'aka =niouanerindaner
puis l'un, puis l'autre =je les oublie

koutchh'aka =nipouek
tantôt l'un, tantôt l'aute =ils m<e>urent

aka =tchakihintoua
l'un après l'autre =on les achève

akouatching = **apir**
deho<r>s = assis toy

akou tant q*ue* (quamdiu)
vel : **agou**

ket akou = irinioùànin = mi =ket akou = tepouetouran
autant de temps q*ue* je vivray=c'est autant de temps que je te croiray

amant = **iii**
où il ne faut pas = il est allé

amant =erabitch =kanipisintagousi
ailleurs =il regarde =on ne m'escoute pas

amant régit l'indicatif et le subjunctif[2]

amantina = **nigatiianàban** sans sujet = j'y vois
amantinga = **iiiouek** d'un autre costé = ils vont /

angou = goun fond = la neige
angou = chinkipis flue d l'apostume

anikat par succession

1. Le verbe algonquin est au présent.

2. Ce n'est pas là un fait unique ; il y a d'autres particules qui prennent soit "l'indicatif", soit le "subjunctif", par exemple **pama** (ou **panima),** 'il faut'.

De ce mot se e) composent certains mots qui signifient quelque conjunction ou union, v.g.:

anikat nitachama[1]	je luy donne à manger ce qu'on ma donné
anikat kikinoh'amaouir	enseigne-moy ce qu'on t'a enseigné

aninga = aïagouamas =kekinohamouran
avec beaucoup d'ardeur =je t'ay enseigné

antch	
aiantch	davantage, plus avant
aouas antch iiiar	va au delà, plus avant
aouas iiar	va-t'<e>n, retire-toy

aouas = iiiar =	**sakahar =**	**kichinkerimir**
va - t'<e>n =	sors =	je te hays

Cette phrase dite par un mary à sa famme, ou par une famme à son mary, fait faire séparation et rompre des mariages de dix ans.

aouas = nipinoung	le printemps passé
aouas = kizis	le mois, ou la lune passée
ouasaminch	un peu plus loing
aouas = neiasing	au-delà de la pointe

aouatch	jusqu'à

aouatch =	**arimouek =**	**nipouek**
jusqu'aux =	chiens =	ils sont mors
aouatch =	**ikouékouek =**	**sasegak**
jusqu'aux =	fammes =	elles sont superbes
aouennin -	**indaiié**[2]**=**	**epitch**
qui est-ce,		
vel : qui	est là	assis

aouikouchkatch	à contrecœur
eka=aouikouchkatch=minchiken	ne me donne pas à contrecœur

ka = i = aouikouchkatch[3]**= kinantoutamou = sirou**
ce n'est pas à contrecœur que je te demande quelq*ue* chose
(de noble, suple g) //

1. **nitachama** : **ta** réécrit sur **ta** ou **te**.

2. **indaiié,** : cette forme est à l'indépendant ; elle serait la 3e personne de **nitinta** 'j'y suis' ; cependant à la page [86] du ms il donne pour cette forme **té** à la 3e personne.

3. **aouikouchkatch** : le **c** de **-kouch-** est réécrit sur **s**.

[124]

apitch[1]	quand
ningoum dach apitch nipiang	
maintenant et quand nous mourons	

a) Cette particule demande le subjunctif

nountapitch :	
ket na nount = apitch = iiiouek	
comme s'ils n'estoi<e>nt pas allés encore	
ket na nountapitch = sakia[2]	comme si on l'aymoit peu
apin	pour la dernière fois
mi=apin=ouràgou= segasoueian	c'est pour la dernière fois = hier, q*ue* je fumay
apin = kitour	pour une bonne fois = parle

Régit le subjunctif et indicatif b

aramakamigoung = te =	dans la terre = il est
aramibagounang = ouisini	en cachette = il mange
aramibing = te =	dans l'eau = il est
aràming = pintchira	
dedans dedans	
araouatat	cela ne va<u>t rien
araouatchimou	ne dit rien qui vaille
araoui en effet **nitepouet =**	je crois
nit'= araoui[3] **= ouich = ouisin**	
en vérité = je veux = manger	

Remarqués icy une des plus grandes difficultés de la langue sauvage ; c'est qu'il faut savoir que nostre langue compose souvant ; et de 3 ou 4, voire 5, mots elle ne fait q<u »'un. Exemple : **araoui** tout seul signifie "en effet" ; **ouich** tout seul n'est q<u>'une marque de vouloir et tout seul ne signifie rien ; **nuisin** tout seul ne signifie rien[4], mais joint à la marque de la personne, signifie quelque chose :

ni'ouisin	je mange

1. **apitck :** l'algonquin du nord distingue entre **âpitch** et **apitch** qui ont respectivement le sens de 'quand ?' et de 'quand' (moins interrogatif).
2. **sakia :** ailleurs dans le ms, ce verbe est généralement transcrit : **sakiha.**
3. araoui : le **a** de **-ra-** est suscrit.
4. **ouisin :** tout seul en algonquin du nord signifie'il / elle mange' puisque le dialecte contemporain a perdu la voyelle "thématique" finale.

Joignés donc toutes <ces> pièces et vous trouverés *que* dans un seul mot composé de plusieurs, vous dirés

nit'araouiouichouisin en effet je veux manger /

Cette composition est si fréquente parmy les Sauvages que la chose en est surprenante et admirable, et il se trouve des mots qui ont plus de cinquante lettres. comptés celles du mot suivant et vous en trouverés 51 :

kigakichountchitaouichkicheounkimaouinikaraouabanik[1]
en vérité vous eussiés voulu le faire grand capitaine (45)

Je me souviens d'avoir autrefois trouvé de très beaux mots de 562 lettres.

nipouaraouiton = je ne puis pas =	**arokéouin** la chasse = chasser
ari = pimousé **nit'arimous** **arimousé**	marche en delà je vay en delà (3a.é)3 il marche en delà
aribé **aribé = nitap** **aribésin = ouràgan** **aribechka = tchiman** **arichigich = eka toutangen** **nimpira = ka = matchikaouanghir**	cela panche je suis assis au panchant le plat panche le canot panche du moins = ne fais pas cela qui est beaucoup méchant, mauvais
arichir = i = ma = nintik **irabi = aiatapa**	en vain de vray = me dit-il il regarde = ailleurs, où il ne faut pas
arimat	difficile, difficilement

arioui = nisakiha = Jesous = plus = j'ayme = Jésus =	**he = sakihitisouian** en tan<t> *que* je m'ayme moy-mesme
ariouat = nipouin	est meilleure = la mort
aroutch nipisintagouk vel : **koutch aroutch nipinsintagouk**	par manière d'acquit = ils m'écoutent
kount aroutch = nipisintàgouk	comme = à I'estourdy = ils m'écoutent
kount = aroutch = pimité	comme = de vilaine = graisse

1. Le **k** initial est réécrit sur **n** ; au-dessus de **-raoua** final, il y a une suscription raturée illisible.
2. 56 : réécrit sur 66.
3. (3a,é) : Pourrait être interprété comme : troisième conjugaison ayant pour figurative ; autrement dit : se terminant en **é**, à la troisième personne du singulier du présent de l'indicatif ; cependant, dans la classification de Nicolas, ce verbe appartient à la première conjugaison.

[125]

assou : Ce mot, mis au commencement d'une phrase, signifie "pour le moins".

assou =	**pira** =	**apitaouik**
(2)	(3)	(4) (1)
pour le moi<n>s =	un petit peu =	de place faites-moy

Au milieu du mot, n'a point de significa*t*ion particulière.

nigataouassoumich		je me chauferay un peu
assou = **pira** = **gaié** =	**nir**	**nigataou** = **assou** = **mich**
du moins = un peu = et =	moy aussi =	je me chauferay un peu

Ce mot mis à la fin signifie "viste"

atour =	**assou**	quitte cela viste
pintiker =	**assou**	entre viste
matchar =	**assou**	va-t'<e>n viste
kiripir =	**assou**	presse toy
mirighic =	**assou**	c'est assés
kioueta =	**assou**	allons-nous en viste
assakami =	**r**	beaucoup
=	**k**	
assakamir = **emikouan**		beaucoup de cu<il>lers
assakamik = **irinioueк**		beaucoup d'hommes
atchiouak		longtemps

<Se> joint tou<s>jours avec une négation, v.g.:

ka = **i** = **atchiouak** = **nigatisi**	je ne fairay pas longtemps cela

atchira =	**kitoutan**
(2)	(1)
avec paine =	tu fais cela

abita =	**ouagam** =	**agouitin** =	**tchiman**
(3)	(4)	(2)	(1)
au mileu	du fleuve =	est à l'ancre =	le canot

- B -

boùa : ne signifie rien tout seul. En composition, signifie "peut-estre", v.g.:

ka = **boua** = **nipisi** peut-estre il n'est pas mort

Faites icy une belle remarque sur le mot de **kanipisi :** “il n’est pas mort”. Selon la règle généralle des négations, il faudroit dire ***ka=nipoua=si,** car le verbe **ninip :** “je meurs” fait à la troisième personne sans négation **nipoua,** et nom pas ***nipi :** “il est mort”. Cependant, il faut dire **kanipisi,** et nom pas ***kanipouasi,** parceque ce verbe est irrégulier ; il faut prendre la figurative de la première personne du plurier du présent de l’indicatif qui, estant un i, il s’ensuit qu’il faut dire **ke=nipi=si,** et nom pas ***kanipouasi.** Cette règle doit / estre gardée aux autre<s> verbes irréguliers. Ceux qui sauront, ou qui iront voir la règle des négations de l’indicatif comprendront d’abort cette règle.

-C-

chachaié	il y a a) longtemps, cela est fait
kikichouisin na ?	as-tu mangé ? il y a longtemps
chachaié	un peu longtemps
chachaiens	bientôt, viste
chai	bientôt je
chai = kigapamitour	t’obéyrai
cheker = riskatisi	sans raison il se fâche
cheker = nitagochin	sans dessain = j’arrive
cheker = nigakachkerindanàban	en vain = je m’attristerois
chemak = iii	plus outre = il est allé
chichoutibik	le bord où l’eau touche la terre
chik agam = chimer	près du bord = rame

chouatch =	**nitàkous**
(2)	(1)
un peu moins =	je suis malade

chouatch =	**nitaramanchi**
(2) (3)	(1)
un peu moins =	de mal je sens

chouatch =	**kiraoué** =	**minikouer**
(2)	(3)	(1)
un peu =	moins =	en deçà bois

Le mot de **kiraoué,** est fort elleg<u>ent dans cette rencontre, et le sens est assés beau, quoyque métaphorique[1].

1. Cet exemple se traduirait sans doute en français contemporain par : ‘Bois un peu moins que ça’

- D -

dach et **tach** signifient “et”, “aussi”.

- E -

eiapitch[1] tousjours
eïagouamas[2] :
d’autres disent : **aïagouamas**
Regit [c] *subjunctivum*
aïagouamas = **ouasinian**
avec affection = je mange

eïagouamatch eka pemousetch, eka ouisinitch[3] = **keghet**[4] = **kousi**
ce n’est pas sans raison= qu’il ne marche pas, qu’il ne mange pas= en vérité = il est malade

eiitiné[5] = **akousi** = **kach** = **ouisinitch**
pitchibouitouk
tout d’un coup = il est malade = après = qu’il a mangé
peut estre est-il empoisonné //

[126]

eka= ouibetch= tagochinen eriga = ouisinian
si = dabort= tu n’arrives nonobstant je commenceray à manger

ekouak = autant *que* cela
miekouak =

emantchis[6] et **memantchis**[7]= **minchir**
un peu = donne-m’en

endachouintch tepouetamen
pourquoy = crois-tu

1. **eiapitch :** précédé de ***E***, qui indique le début des particules commençant par **e** ; ne fait pas partie du mot.
2. **eïagouamas : gou** est surmonté d’une tache d’encre dorée et non pas d’un accent.
3. On note ici qu’il utilise la forme changée pour **pimouse** mais pas pour **ouisini.**
4. **keghet : g** réécrit sur (?) ; **h** suscrit.
5. **eiitiné : ii** rajouté après coup.
6. **emantchis : t** rajouté après coup.
7. **memantchis** : **t** rajouté après coup.

epitchak	que d'icy là		
mi epictchak[1]	aussi loing que d'icy là		
mi =	**epitchak**[2] =	**pipoun = ka =**	**nipitch**
estoit-ce	à ce point =	l'hyver lorsqu'il est mort	
			mourut a

epougouat :

mouns =	**ouhias**[3]=	**mi =**	**epougouat**
de b l'orignac =	la chair =	cela	a le goust

mi epougousitch[4] **= pimisi**	cela a le goust = de l'anguille
ketna nigout epougouatour	com*me* si cela avoit quelq*ue* goust
eraghis = kikikam	ho, que! tu me reprens bien
erabighis = na ? nigatinàban	O Dieu ! ferois-je bien cela

eriga =	**nigapous**
nonobstant =	je m'embarqueray c

erigokouagamigarik	par toute la terre

<u>**-et**</u> : Cette petite particule <se> met tousjours à la fin du verbe, et du subjunctif, et signifie le verbe "oportet : il faut", v.g.:

katirakitch =	**pimouseian = et :**	**kigamaouatissirinàban**
pleut à Dieu =	qu'il fallut q*ue* je marchasse,	je te visiterois.

- G -

gaiach	hé ! hélas !
gaiach = entouànin	hélas = que feray-je
gaiach =	**ekaka = ouach**[5]**= tepouetameg**
voilà qui va mal =	que vous ne vouliés pas croire

- H -

hemachi = pouasian
devant que = je m'embarque

Régit le subjunctif n

ha = mi =	**ouir =**	**ketoutch**
est-ce =	luy =	qui parle

---

1. <u>**epictchak.**</u> **:** tel quel dans le ms ; le <u>**c**</u> de <u>**ict**</u> est sans doute le résultat d'une erreur.
2. <u>**epitchak**</u> **:** <u>**k**</u> réécrit sur <u>**c**</u>.
3. <u>**ouhias.**</u> : probablement pour [wijas]
4. <u>**enougousitch**</u> **:** le <u>**u**</u> <u>**gou**</u>. est suscrit.
5. <u>**opach**</u> **:** forme changée de <u>**ouich-.**</u>

hahami :
kount = **hahami** = **kiseiens**[1] = **ka** = **nanoundagousitch**
il semble que ce soit = ton cadet = qui est entendu parler

he par où
tandibi =**he** = **ouich** = **amouatch**
par où = *en veut-il manger*

hech près, là où
hech = **apian** = **apir**
là où je suis assis = assis toy

= **ho** qu'est-ce (quand on le tient)[2]
kouegounen = **he** qu'est-ce (quand c'est un peu eslo<i>gné)
= **hi** qu'est-ce (quand la chose est proche)[3]

minisser = **he** =
pamitagouinting là où les isles se <traversent>

heig[4] **eka** :
d'autres disent mieux :

hech eka = **nogousitch** = **ninoundaoua**
bien q*ue* il = ne paroisse pas = je l'entens parler

henagam de ce bord, costé

hentibi
hintibi[5] = là
hintibi
indibi

ma = **hindibi** = **goueiak** = **iiar**
(2) (3) (1)
là = droit = va

aiatapa = **kitiia**
là où il ne faut pas = tu va<s>

1. **kiseiens** : le **s** de **se** est réécrit sur **z**.
2. Correspond à l'inanimé singulier [+ proche] dans le système démonstratif contemporain en algonquin du nord.
3. Correspond à l'inanimé singulier [-proche, -loin] dans le système démonstratif contemporain en algonquin du nord.
4. **heig** : sans doute pour [e-iži-].
5. **hintibi** : le **i** de **hin** est réécrit sur **e**.

hi :
<se> joint avec **ouintch**

ounitiianiser =	**hi = ouintch** =	**tepouetamiritch** =	**ounisigour**
(2)	(3)	(4)	(1)
son enfant =	parce q*u*'il	croit d =	il la tue
hiakou =	**ke** =	**sasegaouanin**	
autant de temps	que =	tu seras superbe	

- K -[1]

kagakisakihigousi on ne t'aymera point

kaga est mis par contraction, au lieu de dire :

kakigasakihigousi

Nos Sauvages uzent parfois de cette elizion au futur, et disent **kaga** pour dire **kakiga**, où la syllabe =**ki**= est obmise[2].

[127]

hikan =	**tibik** =	**ninigam**
nikan =	**tibik** =	**ninigam**
toute =	la nuit =	je chante
nikan =	**pipoun**	tout l'hyver
himi[3] = **ka** =	**ianban**	c'est ce q*ue* je disois
hin = goueiak =	**kizis** =	**nassikaouir**
estant là droit =	le soleil =	viens moy trouver

hindibirakera[4] vel **rakakera** en delà, de ce costé là
hounga = irini est-ce cet homme ?
hi = na ? irini est-ce cet homme ?

houndi =	**kechk**[5] =	**paiakouach** =	**maretour** =	**pipouner**
en delà =	attans =	peut-estre =	beaucoup =	d'hyvers

Cela veut dire “il y a peut-estre encore beaucoup d’hyvers à passer”.

1. Voir aussi plus bas, à la page [128] du ms.
2. Sauf que dans l’exemple qu’il cite ci-dessus, elle n’est pas omise, mais elle apparaît plutôt après le pré-verbe du futur.
3. La forme correspondante en algonquin du sud contemporain est : **i : ma** :.
4. **hindibirakera** : le **r** de **-bira-** est réécrit sur (?)
5. **kecbk** : tel quel dans le ms.

- I -

aïachit = **iii** il va et vient promptement

aïaïakou
et : **iakoui** du, depuis
et : **aiakoui**

marek =kizisour[1]**=aïaïakou**[2] eriniouitch
beaucoup =de lunes =depuis qu'il est n<é>.

iaouich =nigatagochin
le mesme jour = je retourneray

iaouich =nigakitous
bientôt =je partiray

iatapa =aking
en autre =terre

ighi =na ? irinioueк
sont-ce là ? ces hommes

ikich =ouisinir
cependant mange

tagochin =ikimimichi vel **kikimimichi** il
arrive =sans rien porter b, <par exemple>

ikoutch **minchir**
vel : **pikoutch**
seulement = donne-moy

irap =pouri =kitaiekous3 un
peu =peut-estre =tu es las

irikat =kaiapitch =minch
(2) (3) (1)
en-delà =qui est assis =donne luy

irighik :
agou =irighik =minchir
de cette grandeur, donne m'en
mi =irighik
assés /

1. **marek = kizisour** : tel quel dans le ms ; on remarque qu'il n'y a pas d'accord entre **marek** (qui est marqué pour le pluriel d'un animé, et **kizisour,** qui est marqué pour 1'obviatif animé.

2. **aïaïakou :** suivi d'une rature illisible de 1 ou 2 lettres.

3. **kitaiekous :** on note dans le ms deux formes de ce mot aux pages [127] **-aiekous** et aux pages [103] et [106] **akous-** on remarque encore par ailleurs l'absence de voyelle brève en finale.

mi = irighik = kapattoueian aiakoui apin = ka = konfessiouiànban
voilà tous les péchés que j'ay faits depuis la dernière fois que je confesay.

Ce dernier mot a esté estably parmy les Sauvages chrestiens et fait sauvage en le tirant du françois. Ils l'entendent asteure très bien ; aussi bien que celuy de :

nitaramessik	je dits la messe
gratiouin	grâce
hostioui	hostie.

Voilà tous les mots que je sache qu'on ait fait sauvages, avec :

enfransing[1]	en France.

Une autre fois, je vis rire un Sauvage qui, voulant dire une phrase françoise, la composa partie de sa langue et partie de la françoise.

Voulant dire :

je te casseray	la teste
il dit : **kiga= kassara**[2]=	la testeiouir

Où vous voyés qu'il n'y a de sa langue *que* **kiga.** Le reste est du françois corrompeu ; -jouir est forgé à la sauvage. Le mesme qui savoit un peu de françois, <se> plaisant à rire parfois, forg<e>oit quelque fois des mots très agréables. En voicy un autre qu'il composa après avoir entendu quelques François qui, pour dire "allons boire" disoi<e>nt "allons tremper notre pain". Le Sauvage, me voyant, me dit :

nouousé niuich[3]	trampineoui[4]
mon père, je veux	boire

quoy*que* en sa langue, il faille dire :

nouousé niouich=	**minik**
mon père, je veux	boire

1. **enfransing :** "En France", suivi du locatif **-ing.**
2. kassara : le **a** de **-sa** est réécrit sur **-a** ; la forme est plutôt étonnante, avec une partie seulement de la morphologie algonquienne, (le préfixe de deuxième personne), mais la terminaison verbale à la française, c'est ici, de façon erronnée, une finale qui pourrait être soit de deuxième, soit de troisième personne du singulier.
3. **niuich :** graphie -**u**- pour -**ou-.**
4. **trampineoui :** le **-i**- de **-oui** est réécrit sur **a ;** on remarque l'orthographe de **tramp-** ici, alors qu'il est noté en **e** à la ligne qui précède.

Cette petite digression vous <aura diverti>. Revenons à nostre sujet.

	irima	beaucoup
vel :	**nimpira**	
	irin = mentamin	du vray = bled d'Inde
		du commun =
	irininipoua ? na	est-il mort de mort commune
	irin = tchiman	commun canot
	irin = ouigouas	commune escorce //

[128]

irisatch =	**ka =ni =ouich =ouisini =si**
	kaniouichouisinisi (tout un mot)
va =	je ne veux pas manger
issé	parce que
issi	

issi =	**ka =**	**nountchi**[1] **=**	**ouisini = si**	
parce	qu'	il ne veut pas	manger	(avec indignation)

issira = nantaouabamik
allés donc = chercher de la veue; allés voir

ita vel **eita = ateouek** ils sont des 2 côtés
eita = nipaouik = hech apian
des 2 côtés = tenés-vous debout = là où je suis assis

itouk = na ? pakouechigan = itouk ouhias
Est-ce du pain ou de chair

taninitouk je ne say lequel

Qui est-ce de deux ? Que a) say-je
aouennin = he = ninchieg ? **taninitouk**

-K-

ka : Ces deux lettres expriment qui, quæ, *quo* d : "qui", "quelle", "lequel" avec le **subjun<c>tif.**

ka aussi exprime les négations, joint avec **=si**.

kach, kich : expriment **gui, que,** *quo* **d ;** régissent le subjunctif b) et signifie c) le temps passé.

1. **nountchi** : **t** réécrit sur **c.**

aouennin ka = kitouch
qui est-ce = qui = <a> parlé[1]

ouibetch = kach = **ouisinitch = kintousé**
d'abort = après qu'il = a eu mangé = il est party

ka : signifie aussi, tout seul, "non"[2].

kikikerindan na ? **ka**
vel : **kakouti = nikikerindansin**
Le sais-tu ? non non, je n'en say rien

kaouatch point du tout

ka vel **ika** vel **ouka :** adjouté à la fin d'un mot, signifie qu'il y a abondance de quel*que* chose.

Par exemple :

miniiask=ouka[3] il y a de l'herbe
kikouns = ika il y a du poisson
arimouka il y a d) des chiens
mounsouka il y a des origneaux

Remarqués qu'il n'y devroit proprement avoir rien q<u>'un ka à la fin. Mais i ou bien **ou** sont adjoutés, pour éviter la rudesse du mot. /

ka : dénote aussi la cause pourquoy, mais il faut sous-entendre **ouintch** vel **hiouintch.**

Si on l'a e battu c'est parce qu'il est superbe
pakitehountch, hiouintch = sasegatch

je veux estre payé, satisfait [f], parce qu'on m'a fâché, mis en colère.
ni = ouich kiiikàgou hiouintch = riskihigouian[4]

vel **kariskihigouian**

1. <a> parlé : le ms a : parlé ; en fait la traduction pourrait être soit : "qui est-ce qui parle" ou "qui est-ce qui a parlé". Pour être cohérent avec son exemple, le Père Nicolas aurait dû écrire : "a parlé".
2. Il s'agit en fait d'une abréviation ; dans la langue contemporaine, c'est une abréviation de **kawin**, alors qu'il semble que pour Nicolas, cela fut une abréviation de **kakouti.**
3. **miniiask=ouka :** le ms avait d'abord : **miniiaskou=ka,** puis a été corrigé.
4. **riskihigouian** : = **r** réécrit sur **r**.

kachkik = nipaoui	devant = il est debout
kaga	l'un après l'autre
kaiasikat = nògousi	tout d'un coup = il paroit
kaiich = nitirinioui	je suis resté seul = enuié
kakakabich[1] **= nitarimitagous**	parfois = je discours, parle
kakeribach nikitanaou	bientôt = je mange tout
kakik = kiouisin	tousjours = tu manges
kapahing = metisoutch	voilà qui est bien = qu'il brûle
ekaka = ouich = tepouetang	à cause qu'il n'a pas voulu croire
ouenakima	voilà qui est bien

Ce mot <se> prent en bone part, et le précédent, en ironie.

karakich = **kir** = **iiakan**
du moins = toy = vas-y

kas : est une marque de fiction, adjouté après la figurative d'un verbe ou après la dernière voyelle du nom.

nounkimakas	je fais le capitaine
ninipekas	je fais semblant de dormir
nipapikas	je fais semblant de rire

kat vel **katirakabich :** avec le subjunctif : pleut à Dieu //

[129]

kata : est une particule qui se joint à toutes les troisièmes personnes du futur de l'indicatif aux verbes neutres en **a, e, i, ou,** v.g. :

katasasega	il sera superbe
katapimousé	il marchera
katapapi	il rira
katatiberindisou	il se gouvernera
katakimiouan	il pl<e>uvra
katakoutachinaniouan	on craindra 1'ennemy

Les autres verbes[2] prennent **ouga** = au<x> troisièmes personnes.

ougapamitaouar il luy obéyra

ke : est la marque du futur, qui s'exprime par le subjunctif, v.g. :

taninapitch = **ke** =
kikegouin quand sera-ce a qu'il guérira

1. **kakakabich :** le premier **ka-,** a été rajouté après coup.
2. C'est-à-dire les verbes transitifs.

keach = **abikouhehon**[1] vieux = bonnet
kechk = **kitirir** attans = te dis-je
kechk = **irinioui**an tandis *que* je vivray
kechk = **tagouk**[2]=
aritchiminer encore = il y a = des poix (pisa)

keg enfin

keg = **Pierre** = **ira** = **Nicolas piraouigou** = **iraban**
enfin = Pierre = il s'appelle = Nicolas depuis longtemps = il s'appelloit

keghat = **nepitch** presque = mort
keghet en vérité
kount =keghet
comme = s'il estoit véritable, d'un tableau bien représenté

kikicheb de bon matin
ketna kiribouak comme si = tu avoir de l'esprit
kekouchis[3] = **touter** quelque chose = fais /

kesiskabat= **kitacham=** **ketna nigakichmitchinàban**
c'est en vain= que tu donnes à manger= comme si je pouvois manger, je ma<n>gerois

khi : marque de pouvoir, v.g. :

endach = **khi** = **segisian** pourquoi = craindrois-je
nara=inou=khi=pouaraouitouian voilà bien de quoy, pourquoi je ne le puisse faire

nàban je pensois
c'est une particule[4]

kiiatch = **kiouindamour** par avance = je te le dis
kichinatch = **nipoua** contre mon attante = il est mort

1. **abikouhehon** : le **h** de **-hon** est suscrit ; **keach = abikouhehon ; keach-** : n'est pas sans rappeler le pré-nom gete- en algonquin du nord, qui signifie "vieux, usé".

2. **tagouk** : **k** réécrit sur **r** ; c'est-à-dire qu'il a hésité entre marquer le pluriel de l'animé (**k**) ou le pluriel de l'inanimé (**r**). Il y a effectivement un problème d'accord, dans la mesure où le nom qui suit **aritchimin-er** est un nom inanimé, clairement marqué pour le pluriel inanimé, mais que **tagouk** est finalement marqué pour le pluriel animé.

3. **kekouchis :** semble afficher le suffixe du péjoratif : **-ch.** suivi du suffixe du diminutif : **-is**. Pour une discussion détaillée se référer à l'appendice E, à la section 6.

4. C'est la finale du prétérit de la première personne du singulier à l'indépendant.

kiché, : marque de grandeur

kiché = **mikiouam**	grande maison
kichiouak	pas loing

kit : marque d'abandon

ni = **kit** = **chikorei**	je quitte ma robe
kiki	avec

kikinaouach = **ouichtepouetamen**
pour marque = que tu veux croire

kimoutch	en cachette
kinoura	longtemps
kinouraouinch	un peu longtemps

kir = askout = achouamarisour
toy à ton tour = fais le guet, sentinelle

nir askoutan		**niritam**	moy =
kir askoutan	vel	**kiritam**	toy = enfin le premier
ouir askoutan		**ouiritam**	luy =

kiraoué = **iiar** un peu au-delà = va

kiriga	d'un et d'autre mélangé
kikouatat	voilà bien de quoy
kouaouint = **sasega**	semble estre = superbe

kouekouek = **irabougou** = **mikouam**
va et vient, monte et descent = la glace

kouiroumat = **nipamitaoua** avec paine je luy obéys //

[130]

kouki	derechef
koutang	dernier, derrière [a]
koutanang	par derrière
koutachinagouat	épouvantable [b]

-M -

ma	assurément
ka = **ma**	non certainement
ka = **machi** = **ouabansinou**i	il n'e<s>t pas encore jour
mahaghihi[2]	le voilà (d'une chose noble)
magouhou	la voilà (d'une chose ignoble)
maïa	autrement qu'il ne faut
maïatapa	d'une autre façon
maïaghisi[3]	il est d'une estrange humeur
oumaïé	bientôt, dans peu de temps
maiera = **ouisinir**	médiocrement mange

mama = **kakina** = **pitour**
(3) (2) (1)[4]
ensemble = tout = porte

mamiskoutch	l'un après l'autre
mamanch	à la haste
ka=mamarabatch=nigatirasioua	je ne luy diray rien de mal
maming	aval de la rivière
mamistinga	cela est horrible, grand
mamitchich	pour la dernière fois
mamitaouitou	il parle pour la dernière fois
manak vel **maninak kaiakousin**	voilà qui va mal, que tu es malade

maou : <se> joint à un verbe et montre qu'on va faire quelque action.

ki = maou = acham	tu me viens porter à manger
maroutch	n'importe
maroutch = teiaouitch	n'importe
massanak	séparément
memassanak	idem
matchar[5]	va-t'<e>n
matchak	allés-vous en
matchar = nikiou	adieu, je m'en vay

1. **ouahansinou : s** réécrit sur **g.**
2. Sans doute, **ma-,** 'c'est', suivi des formes démonstratives telles qu'il les donne ailleurs dans le ms, cf pages [36], [117], [122], et [126].
3. **maïaghisi : ï** réécrit sur (?)
4. Les chiffres font référence à l'ordre dans lequel il faut prononcer les mots français, pour respecter la syntaxe usuelle.
5. **matchar : r** réécrit sur (?)

mechagouam	ordinairement
messoutch	souvant
michaoué	dès q*u*'une fois, puisq*ue*
mikouchkatch[1]	importunément

miminoung = **nitapinàban**[2]
la = mesme = j'estois assis

minaouatch[3]	encore
mirouagach	il y a longtemps /
vel : **piraouigou**	
mirousé	cela va bien
miskoutch	en contre échange
mitchi = **apir**	à terre = assis-toy

mitchichim = **nigatakama**
sans canot = je passeray la rivière

moua	chut ! escoute
mouetch	justement

mi = **mouetch** = **ererindaman**
voilà = justement = ce q*ue* je pense

- N -

na : interrogation

naa ?[4]	est-ce ainsi ?
mi = **na** = **ouir** = **marik**	est-ce = luy = qui te l'a donné ?
nakaoué[5]	en passant
nakika	pour un peu de temps

nanta : marque qu'on va chercher

ninanataouabamak = **amikouek**
je vay chercher à voir = des castors

1. **mikouchkatch** : le **k** de **mik-** est réécrit sur **g**.
2. **nitapinàhaa** : le **a** de **ta** est réécrit sur **a**.
3. **minaouatch** : **t** rajouté après coup.
4. **naa ?** : tel quel dans le ms ; il pourrait s'agir de : **na-** : particule interrogative, suivie de **-a**, (/a :/), forme abrégée du démonstratif (+ animé, + proche) ou d'une façon inusitée de noter une voyelle longue ; cependant, le **a** de la particule interrogative est une voyelle brève.
5. **nakaoué : e** réécrit sur **e**.

nantak	à costé du chemin
nanta = **ouich** = **achamir**	cherche à me donner à manger
naparakich	en aparance
napéra	hors de temps
nara	en vain, sans dessain
nara = **nisi**	sans dessain, je dits
kegounen = **nantoutamen ?**	que demandes - tu ?
nara	rien
vel : **kakouégour**[1]	
narakitchigamiouan	ce n'est que lac
narouat = **aki**	cette terre ne vaut rien

nara =	**sakihatch =**	**mikeountchi**[2]	**gagarouratch**
parce *que* = tu l'aymes =		c'est pour cela *que*	tu luy parleras[3]

narama =	**sakihiran4** =	**miouintch**	**achamiran**
parce *que* = je t'ayme =		c'est pour cela *que* je te donneray à manger	

nariming	au haut de la rivière, des bois
narint	quelques uns
nassitamissé	incommodément

nen : pour dire **na ?**

kouegounen[5] = **ouhiassinen ?**	de quelle chair est cela
nerout = **ka nogousitch**	la première fois = il paroît

neta =	**nitagochin**
tout seul = j'arrive	

niaghina	de Loing
nigan	dans quelque temps c)
vel : **aieskatch**	
houndibi nigan	*idem* et mieux //

[131]

pimagam	un peu à costé, de l'autre bord
nike = **nikechin**	droit
ningout = nimirik	il m'en a donné un

1. **kakouégour :** tel quel dans le ms, sans doute pour **ka-kegon.**
2. Tel quel dans le ms ; avec les coupures morphologiques : **mi-ke-ountchi.**
3. tu luy parleras : précédé d'une rature illisible.
4. **sakihiran : h** réécrit sur **n.**
5. **kouegounea :** le **e** de **koue-** a été rajouté après coup.

kanigout = **kigatoutagousi**[1]	on ne te faira rien, point de mal
ninanikoutinour	parfois
niraouat	cela est propre
niraouisi	il est propre à
niraouisi = **goun**	la neige est propre pour marcher
nir askout	à mon tour
nisita =	
kanisita = **insinou**	il n'en sert à rien

nita : c'est une marque de pouvoir ou de coustume qui se met dans la composition, v.g. :

ni = **nita** = **ouabantan**	je puis = de regarder
ou	j'ay coustume =

nitchigoué = **pousita**
courage = embarquons-nous

<u>nount</u> : signifie l'interruption d'une action

nount iskouaoué	il n'a pas dit encore tout
nourapimin	nous manquons de place

- OU -

<u>ou</u> : est une marque de possession dans la composition, v.g. :

n'outchiman	j'ay un canot
ouaki = **riskatisi**[2]	assis - toy en paix, dem<e>ure en paix

ouanaouich = **ouakaoui**
à grand paine = se tourne <-t'-> il

ouaouanatch = **toua**[3]	à l'estourdy = il fait à l'aveugle =
= niouaouiakitaoua	je me ris de ce qu'il dit
ouaouiachinagousi	cela paroît beau, agréable

ouassa = **nigatiia**
bien loing = j'y vais

1. On remarque que la négation discontinue, '**ka...si**' qu'on considère généralement comme encadrant un mot, se retrouve ici au début et à la fin d'une locution.

2. Cet exemple présente 2 problèmes : un de forme et un de sens ; il s'agit probablement d'un seul mot, composé, le = indiquant un découpage morphologique ; par ailleurs, la traduction donnée par Nicolas semble poser problème : en effet, **<u>riskatisi</u>** (voir le ms aux pp [107] et [113] signifie "être fâché", et la première partie, **<u>ouaki-</u>** vient probablement de <u>wanakî-</u> "vivre (quelque part) en paix", (d'après Baraga 1878).

3. **<u>toua</u> : <u>o</u>** réécrit sur (?) ; **<u>a</u>** réécrit sur **<u>a</u>.**

ka ouchi[1]	point du tout
ouchi	neuf
nouchkikorei[2]	j'ay une robbe neuve
ouentat	cela est aisé
ouientich	facillement
ouientisi	cela est facile (de re nob*ili*)
ka ouentan = **sinou**	cela n'es<t> point aisé
oueribik[3]	en peu de temp /
oueribikouchich	
ouetamich	sans destourbier [a])

ouiagatch = **ka** = **nipitch**
c'est dommage = qu'il est mort

ouibetch[4]	d'abort

ouiechkat = **tegochinan** = **nikichachamik**
dès que = je suis arrivé = il m'a donné à mang<er>

Régit le subjunctif

oumaïé	depuis peu
oumaïé	dans peu de temps

ountchi : particule causale ; régit le subjunctif

kouekounen = pourquoy	**ka ountchi** = es [b] - tu si	**sasegan**[5] superbe

tandibi = **ountchi** = irini	de quelle nation est-il ?
ouragouchik	le soir
oussam = **kakiribouakasi**	tu n'as du tout point d'esprit
oussamarich	cela est conclu, arresté

oussamarich = **ni** = **ouich** = **iia**
cela est fait = je veux aller

1. Il pourrait s'agir ici de morphèmes discontinus.
2. Voir un peu plus haut 'J'ai un canot'
3. **oueribik :** le **e** est recouvert d'une tache.
4. **ouibetch : i** rajouté après coup.
5. **sasegan :** tel quel dans le ms ; le radical se terminant en voyelle, on aurait attendu une terminaison en **-ian.**

- P -

pagouna à l'aveugle[1]

pakatch = **nigasagas ke** = **pisintouran**
ensemble = je pétuneray et je t'écouteray

pakekana hors du chemin
et : **pakekanang**

pakikachich vel **pakichach**[2]= **pimouser** = **kitour**
doucement, bellement = marche = parle

papa : marque de réduplication n, continuation

nipapa = **kitehoua**[3] je le bats tousjours
niouitchioua je l'accompagne
dites : **ni papa** = **ouitchioua** je l'accompagne tousjours

parima = **nigakintous**
dans peu de temps = je partiray

parima = **ouinch** dans bien peu de temps
passagichtibikat nuict close
paskouagounak hors le chemin de neige

patoutch pour lors

<se> met tousjours après un mot :

ouabang = **patoutch** demain pour lors

et on ne dira pas :

*** patoutch** = **ouabang**

pechich proche
pekich tout ensemble

paiakouach peut-estre
vel : **pacouach**

1. **à l'avveugle** : suivi de 4 lignes raturées. On lit : "**kapahing** et **pa (?) touch**" sont deux bons mots sauvages, mais je n'ay jamais bien peu savoir leur significatib, si ce n'e<s>t *que* **kapahing** veuille dire : "voilà qui va bien".
2. **pakichach :** le **k** de **ki** est réécrit sur (?)
3. Le découpage morphologique de Nicolas n'est pas adéquat, dans la mesure où il s'agit ici de la réduplication de la première syllabe du verbe : **ni-papakitehoua.**

paiaté	séparément
pich	en-deçà
pichichik	sans rien porter, <par exemple>
piki	c'est un autre
pikiouek	ce sont des autres
pikin	c'e<s>t une autre chose
pikinour	ce sont d'autres choses //

[132]

pikouasin	cela entre
pikoutch	seulement
pimagan	un peu à costé, de l'autre bord
piou = **apiouek**[1]	sont assis çà et là
pimitch	de travers
piouirini	g<u>eux, homme de néant
piouerindagousi[2]	il n'est pas estimable
piouerindagouat	chose de néant
piouaté	il est délaissé, abandonné
piouechigan	vieille nippe
pipakana[3]	hors le chemin
eka = **pipakana**[4] = **iiaken**	ne va pas hors le chemin
pira	un peu

taga = **pira** = **nigaouabantan**
<ça> = un peu = je ve<rr>ay

piransira : <se> dit par indignation, v.g. :

piransira = **pousihir**
embarque seulement par indignation

pirisikat	sans paine, de soy-mesme

pit et **pitch :** marque de prendre

nipitchikorei	je prans ma robe
pitchirak	tout maintenant
pitchirak = **kintouse**	il ne fait *que* de partir

pitoutch =	**ichinagousi**
(2)	(1)
d'une autre façon	il ressemble
pouk	une partie, la moitié

1. **apiouek : k** réécrit sur **c**.
2. **piouerindagousi :** on remarque le suffixe négatif :, cependant que la première partie de la négation, **ka-** est absente.
3. **pipakana :** voir page [131] où il donne **pakekana** avec le sens de "hors le chemin".
4. **pipakana : kana** suscrit.

pouni : ce mot est une marque de cessation. <Se> met en composition.

ni = pouni = arimitagous	je cesse de parler
ni - pouniton	je laisse cela
ni = pouniha	je le laisse, quitte a)

poutch =	**irssou**[1] **=**	**misser =**	**iskouteng**
comme =	ce =	bois =	dans le feu brûle

mi =	**ket =**	**irissouien =**	**eka =**	**tepouetamen**
c'est ainsi =	que =	tu brûleras =	si tu ne =	crois pas

	apoutch	de mesme *que*
vel :	**poutch**	

- R -

raou	au milieu
raou = até	cela est au milieu
raouàgam	au milieu du fleuve
raouaking	au milieu de la terre
raouiskouteng	au milieu du feu

	raouibi	à moitié
vel :	**abitoubi**	

rassaou = ninipaou	au milieu, je suis debout

reraou vel **rerouk =**	**nimirik**
la moitié =	il m'a donné

rikan = apir[2]	reste icy encore une nuit /

- S -

sagatch	souvant
sakitiisé[3]	cela sort
sasik	soudainement
sasik = niouabama	près d'icy, je le vois

sissou vel **assou =**	**minikoueta**
<çà>, viste =	bevons

1. **irssou** : **ou** réécrit sur = ; omission d'une voyelle non-accentuée entre **r** et **s**, voir : **irrisou,** deux lignes plus bas.

2. Il s'agit probablement d'un seul mot, (d'après Baraga) : nikanab 'to stay in some place over night'.

3. **sakitiisé** : problème d'interprétation des deux **i** consécutifs, dans un contexte où l'on ne peut pas en interpréter un comme étant une notation de -**j**-.

sira, ira, irap, kechk : signifient la mesme chose

aoussour =irap
chaufe - toy =un peu

souhon = picha =pipoun
est long =l'hyver

sounga vel **sounka = tepouetour**
fortement = crois

sounkipoun il neige beaucoup
sounkatin la glace est forte

- T -

tetabiskoutch également
tabiskoutch[1]

tetabiskoutch = kikichihigounan
également = il vous et nous faits b

taga : cette particule est fort en usage, v.g.:

taga = nigaouabantan çà, baille, montre, je verray
tagaouatch ils sont beaucoup

tagaouatch = ouraganer
il <y> a beaucoup = de plats

tagaouatch = ouemistigouchiouek
il <y> a beaucoup = de François

Puisq*ue* je parle de François, on ne trouvera peut-estre pas trop hors de propos que je dise icy l'étymologie du mot sauvage, qui les appellent :

mistik = ouch
qui veut dire : du bois = le canot

Et maintenant, ils veulent dire, en parlant des François, "la nation du canot de bois". L'occasion de cette dénomination vient de ce q*ue* les Sauvages qui descouvrirent les premiers le premier navire qui alla en Canada, ne sachant point quelle chose si surprenente c'estoit, qu'un navire, //

1. tabiskoutch : k réécrit sur a.

[133]

n'avoient a) jamais veu flottant au milieu de leur grand fleuve qu'on appelle aujourd'hui le Saint-Laurans parce qu'à tel jour les François le descouvrirent, tous surpris d'admiration, se mettoient b) selon leur coustume la main sur la bouche, s'entre-demandant ce *que* c'estoit ; ayant enfin descouvert que c'estoit un navire, se mirent à crier **mistik=,** qui veut dire "du bois", et le mot **=ouch=** veut dire "un canot", qui est un de leurs petits bateaux. **Mistik** = **ouch** = **mistik** = **ouch,** crioientc -ils devant que d'avoir descouvert aucun homme ; et enfin, ayant veu des hommes dans ce canot de bois, ils leur donnèrent le nom de **mistik = ouch**, qui est resté jusqu 'à aujourd'h<u>y e aux Francois qu'ils appellent maintenant "La nation du canot de bois".

Après ce petit mot, je vay finir nos particules dans peu de mots que j'ay bien voulu mettre au bout de ma grammaire, pour ne donner pas la paine f à ceux qui voudront lire ce livre de les aller chercher en divers lieux dans mon dictionnaire et dans mes racines, où elles seront en leur place par<s>emées par tous ces 2 livres g. Au reste h, je vous avertis *que* [i] je veux encore placer à la fin de cette grammaire certains lieux communs très utiles j, où vous trouverés quantité de beaux termes sauvages pour parler de tous k les m<e>stiers, commerce et autres choses qui touchent les Barbares 1). / Tout cet ouvrage de la grammaire sera attaché, ou plustôt ne faira q<u>'un volume avec mon histoire naturelle. Si vous avés la curiosité de voir mon dictionnaire, mes racines en forme de lexicon et enfin, mon catéchisme, ils seront divisés en 3 tomes séparés l'un de l'autre.

Achevons donc nos particules, pour commencer nos lieux communs.

tagaouatch = ou il y a, beaucoup = **ouemistigouchiouek** ils sont, de François

tanintassou =
taninentassou = combien (en interrogeant)
tantassou =

tanin =entien
que = fais -tu =dis-tu

tanin =entik
que = fait-il =dit-il

tanin où est cela, montre

tanin =ouintch =kikamatch
pourquoy =le tances, reprens-tu

tanin =echinagousitch
que =resemble - il

Régit le subjunctif

	taninitouk	qui des deux
	taninitouk	qu'en say - je
vel :	**ouiraskouir = ma**	je n'en say véritablement rien

taninitouk = **manchigouin**
quoy des deux choses = me donne-t'il m ?

itouk = na ? =pakouechigan ?
est - ce ? =du pain

itouk = na =ouhias ?
est-ce ? =de la chair

tandaché =peripak ?
par où =cela est-il percé ?

mindaché =peripak
c'est par là =que cela est percé

tantoua = vel **tantaoua =** **kisseiens**[1]
où est = ton frère ayné

tantassin =kikichminik ?[2]
combien de fois =as-tu beu ?

mitassin ?[3] dix fois //

[134]

I :	**tantassouragatounen**[4] **?**	**kaiateghir ?**
	combien y a -t'il de canots	qui sont là ?
R :	**ninchouragatour ?**[5]	il y en a deux
I :	**tantassoueiak ?**	en combien d'endroits
R :	**nissoueiak ?**[6]	en trois endroits
	tchikagamik	près du bord
vel :	**trichkagam**[7]	
	taouch	mieux

1. **kisseiens** : ss réécrit sur (?)
2. **kikichminik** : on remarque que le verbe est à l'indépendant, bien qu'il suive un mot interrogatif ; d'autre part, la finale est énigmatique, dans la mesure où l'on devrait lire : **-minikwe.**
3. Le ms a un point d'interrogation, mais pas de clitique interrogatif **-na**.
4. **tantassouragatounen** : **ra** réécrit sur (?)
5. Le ms a un point d'interrogation, bien qu'il ne s'agisse manifestement pas d'une question.
6. Voir note 5 ci-haut.
7. **trichkagam** : graphie **tr-** ?

taioutch : veut dire : autrefois (olim)

ningoum maintenant

Est opposé.

tabachich =	**egouteg =**	**pitour**
qui est en bas =	attaché, pendu =	aporte
tabachich =	**te** =	**kizis**
(3)	(2)	(1)
bas	est =	le soleil se couchera bientôt
pankichimou =	**kizis**	
(2)	(3)	(1)
est	couché =	le soleil
naranin =	**tassou** =	**pipounagat**
(2)	(1)	(3)
cinq	il y a =	hyvers
tatouchka =	**ioudas**[1]=	**ouskatang**
(3)	(2)	(1)
est crevé =	de Judas =	le ventre

tchik	proche
tchikagam	près le bord
tchikatin[2]	près la montagne
tchikagouk[3]	près à près.

teouch _ agouinan
vieille = robbe /

	tep	
et :	**tepi**	assés
et :	**tepira**	

Il se met dans la composition, v.g. :

niteparimitàgous[4] j'ay assés parlé

Le présent est pris icy pour le passé, à la façon des poètes ou des historiens qui disent parfois, par exemple a : "nous marchons par là", pour dire : "nous marchions par là". Ainsi, nos Sauvages, pour dire quelque fois :

j'ay assés parlé ou : je parlay assés

1. **ioudas :** ou réécrit sur (?)
2. **tchikatin :** le ms a **tchikatin**, avec **n** corrigé **r** par-dessus, puis raturé, puis **n** suscrit.
3. **tchikagouk :** **a** réécrit sur **g.**
4. **niteparimitàgons :** le **a** de **ta** est réécrit sur **a.**

ils disent : je parle assés pour dire : **nikichteparimitagous**
niteparimitagous j'ay assés parlé

mi = na ? **tepi =** **ouisinin**
as-tu ? assés = mangé

tepirak = **echamitch =** **niga = mirouerindanàban**
quoyque peu = il me donne à manger = je m'en réjouyrois

tetibiouitouta entourons-les

assou = **manitoucassouk**[1]
<çà> = courage, faites le génie

tetibiouitouta = **nipouachinanak**
entourons, enveloppons = nos ennemis de guere //

[135]

tibiskoutch vis-à-vis

tibiskoutch = **entaian**
vis-à-vis = de ma dem<e>ure

tipa tout
nigatipatoutan je discouray, je diray tout

tipan à part
vel : **tetipan**

tipan vel **tetipan =** **apik**
(2) (2) (1)
à part, séparément = asseiés-vous

tit : marque qu'on entre-entent quelq*ue* chose[2], v.g.:

moua moua **kikoutit**
chut = paix, il parle

moua moua **papiouitit**
escoute = escoute, il rit

1. **manitoucassouk** : **k** réécrit sur **r**.

2. Qû on pourrait traduire par : "Il me semble que..." ; voir dans l'analyse de la morphologie verbale, le paragraphe sur les modes, temps etc. en appendice D.

arimitagousi[1] = il entre-parle,	**tit** l'entens-tu pas
tegatch	jusq*u* 'au bout
tegatch arimitagousi	il dit tout
iskouaué[2]	il di<t> tout
chaié nitiskouaou	voilà qui est fait, je dits tout /
toueiak et mieux dit : **goueia<k>**[3]	droit
goueiak = (2) droit =	**iiar** = (1) va = **nitira** (3) luy dis-je
goueiakousser[4]	va droit vel : fais le chemin droit
eka = goueiakousseien = si tu ne vas droit =	**kigametis** tu brûleras

touk[5] :

irinitouk	ô vous autres peut-estre ô hommes
toueuouex[6] = **karibouakasik**	comme ils font = ils n'ont point d'esprit
tournés mieux : ils n'ont point d'esprit =	comme ils font

- Z -

zen : marque d'affirmation

kasakimizen	tu m'aymes assurément
kitiberimizen	certainement tu me gouvernes
kiribouakàzen	véritablement tu as de l'esprit

1. **arimitagousi** : **u** suscrit.
2. **iskouaué** : graphie **u** pour **ou**.
3. **goueia<k>** : le mot se perd dans la reliure. On distingue l'amorce du k. Je reconstitue exceptionnellement.
4. **goueiakousser** : une rature est suscrite à ce mot. On lit : **goueiakousser** avec : **a** suscrit et **u** de **-ousser** suscrit.
5. **touk** : **k** réécrit sur (?) et suivi d'une rature de 2 lettres : la première est illisible, la seconde est **t**.
6. **toueuouex** : graphie **x** du ms pour k ; voir page 105 note 1.

chaié = **nikanisitik** = **nitiskouaou**[1]= **kikinohamatiouiner** = **keouich** = **kikinohamouragou**[2]
ça est fait = mes frères = j'ay achevé la grammaire *a* = *que*
je vous veux enseigner

- FIN DES PARTICULES ET DE LA GRAMMAIRE -

- AVERTISSEMENT -

J'ay mis partout, autant *que* j'ay peu, la signification fançaise [b] sous chaque mot sauvage. Quand j'ay esté trop contraint, j'ay marqué avec des chiffres l'ordre qu'il faut tenir dans l'explication de chaque mot. Je vay garder le mesme ordre dans la suitte des lieux communs, que je vous présente icy ensuite [d].

1. **gitiskouaou** : **n** suscrit à **n** réécrit sur (?). Le mot est précédé de **ni=ni(?)** raturé.
2. **kikinohamouragou** : **ou** final suscrit. ; il manque probablement un **-k-** en finale ; voir à la page [18] pour le paradigme en 'Je te' au subjunctif.

Appendice A

NOTES CRITIQUES

page 1

a) ars : corrigé sur arcs.

page 2 : texte corrigé par Nicolas

a) catéchisme : a rajouté après coup.
b) 1300 : peut-être corrigé 1400 (?) par-dessus.
c) que font les Sauvages de ces quartiers : en marge droite.
d) des maladies et des remèdes : suscrit.
e) de la mort et de la feste des trépassés : suscrit.
f) divisés en 24 livres : suscrit.
g) temps : réécrit sur temse (?).

page 2 : texte avant rature

a) Louis : précédé de le, puis une petite rature très forte, illisible.
b) topographie : suscrit à un mot gratté puis réencré, illisible.
c) j'ay veu : surmonté de deux mots raturés ; le premier est illisible, le second est desus.

page 3

page 4 : texte cnrrigé par Nicolas

a) avoient : e suscrit.
b) estaient : e suscrit.
c) natif : rajouté en marge gauche.
d) du païs : suscrit à Sauvage raturé.
e) vouloient : e suscrit.
f) censeur : corrigé sur senseur.
g) ses : réécrit sur ces.
h) d'enseigner la grammaire : on lit à l'interligne de l'enseigneur, avec de raturé, puis d réécrit sur 1 ; suivi de la grammaire en marge droite.

page 4 : texte avant rature

a) scribe : suivi d'une longue rature très forte, illisible.

page 5 : texte corrigé par Nicolas

a) avoient : c suscrit.
b) d'un rayon : suscrit à d'un ravon raturé.

page 5 : texte avant rature

a) manière : e final suscrit.
b) Jésuiste : suscrit.
c) Drouilletcs : t réécrit sur r.
d) ces : réécrit sur nos.
e) langue : mot suscrit à langue illisible.

page 6 : texte corrigé par Nicolas

a) aussi : suscrit.
b) même : l'accent circonflexe est de Nicolas.
c) selon quelques uns : suscrit.
d) soient : e suscrit.
e) tant : suscrit.
f) tem<ps>Nicolas avait écrit d'abord temps, puis a corrigé temse (voir page 2 note g)).
g) exact : le ms a exacte, avec e raturé,
h) de tout ce : suscrit.

page 6 : texte avant rature

a) paroistra : suivi d'un mot raturé, illisible.

page 7 : texte corrigé par Nicolas

a) de les : suscrit.
b) croyés : le ms a creyés rescrit sur croyés.. Je rétablis.
c) faites : le ms a faités. Je rétablis systématiquement sur tout le ms, sans signaler davantage. Même chose pour dités.
d) opin<i>on : le ms a opignon avec g raturé.
e) réussir : le ms a reussi ,r. On peut donc lire n'ont pas peu reussi ou n'ont pas <pu> réussir. J'opte pour la seconde lecture, plus logique.
f) conjugaisons : réécrit sur déclinaisons.
g) nobles : le ms a ignobles, avec ig- raturé.
h) en voyelle : suscrit.
i) soient : e suscrit.
j) conjugaison : réécrit sur déclinaison.
k) soient : e suscrit.
l) verbes... 70 encore : au bas de la page. Je replace dans le texte.

page 7 : tette avant rature

a) a) nostre : précédé de la raturé.

page 8

b) Indiens : suscrit à Algonquins sauvages raturé.
c) V : abréviation de "vocatif".
d) male : le ms a màle, je normalise sans le signaler davantage.

page 9

a) d'uzage : suivi de chez les Algonquins sauvages raturé.
b) usage : suivi de o feu cavet.

page 10

a) soient : **-e-** suscrit.

page 11

a) pas : -as corrigé sur -oint.
b) on peut ... servir : à l'interligne.

page 12

a) ens : s réécrit sur x.
b) Imparfait : précédé de 1er, raturé.

page 13

page 14

page I5

a) metray : suscrit à marqueray raturé.
b) marqueray :vous (raturé) marquer-ay (suscrit).
c) parfait : suivi de pr raturé.
d) le ms a eslognée, on trouve aussi élognec.

page 16

page 17

a) conjugaison : réécrit sur déclinaison.
b) me gouverna : réécrit sur m'a gouverné.
c) te : réécrit sur ta.
d) le : réécrit sur la.
e) vous : réécrit sur nous.

page 18

a) Imparfait : im- réécrit sur ao-.
b) te gouvernay : réécrit sur t'es gouverné.

page 19

a) le ms a gouvernes, -s étant raturé.

page 20

a) dit : suscrit à avértis raturé.
b) le ms a temps -p- étant raturé.

page 21

page 22

page 23

page 24

page 25

page 26

page 27

page 28

a) voyelles : suscrit à rature illisible.
b) le ms a inghiban et non pas inoughiban et signifie si cela ou ces choses estoint ainsi.
c) le ms a **inghizen** et non nas **inoughizen** et signifie "si cela sou ces choses avoint ou eussent esté ainsi". Je recompose.

page 29

a) le ms a l, **arimak** ou **arimaghjr**. Icy le **t** du présent de l'indicatif est changé en **K**. **Arimat : arimak** ou **arimaghir** signifie si cela ou si ces choses sont difficiles ou d'importance. Je recompose.
b) le ms a 2. **arimakiban.** Le **t** est aussi changé en ce, temps en k et signifie "si, çela ou ces choses esstoi<e>nt d'importance," Je recompose.
c) le ms a 3, **arimakizen** et nomma **arimatjzen** signifie si cela ou si ces <choses> Pussent ou avoire>nt esté difficilles. Je recompose.

page 30

a) j'y : réécrit sur k.
b) piget : latin, 'être mécontent, contrarié, ennuyé'.

page 31

a) mots : suivi de Fin de la première partie. La page 32 porte la mention : Second caier de la grammaire algonquine. Est relu. La page 33 est blanche.

page 34

a) ouvrage : suivi d'une ligne raturée : premier <mot illisible> caier.
b) dans : suivi de toutes raturé ou : suscrit à et raturé.
c) absolument : corrigé sur necessairement aux : suscrit à a toutes les raturé la : suscrit.
d) -h : rajouté après coup les graphies ae et oe du Père Nicolas sont extrêmement difficiles à distinguer cal- : réécrit sur ? de : suscrit.
e) presque : suscrit à quasi raturé.
f) -luem- : e suscrit ou : u rajouté après coup sur.
g) la liste commence par A.b.c ..... : je corrige.
h) H : suivi de I qui est la signature du cahier.

page 35

a) critiques : corrigé sur critiqueus -ant : T suscrit.
b) j'ay : réécrit sur j'aie.
c) -y- : réécrit sur i c- : suscrit.
d) caco- : réécrit sur caca-.
e) le ms a xemple, puis eemple, réécrit par dessus. Ailleurs on aura exemple, xemple, ou exmple.
f) accens : suivi de apres raturé. des : suscrit -m- : corrigé sur lettre illisible les : suscrit.
g) -c- : suscrit.

page 36

a) expriment : se réécrit sur ?
b) presque : suscrit à quasi raturé.
c) noms : s réécrit sur g,
d) apellatif<s> : le ms a apellatif réécrit sur aplelatif.
e) propres : s rajouté après coup.

page 37

a) réduizons : s réécrit sur t, puis z réécrit sur a.
b) genre : n réécrit sur r ; on notera plus haut genrre ; plus bas, genrre donné par le ms avec un des r suscrit.
c) néanmoins : n de néan- réécrit su m.

page 38

a) l'est : suivi de noble. raturé.
b) v.g. : rajouté après coup.
c) de couteau : suscrit.
d) i réécrit sur di.

page 39

a) le ms a m'ale.
b) Notés ... rarement : dans la marge.
c) de guerre : suscrit.

page 40

a) Tessoué : suivi du sous-titre Noms propres.
b) presque ; suscrit à quasi raturé.

page 41

page 42

a) le ms a nomble ; je corrige <noble> voir p. 43 adjoutant : n rajouté après coup.
b) syntaxe : y réécrit sur i.
c) perdrix : x réécrit sur z.

page 43.

a) paradygmes : y réécrit sur i.
b) adjoutant : n rajouté après coup sur la ligne.
c) germe : avec un des r suscrit.
d) pluriel : la graphie -iel est celle du ms. Je conserve, quoiqu -ier soit la graphie la plus fréquente.

page 44

a) plurier : le $_r$final est réécrit sur l.
b) augmant : précédé de h raturé.
c) six ; réécrit sur cinq.

page 45

page 46

a) eux- : x réécrit sur a.

npage 47

a) dix : réécrit sur six.
b) voyelle : corrigé sur consone.
c) noble : précédé de ig- raturé.
d) prédédent : suivi de xem (pour <e>xcm<ple> perdu dans la reliure).

page 48

a) mêmes : le ms a memes. Graphie occasionnelle de Nicolas pour mesmes habituellement.
b) Suivent la page 49, qui est blanche ; la page 50, qui porte : troisième caier de la gram<m>aire algonquine, Est releu ; la page 51, qui est blanche.

(pages 49- 50- 51 : blanches)

page 52

a) ce : suscrit.
b) qui : suscrit.
c) actif : suscrit à passif raturé.

page 53

a) qui ont : suscrit.

page 54

a) finy : y réécrit sur i.

page 55

a) tou<s>jours : le ms a majeurs. Je normalise suivant la leçon la plus générale.
b) le ms a plust ha'dieu, le h ayant été rajouté après coup.
c) le ms a Angonquins. Je normalise suivant la leçon la plus générale.
d) temps du : suscrit.

page 56

a) suivi de et.. Je normalise.
b) gouverne : suscrit h rature illisible.
c) gouverne : gouve- réécrit sur ?
d) prétérit : erit réécrit sur ?
e) plus que : réécrit sur imparfait.

page 57

page 58

a) presque : suscrit â quasi raturé.

page 59

a) fin<i>s : le ms a finins.
b) le ms a : je, tu, il en colonne, suivis d'une accolade, puis dors, le s étant raturé.
c) remarqués : précédé de 2e. Je normalise la structure du texte.

page 60

a) présent indicatif : suscrit à par exemple.
b) le ms a : dorment raturé, puis murent suscrit et raturé, puis dorment souscrit.

page 61

a) le ms a : et raturé celles aussi raturé de. Je conserve la leçon définitive, qui est ambiguë par rapport à et celles aussi de.

page 62

a) je le porte : le ms a je le suscrit porte le raturé. Autrement dit Nicolas avait d'abord écrit porte le puis a corrigé pour je le porte.
b) le ms a bats, avec t rajouté après coup, et lé, avec accent.

page 63

a) regy : le ms a regyr réécrit sur regis.
b) le ms a je, puis une rature illisible d'environ 7 lettres dont on distingue : 1 au début,a à la fin, puis bats suscrit à cette rature.
c) me bat : le ms a **mebat.**
d) nous reconstruisons le ; le ms a : Il,1 étant réécrit sur t ; puis layme raturé ; puis m'ayme. Autrement dit, avant correction : Je l'ayme.

page 64

a) il me coupe : précédé de s' raturé.
b) obeys : y réécrit sur i.

page 65

a) le ms a méme et mémes, avec accent aigu.
b) indéfinyes : y réécrit sur i.

page 66

a) au contraire : suscrit à comme le raturé.
b) paenitet : suivi de l'autre de la passive, v.g. : amattur raturé.

page 67

page 68

a) et primitif : rajouté à l'interligne.
b) rompue : u réécrit sur eu.

page 69

page 70

a) précédé de Chapitre 1er.
b) je suis assis : suscrit à nitap.
c) effectif : suscrit à actif.
d) portant : précédé de cm raturé.

page 71

a) à la place de : suscrit à une rature illisible.
b) La page 72 du ms a Quatrième caier de la grammaire algonquine. Est releu. La page 73 est non numérotée et blanche.

page 72

page 73

page 74

a) de : précédé de 2e. Je normalise la structure du texte.

b) me : Nicolas avait d'abord nia tué puis a corrigé me tué. Je rétablis me tue.

c) tue : suivi de l'espée raturé.

page 75

page 76

a) s'il : -1 rajouté après coup.
b) aye : e rajouté après coup.
c) finy : y réécrit sur i.
d) Et remarqués...je me gouverne moy-mesme : rajouté en marge.

page 77

a) au commencement de tout l'ouvrage : suscrit.
b) véritable : -le réécrit sur e.
c) moy : je suscrit. Nous gardons moy.

page 78

a) moy : suscrit à soy raturé.

page 79

a) ne fais : réécrit sur n'ay.
b) ne fait-tu : réécrit sur n'as-tu.
c) ne fait-il : réécrit sur n'a il v.g,
d) ne fais : réécrit sur ? Autrement dit, Nicolas a hésité dans sa traduction entre avoir et faire.
e) française : le a de -aise est réécrit sur o.
f) ces particules se réfèrent à la grammaire latine.

page 80

a) s'exprime : le ms a s'èxprime.

page 81

page 82

page 83

a) parle : le ms a parles avec s raturé.
b) gardent le mesme : suscrit à sont exceptés raturé.
c) faites : le ms a faités (cf. dites).

page 84

a) a : neutre : suscrit.
b) personnes : suivi de du singulier raturé.
c) les : précédé de v.g. Je reproduis.
d) les verbes...je tombe souvant : en marge dans le ms.

page 85

a) neutre : suivi d'une rature illisible.

page 86

a) assurément : le ms a assurẽnt.
b) 3a : tertia pour "tertia conjugatio" voir l'analyse de la classification des verbes,
c) dors : le ms a dors.
d) dort : le ms a dort.

page 87

a) là : suivi de v.g. Je normalise.
b) si j'y suis : suscrit à a mon païs.

page 88

a) que : réécrit sur comme.
b) quelques...outen=angar : dans la marge.
c) il : réécrit sur ir (suivi de ressemble).
d) homme : le ms a instar, suscrit.
e) comme une vieille : le ms a instar anus, suscrit.

oage 89

a) j'explique : x rajouté après coup.

page 90

a) dont : le ms a d'ont.
b) laissent : le ms a laissent.
c) leur : le ms a eur précédé d'une tache. Je rétablis.

page 91

a) suivants : t rajouté après coup.
b) exemples des verbes ignobles : suscrit à : Jacque ayme les couteaux.
c) gouverne : o réécrit sur u.
d) puisn<é> : suscrit.
e) Ce ri... apartient : dans la marge.
f) au plurier : suscrit à au plurier raturé.
g) suivants : t rajouté après coup.
h) prenne : le ms a prennent avec -nt raturé.

page 92

a) hormis : h réécrit sur ?
b) exception : x réécrit sur ?
c) ne : rajouté après coup.

page 93

a) vous : suscrit à notiez.
b) autre : a suscrit.
c) sont : t rajouté après coup.
d) suivent la page [94], qui porte : Cinquième caier de la grammaire algonquine, Est releu ; et la page [95], qui est blanche.

page 94

page 95

page 96

a) la syllabe : corrigé sur les particules.

page 97

a) le ms a deut.
b) puisnai : suscrit.
c) gouverne : suivi de cela raturé.
d) Jean : suscrit à une rature.
e) dites : suivi de les verbes impersonnels tiennent cette règle. v.g. : raturé.

page 98

a) ayné : y réécrit sur ?

page 99

page100

a) me, te : rajouté après coup.

page 101

a) exercice : suscrit à exercice raturé.
b) toutes : te suscrit.

page 102

a) roy : suscrit à regle.

page 103

a) estes : le ms a estés.
b) le nom : corrigé sur l'adjectif.
c) fils : suscrit à père raturé.
d) père : suscrit à fils raturé.
e) ouy : y réécrit sur i.
f) est fort : suscrit à le fils raturé.
g) le père : corrigé après : le père est fort, raturé.
h) horn e : réécrit sur =
i) et au : réécrit sur v.g.

page 104

a) et en : réécrit sur v.g.
b) verbe : suivi de et le verbe n'est pas pluriel (?), v.g. raturé.
c) suivi d'une ligne illisible.

page 105

a) il ayme : suivi de Pierre raturé.
b) habeo : précédé de J'ay raturé.
c) par un verbe et par un nom : rajouté en marge.
d) vous et nous : vous et suscrit.

page 106

a) nom : réécrit sur verbe.
b) es : réécrit sur est.
c) porte on jugement de toy : suscrit à pense-on de tov.
d) seras, deviendras : suscrit.
e) groec : œ réécrit sur e.
f) estimé : suscrit à vaillant.

page 107

a) tenax : x réécrit sur ?
b) anscius : le ms a anxius.
c) dans son esprit : suscrit à tourmenté.
d) <en tant que : le ms a entenque, avec e réécrit sur il.
e) suple : le ms a suplé.
f) parlé : r : réécrit sur l ?
g) jour : suivi de s raturé.
h) tournés : r suscrit.
i) datif : le ms avait génitif, puis datif réécrit par-dessus ; puis raturé et ajout de datif après cette rature.

page 108

a) utile : le ms a ut-, puis rature illisible, puis -ile.
b) acquisitifs : c suscrit.
c) places illi : suivi de v.g. Je normalise.
d) feray : er réécrit sur ai.

page 109

a) cela : suscrit à me trompe.
b) obliviscor illus : précédé de non raturé.
c) je m'oublie de luy : le ms a ie ne raturé, n'oublie pas raturé, de luy. La correction est juste.
d) veste : le ms a vesté.
e) habille : h réécrit sur a.
f) mea : le ms a meâ (avec accent circonflexe).
g) n'entre pas davantage : suscrit à entre.
h) devoit estre tué : précédé de enten qu'il le tuoit raturé partiellement. Je rétablis.
i) tira<nt> : on devine a dans la reliure ; nous rétablissons nt.

page 110

a) illo : suivi de n raturé ; puis suscription raturée où l'on distingue : nit i.
b) pane : le ms a panes avec a raturé.
c) dizette : z réécrit sur s.
d) mets : t rajouté après coup.
e) omnium : le ms n'a pas de "tilde".

page 111

a) d'un : le ms a de avec u réécrit sur e, puis n suscrit, suivi de quelque raturé.
b) diront : précédé d'une rature illisible ; ont réécrit sur e.
c) mais qu'elles sont : suscrit à guov raturé.
d) *que :* précédé de il est vray raturé.
e) profession : précédé de les ? raturé ; suivi d'une longue rature où l'on distingue encore parfaite.
f) esclair<c>y : le ms a esclaisy avec suscrit.
g) quelques unes : le ms a quelqune, avec -es réécrit sur ,-ne, puis unes suscrit.
h) seront pour le moins obligés : souscrit à m'avoucroint raturé.
i) de dire : le ms a du, avec e réécrit sur u ; puis dire suscrit à moins raturé.
j) foy : réécrit sur fois.
k) l' œconomic : le o de œ - est suscrit.

page 112

a) toutes : u suscrit.
b) quo : le ms a quò accent grave sur o.
c) qua L le ms a quâ (avec accent circonflexe).
d) augmant : u suscrit.
e) suivants : t rajouté après coup.

page 113

a) ton : réécrit sur ce.
b) autant : suivi de celle raturé.
c) ironie : le dernier e est réécrit très gros sur 2 lettres illisibles.
d) qu<oy> : le ms donne qu puis oy qu'on devine dans la reliure. Je rétablis.

page 114

a) ceux : e réécrit sur s ?
b) parler : le ms a parlér, le r ayant été rajouté après coup.
c) insère : s réécrit sur c.
d) guérir : le ms a guérir dans le sens de quérir ; il y a ici une confusion entre sourde et sonore en français.
e) suit la page 115, qui porte : fin de la troisième partie de la grammaire.

page 115

page 116

a) interjection : suscrit à conjonctions.
b) conjonction : le o de onc est réécrit sur u.
c) s'empliquer : r suscrit ; suivi de ie n'avois raturé.
d) à : le ms donne l'accent.
e) joigniés : réécrit sur adjoutés.
f) certaine : a réécrit sur e et i suscrit.
g) toutes : es suscrit.
h) ces : c réécrit sur 1.
i) il : 1 réécrit sur c ; autrement dit, Nicolas avait d'abord écrit je.

page 117

a) ouy : y réécrit sur i.
b) certainement : a corrigé sur ?
c) non : n réécrit sur m.
d) cet : le ms a cet.
e) également : précédé de semblablement raturé.
f) le ms a han, holà ? aïa ?
g) exhorter : ho réécrit sur ?
h) courage : le ms a courages avec s raturé.
i) ailleurs : r réécrit sur ?
j) <autan *que*> *:* précédé de tant raturé.

page 118

a) aux : suivi de verbes raturé.
b) posposons : le deuxième p est réécrit sur t.
c) celle : le ms a celle avec ce réécrit sur la.
d) ce : le ms a cé.
e) l'ennemy : corrigé sur les ennemys.

page 119

a) tu : réécrit sur ?
b) il : précédé de qui raturé.
c) celles : -eles réécrit sur ?
d) moy : mo- réécrit sur ?
e) vay : le ms a vay.

page 120

a) est : le ms a c'est, avec ç raturé.
b) parler : le r de par- est suscrit.

page 121

a) à savoir : le ms a, en un mot, ascavoir, avec c et s superposés, sans qu'on puisse savoir lequel a été écrit le premier. Donc, 2 lectures possibles : à savoir et assavoir.
b) que : le ms a qué.
c) ny : y réécrit sur i.
d) toutes : u réécrit sur ?
e) fairay : y réécrit sur i.
f) ces : c réécrit sur ?

page 122

a) Quoyque les particules : corrigé sur Les particules quoyqu'elles.
b) s'yn<c>érer : corrigé sur s'y insérer.
c) mette : -tt- réécrit sur -ll-.
d) <âge> : le ms a Aage, avec A réécrit sur a ?
e) cet : le ms a cet.

page 123

a) est-ce : le ms a est-cé.
b) je : le ms a je.
c) vel : suscrit.
d) flue : le ms a flu-, puis u réécrit sur x, le tout raturé, puis -e.
e) se : s réécrit sur c,
f) tdonne : le ms a donnes, avec s raturé.
g) suple : le ms a suplé.

page 124

a) mourons : le ms a mourans.
b) et indicatif : rajouté après coup en souscription.

page 125

a) il y a : y rajouté après coup.
b) il y a :ya réécrit sur a.
c) régit : y réécrit sur ?

page 126

a) mourut : t réécrit sur st.
b) de : le ms a de.
c) embarqueray : m réécrit sur n,

page 127

a) là : le ms a las avec s raturé.
b) porter : rajouté sur ?

page 128

a) que : réécrit sur qu'en.
b) subjunctif : suivi de v. g. je normalise.
c) signifient : le i de si- est réécrit sur
d) il y a : y rajouté après coup.
e) si on l'a : le ms a si on réécrit sur ?, puis la suscrit à est raturé.
f) satisfait : suivi d'une rature où l'on distingue c'est pour ? dû.

Page 129

a) sera-ce : s réécrit sur c.

page 130

a) dernier, derrière : tel quel dans le ms.
b) épouvantable : -ta- réécrit sur ?
c) temps : m réécrit sur ?

page 131

a) destourbier : le r de tour est suscrit.
b) es-tu : le ms a est avec t raturé.

page 132

a) quitte : réécrit sur er ?
b) il vous et nous fait : le ms a vous et suscrit, puis faits sur la ligne, avec s raturé et une lettre raturée illisible devant faits.
c) il <y> a : le ms a il a. voir ci-dessous [133], première phrase de la reprise des "particules".

page 133

a) avoient : c suscrit.
b) nettoient : e suscrit.
c) crioient : e suscrit.
d) nom : m réécrit sur n.
e) aujourd'h<u>y : le ms a aujourdhy avec y réécrit sur ?
f) paine : e réécrit sur ne.
g) livres : r réécrit sur r.
h) au reste : suscrit à enfin raturé.
i) que : le ms a encore, suscrit et raturé.
j) utiles : l réécrit sur ll.
k) tous : s réécrit sur t.
l) Barbares : souscrit à Sauvages raturé.
m) donne-t-il : t rajouté après coup.

page 134

a) exemple : x rajouté après coup.

page 135

a) grammaire : a les préceptes suscrit.
b) française : a réécrit sur o ?
c) explication : x réécrit sur s.
d) ensuite : suivi de lieux communs qui est la signature du cahier.

Appendice B

LISTE DES CORRECTIONS

page 1

<sep>tentrionalle :	semptennrionalle

page 2 : texte corrigé par Nicolas

<s>itués :	citués
<de> :	des
<de> 8000 :	manque
<puize> :	le ms a puizé, après correction
tro<i>sième :	trosième

page 2 : texte avant rature

immen<s>es :	immenses
tro<i>sième :	troisième

page 3

page 4 : texte corrigé par Nicolas

<les> :	la
<des> :	de
<ses> :	ces
conjug<u>oit :	conjugoit
quelq<u>un :	quelqun
secr<é>taire :	secraitaire
rec<uei>ls :	rereuils
qru>'unc :	qune

page 4 : texte avant rature

man<qu>ois :	mançois
<ses> :	ces
quelq<u>un :	quelqun
conjuguu>oit :	coniugoit
secr<é>taire :	secraitaire
q<u>'une :	qune

page 5 : texte corrigé par Nicolas

<de> :	des
passan<t> :	passans

page 5 : texte avant rature

ramass<és> :	ramasser
q<u>'un :	qun
<Ses> :	ces
pa<s> :	pa
<s>'est :	c'est
passan<t> :	passans
con<c>evoir :	consevoir

page 6 : texte corrigé par Nicolas

<suivre :	suiuvre
1'opi<nion> :	lopignon
q<u>'une :	qune
contiburë> :	contribuer
quelq<u>un :	quelqun
<se> :	ce
raie :	est
eslo<i>gnés :	eslognés
tem<ps> :	*temse* après correction sur temps

page 6 : texte avant rature

page 7 : texte corrigé par Nicolas

lect<e>ur :	lectur
cr<o>yés :	creyés, réécrit sur croyés (voir note b, page [7])
opi<nion> :	1c ms a opignon, avec g raturé
conjug<u>er :	conjuguer
actif<s> :	acetif
actif<s> :	acetif
<se> :	ce
conjugru>ent :	conjugent

page 7 : texte avant rature

page 8

apra<n>dre :	aprandra

page 9

consona<n>tes :	consonates

page 10

page 11

TRO<I>SIEME :	TROSIEME
il<s> :	il
Q<U>ATRIEME :	QATRIEME

page 12

page 13
eslo<i>gnée : eslognée

page 14
<INDICATIF> : manque
j<e> : ié
di<s>posois : diposois
mesme<s> : mesme
<2.>, < 3 > : I., 2

page 15
<subjunctif> : manque
subjunctif<s> : subjunctif
q<u>'un : qun
personn<e>s : personnés
<vay> : n'ay
eslo<i>gnée : elognée
dispos<e> : dispos
eslo<i>gnée : eslognée
droit<e> : droit
pron<o>ncer : pronncer
<INDICATIF> : manque

page 16

page 17
conjug<u>er : conjuger
actif<s> : actif
<INDICATIF> : manque
<il> : manque
<a>oriste : oriste
IMPERA<T>IF : imperaif
dout<e>use : doutuse

page 18
<se> : ce
conjug<u>ent : conjugent
<IMPERATIF> : manque

page 19
gouverna<s> : gouverna
conjugcu>ent : conjugent
gouverners> gouverne

page 20
<INDIC ATIF> : manque
passif<s> : passif

page 21

page 22

page 23
<tiberimigou> : manque

page 24
<par exemple> **:** v. g,
gouvemoi<e>nt gouvernoint.

À partir de la page 32, Nicolas corrige la plupart du temps la désinence –oint de l'imparfait en lui suscrivant un -c-, d'où -oient. Je généralise cette correction.
tro<i>sièmes : trosièmes

page 25
<si vous et nous les> : manque
<si vous : manque
<s'ils les> : manque
dout<e>use : doutuse
<singulier> : manque
<plurier> : manque

page 26
gouvem<rnt> : gouverne
<singulier> : manque
<plurier> : manque

page 27
<singulier> : manque
<plurier> : manque
dout<e>use : doutuse
<s'ils vous> : manque

page 28
ro<m>pu : ronpu
là-bars : laba
<par exemple> : v. g,
q<u>'aux : qaux
<ces> : ses
mot<s> : mot

page 29
cho<s>es : chosses

page 30
<VERBES ANOMEAUX> : manque
<Je viens> etc. : manque
<se> : ce
conjg<u>c : conjuge
souvie<n>s : souvies

page 31
<se> : ce
conjg<u>ent : conjugent
<-OUKA et IKA> : manque

page 32

page 33

page 34
<un> : une

page 35
<exemple> : xemple
<*des* noms> : denoms
substantifrs> : substantif

page 36
substantif<s> : substantif
de<s> : de
quelq<u>'un : quelqun, etc.
(je ne consigne plus)
<s>'est : c est
<*se*> : ce etc (je ne consigne plus)
<qu'il> : qui

page 37
<Par exemple> : le ms a v.g.
Je rétablis en français.

page 38
q<u>i : qi
<parmy> : par my
<non> : nom

page 39
q<u>'un : q'un, etc (je ne consigne plus)

page 40
consona<n>te : consonate
chose<s> : chose
conjug<u>és: conjugés

page 41

page 42
<noble> : nomhle. Voir note a)
de la page [42]
<nom> : pronom
ex<e>mple : exmple
soi<e>nt : soint

page 43
<non> : nom
substantifrs> : substantif
<par exemple> : v.g.

page 44
<donne> : donner
<es> : est
substantifrs> : substantif, etc
(je ne consigne plus)
prono<m>s : pronõs

page 45
<il> : manque
un<e> : un

page 46
<et> : manque
<il> : manque
<il> : manque

page 47
vocatif<s> : vocatif
<il> : manque

page 48
vost<r>e : voste

page 49

page 50

page 51

page 52

page 53
fatig<u>eroit : fatigeroit
conjug<u>e : conjuge
ex<e>mple : exmple
conjug<u>eson : coniugeson
n'ay<a>nt : n'aynt

page 54
<ce> : se
<es> : est
qu'i<l> ; qui
i<m>personel : ipersonel
conjugru>e : conjuge
eleg<u>ement : elegement

page 55

tou<s>jours :	toûjours
<diffère> :	differen
<à>	ha’
cet<te> :	cet
A<l>gonquins :	Angonquins
gérundi<f>s :	gerundis
on<t> :	on

page 56

mœuf<s> :	mœuf
<le prétérit> : manque.	Voir page [12]
<présent> :	presensent
disting<u>ons :	distingons

page 57

gérundi<f>s :	gerundis
<la particule> :	les particules
gérundi<f>s :	gerundis
rédui<s>ent	reduisseni
actif<s> :	actif
passif<s> :	passif
actif<s> :	actif
passif<s> :	passif
actif<s> :	actif
passif<s> :	passif
<d>e :	le ms a une tache.

le rétablis.

page 58

conjug<u>erons :	çonjugerons
impersone<ls> :	impersoneles

page 59

1’on<t> :	l’on
j<e> :	ja
<finis> :	finins
<dors>, dorrs>, <dort> :	le ms a,

après une accolade regroupant je, tu, il : dors. l’s étant raturé.

<l’on> :	ou l’on suivi dey rajouté

après coup

puis<que> :	puis
<h>ors :	ors
conjugru>er :	conjuger
mœuf<s> :	mœuf

page 60

soi<e>nt :	soint
conjugru>er :	conjuger
auron<t> :	auron
<par exemple> :	v.g.
faisoi<e>nt :	faisoint
gouvernoi<e>nt :	gouvernoint

page 61

<et> :	manque
subjuntif<s> :	subjunctif
<Notés> :	nontés
conjug<u>e :	conjuge
mœuf<s> :	mœuf
comœuf<s> :	mœuf
njug<u>e :	conjuge

page 62

actif<s> :	actif
conjug<u>é :	coniugé
plurier<s> :	plurier

page 63

ayme<s> :	ayme
plurier<s> :	plurier
avoi<e>nt :	avoint
<le> :	les
chang<e>ant :	changant
actif<s> :	actif

page 64

<en> :	jn
eclair<c>ira :	eclairsira

page 65

<ce> :	se
chan<g>é :	chanché
e<x>emple :	eemple
per<ç>ant :	persant
a<y>ant :	aiant
conjuga<i>son :	coniugasion
conjug<u>er :	conjuger
e<x>emple :	eemple
conjug<u>eroit :	conjugeroit
conjuga<is>on :	conjugasion
<d’en> :	dans
le<s> :	le

page 66

<celui> :	celeuy
a<d>jectif :	ajectif

page 67
q<u>'une : q'une
conjug<u>era : conjugera
<qu'il> : qui
<toujours> : toujours

page 68
primiti<f> : primitifs

page 69
<par exemple> : v.g.
un<e> : un
<dois> : doits
<oze> : auze

page 70
a<s>soïr : asoir
a<s>soir : asoir

page 71
arcaquisitif : aquisitif
diroi<e>nt : diroint
un<e> un

page 72

page 73

page 74
changc<ant> : change

page 75
m'e<s.t : m.et
on<t> : on
conjug<u>e : conjuge

page 76
<par exemple> : v.g.

page 77
brouill<e>roi<e>nt : brouillaroint
desgouteroi<e>nt : desgouteroint
pa<r>ler : paler
<et>: ou

page 78
vo<y>ant : voiant

page 79
<par exemple> : v.g.
ex<e>mple : exmple
seroi<e>nt : seroint

page 80
<toujours> : tousjours
indicatif<s> : indicatif
indicatif<s> : indicatif
impératif<s> : impératif

page 81
subjunctif<s> ; subjunctif
INDICATIF<S> : indicatif
gouverne<s> : gouverne

page 82
indicatif<s> : indicatif
IMPERATIF<S> : impératif

page 83
commen<c>ement : Commensement
impur<s> : impur
impures> : impur
SUBJUN<C>TIF : subjunctif
subjun<e>tif<s> : subjunctif

page 84
frëquentatif<s> : fréquentatif
3me<s> : 3, me
<personnes> : manque
tro<i>sièmes trosiemes

page 85
actif<s> : actif
<personnes> : manque

page 86
<personne> ; manque

page 87
<personne> : manque
alloi<e>nt ; alloint
SUBJUNCTIF<S> : subjunctif
<fait> : manque. Je normalise.
<fait> : manque
n<é> : nai
n<é> : nai
n<é> : nai
dem<e>ures : demures
dem<e>ure : demure
vo<y>és : voiés

page 88

page 89

page 90

page 91

distingu<e>rez :	distingurés
puisn<e> :	puisnai
puisn<e> :	puisnai
disti<n>ction :	disciction
l<e>ur :	lur

page 92

difficu<l>té :	difficuté
conjug<u>er :	conjuger
chercheur :	cherchés
tro<i>sième :	trosieme

page 93

perdri<x> :	perdrixs
<obdyt> :	obeyit
couteau<x> :	couteau
exe<m>ple :	exeple
<il> :	manque

page 94

page 95

page 96

in<s>ère :	incere
élég<u>ent :	elegent
tro<i>sième :	trosieme
<par exemple> :	v.g.
élég<u>ent :	elegent
élég<u>ence :	elegence

page 97

puisn<é> :	puisnai
<a> :	ha

page 98

perdri<x> :	perdris

page 99

exemple<s> :	exemple
<le> :	les
<la> ;	manque
<par exemple> :	v.g.

page 100

<tu es> :	manque

page 101

de<s> :	de
pré<caédens :	presedens
esclair<c>ir :	esclairsir
prenca>nt :	prenent
précc>édentes :	presedentes

page 102

<par exemple> :	v.g.

page 103

<en tant *queue* :	enten*que*
<en tant *que* :	enten*que*
<en tant *que*> :	enten*que*
<en tant *que* :	enten*que*
<par exemple>	v.g.
substantif<s> :	substantif

page 104

élég<u>emment :	elegemment
chancg>e :	chanche
<ç>a :	sa
<en tant *que*> :	enten*que*

page 105

<uni> ;	manque
<un verbe> :	manque
<le subjunctif ou l'infinitif> :	manque

Voir page [105] note 4.

<il>	manque
<par exemple> *:*	v.g.

page 106

<s'énoncer> :	senoncer
<Par exemple> :	v.g.
<en tant qu'il> :	entenqu'il

page 107

richesse<s> :	le ms a richesses avec -s raturé. Je rétablis.
<furti>. :	furtin
Consent<a>nt :	consentent
<en tant qu'il> :	entenqu'il
<en tant qu'> :	enten*qu'*
<en tant que> :	entçn*que*
<Par exemple> :	v.g.

<Jésus>, <Jesous> : le texte est présenté en tableau ; j'ai recomposé,

page 108

agr<é>able :	agrable

TRO<I>SIEME : trosième
<par exemple> : v.g.
DATIF<S> : datif

page 109
<en tant que> : enten*que*
e<n>seignement : enseignement
<en tant qu'on> : entenqu'on
<en tant qu'il> : entenqu'il
dem<e>ure : demure
<en tant qu'il> : entenqu'il
s'entretenoi<e>nt : s'entretenoint

page 110
<en tant qu'il> : entenqui
en tant : enten*que*

page 111
<qu'ils> :le ms a qu'ils avec -ls raturé. Je rétablis.
s'il<s> : s'il
vouloi<e>nt : vouloint
eclair<c>y : eclairsy
doutoi<e>nt : doutoint
<ce> : manque
Une autre interprétation serait possible, en corrigeant de la façon suivante :
s'ils ne trouveront pas toute l'oeconomie partout, *que* j 'ay proposé<e>.
<ainsi> : le ms a si cela est aussi, puis que tout s'accorde suscrit, puis n'est-il pas...
<o>ze : auze

Page 112
<se> : ce, avec c réécrit sur s
<e>n : an
q<u>'une : qune

page 113
<Par exemple> : v.g.
tien<s> : tien
M<A>TIERE : maatière
I<N>STRUMENT : istrument

page 114
<Par exemple> : v.g.
<Par exemple> : v.g.

page 115

page 116
ellég<u>ement : ellegement
<orné> : ornée, avec -e rajouté après coup
passe<s> : passes avec -*s* raturé. Je tétablis.

page 117
[Par exemple> : v.g.
RESPON<S>E : responce
<Par exemple> : v.g.
<Par exemple> : v.g.
<tant *que*> : tan*que*
<autant *que*> : autan*que*

page 118
pos<t>posons : posposons
<m'est> : met
d'autre<s> : d'autre
<en> : an
dem<e>ure : demure
<Par exemple> : v.g.
<Par exemple> : v.g.
<partie> : parties

page 119
<Par exemple> : v.g.
<Par exemple> : v.g.

page 120
en tan<t> *que* : entan*que*
subjun<c>tif : subjuntif

page 121
<Par exemple> : v.g.
tan<t> *que* : tan*que*
<ses> : ces, avec c réécrit sur l

page 122
soi<e>nt : soint
<ses> : ces
<âge> : aage
un<e> : un
<vide> : vuide

page 123
tou<s>jours ; toujours
m<e>urent : murent

deho<r>s :	dehos
va-t'<e>n :	vatan
va-t'<e>n :	vatan
page 124	
n'estoi<e>nt :	n'estoint
va<u>t :	vat
q<u>'une :	qune
<ces> :	ses
en tan<t> que :	entan*que*
page 125	
moi<n>s :	mois
va-t'<en> :	vatan
cu<il>lers :	culiers
<toujours> :	tousjours
autre<s> :	autre
elleg<u>ent :	ellegent
page 126	
eslo<i>gné :	eslogné
<traversent> :	traverssent
vars. :	va
page 127	
n<é> :	
<par exemple> :	nay
forg<c>oit :	v.g.
disoi<e>nt :	forgoit
<aura diverti> :	disoint
	divertiray
page 128	
subjun<c>tif :	subjuntif
<a>	manque
page 129	
pl<e>uvra :	pluvra
au<x> :	au
ma<n>gerois :	magerois
page 130	
n'e<s>t :	net
va-t'<e>n :	vatan
page 131	
dem<e>ure :	demure
tourne<-t'-> :	tourne il
n'e<s>t :	net
mang<er> :	mangé
<par exemple> :	y.g
c'e<s>t :	cet
page 132	
g<u>eux :	geux
<çà> :	sa
ve<rr>ay :	verrray
<Sc> :	ce
<Sa> :	sa
il<y>a :	il a
il <y> a :	il a
page 133	
flotta<n>t :	flottat
aujourd'h<u>y :	aujourdhy
par<s>emées :	parcemées
m<e>stiers :	maistiers
page 134	
il<s> :	il
<Sa> :	la
page 135	
dem<e>ure :	demure
di<t>tout :	ditout

Appendice C

ANALYSE DE LA TRANSCRIPTION

1. LE SYSTÈME VOCALIQUE

Les dialectes apparentés contemporains ont un système vocalique constitué de quatre (4) voyelles longues : â, ê, î, ô, et de trois voyelles brèves : a, i, o. Le Père Nicolas a bien identifié les quatre qualités de voyelles de la langue : "Il n'y a que 4 voyelles : a e i o " [34]. Sa notation de la qualité des voyelles semble assez consistante, plus particulièrement en ce qui concerne les voyelles longues. Sa transcription des voyelles brèves présente beaucoup plus de problèmes, surtout celle des **a** brefs. Par ailleurs, la notation de la longueur des voyelles n'est pas consistante.

1.1 L'utilisation des accents

Le Père Nicolas reconnaît manifestement la pertinence de la longueur des voyelles même s'il ne parvient pas à en rendre compte de façon consistante dans sa grammaire. Il a perçu l'opposition phonologique des voyelles brèves et longues dans certaines paires minimales où la distinction sémantique était très évidente. Il note : "...ils n'ont pas mesme omis les accents par lesquels ils distinguent quelques personnes des verbes et mcsmes des mots", et il cite les exemples suivants :

(1)	**tiberindamouánin**	si je gouverne
	tiberindamouănin	si tu gouvernes
	agáming	de l'autre bord de la rivière
	agăming	de ce bord de la rivière. [35]

On constate, dans le cas des deux premiers exemples, que c'est la longueur de la voyelle **a** de la terminaison qui distingue les deux premières personnes du conjonctif du verbe AI. Dans ces exemples, il utilise l'accent aigu (´) pour marquer la longueur, et le brévis (˘) pour marquer une voyelle brève.

Cependant, il est d'autres paires minimales ne se distinguant que par une différence de longueur de voyelle et que Nicolas n'a pas discriminées : c'est le cas par exemple de la paire : **/âkozi/** 'être malade', commençant par un **â** versus **/akozi/** 'être fatigué', commençant par un **a**, (/ayckozi/) dans certains dialectes de 1'ojibwe de l'ouest. Nicolas donne **nitakous** (radical : **akouzi**), à la page [106] avec la traduction 'je suis malade' et à la page [103], il donne **tchakousichi** (radical **akouzi)** avec la traduction "(il) est très petit". Le missionnaire n'a donc pas perçu, dans ce cas, la différence entre la longueur des deux **a** initiaux.[1]

Par ailleurs, il n'est pas évident que les accents servent à marquer uniquement des longueurs de voyelles dans sa notation. Ainsi, à la page [9] du manuscrit, il semble que l'accent aigu (´) serve à marquer la prononciation [e] des **e** comme en français. On y retrouve les exemples suivants :

1. Il existe bien sûr une possibilité virtuelle que les deux **a** dans ces mots, dans le dialecte de Nicolas, n'aient pas été distincts ; ceci aurait pu entre autre être le cas si la suite **ave-** s'était changée en **a,** donnant un **â.**

(2)	**amiké**	ô castor (n'est pas en usage)
	amikounsé	ô petit castor (n'est pas en usage)
	iskouté	feu

Alors que dans les pages [12] et suivantes on retrouve le brévis (˘) et l'accent aigu (´) sur la semi-voyelle **w** (notée ou), comme dans les exemples suivants :

(3)	**tiberindis-oukiŏuatch**	qu'ils disposent d'eux
	tiberindisóu=an uel **ian**	si je dispose de moy

et l'accent aigu sur une consonne, comme dans cet exemple encore, extrait de la page [15] :

(4) **tiberind=amouangouin**

Ces exemples suggèrent qu'il s'agit ici du marquage de l'accentuation plutôt que de la longueur des voyelles. Apparemment, le Père Nicolas ne fait pas de différence entre accentuation et longueur de voyelle. À la page [15] du manuscrit, il explique de la façon suivante son système de notation de l'accent : "...l'accent ´ sur une syllabe (souligné par D.D.) montre qu'elle doit être prononcée longue, et l'accent ˘ sur une syllabe (souligné par D.D.) montre qu'elle doit être prononcée brève".

En français, celui de l'époque ou celui d'aujour'hui, on ne marque pas l'accent de mot. Cette pratique, l'auteur l'a probablement héritée de ses études classiques, et de là aussi peut-être vient la confusion entre accentuation et longueur de voyelle puisque pour le latin, la tradition des grammairiens était de noter la longueur des voyelles par un accent, mais l'accent tonique du mot était en grande partie déterminé par la longueur des voyelles.

Son marquage de l'accentuation n'est de toute façon pas constant tout au long du manuscrit. Ainsi, même s'il fait lui-même remarquer que, dans certains cas, les première et deuxième personnes de certains verbes se distinguent par la différence de longueur du **a** dans le suffixe, on retrouve tout au long de la grammaire plusieurs exemples du même type, où l'on s'attend à trouver la même opposition entre **á** et **ă,** mais qui sont notés tous les deux **a,** tout simplement sans accent, comme dans les exemples suivants :[1]

(5)	**tagochin= ouanbanin**	si j'eusse ou si j'estois arrivé
	tagochin= ouanbanin	si tu eusses ou si tu estois arrivé [16]
(6)	**tiberinda= mouanin**	si je gouverne cela
	tiberinda= mouanin	si tu gouvernes cela [21]
(7)	**tiberimatch**	si je le gouverne
	tiberimatch	si tu le gouvernes [25]

1. On trouve aussi plusieurs cas où la différence entre a : et à dans les flexions verbales de première et deuxième personne est transcrite respectivement par **a** et **e ;** ce cas est discuté un peu plus loin.

De plus, dès les premiers cahiers, on retrouve des pages complètes sans aucun accent, et dans les troisième, quatrième et cinquième cahiers, il n'y a plus aucune trace de notation d'accent, sauf à la page [114] du cinquième cahier, où on remarque quelques accents aigus.

1.2 Les i

Les /**ī**/ et les /**i̱**/ sont généralement notés **i̱**, comme dans **irini**, 'homme' [1], ce qui correspond aussi à l'usage dans l'orthographe du français. Cependant, les /1/ sont quelquefois notés aussi **e̱,** généralement avec une hésitation de la part de Nicolas entre la notation **e̱** et la notation **i̱** ; c'est le cas entre autres de **assin** 'pierre' [37], [69], [82], mais Lu **a** aux pages [31], [90] et [104]. Ceci peut s'expliquer par le fait que le **i̱** de **assin,** est un **i̱** relâché, donc phonétiquement assez proche du [e].

1.3 Les e

Le /**e̱**/ est noté **e̱,** comme dans **nabe,** 'masle' [8] et quelquefois **é** comme dans **iscouté** 'feu' [47]. Rappelons que la notation **e̱** pour le français correspond aux sons [e], [ϵ] ou [∂]. Si la voyelle est notée avec un accent grave, **è̱**, elle se prononce [e] ; on distingue aussi un [e :] en français, qui est noté **es** dans Nicolas, comme dans mesme [mϵ : m] [11], et **ê̱** en français moderne. Le **é̱** se prononce [c], et le g sans accent se prononce [ə].

1.4 Les a

Les /**â̱**/ sont généralement notés **a̱**, conformément à l'usage du français ; ceci est illustré par plusieurs exemples, comme celui de **oungima** 'capitaine', [92]. Par ailleurs la notation des /**ă̱**/ varie : ils sont quelquefois notés **a̱** comme dans les exemples suivants :

(8)	**ouabatna**	'voir' [57]
	ou-sakih-ar	''il l'ayme' [92]

Mais ils sont souvent aussi notés **e̱** comme c'est le cas dans la plupart des flexions de 1'obviatif animé singulier, tel qu'illustré par l'exemple (9) :

(9)	**Paul -er**	'Paul' (obviatif) [92]

ou comme dans le marquage du pluriel de l'objet sur certains verbes transitifs, tel qu'illustré en (10) ci-dessous,

(10)	**nitiberindanger**	'je gouverne les épées' [20]

ou encore, pour distinguer entre les flexions de la première et de la seconde personne du singulier quand la différence entre celles-ci aurait dû être transcrite en terme de voyelle brève versus voyelle longue :

(11) **tagochinan** (/dagošinân/) 'si j'arrive'[16]
tagochinen (/dagošinan/) 'si tu arrives' [16]

On remarque aussi des cas où il y a une alternance entre la présence et l'absence d'un **/ă/** en initiale absolue, comme dans cet exemple tiré de son lexique de particules : **apoutch** vs **poutch** 'de mesme que" [132]. On ne peut établir avec certitude s'il s'agit d'une inconsistance dans la transcription de Nicolas, ou si cette différence de notation reflète une réelle variation phonologique. On sait que dans l'état contemporain des dialectes odawa et algonquin, il y a une résistance à la présence d'une voyelle brève en initiale absolue, ces deux dialectes ayant cependant des stratégies d'évitement différentes. Alors que l'odawa a un processus phonologique d'effacement de la voyelle brève en initiale absolue (voir Piggott (1978)), mais affiche aussi, par ailleurs une variation avec le processus d'allongement de cette voyelle[1], l'algonquin, pour sa part, utilise un processus d'allongement obligatoire de cette voyelle. La notation de la voyelle initiale chez Nicolas affiche une variation. On ne peut savoir ici, si c'est la notation de Nicolas qui est variable, ou si cette inconsistance dans la transcription reflète l'existence d'un processus variable dans la langue qu'il décrit, ce qui est tout à fait plausible, étant donné l'existence d'un tel processus en odawa contemporain.

Par ailleurs, les autres voyelles brèves en initiale de mot dans le manuscrit sont généralement présentes comme l'attestent les exemples suivants : **ikoue** [39], **irini** [8]**, arim** [8] etc.

Il semble que certaines voyelles brèves non-accentuées soient omises, par exemple, dans **mokman** (/môkomân/) 'couteau' [12], **irssou** (/inanso/) 'brûler' [132]. Le processus phonologique d'effacement de voyelles brèves non-accentuées est un processus productif à l'oeuvre actuellement dans certains dialectes de l'ojibwc (voir Bloomfield (1957), Piggott (1978)). Cependant, il est difficile, voire impossible, de déterminer ici s'il s'agit d'un processus phonologique plutôt que d'un problème de perception de ces voyelles par le Père Nicolas. On note dans la grammaire plusieurs occurrences de voyelles brèves non accentuées qui sont pourtant transcrites par le missionnaire, telles que dans les exemples suivants : **manitou** 'génie' [8], ou **apitim** 'une fois' [42].

1.5 Les o

Les **/ô/** et les **/ŏ/** sont notés généralement **au,** comme dans **noum** 'je viens' [30], ou **ounipimer** 'sa boisson' [12], mais aussi quelques fois **o**, comme dans **mokman** 'couteau' [12].

La même variation dans la notation existe pour la semi-voyelle correspondante. Il semble bien qu'il s'agisse ici d'une inconsistance dans l'épellation et non pas d'une tentative de distinction entre deux phonèmes. On remarque aussi, exceptionnellement, la notation **u** pour /w/, comme dans **eriue** 'bien que' [121].

1. Ainsi en odawa les deux formes phonétiques suivantes sont possibles : [i : ni : ni :] et [ni : ni :]

Le français distingue trois voyelles phonémiques arrondies, /o/, /u/ et /y/, qui sont transcrites respectivement **o**, **ou** et **u** dans l'orthographe. La prononciation du ! ; algonquien très fermée se rapproche beaucoup du nu français, d'où la tradition chez les missionnaires d'utiliser le **ou**, autant que le **Q** pour transcrire le **o** algonquien. J'ai tendance à penser que l'utilisation du **u** dans la grammaire pour transcrire **o** (ou **w**) correspond plus à une erreur d'inattention (ou de copie) qu'à une intention de variation dans la notation.

Le Père Nicolas ne donne pas d'indication sur la prononciation des voyelles sauf cette note sur le **i** : "...nonobstant que j'ai dit que notre langue ne se serve de l'**i** que pour voyelle, cette lettre sert quelques fois de consonnante comme l'on verra dans cet exemple..**nitiia**, 'je vais' " [35] où l'**i** sera prononcé [i].

Et c'est là que réside la principale difficulté de l'interprétation de la transcription du Père Nicolas. Chacune des graphies utilisées le sera pour transcrire plusieurs sons différents, et ce sans indication de la part de l'auteur, sauf cette note sur l'**i**. Le missionnaire ne semble d'ailleurs pas conscient de cet état de fait. La situation est suffisamment confuse pour que la plus grande partie des données ne soient interprétables qu'à partir de nos connaissances actuelles des langues des groupes ojibwe et algonquin.

1.6 [i], [ž] et [j]

Dans le cas du **i** par exemple, si Nicolas stipule que celui-ci sera utilisé tantôt pour le son [i] et tantôt pour le son [ž] il ne donne cependant aucune indication dans le cours du texte qui permettrait de prévoir devant laquelle des utilisations on se trouve. De plus, le j, est aussi utilisé avec une troisième valeur, (que Nicolas ne pouvait évidemment que difficilement percevoir), celle de [j], comme dans **ka-j-apisi** 'il n'y est pas' [35], ou **sasegajan,** 'lac' [35]. Ainsi, dans des exemples comme **iiiouek**, 'ils vont' [125], ou **oundaiié,**'ici' [116], nous devons nécessairement faire appel à nos connaissances de l'état actuel de ces langues afin de donner l'interprétation correcte des différents **i**, soit dans ce cas, [ižiwɤk] et [undajé].

D'autre part, bien qu'il n'en ait jamais fait mention (dans ses principes de transcription), Nicolas utilise aussi la notation **ï**. D'après les contextes où on le retrouve, il semble qu'on puisse l'interpréter comme transcrivant un [j], dans les exemples suivants : **aïékousé** 'il est las' [107], ou **aïaiitch** 'à son tour' [123]. Dans ce dernier exemple, le premier **i** oit se lire [j], le deuxième, [1] et le troisième, [i]. Il y a cependant des cas d'utilisation de **ï** ont l'interprétation n'est pas de façon évidente [j], mais pourrait aussi être [ž], comme c'est le cas pour ces exemples :

(12)	**aïaïakou**	'depuis' [127]
	aïachit	'promptement' [127]
	aïagouamas	'avec ardeur' [125]

Pour une discussion plus détaillée concernant la valeur de **i** ans certains contextes, nous référons le lecteur au paragraphe 2.5 ci-dessous.

1.7 Voyelles nasalisées.

Il est impossible d'établir avec certitude, d'après le manuscrit, s'il y a des voyelles nasalisées dans le dialecte décrit par Nicolas. On sait que de telles voyelles existent dans certains dialectes de l'ojibwe et de l'algonquin d'aujourd'hui (particulièrement en odawa et en algonquin de Maniwaki). On trouve dans le manuscrit des exemples comme **amikounsé** qui correspond à un cas où, dans le dialecte de l'ojibwe décrit par Bloomfield, la voyelle **ou** est nasalisée. Il en était de même en algonquin du sud, d'après le Père Cuoq. Cependant, dans le manuscrit du Père Nicolas, il n'y a aucun diacritique sur ces voyelles qui pourrait marquer la nasalisation. De plus, les épellations **an**, **in**, **en**, et **oun** ne nous fournissent aucune précision quant à la qualité orale ou nasale de la voyelle. En effet, dans le français de la fin du XVIIe siècle, la graphie v̄c correspond parfois encore à une voyelle nasalisée. Ainsi, pour Molière, "grand-mère" et "grammaire" étaient-il encore un parfait calembour[1]. D'autre part, il ne faut pas oublier que le Père Nicolas était d'origine occitane et que nous ne sommes pas en mesure d'évaluer l'influence que ce fait a pu avoir sur sa transcription.

Par ailleurs, on retrouve assez fréquemment dans la grammaire l'utilisation du tilde, sur le français surtout, mais aussi en algonquin. En français, ce symbole semble indiquer soit la nasalisation de la voyelle, comme dans l'exemple (13) ci-dessous, soit le remplacement d'une consonne nasale, comme dans l'exemple (14), ou encore le redoublement de la consonne nasale sur laquelle il est utilisé, comme dans l'exemple (15) :

(13)	dictiõ	pour 'diction' [34]
	consonãte	pour 'consonante' [39]
(14)	caãrade	pour 'camarade' [46]
(15)	nomm̃é	pour 'nommé' [1]
	homm̃e	pour 'homme' [8]

En algonquin, l'utilisation du tilde est beaucoup plus restreinte; on ne le retrouve que sur une voyelle, mais avec deux interprétations différentes. Le premier exemple est celui du mot **oũkima** 'chef' [44]. Ce mot est généralement noté : **ounkima** ailleurs dans le manuscrit, mais on retrouve aussi la graphie **oukima**, sans le **n** devant **k**. Donc ici, le tilde pourrait soit indiquer que la voyelle **ou** peut être suivie d'une consonne nasale, soit que la voyelle est nasalisée. L'autre exemple est : **ni-pirẽ**, 'ma perdrix' [45], dans lequel sans doute le tilde est utilisé pour remplacer la consonne **m** du possessif, comme dans : [**ni-pirem**].

1.8 Les diphtongues.

Le Père Nicolas, dans sa présentation du système phonologique de la langue, à la page [34], écrit qu'il y a quatre diphtongues qu'il note ainsi : "**Ai**, **Au**, **Ei** et **OU**". Il ne donne cependant pas d'indication sur la prononciation des diphtongues, ni sur la façon dont il les notera tout au long du manuscrit. Il n'y a effectivement rien dans le manuscrit qui corresponde à la notation des diphtongues telles qu'il les présente ici, c'est-à-dire avec la première voyelle en majuscule et la seconde en minuscule. On trouve bien sûr des suites de voyelles, mais il est loin d'être évident qu'on puisse toujours considérer ces séquences comme étant des diphtongues.

1. Voir Hanzeli (1969).

Le **Ai**. On retrouve effectivement plusieurs exemples comportant la suite **ai** dans le manuscrit ; très peu d'entre eux cependant peuvent être considérés comme comportant possiblement une diphtongue. Dans la grande majorité des exemples, la suite **ai** est immédiatement suivie d'une autre voyelle, comme dans les exemples suivants :

(16)	**aiagama**	mais [121]
	aiaiiou	toujours [23]
	aiakoui	depuis [127]
	aiamih	prier [122]

et plusieurs autres. Dans ces exemples, la notation doit être interprétée comme la voyelle [**a**], suivie de la semi-voyelle [**j**].

Dans quelques autres exemples, il semble que la suite **ai** doive être interprétée comme servant à transcrire le son [e], conformément à la tradition orthographique du français de l'époque qui consistait à prononcer [e] certaines séquences notées : **ai.** C'est fort probablement le cas de cette forme verbale : **nitiberindai-ta** 'je disposay de moy', [14] ; ici, la suite **ai** est très probablement prononcée [e], comme en témoigne le fait qu'une forme presque identique est notée en **e** plutôt qu'en **ai** à la page [114] du manuscrit ; par ailleurs, le Père Lacombe, dans sa grammaire du cri, notait une forme équivalente au moyen d'un **e** :

nikasdeyittettày	'j'étais triste'.

Par ailleurs, le mot **-ai**, pour la forme dépendante de 'chien', comme dans : **Did-aj** 'mon chien', pourrait peut-être être interprété comme se prononçant [e], bien qu'un doute subsiste sur la possibilité qu'il ait pu se prononcer en diphtongue.

Il existe par ailleurs certains cas pour lesquels la suite **ai** est sans doute utilisée pour indiquer une suite [aj]. Le premier de ces exemples est le marquage de l'aoriste, comme dans cet exemple :

(17)	**nitiberindisouta** uel **tai**	je disposay de moy' [12].

En l'absence de toute indication quant à la prononciation, il semble que l'hypothèse la plus probable soit celle de la prononciation [aj] ; de plus on sait que la forme attestée de ce mode pour le cri de l'ouest est /htay/.

Une autre forme qui pourrait assez vraisemblablement être interprétée de la même façon est celle-ci : **chachai** 'venir de' [80] qui alterne avec **chachaie** 'il y a longtemps', de la page [125], dans laquelle le j est fort probablement prononcé [j].

Il y a d'autres cas pour lesquels l'interprétation de la séquence **ai** est beaucoup plus problématique. C'est le cas de la forme impérative (présent, singulier) des verbes TI et PI ; les formes que le manuscrit donne sont les suivantes :

(18)	**tiberindair**	dispose [14]
	tiberindair	gouverne cela [20]

La flexion de l'impératif, d'après Bloomfield (1958) est **n.** Donc la voyelle ici est celle de la forme verbale **tiberindân,** qui est un **â ;** s'il s'était agi d'un **ă**, on aurait pu considérer l'hypothèse de la notation en **ai** de la voyelle /**e**/, mais comme il s'agit d'un **â**, cette hypothèse est fort improbable. On peut peut-être considérer la possibilité qu'il s'agisse d'une diphtongue, mais je pense qu'il appartiendra aux phonologues d'émettre une hypothèse plausible là-dessus.

La forme **aintichouan** 'avoir courage' [105] pose aussi un problème pour l'interprétation de la séquence **ai**.

Il n'y a donc aucune certitude de l'existence d'une diphtongue en **ai** dans la grammaire de Nicolas.

Le **Au.** Les occurrences de la suite vocalique **au** sont très peu nombreuses dans le manuscrit ; la plupart d'entre elles doivent être interprétées comme une voyelle **a** suivie de la semi-voyelle **w**, comme l'illustrent les deux exemples suivants :

(19)	**auoia**	'quelqu'un' [79]
	iskouaue	'tout dire'[135]

Il n'y a donc aucune certitude non plus pour l'existence d'une dipthtongue en **au** dans la grammaire.

Le **Ei**. Je n'ai trouvé que deux types d'occurrences de **ei** ; le premier correspond au type de cet exemple, tiré de la page [15], **peiik irini** 'un homme', où le **i** qui suit immédiatement le **e** se prononce fort probablement [ž][1]. C'est évidemment notre connaissance de l'état actuel des langues du complexe ojibwe qui nous l'indique, puisque rien dans la transcription ne nous permet de déterminer quels **i** seront prononcés **i** et quels autres seront prononcés [ž] ou [j]. Dans des exemples comme :

(20)	**eiitime**	'tout d'un coup'[125]
	ou	
	neiasing	'à la pointe'[1231

ce problème se pose avec plus d'acuité.

Le deuxième type d'occurrence de **ei** est celui illustré par l'exemple suivant tiré de la page [44] **ni-seiens, '**mon aîné', où la suite **gl** est encore suivie d'une voyelle, mais où cette fois, le **i** sera prononcé [j]. Ceci constitue encore une fois une hypothèse basée sur des informations indépendantes de celles contenues dans le manuscrit. Il est cependant certain que l'interprétation de **ei**, comme une diphtongue est phonétiquement exclue par la voyelle qui suit immédiatement.

On peut donc dire qu'il n'y a pas de diphtongue **ei** clairement identifiable comme telle dans le manuscrit.

1 Se référer au paragraphe 2.4 pour une discussion détaillée de cette question.

Le **OU**. Le son [o] est presque toujours noté **ou** ; s'il existait une diphtongue **ou** le système de transcription ne permetrait pas de l'identifier. On trouve donc des suites **ou** qui doivent être interprétées comme transcrivant un [o], comme dans les exemples en (21) ci-dessous :

(21)	**ilkoute**	'feu' [53]
	angou	'ça fond' [123]

et d'autres suites **ou** qui doivent être interprétées comme transcrivant la semi-voyelle [w], comme dans les exemples suivants :

(22)	**achagabahgir**	'retire-toy' [122]
	awien	'qui' [44]

On peut donc dire qu'il n'y a pas non plus de diphtongue [ou], identifiable comme telle dans le document.

1.9 Les suites V h V.

Examinons en dernier lieu le problème de l'interprétation à donner aux suites : VhV.

Dans la tradition orthographique du français de l'époque le **h** est utilisé soit pour marquer une aspiration, soit pour marquer un hiatus. C'est-à-dire que dans une suite **ahi** le **h** pouvait être utilisé pour empêcher la suite **ai** de se prononcer [e]. Comme Nicolas le précise à la page [34], il existe dans la langue ojibwe un **h** aspiré qu'il note *h.* Par conséquent, il nous est impossible de savoir d'après le manuscrit, si, quand il note un **h** entre deux voyelles, il s'agit d'un **h** aspiré ou d'un hiatus. C'est un problème même pour les mots où l'on sait qu'historiquement il y avait une aspiration entre deux voyelles, parce qu'on sait qu'en ojibwe et en cri, les **h** ont tendance à alterner avec les coups de glotte. Il est donc impossible d'interpréter avec précision les transcriptions VhV, qu'on trouve dans le manuscrit ; il faut noter de plus que la notation est inconstante et que des mots (ou des flexions) apparaissant avec **h** seront quelques fois notées sans celui-ci. Voici quelques exemples : **sakihakan** 'aymons-le' (mais aussi **sakia** '(je) l'aymc' [92] **kipittahour** 'je te blesse' [35], (mais aussi **nipittaoutisouan** 'je me blesse') [100].

2. LE SYSTÈME CONSONANTIQUE

La transcription des consonnes est plus chaotique que celle des voyelles et les problèmes d'interprétation sont très nombreux. En page [39] l'auteur nous donne une énumération des "consonnes de la langue" qui ne correspond que partiellement au système graphique qu'il utilise d'une part, et aux sons qu'il semble vouloir représenter d'autre part. Cette liste des consonnes de l'algonquin, telle qu'établie par Nicolas, est la suivante : "**b, c, d, g, k, m, n, p, r, s, t**."

On remarque d'abord que les occlusives sonores y sont notées comme s'opposant phonologiquement aux occlusives sourdes ; en fait, la transcription ne reflète pas cette prise de position de façon cohérente, et il semble que le Père Nicolas avait une vision plutôt confuse du phénomène opposition vs alternance sourde/sonore en algonquin.

2.1 Le problème sourde / sonore

Ce qui est clair, c'est que les deux grandes régularités du phénomène sourd/sonore dans les dialectes ojibwe, à savoir d'une part l'opposition phonologique lenis / fortis (qui dans le dialecte algonquin du Lac Simon se traduit par une opposition sourd/ sonore, (considérez par exemple les paires minimales telles que **agig** vs **akik** 'rhume' vs 'chaudron"), et d'autre part les assourdissements phonologiques réguliers en initiale absolue et optionnels en finale absolue, lui ont complètement échappé. Il semble que Nicolas avait une vision lexicale de la représentation sourde/ sonore qui, d'après l'analyse de son texte, se divise grosso modo en trois parties : un premier ensemble de formes avec consonnes sourdes invariables, un autre avec consonnes sonores invariables, et enfin un troisième ensemble de formes où sourdes et sonores varient de façon apparemment aléatoire. Il nous donne, par exemple, les formes suivantes, à la page [14] : "...la particule **kick** vous servira… …la particule **ga**…le **kata** ou bien le **ouga**…" et l'on constate tout au long du texte que la notation des consonnes dans ces formes ne varie jamais, peu importe le contexte. On a par ailleurs à la page [17] : "**...tiberimigour,** 'qu'on te gouverne",...**tiberimikitch**, 'qu'on le gouverne' ", où l'alternance sourde/ sonore de la consonne soulignée n'est pas motivée.

Il est intéressant de remarquer que dans l'ensemble du texte, et plus particulièrement dans son lexique des particules, le nombre des mots commençant par une consonne sonore est de beaucoup moins important que celui des mots commençant par une consonne sourde. Ce fait à lui seul pourrait être une indication d'une tendance à l'assourdissement phonologique en initiale absolue. La transcription du Père Nicolas est cependant trop incohérente pour nous permettre plus que des hypothèses à cc sujet.

Il donne lui-même certains exemples d'alternance sourde/sonore qu'il identifie comme telles, mais qui sont de nature morphologique dans certains cas : [68] "...de sorte que le **k** semble être un **g**…" assorti de l'exemple suivant : "**toutchiké** 'il fait souvent', dites **toutchiga-naniouan,** 'on fait souvent'. Certains de ces exemples d'alternance morphologique correspondent aux formes auxquelles on s'attendrait, comme par exemple à la page [70] : "...changeant **t** en **dan**. de **tiberirint** ...'je gouveme'...**nitiberindan**... je gouverne cela' ".

Dans d'autres cas, l'alternance sourde/sonore semble plus aléatoire, comme dans cet exemple de la page [123] : **akou** versus **agou** 'en tant que', ou encore "**nantoukouron** vs **nantougouron** 'médecine', page [105].

Cependant, certaines de ces alternances sourdes/sonores qui semblent aléatoires au premier abord ne sont pas toujours le fruit du hasard puisque Nicolas (ou quelqu'un d'autre !) les a corrigées après coup. Par exemple, à la page [93], **g** est réécrit sur **k** dans "**oubanirig**" ; de même à la page [130], **k** est réécrit sur **g** dans "**mikouchakatch**".

D'autres exemples soulèvent en plus la possibilité d'un problème de perception. À la page [135] il écrit : "**...toueiak** est mieux dit **goueiak :** 'droit' ". Et à la page [27], il écrit "chanché" pour "changé", en français, or son orthographe du français est par ailleurs normative. Il faut dire à sa décharge qu'il existe d'autres cas dans la littérature, de mots pour lesquels il existe une certaine hésitation dans le choix du point d'articulation pour l'occlusive. On en trouve des exemples particulièrement dans le dictionnaire de Baraga. Il est possible que les locuteurs avec lesquels travaillait le Père Nicolas prononçaient quelquefois **goueiak** et quelquefois **toueiak.**

2.2 Les occlusives

2.2.1 [p], [b] et /p/, /b/

À la page [35] le Père Nicolas nous dit que "...p et b se prononcent de mesme...", sans cependant spécifier comment, et à la page [42] il donne un exemple dans lequel il utilise les deux notations :

(23) a $\begin{smallmatrix}\mathbf{p}\\ \mathbf{b}\end{smallmatrix}$ **itim** 'unc fois',

mais c'est le seul cas de double notation.

Par ailleurs, les sons [p] et [b] sont toujours rendus respectivement par les graphies **p** et **b**, avec les restrictions concernant le problème de l'interprétation sourde/ sonore dont j'ai déjà parlé. Par exemple, dans **nipapi-min** 'nous rions' [60] nous pouvons poser une hypothèse forte sur la prononciation [p] du deuxième **p** sur la base d'informations étrangères au manuscrit ; quant au premier **p**, comme il existe une très grande variation entre différents dialectes, ou entre différentes époques d'un même dialecte quant à la désonorisation initiale, nous ne pouvons pas savoir ici s'il se prononçait [p] ou [b], les indications du manuscrit étant par ailleurs insuffisantes pour le déterminer. Il en va de même pour l'interprétation de **p**. dans les mots suivants : **napе** 'masle' [8], **nipirem** 'ma perdrix' [10], **nipakouechiganim** 'mon pain' [10], **nipim** 'mon eau' [10], **nipe '**il dort' [60].

Par ailleurs, les cas relativement peu nombreux où il note un **b** sont fort probablement prononcés [b], comme dans **nitiberindis** 'je dispose de moy' [12], **ouaboukima** 'boisson de capitaine' [36], et **niouabama** 'je le vois' [37].

2.2.2 [t], [d] et /t/, /d/

Les sons [t] et [d] sont transcrits par **t** et **d** avec le même problème concernant l'interprétation du trait [+ voisé] ou [-voisé]. Un problème particulier est celui de l'interprétation de l'alternance **t** versus **d** comme dans : "…**goueiak** est mieux dit **goueiak**" [135] et quelquefois avec **k** comme dans "**ouakin** versus **ouatin**", [81]. Il se peut, comme je l'ai déjà dit, qu'il s'agisse d'un problème de perception. Mais il est aussi possible que l'explication soit tout autre, comme je l'ai aussi mentionné.

Il faut par ailleurs noter le problème de l'interprétation du **t** quand il apparaît entre deux voyelles, particulièrement dans les emprunts, par exemple dans le mot "**gratiouin**" [127], emprunt au français "grâce" . On sait qu'en français le **t** devant [i] se prononce [s]. C'est probablement la valeur qu'il a ici. Dans **mitik**, 'bois' [9], le **t** se prononce fort probablement [t], mais dans des exemples comme **iskoute** 'feu' [9], **kata** 'pré-verbe du futur' [14], **nipiton** 'je l'apporte' [30], **nitiia** 'je vais' [35], etc. On

ne sait pas si le **t** se prononce [d] comme on s'y attendrait selon l'état actuel de la langue, ou [t] tel que noté. Les cas qui sont notés en **d**. représentent toujours une prononciation en [d] très plausible. Par exemple, **nitiberindis** 'je dispose de moy' [12], **tandibi-ountchi** 'd'où' [44], **kin-dach** 'quant à toi' [121].

2.2.3 [k], [g] et /k/, /g/

Le son [g] est généralement noté **g** devant **a** et **ou,** mais **gh** devant **i** et **e,** conformément à l'orthographe de l'italien. Par exemple **aghihi** 'voilà (noble)' [117], **agouhou** 'voilà (pour l'ignoble) [117], **ninga** 'ma mère, **ninghe** 'ô ma mère' [46], **mirighik** 'autant' [109]. Cependant, la graphie **gh** de Nicolas pour [g] devant **i** et **e** n'est pas constante tout au long du texte, et l'on a quelquefois **g** devant **i** dans des contextes où l'interprétation du son [g] est presque certaine, comme par exemple, à la page [87], où il liste au choix les formes suivantes : ... **entik,** ou **entigi ou entighir...**

Dans d'autres contextes, comme celui de l'alternance suivante, l'interprétation de la graphie **gh**, semble plus ambiguë :…**itchi** uel **ighir**... [87], mais, doit probablement s'interpréter comme [g] : dans cette alternance, il a effectivement le problème de la distinction sourde / sonore, doublé du problème morphologique du choix entre affriquée, versus non-affriquée.

Par ailleurs, le problème de la confusion sourde/sonore subsiste ici, comme dans les autres consonnes, par exemple **mikiouam** 'maison' [118], ou **peiikour '**un' [40], ou encore **goun '**neige' [37] où on a un **g.** même en initiale absolue. Cependant, on trouve aussi dans le manuscrit le mot français guérir pour guérir (de l'eau) à la page [114].

Pour ce qui est du son [k], il est noté quelques fois **k** et quelques fois **c**. Le Père Nicolas fait remarquer à la page [35] que : "…**C**. et **K**. se prononcent de mesme...", sans toutefois préciser de quelle façon. Le fait qu'à plusieurs reprises il corrige l'un pour l'autre pose le problème de savoir si les deux graphies représentent bel et bien toujours le même son ou s'il fait quelques fois une distinction entre les deux ; s'il en fait une, les contextes d'utilisation ne permettent généralement pas de déterminer laquelle. Par exemple, dans **nimirik** 'il me donne', mais **miric** 's'il te donne', ou encore à la page [131] **paiakouach** versus **pacouach** 'peut-être', et un autre exemple où **k** a été réécrit sur **c** : **pakitehouk** 'batés-les' [62].

Il y a par ailleurs des cas où L. est clairement utilisé avec le son [s]. J'y reviendrai au paragraphe des fricatives.

Un dernier problème relié à la transcription du son [**k**] : il y a deux occurrences de **x** dans le texte. À la page [9] du manuscrit, il y a un **k** qui alterne avec un **x** dans le mot **mokman** 'couteau'. Par ailleurs, à la page [135] il écrit : **Toueuouex** 'ils sont d'une manière'. Ces exemples posent un réel problème d'interprétation. Dans les deux cas, il est très peu probable, d'après le contexte, que le **x** représente une variation phonétique de l'algonquin, et il semble très plausible qu'il doive être prononcé [**k**]. Or, en français du XVIIe siècle, la graphie **x** représentait soit le son [**s**] comme dans "excellent" [ɛsɛlã], soit le son [**z**], comme dans "exemple" [ɛzãpl].

D'après Ives Goddard (communication personnelle) il s'agit ici de la notation du **khi** grec, que les missionnaires utilisaient au XVIIe et XVIIIe siècle pour transcrire un **k** précédé d'une aspiration (**hk**) ou quelques fois un simple **k**. Cette graphie était dessinée comme un petit **k**, et a pu être confondue avec un **x**.[1]

2.3 Les lettres doubles

Dans ses remarques sur les sons, le Père Nicolas mentionne : "...qu'il existe aussi des lettres doubles", par exemple, **kipittahour,** 'je te blesse' au lieu de dire **kipitahour**" [32] ou encore **nimppoui** 'ma rame' 1321. On note que ses géminées sont toujours des consonnes sourdes, sauf quelques cas de **n** doubles, par exemple : **gannaouaboukemin** 'garder la maison' [119], ou de **r** : **hirrakera** 'de ce côté" [119].

Le principal intérêt dans ce cas est de savoir si les consonnes doubles de Nicolas correspondent à des fortis dans la langue qu'il décrit. Dans la mesure où j'ai pu comparer ces données avec celles d'autres auteurs sur des dialectes étroitement apparentés, il semble que non. Sur les onze (11) cas de consonnes doubles répertoriés dans le manuscrit, il n'y en a que deux qui correspondent à des fortis (ou une transcription de géminées) chez l'ensemble des auteurs consultés.[2] Dans cinq des cas, Nicolas est le seul à employer une géminée (**gannaouaboukemin, aoussour, appoui, ettikouin, massinahigan, oussam, hirrakera**).

Il est assez difficile d'arriver à une conclusion ferme à propos de l'existence d'une opposition lenis/fortis dans le dialecte décrit par Nicolas (si tant est qu'il ne s'agisse que d'un seul dialecte). De plus, le statut même de l'opposition lenis/fortis à travers les différents dialectes de l'algonquin d'aujourd'hui n'a pas été éclairci. Si nous avons suggéré (Daviault et al.1978) qu'une telle opposition n'existait pas pour le Lac Simon, les faits semblaient moins clairs pour les dialectes parlés plus au nord, particulièrement à Pikogàn.

2.4 Les fricatives

À la page [35] de la grammaire, on lit :

> "**cha** et sa sont de mesure
> **che** comme se
> **chi** *comme si...*"

sans autre indication. On ne sait donc pas si l'auteur veut indiquer que le son [s] sera transcrit indifféremment **s** et **ch**., ou si c'est le [š] qui sera transcrit **ch** et ou encore qu'il n'y a pas d'opposition phonologique entre [s] et [š]. La seule chose qui est claire c'est qu'il y a effectivement une certaine confusion chez l'auteur entre les sons [? ;] et [s]. Par exemple, **/iškode/** 'feu' est toujours transcrit **iskoute** [4] **;** il note aussi **nisimens** 'ma cadette' [46] plutôt que /**nišimens**/. Il convient de considérer comme une possibilité qu'il n'y ait pas eu d"opposition phonologique entre [à] et [s] dans le dialecte que décrivait Nicolas ; on sait que cette situation est notamment celle des dialectes cri-montagnais.[3]

1. Cependant, d'après Hanzeli op.cit. (page 79), cette graphie **khi** était utilisée à cette époque pour noter l'affriquée [é].

2. Baraga (1878), Bloomfield, (1958), Cuoq (1891), Nichols & Nyholm (1979), Piggott & Grafstein (1983).

Le son [s] est quelquefois transcrit **e** comme dans **racema** 'tabac' [42], conformément à l'orthographe du français, où **e** devant **i** et **e** se prononce [s]. L'auteur ne donne pas d'indication à cet effet, et comme on a vu qu'il utilise souvent **e** pour transcrire le son [k], il faut nécessairement faire appel à une certaine connaissance et du français et des dialectes ojibwe pour interpréter la transcription.

Par ailleurs, quand un seul **s** apparaît entre deux voyelles, il n'est pas toujours possible de savoir avec certitude si l'auteur voulait transcrire le son [s] ou le son [z]. Ceci est dû d'une part à la tradition dans l'orthographe française de prononcer [z] un **s** entre deux voyelles, et d'autre part au fait que Nicolas utilise quelques fois les **s** doubles entre deux voyelles comme s'il voulait s'assurer une prononciation sourde, malgré le fait qu'il utilise aussi quelquefois le **z**, qui doit sans doute être prononcé [z]. Par exemple, **nipapimizen** 'je ris seurement' [85] ; (notons que le **z** n'apparaît dans le manuscrit que dans le contexte de ce morphème.) **oukouississer** 'son fils' [119].

Le son [ž] est transcrit tantôt par **i**, comme on l'a vu plus haut (au point 1.2), tantôt par **g**, (et quelquefois **ch**, étant donné une certaine confusion quant à la distinction sourde/ sonore). En français, **g** devant **i** et **e** se prononce [ž], et c'est généralement dans ce sens qu'il est utilisé par Nicolas pour l'algonquin, sauf quelques exceptions telles que notées dans cet exemple, **ghiban** uel **giban** (flexions verbales) [13] (dans ce cas **g** et **gh** doivent s'interpréter comme [g]).

Ainsi on a généralement **g** pour [1] devant **i** comme dans **pegik** 'un' [103], ou **igi** 'il va' [87], mais on a aussi **iii** 'il va' [125] et **peiik** 'un' [40].

Il convient de noter ici que la notation **i** dans des exemples comme **peiik** 'un' ou **iii** 'il va' aurait pu prêter à une autre interpretation. On sait que dans certains cas le son [ž] correspond à un [j] en cri ; c'est notamment le cas des deux exemples cités. Or, comme nous l'avons vu (au point 1.2), si le Père Nicolas avait voulu transcrire un [j] dans ces contextes, il aurait justement utilisé un **i**. La notation **i** dans des mots comme **peiik,** ou **iii** est donc quadruplement ambiguë. Comme on sait qu'il y a par ailleurs des traits typiquement cris dans la grammaire, on aurait pu émettre l'hypothèse que dans ces mots le **i** transcrit un [j]. De plus, le fait que la notation de ces mots par Nicolas fait appel alternativement à un **i** et à un **g** aurait pu s'interpréter comme le reflet d'une variation réelle dans la prononciation des locuteurs, soit quelquefois en [j] et quelquefois en [ž]. Cependant, le fait d'une part que les deux notations **i** et **g** alternent dans le même paradigme, comme l'illustre l'exemple (24) ci-dessous, et que ces deux notations transcrivent classiquement le son [ž] à l'époque, et que, d'autre part, Nicolas ne fait pas mention d'une variation possible dans la prononciation, me font nettement pencher vers ma première hypothèse, à l'effet que **peiik,** ou **iii** sont toujours prononcés en [ž] dans le dialecte décrit par Nicolas, tout comme dans les dialectes ojibwe et algonquin contemporains.

3. Le dialecte décrit par Nicolas contient par ailleurs plusieurs traits "cri" au niveau morphologique. Voir l'appendice D.

(24)	**nitiia**	je vais
	kitiia	tu vas
	igi	il va
	nitiiamin	nous...
	kitiiamin	vous et nous...
	kitiiam	vous...
	igiouek	ils...

Comme pour les autres consonnes, les variantes sourdes et sonores sont souvent confondues. Ainsi à la page [130], il écrit : **ichinagousi,** 'il ressemble' où l'on ne sait pas si **ch** doit être lu [s], [ž] ou [š]. Le même problème est illustré dans les exemples suivants : **pakoueçhiganim** 'mon pain' [47] et **mistigouchi** 'Français' [103].

2.5 Les affriquées : [ě] et [j]

L'affriquée sourde [ě] est notée tantôt **tch** conformément à l'orthographe du français, tantôt **ch,** d'où une certaine confusion. On aura ainsi **kiché mikiouam** 'grande maison' [109], **chime** 'ramer' [125], **chimagan** 'épée' [59], mais aussi **taioutch** 'autrefois' [79], ou **kitchi** 'afin que' [79]. La notation **ch** était déjà possiblement ambiguë d'une autre façon, dans des exemples comme celui-ci : **arimouch** 'petit chien' [86] ; on ne sait pas si, dans cet exemple, il y a un problème de transcription et que le **ch** final pourrait être interprété comme [s], puisque les autres exemples du suffixe du diminutif sur des noms sont notés en **-(n)s** ; par ailleurs, il pourrait s'agir ici d'un problème morphologique, et non d'un problème de transcription. Il se pourrait en effet qu'on ait eu, dans la langue décrite par Nicolas, deux stratégies du marquage du diminutif sur les noms, l'un en **-ns,** qui correspond à ce qui se passe aujourd'hui dans les dialectes de l'odawa et de Maniwaki, et l'autre en **-ch**, qui correspond à ce qui existe actuellement en algonquin du nord.

Le manque de cohérence dans le système de transcription du Père Nicolas ne permet pas de lever ce genre d'ambiguïté.

L'affriquée sonore [J] est aussi notée tch. Ainsi, on retrouve **tch** à l'intervocalique dans un mot où la fricative est généralement sonore : **matchak** 'allez vous en' [130] ou encore dans **kitchi-** 'afin que' [114]. La neutralisation sourde/ sonore dans la transcription des affriquées est donc complète. Il faut noter que cette utilisation du **tch** ne correspond pas ici à l'usage du français, puisque cette séquence de signes en français ne peut désigner que l'affriquée sourde, et jamais sa contrepartie sonore.

2.6 Les continues

2.6.1 Les liquides : [l], [r]

Dans sa présentation des sons, à la page [35], le Père Nicolas nous dit qu'il y a un **l** et un **r**, qui :

"...chez les Outaouaks (est) le mesme ; ou plustôt **R** change en **L**, **R** et **N** se prononcent souvant de mesme."

sans toutefois préciser comment. De fait, on ne trouve pas un seul **l** dans sa grammaire. On trouve par contre des **r**, par exemple dans : **irini** 'homme' [40], **nir** 'moy' [40], la finale obviative **-irir** [47], et même une occurrence de **r** double, à la page [119] dans : **hirrakera** 'de ce côté'.

L'existence d'un **r** dans le dialecte décrit par Nicolas est particulièrement intéressante. Nicolas identifie la langue sur laquelle il travaille comme étant de l'algonquin ; si nous ne pouvons nous prononcer de façon certaine sur le fait qu'il s'agit bien d'algonquin, nous sommes cependant en mesure d'établir sans équivoque qu'il s'agit d'un dialecte ojibwe. Or, il n'y a, à ma connaissance du moins, aucun dialecte ojibwe en -**r**-. Les dialectes ojibwe (et algonquins bien sûr), sont des dialectes en -**n**-.

On assume généralement (pour les dialectes ojibwe), le développement historique suivant : dans un premier temps, *l et *Ɵ ont fusionné en **l**. À cette époque, on présume une coexistence de **l** et de **n** (il s'agissait des **n** d'origine *n).

Plus tard, conformément à l'état actuel de ces dialectes, **l** et **n** se sont neutralisés en **n.** Cependant, à la lumière des données contenues dans la grammaire du Père Nicolas, on doit considérer la possibilité qu'il y ait eu, au moins dans certains dialectes, une étape intermédiaire entre l'étape où *l et *Ɵ ont fusionné en **l** et celle où **l** et **n** ont fusionné en **n.** Dans cette étape, le réflexe du **l** serait devenu **r**. C'est un fait à noter que, d'après Hanzeli (1969), les missionnaires au XVIIe siècle distinguaient les dialectes en **l** qu'ils considéraient comme de "l'outaouais", des dialectes en **r** qu'ils appelaient "l'algonquin" ; c'est la position que semble prendre Nicolas.

Il aurait été possible d'imaginer (comme une des possibilités) que ce "dialecte intermédiaire" (en **r**) ait par la suite donné naissance d'une part aux dialectes atikameks, dans lesquels le **r** s'est maintenu, et d'autre part aux dialectes ojibwe (ou algonquin) tels qu'on les connaît, dans lesquels **r** et **n** (ou **l** et **n**) se sont fusionnés en **n.**

On note de plus, une coïncidence intéressante : Nicolas mentionne[1], "que L alterne avec **l**". Or dans un dialecte d'Attikamek contemporain (à Obedjiwan[2]), il y a un processus de remplacement de **r** par **l** en initiale de mot. De plus, il existe une coïncidence supplémentaire entre les Attikameks contemporains, et le dialecte décrit par Nicolas, celle de la situation géographique. Il semble en effet que l'approximation géographique du territoire où Nicolas aurait fait son terrain, offre une certaine coïncidence avec l'origine géographique présumée des Indiens attikameks[3], puisque

1. À la page [34] du ms.

2. D'après Béland (1978).

3. La communauté indienne vivant en Haute Mauricie au Québec avait été appelée et Attikamek et Têtes de Boules. On a cru pendant longtemps qu'il s'agissait là de deux noms différents pour désigner la même communauté. Or, d'après la tradition orale d'une part, et d'après certaines évidences archéologiques mises de l'avant par Clermont (1977) d'autre part, il semble bien qu'en fait les Têtes de Boules et les Attikamek aient été deux groupes différents.
D'après Clermont, les Têtes de Boules ont en fait succédé aux Attikamek en Haute Mauricie. Les Attikamek auraient été les premiers occupants du territoire

l'hypothèse la plus probable est que Nicolas a travaillé sur les rives du Lac Supérieur et au Sault Ste-Marie.

Mais cette hypothèse à l'effet que le dialecte décrit par Nicolas soit un "ancêtre" direct de l'attikamek moderne ne résiste pas à une analyse détaillée des données. On peut en effet montrer que les **r** qu'on retrouve en attikamek contemporain n'ont pas la même origine que ceux qu'on retrouve dans le dialecte décrit par Nicolas.

Le **r** du dialecte décrit par Nicolas est le réflexe de la fusion dc *1 et * θ, alors que le **r** des dialectes attikamek contemporains est le réflexe de *1, le réflexe de * θ dans ce dialecte étant **-t-** tout comme dans les dialectes cri.

Considérons les exemples en (25) ci-dessous :

(25) **irini** 'homme'
-iri morphème de l'obviatif inanimé pluriel

On reconstruit (d'après Aubin 1975) pour ces exemples, des formes proto en d, alors que dans l'exemple en (26) :

(26) **arim** 'chien' [39]

le **r** est d'origine * θ.

La forme reconstruite de **arim** en * θ rend compte de la réalisation en **t** du crimontagnais (atim) ; alors que cette forme donne **n** tel que prévu, en ojibwe : anim. Cependant, l'attikamek contemporain, tel que décrit par Béland (1978), donne pour cette forme : atim, avec le réflexe du * θ en **t** tout comme en cri-montagnais.

Par ailleurs, l'exemple en (27) ci-dessous atteste 1origne *1 du **r** en attikamek contemporain :

(27) attikamek : **pirew** 'perdrix'

Ainsi pour le mot "perdrix", pour lequel on reconstruit une prolo-forme en *1, le cri-montagnais, a pilew, alors que l'ojibwe a pinew et l'attikamek pirew. Pour cette forme, le dialecte décrit par le Père Nicolas a aussi une forme en **r** : **pire** [10].

On constate, donc, que dans le dialecte décrit par Nicolas en 1670, * θ et *1 avaient déjà fusionné, et leur réflexe était **-r-** :. L'attikamek contemporain ne peut donc être un "héritier" direct du dialecte décrit par Nicolas puisqu'en attikamek, le réflexe de * θ est distinct du réflexe de *1, tout comme c'est le cas dans les dialectes crimontagnais.

de la Haute Mauricie, et ils auraient complètement disparu (autour de 1670), décimés par des épidémies de petite vérole et par les guerres incessantes avec les Iroquois. Les Indiens Têtes de Boules, pour leur part, étaient une tribu algonquienne occupant originellement les forêts au nord du Lac Supérieur (leur présence est aussi notée au Sault Ste-Marie). Ces Indiens étaient aussi appelés "Gens des terres", et ils se seraient déplacés vers le territoire de la haute Mauricie au Québec, peut-être suite à l'invitation des quelques Attikameks qui restaient. Le nom d'Attikamek leur aurait été donné à la suite de leur occupation de ce territoire.

Par ailleurs, il est possible que le changement de **r** en **n** ait été en cours au moment où Nicolas rédigeait sa grammaire. Cette note du missionnaire : "...**r** et **n** se prononcent souvant de mesme" le laisse supposer.

Dans la grammaire, le réflexe de * θ et *1 en L est très nettement prédominant par rapport à leur réflexe en **n** ; les éléments lexicaux notés en **r** n'ont pas tendance à varier (avec **n**) ; considérons à titre d'exemple **irini** 'homme' [8] ou **ntiberindis** 'je dispose de moy' [12] ; cependant, les éléments morphologiques notés en **r** ont tendance à alterner avec **n.** Considérons par exemple cette alternance dans la flexion de l'impératif des verbes AI :

(28) **tiberindis-oun** 'dispose de toy' [12] versus
tiberind-air 'dispose' [14].

ou encore cet exemple tiré de la page [131] :

(29) **nount** 'marque qu'on cesse une action'
nourapimin 'nous manquons de place'

2.6.2 Les nasales : [m], [n]

Le son [m] est toujours noté **m** comme dans **manitou** 'génie' [8], et ne présente aucun problème particulier. Il arrive quelquefois qu'il y ait une certaine confusion entre **n** et **m** en finale, par exemple **chanktassim** [42] et **chanktassin** [116] 'neuf fois'.

Le son [n] est noté **n** comme dans **nape** 'masle' [8]. Un point particulièrement intéressant ici est la présence variable de **n** en position pré-consonantique. On sait que dans l'état contemporain de la langue, l'absence den pré-consonantique est un des principaux traits qui particularisent les dialectes algonquins, par rapport aux dialectes ojibwe. (voir Daviault et al. (1978) et Piggott (1978)). Or il semble que dans la grammaire de Nicolas la disparition des **n** pré-consonantiques soit en cours. S'il est présent dans plusieurs cas, il y a aussi des exemples où sa présence est variable, (comme dans **ou(n)kima** cité ci-après). De plus, le Père Nicolas a lui-même remarqué le phénomène et souligne à la page [44] la chute du **n** devant consonne :

"...**n-ounkima-m** mon capitaine et non pas **ni-ounkima-m**
ki-oukima-m ton capitaine, rejette **n** devant **k**."

C'est tout ce qu'il en dit et ce n'est malheureusement pas suffisant pour savoir si le changement a pris naissance dans des contextes morphologiques particuliers. De plus, rien dans la grammaire ne nous permet de déterminer s'il s'agit bel et bien d'un changement en cours, ou s'il ne s'agit pas plutôt d'une différence dialectale et que sa présence variable ici soit due au fait que le Père Nicolas a tenu compte de données en provenance de différents dialectes dans sa grammaire. On trouve un seul autre exemple de **oukima,** sans le **n** pré-consonantique, à la page [36] dans le composé, **ouaboukima** 'boisson de capitaine'.

2.7 Les suites consonantiques

L'auteur utilise souvent des suites consonantiques ; si quelques-unes ont une interprétation évidente d'après l'usage dans l'orthographe française de l'époque, d'autres restent cependant mystérieuses et semblent inusitées.

Tout d'abord, le **ch**, qui est utilisé selon l'usage normal du français encore de nos jours pour transcrire le son [à]. Il est utilisé de la même façon ici avec les restrictions notées plus haut. La suite **ch**, comme on l'a vu plus haut, est aussi utilisée pour rendre la prononciation [g] devant **i** et **e**. Cet usage est conforme à la tradition orthographique de l'époque (pour l'italien). La suite **kh** pose un problème d'interprétation. D'abord ce n'est pas une convention orthographique (qui était) utilisée en français. D'après Hanzeli (1969) les missionnaires utilisaient quelquefois le **khi** qu'ils transcrivaient **kh** dans l'écriture manuscrite (et petit **k** pour l'édition) et dont ils se servaient pour rendre le son [ě]. Il est clair que ce n'est pas dans ce sens que le Père Nicolas l'utilisait ; ici, l'interprétation varie plutôt entre le son [g] et le son [k]. Les cas de graphie **kh** sont peu nombreux. À la page [106] l'exemple : **nitaoukhin** 'je deviens grand' suggère que le **kh** doit se prononcer [g]. De même l'exemple **khi-** (marque de pouvoir) [129] qui était vraisemblablement prononcé [gî]. Cependant, aux pages [108] et [109] respectivement les exemples suivants : **hekhikimoutitch** 'en tant qu'il dérobe' et **he-kikimoutian** 'en tant que je dérobe', suggèrent qu'il reste hypothétique que Nicolas ait utilisé le **kh** dans le but de marquer une consonne sonore, puisqu'il ne l'utilise pas de façon systématique pour le même mot. On sait par ailleurs qu'il utilise **k** dans des contextes où l'on devait prononcer [**k**] et dans des contextes où l'on devait prononcer [g]. Nous pensons donc que s'il est possible que **kh** ait été utilisé pour transcrire [g], nous ne pouvons exclure non plus la possibilité qu'il ait été tout simplement une "variante" du **k** avec les problèmes inhérents à cette graphie.

tch, c'est la façon usuelle de transcrire l'affriquée [é] en français ; se référer à cette partie.

La suite **rh** n'est pas, et ne l'était pas non plus au XVIIe siècle, utilisée en français[1]. On n'en trouve qu'un exemple dans la grammaire, à la page [109] **kikirhohamour** 'je te défends', où il semble que **rho** doive être lu **ro**.

La séquence **etch** n'est sans doute pas une séquence réelle possible. Dans la mesure où il n'y a qu'un seul exemple de cette suite consonantique, **epictchak** 'aussi loin que d'ici là' [126], et où le même mot est transcrit différemment **(epitchak)** lors de ses autres occurrences, on peut conclure ici à une erreur.

sk. On trouve des exemples de la suite **sk,** dans des mots comme **ouskagamik** 'terre neuve' [25], ou **iskoute** 'brûler' [132]. Dans les dialectes algonquins et ojibwe on aurait plutôt attendu [š] devant le **k**. On a vu précédemment que le Père Nicolas considérait "**ch** et **s** comme étant de même". Comme nous l'avons dit au point 2.4, il demeure possible que [š] et [s] n'aient pas été distingués dans ce dialecte, tout comme c'est le cas dans les dialectes cri, Ou peut-être s'agit-il d'une influence ou d'un emprunt du cri, comme on a pu en déceler ailleurs (exemple suivant et Codex Canadiensis).

1. On ne la trouve en fait en français que dans les mots empruntés du grec.

st. On trouve cette suite consonantique dans l'exemple **mistigouchi** 'Français' [109] et c'est le seul exemple de ce type. Encore ici, on peut penser à une influence crie. Il faut noter que le mot **mitig** n'apparaît jamais ailleurs dans la grammaire avec la suite **st** comme en cri.

kt. La suite **kt** n'est pas représentative d'un usage du français. On trouve une telle suite à quelques reprises dans la grammaire. Par exemple **chanktassim** 'neuf fois' [42]. Il faut sans doute l'interpréter comme se prononçant [**kt**].

kg. La suite consonantique **kg** pour laquelle il est pour le moins difficile d'imaginer une prononciation, n'est pas non plus une séquence possible en français. On la trouve dans l'exemple **tiberimikgouin** 's'il te gouverne' [27]. Il s'agit possiblement d'une erreur de transcription. Il convient de remarquer cependant qu'à cette forme verbale (TA inverse, dubitatif neutre, conjonctif) correspond une flexion comportant une occlusive fords en odawa ; -ikkê.[1]

tg. La suite **tg** n'est pas, et n'était pas à l'époque du manuscrit, en usage dans l'orthographe du français. Il semble que ce soit une innovation du Père Nicolas pour transcrire (à l'occasion) l'affriquée sonore [j]. En effet, à chaque occurrence de cette séquence consonantique, le **g** se trouve devant **i**, or le **g** devant **i** se prononce [ž] en français. De plus ce sont des exemples où l'on s'attend à trouver une affriquée sonore. Par exemple **tiberimutgic** 's'ils sont gouvernés' [60], **ouerichichiritgi** 'ceux qui sont bons' [107], et **nit'abatgiha** 'je me sers de luy'[110].

Reste 1e problème de l'utilisation d'un **t** dans le contexte d'une affriquée sonore, mais comme je l'ai déjà souligné, **t** est souvent utilisé dans d'autres contextes où il doit aussi être interprété comme une sonore.

chk. Bien que n'étant pas utilisée en français, c'est une séquence aisément interprétable comme se prononçant [šk]. On la retrouve dans l'exemple **pikouchka** 'cela est rompeu' [67]. La séquence **chk** correspond ici à la séquence consonantique qu'on s'attendrait à trouver dans ce mot. Il faut noter cependant que le même mot apparaît ailleurs [67] avec la transcription suivante : **pikoucha.** On ne peut savoir s'il s'agit ici d'un oubli dans un cas, ou d'une erreur dans l'autre,

chh. La séquence **chh** n'est pas usitée en français, et pose ici un problème d'interprétation. J'en ai relevé un exemple, **koutchh'aka** 'puis l'un puis l'autre' [125]. On pourrait penser que le deuxième **h** ici sert à marquer un coup de glotte entre la consonne et le **a** qui suit. Mais le fait que l'auteur utilise aussi le coup de glotte dans cet exemple, (sous la forme de (')), et qu'il le marque après le **h** rend impossible l'interprétation de deux coups de glotte consécutifs.

1. D'après Piggott (1973).

2.8 Tableau récapitulatif du système de transcription du manuscrit

GRAPHIE DU MANUSCRIT	PRONONCIATION PROBABLE
i	Î
i	i
i	ž
i	j
a	â
a	a
e	a
e	e
o	o
ou	o
ou	w
ai	ai
ai	aj
ai	až
ei	ei
ei	ej
ei	ež
au	au
au	aw
b	b
p	p/b
t	t/d
d	d
g (_a,_ou)	g
g (_i,)	g
g (_i, _e)	ž
gh (_i, _e)	g
k	k
k	g
c	k
tch	ě
tch	J
c (_c)	s
s	s
s	š
ch	š
z	z
ch	ž
ch	c
m	m
n	n
r	r
kh	g
tg	J

Appendice D

LA CLASSIFICATION DES VERBES

1. INTRODUCTION

Le Père Nicolas utilise pour la classification des verbes une terminologie "technique" extrêmement abondante et basée principalement sur la tradition des grammaires latines. Il semble qu'il ait été le premier missionnaire à utiliser un vocabulaire grammatical aussi riche : Hanzeli (1969), dans son analyse de la linguistique pratiquée par les missionnaires en Nouvelle-France, écrit :

> "For some reasons, Nicolas formulates a great many more grammar statements, "rules", than the other missionary linguists and uses more specialized terminology... Nicolas's traditional "learned" terminology beclouds the issue..." (page 87)

Si son souci du détail lui a quelquefois permis de mettre le doigt sur des données linguistiques passées jusque là inaperçues (entre autres l'existence des noms dépendants et certains faits de l'obviatif), il y a cependant d'autres cas où cette surabondance de termes grammaticaux obscurcit passablement les faits à considérer ; c'est le cas de la terminologie élaborée pour la classification des verbes. Certaines catégories verbales ont plusieurs noms ; d'autres ensembles de verbes se trouvent inclus dans deux catégories différentes, à cause du caractère hétéroclite des critères de classification, et ce recoupement dans les divisions n'est pas directement perceptible du fait de la terminologie utilisée.

Il divise tout d'abord les verbes en trois (3) conjugaisons, la première comprenant plusieurs sous-classes. Il écrit, à la page [57] :

> "Il est important, pour éviter la confusion des verbes, de les diviser en quelques conjugaisons et de distinguer les figuratives, ou caractéristiques, et les finales qui conviennent à chaque conjugaison, pour savoir remarquer la variété des significations ; ce n'est pas sans raison qu'on divise les verbes en diverses espèces de conjugaisons. Cela se fait pour savoir reconnoistre les très grandes différences qu'il y a dans la distinction qu'il faut faire des mots qui doivent estre appliqués à diverses personnes et à une infinité d'objects.
>
> Il y a seulement 3 conjugaisons dans nos verbes, auxquelles se rapportent plus de 100 façons de verbes.
>
> La première est des verbes neutres, à laquelle aussi se réduisent les verbes neutres actifs et passifs dont nous avons parlé.
>
> La seconde est des verbes nobles actifs.
>
> La troisième est des verbes nobles passifs.
>
> Remarqués que, nécessairement, il faut rapporter à la première conjugaison tous les verbes ignobles actifs et passifs, la pluspart des verbes substantifs et tous les autres qui ne seront pas nobles, parce qu'à paine trouve-on dans les verbes nulle notable différence dans les dernières syllabes des personnes et qu'il n'y en a aucune dans les figuratives, estant toutes les mêmes."

Nous présentons ci-après, de façon très schématisée, sa classification par conjugaisons ; puis nous présenterons une description de cette classification aux points 1.1, 1.2 et 1.3, en étayant chacune des catégories par des exemples extraits du texte de la grammaire, et en les accompagnant de leur équivalent en termes bloomfieldiens. Nous présenterons ensuite, aux points 1.4, 1.5 et 1.6, une discussion de cette classification.

PRÉSENTATION SCHÉMATISÉE

La première conjugaison

LES VERBES NEUTRES
LES VERBES NEUTRES SIMPLES
LES VERBES NEUTRES TERMINÉS EN **-AM** ou **-AN**
LES VERBES NEUTRES TERMINES EN **-CHIN** OU **-IN IMPUR**

LES VERBES NEUTRES ACTIFS
LES VERBES INDÉFINIS
TU ME appelé aussi
VERBE DÉFECI'II NEUTRE
ACTIF ou SECONDE PERSONNEL

LES VERBES NEUTRES PASSIFS
LES VERBES MEDIUM
"JE TE…"
LES VERBES IGNOBLES ACTIFS
LES VERBES IGNOBLES PASSIFS
LES VERBES SUBSTANTIFS LES
VERBES ANOMAUX
LES VERBES IMPERSONNELS
IMPERSONNEL
IGNOBLE
IMPERSONNEL NOBLE

La deuxième conjugaison

LES VERBES NOBLES ACTIFS

La troisième conjugaison

LES VERBES NOBLES PASSIFS

1.1 La première conjugaison

C'est la conjugaison la plus "hétéroclite", selon nos critères ; elle comprend les sous-groupes suivants : les verbes neutres, les verbes neutres actifs, les verbes neutres passifs, les verbes ignobles actifs, les verbes passifs, les verbes substantifs, les verbes anomaux et les verbes impersonnels.

1.1.1 Les verbes neutres

Nicolas les présente ainsi :

> "le neutre se présente le premier, qui de soy n'exprime nulle action active ny passive. Par exemple, ce verbe :
>
> **nit'ap** 'je suis assis' [52]

Les verbes neutres correspondent généralement aux animés intransitifs de la tradition bloomfieldienne (ci-après AI) et sont subdivisés à leur tour en trois sous-classes :

1) Tout d'abord, celle des verbes neutres simples : c'est-à-dire ceux qui, d'après Nicolas, sont terminés en voyelle à la troisième personne. Il cite pour illustrer cette classe, le verbe suivant, extrait de la page [12] :

(1)

S.	**nitiberìndis**	je dispose de moy
	kitiberìndis	tu disposes de toy
	tiberindis=ou	il dispose de soy
P.	**nitiberindis=oùmin**	nous...
	kitiberindis=oùmin	vous et nous...
	kitiberindis=oum	vous...
	tiberindis=ouk	ils...

La voyelle dont il parle est le =ou qui apparaît en finale de la troisième personne du singulier, et qui est isolée par un signe d'égalité (=). il la définit comme étant :

> "...la figurative, ou la lettre qui court *par* toutes les personnes du verbe..." [12]

De par sa définition, il n'est pas tout à fait clair s'il considère la figurative comme faisant partie du radical du verbe ou de sa terminaison. Son découpage morphologique semble cependant indiquer qu'il la considérait comme faisant partie de la terminaison. On retrouve en effet cette voyelle -ou non seulement à la troisième personne du singulier, mais aussi avant toutes les finales des personnes du pluriel. Nicolas n'explique cependant pas son absence pour les deux premières personnes du singulier.

Cet exemple est en fait problématique. Notons tout d'abord qu'il s'agit d'un verbe morphologiquement complexe. Le verbe qu'il cite comme étant une illustration des verbes neutres se terminant en voyelle est en fait composé du radical du verbe TA, (/tiberim-/), suivi du morphème -idizo qui marque le réflexif. L'interprétation de cet exemple comme étant un réflexif ne fait pas de doute.

L'analyse classique de cette forme verbale serait la suivante. Premièrement, le radical du verbe dans l'exemple (1) est tiberim- (radical TA), dont le m- final se change en n- devant le morphème du réflexif : -idizo, et le i- bref en initiale du suffixe du réflexif s'estompe, donnant la forme tiherindizo, conformément au processus à l'œuvre dans tous les dialectes ojibwe contemporains. L'exemple suivant illustre une forme du réflexif en algonquin de Maniwaki, extrait de Jones '75 :102 :

(2)

wa : bandizowag
'they see themselves'
(ils se voient les uns les autres)

D'autre part, on remarque que les deux premières personnes du singulier se terminent en -dis. La chute de la voyelle brève en finale aux deux premières personnes du singulier des verbes AI est un processus général dans les dialectes ojibwe (voir Bloomfield 1957 : par. 7.2). Les formes citées par Nicolas pour ce paradigme sont donc conformes aux processus morphologiques effectifs dans les dialectes ojibwe contemporains[1].

2) La deuxième sous-classe des verbes neutres est constituée par les verbes neutres terminés en **-am** ou **-an,** dont il cite à la page [14] l'exemple suivant, reproduit en (3) ci-dessous :

(3)

1.	**ni=**	**tiberind**	je	dispose
2,	**ki=**	**tiberind**	tu	disposes
3.		**tiberindam**	il	dispose
1.	**ni=**	**tiberindam=in**	nous	disposons
D.	**ki=**	**tiberindam=in**	vous et nous	disposons
2.	**ki=**	**tiberindam**	vous	disposez
3.		**tiberindam=ouk**	ils	disposent

Ces formes correspondent à ce que Bloomfield (1957) a appelé les pseudo-PI. Ce dernier distingue les "Pseudo-Intransitifs" (ci-après PI) des transitifs inanimés (ciaprès TI) proprement dits : en effet, si les PI (Pseudo Intransitifs) ressemblent grosso modo aux TI, ils sont syntaxiquement intransitifs ; d'autre part, il y a des différences morphologiques à l'appui de cette distinction, comme l'illustrent les paradigmes odawa suivants[2] :

pseudo Intransitif	**Transitif Inanimé**	
nibizindam	nibizindân	'I listen to it'
gibizindam	gibizindân	'you listen to it'
bizindam	obizindân	'he/she " "'
nibizindâmi(n)	nibizindânâ	'you " "'
gibizindâm	gibizindânâwâ	'they " "'
bizindamôg	obizindânâwâ	

Le paradigme de Pseudo-Intransitif est donc entièrement différent de celui du TI en odawa ; les flexions recueillies à Maniwaki sont les mêmes qu'en odawa. En algonquin du Lac Simon, cependant, la différence entre les deux paradigmes s'est en partie neutralisée. En effet les formes des deux premières personnes du singulier sont maintenant identiques, finissant en **–dan**.

1. Ce point est discuté en détail ù l'appendice F.

2. Ces données sont tirées de Piggott (1978).

niminendân	‘je suis content’	ou	‘j’aime quelque chose’
kiminendân	‘tu “ ”’		‘tu “ ”
mais :			
minendâm	‘il/elle est content(e)’ vs :	**ominendân**	‘il/elle aime qqch.’

Il est particulièrement intéressant de constater, dans la grammaire de Nicolas, que les paradigmes de Pseudo-Intransitif [Verbe neutre terminé en **-am** ou **-an**] sont entièrement différents de ceux des TI [Verbe ignoble actif], mais d’une manière différente de l’odawa. Ici aussi ce sont les deux premières personnes du singulier qui se particularisent par l’absence de **-am.**

Il a donc : **nitiberind et kitiberind.** Non seulement les formes du pseudo-intransitif, pour les deux premières personnes du singulier, sont-elles très différentes dans le dialecte de Nicolas de ce qu’on trouve ailleurs dans le complexe ojibwe, mais, le processus même qui particularise ces deux formes est lui-même exceptionnel. En effet la chute de la finale **-am** n’est attestée dans aucun autre processus productif dans les langues du complexe ojibwe. Ce phénomène présente un intérêt particulier dans la mesure où le **-am** est traité ici comme un morphème. La chute de **-am** dans ce contexte pourrait alors peut-être être considérée comme une extension du processus morphologique plus général qui efface les voyelles brèves en finale des deux premières personnes du singulier des AI.

La troisième personne du singulier du paradigme de Nicolas se comporte de façon identique à celle de I’odawa et de l’algonquin ; il donne : **tiberindam.** Quant aux personnes du pluriel, la différence entre PI et TI est maintenue, tout comme en odawa, à cette restriction près que la première personne du pluriel du Père Nicolas n’affiche pas l’effacement du **n** final qui est caractéristique de l’odawa.

3) La troisième sous-classe des verbes neutres est constituée par les verbes neutres terminés en “**-chin** ou **-in** impur”. Nicolas définit de la façon suivante l’impureté dont il est question :

> “c’est à dire qu’une consonnante précède **-chin** ou **-in.**” [16]

Il cite en exemple le verbe **tagochin** ‘arriver’ ([16]), reproduit en (4) ci-dessous :

(4)

ni=	**tagochin**	j’arrive
ki=	**tagochin**	tu...
ni=	**tagochin**	il...
ki=	**tagochin=imin**	nous...
ki=	**tagochin=imin**	vous et nous...
	tagochin=im	vous...
	tagochin=ouk	ils...

Ce verbe se comporte exactement comme la conjugaison correspondante en odawa et en algonquin du sud. L’algonquin du nord se particularise ici en faisant sa deuxième personne du pluriel en -nawa.

1.1.2 Les verbes neutres actifs

Ils sont présentés dans le manuscrit dans les termes suivants :

> "On donne ce nom à ce verbe, quoyqu'il ne garde point la conjugaison ny du verbe neutre, ny du verbe actif. Mais, parce qu'il a la signification active, il semble que ce nom luy est deu pour en faire la distinction."[52]

Ils comprennent deux (2) sous-classes dont l'une (le verbe "tu me") correspond à un sous-ensemble des verbes transitifs animés (ci-après TA) dans la tradition bloomfieldienne, et l'autre (le verbe "indéfini") correspond à un AI :

1) La première est celle que Nicolas appelle "les verbes indéfinis", qu'il présente en ces termes :

> L'un, qui a 3 personnes indéfinies ; et, non seulement il se conjugue comme tous les autres verbes qui ont 3 personnes, mais il dénote même l'action qui se fait sur une troisième personne, v.g. :
>
> **nitiberimiou** je gouverne quelqu'un" [52]

Et à propos de ce verbe il ajoute :

> <Notés> enfin que le verbe neutre actif qui a 3 personnes indéterminées <se> raporte à cette première conjugaison, car il est certain qu'il se conjug<u>e, et pour la figurative et pour les finales, en tous les mœuf<s>[1], comme le verbe neutre terminé en **E**,, v.g. :
> **nipimous**
> je marche
> **pimousé**
> il marche [61]"

L'action exprimée par le verbe est faite sur une troisième personne indéfinie. Notons qu'on ne retrouve pas cette forme verbale dans ses tableaux de conjugaison. Cette forme constitue probablement ce qu'on considérerait, dans le système de Bloomfield, comme un AI dérivé d'un TA. On peut en proposer la dérivation suivante : le radical TA -tiberim-suivi de la finale /-yiwe :/ ce qui forme un AI marquant une action s'exerçant sur une personne indéfinie[2]. Nicolas spécifie, à la page [56], que ce verbe prend la "figurative" **e** à la troisième personne. Il s'agit probablement en fait du **-e** de la finale. Il ne cite pas de forme à la troisième personne, mais ce **e** se manifeste dans les autres temps de verbe, précédant les flexions du prétérit en -ban, du prétérit en -tai etc. Je reproduis ci-après un exemple du prétérit, tiré de la page [56] :

(5)

nitiberimiou<u>e</u>naban	je gouvernois quelqu'un
nitiberimiou<u>e</u>tai	je gouvernay quelqu'un

Cette forme est encore attestée de nos jours dans les dialectes ojibwe et algonquin.

1. Pour "mode" : terminologie médiévale.

2. Voir Bloomfield (1957), paragraphe 12.47.

2) Le deuxième type de verbe neutre actif est le verbe “tu me”, qu’il appelle aussi “verbe défectif neutre actif ” ou encore “seconde personnel” ; il correspond au paradigme “tu me” du verbe TA dans la tradition bloomfieldiennc. Nicolas dit que c’est un verbe “défectif” parce qu’il n’exprime pas les autres personnes. Il s’exprime ainsi :

> “L’autre verbe neutre actif n’exprime jamais que deux persones et il est, en cela, défectif, n’ayant que des secondes personnes en tout mœuf et en tout temps avec la conjugaison des verbes neutres, prenant tousjours sa lettre figurative ou caractéristique de son verbe actif noble dont il est formé, et signifie néanmoins l’action d’une seconde personne envers une première personne. Et c’est pour cette raison qu’on le nomme “neutre actif”, v.g.
>
> **kitiberim** Tu me gouvernes” [52]

Nicolas semble en fait tout à fait dérouté par cette “conjugaison” si particulière ; il prend soin d’ajouter la note suivante, en prévision de l’étonnement de ses lecteurs :

> “Remarqués que ce verbe semble estre tout à faict particulier à la langue algonquine, et que, si ces verbes si extraordinaires vous espouvantent d’abord, ne vous en estonnés pas. Souvenés-vous que nous traittons d’une langue entièrement inconnue dans nostre Europe et, qu’estant toute différente, elle doit avoir aussi des principes différens, que vous ne laisserés pas d’admirer et d’agréer, quand je vous auray mis tout au net avec cet avis qu’il ne faut pas commancer à apprandre cette langue par les règles. Cela vous fatigueroit trop. Il faut premièrement s’attacher à apprandre beaucoup de mots par cœur, à décliner les noms et à conjuguer les verbes que je vous mets séparément des règles. Et, au commencement, quand vous curés un peu apris par cœur, il suffira de lire simplement les règles, sans fatiguer vostre mémoire à les aprendre. Vous aurés le plaisir de les comprendre et d’admirer en mesme temps la Paine et le travail de ceux qui vous font part d’un ouvrage qui ne sera peutestre pas rebuté des gens de mérite et de capacité. Mais revenons à nos verbes.” [53]

1.1.3 Les verbes neutres passifs

Les verbes neutres passifs comprennent aussi deux sous-classes, soit les verbes “médium” et les verbes “je te”, correspondant toutes deux à des sous-ensembles des verbes TA dans la classification bloomfieldienne, soit les “formes inverses” ayant un sujet indéfini, et les “formes locales” ayant un objet à la deuxième personne. Nicolas les présente ainsi :

> “Ce verbe neutre passif est ainsi appelle à cause qu’il se conjugue comme le verbe neutre, ayant la signification passive.” [53]

1) Le premier correspond aux formes TA qui ont un sujet indéfini, se traduisant par : “on me” ou “on te”. Le Père Nicolas appelle ce verbe “Médium”, et il justifie ainsi cette étiquette :

> "Ce verbe pourroit bien, à mon avis, estre appelle comme ce verbe graec qu'on nomme "médium", qui tient de l'un et de l'autre [neutre et passif] ; et c'est ainsi que je le nommeray dans les paradigmes ou dans l'exemple que je donneray tout au long de sa conjugueson." [53]

Il cite à l'appui l'exemple suivant :

(6)

nitiberimigou	on me gouverne

Selon le cadre d'analyse bloomfieldien, on donne à ce verbe l'analyse morphologique suivante :

-tiberim-	-igw-	-o-
RADICAL TA	"THEME SIGN" DE LA FORME INVERSE	3
'on me gouverne'		

2) La deuxième sous-classe des verbes neutres passifs correspond aux formes du TA en "je te…", qu'on appelle les formes "locales" dans le modèle en usage parmi les algonquinistes. Pour le missionnaire, cette "classe" de verbe est aussi exotique que celle des verbes en "tu me" ; il les présente ainsi :

> "L'autre verbe neutre passif n'exprime jamais que deux personnes et il est en cela défectif, n'ayant que [deux] 2 personnes, en tout mœuf et tout temps, avec la lettre figurative ou caractéristique de son verbe noble passif, duquel il est formé, et dénote la passion ou plustôt l'action d'une première personne envers une seconde, v.g. :
>
> **kitiberimir** je te gouverne
>
> Je nommeray ce verbe "neutre passif", ou bien le verbe "je te" ; et le verbe neutre actif sera nommé le verbe "tu me". Tout sera clairement divisé dans les exemples auxquels, si on trouve quelque difficulté, on pourra avoir recours aux règles particulières que je donne de chasque difficulté en particulier." [53]

1.1.4 Les verbes ignobles actifs

Ils correspondent aux transitifs inanimés (ci-après TI) dans la classification bloomfieldienne. Le paradigme suivant est extrait de la *page* [201 :

(7)

nitiberindan	je gouverne cela (une espée, par exemple)
kitiberindan	tu...
outiberindan	il...
nitiberindananan	nous...
kitiberindananan	vous et nous...
kitiberindanaoua	vous...
outiberindanaoua	ils...

1.1.5 Les verbes ignobles passifs

Ils correspondent aux TA inverses ayant un sujet inanimé, c'est-à-dire se traduisant par : "cela me", "cela te", ou "cela le". Le Père Nicolas cite comme exemple le verbe suivant, extrait du paradigme de la page [22] :

(8)

nitiberimigoun	cela me gouverne (une espée, par exemple)
kitiberimigoun	cela te...
outiberimigoun	cela le...
nitiberimigounanan	cela nous...
kitiberimigounanan	cela vous et nous...
kitiberimigounaoua	cela vous...
outiberimigounaouar	cela les...

Le missionnaire classe cette forme verbale parmi les verbes "ignobles", se basant en cela sur sa terminaison. Selon l'usage actuel parmi les algonquinistes, ce type de verbe est considéré comme un type de TA, à cause de son radical. On admet généralement pour ces verbes l'analyse suivante : un radical TA, **-tiberim-**, suivi du morphème caractéristique des formes inverses, /**-ekw**/, ([**-igou-**]), finalement suivi des morphèmes d'accord caractéristiques des TI (**-an**).

1.1.6 Les verbes substantifs

Ce sont les verbes dénominaux. II y en a deux sortes : d'abord ceux qui sont dérivés à partir d'un nom noble (animé) : ils correspondent aux AI. Le Père Nicolas cite l'exemple suivant, tiré de la page [54] :

(9)

"…il faut prandre la marque de la personne et adjouter après la finale du nom substantif **- oui** comme vous voyés dans l'exemple proposé :

	ounkima	capitaine
dites :	**n'=ounkima=oui**	je suis capitaine.

Si le nom noble duquel vous voulés former un verbe substantif noble se termine par une consonante, il faut adjouter après cette consonante **- ioui** ; et, au commencement, vous metrés la marque de la personne, v.g. :

	une vieille
se dit :	**mitchimousens**

si vous voulés dire : "je suis vieille", vous dirés
ni=mitchimousens=ioui
tu es vieille **ki=mitchimousens=ioui**

et, à la 3me personne, il faut rejeter la marque de la personne et dire :

elle est vieille	**mitchimousensioui**
il est capitaine	**ounkimaoui**"

Il s'agit probablement ici du morphème /-iwi/ ; on notera que ce suffixe, bien que se terminant en voyelle brève, ne perd pas la voyelle finale aux deux premières personnes du singulier, contrairement au processus général dans le dialecte décrit par Nicolas' et en odawa contemporain.

Le deuxième type de verbe substantif est celui qui est formé à partir d'un nom "ignoble" (inanimé) et il s'agit généralement d'un verbe intransitif inanimé (ci-après II) dans la classification algonquiniste. Nicolas cite les exemples suivants, reproduits en (10) ci-dessous :

(10)

"...du feu	**iskouté**
si vous voulés dire : il y a du feu ou bien cela est du feu	**iskouté=ouan**
mokman	couteau
mokman=iouan	c'est un couteau
mokman=iouan=ouban	cela estoit un couteau" [54]

Le Père Nicolas identifie bien le suffixe comme étant : **-iouan,** c'est-à-dire le même que celui utilisé dans les dialectes apparentés contemporains : (-iwan).

1.1.7 Les verbes anomaux

Cette catégorie est constituée de verbes intransitifs que le Père Nicolas considère comme ayant une conjugaison irrrégulière. Elle correspond à une sous-classe des verbes AI. Nous reproduisons en (11) ci-dessous deux des nombreux exemples cités par Nicolas à la page [301 de sa grammaire :

(11)

noum	je viens
koum	tu ...
oumoua	il ...
noumimin	nous ...
koumimin	vous et nous ...
kououm	vous ...
oumouek	ils ...
(j'y suis)	
nitinta	j'y suis
kitinta	tu y es
te	il y est
nitintamin	nous ...
kitintamin	vous et nous ...
kitintam	vous ...
teuoek	ils ...

Notons que le verbe **noum** n'est plus en usage, du moins dans les dialectes algonquins. On remarquera, premièrement, la forme des préfixes de personnes. Ceuxci, dont la forme sous-jacente est présumée être /ni-/ et /gi-/ ont effacé la voyelle **i** plutôt que d'insérer le -d- qu'on retrouve normalement quand le radical commence par une voyelle[2].

1. Pour une discussion détaillée à ce sujet se référer à l'appendice F.

2. L'existence simultanée de ces deux stratégies dans le dialecte décrit par Nicolas est discutée en détail à l'appendice E, au paragraphe 5.3.

Par ailleurs, il semble qu'on puisse prendre pour acquis que le radical du verbe soit -oum, suivi du w qui est la marque de la troisième personne, et du **a** qui est une marque du singulier, et que le **a** final tomberait quand le mot n'a qu'une syllabe, ce qui entraînerait par la suite la chute du -w-, conformément à l'analyse proposée par Bloomfield (1957)1.

1.1.8 Les verbes impersonnels

Ce que le Père Nicolas regroupe sous la désignation de " Verbe impersonnel" correspond à au moins deux (2) classes différentes de verbes dans la tradition bloomfieldienne. Le missionnaire semble avoir trouvé cette classe assez difficile à cerner ; il présente les verbes impersonnels à deux reprises dans la grammaire, et chaque fois de façon assez différente.

Dans un premier temps, à la page [281 (et suivantes), il présente des paradigmes de verbe impersonnel, sans commentaires sur la classification ; ces verbes sont présentés en tableaux, selon qu'ils se terminent par les différentes voyelles : en -a en -e, en -i, en -ou, ou qu'ils se terminent en consonnes : en -an, en -in, ou en -at. Je reproduis cidessous une forme de chacun de ces exemples :

(12)

pikouchka	cela est rompu
até	cela y est ou est placé là-bas
maratachi	cela est mauvais
inou	cela est ainsi
matchikatchiouan	cela est laid
ourichichin	cela est bon, beau
arimat	cela est important, ou difficile

Ces verbes correspondent aux inanimés intransitifs (ci-après Il) de la tradition algonquiniste et constituent en quelque sorte une classe homogène, tant sur le plan morphologique, que sur le plan sémantique, puisqu'ils sont tous des qualificatifs de sujets (sémantiquement) inanimés. Cependant, à la page [661 de la grammaire, il présente les verbes impersonnels en ces termes :

> "Chés les Latins, le verbe impersonnel est celui qui n'a que des 3mes personnes singulières. Les Algonquins prennent autrement le verbe impersonnel, de sorte que le verbe mesme que nous appelons "proadjectif", ou tenant place du nom adjectif, si l'on peut dire ainsi, se réduit au verbe impersonnel, bien qu'il ait les 3mes personnes au plurier aussi bien qu'au singulier, au contraire du verbe impersonnel latin, qui n'a que les troisièmes personnes au singulier. Je diray, pour donner un exemple d'un verbe proadjectif :
>
> | | |
> |---|---|
> | **ourichichitch** | beau |
> | **ourichichitchik** | beaux" |

1. Voir Bloomfield (1957) aux paragraphes 7.2 et 3.9.

On remarque que l'exemple que Nicolas donne ici correspond à un AI dans la classification bloomfieldienne, et qu'il constitue une occurrence de "verbe neutre terminé en voyelle[1]" dans sa propre classification.

Il poursuit ainsi sa présentation :

> "Il y a deux sortes de verbe impersonnel : l'un de la voix active, v,g, : pænitet. Nos Algonquins expriment cette sorte de verbes impersonnels par des verbes personnels, v.g. :
>
> pænitet je me repens
>
> Ils diront
>
> **nikacherint**[2] je suis triste
> **kikacherint** tu es triste
> **kachkerindam** il est triste
>
> L'autre sorte de verbe impersonnel, qui est de la voix passive, v.g. : armatur : "on l'ayme", que les François expriment par "on", nostre langue sauvage l'exprime par une sorte de verbe qui se termine en **-naniouan,** v,g, :
>
> **sakitananiouan** on s'entrayme"

Le premier de ces exemples, **kach<k>erint,** correspond à un AI, alors que le deuxième, **sakitananiouan** est considéré comme un "radical dérivé", et serait classé comme un II. On en donne généralement l'analyse suivante[3] : la finale -na :niwan est ajoutée à un radical AI : ici, sakita :, et le verbe dérivé est classifié comme un II. Il est d'ailleurs intéressant de noter que le Père Nicolas donne la même règle à la page [68] du manuscrit.

Nicolas poursuit cependant sa présentation :

> " Pour les autres verbes qui sont purement impersonnels chés les Latins et qui ne sont ny de la voix active ny passive, nous les exprimons simplement par les 3mes personnes du singulier, v.g.

pluit	il pleut	**kimiouan**
grandiant	il grêle	**sesegan**
tempestat	il fait gros vent	**routen oussan**
ningit	il neige	**mipoun**
	il neige beaucoup	**sonkipoun**
dies estil	est jour	**kigigat**
nox est	il est nuit	**tibikat**"

1. La forme citée ici : **ourichichitch** est au conjonctif, mais se termine en voyelle à l'indépendant.

2. Le ms a bien : **nikacherint ;** il s'agit certainement d'une erreur, on devrait lire : **nikachkerint, du radical /gaškerindan/.**

3. Voir Jones (1975), page 99.

Ces formes correspondent aux Il proprement dits, dans la classification bloomfieldienne. Nicolas ajoute à sa classification le paragraphe suivant :

> "Il faut remarquer qu'il y a des verbes impersonnels nobles et ignobles, de la mesme façon que nous avons dit des verbes impersonnels ; parce que le verbe qui est proprement impersonnel n'a point de nominatif devant soy, ny de cas après, et cette sorte de verbe impersonnel est noble. Le verbe impersonnel proadjectif, ou qui tient la place de l'adjectif (nostre langue n'ayant point d'adjectif comme nous l'avons dit ailleurs), peut estre appellé "verbe impersonnel ignoble" parce qu'il a tousjours un nominatif ignoble,
>
> v.g.
>
> | | | |
> |---|---|---|
> | | le couteau | est rompeu |
> | dites : | **mokman** | **pikouchka**" |

Ce dernier exemple correspond aux paradigmes de verbes impersonnels qu'il cite à la page [28] et dont nous avions reproduit quelques extraits en (11) ci-dessus.

Sa classe des verbes impersonnels regroupe donc ce qui est considéré comme des II, dans la classification de Bloomfield, et certains sous-ensembles de AI. Lui-même semble considérer comme "impersonnel" certains verbes qu'il considère ailleurs comme des verbes "neutres".

1.2 La deuxième conjugaison

1.2.1 Les verbes nobles actifs

Cette conjugaison ne comprend qu'une seule classe de verbes, qu'il appelle les "verbes nobles actifs". Cette classe de verbes correspond, dans le système bloomfieldien, au sous-ensemble des verbes TA constitué par le paradigme "direct", c'est-à-dire les formes se traduisant par : "je le", "tu le" et "il le". Il cite en exemple les formes suivantes, à la page [24] :

(13)

nitiberima	je le gouverne (un homme, par exemple)
kitiberima	tu k...
outiberimar	il le...
nitiberimanan	nous le...
kitiberimanan	vous et nous le...
kitiberimaoua	vous le...
outiberimaouar	ils le..

Nicolas décrit ainsi les caractéristiques du verbe noble actif :

> "...l'actif noble, qui marque l'action et <se> termine tousjours en **a**"[52]

et plus loin :

‘Tout verbe noble actif se termine en **a,** et cet **a** est la figurative du verbe, en tout moeuf, temps et personne. Voyés le paradigme. [reproduit en (12) ci-haut] ;

Exceptés en :

10) La seconde personne du singulier du présent de l’impératif et la seconde du plurier du présent du subjunctif, car la figurative **a** ne doit point estre dans les 2 personnes,v.g. :

nitiberima	je le gouverne

dites à l’impératif :

tiberim	gouverne-le
tiberimeg	si vous <le>

gouvernés et ne dites pas :
***tiberima**
ny :
***tiberimag**

Où vous voyés que l’**a** est retranché.” [62]

1.3 La troisième conjugaison

1.3.1 Les verbes nobles passifs

La troisième conjugaison ne comprend qu’une seule classe de verbes, appelée “verbes nobles passifs”, et qui correspond au sous-ensemble des verbes TA constitués par les formes dites “inverses”, c’est-à-dire se traduisant par les formes : “il me”, “il te”, et “il le”. Il cite à l’appui l’exemple suivant, extrait de la page [26] de la grammaire :

(14)

nitiberimik	il me gouverne
kitiberimik	il te ...
outiberimigour	il le ...
nitiberimigounan	il nous...
kitiberimigounan	il vous et nous...
kitiberimigoua	il vous...
outiberimigouar	il les...

Il présente cette conjugaison dans les termes suivants :

“Devant toute autre chose, il faut savoir que le verbe passif noble se forme de son actif noble en chang<e>ant l’**a** final en **ik** v.g. :

à :	**nitiberima**	je le gouverne
dites :	**nitlberim=ik**	il me gouverne

ou je suis gouverné par luy.

Les verbes nobles actifs terminés en **-houa, -çhoua, -soua** gardent une règle particulière et ne changent pas **a** en **ik**, mais les verbes en **-houa** changent **A** en **k**[1]**,** v.g. :

	nipakite=houa	je le hats
dites :	**nipakitehou.k.**	il me bat

Les verbes en **-choua** changent **a** final en **k,** v.g. :

	nimanichou=a	je le coupe
dites :	**nimanichou=k**	il me coupe

Les verbes en **-soua** changent **a** final en **k,** v.g. :

nimetisouA	je le brûle
nimetisou.k.[2]	il me brûle." [63]

1.4 Comparaison avec la classification de Bloomfield

La classification du Père Nicolas pour les différents groupes de conjugaisons verbales est sensiblement différente de celle utilisée traditionnellement et encore de nos jours par les algonquinistes, soit celle de Bloomfield. Il n'y a pas de correspondance directe entre les classes de Bloomfield et celles de Nicolas. On doit noter qu'il demeure cependant une certaine congruence entre les deux systèmes, qui est quand même étonnante.

Ainsi, le paradigme TA est réparti sur les trois (3) conjugaisons (première, deuxième, troisième), dans au moins cinq (5) sous-groupes différents (indéfini, défectif neutre actif, médium, "je te", ignobles passif).

Le paradigme Tl correspond au sous-groupe des verbes ignobles actifs, dans la 1ère conjugaison, alors que ce que Nicolas appelle l'ignoble passif correspond dans notre classification à un TA ayant un sujet inanimé.

Le paradigme II est compris dans les verbes impersonnels, dans la première conjugaison.

Les AI sont répartis dans plusieurs sous-groupes de la première conjugaison : on en retrouve une partie dans les "anomaux", une autre dans les "neutres simples", une autre dans les "neutres terminés en **-am** ou **-an**", une autre dans les "neutres terminés en **-chin** ou **-in** impur", une autre dans les "substantifs" et une autre dans les "impersonnels".

Cet écart entre les deux classifications tient au fait que les critères utilisés par les deux linguistes ne sont pas les mêmes. Alors que Bloomfield, d'une part, se sert à la fois de critères syntaxiques et morphologiques, Nicolas se base sur des critères morphologiques et sémantiques ; d'autre part, le type même de critères morphologiques considérés par ces deux auteurs est très différent, comme nous le verrons plus en détails au point 1.5 ci-dessous.

1. Il s'agit d'un exemple où l'ignorance des processus phonologiques obscurcit la compréhension des mécanismes morphologiques ; pour une discussion détaillée voir le point 1.5.

2. Les points isolant le morphème **k** sont de Nicolas ; je reproduis.

Parmi les principaux problèmes suscités par sa classification, mentionnons tout d'abord celui causé par une terminologie trop abondante ; le fait que certains sousgroupes aient plusieurs noms différents mais équivalents, n'aide pas le lecteur à avoir une vision claire du système à première vue. Par exemple, le verbe "neutre passif" qui s'appelle aussi "verbe medium" ou encore le verbe "neutre acti" qu'il appelle aussi "verbe tu me", ou encore "verbe défectif neutre actif" ou aussi "seconde personnel". Par ailleurs, comme nous l'avons déjà mentionné, sa catégorisation comprend des classes qui se recoupent ; par exemple, certains verbes qui répondent à sa définition des verbes neutres ("qui de soi n'exprime nulle action ni active ni passive") sont classifiés parmi les verbes dits "impersonnels", par exemple : "je suis beau" **: n'ourichichi.**

1.5 Les critères de classification du Père Nicolas

Ses critères de classification des verbes sont très sensiblement différents de ceux qui ont été utilisés par Bloomfield. Il utilise à la fois des critères explicites, et des critères implicites.

Examinons tout d'abord ses critères explicites. Ce sont premièrement des critères formels. Il se base principalement sur la morphologie verbale. Il définit ainsi sa première conjugaison :

> "Remarqués que dans la première conjugaison, la marque qui distingue les personnes se met tousjours devant, excepté à la troisième personne du singulier du présent de l'indicatif, qui ne prent point cette marque au commencement, mais à la fin. Et c'est de là que presque tousjours se prent la lettre figurative du verbe, qui est la lettre qui doit estre presque dans toutes les personnes du mesme verbe. Or, cette figurative est tousjours une voyelle et, quelquefois, elle est accompagnée d'une consonnante, qui est la configurative." [58]

Il dit donc que les verbes de la première conjugaison se caractérisent par deux traits morphologiques : le premier tient au fait qu'ils ne prennent pas de préfixe de personne (a) à la troisième personne ; le deuxième consiste en la suffixation d'une voyelle à la fin de la forme verbale de troisième personne du singulier, laquelle tient lieu de marque de personne, et réapparaît "*...dans presque toutes les personnes du verbe*".

Le premier de ces critères caractérise les verbes AI (de la tradition bloomfieldienne) pour tout le complexe ojibwe. Considérons à titre d'exemple le verbe suivant :

(15)

ni-ba : pi :
1 RIRE AI
'Je ris'

gi-ba : pi :
2 RIRE AI
'tu ris'

ba : pi :
RIRE AI
'il/elle rit' (Lac Simon)

On observe dans cet exemple l'absence de préfixe de personne à la troisième personne. Cependant, on constate, à l'examen des différentes sous-classes de sa première conjugaison, que cette caractéristique ne s'applique pas à toutes ces sous-classes. Ainsi, si elle est vraie pour les neutres simples, les neutres terminés en **-am** ou **-an,** les neutres terminés en **-chin,** le verbe médium, les substantifs, certains des anomaux, les impersonnels et fort probablement pour l'indéfinis, elle ne l'est pas pour le défectif neutre actif, le verbe "je te", l'ignoble actif, et l'ignoble passif. En effet, les verbes "défectif neutre actif" et "je te" n'ont pas de troisième personne, par définition ; l'ignoble actif et l'ignoble passif prennent un préfixe de personne à la troisième personne, comme l'illustrent les exemples (7) et (8), partiellement reproduits en (16 a et b) ci-dessous :

(16a)

ignoble actif	
ni-tiberindan	je gouverne cela (une espée, par exemple)
ki-tiberindan	tu...
ou-tiberindan	il...

(16b)

ignoble passif	
ni-tiberimigoun	cela me gouverne (une espée, par exemple)
ki-tiberimigoun	cela te...
ou-tiberimigoun	cela le...

Quant au deuxième trait, qui, selon lui, caractérise les verbes de la première conjugaison, à savoir le fait de suffixer une voyelle "figurative" à la troisième personne (et que cette voyelle réapparaisse dans "quelques autres personnes") il ne s'applique en fait qu'à un infime sous-ensemble de tout ce qu'il regroupe dans la première conjugaison. On ne retrouve ce phénomène que pour un sous-ensemble des verbes neutres terminés en voyelle[2]. Il semble que cet ensemble soit plus important dans le dialecte décrit par Nicolas, que dans les dialectes contemporains[3]. On ne trouve qu'un exemple[4] dans son texte du type :

(17)

(Lac Simon)	
ni-niba :	'je dors'
ki-niba :	'te dors'
niba :	'il/elle dort'

1. Cette forme verbale n'est plus en usage aujourd'hui. Si sa conjugaison montre clairement qu'il s'agit d'un AI dérivé, il faut cependant noter que Nicolas ne cite aucune forme à la troisième personne. Il est fort probable que le verbe indéfini ne prenait pas de préfixe o- à la troisième personne.

2. Se référer à l'appendice F au point 3.1 pour une discussion détaillée du phénomène de l'alternance vocalique au niveau du suffixe des verbes AI à la troisième personne et l'état de ce processus dans les dialectes contemporains.

3. D'après les données recueillies par Jones (1975) et par moi-même pour l'algonquin du nord ; voir la section 1.3. de l'appendice F pour discussion.

4. Il s'agit du verbe dénominal, reproduit à l'exemple (23) ci-dessous.

qui est le modèle général aujourd'hui dans les dialectes apparentés, où un AI se terminant en voyelle, se termine par la même voyelle aux trois premières personnes'. Cependant, de telles données devaient fort probablement exister déjà dans le dialecte décrit par Nicolas. Ainsi, il cite le verbe **sasega** ('il est superbe') à la troisième personne (et à la première personne du pluriel) seulement, mais la probabilité que la première personne du singulier devait être **ni-sasega,** et non *nisaseg ou *ni-sasegV (où la voyelle est autre que a) est assez forte.

Il cite plusieurs verbes qui affichent cette alternance vocalique à la troisième personne ; nous en reproduisons quelques exemples ci-dessous, lesquels sont extraits des pages [58] et [30] de la grammaire :

(18a)

ninipa	je dors
kinipa	tu...
nipe	il...
ninipamin	nous...
kinipamin	vous et nous...
kinipam	vous...
nipéouek	ils...

(18b)

nitiia	je vay
kitiia	tu...
igi[2]	il...
nitiiamin	nous....
kitiiamin	vous et nous...
kitiiam	vous...
igiouek	ils...

Par ailleurs, cette deuxième caractéristique ne s'applique à aucune autre sous-classe des verbes de la première conjugaison. Ainsi, les verbes neutres terminés en **-am** ou **-an,** et les verbes neutres terminés en **-chin** n'affichent pas de suffixation d'une voyelle "figurative" particulière à la troisième personne, tels que l'illustrent les exemples (3) et (4), ainsi que les exemples (19) et (20) ci-dessous :

(19)

ni= tiberind	je dispose
ki= tiberind	tu disposes
tiberindam	il dispose

(20)

ni= tagochin	j'arrive
ki= tagochin	tu...
tagochin	il...

1. Il s'agit dans ce cas d'une ré-analyse ; nous discuterons ces cas en détail au point 3.1 de l'appendice F.

2. **igi :** réécrit sur **iii**, qui est par ailleurs une notation qu'on retrouve souvent ailleurs dans le ms pour cette forme.

Cette caractéristique ne s'applique pas non plus au verbe "défectif neutre actif", par défaut, pourrait-on dire, puisque ce verbe n'a pas de troisième personne. Considérez l'exemple (21) ci-dessous :

(21)

kitiberim	Tu me gouvernes [52]

Elle ne s'applique pas non plus aux verbes "neutres passifs" ; ceux-ci, rappelons-le, incluent les verbes "médium", et les verbes dits en "je te" ; ce dernier groupe ne prend pas de "figurative" à la troisième personne, pour des raisons évidentes. Quant au verbe "médium", il n'affiche pas non plus cette caractéristique, pour les raisons discutées au point 1.1.3 ; on peut constater ce fait dans l'exemple (22) ci-dessous :

(22)

nitiberimigou	on me gouverne
kitiberimigou	on te gouverne
tiberima[1]	on le...
nitiberimigoumin	on nous...
kitiberimigoumin	on nous gouverne, vous et nous
kitiberimigoum	on vous...
tiberimak vel **aouek**	on les...

Quant aux verbes ignobles, tant passifs qu'actifs, ils ne prennent pas de figurative caractéristique spéciale à la troisième personne, comme en témoignent les exemples (16a) et (16b) ci-haut.

Par ailleurs, les verbes "substantifs" n'affichent pas non plus cette caractéristique ; considérez l'exemple (23), extrait de la page [59] de la grammaire :

(23)

n'ôuximaoui[2]	je suis capitaine
k'ounkimaoui	tu es capitaine
ounkimaoui	il est capitaine
nounkimaouimin	nous sommes capitaines

On constate que la finale vocalique -i est la même pour les trois premières personnes.

Les verbes "anomaux" ont généralement cette caractéristique, quoiqu'avec certaines exceptions, parce que certains de ces verbes ne sont pas des AI. J'ai cependant cité des exemples de verbes anomaux qui affichent l'alternance vocalique en (18c).

Quant aux verbes impersonnels, nous avons montré au point 1.1.8 que cette classe regroupe un ensemble hétéroclite de catégories. Parmi celles-ci, seulement un sous-ensemble de ce qu'il appelle les "impersonnels nobles" obéissent à la caractéristique de la figurative différente à la troisième personne.

1. **tiberima** : n'affiche pas de préfixe de troisième personne, conformément à la description de Bloomfield (1957).

2. Le ms a **N'ôuximaoui,** avec "tilde" sur ou et x pour k, que je conserve. Voir page 105 note 1 : moxman.

Nous avons donc vu, en résumé, que les deux (2) critères formels qui président au regroupement des verbes dans la première conjugaison ne s'appliquent en fait qu'à un sous-ensemble restreint de ces verbes.

Il peut nous sembler assez étonnant de constater que le nombre d'exceptions est beaucoup plus important que le nombre de cas qui obéissent à la règle. Il faut cependant noter que le père Nicolas n'était pas totalement inconscient de cet état de fait. Il note en effet à la page [59] :

> "Notés que le verbe actif ignoble terminé en **-an**, **-en**, **-in**, **-on** a pour figurative la voyelle qui est devant l'**n**, et il se doit conjuguer en tous mœufs, temps et personnes de mesme que s'il n'y avoir point d'**n**. Dites le mesme du verbe ignoble passif qui se termine tousjours en **-goun**, v.g. :
>
> | **ninislgoun** | **chimàgan** |
> |---|---|
> | m'a tué[1] | l'espée |
>
> Nonobstant tout cela, remarqués que le verbe ignoble actif et passif diffère du verbe neutre dans la terminaison des finales du présent de l'indicatif et en la marque qui dénote les verbes et le cas pluriers, comme j'expliqueray en son rang. Il diffère encore en la marque qui s'est mise devant les personnes. Cecy demande un peu d'explication en son lieu."

Les deuxième et troisième conjugaisons sont moins compliquées, du fait qu'elles ne contiennent qu'une seule classe de verbes, mais elles ont le même défaut que la première conjugaison, soit celui de correspondre de façon très parcellaire aux caractéristiques formelles qui présumément président à leur formation.

Ainsi, la deuxième conjugaison, qui ne contient en fait que les verbes "neutres actifs", se caractérise, selon Nicolas, de la façon suivante :

> 'Tout verbe noble actif se termine en **a**, et cet **a** est la figurative du verbe, en tout mœuf, temps et personne."

Il n'y a cependant que les deux premières personnes du singulier, et l'obviatif pluriel qui correspondent à cette définition. Voyez l'exemple suivant :

1. *m'a tué :* la traduction française est au passé composé, mais en fait le verbe algonquin est au présent de l'indicatif.

(24)

nitiberima	je le gouverne
nitiberima-k	je les gouverne
kitiberima	tu le...
kitiberima-k	tu les...
outiberimar	il le...
outiberima	il les gouverne
nitiberimanan	nous le...
nitiberimanan-ak	nous les...
kitiberimanan	vous et nous le...
kitiberimanan-ak	vous et nous les...
kitiberimaoua[1]	vous le...
outiberimaouar	ils le...
outiberimaoua	ils les gouvernent

Quant à la troisième conjugaison, elle se définit essentiellement par rapport à la deuxième. Le Père Nicolas la présente ainsi :

> "Devant toute autre chose, il faut savoir que le verbe passif noble se forme de son actif noble en changeant l'**a** final en **ik**, v.g,
>
> | | | |
> |---|---|---|
> | à : | **nitiberima** | je le gouverne |
> | dites : | **nitiberim=ik** | il me gouverne |
> | | | ou |
> | | | je suis gouverné par luy." [63] |

Cette définition est cependant suivie d'une série d'exceptions ; il poursuit :

> "Les verbes nobles actifs terminés en **-houa**, **-choua, -soua** gardent une règle particulière et ne changent pas **a** en **ik** ; mais les verbes en **-houa** changent **A** en k[2], v.g.
>
> | | | |
> |---|---|---|
> | | **nipakite=houa** | je le bats |
> | dites : | **nipakitehou.k.** | il me bat |
>
> Les verbes en **-choua** changent **a** final en **k,** v.g, :
>
> | | | |
> |---|---|---|
> | | **nimanichou=a** | je le coupe |
> | dites : | **nimanichou=k** | il me coupe |

1. **kitiberimaoua** : on note qu'ici le ms ne donne pas de suffixe pour marquer un objet pluriel ; il s'agit possiblement d'une lacune dans le texte plus que dans les données, puisqu'on trouve un tel suffixe pour la deuxième personne du pluriel des autres modes.

2. Il s'agit d'un exemple où l'ignorance des processus phonologiques obscurcit la compréhension des mécanismes morphologiques ; plusieurs règles de coalescence ont *été* proposées pour rendre compte des suites VwV en Ojibwe (voir entre autres Kaye (1971)) ; ici, il est possible que ce qu'il note **-houa** corresponde à une représentation phonologique de la forme /-ew-/ et que cette séquence sousjacente arrondisse la voyelle **-i-** (/ikw/) du suffixe.

Les verbes en **-soua** changent **a** final en **k,** v,g. :

nimetisouA	je le brûle
nimetisou.k.[1]	il me brûle.” [63]

Et il définit la “figurative” de cette classe de verbes de la façon suivante :

> “La figurative du verbe noble passif est prise de la finale de la 3me personne du singulier du présent de l’indicatif du mesme passif noble. Or, cette finale est **-gay,** v.g. :
>
> | | |
> |---|---|
> | **nlsakibik**[2] | il m’ayme |
> | **klsakibik** | il t’ayme |
> | **ousakihigou.r.** | il l’ayme. |
>
> Exceptés de cette règle les premières et les secondes personnes du subjunctif, qui ont pour caractéristique la dernière voyelle de la première personne du singulier du présent de l’indicatif, qui se termine en **-ik**, v.g. :
>
> | | | |
> |---|---|---|
> | à : | **nitiberimik** | il me gouverne |
> | dites : | **tiberimitch** | s’il me gouverne |
> | | **tiberimic**[3] | s’il te gouverne” |

Suit alors une série d’exceptions. Cette figurative **-gou** dont il parle est, selon l’analyse bloomfieldienne, le “theme sign” de la forme inverse /-igw/, suivi de la finale /-an/ et qui se réalise en surface en [-igo : n][4]. Cette voyelle aurait effectivement été une “figurative” dans le système de Nicolas. En ce sens, et si l’on ne se basait que sur les critères “explicites” du missionnaire, ce verbe aurait pu aussi bien pu être classifié avec la première conjugaison.

1.6 Quelques problèmes de la classification du Père Nicolas

Nous avons vu jusqu’à maintenant, en examinant les données des première, deuxième et troisième conjugaisons, qu’il y a plusieurs points de tension entre les critères explicites de classification des verbes énoncés par Nicolas, et le traitement effectif des données par ce dernier. Plusieurs facteurs nous semblent être à l’origine de cet état de fait : d’une part, le fait qu’il y ait non seulement des critères explicites, mais aussi des critères implicites qui président à sa classification ; d’autre part, la forme même de la morphologie qu’il pratique, puisque ses critères explicites reposent essentiellement sur la forme.

1. Les points isolant le morphème **k** sont de Nicolas ; je reproduis.
2. **hjk** : **i** réécrit sur **a** ; on sait qu’en Algonquin du Lac Simon, les voyelles phonémiques **a** bref et **i** bref se sont neutralisées en une voyelle centrale haute (qu’on note par un **i** ; on peut se demander ici si l’origine de la confusion du Père Nicolas quant à la transcription de cette flexion n’était pas due en partie à **un** début de neutralisation des voyelles brèves ?
3. Graphie **c** pour **k** ; voir le paradigme verbal à la page [27], ainsi que l’analyse de la transcription.
4. Pour une discussion détaillée se référer au 3.1 de l’appendice F.

Nous discuterons tout d'abord deux aspects problématiques de son analyse morphologique, et nous procéderons ensuite à l'analyse des critères implicites.

Remarquons tout d'abord', que le père Nicolas pratique une morphologie linéaire et qu'il ne fait pas clairement la distinction entre morphologie dérivationnelle et morphologie flexionnelle[2]. C'est-à-dire qu'il lui arrive de traiter un changement de nature flexionnelle comme si c'était un changement au niveau du radical, c'est-à-dire de nature dérivationnelle. Par exemple, il traite la différence entre deux personnes différentes du même verbe de la même façon que des différences au niveau des radicaux ; c'est le cas, par exemple, de la différence entre le verbe "actif noble" (je le, tu le, il le) et le verbe "passif noble" (il me, il te, il le) qu'il considère comme étant dans des conjugaisons différentes, alors qu'il s'agit en fait du même verbe conjugué à des personnes différentes[3]. La similitude des radicaux et de la structure morphologique passe complètement inaperçue. En d'autres termes, il pratique avant la lettre une morphologie "à base de mot".

Par ailleurs, il y a aussi des cas où les radicaux sont différents, mais où ces verbes seront regroupés dans la même classe parce que les terminaisons (flexions) sont semblables. C'est le cas notamment du verbe ignoble passif (de la première conjugaison), qui est considéré comme "ignoble" au même titre que "l'ignoble actif"'. Considérons en (25) ci-dessous, un exemple du verbe ignoble passif :

(25)

nitiberimigoun cela me gouverne

Comme nous l'avons vu au point 1.1.5, le missionnaire classe cette forme verbale parmi les verbes "ignobles", se basant en cela sur sa terminaison en -oun. Remarquons que ce verbe est constitué d'un radical TA : **-tiberim-**, lequel est suivi du morphème caractéristique des formes inverses, /**-ekw**/, ([**-igou-**]), et finalement suivi des morphèmes d'accord caractéristiques des TI (/**-an**/). Le Père Nicolas le classifie comme un verbe "ignoble", au même titre que "l'ignoble actif", sur la base de la ressemblance de leurs terminaisons, alors que Bloomfield les classifie comme étant deux types de TA, sur la base de la ressemblance de leur radical[4].

1. Ce fait avait aussi été remarqué par Hanzcli (1969).

2. Nous inscrivons bien sûr cette remarque dans le cadre d'une comparaison avec le système d'analyse élaboré par Bloomfield.

3. Il vaut la peine de noter qu'il remarque certaines ressemblances entre ces deux "conjugaisons" ; ainsi, à la page [64], il écrit : "Les finales du verbe passif sont les mesmes que celles du verbe actif lorsqu'il est question de dénoter le cas plurier. Voyés la règle que j'ay un peu devant pour cecy, et le paradigme, qui vous eclaircira plainement. Remarqués pourtant que la première du subjunctif actif et passif diffèrent en ce que la marque du cas plurier n'est pas la mesme parce que, dans l'actif noble, la particule **oua** est post-posée au **k** final du subjunctif, v.g. :
tiberimak si je le gouverne
tiberimak=oua si je les gouverne
Dans le passif noble, la particule **oua** est insérée dans le verbe et mise devant **tsh** final,v.g. :
tiberimitch s'il me gouverne
tiberimi=oua=tch s'ils me gouvernent"

4. Sur ce point précis, l'analyse de Nicolas est peut-être plus révélatrice que celle de Bloomfield, dans la mesure où les verbes passifs (ignoble passif dans la

Le Père Nicolas semble considérer comme étant de même nature le lien entre une première et une troisième personne et celui entre un AI et un TI, ou celui entre un TI et un TA.

Considérons l'exemple suivant, où il explique le lien entre deux personnes du même verbe :

> "... remarqués encore que la figurative **a** finale du verbe noble actif se change en **ik** dans la seconde personne du plurier du présent de l'impératif, v.g. : du verbe :
>
> | | | |
> |---|---|---|
> | | **nitiberima** | je le gouverne |
> | dites : | **tiberim=ik** | gouvernés-les" [62] |

Dans certains cas, il remarque une similitude à la fois au niveau du radical et au niveau de la terminaison entre deux verbes qu'il considère comme étant dans des classes différentes, et c'est alors la ressemblance au niveau de la terminaison qui aura la priorité, et qui justifiera la catégorisation dans des classes différentes. C'est le cas dans l'extrait qui suit, tiré de la page [65] :

> "Notés qu'il est clair que toutes les premières et secondes personnes de l'indicatif et du subjunctif du verbe médium[1], dont il est icy question, se forment du passif ignoble[2] ; mais, qu'ayant les mêmes terminaisons, ou finales, que le verbe neutre qui a pour figurative ou, il faut nécessairement le raporter à la première conjugaison pour la terminaison de toutes les finales des premières et secondes personnes, et les conjuguer par exemple comme l'on conjugueroit
>
> | | |
> |---|---|
> | je crains | **nipour** |
> | ou | je manque de coeur |
>
> ou bien comme le paradigme du verbe
>
> | | |
> |---|---|
> | **nitiberindis** | je me gouverne moy-mesme" |

Ces deux verbes sont également formés du radical TA : **tiberim-,** suivi du "theme sign" de la forme inverse : **-igw-**, suivi dans les deux cas de la voyelle -o- qui marque le verbe comme intransitif, et finalement suivi, dans le cas du verbe "passif ignoble"

terminologie de Nicolas) ont toutes les caractéristiques de verbes non-transitifs ; voir Piggott (1979) pour une discussion détaillée de la classification des verbes en ojibwe.

1.	**nitiberimigou**	on me gouverne
	kitiberimigou	on te gouverne
	tiberimigouian	si on me gouverne
	tiberimigoun uel **ien**	si on te gouverne [17]
2.	**nitiberimigoun**	cela me gouverne
	kitiberimigoun	cela te gouverne [22]

Cette conjugaison a le même conjonctif que le verbe "medium" (TA inverse ayant un sujet indéfini), voir le point 4 de l'appendice F où sont présentés les paradigmes complets.

de la finale caractéristique des verbes Tl : **-an.** Bloomfield classe ces deux verbes dans les TA, sur la base de leur radical, alors que Nicolas classe l'inverse ayant un sujet inanimé (ignoble passif) comme un verbe "ignoble" sur la base de sa terminaison, semblable à celle du verbe TI (ignoble actif).

Considérons maintenant deux extraits qui illustrent le lien entre un AI et un TI, dans le premier exemple, et entre un TI et un TA dans le deuxième :

> "Du verbe neutre est formé le verbe actif ignoble, v.g. :
>
> de : **nitiberin**[1] je gouverne
> est formé : **nitiberindan** je gouverne cela,
>
> changeant **t** en **dan** " [70]
>
> "Du verbe actif ignoble est formé le verbe actif noble primitif, v.g.
> de : **nitiberindan** je gouverne cela
>
> est formé le verbe noble actif primitif :
>
> **nitiberima** je le gouverne ;
>
> changeant **ndan** en **ma.**" [70J

Il ressort des exemples qui précèdent que pour Nicolas, la structure morphologique d'un mot (ici du verbe) a un seul niveau, et que cette vision de chaque forme verbale comme un tout "monobloc" est souvent à l'origine de sa vision très différente de la classification des verbes.

Un deuxième facteur important dans les problèmes que rencontre son analyse morphologique est sa méconnaissance totale des facteurs phonologiques et de leur influence sur les processus morphologiques. Il faut noter cependant que les problèmes qu'il rencontre à cause de facteurs phonologiques ne l'entraînent pas à proposer pour ces cas de nouvelles classes de verbes, mais bien plutôt à les considérer comme des exceptions. Il semble donc que Nicolas avait une intuition très forte concernant la nature générale de certains processus, et aussi une espèce de connaissance implicite de l'influence (et de l'existence) des facteurs phonologiques.

Nous donnerons ici deux exemples de nature différente :

Le premier est représenté par l'apparente exception du verbe min qui se termine en -ch à l'impératif. Il s'agit de l'ignorance d'un phénomène relevant de l'évolution historique du système phonologique. Mais laissons Nicolas présenter le cas :

> "Marqués que le verbe noble actif qui se termine en **-ra** change cet **r** en **ch** à la seconde personne du présent de l'impératif, v.g. :

1. On note cependant qu'ailleurs dans le ms, la même forme verbale est notée : **nitiberind ;** le missionnaire n'est pas consistant dans sa notation.

du verbe :	**nipira**	je le porte
vous dirés :	**pich**	porte-le

Quelques-uns, mesme, changent l'**r** en **nch,** v.g. :

	nimira	je luy donne
dites :	**minci**	donne-luy
	niouira	je le nomme
dites :	**ouinch**	nomme-le" [62]

Dans le premier des exemples cités par Nicolas, on observe que la dernière consonne du radical, **r**, alterne avec **-ch**. Ce phénomène de palatalisation est bien connu des algonquinistes et a été abondamment commenté dans la littérature'. Comme nous l'avons déjà souligné à l'appendice C, le **t** dans le dialecte décrit par Nicolas est le réflexe de *θ et *1. On assume généralement (d'après Piggott 1978), que *θ palatalisait en [š] devant un segment [+haut], c'est à dire i, i., ou ... y. Selon cette analyse, le r en finale du radical de **nipira** est le réflexe de *θ, lequel palatalise en [1] à l'impératif (2/3) parce qu'il précède immédiatement le suffixe /-i/. La voyelle brève en finale s'efface ensuite, laissant la forme **pich**.

Les deux exemples suivants, où Nicolas donne **r** comme alternant avec **nch** sont cependant plus problématiques. L'analyse de la palatalisation ne nous fournit aucune explication sur la présence du **n** devant le segment palatalisé.

Le deuxième cas typique est celui de la méconnaissance de l'influence de segments phonologiques sous-jacents sur la réalisation morphologique. Considérons l'extrait suivant :

> "Les verbes nobles actifs terminés en **-houa, -choua, -soua** gardent une règle particulière et ne changent pas **a** en **ik** ; mais les verbes en **-houa** changent **A** en **k**, v.g. :
>
> | | | |
> |---|---|---|
> | | **nipakite=houa** | je le bats |
> | dites : | **nipakltehou.k.** | il me bat |
>
> Les verbes en **-choua** changent **a** final en **k,** v.g. :
>
> | | | |
> |---|---|---|
> | | **nimanichou=a** | je le coupe |
> | dites : | **nimanichou=k** | il me coupe |
>
> Les verbes en **-soua** changent **a** final en **k**, v.g. :
>
> | | |
> |---|---|
> | **nimetisouA** | je le brûle |
> | **nimetisou.k.**[2] | il me brûle." [63] |

1. Pour une discussion détaillée, voir particulièrement Piggott (1978b).

2. Les points isolant le morphème k sont de Nicolas ; je reproduis.

En fait, dans ces verbes, le suffixe /-ik/ qui marque l'action d'une troisième personne sur une première est le même que pour les autres verbes "nobles passifs", mais sa réalisation phonétique est altérée par les processus phonologiques. Considérons le premier de ces exemples. La forme donnée par Nicolas : **nipakitehou.k.** à la représentation phonologique suivante :

ni - pa :kiteha	-w-	ikw
1 BATTRE TA	AVEC UN INSTRUMENT	IL / ME

On accepte généralement l'hypothèse d'une règle de coalescence qui rendrait compte de la forme phonétique : [ni-pa :kitchok] ; cette règle, pourrait avoir la forme suivante :

$$w + i \longrightarrow o \ / \ C \_ \ C$$

La transcription du Père Nicolas de la finale du verbe en **-ouk** est donc tout à fait adéquate.

Nous pouvons constater que l'alternance entre **nipakite=houa** (je le bats) et **nipakitehou.k.** (il me bat) peut être considérée comme étant de même nature au niveau morphologique que celle entre **nitiberima** (je le gouverne) et **nitiberimik** (il me gouverne), mais que la réalisation de la finale est affectée par des facteurs phonologiques, qui, d'une certaine manière, échappaient au Père Nicolas. On notera encore une fois, cependant, la finesse de ses observations.

Par ailleurs, certains critères implicites interfèrent avec les critères explicites dans l'élaboration de sa classification des données.

Mentionnons premièrement les critères sémantiques. Ainsi, à la page [52], quand il présente le "verbe neutre", il spécifie que celui-ci :

> "...de soy n'exprime nulle action active ny passive."

Ce qui ne l'empêchera pas de donner comme exemple de verbes neutres des verbes comme "**tagochin**" (arriver), "**igi**" (aller) ou "**pimouse**" (marcher).

Toujours à la même page, quand il présente les verbes "neutres actifs", il écrit :

> "parce qu'il a la signification active, il semble que ce nom luy est deu [neutre actif] pour en faire la distinction."

Ou encore, un peu plus loin quand il introduit les verbes "nobles actifs", il spécifie, en plus des caractéristiques morphologiques, que ceux-ci : "marque[nt] l'action"

Tout comme sa classification ne se conforme pas aux critères formels qu'il prétend utiliser, elle ne se conforme pas vraiment non plus aux critères sémantiques qu'il mentionne à l'occasion comme pour justifier sa classification. Il semble en fait que les quelques énoncés sur les critères sémantiques servent plus à justifier l'appellation d'une catégorie que la constitution de celle-ci.

Le deuxième type de critère implicite, dans la classification de Nicolas, est de nature syntaxique. Comme nous l'avons déjà mentionné au point 1.4, une des grandes différences entre le système de Bloomfield et celui de Nicolas, est la non-

reconnaissance par ce dernier de l'aspect syntaxique comme critère formel de classification. Ceci ne l'empêche toutefois pas de remarquer l'incidence de ce type de critère sur certaines classes de verbes, par ailleurs définies sur la base de critères morphologiques. Ainsi, à la page [52], quand il discute le cas du verbe "actif noble" (TA), il mentionne ceci :

> "En suite du verbe neutre, nous metons l'actif noble, qui marque l'action et <se> termine tousjours en **a**[1], ce qui se doit tousjours entendre de ce verbe actif noble ; car, comme il y a des noms, des nombres et des pronoms nobles (comme j'ay desjà dit), aussi faut-il savoir qu'il y a des verbes actifs et passifs nobles qui doivent tousjours estre joincts avec d'autres noms, nombres et pronoms nobles, et que l'on doit observer la mesme chose pour les verbes actifs et passifs ignobles, qui seront tousjours joincts à des parties de mesme estai. Je donneray des exemples de tout en sa place. Il est aussi bon de savoir que, comme nous appelions "noms nobles" ce qui est vivant ou de quelque conséquence, quoyque signifiant une chose inanimée ou morte, nous appelions de mesme nos verbes nobles ou ignobles selon les choses auxquelles on les joint. Cela veut dire qu'il faudra tousjours se servir d'un verbe noble quand l'action ou la passion du verbe noble sera noble ; et, tout au contraire, si on parle d'un ignoble, il faudra uzer d'un verbe de la mesme catégorie. Et voilà une *règle* générale, qui ne souffre aucune exception."

Il reconnaît donc la nécessité pour un verbe "noble actif" d'avoir un complément "noble" et pour un verbe "ignoble actif" d'avoir un complément "ignoble". Sa remarque ne s'étend cependant pas aux verbes "neutres actifs" et "neutres passifs" qui ont leurs arguments exprimés dans la morphologie, tel qu'illustré par l'exemple suivant :

(26)

neutre actif :	**kitiberim** gi-tiberim-O 2 TA 2/1 'tu me gouvernes'
neutre passif :	**kitiberimir** gi-tiberim-ir 2 TA 1/2 'je te gouverne'

En ce sens, sa vision de la syntaxe est plus étroite que celle de Bloomfield.

Le troisième type de critère implicite est dû à l'influence des grammaires classiques sur le travail linguistique de Nicolas. Cette influence se manifeste de plusieurs façons : tout d'abord, par la classification dans les grammaires classiques, de la traduction grecque, latine ou française des formes algonquines, ensuite par les critères utilisés pour classifier les verbes dans ces grammaires, et finalement par la terminologie utilisée dans ces ouvrages.

1. Aux deux premières personnes du singulier.

Le premier de ces problèmes est particulièrement évident dans les verbes "impersonnels". Le Père Nicolas perçoit très bien que les verbes impersonnels en algonquin soient différents de ceux du latin, puisqu'il écrit :

> "Chés les Latins, le verbe impersonnel est celui qui n'a que des 3mes personnes singulières. Les Algonquins prennent autrement le verbe impersonnel, de sorte que le verbe mesme que nous appelons "proadjectif", ou tenant place du nom adjectif, si l'on peut dire ainsi, se réduit au verbe impersonnel, bien qu'il ait les 3mes personnes au plurier aussi bien qu'au singulier, au contraire du verbe impersonnel latin, qui n'a que les troisièmes personnes au singulier. Je diray, pour donner un exemple d'un verbe proadjectif :
>
> | | |
> |---|---|
> | **ourichichitch** | beau |
> | **ourichichitchik** | beaux" [66] |

Cela ne l'empêche toutefois pas de classifier comme "impersonnels" des verbes qui n'ont rien d'impersonnel en algonquin, mais dont la traduction, soit latine, soit française, est un verbe impersonnel. C'est le cas de la traduction latine (approximative) de

nikach<k>erint	je suis triste
kikach<k>erint	tu es triste
kachkerindam	il est triste

qui est : pænitet (je me repens) ; en latin, le verbe est considéré comme un impersonnel ; Nicolas classe donc le verbe correspondant en algonquin comme un impersonnel, bien que ce verbe **nikach<k>erint** satisfasse aux critères formels qu'il énonçait pour les verbes neutres (se terminant en **-am** ou **-an**).

C'est le cas aussi des traductions latine et française du verbe algonquin dérivé **sakitananiouan** (on s'entrayme) : amatur "on l'ayme" ; ce verbe est un impersonnel en latin, mais pas en algonquin, où il est considéré comme un AI (dérivé d'un TI) dans le système bloomfieldien ; Nicolas aurait pu, en suivant ses critères formels (au moins celui de l'absence de préfixe de personne) le classer dans la première conjugaison.

Par ailleurs, le deuxième type d'influence qu'exercent les grammaires classiques sur sa classification des verbes, est la nature même des faits à considérer pour la classification. À la page [57], Nicolas écrit :

> "Comme les Grœcs donnent des règles dans leurs conjugaisons touchant les figuratives et les finales des personnes, nous en establirons de mesme pour nos trois conjugaisons, donnant des règles pour les figuratives et les finales."

Nous avons vu au début de cette section que ce type de morphologie obscurcissait plusieurs des faits relatifs aux liens entre les différents types de verbes, liens que souvent Nicolas semblait percevoir, mais qui ne cadraient pas avec la manière

"classique" de bâtir des paradigmes et de classifier les données[1]. De plus, dans les grammaires classiques, il n'était pas d'usage de considérer le genre des arguments d'un verbe pour la classification de celui-ci, ni d'ailleurs sa transitivité ; dans sa grammaire, Nicolas semble bien avoir perçu la pertinence de ce fait, mais n'en tient pas compte dans sa classification.

Cette influence des grammaires classiques se manifeste d'une troisième façon, qui n'est pas tant un critère implicite pour la classification, qu'une influence sur la terminologie utilisée[2]. Ainsi, quand Nicolas appelle le verbe "neutre passif" le verbe "médium", à cause, dit-il, "de ce verbe grec qu'on nomme médium" [53]. De même ses appellations de "neutre", "neutre passif", "neutre actif" etc. sont directement héritées des traditions des grammaires classiques.

Par ailleurs, il faut bien voir que, bien que sa vision de la langue soit fortement influencée par les grammaires classiques, le Père Nicolas a quand même perçu plusieurs traits de la langue algonquine qui n'avaient pas de contreparties dans les langues "classiques". C'est le cas, parmi d'autres, de l'obviatif[3], qui est un phénomène morpho-syntaxique caractéristique des langues algonquiennes, et que Nicolas a très bien décrit.

2. LA CLASSIFICATION DES MODES DE CONJUGAISON

Dans cette section nous discuterons la classification des modes de conjugaison telle que présentée par le Père Nicolas.

Nous présentons premièrement l'organisation des différentes formes de conjugaison telles que présentées par Nicolas. Au paragraphe 2.2, nous discutons des formes de conjugaison pour lesquelles on trouve effectivement des données dans sa grammaire, mais dont il ne tient pas compte dans sa présentation des "modes" et des "temps" de conjugaison. Au paragraphe 2.3, nous analysons les différences entre le système de Nicolas et celui élaboré par Bloomfield ; nous faisons ensuite ressortir, au point 2.5, les "incompatibilités" entre le système de Bloomfield et celui de Nicolas. Nous discuterons ensuite un problème inhérent à la classification de Bloomfield et ses conséquences sur la tradition de description en linguistique amérindienne, soit le problème de la non-représentation des temps composés. Nous présentons finalement un problème d'interprétation des pré-verbes de temps dans le document de Nicolas, et nous faisons remarquer l'absence de quelques pré-verbes de temps qui existaient fort probablement dans la langue que décrivait le missionnaire.

1. Par exemple le fait de considérer seulement la forme de la terminaison mais pas celle du radical.
2. Il convient de noter par ailleurs que les grammaires classiques ont laissé leur influence sur d'autres aspects du travail de Nicolas, notamment sur la structure même de sa grammaire, qui est directement copiée du Dcpautcrius novus de Pajot (1650) qui avait fortement marqué ses études latines.
3. Ce phénomène est présenté en détails à l'appendice F.

2.1 Notions de "mode" et de "temps"

Le Père Nicolas utilise les notions de "mode" et de "temps"[1] pour rendre compte des différentes formes de conjugaison des verbes. Il propose 5 modes : Indicatif, Impératif, Subjonctif, Optatif et Potentiel. Ses critères sont à la fois sémantiques et morphologiques.

Ce qu'il appelle "temps" comprend des éléments qui se distinguent tant par la morphologie flexionnelle que par des pré-verbes.

1- Il propose neuf temps pour l'indicatif [561 :

présent	**(-ban)**[2]
imparfait	**(-tai)**
aoriste	**(-kich-)**
prétérit parfait	**(- kich-...-tai-)**
prétérit plus que parfait	**(-ga-)**
futur premier	**(-ga-...-tai)**
futur second	**(-ga...-naban)**
paolo post futur premier	**(-ga-kich-...-naban)**
paolo post futur second	

2- L'impératif a deux temps :

présent	**(-oun)**[3]
2e sing	**(-outa)**
le plur	**(-ouk)**[4]
2e plur	
paolo post futur	
2e sing	**(-oukan)**
le plur	**(-oukang)**
2e plur	**(-oukeg)**

3- Le subjonctif a cinq temps :

premier présent	**(-ian)**
second présent	**(-ouanin)**
prétérit imparfait	**(-anban)**
premier plus que parfait	**(-zen)**
deuxième plus que parfait	**(-ban in)**

1. Pour plus de détails au sujet des termes grammaticaux utilisés par Nicolas, voir Hanzeli (1969) et Tremblay (1983).

2. Les formes entre parenthèses correspondent aux suffixes et infixes caractéristiques de chacune des conjugaisons tels qu'ils sont donnés par le manuscrit.

3. Cette illustration est basée sur les AI. Il y a quelques différences dans la morphologie de l'impératif pour les autres classes de verbe ; elles seront discutées à l'appendice F.

4. Ces flexions respectent le découpage donné par Nicolas ; selon la tradition algonquiniste, ces suffixes sont donnés comme étant : **-n**, **-k**, et **-ta**.

4- L'optatif a cinq temps :

Ce sont les mêmes que ceux du subjonctif, sauf qu'ils sont précédés de la particule **kat** ou **katirakich.**

5- Le potentiel Il mentionne en ces termes l'existence d'un mode potentiel, à la page [57] :

> "Par [la particule] **kich**, qui est la marque du prétérit ou du passé, et la particule **ke**, qui est la note du futur, on exprime les temps du subjunctif et le mœuf potentiel."

Il n'en donne cependant aucun exemple, ni aucune description. En fait, il n'en est plus fait mention dans la grammaire.

2.2 Modes hors classification

Son ouvrage contient par ailleurs plusieurs données supplémentaires sur des "modes" de conjugaison, qui n'entrent cependant pas dans sa classification.

2.2.1 Le dubitatif

Ainsi en est-il du dubitatif à l'indépendant. Considérons à titre d'exemple la forme verbale suivante :

(27)

nipapi=mitouk	je ris peut-estre
papi=touk	il rit peut-estre [85]

Le Père Nicolas ne le classifie pas comme étant un "mode". Il le traite dans une sous-section qu'il intitule "aspect verbal", où il rassemble plusieurs formes qui ont, selon lui, les mêmes caractéristiques morphologiques que le dubitatif.

La première de ces caractéristiques est que le morphème en question se suffixe après la "figurative de la troisième personne du singulier du verbe neutre", c'est-à-dire après la voyelle finale de la troisième personne du singulier du verbe AI. Ce critère, cependant, ne permet pas toujours à lui seul de faire la différence entre des processus qui sont dérivationnels et d'autres qui sont flexionnels. Il est généralement admis, dans la tradition bloomfieldienne, qu'un "mode" de conjugaison sera marqué par un suffixe flexionnel. Bien qu'on ne trouve pas à cet effet de critère explicite dans les travaux d'analyse de Bloomfield, on constate que ce dernier considérait généralement comme flexionnel un suffixe qui apparaît après le morphème d'accord personne/nombre, alors qu'il traitera (généralement) comme dérivationnel un morphème qui apparaît avant les marques d'accord. Ainsi, le prétérit[1] par exemple est un mode, et le suffixe qui le caractérise apparaît après les marques d'accord, tel qu'illustré par l'exemple suivant :

1. En /-ban/.

(28)

ni-tagochin-inan-aban

1 AI 1 PLUR PRET
'j'arrivais'

Alors que le morphème du "relationnel" sera considéré comme dérivationnel parce qu'il apparaît avant les marques d'accord[1] (ou la finale du verbe), tel qu'illustré par l'exemple suivant :

(29)

Pierre out-api-ou-an Paul ou-nipagan-iri-ng
PIERRE 3 RAD Al REL. FIN TI PAUL 3 LIT OBV LOC
'Pierre est assis sur le lit de Paul'

Il convient cependant de noter que ce critère est très flou, et qu'il est souvent contredit par les données ainsi que par des analyses généralement acceptées. Ainsi, la question de l'ordre relatif des différents types de morphèmes n'est pas toujours compatible avec l'idée que les "modes" de conjugaison seront exprimés par un morphème flexionnel. Considérons l'exemple suivant, qui illustre l'ordre relatif des morphèmes d'accord et de mode pour le prétérit en /-(h)tay/ :

(30)

ni-tagochin- ita -nan
1 Ai PRET. 1 PLUR
'nous arrivâmes'

Dans cet exemple, le morphème du prétérit précède celui de l'accord en personne/nombre, alors que dans le cas du prétérit en /-ban/, à l'exemple (28), le morphème du prétérit apparaît après les marques d'accord.

D'autre part, certains éléments morphologiques qui peuvent éventuellement être considérés comme flexionnels apparaissent cependant avant d'autres suffixes dérivationnels, dans des processus de création de nom à partir d'un verbe[2]. C'est le cas notamment dans le nom illustré à l'exemple (31) ci-dessous :

(31)

nib~win
'sommeil'

1. Et aussi parce qu'il change la catégorie du verbe, transformant un AI en TI dans le cas présent.

2. Le fait que des morphèmes dits "flexionnels" soient requis dans plusieurs cas de dérivation est longuement discuté par Lieber (1981) ; ce que je veux faire ressortir ici est simplement le fait qu'il est difficile d'extraire des pratiques d'analyse traditionnelles dans les langues algonquiennes des critères clairs et/ou opérationnels qui nous permettent de déterminer ce qui constitue un mode de conjugaison.

Dans cet exemple, le peut être analysé comme étant le marqueur de la troisième personne du verbe niba : 'dormir'. Par ailleurs, ce **e** peut aussi être analysé comme faisant partie du radical du verbe[1].

Il est donc problématique d'établir avec une certitude raisonnable ce qui peut ou non constituer un "mode" de conjugaison parmi les données nouvelles que nous présente le Père Nicolas.

Parmi les différents types de suffixes présentés dans cette section, il en est quelques'uns pour lesquels le missionnaire nous fournit suffisamment de données pour nous permettre d'établir au moins qu'ils respectent ses propres critères de détermination de ce qu'il appelle "l'aspect verbal". Ainsi, à la page [96], Nicolas donne l'exemple suivant :

(32)

	Pierre ayme peut-estre	le génie
dites :	**Pierre=ousakiha= touken**[2]=	**manitour**

Et vous ne dirés pas : ***ousakihartouken**

Pierre	**ousakihatoukeni**	**manitoué**
Pierre	ayme peut-estre	les génies

On constate dans cet exemple que le morphème du dubitatif **touk** apparaît après le "theme sign" **-a** qui est considéré comme une marque flexionnelle, et qu'il se voit annexer le suffixe de l'obviatif (ici (**-en**) et (**-eni**) pour l'obviatif singulier et l'obviatif pluriel respectivement), ce qui en ferait, selon les critères généralement appliqués par Bloomfield, un suffixe flexionnel.

Les autres "modes" présentés dans cette section sont, selon les termes de Nicolas : "l'affirmatif", "le subauditir", "le diminutif" et "le fréquentatif". La plupart (en fait tous sauf le dubitatif), sont complètement disparus aujourd'hui des langues du complexe ojibwe. L'affirmatif, qui est aussi appelé "Présent" par Goddard (1979), a été rapporté en algonquin par le Père Cuoq (1891) et par Elie de Dépéret (1743)[3], en Odawa par du Jaunay (1740)[4] et en ojibwe par Goddard (1969). Le sub-auditif, appelé le "quotatif"[5], bien qu'il soit mentionné par Dépéret (1743), n'a jamais été rapporté dans la littérature pour un dialecte ojibwe ; il est cependant attesté en menomini par Bloomfield (1962 :52). Le diminutif est rapporté comme mode de conjugaison en ancien ojibwe, notamment dans la grammaire de Dépéret. Le fréquentatif, appelé "l'habituel" par Pentland (1984), est aussi attesté en ancien ojibwe par Dépéret.

1. Dans cc cas, l'alternance a vs (dc ni-niba : 'je dors', vs nibe 'il dort') est considérée comme étant une alternance au niveau du radical, qui est morphologiquement déterminée.

2. On remarque la notation exceptionnelle du suffixe de l'obviatif au moyen d'un ; **-n**, alors qu'on a généralement **-r** partout ailleurs, et incidemment dans l'exemple agrammatical qu'il cite tout de suite après : ***ousakihartouken.**

3. Ce fait est rapporté par Pentland (1984).

4. Ce fait est rapporté par Pentland (1984).

5. Notamment par Pentland (1984).

Il n'est pas toujours possible, d'après les exemples qu'il donne, d'évaluer si ces "aspects verbaux" se conforment bien tous à la première caractéristique, ni s'ils peuvent être considérés comme des "modes" de conjugaison dans le sens de Bloomfield.

2.2.2 L'affirmatif

Considérons premièrement le cas de l'affirmatif. Nicolas cite, à la page [841, les exemples suivants :

(33)

nipapimizen	je ris seurement[1]
papizen	il rit assurément
nipapimin=azen	nous rions scurement

Les verbes en chin prennent imizen, v.g. :

nipanklchin=imizen	je tombe

certainement

Le Père Nicolas fournit suffisamment de données dans ce cas pour nous permettre d'établir qu'il s'agit bel et bien d'un morphème flexionnel (au sens de Bloomfield), lequel, se suffixant après le suffixe "d'accord", peut sans doute être considéré comme un "mode" de conjugaison. Si la forme de la troisième personne du singulier ne peut être considérée comme détcrminante[2], puisque le **-i-** précédant le **-zen** pourrait aussi bien être la finale caractéristique de la troisième personne que le **-i-** connectif, la forme de la première personne du pluriel montre cependant clairement la marque d'accord **-min** précédant le suffixe **-(a)zen**.

Cette forme en **-(a)zen,** bien que peu reflétée de nos jours, est largement attestée dans les grammaires algonquines ou ojibwaises du XVIIe ou XVIIIe siècle3, souvent avec le même sens qu'ici, soit "l'affirmation" ou "l'assertion".

Cependant, I. Goddard (1979) faisait remarquer que bien que cette forme en **/-(h)zan/** fût attestée dans plusieurs langues, le sens exact en était incertain et que son éventail d'usage s'était sans doute diversifié avec le temps. Cette remarque revêt ici un intérêt particulier, dans la mesure où ce morphème se retrouve dans le texte du Père Nicolas avec deux connotations aspectuelles complètement différentes. Le morphème /**-(h)san**/ apparaît en effet comme constituant d'une flexion du conjonctif qui semble plutôt marquer une espèce de conditionnel passé. Considérons l'exemple suivant, tiré de la page [13] :

(34)

tiberindisouanzen	si j'eusse ou si j'avois disposé de moy

1. Tel quel dans le ms.

2. Il faut noter cependant que cette forme se conforme à la première caractéristique qui avait été donnée par Nicolas pour classer ces "formes" de verbes dans une catégorie à part, soit le fait que le morphème en question se suffixe après la "figurative de la troisième personne du singulier du verbe neutre", c'est-à-dire après la voyelle finale de la troisième personne du singulier du verbe AI.

3. Voir Goddard (1979) et Pentland (1984).

Dans cet exemple, la traduction française ne laisse aucun doute sur la connotation d'événement passé ; de plus, l'appellation que lui donne Nicolas "premier plus que parfait" renforce cette connotation d'événement passé. Il faut considérer comme une hypothèse plausible que le morphème **/-(h)san/** ait eu des spécialisations de sens différentes à l'indépendant et au conjonctif. De façon hypothétique et provisoire, j'appellerai ce dernier mode "prétérit", pour refléter l'appellation du Père Nicolas, et pour garder une certaine symétrie du système, et j'appellerai le premier (l'affirmatif) : le "présent", suivant en cela la proposition faite par D. Pentland (1984).

2.2.3 Le sub-auditif (quotatif)

Considérons maintenant le "sub-auditif". Nicolas cite, à la page [85], les exemples suivants, reproduits en (35) ci-dessous :

(35)

nipapimitit	il me semble que je m'entre-entens rire
papi-tit	il me semble l'entre-entendre rire

Les verbes en **-chin** prenent **imitit**, et **itit** aux troisièmes personnes :

nitagochin=imitit	il me semble que je m'entre-entans arriver
tagochin=itit	il me semble que je l'entre-entans arriver

Le verbe [sub-auditif] signifie selon Nicolas qu'on "entre-entend quelque chose" : ce qu'on pourrait sans doute traduire aujourd'hui par "il paraît que ...". Les suffixes sont **-itit** pour les deux premières personnes du singulier, et -ait pour la troisième personne. II est difficile d'affirmer que cette forme verbale se conforme vraiment à la première caractéristique soumise par Nicolas, à savoir que le morphème en question se suffixe après la "figurative de la troisième personne du singulier du verbe neutre", c'est-à-dire après la voyelle finale de la troisième personne du singulier du verbe AI, puisque le en question pourrait aussi bien être le **-i-** connectif. Il est donc impossible d'établir s'il s'agit d'un morphème flexionnel ou d'un morphème dérivationnel[2]. Sans données supplémentaires (notamment sans les formes du pluriel) pouvant fournir un argument dans un sens ou dans un autre, il est difficile d'affirmer sans l'ombre d'un doute qu'il s'agissait bien d'un "mode" de conjugaison. Nous le considérerons donc dorénavant comme un "mode hypothétique" (dont l'appellation sera toujours précédée d'un point d'interrogation : nous l'appellerons le " ? quotatif").

1. Il est possible que ce mode en **/-(h)san/** au conjonctif ait eu une connotation "d'irréel" ; en effet, à la page [28] du ms, dans la présentation des paradigmes de II, pour la traduction d'un mode en **-a=** au conjonctif, le Père Nicolas indique "même signification que le temps précédent", alors que le "temps précédent" est un dubitatif.

2. Au sens de Bloomfield.

Remarquons en terminant que cette forme verbale n'a jamais vraiment été attestée dans la littérature pour un dialecte ojibwe[1]. Une forme unique d'un mode archaïque "de rumeur" a été rapportée en Menomini par Bloomfield ('62 :52). La forme en question est la suivante :

(36)

/necîpâhkimecet/
"come to think of it, 1 was cooking".

Le cheyenne (d'après Leman 1980) utilise un mode indépendant "attributif" en /-seht-/ pour rapporter des événements "par ouï-dire". Ce mode "quotatif" en /Ait/ aurait donc existé pour l'ojibwe, le mcnomini et le cheyenne, se limitant cependant à ces langues.

2.2.4 Le diminutif

Considérons maintenant le "diminutif", dont on trouve plusieurs exemples à la page [85] du manuscrit, que nous reproduisons en (37) ci-dessous :

(37a)

nipapi=mich	je ris un peu
papichi	il rit un peu

Les verbes en **-chin** prennent **imich**, v.g. :

nipankichin=imich	je tombe un peu

Il s'emploie aussi avec d'autres classes de verbes :

(37b) TI :

nisakitou=chi=n	j'ayme cela un peu
nitakounan=chin	je touche un peu cela

(37c) TA, passif :

nisakihigou=ch	il m'ayme un peu
ousakihigou=chi	il l'aymc un peu

(37d) TA :

nisakiha=ouich	je l'ayme un peu

Le verbe diminutif signifie qu'on fait quelque chose "un peu". Nicolas liste une série de formes pour les verbes au diminutif qui incluent aussi bien des verbes TA et TI que AI. Il n'est pas possible d'établir s'il s'agit d'un morphème dérivationnel ou d'un morphème flexionnel, et donc de déterminer s'il s'agissait bien d'un "mode" diminutif.

1. Il est cependant cité par de Dépéret pour l'algonquin au XVIIIe siècle ; voir Pentland (1984).

Les exemples concernant les verbes AI (en 37a) ne fournissent pas de données déterminantes à ce sujet ; en effet, comme le verbe à la troisième personne du singulier affiche son suffixe de personne après le morphème du diminutif, celui-ci pourrait aussi bien être considéré comme étant de nature dérivationnelle. Par ailleurs, les exemples en (37c) peuvent aussi être considérés comme des AI (dérivés) : la suffixation du "theme sign" /-igw/ au radical (TA) sakih- transforme le verbe en AI, et il serait alors plus approprié de traduire ces deux exemples par 'je suis aimé un peu' et 'il est aimé un peu'. Ces deux exemples ne fournissent donc pas non plus d'argument pour évaluer le caractère "modal" ou non du diminutif. Le "theme sign" /-igw/ est généralement considéré comme étant de nature dérivationnelle, puisqu'il change la catégorie du verbe. Le suffixe du diminutif qui le suit peut donc indifféremment être considéré comme dérivationnel ou comme flexionnel.

Par ailleurs, dans l'exemple (37d) le suffixe du diminutif apparaît après la marque d'accord, **-a**, qui elle est considérée comme flexionnelle. Cet exemple fournit donc un indice à l'effet que le diminutif ait pu constituer un "mode" dans le dialecte décrit par Nicolas.

Cependant, il convient de noter que si l'ordre relatif des morphèmes de mode par rapport à ceux d'accord personne/nombre est généralement considéré comme étant le critère permettant d'établir si un morphème est flexionnel, ce critère est loin d'être déterminant. Il n'y a en effet qu'à considérer la différence dans l'ordre relatif des morphèmes entre le prétérit en **-ban** et le prétérit en **-tai**.[1]

2.2.5 Le fréquentatif

Considérons maintenant le verbe "fréquentatif". Nicolas en cite quelques exemples à la page [84], reproduits en (38) ci-dessous :

(38)

{ni} papi=michk	{je} ris souvant
{ki} papirmichk	{tu} ris souvant
papi=chki	il rit souvant, ou il a coustume de rire, il est riard
nipankichinimichk	je tombe souvant.

Le suffixe **-chki** sert à marquer "quelque chose qu'on fait souvent, qu'on a coutume de faire". Les données fournies ici satisfont au premier critère de Nicolas, mais ne permettent pas d'affirmer qu'il s'agissait bien là d'un mode de conjugaison, pour les mêmes raisons que celles données pour le "sub-auditif". On pourrait bien sûr considérer les données autrement et prendre pour acquis que c'est le suffixe en question (ici **-chki)** qui change lui-même de forme selon les personnes ; sous cette hypothèse nous aurions une condition suffisante pour le considérer comme un mode. N'ayant cependant pas les données nécessaires pour étayer cette hypothèse, nous considérerons le "fréquentatif" comme un mode "hypothétique", et son appellation sera donc précédée du point d'interrogation (?). Il est à remarquer que ces formes sont différentes de celles que D. Pentland (1984) avait discutées (sous le nom de habituel), lesquelles étaient (-mich) et (-chke). Dans la grammaire de Nicolas, des

1. Se référer à l'appendice F aux exemples (27) et (28) pour une illustration détaillée.

formes en **-mich** aux deux premières personnes du singulier sont des formes diminutives. De plus, il est intéressant de noter que Nicolas distingue le "fréquentatif" de "l'habituel", lequel indique "une action qu'on a l'habitude de faire"[1], et se marque par le suffixe **-gous** à la fin du verbe. Comme il n'inclut pas cette forme verbale dans cette section intitulée "aspect verbal", nous discuterons ce cas un peu plus loin. Remarquons finalement que Bloomfield (1957)[2] note l'existence d'un suffixe verbal ayant la forme **-chki** et qui marque la notion "d'habitude" ; il classifie cependant ce morphème dans les "finales verbales" et ne donne aucune spécification quant à son statut morphologique. Les données fournies par Nicolas pourraient être consistantes avec la classification de Bloomfield, mais ne sont pas suffisantes pour le déterminer avec certitude.

2.3 Parallèle avec la morphologie nominale

La deuxième caractéristique, qui semble avoir été une motivation importante pour le Père Nicolas de considérer ces suffixes[3] comme formant une classe morphologique distincte, est que le morphème en question puisse tout aussi bien se suffixer à un nom, comme l'illustrent les exemples suivants, (tirés de la page [86]) :

(39)

nit'aimich	mon petit chien
nit'aimizen	mon chien assurément
nit'aimitouk	mon chien peut-estre
nit'aimitit	semble estre mon chien

On peut observer dans ces exemples que le suffixe du diminutif **-ch** est le même sur le nom -aim que sur le verbe **nisakihigou=ch,** 'il m'ayme un peu'.

Parallèlement, le suffixe de l'affirmatif, **-zen** est le même sur le nom ; aim que sur le verbe **papizen,** 'il rit assurément'.

On constate la même similitude pour le dubitatif : le suffixe **-touk** utilisé sur sur le nom -aim est le même que sur le verbe **papitouk,** 'il rit peut-être'.

De la même façon, le suffixe :**itit** du sub-auditif est le même sur le nom –aim que sur le verbe **papitit,** 'il me semble l'entre-entendre rire'.

Le fait que ces morphèmes puissent se suffixer indifféremment à un nom ou à un verbe repose le problème de savoir s'ils doivent être considérés comme dérivationnels ou comme flexionnels.

Il est à noter que parmi ces suffixes verbaux, seul le fréquentatif ne peut se suffixer à un nom.

1. Ce n'est pas vraiment clair quelle est la différence sémantique que le Père Nicolas faisait entre "quelque chose qu'on fait souvent" et "quelque chose qu'on a l'habitude de faire".

2. Au paragraphe 12.71

3. C'est-à-dire le dubitatif, le sub-auditif, le diminutif, l'affirmatif et le fréquentatif.

Par ailleurs, on sait que dans ces langues, il y a d'autres suffixes généralement utilisés pour marquer des modes de conjugaison, qui peuvent aussi se suffixer à des noms. Il y en a, à ma connaissance, au moins deux autres. Celui du prétérit en **-ban,** qui, suffixé à un nom de personne, indique que cette personne est défunte, 'passée' ; ce fait est illustré à l'exemple suivant :

(40)

ni-ba : ba : - ban
'feu mon père' (LS)

Un autre exemple de ce type est celui du prétérit dubitatif, qui, suffixé à un nom, indique qu'il s'agit d'une personne décédée, que nous n'avons pas connue, mais dont on nous a dit qu'elle était telle. Par exemple en (41) :

(41)

ni-ba : ba : -goban **'**feu mon père que je n'ai pas connu' (LS)

Cet exemple pourrait aussi se traduire par : "on dit de lui qu'il était mon père". Or ces deux types d'exemples sont absents de la grammaire du Père Nicolas.

2.4 Les modes hypothétiques

2.4.1 L'habituel

Au nombre des "nouveaux modes" présentés ailleurs dans le manuscrit, on peut noter aussi "l'habituel" en **-gous** ([75]) dont le suffixe caractéristique apparaît après la flexion, et qui prend une "figurative" à la troisième personne. Voici ce qu'en dit le Père Nicolas, à la page [75] :

> "Du verbe passif ignoble se forme le verbe habituel ou d'habitude, en changeant la finale **k** en **fous,** v.g.
>
> de : **nitakounik**
> dites : **nitakounigous** je suis habituellement tenu
>
> Et ce verbe aura un **i** pour figurative à la 3me personne du singulier du présent de l'indicatif, v.g. :
>
> **takounigousi** il est habituellement tenu
>
> Et tous les verbes de cet estat ont **i** pour figurative.
>
> Cette règle n'a point d'exception et ce verbe se conjugue comme les verbes neutres qui ont **i** pour figurative."

Le Père Nicolas ne spécifie pas si la conjugaison en **-gous** est un mode ou non. Il semble que le verbe **takounigousi** se comporte comme un AI, en effaçant la voyelle finale aux deux premières personnes du singulier ; en fait, ce verbe est formé d'un radical TA : **-takoun-,** suivi du "theme sign" de la forme inverse /-igw-/, suivi de la finale /izi/[1].

Cependant, si cette analyse est correcte et que le verbe se comporte comme un AI, on ne peut déterminer si "l'habituel" est ou non un "mode" de conjugaison ; le morphème, **-gous** se plaçant avant les suffixes flexionnels, en l'absence d'autres données, et en l'absence de critère explicite, il est impossible de déterminer s'il est lui-même flexionnel ou dérivationnel. Nous accompagnerons donc cet hypothétique mode d'un point d'interrogation.

2.4.2 La marque de "faire semblant"

Nous notons aussi dans la grammaire l'existence d'un morphème **-kas,** qui est une "marque de faire semblant". On en trouve quelques exemples, notamment à la page [128], dont nous reproduisons des extraits en (42) :

(42)

nounkimakas	je fais le capitaine
ninipekas	je fais semblant de dormir
nipapikas	je fais semblant de rire

Le morphème **kas**, (/-ka :zo/) dans les dialectes ojibwe contemporains est considéré comme étant un suffixe dérivationnel. Nous avons déjà vu[2] que le **e** de **ninipekas** peut être analysé soit comme étant de nature dérivationnelle, soit comme étant la marque de la troisième personne[3] ; selon cette deuxième analyse, le morphème **-kas** se suffixe après les marques d'accord. D'après le critère à l'effet qu'un morphème dérivationnel ne peut être séparé de la base par un morphème flexionnel, la conjugaison en **kas** serait sans doute considérée comme un "mode". Cependant, le comportement de **kas** est le même que celui de **magat**, qui est considéré par Bloomfield comme une dérivation, principalement parce qu'il change la catégorie du verbe, même si le suffixe dont il est question apparaît après la marque d'accord.[4]

2.4.3 Le métaphorique

Mentionnons finalement le verbe métaphorique, que le Père Nicolas présente ainsi :

> "Remarqués enfin que le verbe impersonnel terminé en **-magat** est formé de tout verbe neutre adjoutant après la figurative **-magat,** qui servira de marque de métaphore par exemple pour appliquer une signification noble à une chose qui n'en peut avoir que d'ignoble. Par exemple, on dira :
>
> **sasegamagat assin** elle est superbe, la pierre

1. Conformément à Bloomfield (1957) : 12 ;85.
2. Au paragraphe 2.1 ci-haut.
3. En supposant une analyse "surfacistc" de l'alternance : ni-niba 'je dors', versus nibe 'il/elle dort'.
4. Ceci illustre le fait qu'il existe chez Bloomfield comme chez tout autre linguiste des tensions entre les principes et les analyses.

Ce mot ne se peut appliquer à une pierre que par métaphore, car une pierre ne peut pas estre superbe. Vous dirés aussi :

papi=magat=assin	rit	la pierre
pimousé=magat=assin	se promène	la pierre
pourou=magat-assin	la pierre manque de coeur" [69]	

On constate que ni Nicolas ni Bloomfield ne l'ont considéré comme un mode de conjugaison. Bloomfield considère en effet le morphème **magat** comme étant un suffixe dérivationnel, qui sert à former un Il à partir d'un AI[1]. On constate donc que les critères pour qu'un suffixe verbal soit considéré comme un mode ne sont pas systématiques, ni chez Bloomfield ni *chez* Nicolas.

2.5. Différences entre les deux systèmes

Par ailleurs des différences assez importantes existent entre les deux modèles.

On sait que dans la tradition des algonquinistes, on utilise, en plus des notions de mode et de temps, celle d'ordre ; la notion d'ordre avait été introduite par Bloomfield pour rendre compte de la distinction entre indépendant et conjonctif. Dans le travail de Nicolas, cette différence est rendue au moyen de la notion de "mode".

Certaines des données de Nicolas sont inexistantes dans le modèle que Bloomfield propose pour 1'ojibwe ; quelques-unes peuvent facilement être intégrées au modèle de Bloomfield par simple ajout. Il s'agit particulièrement des "nouveaux" modes dont nous avons parlé un peu plus haut, et du deuxième prétérit, que Nicolas appelle "l'aoriste".

D'autres, par contre, ne trouvent pas leur place dans un modèle bloomfieldien ; il s'agit des formes verbales comportant un pré-verbe, soit seul, soit en combinaison avec une flexion temporelle, et que Nicolas appelle "les temps composés". Bloomfield ne considère comme des temps que ceux qui sont exprimés sous forme flexionnelle ; tous les aspects temporels qui sont exprimés par des pré-verbes sont considérés comme relevant de la morphologie dérivationnelle et ne peuvent par conséquent figurer dans le tableau de l'organisation en termes d'ordre, de mode et de temps. Cette prise de position de Bloomfield a eu des répercussions importantes sur la tradition descriptive en linguistique amérindienne. On ne trouve en effet que très peu de renseignements sur les temps composés dans la littérature contemporaine. II semble cependant que les langues algonquiennes diffèrent substantiellement quant à la nature et à la quantité des temps composés que chacune autorise. Ainsi en algonquin (du nord), on retrouve un éventail de temps composés presque aussi large que ce qui est rapporté dans Nicolas, (tel qu'illustré à l'exemple (43) ci-dessous), alors que le montagnais de Betsiamites n'admet pas, entre autres, de composition impliquant une flexion prétérit et un pré-verbe de passé (ce fait est illustré en (44).

1. Voir Bloomfield (1957), paragraphe 12.1.

(43)

a)	ni-gi :-wa :bam-a :	'je l'ai vu'
	ni-gi :-wa :bam-a :-ban[1]	'je l'avais vu'
	ni-ga-wa :bam-a :	'je le/la verrai'
	ni-ga-wa :bam-a :-ban	'je l'aurai vu'
	ni-ga-gi :-wa :bam-a :-ban	'je l'aurais vu'
	ni-da-wa :bam-a :	'je le/la verrais'

(44) * ni-tchi :-oua :bam-a :-ti : 'je l'avais vu'

Il est intéressant à ce sujet de remarquer que le Père Nicolas ne mentionne pas l'existence du morphème **-da-** pour exprimer le conditionnel. Celui-ci est mentionné dans Baraga (1878) et largement utilisé en algonquin du Lac Simon et de Pikogàn.

2.5.1 Interprétation des pré-verbes de temps

À propos des pré-verbes marqueurs de temps, on remarque que le pré-verbe marquant le passé, est systématiquement noté **-kich** dans le manuscrit.

Cc fait est illustré à l'exemple suivant :

(45)

nikichtiberimiou 'j'ay gouverné quelqu'un'
ni - gi :ž - tiberim - iwi
1 PASSE GOUVERNER TA - FINALE AI

Il est difficile de déterminer s'il s'agit d'une version archaïque du pré-verbe du passé [**-gî**] (tel qu'il apparaît de nos jours) ou s'il s'agit d'une contraction des préverbes [**-kî**] et [**-iji-**] qui a dans la langue contemporaine une connotation de locatif. L'exemple cité en (45) ci-haut aurait, dans ce cas, la structure suivante :

(46)

nikichtiberimiou 'j'ay gouverné quelqu'un'
ni - gi - i :ži - tiberim - iw
1 PASSE (TNTENSTFICATEUR ?) GOUVERNER TA - FINALE AI

De la même façon on trouve dans la grammaire : ouich ([wîš]) (pré-verbe indiquant l'intention de) plutôt que **-wî-** comme c'est le cas dans les dialectes contemporains, tel qu'illustré à l'exemple (47) :

(47)

Tebwe ni - wi : - wi :sin
VRAIMENT 1 VOULOIR
MANGER AI 'j'ai faim'

1. Notons qu'il semble que ce "temps" de verbe ne semble pas exister dans le dialecte décrit par Nicolas ; cette combinaison de morphèmes n'est pas mentionnée dans sa grammaire, on trouve plutôt la combinaison du pré-verbe **gi :-** et du suffixe du prétérit en **-tax**.

Il existe, dans ce cas aussi la possibilité qu'il s'agisse de la contraction de [-**wî**] et -[-**iji**-]. Il est impossible de déterminer s'il faut privilégier l'hypothèse de pré-verbes ayant eu une forme archaïque en **kich**, ou **wîsh**, plutôt qu'une hypothèse prônant la contraction de deux pré-verbes, le deuxième étant systématiquement -iji-. Notons par ailleurs que Nicolas est très systématique dans cette notation des pré-verbes ; Ainsi, le pré-verbe du futur **ke-** est toujours noté **kech** dans la grammaire, et l'introducteur de relative est noté **kach**.[1]

On remarque d'autre part que la distribution de **-ga** et **-kada** comme marqueurs du futur, dans le manuscrit, est exactement la même que ce qu'on trouve de nos jours dans les autres dialectes apparentés. C'est-à-dire que le pré-verbe **ga-** sera utilisé avec les verbes transitifs, ainsi que devant les AI aux personnes autres que la troisième personne, tel qu'illustré à l'exemple (48) ci-dessous, alors que devant les verbes inanimés intransitifs, ou animés intransitifs à la troisième personne, on utilise **-kada** tel qu'illustré en (49)[2].

(48)

ni-ga :-wa :bam-a :	'je le/la verrai'
ni-ga :-wa :bad-an	'je verrai cela'
ni-ga :-dago šin	'j'arriverai'

(49)

gida-dagošin	'il/elle arrivera'
gida-gimiwan	'il pleuvra'

Je n'ai pas discuté l'optatif parce qu'il s'agit en fait de la même forme que ce qu'il appelle "subjunctif" (ce n'est en fait que la particule qui précède qui change), ni le potentiel parce qu'on n'en trouve pas de trace dans la grammaire.

1. Quoique celui-ci soit aussi noté **ga**- par le missionnaire.

2. Ces exemples sont tirés de mes propres données élicitées au Lac Simon.

Appendice E

ANALYSE DE LA MORPHOLOGIE NOMINALE

1. INTRODUCTION

La morphologie nominale présentée dans le manuscrit est très semblable à ce qu'on retrouve aujourd'hui dans l'ensemble des dialectes du complexe ojibwe. On y retrouve bien sûr quelques caractéristiques "archaïques", pour lesquelles il n'existe pas toujours de correspondant dans les dialectes contemporains. C'est le cas, par exemple, du vocatif, utilisé sur des noms autres que les noms dépendants, comme dans l'exemple (1) ci-dessous :

(1)

ounkimâtik ô capitaines [43]

C'est aussi le cas du quotatif, représenté à l'exemple (2) ci-dessous, et pour lequel on ne trouve plus de traces dans les dialectes apparentés contemporains :

(2)

arimouitit semble être mon chien [55]

Par ailleurs, dans les cas où, de nos jours, la morphologie nominale a des caractéristiques bien différentes selon qu'il s'agit des dialectes d'algonquin du Nord, d'une part et des autres dialectes ojibwe d'autre part (Maniwaki y compris), je pense particulièrement au diminutif, les données que présente le Père Nicolas ne permettent pas de classer le dialecte décrit, puisqu'il présente pour ces cas les deux possibilités. Voyez les exemples du diminutif ci-dessous :

(3)

(a) **arimounçh** petit chien

(b) **mokmanens** petit couteau [43]

La forme du diminutif de l'exemple (a) est caractéristique des dialectes d'algonquin du nord, alors que celle en (b) caractérise les dialectes de l'odawa et de l'algonquin du sud.

La description de la morphologie nominale présentée par le Père Nicolas est très détaillée, rigoureusement systématique, et presqu'exhaustive.

Ses données sont présentées en tableaux de paradigmes, conformément à la tradition des grammaires latines ; ces tableaux illustrent notamment les différences morphologiques entraînées par le genre sur les marques du pluriel, et accessoirement de 1'obviatif. On retrouve ces tableaux respectivement aux pages [8] à [11] ; la série d'exemples des pages [10] et [11] est reprise telle quelle aux pages [47] et [48], avec cependant certaines différences dans la transcription[. Il présente aussi des paradigmes de "déclinaisons" nominales pour illustrer ce qu'il appelle le "possessif". Nous y reviendrons au point 2.5.

1. La principale différence réside dans la notation du suffixe du pluriel animé qui est noté **-ak** aux pages [10] et [11] et **-ac** aux pages [47] et [48] ; il y a aussi quelques différences dans le découpage morphologique que nous indiquerons au paragraphe 5.2.

D'après Hanzeli (1969), le Père Nicolas aurait été le premier missionnaire à noter l'existence des noms dépendants (ms p.[46]) :

> "Quelques noms nobles devenus pronoms par la composition, et qui ne signifient rien d'eux-mesmes hors de la composition (souligné par D.D.) ne prenent rien à la fin pour devenir pronoms. Par exemple **seiens** ne signifie rien de soy, mais fait pronom en prenant la marque de la personne **ni=** <et> signifie "mon frère" ou "ma sœur aînée". On dit donc niseiens : "mon frère aîné", sans autre augmant à la fin."

Cependant il est tout à fait remarquable qu'il ne cite que des noms dépendants animés, autrement dit, des termes de parenté, et qu'il ne cite pas de nom dépendant inanimé, autrement que quelques exceptions en composition.[1] On sait que dans ces langues, les noms dépendants inanimés sont en général des termes se référant aux parties du corps[2]. On pourrait dire qu'il s'agit là de la principale lacune dans sa description de la morphologie nominale ; celle-ci est-elle accidentelle, ou résulte-telle au contraire d'un choix idéologique ? On peut imaginer en effet, que si un linguiste doit éliciter les termes dénotant les parties du corps, il doit sans aucun doute les éliciter tous, et que la pudeur ecclésiastique y a peut-être mis un certain frein.

L'analyse de la morphologie nominale sera présentée de la façon suivante : au paragraphe 2, nous présentons et discutons le genre des noms, tel qu'analysé par Nicolas ; au paragraphe 3, nous présentons le vocatif, au paragraphe 4, l'obviatif ; au paragraphe 5 nous discutons le possessif, au paragraphe 6, nous présentons le diminutif, au paragraphe 7 le dubitatif, au paragraphe 8 le quotatif, au paragraphe 9 l'affirmatif et enfin au paragraphe 10 le locatif.

2. LE GENRE

Le Père Nicolas commence sa description de la langue en établissant la distinction entre nom animé et nom inanimé ; il l'exprime en ces termes :

> "Nom noble veut dire et se raporte aux mots qui signifient les choses vivantes ou de considération parmy les Sauvages.
>
> Nom ignoble : choses qui n'ont point de vie ou de peu de considération.
>
> Les verbes nobles sont comme les noms nobles. Les ignobles, commes les ignobles." [8]

1. Comme "yeux" dans **ka-dachouchkingigousi** 'n'a point d'yeux' [122] ; voir les autres exemples au paragraphe 5.1.

2. Ce ne sont pas toutes les parties du corps qui sont exprimées par des noms dépendants inanimés, certaines d'entre elles, notamment toutes les articulations, sont exprimées par des noms dépendants animés.

aussi, page [43] :

> ... ma perdrix<par exemple> est une chose vivante".
>
> Je diray donc : **ni** = **pire m** et elle sera du genre noble.
>
> mon couteau par exemple, est une chose morte : je diray donc : **ni =mokman** et j'auray donné un exemple du genrre ignoble."

Il appelle donc l'animé "noble" et l'inanimé, "ignoble" ; il présente ensuite quatre (4) séries d'exemples qui illustrent cette différence :

> "Les exemples suivants serviront de modèle pour tous les autres noms qu'on voudra décliner, et le dictionnaire aprandra tous les mots qui sont d'uzage[1] chez les Indiens :

Noms nobles terminés en voyelles[2]

Nominatif S.	**ounkima**	capitaine
V.	**ounkim**	ô capitaine
Nominatif P.	**ounkimak**	capitaines
V.	**ounkimàtik**	ô capitaines
N.S.	**napé**	mâle
V.	**nap**	ô mâle
N.P.	**napek**	mâles
V.	**napetik**	ô mâles
N.S.	**irini**	homme
V.	**irin**	ô homme
N.P.	**iriniouek**	hommes
V.	**irinitik**	ô hommes
N.S.	**manitou**	génie, esprit
V.	**manit**	ô génie
N.P.	**manitouek**	génies, esprits
V.	**manitoutik**	ô génies

1. Toutes les citations de Nicolas respectent l'orthographe de celui-ci.

2. Dans cette partie, le ms ne porte aucune indication de coupure morphologique ; je reproduis tel quel.

Noms nobles terminés en consonnantes

Nominatif S.	**amik**	castor
V.	***amiké**[1]	ô castor -n'est pas en uzage
Nominatif P.	**amikouek**	castors
V.	**amikouitik**	ô castors[2]

N.S.	**arim**	chien
V.	***arime**	ô chien -n'est pas en uzage
N.P.	**arimouek**	chiens
V.	**arimouitik**	ô chiens

N.S.	**aouakan**	esclave
V.	**aouakané**	ô esclave
N.P.	**aouakanak**	esclaves
V.	**aouakanitik**	ô esclaves

N.S.	**amikouns**	petit castor
V.	**amikounsé**	ô petit castor
N.P.	**amikounsak**	petits castors
V.	**amikounsitik**	ô petits castors

Seconde déclinaison des noms ignobles terminés en voyelles et des mêmes noms terminés en consonantes

Les exemples suivants serviront de modèle pour tous les autres noms qu'on voudra décliner et le dictionnaire aprandra tous les mots qui sont d'uzage.3 Le vocatif singulier et le vocatif plurier ne sont point en uzage dans cette déclinaison, comme l'on va remarquer.

Noms ignobles terminés en voyelles

Nominatif S.	**iskouté**	feu
V.		- n'est pas en uzage
N.P.	**iskouter**	feus
V.		- n'est pas en uzage
N.S.	**ouakoui**	ciel
V.		- n'est pas en uzage
N.P.	**ouakouir**	cieux
V.		- n'est pas en uzage

1. L'astérisque est de moi, partout où il apparaît ; se référer au paragraphe 3 pour des commentaires sur le vocatif.

2. À noter qu'il donne systématiquement comme possible la forme vocative plurielle, pour les noms pour lesquels le vocatif n'est pas en usage au singulier ; on notera aussi qu'il donne, un peu plus loin, les formes vocatives complètes pour la forme dinimutive de 'castor' ; je ne suis pas en mesure de déterminer, pour les deux cas, s'il s'agit d'une erreur de rédaction, ou si une telle description était conforme aux données.

3. Nicolas fait ici référence à un dictionnaire algonquin-français qu'il se proposait d'annexer à sa grammaire, mais ce document n'a pas été retrouvé.

Noms ignobles terminés en consonantes

Nominatif S.	**mitik**	du bois
V.		- n'est pas en uzage
N.P.	**mitikour**	des bois
V.		- n'est pas en uzage
N.S.	**mokman**	couteau
V.		- n'est pas en uzage
N.P.	**mokmaner**	couteaux
V.		- n'est pas en uzage
Nominatif S.	**ouakakouat**	hache
V.		- n'est pas en uzage
N.P.	**ouakakouatour**	haches
V.		- n'est pas en uzage

La différenciation entre animé et inanimé au niveau des suffixes du pluriel est exactement la même que celle qu'on trouve dans tous les dialectes ojibwe contemporains. Le Père Nicolas énonce, à la page [39], la règle de formation du pluriel animé en ces termes :

> "Le nominatif plurier est formé du nominatif singulier et n'adjoute qu'un **k** après la finale du nominatif singulier, v.g. :

	ounkima	capitaine
aura	**ounkimaK**	capitaines
	nape	mile
	napeK	mâles
	manitou	génie
	manitouK	génies

Quelques uns sont exceptés, comme :

	irini	<homme>
aura	**irinioukk**	hommes
	ikoue	famme
	ikoueouek	fammes

Il y a d'autres noms nobles qui finissent en consonantes, v.g. :

aouakan	esclave, prisonnier de guerre
amik	castor
arim	chien
amikouns	petit castor

Pour former le nominatif plurier, d'ordinaire il faut adjouter **-ak** à la fin du nominatif singulier : v.g.

aouakan	esclave
aouakanak	esclaves
amikouns	petit castor
amikounsak	petits castors
amik	castor
amikouek	castors
arim	chien
arimouek	chiens

Ces deux derniers en sont exceptés, et plusieurs autres. L'usage les aprandra."

Le suffixe du pluriel est fort probablement /-ag/, comme dans tous les autres dialectes ojibwe, bien que la notation de Nicolas ne soit pas uniforme.

Dans les exemples qu'il cite, les finales du pluriel en [-ouckl sont souvent le résultat, et de la suffixation du /-a/ bref après le segment sous-jacent /-w/ dans irini, ou après la séquence /-kw/ dans **amik,** (/amikw/), et de la notation a pour /a/ bref ; cependant, dans un mot comme **manitou** qui ne finit pas en /-w/ au niveau sousjacent, cette finale ([-ouek]) n'est pas de même nature ; il s'agit ici en fait de la finale /-ag/, qui suit immédiatement la voyelle /ô/, (transcrite en ou par Nicolas). Nous avons vu, lors de l'analyse de la transcription, que la suite ou sert autant à transcrire la voyelle /4/ que la semi-voyelle /w/ ; d'autre part, les /a/ brefs sont très souvent notés e, particulièrement dans les flexions ; c'est le cas ici, dans **manitouek**[1]**.** Par ailleurs, dans un exemple comme **napek,** le **a** bref du suffixe du pluriel (-ag) a été effacé au contact du g, long en finale du nom /na :be :/. On remarque cependant que le suffixe du pluriel est aussi quelquefois noté avec un **a**,, comme dans **aouakanak,** ou **amikounsak**[2]**.**

Le suffixe du pluriel inanimé est probablement /-ar/, bien qu'il n'apparaisse jamais noté avec un a, ni dans les exemples du paradigme du pluriel ignoble, ni ailleurs dans la grammaire, et que cela ne coïncide pas avec la règle qu'il énonce pour la formation du pluriel inanimé : [40]

"Les noms ignobles terminés en voyelles forment leur nominatif pluriel en adjoutant après la dernière voyelle en **-r**. v.g. :

iskoute	feu
iskouter	feux
ouakaoui	ciel
oukaouir	cieux

1. Cependant, ailleurs dans le manuscrit, à la page [39] **manitou** au pluriel est noté **manitouk**

2. On notera que le pluriel du diminutif, indiqué ici comme étant **-ak** n'est pas le même que Nicolas propose dans la section qu'il consacre expressément au diminutif ; dans cette section, (voir le point 6 du présent appendice), il donne le pluriel du diminutif comme étant systématiquement **-a** pour les deux genres.

Les noms ignobles terminés en consonante, pour former leur nominatif plurier adjoutent **-er** ou bien **-our**. L'usage Taira distinguer quand il faudra adjouter **-er** ou bien **-our**

à la fin du nominatif singulier pour former le nominatif plurier, Cependant nous dirons :

mokman	couteau
mokmaner	couteaux
ouakakouat	hache
ouakakouatour	haches
mitlk	bois
mitikour	bois, au plurier."

La voyelle est soit notée c, comme dans **iskouter,** ou n'est pas notée quand le mot finit en voyelle longue comme dans **ouakouir,** (/wa :kwi :/), ou encore apparaît comme une voyelle arrondie sous l'effet du w quand ce dernier apparaît en finale du mot comme dans **mitikour,** (/mitigw/). Cependant, l'hypothèse d'un suffixe du pluriel en /-ar/ est appuyée d'une part par le fait qu'il ressort de l'analyse de la transcription que le Père Nicolas note souvent un /a/ bref par un e[1] et d'autre part par le fait que tous les dialectes apparentés contemporains ont un suffixe du pluriel inanimé en /-an/. Par ailleurs, il est possible que le fait que Nicolas note systématiquement ce suffixe en **-er** soit en lui-même un indice du dialecte sur lequel il travaille. En effet, c'est une particularité des dialectes algonquins d'avoir toujours la syllabe finale non-accentuée[2]. La voyelle de cette syllabe est en conséquence toujours réduite[3]. Si le dialecte que décrit le Père Nicolas est un dialecte de l'algonquin, on s'attendrait à ce qu'il perçoive la voyelle du suffixe du pluriel comme étant un "**e**".

3. LE VOCATIF

D'après l'ensemble des données produites par le Père Nicolas, il semble que le "vocatif" était très productif au XVIIe siècle. Il peut en effet produire un cas vocatif pour tous les noms animés qu'il cite[4] Il mentionne une première règle de formation du vocatif à la page [39], et une autre série à la page [46]. Il donne aussi une série d'exemples de noms non-dépendants au vocatif lors de son illustration du genre. Ces exemples apparaissent dans cette section à la page (376). Il semble que la règle de la page [39] corresponde à la formation du vocatif sur les noms "indépendants", alors

Voir particulièrement les suffixes du pluriel animé et de l'obviatif.

1. Contrairement aux dialectes de l'odawa et de l'ojibwe de l'ouest qui accentuent systématiquement la dernière syllabe.

2. Les voyelles longues deviennent brèves, et les voyelles brèves sont réduites presque à a.

3. Il est mentionné à la page [40] que : "On remarquera, en passant, que tous ces noms (ignobles) n'ont presque jamais de vocatif, ny singulier ny plurier. Je puis assurer que jamais je n'ay pris garde que les Sauvages s'en servent."

Page [39] :

"Le vocatif plurier se forme du nominatif singulier, adjoutant **-tik**, v.g.

	ounkima	
aura :	**ounkimatik**	ô capitaines
	irini	
	irinitik	ô hommes

Notés qu'à proprement parler, les seuls noms nobles ont le vocatif, les autres rarement.

Pour former le vocatif plurier, il faut adjouter -itik après la dernière consonante du nominatif singulier, v.g. :

aouakan	esclave
aouakanlTlK	ô esclaves

Il y a icy quelque petite exception à faire qui, pour n'estre d'aucune conséquence, il ne faut pas s'en mettre beaucoup en paine. Néanmoins, afin qu'il ne semble pas qu'on veuille fuir les difficultés, on remarquera que tout se réduit comme l'exemple que j'ay donné et le suivant. On dira donc :

amik	
amikoulTlK	ô castors
arim	
arimouITIK	ô chiens

Et on ne dira pas :

***amikoueKITIK**
***arimoueKITIK**"

Page [46]

"Comme dans les noms, le vocatif singulier se forme du nominatif singulier, et le vocatif plurier, du nominatif plurier, aussi dans les pronoms, le mesme s'observe. Quelques uns adjoutent-e. à la finale du nominatif singulier pour former leur vocatif.

Par exemple :

nouons	mon père
nouousé	ô mon père

D'autres changent **-a** finale du nominatif singulier en

Par exemple :

ninga	ma mère
ninghe	ô ma mère

D'autres changent :**-is** finale en **-e**. :

nimichoumis	man grand père
nimichoumé	ô mon grand père

D'autres adjoutent après la finale du nominatif un a :

nigouimens	mon camarade
nigouimensa	ô mon camarade"

Il cite aussi, à la page [44], un exemple isolé de vocatif pluriel pour un nom dépendant :

"**nimichoumisac**	mes grands pères
nimichoumisitik	ô mes grands pères"

Il est à noter que les cas cités à la page [39] correspondent à la forme des deux seuls cas de "vocatif" (adress) sur des noms "indépendants" cités par Bloomfield (1957) :

"A special form for plural adress, with ending -tik, -tok, appears in menta :kukkwe ;.tik 'ladies !', menta :kuninuwitok 'gentlemen !' " (page 40 : 6.7)

Par ailleurs, Bloomfield cite aussi deux cas de noms dépendants, ayant une forme spéciale de vocatif :

"Two dependent nouns have special forms for singular address with possessor "I" : nemisso : 'O my grandfather', for nemisso :miss 'my grandfather ; no :kko : 'O my grandmother', for no :kkurniss,'my grandmother' " *(page 42 :* 6.21)

Celles-ci diffèrent cependant de celles citées dans la grammaire de Nicolas. On remarque, dans le manuscrit, que le pluriel pour le vocatif des noms dépendants et des noms indépendants est identique, soit -(i)tik."

Il n'énonce par ailleurs pas de règle explicite pour rendre compte des cas de vocatif singulier des noms non-dépendants. Certains de ces exemples sont reproduits en (4) ci-dessous :

(4)

Noms nobles terminés en voyelles[1]

Nominatif S	**ounkima**	capitaine
V	**ounkim**	ô capitaine
Nominatif P.	**ounkimak**	capitaines
V	**ongkimàtik**	ô capitaines
N.S	**napé**	mâle
V	**nap**	ô mâle
N.P.	**napek**	mâles
V	**nanetik**	ô mâles
N.S.	**irini**	homme
V	**irin**	ô homme
N.P	**irinioue**k	hommes
V	**irinitik**	ô hommes
N.S.	**manitou**	génie, esprit
V	**manit**	ô génie
N.P.	**manitouek**	génies, esprits
V	**manitoutik**	ô génies

Noms nobles terminés en consonantes

Nominatif S.	**amik**	castor
V	***amiké**	ô castor - n'est pas en uzage
Nominatif P.	**amikouek**	castors
V	**amikouitik**	ô castors
N.S.	**arim**	chien
V	***arime**	ô chien - n'es pas en uzage
N.P.	**arimouek**	chiens
V	**arimouitik**	ô chiens
N.S.	**aouakan**	esclave
V	**auakaké**	ô esclave
N.P.	**aouakanak**	esclaves
V	**auakanitik**	ô esclaves
N,S.	**amikouns**	petit castor
V	**amkounsé**	ô petit castor
N.P.	**amikounsak**	petits castors
V	**amikounsitik**	ô petits castors [8]

1. Dans cette partie, le ms ne porte aucune indication de coupure morphologique ; je reproduis tel quel.

D'après le Père Nicolas, les noms se terminant en voyelle forment le vocatif singulier en retranchant cette voyelle finale. Ceci est une règle morphologique tout à fait remarquable, dans la mesure où ce n'est pas un morphème qui s'efface, mais bien un segment phonologique du mot. Si une telle règle existait réellement', on peut se demander si elle ne constituerait pas une espèce d'analogie "en image miroir" par rapport à la règle, d'après Nicolas toujours, de formation du vocatif singulier des mots se terminant en consonne, et qui consiste à ajouter une voyelle aux mots se terminant en consonne.

On notera qu'il donne systématiquement comme possible la forme vocative plurielle, pour les noms pour lesquels le vocatif n'est pas en usage au singulier. Remarquons aussi qu'il donne des formes vocatives complètes pour la forme dimimutive de 'castor', alors que le mot "castor" lui-même, tout comme les autres noms d'animaux, ne prend pas le vocatif, du moins pour le singulier. Comme nous l'avons mentionné à la note 1, on trouve ailleurs dans la littérature des formes vocatives pour des noms autres que des termes de parenté et notamment dans Baraga, un exemple pour un nom d'animal au pluriel. Or, ici, Nicolas semble indiquer que des formes vocatives étaient possibles pour des noms d'animaux, dans la mesure où ce nom est au pluriel. De tels cas, de noms d'animaux prenant le vocatif, ne sont, à ma connaissance, attestés nulle part ailleurs dans la littérature ; cependant, si l'on se fie aux vestiges les plus récents des cas de vocatif dans les langues ojibwe, c'est-à-dire les cas cités par Bloomfield (1958), on constate que les quelques formes qui restent sont des formes au pluriel, d'où l'on peut imaginer que la disparition de telles formes a commencé par les formes au singulier ; si ce raisonnement est juste, il existe une possibilité que les formes vocatives des noms d'animaux telles que citées par Nicolas correspondent à une certaine réalité à ce stade de la langue, où les formes vocatives pour le singulier n'étaient plus en usage, et celles pour le pluriel se maintenaient.

Cette règle du vocatif, telle qu'énoncée par Nicolas, peut sembler suspecte par ses aspects de simplicité et de systématicité. On notera cependant qu'elle correspond exactement à la règle du vocatif mentionnée par Baraga dans sa grammaire.

1. Bien que le vocatif ne soit plus en usage dans les langues du complexe ojibwe, nous avons de bonnes raisons de croire que de telles formes ont réellement existé et que Nicolas ne les a pas inventées, ou du moins pas totalement. Tout d'abord, de telles formes sont attestées encore de nos jours dans le dialecte de cri de l'ouest (d'après Wolfart (1973) tout comme il l'avait été par le Père Lacombe pour 1c même dialecte, cent ans plus tôt. Ces formes sont par ailleurs aussi attestées dans la grammaire de l'ojibwe de Monseigneur Baraga. On notera cependant qu'en cri, les formes vocatives ne sont possibles qu'avec des termes de parenté, alors que dans la grammaire de Baraga (1878 page 38) on trouve des exemples de noms animés (de personne) non dépendants et de noms d'animaux au pluriel.

4. L'OBVIATIF

Dans le manuscrit de Nicolas, le marquage de l'obviatif sur les noms distingue l'obviatif singulier de l'obviatif pluriel, contrairement aux dialectes apparentés contemporains qui ont neutralisé le nombre à l'obviatif (sauf dans certains dialectes du nord-ouest ontarien) ; il distingue aussi, pour les noms animés, entre l'obviatif et le sur-obviatif (ce qui est appelé dans la littérature "further obviative").

4.1 L'obviatif sur les noms animés

4.1.1 L'obviatif

Ainsi, pour les noms animés, dans le cas du premier obviatif, le singulier est marqué par **-er** ; ce suffixe ressemble à celui utilisé aujourd'hui dans les dialectes apparentés, si on tient compte, d'une part du problème de transcription des voyelles, on sait que le Père Nicolas note souvent en **e** un **a** bref[1]. (Voir l'analyse de la transcription), et, d'autre part, bien sûr, du changement de **r** en **n.**

Obviatif animé singulier :

algonquin du nord :	**o-dâdâm-an** obv	'son père'
odawa :	**kîsikk-an**[2] obv	'cèdre' (obviatif animé)
Père Nicolas :	**ousimens-er** obv	'son cadet' [97]

Le Père Nicolas donne le suffixe de l'obviatif pluriel comme étant un **-a** tel que l'illustre l'exemple suivant :

(5)

Anselme	**ousakiha**	**pireoué**[3] [97]
Anselme	o-za : kiha : -a	pire : w- a
ANSELME	3 AIMER TA-30B PL	PERDRIX- OBV SING.
"Anselme	ayme	les perdrix"

par opposition à :

(6)

Paul	**ousakihar**	**pireouer** [92]
Paul	o-za : kiha : -ar	pire : w-ar
PAUL	3-AIMER TA- OBV SING	PERDRIX- OBV SING.
"Paul	ayme	la perdrix"

1. Notons que l'épellation du suffixe de l'obviatif est la même que celle du suffixe du pluriel inanimé.
2. Exemple tiré de Jones (1971).
3. Les exemples tirés de la grammaire du Père Nicolas seront présentés de la façon suivante : sur la première ligne, l'énoncé reproduit tel que Nicolas I'a noté ; sur la deuxième ligne, mon interprétation phonologique et morphologique de l'énoncé, transcrit conformément à l'usage en cours parmi les algonquinistes ; suit à la troisième ligne, l'étiquetage morphologique, et enfin à la quatrième ligne, la traduction française telle qu'elle est donnée par le missionnaire. Si cette traduction pose un problème, une version en français moderne sera donnée en dessous entre parenthèses.

Bloomfield (1949) a reconstruit pour I'obviatif pluriel animé le suffixe : **-a ? i** ; ce suffixe était probablement devenu **-a ?** en ojibwe à l'époque de Nicolas, par la suite de la chute du **i** bref en finale. Or le missionnaire ne pouvait sans doute pas percevoir la différence entre et d'où probablement sa notation en **-a** pour l'obviatif pluriel.

On peut donc probablement supposer, pour le marquage du premier obviatif sur les noms animés, les suffixes suivants :

premier obviatif	singulicr	pluriel
	/-ar/	/-a ?/

Il faut cependant tenir compte du fait que le /-a/ bref est très souvent noté e par le Père Nicolas.

Ces marques d'obviatif semblent être déclenchées, grosso modo, dans les mêmes contextes que ceux qui ont été identifiés pour les dialectes apparentés contemporains.

Les contextes où l'obviatif animé apparaît obligatoirement ont été décrits par A. Grafstein (1984) dans sa thèse de doctorat comme étant les suivants :

a) dans les structures génitives, quand un nom animé est possédé par un élément à la troisième personne :

(7)

ni-seiens [44]
ni-saye : ns
1- AÎNÉ
"mon aîné"

(8)

Jean ouikanis-er [92]
Jean o-i : ka : nis-ar
JEAN 3 FRÈRE OBV. SING.
"c'est le frère de Jean"

b) dans les phrases construites avec un verbe transitif, si les deux arguments du verbe sont à la troisième personne, un de ceux-ci devra être à lobviatif :

(9)

ounkima **ousakihar** **Paul**er [92]
ounkima o -za : kiha : - ar Paul-ar
CAPITAINE 3 AIMER TA OBV AN SING PAUL OBV AN SING "le capitaine ayme Paul"

c) dans les phrases construites avec un verbe dit "à deux arguments", si les deux NP compléments sont à la troisième personne, le NP2 devra obligatoirement prendre 1'obviatif. Dans ces verbes, le NP1, qui correspond à l'objet indirect du français, est celui avec lequel le verbe s'accorde. Voyez les exemples (10) et (11) ci-dessous, extraits de Grafstein (1984) :

(10)

gi - gi : - **bi : dawaw - in ji : ji : s**
2 PAST BRING TS BABY (ANIM)
1-2
'I brought the baby to you'
(je t'ai apporté le bébé)

(11)

gi - **gi : -** **bi : damaw - in mazine : gan**
2 PAST BRING TS BOOK (INAN)
1-2
'I brought the book to you"
(je t'ai apporté le livre)

On constate dans ces exemples, que peu importe que l'équivalent du complément d'objet direct (NP2) soit animé (comme en (10)) ou inanimé (comme en (11)), le verbe demeure un TA, parce qu'il s'accorde avec NP1, qui est ici l'équivalent de l'objet indirect (to you) et qui est animé,

Quand NP1 et NP2 sont à la troisième personne, dans de telles structures, NP2 est toujours marqué pour l'obviatif, comme l'illustre l'exemple (12) :

(12)

wa : bamin - an ni - gi : - mi : na : abino : ji : s
APPLE OBV 1 PAST GIVE CHILD '
I gave an apple to the child'
(j'ai donné une pomme à l'enfant)

Grafstein décrit ensuite deux contextes dans lesquels l'apparition de l'obviatif semble facultative. Le premier est constitué des structures dans lesquelles une des troisièmes personnes est un possesseur. Ce type de phrase a deux réalisations possibles : l'une dans laquelle le possesseur ne prend pas la marque de l'obviatif, même s'il constitue la deuxième "troisième personne" de la phrase, et dans ce cas la troisième personne possédée prend la marque de l'obviatif, ou, selon l'autre possibilité, le possesseur prend la marque de l'obviatif, et dans ce cas, la troisième personne possédée est marquée pour le "sur-obviatif" ; les deux alternatives sont illustrées par les exemples suivants, tirés de Grafstein (1984) :

(13a)

John o-gike : nima : -an Mary o-mise : h-an
3 KNOW TA OBV 3 SISTER OBV
'John knows Mary's sister'
(Jean connaît la soeur de Marie)

(13b)

John o-gike : nima : -an Mary-an o-mise : h- ini

3 KNOW TA OBV OBV 3 SISTER SUR-OBV
'John knows Mary's sister'
(Jean connaît la soeur de Marie)

Ces deux illustrations sont des exemples de l'ojibwe de l'ouest (Western Ojibwa) ; Grafstein dit qu'en algonquin, le possesseur ne prend jamais le suffixe de l'obviatif, et que la structure morphologique est alors la même que celle illustrée en (10a), où la troisième personne possédée est marquée pour l'obviatïf. Dans la grammaire du Père Nicolas, ce type d'exemple est très fréquent, et la notation de la morphologie y est très systématique. Le possesseur apparaît effectivement toujours comme non marqué pour l'obviatif, mais la troisième personne possédée est systématiquement marquée pour le "sur-obviatif", comme l'illustrent les exemples suivants, tirés de la page [98] :

(14)

Nicolas outiberimar	**oupiremirir**	**Tessoueat**
Nicolas o -tibe : : rima :	- ar	o -pine : w -im -irir Tessoueat
3 ta	obv an sing	3 na pos obv in sing

'Nicolas gouverne la perdrix de Tessoueat'

(15)

Nicolas outiberimar	**oupiremirir**	**ouseiensirir Tessoueat**
Nicolas o -tibe : : rima : -ar	o -pine : w -im -irir	o -saye : ns -irir Tessoueat
3 ta obv an sing	3 na poss sur- obv	3 aîné sur obv s.

'Nicolas gouverne la perdrix du frère *ayné* de Tessoueat'

(16)

Nicolas outiberimar oupiremirir outanisirir oukouisisirir Tesoueat

Nicolas o - tibe : rima : -a o -pine : w -im o -da : nis -irir o -gwisis-irir Tesscoeat
Nicolas 3 ta obv an sing 3 -na posa sur obv 3 nda sur obv sing. 3 nda sur obv ring
'Nicolas gouverne la perdrix de la fille du fils de Tessoueat'

Dans ces exemples, Tessoueat, le possesseur, ne prend jamais l'obviatif, et les noms possédés prennent la marque du sur-obviatif ; il est tout à fait remarquable que, dans la grammaire, dans aucun des exemples illustrant ce type de structure, le possesseur ne prend la marque de l'obviatif. On note que dans tous ces cas, le possesseur est exprimé par un nom propre, mais on ne s'attendrait pas à cc que ce soit là une condition suffisante pour bloquer la suffixation du morphème de l'obviatif, puisque celui-ci apparaît sur des noms propres dans d'autres types de structures syntaxiques, comme à la page [92] :

(17)	**ounkima**	**ousakihar**	**PaulgC**
	ongima :	o-za : kiha : - ar	Paul-ar
	capitaine	3 aimer ta obv an sing	Paul obv an sing
	'le capitaine	ayme	Paul'

L'autre type de structure décrit par Grafstein comme déclenchant optionnellement l'obviatif est celle constituée d'une phrase complexe, dans laquelle deux troisièmes personnes se trouvent dans des propositions différentes ; elle cite à cet effet l'exemple reproduit en (18) ci-dessous :

(18a)	**ni-gi :-wi : ndamawa :**	**ni-ma :ma :**	**[minwe : nim-imag John-an]**
	1 past tell ta	1 mother	love ta 1-obv obv

'I told my mother I love John'

(18b) **ni-gi :-wi : ndamawa : ni-ma : ma :** **[minwe : nim-ag John-]**
1 past tell a 1 mother love ta 1-3
'I told my mother I love John'

Dans la phrase (18a), "John" qui est la deuxième "troisième personne" de la phrase, prend la marque de l'obviatif, alors qu'en (18b) il ne la prend pas ; les deux versions sont parfaitement grammaticales. Il n'y a pas dans la grammaire de Nicolas d'exemple illustrant ce type de structure. Il est donc impossible de vérifier quelles étaient les contraintes sur le marquage de l'obviatif dans ce type de structure.

4.1.2 Le sur-obviatif

Pour ce qui est du sur-obviatif (généralement nommé "further obviative" dans la littérature), le suffixe du singulier est **-irir**, alors que celui du pluriel est **-iri** (donc encore une fois caractérisé par la chute de **-r** final). Ce marqueur apparaît, dans les exemples du manuscrit, quand un nom animé est possédé par une deuxième "troisième personne" dans la phrase, tel qu'illustré par les exemples (12), (13) et (14). On a donc, dans la grammaire de Nicolas, des noms animés possédés, qui, au niveau du syntagme nominal, ont l'air d'apparaître dans des structures identiques (possédé par une "troisième personne" non-obviative (proximate)), mais qui diffèrent par leur morphologie, les uns prenant la marque de l'obviatif, les autres la marque du sur-obviatif. Le déclenchement de l'une ou l'autre des marques d'obviation dépend de la structure syntaxique de toute la phrase. Considérons les exemples ci-dessous, tirés des pages [97] et [98] :

(19)

ousimenser **Pierre** **tiberindamour**
o-s.i : me : ns- ar Pierre tiberindam - aw- ar
3 cadet obv an sing Pierre p.i.~ bén. obv an sing
'le cadet puisné de Pierre gouverne'
(le cadet de Pierre gouverne pour un autre ou à la place de quelqu'un d'autre)

(20)

Nicolas **outiberimar** **oupiremlrir Tessoueat**
Nicolas o -tiberima : - ar o -pire :w -im -irir Tessoueat
3 ta obv an sing 3 nda poss sur obv sing
'Nicolas gouverne la perdrix de Tessoucat'

Dans les deux exemples, le possesseur apparaît sans suffixe obviatif, alors que le possédé prend, dans l'exemple (19) le suffixe de l'obviatif, et dans l'exemple (20) le suffixe du sur-obviatif. Dans l'exemple (19), le possesseur, **Pierre,** est la première "troisième personne" de la phrase, alors que dans l'exemple (20), **Tesoueat,** est la deuxième troisième personne.

Dans les dialectes apparentés contemporains, ceux qui utilisent encore la marque du sur-obviatif, ne le suffixent que lorsque le possesseur lexicalisé est marqué pour l'obviatif. Comme dans l'exemple ci-dessous :

(21)

Sanik **o -gîkenimâ** **-an** **ogimâ** **-an** **o** **-danis** **-ini**
jean 3 ta obv na obv 3 nda sur-obv
'Jean connait la fille du chef'

Dans les cas où le possesseur lexicalisé ne prend pas de suffixe obviatif, le possédé sera à l'obviatif, plutôt qu'au sur-obviatif.

Par ailleurs, dans les cas où le possesseur est exprimé sous forme pronominale, on ne trouve dans le manuscrit que des cas où le posseseur doit probablement être interprété comme étant co-référentiel avec Pierre[1], et le nom possédé apparaît en conséquence avec la marque de l'obviatif, comme c'est le cas dans l'exemple suivant, tiré de la page [119] :

(22)

Pierre	**ousakiha.r.**		**oukouisissser**			
Pierre	o	-za : kiha :	-ar	o	-gwississ	-ar
Pierre	3	ta	obv an sing	3	nda	obv an sing

'Pierre ayme son fils propre'
(Pierre aime son propre fils)

II n'y a pas dans le texte d'exemple de possesseur pronominal qui doive être interprété comme obviatif, ou autrement dit, qui déclenche le morphème de surobviatif sur le nom possédé. Cependant, tout porte à croire que le système décrit par Nicolas permettait ce genre de structure. Tout d'abord, une telle structure requérerait exactement les mêmes mécanismes grammaticaux que celles des noms animés dont le possesseur est exprimé par un élément lexical, le système serait donc tout à fait symétrique ; d'autre part, dans l'exemple (20), la traduction française spécifie bien "son fils propre", sans aucun doute par opposition au "fils de quelqu'un d'autre" ; ensuite, comme nous le verrons un peu plus loin, il fait une telle distinction pour les possédés inanimés ; et finalement, on retrouve exactement ce comportement dans certains dialectes contemporains.

Considérons un énoncé comme : "Jean voit son fils".

Les dialectes algonquins n'ont qu'une seule traduction possible pour cet exemple, dans lequel "fils" **o-gosis** prend l'obviatif **-an ;** dans ce cas, la phrase est ambiguë, tout comme en français. En effet, ici le possesseur du fils peut être soit coréférentiel, ou soit non-coréférentiel avec Jean (voir l'exemple (23) ci-dessous). Cependant, en ojibwe (notamment dans le dialecte de 1'ojibwe de l'ouest) on distingue entre "son propre fils", auquel cas **o-gosis** prend le suffixe de l'obviatif **-an,** et le fils d'une tierce personne, auquel cas **o-gosis** prend le suffixe du sur-obviatif **-ini,** le possesseur étant obviatif sous-entendu ; ceci est illustré par les exemples (24a) et (24b) ci-dessous.

(23)

Algonquin

Jean o-wdbamà-an	**o-gosis-an**
Jean 3 voir ta obv an sing	3 fils obv an sing

'Jean voit son propre fils' ou 'Jean voit son fils (d'une troisième personne)'

1. Pour une discussion à ce sujet se reporter à l'Appendice F.

(24)

Ojibwe de l'ouest

(a)

Jean o-wâbamâ-an	**o-gosis-an**
Jean 3 voir ta obv an sing	3 fils obv an

'Jean voit son propre fils'

(b)

Jean o-wâbamâ-an	**o-gosis-ini**
Jean 3 voir ta obv an sing	3 fils sur-obv

'Jean voit son fils (d'une tierce personne)'

4.2 L'obviatif dans les noms inanimés

Sur les noms inanimés, on trouve le marqueur obviatif **-<u>iri</u>** au singulier, alors qu'au pluriel on trouve une alternance entre **-iriouar** et **-iri,** conformément aux exemples qu'on voit aux pages [91] et [100].

(25)

Pierre	**ousakitoùouan**		**ouseienser**		**oumokmanjjj**			
Pierre	o -za : kito -aw	-an	o	-saye : ns	-ar	o -mo : koma :	n -iri	
3	TI	ben obj in 3		nda	obv an 3		ni	obv in

'Pierre ayme de son frère ayné le couteau'

(Pierre aime le couteau de son frère aîné)

(26)

Pierre	**ousakitououaner**		**ouseienser**		**oumokmanjriouar**				
Pierre	o -za : kito -aw	-an	-er	o saye : ns -ar		o -mo : koma :	n -iriouar		
Pierre 3	TI	rel *obj* in -plur 3		nda obv an		3	ni	obv in pl	

'Pierre ayme de son frère ayné les couteaux'

(Pierre aime les couteaux de son frère ayné)

(27)

ni tiberindamirin	**Paul**	**ouseiensirir**	**oumokman<u>iri</u>**
ni- dibe : rindam- iri - n	Paul	o- saye : ns- irir	o-mo : koma : n-iri
1 gouverne PI obv ? obv in	Paul	3 aîné sur-obv	3couteau-obv in sing

'je gouverne de Paul du frère ayné les couteaux'

(je gouverne les couteaux du frère aîné de Paul)

L'obviatif inanimé apparaît quand un nom inanimé est possédé par un animé à 1'obviatif ; cependant, si le possesseur n'est pas à l'obviatif, le nom inanimé ne l'est pas non plus. Il faut bien noter ici, que, tout comme c'était le cas pour les noms animés, l'apparition de l'obviatif inanimé sera déclenchée aussi bien par un possesseur morphologiquement non-marqué pour 1'obviatif, mais prévu comme tel par la structure syntaxique, que par un possesseur obviatif morphologiquement marqué comme tel. Ainsi, deux cas apparemment symétriques de noms inanimés possédés par une troisième personne, auront des comportements morphologiques différents, selon que le possesseur se trouve dans une structure syntaxique qui le désigne comme obviatif ou non. Ceci ressort clairement de certains exemples des pages [100] et [103] :

(28)

oumassinahigan	**Pierre**
o-ma : sina : hi : gan	Pierre
3 livre	Pierre
‘Le livre	de Pierre’

(29)

Pierre	**oumokman**	**matchikatchiouaniri**
Pierre	o-mo : koma : n	maĕi - ga : ĕi : wan - iri
Pierre	3 couteau	PV mauvais valoir ii obv in sing
‘Le couteau de Pierre		ne vaut rien’

(30)

Pierre outapiouan	**Paul ounipaganjdng**	**vel hech niparitch**
Pierre od -api -aw -an Paul	o -niba : gan -iri -ing e :	-iji -niba : -iri -tch
3 ai rcl th tit	3 ni obv in loc me pv	ai obv ? conj
Pierre est assis	de Paul sur le lict	ou où il dort

‘Pierre est assis sur le lit de Paul, ou là où il dort’

Le même phénomène s’observe dans les structures où un nom inanimé a un possesseur pronominal, comme on peut l’observer dans les exemples suivants tirés de la page [92].

(31)

Pierre	**ousakitoun**	**oumokman**
Pierre	o-za :gito : n	o-mo : koma : n
Pierre	3 aimer ti	3 couteau

‘Pierre ayme son propre couteau’

(32)

Pierre	**ousakitououan**	**oumokmanjrj**
Pierre	o-za :gito :- aw -an	o-mo : koma : n-iri
Pierre	3 aimer ti ben obj in	3 couteau obv in sing

‘Pierre ayme d’iceluy et d’iceux le couteau’
(Pierre aime le couteau d’une tierce ou de tierces personne(s))

On l’observe aussi dans les structures coordonnées, qu’on n’avait cependant jamais considérées comme pouvant déclencher I’obviatif, tel qu’illustré par l’exemple ci-dessous :

(33)

ouchimagan Louys		**dach ouchimaganiri**		**Auguste**
o-ĕ.i : ma : gan	Louis	das	o-ĕ.i : ma : gan -iri	Auguste
3 épée	Louis	et	3 épée	obv in Auguste

‘L’espée de Louys et l’espée d’Auguste’ [103]

Notons qu’on trouve aussi un cas de structures génitives coordonnées avec déclenchement d’obviatif dans le contexte d’un verbe TA, mais le mécanisme exact de

1. Cette analyse est discutée en détail à l’Appendice F ; notons que si le -an était interprété comme étant le marqueur de I’obviatif il serait le seul suffixe noté en n dans le manuscrit.

l'attribution de l'obviatif ici n'est pas clair. Voyez les exemples (34) et (35) illustrant deux noms animés simples, coordonnés ; aucun des deux ne prend d'obviatif, à moins bien sûr d'imaginer qu'un des deux est "obviatif sous-entendu"...

(34)

Pierre ouabamarouir[1] **ouseiensr, gaié ouseiensirir Jean** [46]
Pierre o -wa : bama : -ar wi : r o -saye : ns -ar gayc o -sayc : ns -irir Jean
Pierre 3 ta obv an sing lui 3 nda obv an et 3 nda sur-obv
'Pierre voit son aïné et celuy de Jean'

(35)

Jean gaie Pierre papiouek [104]
Jean gaye Pierre ba : pi- wag
Jean et Pierre rire ai 3e plur
'Jean et Pierre rient'

Il faut noter, en terminant cette section, qu'à la page [100] le manuscrit illustre un cas où un nom inanimé est possédé par un non-obviatif et où le suffixe -iri est noté comme étant facultatif :

(36)

ki pittaoutisouan Pierre ouchimagan uel **ouchimaganiri**
gi -bitaw -itiso -w -an Pierre o -ĕ.i : ma : gan o ĕ.i : ma : gan -iri
2 ta refl ai 3 sing 3 épée 3 épée obv in s
'Tu te blesses par mégarde avec l'espée de Pierre'

Ce mécanisme de déclenchement de l'obviatif inanimé est resté le même en algonquin et en ojibwe, c'est-à-dire qu'un nom inanimé prendra l'obviatif s'il est possédé par un nom à 1' obviatif. D'autre part, il convient de noter ici qu'il existe une différence dans un type de structure qui déclenche l'obviatif inanimé entre l'algonquin du Lac Simon d'une part, et tous les autres dialectes algonquins, et plusieurs dialectes ojibwe (notamment l'ojibwe de l'ouest et 1'odawa), y compris celui décrit par le Pèrre Nicolas. Dans tous ces dialectes, un nom inanimé ne prend pas de marque d'obviatif quand il est complément d'un verbe transitif inanimé (TI) dont le sujet est à la troisième personne. La grammaire du Père Nicolas nous en fournit un exemple à la page (90), reproduit en (37) ci-dessous :

(37)

Philippe oupiton chimâgan
Philippe o -bi : do : n éi : ma : gan
Philippe 3 T.I. épée
'Philippe porte l'espée'

Cependant, au Lac Simon, ce type de contexte déclenche une marque d'obviatif : Considérons les exemples suivants :

1. **ouabamarouir :** le ms a cette forme telle quelle, sans coupure morphologique, ni espace ; je l'interprète comme s'il y avait un espace entre **ouabamar** et **ouir** (pour **wîn**), bien que cette locution ne soit pas une structure usuelle de ces langues ; je n'ai cependant pas d'autre hypothèse à proposer pour cette forme, et s'il existait effectivement une finale verbale en **-arouir,** elle est unique et dans le ms et dans la littérature sur les langues algonquiennes.

(38)

niwâbadân jîmân
ni -wa:bada:n ǰi:ma:n
1 voir ti canot
'je vois un canot'

(39)

owâbadan jîmân<u>ini</u>.
o-wa:bada:n ǰi:ma:n- ini
3 voir ti canot obv in
'il/elle voit un canot'.

Ce fait mérite une attention particulière, du fait que le dialecte du Lac Simon est souvent considéré comme un dialecte "archaïsant" par rapport aux autres dialectes connus de l'ojibwe. Le fait que les données de Nicolas se comportaient, il y a plus de 300 ans, comme celles des dialectes ojibwe, montre qu'il existe une possibilité pour que le dialecte du Lac Simon puisse plutôt être considéré comme un dialecte "novateur", au moins sur ce point.

Tableau 1

Tableau récapitulatif des marqueurs d'obviation nominale dans le manuscrit :

noms animés

	singulier	pluriel
obviatif :.	**-er**	**-e** ou **-a**
sur-obviatif	**-irir**	**iri**
noms inanimés		
	-iri	**-iriouar** ou **-iri.**

5. LE POSSESSIF

5.1. Possessif aliénable et possessif inaliénable

Il convient tout d'abord de distinguer entre le possessif aliénable et le possessif inaliénable ; le possessif inaliénable correspond à ce qui est généralement appelé "nom dépendant" dans la littérature. Les noms dépendants sont des formes liées qui n'apparaissent que précédées d'un préfixe de possession. Comme nous l'avons déjà mentionné dans l'introduction du présent chapitre, il semble[1] que le Père Nicolas ait été le premier missionnaire à noter l'existence des noms dépendants dans les langues algonquiennes. Les noms dépendants se divisent en deux classes : les noms dépendants animés et les noms dépendants inanimés. Les noms dépendants animés correspondent généralement aux termes de parenté[2], et les noms dépendants

1. D'après Hanzeli (1969) : 87.

2. Mais incluent exceptionnellement d'autres noms, comme celui se référant à 'chien', par exemple (mon) chien : ni-dei.

inanimés aux parties du corps[1]. Nicolas a noté l'existence des noms dépendants pour les noms animés, comme dans **ni-seiens** 'mon frère', mais ne fait pas mention de leur existence pour les noms inanimés. Incidemment, la nomenclature des parties du corps est remarquablement absente de son texte. J'ai relevé dans l'ensemble de la grammaire, quatre (4) termes se référant à des parties du corps, dont trois (3) apparaissent en composition :

(40a)

nimikaouin kihiau
'Je me souviens de ton corps' [109]

(40b)

araming - nihaouing - pintchira[2]
'dans mon corps' [118]

(41)

ka-dach-ouchkingigousi
'n'a point d'yeux' [110]

(42)

abitaouikat
'à mi-jambe' [122]

(43)

outouning irighik
'jusqu à la (sic) bouche'

Ce dernier exemple donne à penser que peut-être le Père Nicolas n'avait pas identifié les termes désignant les parties du corps comme étant des noms nécessairement possédés, puisqu'il traduit ici par 'jusqu'à <u>la</u> bouche' une expression qui de toute évidence ne peut se traduire que par "jusqu'à <u>sa</u> bouche", le préfixe **ou-** se référant ici à un possesseur de la troisième personne.

5.2 Les suffixes du possessif

On trouve dans le manuscrit des données illustrant tous les suffixes du possessif ; elles sont présentées en tableaux aux pages [10] et [11], lesquels sont repris aux pages [47] et [48]. Les suffixes du possessif sont les mêmes que ceux utilisés dans les différents dialectes ojibwe contemporains, y compris les dialectes algonquins. Ces suffixes sont illustrés au tableau 2, après l'exemple (44) reproduisant les déclinaisons des pages [10] et [11] :

1. Il convient cependant de noter que les termes dénotant les parties du corps ne sont pas tous inanimés ; considérez à titre d'exemple tous les termes se référant aux articulations qui sont animées, par exemple : '(mes) genoux' : <u>ningidig-wag</u>

2. **pintchira** et **araming** sont apparemment synonymes, se traduisant tous les deux par 'dedans, en-dedans' ; voir la grammaire aux pages [118] et [124].

(44)

Première déclinaison des pronoms possesifs nobles terminés en voyelles[1]

N.S.	**ni=pire=m**	ma perdrix
N.P.	**ni=pire=mak**	mes
S.	**ni=pire=m=inan**	notre perdrix
P.	**ni=pire=m=inanak**	nos
S.	**ki=pire=m**	ta perdrix
P.	**ki=pire=mak**	tes
S.	**ki=pire=m= inan**	vostre et nostre perdrix
P.	**ki=pire=m=inanak**	vos et nos
S.	**ou=pire=mer**	sa propre perdrix
P.	**ou=pire=ma**	ses propres
S.	**ou=pire=mirir**	d'iceluy et d'iceux, la perdrix[2]
P.	**ou=pire=miri**	d'iceluy et d'iceux, les perdrix
S.	**ki=piré=mioua**	vostre perdrix
P.	**ki=pire=miouak**	vos
S.	**ou=pire=miouar**	leur perdrix
P.	**ou= pire= mioua**	leurs
S.	**ou=pire=mirir**	d'iceluy et d'iceux, la perdrix
P.	**ou=pire=miri**	d'iccluy et d'iceux, les perdrix

Seconde déclinaison des pronoms possesifs nobles terminés en consonantes[3]

N.S.	**nipakouechiganim**	mon pain
N.P.	**nipakouechiganimak**	mes pains
S.	**nipakouechiganiminan**	nostre pain
P.	**nipakouechiganiminanak**	nos pains
S.	**kipakouechiganim**	ton pain
P.	**kipakouechiganimak**	tes pains
S.	**kipakouechiganiminan**	vostre et nostre pain
P.	**kipakouechiganiminanak**	vos et nos pains
S.	**kipakouechiganimioua**	vostre pain
P.	**kipakouechiganimiouak**	vos pains
S.	**oupakouechiganimiouar**	leur pain
P.	**oupakouechiganimioua**	leurs pains
S.	**oupakouechiganimer**	son pain
P.	**oupakouechiganima**	ses pains
S.	**oupakouechiganimirir**	d'iceluy et d'iceux, le pain
P.	**oupakouechiganimiri**	d'iceluy et d'iceux, les pains [10]

1. Je reproduis le découpage morphologique tel qu'il est donné par le ms : c'est-à-dire que certains morphèmes sont isolés et d'autres non.

2. Cette forme et la suivante illustrent la forme du nom animé possédé par un obviatif.

3. Le ms ne fournit aucun découpage morphologique dans cette section, je reproduis tel quel.

Quatrième déclinaison du pronom possesif ignoble terminé en consonantes

Cette déclinaison a tous les cas, comme vous allés voir dans l'exemple suivant :

N.S.	**nimokman**	mon couteau	
P.	**nimokmaner**	mes couteaux	
P.	**nimokmaninan**	nostre couteau	
P.P.	**nimokmaninaner**	nos couteaux	
S.	**kimokman**	ton couteau	
P.	**kimokmaner**	tes couteaux	
P.	**kimokmaninan**	vostre et nostre couteau	
P.P.	**kimokmaninaner**	vos et nos couteaux	
P.	**kimokmanioua**	vostre couteau	
P.P.	**kimokmaniouar**	vos couteaux	
S.	**oumokman**	son couteau	
P.	**oumokmaner**	ses couteaux	
P.	**oumokmanioua**	leur couteau	
P.P.	**oumokmaniouar**	leurs couteaux	
S. et P.	**oumokmaniri**[2]	d'iceluy et d'iceux, le couteau	
S. et P.	**oumokmaniriouar**	d'iccluy et d'iceux, les couteaux	
S. et P.	**oumokmaniri**	d'iccluy et d'iceux, le couteau	
S. et P.	**oumokmaniriouar**	d'iceluy et d'iceux, les couteaux	[11]

<u>Tableau 2</u> COMPOSITION DU POSSESSIF

Préfixes radical suffixe possesseur pluriel suffixe pluriel ou obviatif

ni(d)-[3]	-inân	-ag
ki(d)-		
o(d)-	-iwâ	-an

Quand le possesseur pluriel est à la première personne soit inclusive, soit exclusive, le suffixe est **-inân ;** quand le possesseur pluriel est à la deuxième ou troisième personne du pluriel, le suffixe est **<u>-iwâ</u>**.

Par ailleurs, on remarque la présence du suffixe du possessif en **-im,** dont la distribution ne semble pas mieux comprise par Nicolas qu'elle ne l'a été par les algonquinistes qui lui ont succédé. Les exemples cités aux pages [10] et [11] prennent le suffixe du possessif **-im,** sauf la déclinaison de **mokman** ([11]).

1. On trouve dans le manuscrit une en-tête pour la troisième déclinaison, avec la note suivante : "Cette déclinaison n'a pas de plurier qu'à paine si on le veut former, il sera très facille donnant les mesmes finales qu'au pronom ignoble [terminé en consonne]" Nicolas page [113.

2. Cette forme et les trois suivantes correspondent à celles d'un nom inanimé possédé par un obviatif.

3. La question de la forme du préfixe de personne sera discutée au point 5.3

Bloomfield (1958) décrit en ces termes la distribution du suffixe **-im :**

> "Possessed themes are formed by means of prefixes and the ending -im ; ... Stems in m or n do not take -im ...the following stems do not take -im (suit une liste d'exceptions)...and almost all dependent stems ...[à l'exception de] the noun ne'a : nkiss 'son in law' forms ne'a : nkissi : m" Pages 41-42.

On remarque que dans la grammaire de Nicolas le suffixe **-im** n'apparaît jamais sur des noms dependants.

Pour sa part, David Joncs, dans son analyse dc la morphologic nominale de l'odawa, (1971) note, à la page 75 :

> "...there is no general rule for predicting whether possessed forms will have this suffix [**-im**] or simply zero"

Le Père Nicolas discute en détail la question de la suffixation du possessif en **-im ;** à la page [42], il note :

> "Le pronom, chés les Algonquins, n'est autre chose que le nom substantif dénoté par la marque de la première personne, ou de la seconde, troisième, ou de celle du duel. Par exemple :
>
> | | | | |
> |---|---|---|---|
> | | un couteau | se dit | **mokman** |
> | Pour dire : | mon couteau | je diray : | **ni = mokman** |
> | | ton couteau | je diray : | **ki = mokman** |
> | | son couteau | je diray | **ou = mokman** |
> | | nos et vos couteaux | je diray : | **ki = mokman = inan** |
>
> Remarque :
>
> Ce <nom>[1] **mokman**, qui est ignoble, prent seulement la marque de la personne au commencement et n'adjoute rien à la fin, si ce n'est qu'il se décline comme on verra dans l'exemple. Les pronoms nobles, outre qu'ils prennent la marque de la personne première : **ni=**, de la seconde : **ki=** , de la troisième : **ou=**, de celle du duel : **ki-**. s'ils sont terminés en voyelle, ils prenent après cette voyelle finalle un **-m**. Par exemple :
>
> | | | |
> |---|---|---|
> | perdrix | se dit : | **piré** |
> | ma perdrix | se dira : | **ni pire = m** |
>
> Exceptés quelques uns de cette règle qui n'adjoutent rien à la fin, quoyqu'ils soient terminés en voyelles, v.g. :
>
> | | | |
> |---|---|---|
> | | **racema** | tabac |
> | faira | **nouracema** | mon tabac" |

1. Le ms a <pronom>. Je corrige ici, mais pas plus bas où pronom, est employé pour désigner un nom avec marques de possessif.

Le Père Nicolas tente d'établir la règle de suffixation de **-im,** comme une généralité pour les noms "nobles", mais remarque cependant qu'il y a des exceptions, comme : **racema.** Il laisse entendre ici que **mokman** ne prend pas le suffixe du possessif parce qu'il est "ignoble". Cependant à la page [43] il ajoute :

> "Quelques pronoms nobles terminés en consonante adjouteront après la finale **-im** par exemple :
>
> mon pain se dira : **ni = pakoouechigan =im**
>
> Le pronom ignoble finy par une voyelle prendra après cette voyelle un, par exemple, je diray :
>
> ma boisson
>
> ou mon eau à boire" **ni =nipi =m**

Il note le fait que quelques noms ignobles terminés en voyelle feront exception à la règle, et prendront le suffixe du possessif, comme par exemple **ni-nibim.** Par ailleurs, il note que **pakouechigan** prend le suffixe **-im** bien qu'il se termine en **-n.** D'où il ressort que, pour le cas de **mokman,** c'est peut-être le fait qu'il finisse en **-n** plutôt que le fait qu'il soit "ignoble" qui l'empêche de prendre le suffixe **-im** (selon Bloomfield), mais qu'il y a des exceptions à cette restriction comme cela a déjà été noté par Bloomfield lui-même et comme il est manifeste de par les exemples de Nicolas.

Il semble qu'on puisse conclure que dans la langue décrite par le missionnaire, le suffixe **-im** ne s'utilisait pas sur les noms dépendants, et que sa présence sur les noms "libres" n'était pas vraiment prédictible.

5.3 Les préfixes de personnes

Les préfixes de personnes sont les mêmes que ceux des dialectes ojibwe contemporains. Le Père Nicolas les présente à la page [43] en ces termes :

> "Tay desjà dit que le pronom est le nom substantif avec la marque de la personne première, seconde, troisième ou de celle du duel. Je dits maintenant qu'il y a autant de pronoms qu'il y a de noms substantifs dont ils sont formés en adjoutant les marques des personnes que nous venons de dire :
>
> | | |
> |---|---|
> | **ni -** | pour la première personne |
> | **ki -** | pour la seconde |
> | **ou -** | pour la troisième |
> | **ki -** | encore, pour le duel " |

Pour les mots commençant par une voyelle, on trouve, dans la grammaire, deux stratégies différentes de préfixation des marques de personnes. La première citée, à la page [44], consiste en l'effacement de la voyelle du préfixe de personne ; Nicolas écrit :

> "les noms substantifs qu'on voudra faire pronoms, s'ils commencent par **ou,** comme ce mot **ounkima,** au lieu de leur donner **ni-** au commencement, on leur donne un **n-**, seulement pour éviter la rudesse ou la cacophonie ; et l'on dira
>
> **n = ounkima = m** mon capitaine
> et non pas * **ni = ounkima = m**
> **k = oukima = m** ton capitaine
> (rejette **n** devant **k**)
> et nom pas ***ki -oukima = m**

L'autre stratégie morphologique est identique à ce qu'on trouve en algonquin et en odawa aujourd'hui et consiste à insérer un **-d-** entre la voyelle du préfixe et celle du nom', tel que décrit dans le manuscrit à la page [45], où Nicolas note :

> Remarqués encore que, si le nom substantif qu'on veut faire pronom commence par une voyelle, il ne faut pas retrancher tout à fait la lettre **r** qui est la dernière de la syllabe air, qui signifie "moy", mais qu'il faut changer cet **r** en **t**. Par exemple, si vous voulés dire "ma raquette", vous dirés **ni=takim, et** nom pas ***nirakim**. nom plus que ***ni=akim**, où il y auroit cacophonie ; mais, pour bien dire, vous dires nitakim, où vous voyés que rien ne se pert, mais que le **r** du monosyllabe **nir** est changé en **t**."

Ses commentaires montrent que le Père Nicolas est tout à fait conscient de la coexistence de ces deux processus, mais il ne tente pas d'établir de règle qui en rende compte.

On trouve aussi une troisième stratégie morphologique de préfixation de la marque de personne, pour laquelle cependant il ne mentionne qu'une seule forme, et qui fait donc peut-être figure d'exception ; il s'agit de la forme **nimppoui,** 'ma rame' ; il écrit :

1. Les ojibweïstes, traditionnellement, admettent cette hypothèse de l'épenthèse du **-d-** quand le radical commence par une voyelle. Cependant, on pourrait tout aussi bien supposer que les préfixes de personnes comportent un **-d** final sous-jacent qui s'efface quand le radical commence par une consonne. Comme le choix de l'une ou l'autre de ces analyses n'a aucune conséquence ni théorique ni empirique, les gens admettent uniformément la première. Pour une discussion à ce sujet voir Kaye, (1981).

> "**A**, dans la composition des pronoms, se change quelque fois en **m**.
>
> Par exemple, une "rame", ou un "aviron", se dit **appoui.** Pour dire "ma rame", ou "mon aviron", il faut dire **nimppoui,** et nom pas **•niappoui,** ny ***nitappoui,** ny ***nittapouim,** comme il faudroit dire selon la règle générale. De mesme, aussi, il faudra dire **n'oupouagan :** "ma pipe à fumer", et nom pas ***nitoupoaganim** nom plus que ***ni=oupoaganim** comme il faudroit dire selon la règle généralle. L'uzage demande ces exceptions, aussi bien que la remarque que j'ay faite sur le mot de **ounkima :** "capitaine", **ouragan :** "plat d'escorte" ; il faut dire **nitouragan :** "mon plat d'escorce", et nom pas *** nir ouragan,** nom plus que ***nitouraganim,** quoyque ce dernier se dit dans une autre signification. Par exemple, je diray **nitouraganing,** changeant **m** en **ng** et pour lors **nitouraganing** voudra dire "dans mon plat d'escorce". [45]

6. LE DIMINUTIF

Nicolas présente des exemples de diminutif nominal dans un tableau à la page [86] illustrant une série de suffixes verbaux pouvant aussi se suffixer à des noms. Les données du diminutif sont reproduites à l'exemple (45) ci-dessous :

(45)

Singulier	
arimouneh	petit chien
nit'aimich	mon petit chien
nimokman=ens	mon petit couteau
Plurier	
arimouncha	petits chiens
nit'aimicha	mes petits chiens
nimokmanensa	mes petits couteaux

Deux faits attirent particulièrement l'attention. Tout d'abord le fait qu'au singulier, chacun des noms cités a un morphème du diminutif différent : **arimou,** la forme nonliée de "chien", prend **-nch**, alors que **-aim-,** la forme inaliénable de "chien", prend h., et que **mokman,** "couteau" prend. D'autre part, toutes ces formes diminutives, qu'elles soient animées ou inanimées forment leur pluriel de façon identique en suffixant **-a**[1].

1. Cependant, ailleurs dans le manuscrit, notamment à la page [39] (voir les exemples du paragraphe 2), on trouve des cas de diminutifs animés faisant leur pluriel en **-ak.**

Le suffixe diminutif en **-ns,** est identique à ce qui existe aujourd'hui en odawa[1] et à Maniwaki ; le diminutif en **-ch** est le même que celui utilisé sur les verbes (voir le paragraphe 2.4 de l'appendice D), et le même que'un des morphèmes du diminutif utilisés aujourd'hui en algonquin du nord. On a noté[2] qu'au Lac Simon, le diminutif nominal est marqué par **-ch** après une voyelle, et **-chich** après une consonne ; en fait, la situation quant au marquage du diminutif et du péjoratif est moins claire que ce que nous affirmions à l'époque après des recherches préliminaires.

Notons tout d'abord que dans les dialectes largement étudiés comme l'odawa, on a pu déterminer que le suffixe **-ns**[3] marque le diminutif alors que le suffixe **-ch** marque le péjoratif[4].

Au Lac Simon, il semble que la connotation véhiculée par chacun des suffixes **(-is**[5]**,-ich)** soit moins clairement (ou moins systématiquement) catalogable, tout comme c'est le cas pour les mêmes données présentées par Bloomfield (1957).

Ainsi, au Lac Simon, le diminutif est parfois exprimé par le suffixe **-is**[6]**,** tel qu'illustré par l'exemple (46) :

(46)

pakwežigan-is
PAIN
DIMINUTIF
'petit pain'

Mais il est aussi parfois exprimé par le suffixe -ch, comme dans l'exemple ci- dessous :

(47)

onâgoch-eeh
ÉTOILE DIMINUTIF
'petite étoile'

et exceptionnellement par le suffixe -sis :

(4R)

ikwe-sis[7]
FEMME DIMINUTIF
'jeune fille'

1 En fait le suffixe diminutif en odawa est plutôt /-∇s/; voir Jones (1971), p. 60.
2 Voir Daviault et al. (1978)
3 J'utilise ici **-ns** comme abréviation pour /-∇s/.
4 Nous nous référons à l'analyse de Jones (1971).
5 Rappelons qu'une des caractéristiques de l'algonquin du nord est la perte des **n** préconsonnantiques.
6 En fait je ne suis pas certaine si c'est un **i** bref ou un **e**. Il me semble que si c'était /ĩ/, la forme phonétique serait /-ɨ/ (voyelle centrale haute) et il me semble que ce n'est pas le cas; par ailleurs Jones donne ce suffixe comme étant formé d'une voyelle dont le seul trait spécifié est la nasalité. Bloomfield quant à lui hésite entre **e** et **i**.
7 Cas spécial rapporté aussi dans Bloomfield (1957).

Par ailleurs, le péjoratif est souvent exprimé par -ich comme dans l'exemple ci-dessous :

(49)

ni-gokom-ich
1 GRAND-MÈRE PÉJORATIF
'ma grand-mere méchante'

mais souvent aussi par **-chkich** tel qu'illustré ci-après :

(50)

odilban-chkich
AUTO PÉJORATIF
'auto délabrée'

Cependant, les locuteurs du Lac Simon peuvent fournir aussi des paires contrastées comme les suivantes :

(51a)

maigan-is	**maigan-ich**
LOUP DIMINUTIF	LOUP PÉJORATIF
'petit loup'	'méchant loup'

(51 b)

makwa-chich	**makwa-chkich**
OURS DIMINUTIF	OURS PÉJORATIF
'petit ours'	'méchant ours'

Ces données de l'algonquin du nord rendent compte d'une situation somme toute pas tellement différente de celle décrite par Bloomfield dans Eastern Ojibwe. On y trouve en effet[1] une énumération des suffixes suivants comme étant des suffixes du diminutif : -ins[2], -iny, - isse : ns[3], is,s,i : ns (ich ch i : ns) (dim. ichch + e : ny), -iss (utilisé surtout sur les noms dépendants), ississ, -is.s.eny (ichch) (dim. -ich b. + e : ny) et -isseny (dim. -iss + e : ns). Il cite aussi, au point 11.66 le suffixe -nch pour lequel il ne donne pas la connotation, se contentant de citer l'exemple reproduit en (50) :

(52)

po : kketo : ns. (ch)
'pear' (poire)

Il cite enfin le cas du suffixe -is.s. (ch) utilisé seul, et ajoutant, dit-il, une connotation de diminutif péjoratif.

1. Je résume ici les données qu'il présente aux points : 11.58, 11,59, 11.60, 11.62, 11.63, 11.66, 11.104, 11.105 et 11.106.

2. Pour lequel Bloomfield les différentes conditions d'altération de la voyelle.

3. Qui correspond au suffixe illustré à l'exemple (46), pour le dialecte du Lac Simon.

On constate, de par ces descriptions des données du Lac Simon et de l'ojibwe, que les suffixes du diminutif sont nombreux, d'une part, et que, d'autre part, la distinction entre les connotations diminutives ou péjoratives du suffixe -is.s, (ch) n'est pas clairement comprise.[1]

Les suffixes du diminutif au singulier, rapportés par Nicolas, s'intègrent tout à fait parmi les descriptions qui en ont été faites pour les dialectes du Lac Simon et de "l'Eastern Ojibwe". On retrouve en effet les suffixes -i(n)s et ich. dans les trois dialectes, et le suffixe diminutif **-nch** rapporté par Nicolas correspond vraisemblablement au suffixe -ns. (ch) cité par Bloomfield et reproduit ci-haut à l'exemple (52). La principale différence tenant au fait que Nicolas ne mentionne jamais la connotation péjorative qui aurait pu être apportée par l'utilisation de l'un ou l'autre de ces suffixes.

Par ailleurs, le Père Nicolas est le seul à avoir fourni des données quant au pluriel des formes diminutives. À ma connaissance, on ne trouve pas ces données ailleurs dans la littérature.

Ces formes sont remarquables par le fait qu'elles ont un marquage du pluriel identique pour l'animé et l'inanimé, les deux suffixant un morphème **-a** après le suffixe du diminutif, tel qu'illustré à l'exemple suivant :

(53)

arimouncha	petits chiens
nit'aimicha	mes petits chiens
nimokmanensa[2]	mes petits couteaux

7. LE DUBITATIF

Les noms peuvent aussi prendre le suffixe du dubitatif servant à exprimer le doute ; Le Père Nicolas en présente quelques exemples à la page [86], qui sont reproduits à l'exemple (54) :

1. Jones (1971), dans le cadre de son analyse de la morphologie nominale de 1'odawa, propose une analyse du diminutif et du péjoratif ; il semble ressortir de ses exemples que lorsque le suffixe du péjoratif suit immédiatement celui du diminutif, le a de ce suffixe devient chuintant ; voir à la page (60) les exemples en 3.1 et 3.2 ; cet état de fait pourrait constituer un point de départ possible soit pour une éventuelle ré-analyse du suffixe -is.s. (ch) comme véhiculant une connotation diminutive, (ou diminutive péjorative selon les termes de Bloomfield) ou soit pour une contraction des suffixes iss + is.s, en un seul, qui garderait le trait [fricatif] et qui aurait tantôt la connotation péjorative, et tantôt la connotation diminutive.

2. Notez cependant à la page [8] du ms Nicolas note :'petits castors' **amikounsak,** avec le pluriel régulier se suffixant après le diminutif.

(54)

singulier

arimouitouk	un chien peut-estre
nit'aimitouk	mon chien peut-estre
nimokman=itouk	peut-estre mon couteau

pluriel

arimouitoukenik	des chiens peut-estre
nit'aimitoukenik	mes chiens peut-estre
nimokmanitoukenik	peut-estre mes couteaux

Le suffixe du dubitatif au singulier est : **-(i)touk** et au pluriel : **-(i)toukenik.**

Ce morphème du dubitatif nominal au singulier est le même que celui qui se suffixe au verbe, à la troisième personne (du singulier), pour exprimer le même type de connotation, le doute. À la page [96] il cite deux (2) exemples de dubitatif verbal, reproduits ci-contre en (55) :

(55)

nipapi=mitouk	je ris peut-estre
papi=touk	il rit peut-estre

Pour ce qui est du dubitatif nominal au pluriel, le suffixe **-(i)toukenik** correspond à la même flexion utilisée sur les AI à la troisième personne du pluriel au Lac Simon, mais on ne trouve pas d'exemple de dubitatif verbal au pluriel dans la grammaire de Nicolas.

Les suffixes du dubitatif nominal présentés dans la grammaire sont les mêmes que ceux qu'on trouve aujourd'hui en algonquin du nord ; des exemples du dialecte du Lac Simon sont reproduits en (56) ci-dessous :

(56a)

mâkwâ-dok
OURS DUBITATIF
'c'est peut-être un ours'

(56b)

mâkwâ-dokénik
OURS DUBITATIF PLURIEL
'ce sont peut-être des ours'

On remarque par ailleurs que le Père Nicolas ne fait pas mention de la possibilité de suffixer la marque du dubitatif passé sur un nom ; ce suffixe **-goban** s'utilise généralement pour parler d'une personne défunte qu'on n'a pas personnellement connue, et qu'on ne peut donc évoquer que sur le mode du doute. L'exemple le plus classique est quand un locuteur parle de son père défunt, mais qu'il n'a pas connu ; il parle donc de son "hypothétique père" défunt. Ceci est illustré en (57) :

(57)

ni-dâdâ-goban
1 PÈRE DOUTE PASSÉ
'mon hypothétique père défunt'

Ce type de dubitatif nominal n'est pas mentionné dans la grammaire de Nicolas, mais il est attesté dans la grammaire de Baraga.

8. LE QUOTATIF

Nicolas présente aussi un suffixe dit du "sub-auditif" qui se suffixe aux noms, autant qu'aux verbes[1]. Ce suffixe correspond probablement à ce qui a été appelé le "quotatif", et sert à exprimer grosso modo un sens de "rumeur". Il pourrait probablement se traduire par : "il paraît que" ou "on dit que". Ce suffixe n'a jamais été mentionné dans la littérature pour les dialectes ojibwe[2], et à ma connaissance n'a jamais été attesté en tant que suffixe nominal. Le missionnaire cite à la page [86] les exemples suivants :

(58)

singulier	
arimouitit	semble estre un chien
nit'aimitit	semble estre mon chien
pluriel	
arimouititinik	semblent estre des chiens
nit'aimititimik	semblent estre mes chiens

On remarque qu'il ne présente pas d'exemple de ce suffixe avec des noms inanimés. Cela pourrait tenir au fait que la connotation quotative se réfère à une entité pensante, donc animée.

Au singulier, le suffixe est : -(i)tit. Au pluriel, le suffixe **-inik** est ajouté après le suffixe du quotatif ; on remarque cependant que le pluriel du deuxième exemple : **nit'aimititimik** semble plutôt être formé de **-(i)tit** + **imik**, ce qui constitue en quelque sorte une exception ; on remarquera en effet que les "affirmatifs", "dubitatifs", et "quotatifs" nominaux font leur pluriel comme les verbes AI, ajoutant **-inik** à leurs suffixes respectifs. Pour ce qui est du quotatif cependant, il est difficile de savoir si cette forme de pluriel en **-ititimik** constitue une exception ou une erreur puisqu'on ne trouve pas dans la grammaire de verbes quotatifs au pluriel, avec lesquels nous aurions pu comparer. Voici quelques exemples de suffixes quotatifs verbaux, extraits de la page [84] :

1. Voir le paragraphe 2.3 de l'appendice D pour une discussion de ce suffixe sur les verbes.

2. Son existence est mentionnée par Dépéret (1743, MS 19 : 61), qui ne cite cependant aucune forme.

(59)

papi=tit	il me semble l'entre-entendre rire
tagochin=itit	il me semble que je l'entre-entans arriver

Le suffixe du quotatif, tant sur les noms que sur les verbes, a complètement disparu des dialectes ojibwe[1].

9. L'AFFIRMATIF

On note aussi l'existence d'un suffixe **-(i)zen** se suffixant aux noms et marquant l'assertion, l'affirmation. Ces exemples sont présentés à la page [86] du manuscrit, et reproduits ci-dessous en (60) :

(60)

singulier

arimouizen	un chien assurément
nit'aimizen	mon chien assurément
nimokman=izen	mon couteau assurément

pluriel

arimouizenik	des chiens assurément
nit'aimizenik	mes chiens assurément
nimokmanizenik	mes couteaux assurément

Ce morphème se suffixait, tant aux noms animés qu'aux noms inanimés, et est le même suffixe affirmatif que celui qui apparaît sur le verbe ; voyez en (61) un exemple d'affirmatif verbal, extrait de la page [84] du manuscrit :

(61)

papizen	il rit assurément

Il semble que le suffixe **-(i)zen** véhiculait la môme connotation d'assertion quand il était utilisé sur le verbe. On notera que l'utilisation de ce suffixe, tant sur les noms que sur les verbes, est complètement disparue de nos jours ; par ailleurs, bien que l'existence du suffixe **-(i)zen** ait été largement attestée dans les grammaires algonquiennes du XVIIe et du XVIIIe siècle, il semble que c'était surtout comme mode de conjugaison verbal, et que son utilisation comme suffixe nominal n'ait jamais été notée[2].

1. Un mode correspondant a été attesté par Bloomfield (1962 :52) pour le menomini. Pour une discussion plus détaillée, voir la section 1.2.3 de l'appendice F.

2. Pour une discussion plus détaillée sur ce morphème voir la section 2.2 de l'appendice D.

10. LE LOCATIF

Le marquage du locatif peut prendre soit la forme du suffixe **-ing,** comme c'est le cas de nos jours en odawa et à Maniwaki, soit celle du suffixe **-ang.** Le Père Nicolas ne présente pas de règle pour rendre compte de la distribution des deux formes, mais il en note cependant l'existence :

> "Notés la différence selon la terminaison des mots, et voyés que quelque fois il faut dire **-ng** seulement, d'autres fois **-ing.** Pour le singulier, **-ng** s'adjoute aux noms finis en voyelle, **-ing** aux noms finis en consonnante...Quelques uns prenent **-ang**" [88]

L'existence d'un pluriel du locatif revêt ici un intérêt particulier : on sait en effet que dans les dialectes contemporains (d'algonquin et d'ojibwe), le locatif est neutralisé pour le nombre. Le Père Nicolas écrit :

> "Le plurier prent **-ngar** aux noms finis en voyelle et **-ingar** à ceux qui se terminent en consonnante."

Il présente ensuite, toujours à la même page, une série d'exemples illustrant les suffixes en question. Ceux-ci sont reproduits en (62) ci-dessous :

(62)

village		**outen**
dans le village	dites :	**outen=ang**
dans les villages	Au plurier dites :	**outen=angar**
l'homme		**irini**
dans l'homme	dites :	**irini=ng**
dans les hommes	dites :	**irini=ngar**
chien		**arim**
dans le chien	dites :	**arimou[1]=ng**
dans les chiens	dites :	**arimou=ngar**
enfant		**aberouchens**
dans l'enfant	dites :	**aberouchens=ing**
dans les enfants	dites :	**aberouchens=ingar**

En algonquin de Maniwaki et en odawa, le suffixe du locatif est **-ing,** ou **-ang.** En algonquin du nord, le locatif se marque par le suffixe **-(i)kâg**. Mais dans tous ces dialectes, la distinction pour le nombre est neutralisée au locatif.

Dans sa grammaire de l'algonquin de Maniwaki, D. Jones souligne que quelques mots prennent un locatif en **-ang**, même si la voyelle finale du radical n'est pas un **â** ; il cite à cet effet quelques exemples, dont le suivant :

1. **arimou=ng :** la représentation phonologique de **[arim]** est /arimw/, ce qui explique la voyelle [o] entre le radical et le suffixe.

(63)

mashkimodâng
'in the bag'

(64)

Lac Simon

Bîdôn - an **ki-bâškizigan ĕîmân-ikâg**
APPORTE TI IMP. 2 FUSIL CANOT LOC
'Apporte ton fusil dans le canot'

Bîdôn - amok **ki-bâškizigan ĕîmân-ikâg**
APPORTE TI IMP. SUI PLUR 2 FUSIL PLUR CANOT LOC
'Apportez vos fusils dans les canots'

Par ailleurs, Le Père Nicolas note que le suffixe du locatif est aussi utilisé pour noter la ressemblance ou la comparaison. Il cite les exemples suivants :

(65)

irini=ng ichinagousi
iriniw-ing išina : gosi
HOMME LOC RESSEMBLER AI 3E PERS SING
'il ressemble à un homme'

irini=ngar ichinagousiouek
iriniw-ing-ar išina : gosi-wag
HOMME LOC PLUR RESSEMBLER AI 3E PERS PLUR
'ils ressemblent à des hommes'

arimou=ng ichinagousi
animw- ing išina : gosi
CHIEN LOC RESSEMBLER AI 3E PERS SING
'il ressemble à un chien'

arimou=ngar ichinagousiouek
animw- ing- ar išina : gosi-wag
CHIEN LOC PLUR RESSEMBLER AI 3E PERS PLUR
'ils ressemblent à des chiens'

mitchimousens=ing ichinagousi
mi : iri : mos-ens - ing iš : na : gosi
VIEILLE DIM LOC RESSEMBLER AI 3E PERS SING
'il est fait comme une vieille'

mitchimousens=ingar ichinagousiouek
midi : mos-ens - ing - ar iàina : gosi- wag
VIEILLE DIM LOC PLUR RESSEMBLER AI 3E PERS PLUR
'ils sont faits comme des vieilles'

Jones (1975) signale aussi cet emploi du locatif, et il cite à l'appui l'exemple reproduit ci-dessous en (66) :

(66)

bâw'tigong ijimâgod
'it looks like a waterfall'

Cette utilisation du locatif se retrouve aussi dans les autres dialectes ojibwe contemporains.

CONCLUSION

La morphologie nominale telle qu'exposée par Nicolas est très sensiblement la même que celle des dialectes apparentés contemporains.

Certaines flexions rapportées par Nicolas semblent avoir aujourd'hui disparu : c'est le cas notamment du vocatif et du quotatif. Par ailleurs certaines distinctions utilisées dans le dialecte décrit par le missionnaire sont aujourd'hui neutralisées : c'est le cas de la distinction entre le singulier et le pluriel pour l'obviatif, le surobviatif et le locatif. Par ailleurs, le diminutif affiche un suffixe du pluriel en **-a,** ce qu'on ne retrouve pas dans les dialectes ojibwe contemporains.

Par ailleurs, dans les cas où, de nos jours, la morphologie nominale a des caractéristiques bien différentes selon qu'il s'agit des dialectes d'algonquin du nord, d'une part et des autres dialectes ojibwe d'autre part, (Maniwaki y compris), je pense particulièrement au diminutif, les données que présente le Père Nicolas ne permettent pas de classer le dialecte décrit, puisqu'il présente pour ces cas les deux possibilités.

Appendice F

ANALYSE DE LA MORPHOLOGIE VERBALE

Dans le texte qui suit, nous discutons la morphologie verbale telle qu'elle est exposée dans la grammaire du Père Nicolas. Nous présentons dans la section 1, la morphologie des AI, dans la section 2, celle des II, à la section 3 celle des TI, et à la section 4, celle des TA. Finalement, à la section 5, nous présentons toutes les données relatives à l'obviatif contenues dans le manuscrit, et nous en présentons une analyse rapide. Afin de faciliter la lecture, nous avons reproduit pour chacune des sections les paradigmes verbaux présentés par Nicolas. Les exemples étant nombreux, leur numérotation est reprise à partir du chiffre 1) pour chacune des différentes sections.

1. LA MORPHOLOGIE DES AI

Dans cette section, nous discuterons la morphologie des verbes AI, tels qu'on les trouve dans la grammaire du Père Nicolas. Préalablement à cette présentation, nous avons réorganisé les données du manuscrit selon un classement "bloomfieldien" des données, parce que celui-ci est plus facilement accessible aux algonquinistes en général, et qu'il est plus aisé aussi, de cette façon, de comparer les données de Nicolas avec celles des dialectes apparentés contemporains. Nous présentons donc les données telles qu'on les trouve dans la grammaire de Nicolas, mais elles sont étiquetées et organisées selon les normes habituelles aux algonquinistes. Nous présenterons tout d'abord, au point 1.1, les formes des différents modes de l'indépendant, en discutant pour chacun des cas les divergences et les ressemblances avec les dialectes apparentés contemporains, soit principalement ceux de l'algonquin, de certains dialectes ojibwe et exceptionnellement de l'attikamek. Nous ferons ensuite de même au point 1.2 pour les formes du conjonctif, et finalement au point 1.3 pour celles de l'impératif. La question de l'obviatif sera étudiée séparément, à la section 5 de la présente annexe.

1.1 Indépendant

[indicatif][1]

Notons que pour l'ensemble des données des AI se rapportant à l'ordre indépendant, il n'est fait mention d'aucune forme obviative dans les paradigmes. Cependant, on trouve de telles formes dans les parties de la grammaire portant sur des problèmes de syntaxe. Nous discuterons ces données à la section 5, qui porte spécifiquement sur l'obviant. Par ailleurs, nous ne discuterons pas ici de la morphologie particulière des modes (ou présumés modes) affirmatif, fréquentatif, quotatif, diminutif, habituel et "faire semblant" pour la raison très simple que Nicolas ne donne pas de paradigmes pour ces cas.

1. Les noms apparaissant entre crochets carrés correspondent aux appellations de Nicolas.

1.1.1 Mode indicatif

1.1.1.1 Indicatif neutre

[Présent]

Le Père Nicolas distingue trois (3) sortes de AI[1]ceux qui se terminent en voyelle (à la troisième personne du singulier), ceux qui se terminent en **-am** ou en **-an,** c'est-à-dire, dans la classification de Bloomfield, les pseudo-intransitifs, et troisièmement ceux qui se terminent en **-chin.** Nous avons déjà fourni les illustrations de ces verbes à l'appendice D[2].

Pour illustrer la conjugaison AI, Nicolas donne un exemple conjugué à tous les modes et tous les temps de chacun de ces verbes ; pour illustrer le premier type de "verbe neutre" (AI), il a choisi une forme réfléchie [réflexif sur soi-même], qu'il considère comme faisant partie de la classe des AI se terminant en voyelle, parce qu'elle se termine par la "voyelle thématique" à la troisième personne du singulier. Cet exemple est reproduit en (1) ci-dessous :

(1)

Présent

S.	**nitiberìndis**	je dispose de moy
	kitiberìndis	tu disposes de toy
	tiberindis=ou[3]	il dispose de soy
P.	**nitiberindis=oùmin**	nous...
	kitiberindis=oùmin	vous et nous...
	kitiberindis=oum	vous...
	tiberindis=ouk	ils...

Notons premièrement l'absence de préfixe de personne aux troisièmes personnes, conformément au comportement de tous les verbes intransitifs dans l'ensemble des dialectes ojibwe[4].

Nous remarquons ensuite la forme particulière des finales des deux premières personnes du singulier. Le suffixe du réflexif étant **-idiso**, il faut supposer qu'il y a eu un effacement de la voyelle finale **-o** aux deux premières personnes du singulier. Or ce processus semble très régulier (productif) dans les données de Nicolas. On retrouve en fait ce processus d'effacement de la voyelle finale aux deux premières personnes du singulier dans tous les verbes AI dont le radical se termine en voyelle brève. Nous illustrons ce fait par les exemples suivants, tirés du manuscrit :

(2)

n'ourichich	je suis beau	
k'ourichich	tu es beau	
ourichichi	il est beau	[36]

1. Rappelons qu'il les appelle les "verbes neutres".
2. Voir les exemples (1), (3) et (4) de l'appendice D.
3. Le découpage morphologique est de Nicolas.
4. Remarquons que ce fait est dûment noté par le Père Nicolas, comme nous l'avons déjà souligné à l'appendice D.

(3)

nit'ap	je suis assis	
kit'ap	tu es assis	
api	il est assis	[52]

(4)

nit'akous	je suis malade	
kit'akous	tu es malade	
akousi	il est malade	[106]

Ce phénomène n'est pas sans rappeler celui de l'effacement des voyelles brèves en finale en odawa et en algonquin de Maniwaki. Considérons les exemples suivants, tirés de Piggott (1978), qui illustrent ce phénomène pour l'odawa :

(5)

ni : mi-	(radical)
nini : m	'1 dance'
gini : m	'you dance'
nimi : nimin	'we dance'

(6)

nagamo-	(radical)
ninagam	'I sing'
ginagam	'you sing'
ninagamomin	'we sing'

On constate dans ces exemples que la voyelle finale du radical, qui est une voyelle brève, **i** dans l'exemple (5) et **o** dans l'exemple (6), s'effacent quand elles se trouvent en finale absolue, ou, exprimé autrement, aux deux premières personnes du singulier. Comme nous l'avons déjà noté au point 1.1.1.1, Bloomfield (1957) mentionne le fait qu'un processus morphophonologique d'effacement des voyelles brèves en finales des deux premières personnes du singulier des AI est entièrement productif en ojibwe. Il semble que les données du Père Nicolas confirment cet état de fait. Notons cependant le comportement du verbe cité à l'exemple (7a) :

(7a)

ni-pimous	'je marche'	
pimouse	'il marche'	[61]

Nous remarquons que la voyelle **-e** s'efface à la première personne, bien que cette voyelle **-e** du radical soit historiquement une voyelle longue. Un exemple du même verbe en algonquin moderne, reproduit en (7b) ci-dessous, illustre le fait que la voyelle finale est restée longue dans certains cas :

(7b)

/ni-bimose : /	'je marche'
/bimose : /	'il marche' (Lac Simon)

Il faut noter que cet exemple est le seul cas dans la grammaire d'effacement d'une voyelle (considérée comme étant historiquement) longue dans ce type de contexte. Il y a peut-être cependant une explication qui rendrait compte de cette apparente exception. Notons tout d'abord que Bloomfield (1949) stipule, à la page 93, qu'en proto-algonquien, les voyelles longues subissaient un processus d'abrégement en

finale absolue. Il semble qu'à partir de ce fait, on puisse proposer le schéma évolutif suivant pour l'exemple cité en (7a) ci-haut : dans un premier stade, en proto-algonquien, le verbe /bimose : / aurait eu les formes de surface suivantes aux première et troisième personnes :

	[ni-bimose]	'je marche'
et	[bimose : wa]	'il marche'.

À la première personne du singulier, le /c : / devient bref, conformément au processus proposé par Bloomfield, parce qu'il se trouve en finale, alors qu'il se maintient à la troisième personne, protégé par le /w/ et le /a/ en finale qui marquent la troisième personne.

Dans un deuxième stade, le /a/ en finale tombe, et conséquemment le /w/ aussi, comme c'est le cas dans les mots de deux syllabes et plus, tel que spécifié par Bloomfield (1957) (paragraphe 7.2). Ce qui donne les formes de surface suivantes, pour les première et troisième personnes du singulier :

	[ni-bimose]	'je marche'
et	[bimose]	'il marche'.

Par la suite, le radical a pu être réanalysé comme se terminant en voyelle brève, et dès lors, subir les processus généralement caractéristiques des verbes intransitifs se terminant en voyelle brève, c'est-à-dire, particulièrement, l'effacement de la voyelle brève en finale aux deux premières personnes du singulier. C'est probablement à ce stade que se situe l'exemple cité par Nicolas. Ce qui expliquerait les formes qu'il cite, et qui sont reproduites en (7a) ci-haut[1].

Le comportement du verbe bimose, en ce sens, est donc analogue à celui des autres AI qui subissent l'effacement morphophonologique des voyelles brèves aux deux premières personnes du singulier. Considérons maintenant l'exemple suivant :

(8)

1.	**ni=**	**tiberind**	je dispose
2	**ki=**	**tiberind**	tu disposes
3.		**tiberindam**	il dispose
1.	**ni=**	**tiberindamin**	nous disposons
D.	**ki=**	**tiberindamin**	vous et nous disposons
2.	**ki=**	**tiberindam**	vous disposez
3.		**tiberindamouk**	ils disposent

Cet exemple est celui cité par Nicolas pour illustrer le deuxième type de verbe neutre : celui se terminant en **-am.** Nous avons déjà mentionné à l'appendice D qu'il s'agit de ce que Bloomfield a appelé "le pseudo-intransitif" et nous avons montré au point 1.1.1.1 les différences entre la conjugaison de ce verbe dans le dialecte décrit par Nicolas, et celle qu'il prend dans les dialectes de I'odawa et de l'algonquin du

1. Cette explication serait évidemment plus convaincante si on avait trouvé dans le manuscrit d'autres exemples du même type pour l'appuyer ; ce n'est malheureusement pas le cas, l'exemple de **bimose** étant le seul de ce type dans le document.

Lac Simon. Rappelons brièvement la conjugaison de ce verbe aux trois premières personnes du singulier dans ces dialectes :

(9)

Odawa[1]	
nibizindam	'I listen'
gibizindam	'you listen'
bizindam	'he/she listens'

(10)

Algonquin (Lac Simon)	
niminendân	'je suis content'
kiminendân	'tu es content'
minendâm	'il/elle est content(e)'

Nous remarquons que la seule différence dans la conjugaison du pseudo-intransitif (ci-après P-I) entre le dialecte décrit par Nicolas et celui du Lac Simon, c'est l'effacement du suffixe jn aux deux premières personnes du singulier dans les données de Nicolas. Or il semble bien que ce processus soit à rapprocher de celui de l'effacement de la voyelle brève finale pour ces mêmes personnes. Il s'agirait du même processus qui a pour effet de distinguer les deux premières personnes du singulier de la troisième personne.

Il est permis de penser, que si ce phénomène (l'effacement des voyelles brèves en finale) était un processus morphologique servant à distinguer les deux premières personnes, on pourrait s'attendre à ce qu'il soit encore à l'œuvre dans un ou plusieurs dialectes contemporains. Or on peut probablement interpréter de cette façon le phénomène d'affixation d'un suffixe -nan aux deux premières personnes du singulier des AI se terminant en voyelle brève dans les dialectes d'algonquin du nord. Ce processus est productif dans les dialectes du Lac Simon, du Grand Lac Victoria, de Pikogàn et de Wennoway, pour autant que je sache. Considérons les exemples suivants :

(13)

radical : /a : kozi/	
nid-a : kozi-nan	'je suis malade'
gid-a : kozi-nan	'tu es malade'
a : kozi :	'il est malade'

(14) radical : /nigamo/

ni-nigamo-nan	'je chante'
gi-nigamo-nan	'tu chantes'
nigamo :	'il/elle chante'

Les radicaux de ces verbes AI se terminent en voyelle brève, et, au lieu d'effacer la voyelle brève en finale comme le font les dialectes d'odawa ou de Maniwaki, ils suffixent -nan aux deux premières personnes du singulier[2]. On notera qu'à la troisième

1. Ces données sont tirées de Piggott (1978).

2. Il faut cependant noter que certains AI se terminant en voyelle brève au Lac Simon ne suffixent pas -nan mais plutôt -n : c'est le cas du verbe /ba : pi/, 'rire', qui fait : ni-ba : pin ; or ce suffixe –n apparaît de façon régulière aux premières et

personne du singulier, la voyelle subit un allongement[1], dans les dialectes de l'algonquin du nord, et donc se maintient. Les AI dont le radical se termine par une voyelle longue ne subissent pas ce processus, comme en témoigne l'exemple suivant :

(15) radical : /.niba : /

ni-nibâ	'je dors'
gi-nibâ	'tu dors'
nibâ	'il/elle dort'

Notons que le phénomène de la suffixation du morphème -nan a été analysé par Piggott comme un processus d'ordre phonologique[2]. C'est un processus qui s'applique dans les mêmes contextes que l'effacement de la voyelle brève finale des données de Nicolas. Si ces phénomènes devaient être considérés plutôt comme étant de nature morphologique, il faudrait pouvoir expliquer pourquoi ils ne se produisent pas quand le radical du verbe se termine par une voyelle longue. Pour ce qui est de la langue décrite par Nicolas, la réponse pourrait être assez simple. En effet, à ce stade de la langue, tous les AI se terminant en voyelle longue démarquaient très bien les deux premières personnes du singulier de la troisième par le phénomène d'alternance vocalique à la troisième personne du singulier[3]. Le comportement des dialectes contemporains résulterait de l'évolution historique à partir de cet état de fait.

L'alternance vocalique à la troisième personne.

Les AI se terminant en voyelle longue affichent une alternance vocalique de ce segment à la troisième personne du singulier. Cette alternance est sans doute de nature morphologique dans la mesure où elle ne semble pas être prédictible. C'est-à-dire qu'on ne peut prévoir si un verbe se terminant en **-a** par exemple à la première personne du singulier, se terminera en **-e**, ou en **i :** à la troisième personne. On retrouve par exemple dans la grammaire des alternances comme celles illustrées en

4. et (17) ci-dessous :

(16)

ni-nipâ	'je dors'
ki-nipâ	'tu dors'
nipe	'il dort'
ninipamin	'nous dormons'
kinipamin	'vous et nous...'
kinipam	'vous dormez'
nipéouek	[30]

deuxièmes personnes du singulier des AI en attikamek, apparemment sans égard à la longueur des voyelles du radical.

1. Il est généralement admis par les algonquinistes que le radical de la troisième personne est suivi d'un segment sous-jacent /-w/, qui marque la présence d'un sujet à la troisième personne ; ce segment sous-jacent /V-w/ se manifesterait en surface par une voyelle allongée.

2. Voir Piggott (1978).

3. Il convient de noter que ce phénomène, dans les dialectes apparentés contemporains, ne se produit jamais quand le radical du verbe se termine par un lori, et qu'on ne trouve aucun exemple de verbe (AI) se terminant en /o : / dans la grammaire du Père Nicolas.

nitiia	je vay	
kitiia	tu...	
igi	il...	
nitiiamin	nous....	
kitiiamin	vous et nous...	
kitiiam	vous...	
igiouek	ils...	[301

Le Père Nicolas, nous l'avons vu à l'appendice D, stipule que ce sont opus les verbes "neutres" se terminant en voyelle qui prennent une voyelle alternative à la troisième personne ; cependant, le phénomène est plus restreint que ne le laisse entendre le missionnaire, puisque ce ne sont que les verbes "neutres" (Al) se terminant en voyelle longue qui produisent cette alternance.

Ce phénomène est cependant absolument remarquable dans la grammaire, dans la mesure où il semble, d'après les données fournies par Nicolas, ne comporter aucune exception, alors qu'il a pour ainsi dire disparu des dialectes apparentés contemporains. On ne trouve dans la grammaire de Nicolas aucun exemple de verbe AI se terminant en voyelle longue et qui n'afficherait pas cette alternance. Ainsi, des exemples comme celui du Lac Simon cité en (18) ci-bas, et affichant une régularisation des voyelles finales sont absolument absents de la grammaire de Nicolas :

(18)	ni-ma:ǰa:	'je pars'
	gi-ma:ǰa:	'tu pars'
	ma:ǰa:	'il/elle part' (Lac Simon)

Cette alternance vocalique a complètement disparu des dialectes d'algonquin du nord, et il semble que ce soit aussi le cas pour la plupart des dialectes ojibwe. Elle avait cependant été notée par le Père Cuoq (1891) pour l'algonquin de Maniwaki, où, d'après David Jones (1975), il resterait quelques vestiges de cette particularité : une sous-classe assez restreinte de verbes se terminant en voyelle longue, afficherait encore cette alternance. Il cite entre autres l'exemple suivant :

(18')	**ni-ma : dja :**	'I leave'
	ma : dji :	'he leaves'

La deuxième personne du pluriel

On remarque (aux exemples (1), (8), (16) et (17)) que la deuxième personne du pluriel affiche une flexion en **-m**, qui est caractéristique de l'odawa et de l'algonquin du sud (dialectes de Maniwaki et de Golden Lake), alors qu'en algonquin du nord, on trouve ici une forme en **-nawa**, pour les dialectes du Lac Simon et du Grand Lac Victoria, alors qu'à Pikogàn cette flexion est en **-m**[2]. L'exemple (19) ci-dessous illustre la finale en **-nawst** du dialecte algonquin du Lac Simon :

(19)	**nid-i : ïa :**	'ze vais'
	gid-i : la : na : wa :	'vous allez'

1. On note aussi cette flexion en -na :wa : pour l'attikamek.

2. A Pikogàn cette flexion est en **-m** au présent de l'indicatif, mais en **-nawa** au prétérit, exactement comme dans les tableaux de Nicolas.

1.1.2 Le prétérit

Ce qui retient particulièrement l'attention ici, c'est l'existence de deux modes complets de prétérit, un en **-pan** et l'autre en -(h)tay. Si certains dialectes du cri ont encore les deux modes de prétérit, c'est la première fois, à ma connaissance du moins, que ces deux modes sont attestés ensemble pour un dialecte de 1'ojibwe. Le Père Nicolas traduit le prétérit en **-pan** par un "imparfait" et le prétérit en **-(h)tay** par le "passé simple". Nous examinerons premièrement le prétérit en /-pan/.

1.1.2.1 Le prétérit en /-pan/

[imparfait]

Considérons en (20), (21) et (22) ci-dessous les paradigmes des trois verbes choisis par Nicolas pour illustrer la conjugaison des verbes neutres (Al) au prétérit indépendant :

(20)	S.	**nitiberindis=ounàban**	je disposois de moy	
		kitiberindis=ounàban	tu...	
		tiberindis=oùban	il...	
	P	**nitiberindis=ounanaban**	nous...	[12]
		kitiberindis=ounanaban	vous et nous...	
		kitiberindis=ounaouaban	vous...	
		tiberindis=oubanik	ils...	
(21)		**ni=tiberindanaban**	je disposois	[14]
		kktiberindanaban	tu...	
		tiberindam=ouban	il...	
		ni=tiberindananàban	nous...	
		ki=tiberindananàban	vous et nous...	
		kiwtiberindanaouàban	vous...	
		tiberindam=oubanik	ils...	
(22)		**ni=tagochin=inaban**	j'arrivois	[16]
		ki=tagochin=inaban	tu...	
		tagochin=ouban	il...	
		ni=tagochin=inanaban	nous...	
		ki=tagochin=inanaban	vous et nous...	
		ki=tagochin=inaouaban	vous...	
		tagochin=oubanik	ils...	

Les flexions du prétérit en **-pan** sont les mêmes que celles de l'algonquin du nord, ainsi que celles de Maniwaki et celles de Golden Lake. Elles diffèrent donc un peu de celles de 1'odawa pour les personnes du pluriel, comme on peut l'observer dans le tableau récapitulatif donné en (23) ci-dessous :

(23)	Odawa	Baraga	Algonquin
(1)	-mina : pan	-iminâban	-nànàban
(2)	-mwa : ban	-imwaban	-nàwàban
(3)	-pani : g	-obanig	-banik
			-banin

Le paradigme est entièrement cohérent pour les trois sous-classes de AI proposées par Nicolas. Il est à noter, en terminant, que les deux premières personnes du verbe tagochin du Père Nicolas présentent une légère différence avec celles du Lac Simon. Alors que Nicolas donne : **ni= tagochin= inaban,** on trouve au Lac Simon : ni=tagochin= a ; na : ban.

1.1.2.2 Le prétérit en l- (h)tay/

[aoriste]

La présence d'un prétérit en /-(h)tay/ dans la grammaire du Père Nicolas constitue une énigme. Si cette forme de prétérit est clairement attestée pour des dialectes cri et montagnais, il n'en va pas de même pour les dialectes ojibwe. Or la grammaire de Nicolas est sans l'ombre d'un doute une grammaire d'un dialecte ojibwe, et qui plus est, une bonne grammaire, étayée de données cohérentes, et relativement exhaustives. La question de l'authenticité de l'existence d'un prétérit en /-(h)tay/ dans un dialecte ojibwe se pose cependant avec beaucoup d'acuité ; nous avions déjà considéré l'hypothèse que le missionnaire ait inclus dans sa grammaire des données élicitées d'informateurs de langues différentes[1]. Mais il semble, à la lumière d'un examen attentif des données, qu'on puisse, encore une fois, arguer plutôt en faveur d'un nouveau stade de développement de certains dialectes ojibwe (ou algonquin)[2]. Mais considérons tout d'abord les exemples choisis par Nicolas pour illustrer la conjugaison en question :

(24)

nitiberindis= outa uel **tai**[3]	je disposay de moy	
kitiberindis=outa uel **tai**	tu...	
outiberindis=outa uel **tai**	il	
nitiberindis=outanan	nous disposâmes de nous	
kitiberindis=outanan	vous et nous...	
kitiberindis=outaoua	vous...	
outiberindis=outaoua	ils...	[12]

1. Voir Daviault (1987).

2. Nous avons présenté d'autres arguments en ce sens à l'appendice C.

3. Étant donné qu'il indique, pour les trois premières personnes du singulier, une coupure morphologique entre **nitiberindis** et **outa**, l'indication de uel **tai** est ambiguë à savoir s'il faut remplacer **outa** par **tai,** ou s'il ne faudrait pas plutôt remplacer **outa** par **tai**, ce qui est probablement le cas. Il est à remarquer qu'on retrouve la même alternance - **tai** /-**ta** dans la grammaire du Père Lacombe pour les AI se terminant en voyelle au prétérit.

(25)

ni=	**tiberind=aita**[1]	je disposay	
ki=	**tiberind=aita**	tu...	
ni=	**outiberind=aita**	il...	
ki=	**tiberind=aitanan**	nous...	
ki=	**tiberind=aitanan**	vous et nous...	
	tiberind=aitaoua	vous...	
	outiberind=aitaoua	ils...	[14]

(26)

ni=	**tagochin= ita** vel **tai**	j'arrivay	
ki=	**tagochin= ita** vel **tai**	tu...	
ni=	**outagochin=outa** vel **outai**	il...	
ki=	**tagochin= itanan**	nous...	
ki=	**tagochin= itanan**	vous et nous...	
	tagochin= itaoua	vous...	
	outagochin=outaoua	ils...	[16]

Nous remarquons premièrement la présence d'un préfixe de personne à la troisième personne. Nous avons déjà vu que, normalement, les AI dans les langues du complexe ojibwe ne prennent pas un tel préfixe h la troisième personne. C'est bien ce qu'on trouve dans toute la grammaire du Père Nicolas, conformément au modèle attendu. L'aoriste cependant fait exception de façon systématique en prenant un préfixe **am** aux troisièmes personnes. Or, en cri de l'ouest (d'après la grammaire du Père Lacombe et Wolfart (1973)), les verbes n'ont jamais de préfixe **ou-**. à la troisième personne, sauf incidemment pour tous les cas d'aoriste (que le Père Lacombe appelle "imparfait"). En attikamek contemporain, les AI ne prennent pas de préfixe de personne à la troisième personne, même au prétérit, mais on note que le prétérit se fait en -(h)tay aux premières et deuxièmes personnes, et en -pan aux troisièmes personnes.

Par ailleurs, Nicolas souligne que les verbes impersonnels constituent une exception en ce sens qu'ils n'ont point d'aoriste ; or, d'après Lacombe et Wolfart, les impersonnels font leur prétérit en **-ban** alors que c'est **-tai** partout ailleurs.

Donc, pour ce qui est de la troisième personne, le dialecte décrit par Nicolas se comporte plus comme un dialecte du cri de l'ouest, que comme un dialecte attikamek, et pas du tout comme un dialecte ojibwe.

1. **ni=tiherind=aita :** on remarque l'absence d'une alternance possible en **-tai**, contrairement aux formes qu'il donne pour le AI se terminant en voyelle, à l'exemple (24). La présence du segment **ai** devant le **ta** pose un problème d'interprétation. Ces deux voyelles (ai) peuvent être interprétées soit comme se prononçant comme une diphtongue : [ai], soit comme se prononçant [e] ; l'hypothèse de la diphtongue semble assez peu probable dans ce contexte. Par ailleurs, si le Père Nicolas avait voulu transcrire le son [e], sa flexion aurait alors été très semblable h celle du cri du Père Lacombe (1874) pour le même type de verbe : (cri) **nikasdeyittgttày** 'j'étais triste'. Une hypothèse alternative serait d'interpréter le a comme étant le **a** de **(-dan)** et le **i** comme étant le réflexe de ***h** (du morphème ***(h)tay)** qui aurait été prononcé comme un coup de glotte que le Père Nicolas aurait transcrit par un **i**. Quoi qu'il en soit, une analyse plus approfondie sera nécessaire afin de trancher la question.

On remarque par ailleurs au niveau des personnes du pluriel, que l'ordre relatif du morphème du prétérit [**-ta**] et du morphème d'accord (personne / nombre) est différent de celui qu'on trouve dans le prétérit en **-an.** Dans le prétérit en **-ban,** le morphème d'accord précède le morphème du prétérit, alors que dans le prétérit en **-tai**, le morphème du prétérit apparaît avant celui de l'accord'. Ceci est illustré en (27) et (28) ci-dessous :

(27)

Prétérit **-ban**
première personne du pluriel :

-nana-	**ban**
1 PLUR	PRETERIT

deuxième personne du pluriel :

-naoua-	**ban**
2 PLUR	PRÉTÉRIT

(28)

prétérit en **-tai**,
première personne du pluriel :

-ta-	**nan(a)**
PRÉTÉRIT	1 PLUR

deuxième personne du pluriel :

-ta-	**-aoua**
PRÉTÉRIT	2 PLUR

On remarque, de plus, qu'au niveau du prétérit en 1a1. l'ordre relatif des morphèmes est le même qu'en cri des plaines (et en attikamek), cependant que la forme même du suffixe d'accord semble plus algonquinc que crie. Si ces formes (pour le prétérit en -pan) sont assez différentes de celles qu'on retrouve pour les Al en odawa[2], elles sont pour ainsi dire identiques à celles qu'on retrouve en algonquin du nord.

Comment interpréter le fait que Nicolas mentionne dans la même grammaire deux modes de conjugaison dont l'ordre relatif des morphèmes n'est pas le même ? Il reste toujours l'hypothèse d'un "emprunt" à un locuteur cri. Mais il pourrait aussi s'agir d'un stade d'évolution des dialectes cri et ojibwe, et une analyse plus approfondie de ces faits sera nécessaire avant que nous puissions émettre là-dessus une hypothèse plus solide.

1. Comme nous l'avons déjà discuté plus en détail à l'appendice D, ce fait pose un problème quant aux critères généralement admis par les algonquinistes pour déterminer ce qui est un "mode" de conjugaison. Plus précisément dans le cas présent, faut-il accepter l'hypothèse qu'un mode puisse être exprimé par un morphème dérivationnel ?

2. Les flexions des personnes du pluriel pour le prétérit en -pan des AI en odawa sont les suivantes :
   1 -mi(n),-na : , -pa(ny)
   2 -n, -wa : , -pa(ny)
   3 (-w), -tik, -e : n, -ak. Ces données sont extraites de Piggott (1971).

Un autre fait ajoute par ailleurs à cette énigme. Nicolas mentionne des paradigmes non seulement pour une conjugaison à "l'aoriste", mais aussi une série de paradigmes complets de conjugaison à des temps composés, formés entre autres du suffixe **-tai.** Or, dans la grammaire du Père Lacombe, l'existence de temps composés utilisant le suffixe **-tai** n'est pas du tout mentionné. Nous reproduisons en (29) et (30) ci-dessous une illustration de chacun de ces temps composés :

(29)

[Preterit plus-que-parfait]

S.	**nikichtiberindis=outa** uel **tai**	j'avois disposé de moy	
	kikichtiberindis=outa uel **tai**	tu...	
	oukichtiberindis=outa uel **tai**	il...	
P.	**nikichtiberindis=outanan**	nous...	
	kikichtiberindis=outanan	vous et nous...	
	kikichtiberindis=outaoua	vous...	
	oukichtiberindis=outaoua	ils...	[12]

(30)

Futur second

S.	**nigatiberindis=oùta** vel **tai**	je disposeray bientôt de moy	
	kigatiberindis-oùta vel **tai**	tu...	
	ougatiberindis=oùta vel **tai**	il...	
P.	**nigatiberindis=outànan**	nous...	
	kigatiberindis=outànan	vous et nous...	
	kigatiberindis=outaoua	vous...	
	ougatiberindis=outaoua	ils...	[12]

Par ailleurs, il est très intéressant de remarquer que le prétérit en /-(h)tay/ existe, à l'indépendant en attikamek, alors que le conjonctif affiche un prétérit en /-pan/, ce qui est une situation semblable à celle qu'on trouve dans le dialecte décrit par Nicolas, dans lequel il n'y a pas de prétérit en /-(h)tay/ au conjonctif. Considérons ci-après un exemple du prétérit en /-(h)tay/ en attikamek, tel que cité par Béland (1978)[1] :

(31)

1.	ni-	/-htay/
2.	ki-	/-htay/
1p.	ni-	/htta :n/
12.	ni-	/hta : nw/
2p.	ki-	/-hta : wa : w/
3.	ø-	/-oLpan/
3p.	ø-	/-oLpan-ak/
3.	ø-	/cri-oLpan-(a-h)/

On remarque tout d'abord que les troisièmes personnes ne prennent pas de préfixes de personnes, d'une part, mais que, d'autre part, elles ne font pas leur prétérit en /-(h)tay/, mais en /-pan/. Ce système affiche donc des différences marquées par rapport à celui décrit par Nicolas. Par ailleurs, l'ordre relatif des suffixes, aux

1. Au paragraphe 4.2.04

premières et deuxièmes personnes du pluriel, est le même que celui qu'on trouve dans les données de Nicolas.

Il semble qu'on puisse au moins conclure que le prétérit en **-tay** tel que décrit par Nicolas a des caractéristiques uniques quand on le compare aux différents traits du prétérit en **-tay** dans les dialectes qui l'utilisent. Cette observation pourrait, éventuellement, aller dans le sens d'un stade particulier d'évolution des langues ojibwaises, aujourd'hui révolu.

1.13 Le dubitatif neutre

[dubitatif]

Nicolas ne présente pas le dubitatif dans ses paradigmes ; cependant, les quelques occurrences de verbes au dubitatif à l'indépendant dans la grammaire nous permettent de faire une comparaison avec les formes correspondantes dans les dialectes contemporains apparentés. Considérons les exemples en (32) ci-dessous :

(32a)

nipapi=mitouk	je ris peut-estre	
papi=touk	il rit peut-estre	[85]

La première personne du singulier est identique à celle qu'on retrouve dans l'algonquin contemporain de Maniwaki[1] et celui de Golden Lake[2], alors que dans mes propres données (algonquin du nord) la forme est : pi-httpi-dok, celle de l'odawa[3] est en -nâtik, et celle de l'attikamek est en -nâtok[4].

La troisième personne du singulier de Nicolas correspond aux données du Lac Simon, en -dog, reproduites à l'exemple ci-dessous :

(32b)

ba : pi : -dog 'il/elle rit' (Lac Simon)

Elle diffère donc un peu de celle de l'algonquin du sud, en **-widog.** et de celle de l'odawa en **-(w)tik**.

On note l'absence de formes pour le dubitatif prétérit à l'indépendant dans les tableaux de Nicolas, alors qu'il mentionne pour le conjonctif ([subjunctif]) des formes à la fois pour le dubitatif neutre et pour le dubitatif prétérit. Cette répartition des données semble aller dans le sens de la suggestion de Piggott (1971) à l'effet de considérer ce paradigme (le dubitatif prétérit) comme une forme du conjonctif.

1. Voir Jones (1975).
2. Voir Aubin (1984).
3. Voir Piggott (1971).
4. Voir Béland (1978).

1. 2 Conjonctif

[Subjunctif]

Tous les verbes au conjonctif dans la grammaire de Nicolas apparaissent sans préfixe de personne, comme c'est le cas dans tous les dialectes ojibwe. On remarquera que les paradigmes du missionnaire sont très cohérents et que les flexions sont exactement les mêmes pour les trois sous-types de verbe qu'il illustre à chaque conjugaison. Il en va de même dans le reste de la grammaire ; on note par exemple que tous les verbes apparaissant dans des phrases, dans les sections portant sur la syntaxe, se conforment très exactement aux exemples cités dans les paradigmes[1].

D'autre part, ce qui caractérise le conjonctif dans la grammaire du Père Nicolas est l'existence d'une distinction au niveau du suffixe entre le "nous" inclusif et le "nous" exclusif. Cette distinction existe dans toutes les classes de verbe. Ces flexions ne sont cependant pas distinguées à l'indépendant. Cette situation est donc plus semblable à ce qu'on trouve aujourd'hui en odawa et en algonquin du sud qu'à ce qu'on trouve en attikamek.

Parmi les dialectes contemporains, l'attikamek, tout comme les dialectes du cri de l'ouest (d'après Wolfart (1973)), distinguent les flexions de l'inclusif et de l'exclusif pour toutes les classes de verbe tant au niveau de l'indépendant que du conjonctif. Par ailleurs, les différents dialectes du montagnais (selon Clark et Mckenzie (1981)) affichent une forte tendance à neutraliser les flexions de ces deux personnes à l'indépendant alors qu'au conjonctif elles sont encore distinctes dans tous les dialectes.

En odawa (d'après Piggott (1973)), ainsi qu'en algonquin du sud (d'après Jones (1975)), cette distinction dans les flexions des "nous" exclusif et inclusif ne s'est conservée qu'au conjonctif, et s'est perdue pour toutes les classes de verbes à l'indépendant ; considérons l'exemple suivant :

(33)

odawa[2]	(AI)
	<u>indépendant :</u>
1 (inc)	-mi(n)
1 (exc)	-mi(n)
	<u>conjonctif :</u>
1 (inc)	-(y)ankw
1 (exc)	-(y)a :nk

Cette situation correspond exactement à ce qu'on trouve dans le dialecte décrit par le Père Nicolas, tel qu'illustré à l'exemple (34) ci-dessous :

1. J'ai relevé une exception qui sera dûment notée à l'exemple (49).

2. Ces données sont tirées de Piggott (1971).

(34)

Père Nicolas (AI)

	indépendant :
1 (inc)	-min
1 (exc)	-min
	conjonctif :
1 (inc)	-(i)eng
1 (exc)	-(i)ang

Notons, par ailleurs, qu'en algonquin du nord, toute distinction entre "nous" inclusif et exclusif au niveau du suffixe a complètement disparu, tant au conjonctif qu'à l'indépendant. Ce fait est illustré par l'exemple suivant :

(35)

Lac Simon

	indépendant :
1 (inc)	-min
1 (exc)	-min
	conjonctif :
1 (inc)	-(i)ag
1 (exc)	-(i)ag

Si, parmi les langues algonquiennes du Centre-Est, certains dialectes contemporains ont une distinction complète entre les suffixes des "nous" exclusif et inclusif, et que d'autres dialectes ne les distinguent qu'au conjonctif, alors que d'autres encore ne les distinguent plus du tout, on peut raisonnablement présumer que ces différentes langues ou dialectes ont un ancêtre commun dans lequel les dites flexions étaient entièrement distinguées, et que cette distinction a eu tendance à disparaître par la suite, d'abord à l'indépendant, et ensuite au conjonctif.

Pour ce trait particulier, le dialecte décrit par Nicolas se comporte comme les dialectes de 1'odawa et de l'algonquin du sud contemporains.

1.2.1 Indicatif neutre

[premier présent]

Considérons les exemples proposés par Nicolas pour illustrer cette conjugaison :
(36)

tiberindisoù=an vel **ian**	si je dispose de moy	
tiberindisou=n vel **en** vel **ien**	si tu disposes de toy	
tiberindisou=tch vel **ir**	s'il dispose de soy	
tiberindisoù=ang vel **iag** vel **hir**	si nous...	
tiberindisou=ng vel **our**	si vous et nous...	
tiberindisoù=eg vel **ieg** vel **our**	si vous...	
tiberindisou=atch vel **ik**	s'ils...	[13]

(37)

	aman[1]	si je dispose	
	amen	si tu...	
	ang	s'il...	
tiberind =	**amang**	si nous...	
	ameng	si vous et nous...	
	ameg	si vous...	
	amouatch vel **ik**	s'ils...	[15]

(38)

an[2]	si j'arrive	
en	si tu...	
g et hir	s'il...	
<tagochin>=ang	si nous...	
eng	si vous et nous...	
eg	si vous...	
ouatch et **ik**	s'ils...	[16]

Les flexions données par Nicolas pour les "verbes neutres" au "premier présent" du "subjunctif" correspondent grosso modo à celles que l'on trouve ordinairement pour l'indicatif du conjonctif et en odawa et en algonquin pour les AI.

Il existe en fait une particularité dans le système de flexions du conjonctif neutre, qui concerne l'ordre relatif des flexions du conjonctif et de l'obviatif. Nous discutons cet aspect, pour des raisons qui deviendront évidentes par la suite, dans les paragraphes suivants traitant des problèmes d'interprétation posés par les flexions alternatives proposées par Nicolas.

Ces flexions posent principalement deux problèmes d'interprétation : le premier a trait à l'interprétation exacte à donner à "uel", et le second consiste en la difficulté de déterminer à quoi correspondent les formes alternatives du paradigme pluriel.

Normalement, uel, (ou vel), en latin, signifie "ou" et il sert à indiquer dans la grammaire l'existence de variantes libres. Cependant, dans la grammaire du Père Nicolas, le manque de cohérence, d'une part, dans l'utilisation du uel (il est souvent utilisé en variante libre avec le qui lui normalement veut dire "et"), et d'autre part, dans le découpage morphologique, rend souvent les formes introduites par uel difficiles à interpréter avec précision.

Pour les deux premières formes du singulier, (dans l'exemple (36)), il semble évident que le "uel" doive être interprété comme : "suffixer après la première coupure morphologique, soit le premier suffixe, soit le deuxième, soit le troisième". En fait, il ne s'agit pas, à proprement parler de deux suffixes, (du moins à mon avis), mais bien de deux variantes de prononciation.

1. Dans le cas des verbes neutres terminés en **-am, (PI),** Nicolas a systématiquement considéré le -am comme faisant partie de la flexion, alors qu'il est considéré comme faisant partie du radical dans la tradition bloomfieldienne.

2. **tagochin=an :** en algonquin du nord, on ne peut avoir que : **tagochinjan** pour cette forme. Cependant, Nicolas est systématique dans sa notation de cette forme, comme en fait foi l'exemple suivant tiré de la page [1311 :
ouiechkat = **tegochinan** = **nikichachamik**
dès que = je suis arrivé = il m'a donné à mang<er>

Cependant, pour la troisième personne, il semble que “uel” ne puisse être interprété que comme “suivi de”. Si on l’interprète comme “ou bien”, comme c’était le cas pour les deux premières personnes, on aurait **tiberindisoutch** à la troisième personne, et **tiberindisouir,** comme forme alternative, mais une telle forme ne correspond à aucune flexion possible dans les dialectes apparentés contemporains. D’autre part, si l’on interprète plutôt le “uel” comme signifiant “suivi de”, la forme alternative serait : **tiberindisoutchir,** correspondant exactement à la forme de l’obviatif dans les autres dialectes apparentés : **-djin**[1].

Pour la première personne exclusive et la deuxième personne du pluriel, il ne fait pas beaucoup de doute que le premier “uel” doive être interprété comme “ou bien”. Le suffixe alternatif dans ces cas est de façon attendue le même, précédé d’un i, se suffixant sans doute à un radical qui se termine en voyelle.

Pour le deuxième “uel” de ces personnes, et celui de la première personne inclusive, le problème de son interprétation est crucial pour celle du suffixe qu’il introduit. D. Pentland suggérait, (communication personnelle), que ces suffixes en **-hir**, **-our**, **-our** correspondent à l’itératif. Cette hypothèse est fort plausible, dans la mesure où le deuxième “uel” aurait l’interprétation de : “suivi de”. On aurait alors les terminaisons suivantes qui sont des terminaisons plausibles de l’itératif :

(1 exc)		**-ang-hir**
	ou	**-iag-hir**
(1 inc)		**-ng-our**
(2)		**-(i)eg-our**

Bloomfield (1957 au paragraphe 8.3), donne pour l’itératif le **-in**. Les flexions de l’itératif pour les première et deuxième personnes du pluriel en odawa[2] sont illustrées en (39) ci-dessous :

(39)

itératif	
(1) (In)	**/-(w)ankw,** -i(n)/
(1) (Ex)	**/-(w)a : nk**, -i(n)/
(2)	**/-(w)e : kw**, -i(n)/

Or, si l’on tient compte de la règle de coalescence suivante :

$w + i \neq o / C\_C$

qui est une règle s’appliquant généralement pour tous les dialectes ojibwe, les formes de “l’itératif” données par Nicolas correspondent exactement aux formes attendues.

Cependant, si le deuxième “uel” est lu aussi avec le sens de “ou bien”, il faudrait lire les formes alternatives du pluriel comme étant : **tiberindisou-hir** et **tiberindisou-our.** Ces formes ne correspondent pas à une conjugaison itérative possible, ni d’ailleurs à aucune autre flexion.

1. Il est à noter que cette forme pourrait aussi correspondre à celle de l’itératif.

2. D’après Piggott (1971).

Pour la troisième personne du pluriel, la forme en **tiberindisou-atch** correspond exactement à celle qu'on trouve aujourd'hui en algonquin du nord. Si on lit le "uel" comme "ou bien", la forme résultante **tiberindisou-ik** ne correspond à aucune flexion possible dans les dialectes apparentés. Par ailleurs, si l'on interprète le "uel" comme suivi de", la flexion résultante en **-atchik** n'a pas non plus d'équivalent dans les dialectes ojibwe contemporains. Comme nous le verrons au paragraphe 5, la flexion de l'obviatif pluriel au conjonctif (pour les AI), dans le système de Nicolas, est une voyelle (généralement **i** bref, se suffixant après la finale du conjonctif, et ne correspond donc pas à cette finale. La forme de l'obviatif pluriel dans les AI au conjonctif est illustrée ci-dessous :

(40)

ouerichichiri-tch - i
FC AI CONJ 3 SING O13V PLUR
'(ceux qui sont) beaux' [93]

Il convient cependant de noter que cette finale alternative en **-ik** pour les troisièmes personnes du pluriel rappelle la forme correspondante en Attikamek contemporain. Considérons le paradigme suivant tiré de Béland (1978) :

(41)

AI, conjunct, indicative, neutral :

3. /-t, -k/
3p. /-t-i-k, k-i-k/
3' /-eri-t-i-h/

Il convient de noter que, pour les dialectes ojibwe en général, la pluralité du sujet dans les AI à la troisième personne, est marquée par le morphème /wa : / qui s'insère avant la flexion du conjonctif, alors qu'en attikamek, elle est marquée par la suffixation du morphème /ik/. Ce qui est remarquable dans les données de Nicolas, c'est qu'il propose comme étant apparemment des formes alternatives les deux stratégies de marquage du pluriel.

Les AI terminés en **-am** ou **-an**, (les PI), prennent, après le "theme sign", les mêmes finales que celles que Nicolas propose comme première alternative dans les AI terminés en voyelle (voir le paradigme à l'exemple 37). Il ne propose pas pour cette conjugaison de formes alternatives (sauf pour la troisième personne du pluriel : nous y reviendrons), La troisième personne du singulier diffère de celle du AI terminé en voyelle, on a ici une finale en **-ang** qui est identique à celle qu'il donne pour les TI [ignoble actif]. Il faut noter qu'il ne donne pas ici de forme alternative qui correspondrait à l'obviatif. La finale de la troisième personne du pluriel est identique à celle du AI terminé en voyelle, avec la même alternative, ayant sans doute la même interprétation.

Les AI en **-chin,** sont illustrés à l'exemple (38). Pour les premières et deuxièmes personnes, il ne donne pas de forme alternative en -i(x) ; en algonquin du Lac Simon, c'est seulement la forme du suffixe avec un **i** initial qui est possible, (c'est-à-dire tagochinian et tagochinien). Cependant, les formes proposées par Nicolas sont similaires à celles qu'on trouve actuellement dans la plupart des autres dialectes ojibwe.

À l'exemple (38), les formes alternatives sont notées au moyen de et, lequel devrait se lire comme "suivi de". Cependant le sens exact de et n'est pas vraiment plus certain que celui uel. Il y a encore ici matière à interprétation. Si on lit et comme "suivi de", alors la forme présumée de I'obviatif sera : **tagochinghir,** soit exactement la forme obviative correspondante en algonquin du nord' : **[tagochigin].** Cependant, si l'on interprète **i** comme "ou bien", (ce qui n'est pas normalement l'interprétation "standard" en latin), on obtient la forme : **tagochinin** qui n'est une forme possible dans aucun dialecte apparentée. Cependant, pour la troisième personne du pluriel, dans l'éventualité où et est interprété comme "suivi de", la forme obtenue serait : **tagochinouatchik,** qui correspondrait à une forme dans laquelle les deux stratégies de marquage du pluriel, soit /wa : / comme en ojibwe et /-ik/ comme en attikamek, auraient été utilisées ensemble. Dans l'éventualité où il est interprété comme "ou bien", la forme obtenue ressemble à celle que Baraga (1878 : 154) donne pour l'ojibwe : **[dagwishining],** et qui a le sens d'un verbe ayant comme sujet une personne indéfinie[3]. L'interprétation des formes introduites par uel et et repose donc principalement sur l'état de nos connaissances actuelles sur les dialectes apparentés.

1.2.1.2 Prétérit en -pan

[Prétérit imparfait]

Nicolas propose les exemples suivants pour illustrer cette conjugaison :

(42)	**tiberindisou=anban** vel **ianban**	si je disposois de moy	
	tiberindisou=énban vel **iénban**	si tu...	
	tiberindisou=ban	s'il...	
	tiberindisou=anghiban vel **iangiban**	si nous...	
	tiberindisou=angouban vel **iangouban**	si vous et nous...	
	tiberindisou= egouban vel **iegouban**	si vous...	
	tiberindisou=banik	s'ils...	[13]
(43)	**aménban**	si je disposois	
	aménban	si tu...	
	amôuban vel **anghiban**	s'il...	
tiberind =	**amanghiban**	si nous...	
	amangouban	si vous et nous...	
	amegouban	si vous...	
	amoubanik vel **anghibanik**	s'ils...	[15]

1. En tenant compte bien sûr du changement de r en n.

2. Cette forme ne pourrait pas non plus être interprétée comme étant une occurrence de l'itératif, parce que la finale est notée ici en n, alors que nous avons vu en 1.2.1 ci-haut que les occurrences probables de l'itératif dans la grammaire sont notées en r.

3. La forme sous-jacente de ce verbe serait la suivante : /dagochin - i -g / arriver (?) sujet indéfini, finale conjonctive.

(44)

	anban	si j'arrivois	
	énban	si tu...	
	ouban et **ghiban**[1]	s'il...	
<tagochin> =	**anghiban**	si nous...	
	angouban	si vous et nous...	
	egouban	si vous...	
	ouban[2] et **ghibanik**	s'ils...	[16]

Dans l'ensemble, ces flexions sont les mêmes que celles qu'on trouve en odawa et en algonquin à l'exception de la troisième personne du singulier.

On remarquera que le Père Nicolas n'a pas utilisé un **n** pour transcrire cette flexion. En algonquin, les formes du prétérit sont "prononcées" en **h**. à toutes les personnes, sauf à la troisième personne du singulier du conjonctif où elle se prononce **n**[3] et elle constitue alors une paire minimale avec la troisième personne du singulier de l'indépendant, où la flexion du prétérit est prononcée en h. Dans les données du Père Nicolas, il n'y a pas de différence entre la troisième personne du singulier à l'indépendant et la troisième personne du singulier au conjonctif. J'ai déjà fait remarquer (à l'appendice C), que la transcription du missionnaire est tout ce qu'il y a d'aléatoire au niveau de l'alternance sourde/ sonore. On ne peut pas vraiment tirer de conclusion morphologique de ce "manque d'alternance".

Dans ces paradigmes, le uel signifie clairement "ou bien" et l'on doit suffixer l'une ou l'autre des flexions proposées après le radical.

Les finales des AI en **-am** (c'est à dire les PI), illustrées à l'exemple (43), sont identiques à celles du paradigme qui précède, sauf qu'il n'y a pas d'alternance possible en -i(anban) (tel que prévu par le système, puisque le radical se termine par une consonne). Il y a par ailleurs une deuxième différence, à la troisième personne : on a l'alternance possible : **-amonban** uel **anghiban** au singulier, et **-amoubanik** uel **anghibanik** au pluriel. Ce découpage morphologique est celui de Nicolas. Selon l'analyse traditionnelle, le **-am** (ou **-an** devant **g**) est le "therme sign" ; les flexions sont donc :

3ième singulier :	**-ouban** uel **-ghiban**
3ième pluriel	**-onhanik** uel **-ghibanik.**

Il est assez étonnant que Nicolas donne comme des flexions alternatives pour le même verbe les flexions **-ouban** et **-ghiban.** En fait, ces deux formes différentes sont des manifestations du même suffixe, mais dont la forme dépend de la forme du "theme sign" du verbe auquel il se rattache. L'analyse traditionnelle est la suivante : dans le premier cas, le "theme sign" -am- est suivi du morphème du conjonctif, g , suivi du morphème du prétérit -ban. Dans ce cas, un i épenthétique s'insère entre les

1. et **ghiban :** ici la forme alternative est introduite par et, alors qu'il utilise uel pour cet usage dans les verbes neutres (AI) terminés en voyelle.

2. **=ouban :** on devrait sans doute trouver ici **=ooubanik** plutôt que **=ouban.**

3. Cette forme de surface en [p] est duc à la rencontre de la dernière consonne du suffixe du conjonctif, dans ce cas /g/ (qui normalement est assourdi en finale), et du /b/ du morphème du prétérit.

morphèmes du conjonctif et du prétérit, donnant la finale : -ghiban. Dans l'autre cas, quand le "theme sign" se termine par un w-, comme dans le cas de -amw-, et est suivi du morphème du prétérit conjonctif -pan, la finale qui en résulte en surface est -ouban. Ces finales sont donc exactement les mêmes que celles mentionnées par Nicolas, mais on s'attendrait à ce qu'elles s'emploient sur des verbes différents, et non pas à ce qu'elles soient des formes alternatives pour le même verbe, comme le laisse entendre la présentation de Nicolas.

Remarquons que Nicolas donne comme finales pour les TI au prétérit conjonctif : **-ghiban,** pour la troisième du singulier et **ouaban,** pour la troisième du pluriel.

Les AI en **-chin,** illustrés à l'exemple (44), se comportent exactement comme les AI en **-am,** sauf que les formes alternatives sont ici notées au moyen de g (, et les flexions qu'il donne pour la troisième personne du pluriel sont en partie différentes : **-ouhan** et, **-ghihanik,** mais il s'agit sans doute d'une erreur de la part de Nicolas, qui aura mis **-ouban** au lieu de **-ouhanik.**

1.2.1.3 Prétérit ?

[Premier plus-que-parfait]

Il faut d'abord noter qu'il n'y a pas de mode conjonctif qui corresponde au prétérit en **-(h)tay**[1]. Il y a par ailleurs un mode en **-anzen,** qui, de par sa forme, pourrait être la version conjonctive de "l'affirmatif" que nous avons déjà discuté à l'indépendant[2]. Cependant, les traductions que le Père Nicolas donne de cette conjugaison sont au passé, et l'appellation qu'il lui donne : [premier plus-que-parfait] renforce cette connotation d'événement passé. Il faut considérer comme une hypothèse plausible que le morphème **/-(h)san/.** ait eu des spécialisations de sens différentes à l'indépendant et au conjonctif. De façon hypothétique et provisoire, j'appellerai ce mode "prétérit", pour refléter l'appellation du Père Nicolas, et pour garder une certaine symétrie du système. Il illustre ce paradigme au moyen des exemples suivants :

(45)

tiberindisou=anzen vel **ianzen**	si j'eusse ou si j'avois disposé de moy
tiberindisou=énzen vel **iénzen**	si tu...
tiberindisou=zen	s'il...
tiberindisou=anghizen vel **ianghizen**	si nous...
tiberindisou=angouzen vel **iangouzin**	si vous et nous...
tiberindisou=egouzen vel **iegouzen**	si vous...
tiberindisou=ouazen vel **ouazénik**	s'ils... [13]

1. On note le même phénomène en attikamek où il y a un prétérit en **-(h)tay** à l'indépendant mais non au conjonctif.

2. Se référer à l'appendice D, à la discussion sur les "nouveaux" modes.

(46)

		amanzen	si j'eusse ou si j'avois disposé	
		amén zen	si tu...	
		amouzen	s'il...	
tiberind	=	**amanghizen**	si nous...	
		amangouzen	si vous et nous...	
		amegouzen	si vous...	
		amouazen	s'ils...	[15]

(47)

		anzen	si je fusse ou si j'estois arrivé	
		énzen	si tu...	
		ouzen et **ghizen**[1]	s'il...	
<tagochin>	=	**anghizen**	si nous...	
		angouzen	si vous et nous...	
		egouzen	si vous...	
		ouazen[2]	s'ils...	[16]

Dans les trois cas, nous avons reproduit les exemples avec le découpage morphologique tel que noté par Nicolas. En opérant le redécoupage qui s'impose, nous remarquons tout d'abord que les flexions sont identiques pour les trois sous-types de verbes. Notons que la finale de la troisième personne du singulier est identique à celle de la troisième personne du singulier du présent de l'indicatif à l'indépendant, soit : **-ouzen.**

D'autre part, à la première personne du pluriel inclusif, la flexion qui alterne avec **-angouzen,** à l'exemple (45), est bien notée **-iangouzin** dans le manuscrit. Il pourrait s'agir d'une erreur de la part de Nicolas (ou d'un copiste), mais aussi peut-être d'une simple variante notationnelle, puisqu'uni dans ce contexte transcrirait un **i** relâché, qui est phonétiquement très proche du **e** devant **n**.

On remarque d'autre part qu'il n'y a pas de forme alternative à la troisième personne du singulier, qui aurait pu correspondre à l'obviatif, alors qu'il en donne une à la troisième personne du pluriel, mais pour l'exemple (45) seulement.

Deux faits particularisent le verbe en **-chin**, à l'exemple (47) : d'abord, une alternance à la troisième personne du singulier entre **-ouzen** et **-ghizen,** qui rappelle celle du prétérit conjonctif pour le verbe en **-chin**[3] et ensuite le manque, à la troisième personne du pluriel, d'une flexion alternative en **-ouzenik,** qui pourrait être le résultat d'un oubli.

1. Cette alternance rappelle celle du prétérit conjonctif. Voir l'exemple (44) ci-haut.

2. **=ouazen :** on remarque l'absence d'une forme alternative, ce qui est peut-être le résultat d'un oubli.

3 voir l'exemple (44) ci-haut.

1.2.3 Le dubitatif

1.2.3.1 Dubitatif neutre

[premier plus-que-parfait,
quand la chose est en doute, esbignée ou absante]

Considérons les exemples fournis par Nicolas pour illustrer cette conjugaison :

(48)

	tiberindisou=anin	si je dispose de moy	
	tiberindisou=anin	si tu...	
	tiberindisou=gouin	s'il...	
	tiberindisou=anghin	si nous...	
	tiberindisou=angouin	si vous et nous...	
	tiberindisou=égouin	si vous...	
	tiberindisou=gouénik vel **agouénik**	s'ils...	[13]

(49)

	amouùnin	si je dispose	
	amouanin	si tu...	
	amoùgouin	s'il...	
tiberind =	**amouùnghin**	si nous...	
	amouùngouin	si vous et nous...	
	amouégouin	si vous...	
	amougouénik vel **ouùgouin**	s'ils...	[15]

(50)

	ouanin	si j'arrive	
	ouanin	si tu...	
	ougouin	s'il...	
<tagochin> =	**ouanghin**	si nous...	
	ouangouin	si vous et nous...	
	ouegouin	si vous...	
	ouagouin et **guénik**	s'ils...	[16]

La première remarque ici concerne le découpage morphologique. Comparons les formes de l'exemple (48) avec celles des exemples (49) et (50).

Les trois ensembles de flexions sont les mêmes, si l'on présume que le missionnaire a éprouvé quelques problèmes avec le découpage morphologique. Les flexions pour le verbe en **-chin** sont identiques à celles qu'on trouve encore de nos jours en algonquin et en odawa. On sait que dans le cas des verbes en **-am,** (exemple (49), le Père Nicolas a systématiquement considéré le **-am** comme faisant partie de la terminaison. Selon cette dernière analyse, les terminaisons dubitatives des verbes en **-am** seraient les mêmes que celles du verbe en **-chin**. Dans le premier ensemble de formes, il note les flexions comme étant amputées de leur segment initial [ou]. Ici, le problème est lié au fait que le radical se termine en ou, (de la forme réfléchie en /-iso/). Le Père Nicolas n'a qu'une graphie "ou" pour transcrire la voyelle /o/ et sa correspondante consonantique /w/, en fait il ne les distingue pas. Dans le cas présent, où le radical se termine par un segment /o/ vocalique et où la flexion commence par un [w] (soient les suffixes -ouanin, (/-wa : nin/), ougouin, (/-ogwin/), -ouanghin,

(/-wangin/), -ouangouin, (/-wangwin/), -ouegouin, (/-wegwin/) et -ouagouin, (/-wa : gwin/), le découpage morphologique devait effectivement poser un problème épineux. Il est intéressant de noter qu'il y a d'autres cas où Nicolas a noté deux "**ou**" de suite (cf. dubitatif prétérit). On peut donc présumer qu'il y a ici un problème de notation et que les trois sous-ensembles de AI ont la même terminaison au dubitatif conjonctif.

Il faut noter en terminant une certaine incohérence dans les données au niveau des troisièmes personnes du pluriel. Même en assumant un redécoupage morphologique selon les critères proposés plus haut, ces formes affichent les différences suivantes :

verbe en V# :	**-ougouenik**	uel **-ouagouenik**
en **-am :**	**-ougouenik**	uel **-ouagouin**
en **-chin :**	**-guenik**	uel **-ouagouin**

Notons que pour ce mode non plus, il ne propose pas, à la troisième personne du singulier, de forme alternative qui pourrait correspondre à une flexion obviative.

1.2.3.2 Dubitatif prétérit

[Second plus-que-parfait, quand la chose est en doute, esloignée ou absante]

Considérons les exemples ci-dessous, proposés par Nicolas pour illustrer cette conjugaison :

(51)	**tiberindisou=ouanbanin** vel **ianbanin**	si j'eusse ou si j'avois disposé de moy	
	tiberindisou=ouanbanin	si tu...	
	tiberindisou=banin	s'il...	
	tiberindisou=ouanghibanin	si nous...	
	tiberindisou=ouangoubanin	si vous et nous...	
	tiberindisou=ouegoubanin	si vous...	
	tiberindisou=ouagoubanin vel **ik**	s'ils...	[13]
(52)	**amouanbanin**	si j'eusse ou si j'avois disposé	
tiberind =	**amouanbanin**	si tu...	
	amougoubanin[1]	s'il...	
	amounghibanin	si nous...	
	amouangoubanin	si vous et nous...	
	amouegoubanin	si vous...	
	amououagoubanin vel **banik**	s'ils...	[15]
(53)	**ouanbanin**	si je fusse ou si j'estois arrivé	
<tagochin> =	**ouanbanin**	si tu...	
	ougoubanin	s'il...	
	ouanghibanin	si nous...	
	ouangoubanin	si vous et nous...	
	ouegoubanin	si vous...	
	ouagoubanin	s'ils...	[16]

1. **=amougoubanin :** au lieu de **-banin** dans ses autres données pour les verbes neutres (AI), mais identique à la flexion correspondante qu'il donne pour le verbe ignoble actif (TI), en assumant que la flexion ici est : **-ougoubanin.**

Les formes que Nicolas nous donne ici correspondent aux formes qu'on trouve pour l'algonquin, sauf qu'il a la finale en **-nin** plutôt qu'en **-nen,** mais c'est une différence qui relève d'un problème de transcription.

D'autre part, on remarque que les flexions pour la troisième personne du singulier ne sont pas uniformes pour les trois types de verbes. Alors qu'il donne **-banin,** (qu'on devrait peut-être ré-analyser comme **-oubanin**), à l'exemple (51), les exemples (52) et (53) ont **ougoubanin.** Les différents dialectes algonquins ont **-gobanen** à la troisième personne du singulier, ce qui correspondrait plus aux flexions qu'il présente aux exemples (52) et (53). Il convient cependant de noter qu'ailleurs dans la grammaire[1], dans une section sur la syntaxe, on remarque un exemple de AI au dubitatif prétérit qui affiche une flexion en **-gouban,** et qui donc ne se conforme pas aux tableaux qu'il propose. Nous reproduisons cet exemple en (54) ci-dessous :

(54)

> **tané = erighik = epigouban**
> combien de temps estoit-il assis ?

Dans le cas des AI terminés en **-am,** si l'on considère que la coupure morphologique devrait se faire après **-am,** les flexions sont identiques à celle du paradigme AI se terminant en voyelle, sauf à la troisième personne du singulier.

À la troisième personne du pluriel, il donne le suffixe : **-(am)-ououagoubanin.** La flexion correspondante du AI se terminant en voyelle est **ouagoubanin.** Devrait-on analyser la forme du Pl comme le résultat d'une erreur de la part de Nicolas, qui aurait ajouté un **ou** de trop ? Cela dépend de l'analyse de son radical : si l'on considère que le radical du verbe en (52) est **tiberindam-** alors il y a effectivement un **ou** de trop ; cependant, si l'on envisage la possibilité que la forme sous-jacente du radical soit : tiberindamw- alors la forme donnée par Nicolas est tout à fait régulière.

D'autre part, l'alternance qu'il propose pour cette forme : **amououagoubanin** uel **banik** illustre encore une fois le problème d'interprétation des formes en ucl. Ici, la forme alternative doit probablement être interprétée comme étant : **am(ou)ouagoubanik.** Pour le AI terminé en voyelle, l'alternance est notée **ouagoubanin** uel **ik** l'interprétation la plus probable est que la flexion **ouagoubanin** puisse être remplacée par la forme **ouagoubanik.** Cependant, rien dans la grammaire n'indique où doivent se rattacher les formes en uel,

L'analyse de la forme alternative est de toute façon problématique. Nous avons déjà mentionnée le fait que le Père Nicolas propose, pour les troisièmes personnes des AI au conjonctif, deux stratégies du marquage du pluriel, dont l'une, qui consiste à utiliser le morphème **oua-** (avant la flexion du mode), est caractéristique du marquage du sujet pluriel pour les dialectes ojibwe, et la seconde, qui consiste à suffixer **-ik**, est caractéristique du marquage du sujet pluriel pour l'attikamek. Le problème avec la forme alternative mentionnée pour les exemples (51) et (52) est qu'elle incluerait les deux marques du pluriel, soit et le morphème **-oua-** et le suffixe **-ik**.

1. À la page [112] du manuscrit.

2. Au paragraphe 1.2.1 ci-haut.

1.2.4 OPPORTET

[opportatif]

Nous avons une illustration de cette conjugaison à l'exemple (55) ci-dessous, qui est d'ailleurs le seul exemple de ce type dans la grammaire :

(55)

tiberindamanet	il falloit que je gouvernasse
tiberindisouianet	il falloit, ou je devois disposer de moy-mesme. [79]

Cette conjugaison traduit l'idée d'obligation, et ne s'utilise qu'au conjonctif. Elle consiste à suffixer le morphème , après les flexions du conjonctif. Il en donne ici une traduction au passé : "il <u>falloit</u> que je gouvernasse", et il ne fournit pas de données pour un équivalent dont la traduction serait au présent. Il donne seulement un exemple avec une forme TA et un exemple avec une forme AI.

On ne trouve pas, à ma connaissance du moins, de forme similaire dans les dialectes ojibwe contemporains, ni d'ailleurs dans les autres langues algonquiennes plus étroitement apparentées (cri, attikamek).

Ce "mode" a cependant été attesté en ancien ojibwe : on trouve des données commentées notamment dans la grammaire de Dépéret (1743)[1] ; celui-ci note :

"Les Outaois adjoutent au ,subjonctif <u>et</u> vel <u>ŏat</u> pour signifier "il faut"

Dépéret cite aussi des paradigmes complets de ce mode ainsi que des explications supplémentaires, qu'il emprunte à la grammaire de Louis André (1688)[2]. Les données citées corroborent les quelques exemples rapportés par Nicolas.

1.3 Impératif

Il distingue, tout comme dans le système de Bloomfield, l'impératif immédiat, qu'il appelle présent, et l'impératif futur (delayed imperative) qu'il appelle "paolo post futur". Pour chacun des paradigmes d'impératif, il donne cinq (5) formes, dont trois correspondent à ce que nous appelons l'impératif, et deux sont en fait des formes (probables) du conjonctif, exprimant une incitation à l'action s'adressant, de façon indirecte, à une troisième personne. Je présenterai dans un premier ensemble les formes impératives proprement dites, et présenterai ensuite au point 1.3.3 les exemples à la troisième personne.

Ses tableaux de conjugaison de l'impératif proprement dit, sont très cohérents, et étonnamment complets, quand on les compare aux données généralement disponibles dans la littérature à propos de l'impératif. Notons qu'il mentionne aussi, à la page [78] de sa grammaire (dans la section consacrée à la négation) quelques formes prohibitives. On sait que cette conjugaison est caractéristique des dialectes ojibwe. Les quelques formes de prohibitif rapportées par Nicolas sont identiques à celles des dialectes apparentés contemporains.

1. Il s'agit du ms 19 :77 dans Hanzeli (1969), cité par Pentland (1984).

2. Il s'agit du ms 15 dans Hanzeli (1969).

1.3.1 Immédiat

[présent]

Considérons les exemples suivants :

AI se terminant en voyelle :

(56)

tiberindis=oun vel **me**	dispose de toy	
tiberindis=outa	disposons de nous	
tiberindis=ouk	disposez de vous	[13]

AI se terminant en -am :

(57)

tiberind=air	dispose	
tiberindam=ta	disposons	
tiberindam=ouk	disposez	[15]

AI se terminant en -chin :

(58)

tagochin=ir	arrive	
tagochin=ita	arrivons	
tagochin=ik	arrivez	[16]

Ces flexions correspondent dans l'ensemble à celles que donne Bloomfield pour l'ojibwe. Les données de Nicolas sont, encore une fois, très cohérentes d'un paradigme à l'autre. Quelques faits retiennent cependant l'attention. Tout d'abord, dans la première forme citée, il propose une flexion alternative "**-me**". Ce suffixe correspond à une prononciation [me], selon le système de transcription de Nicolas. Il s'agit probablement de "l'impératif poli" tel qu'on le trouve encore aujourd'hui dans certains dialectes du montagnais[1]. Ce qui est particulier ici, est que cette flexion, à ma connaissance du moins, n'a jamais été attestée pour un dialecte ojibwe. On repose donc encore une fois la question de l'emprunt à un locuteur "cri", ou d'un trait archaïque qui n'a de correspondant maintenant que dans le dialecte montagnais déjà mentionné, et en unami[2].

Le deuxième fait sujet à interprétation, est la notation du suffixe de deuxième personne du singulier du verbe en **-am** (le PI). La flexion est notée en **-air.** Pour être conforme au reste du système, la flexion aurait dû être notée en **-an.** Quelle est la prononciation que le Père Nicolas a voulu noter ? Dans son système, une notation en **ai** peut soit refléter le son [e], ou la diphtongue [a^{i}]. Il ne s'agit probablement pas d'une erreur de transcription ici, dans la mesure où la flexion correspondante du TI [ignoble actif], est notée de la même façon.[3]

1. Notamment dans le dialecte de North West River, tel que rapporté par Clarke & McKenzie (1981).

2. D'après Goddard (1979 :90), cité par Pentland (1988).

3. Voir l'exemple (4) au paragraphe 3.2.1 du présent appendice.

On note troisièmement que les flexions de la deuxième personne du singulier sont notées deux fois avec le segment final **-r** et une fois avec **-n.** Rappelons que la différence entre n et r a été neutralisée en p en ojibwe[1]. Or cette notation des flexions de l'impératif laisse supposer que le changement de **r** en **n** était en cours au moment où le missionnaire rédigeait son travail. Il y a, par ailleurs, dans la grammaire plusieurs autres indices qui incitent à penser que tel était le cas.

1.3.2 Futur

[paolo post futur]

Considérons les exemples suivants :

AI se terminant en voyelle :

(59)	**tiberindis=oukan**	dispose de toy bientôt	
	tiberindis=oukang vel **or**	disposons de nous bientôt	
	tiberindis=oukeg vel **or**	disposés de vous...	[13]

AI se terminant en **-am**

(60)			
	tiberindam=oukan	dispose bientôt	
	tiberindam=oukang vel **or**	disposons...	
	tiberindam=oukeg vel **or**	disposez...	[15]

AI se terminant en **-chin**

(61)			
	tagochin=ikan	arrive bientôt	
	tagochin=ikang et **or**	arrivons...	
	tagochin=ikeg et **or**	arrivez...	[16]

Le système de formes proposées par Nicolas est très cohérent. Les flexions de la deuxième personne du singulier correspondent à celles de Bloomfield (1958). Pour les autres formes cependant, il est difficile d'établir si elles correspondent ou non aux flexions des dialectes apparentés dans la mesure où les données sur l'impératif sont assez rares dans la littérature. Il est intéressant de noter l'alternance avec un suffixe dans les personnes du pluriel. Bien qu'il soit difficile d'interpréter cette forme alternative avec certitude, il semble qu'on puisse émettre de façon plausible l'hypothèse qu'il s'agisse du suffixe de l'itératif. Bien que, à ma connaissance du moins, l'itératif n'ait pas été mentionné dans la littérature comme pouvant s'utiliser avec l'impératif, le fait que Bloomfield (1957) spécifie bien qu'il s'agit du marquage d'un "aspect" s'ajoutant à un mode (normalement le conjonctif), fait en sorte qu'il n'est pas strictement impossible que l'itératif ait pu s'utiliser avec l'impératif. Il aurait alors apporté la connotation d'ordonner de faire une action de façon répétitive. Quoiqu'il en soit, les suffixes alternatifs mentionnés par Nicolas sont compatibles avec cette hypothèse. En effet, les formes pour lesquelles il mentionne le suffixe en question (-or), ont, au niveau sous-jacent, la finale de leur flexion en -w (soit : 1 plur.

1. Pour une discussion détaillée se référer à l'appendice C.

-angw-, et 2 plur. -e : gw), ce qui aurait eu pour effet de donner au suffixe itératif -ir la forme de surface [-or], exactement comme le mentionne Nicolas.

1.3.3 Formes d la troisième personne

Nous présentons ici les données que Nicolas inclut dans ses tableaux d'impératif, et qui sont des formes verbales qui incitent à Faction une troisième personne :

1.3.3.1 Au présent

(62)

tiberindis=oùkitch	qu'il dispose de soy	
tiberindis=oukiouatch	qu'ils disposent d'eus	[12]

(63)

tiberind=amoukitch	qu'il dispose	
tiberindam=oukiouatch	qu'ils disposent	[15]

(64)

tagochin= oukitch	qu'il...	
oukiouatch	qu'ils...	[16]

1.3.3.2 Au futur

(65)

tiberindis=oùkitch	qu'il...	
tiberindis=oukiouatch	qu'ils...	[12]

(66)

tiberindam=oukitch	qu'il...	
tiberindamoukiouatch	qu'ils...	

(67)

tagochin= oukitch	qu'il	
oukiouatch	qu'ils...	[16]

On remarque tout d'abord que les formes dites au présent (de l'impératif) sont les mêmes que celles dites au futur. Ces flexions ne correspondent absolument pas à des formes impératives. Il est impossible d'établir avec certitude à quoi correspondent exactement ces formes. Le fait même que Nicolas ait inclus ces formes dans ses paradigmes de l'impératif constitue en soi un mystère, dans la mesure où ni le latin ni le français ne comportent de formes impératives à la troisième personne.

Quoiqu'il en soit, il semble qu'une analyse plausible de ces formes serait de considérer que la syllabe : **-ki**, qui précède la flexion, comme dans :

(68)

tiberindis-oukitch	qu'il dispose de soy

est une “finale AI”[1], laquelle est suivie de la flexion du conjonctif neutre. Cette finale, qui pourrait avoir la forme **ki : -**, devrait être considérée comme pouvant s’utiliser tant sur les radicaux AI, que sur les TI et les TA et les II, pour rendre compte du fait que les terminaisons **-kitch** et **-kiouatch** sont systématiquement les mêmes, dans la grammaire de Nicolas, pour toutes les classes de verbe. Ce fait est illustré par les exemples ci-dessous :

(69)

T.I.

impératif présent

tiberind	**-amoukitch**	qu’il gouverne cela	
	-amoukiouatch	qu’ils gouvernent cela	[20]

impératif futur

tiberind= **amoukitch**
amoukiouatch

(70)

TA.

impératif présent

tiberimákitch	qu’il les gouverne, et les	
tiberimakioŭatch	qu’ils le gouvernent, et les	[25]

impératif futur

Singulier	Plurier
tiberimákitch	**kitch**
kioŭatch	**kioûatch**

(71)

I.I. [25]

en **-a :**

pikouchkakitch	que cela soit rompu
pikouchkakiouatch	que ces choses soient rompues

en **-e** :

atékitch	que cela y soit
atekiouatch	que ces choses y soient...

On doit cependant noter qu’on ne trouve pas mention d’une telle finale (-ki) dans Bloomfield (1957).

1. Au sens de Bloomfield.

2. LA MORPHOLOGIE DES H

Dans cette section, nous présenterons la morphologie des verbes inanimés intransitifs tels que présentés par Nicolas dans sa grammaire[1]. Nous ferons ressortir le cas échéant les ressemblances et différences avec les dialectes apparentés contemporains. Pour cette classe de verbes, le missionnaire ne présente pas ses paradigmes par modes et temps dûment étiquetés, comme c'est le cas pour les autres types de verbes. Il présente plutôt ses données par "type" de verbe II ; il distingue en effet sept (7) sous-ensembles de Il, c'est-à-dire ceux qui se terminent en : **-a,** en **-e**, en **-i,** en **-ou,** en **-au,** en **-in,** et en **-at**. Il s'agit donc de distinctions purement formelles, mais qui ne reflètent pas de différence de comportement d'une sous-classe à l'autre. Les formes de chacun des types sont regroupées en tableaux, pour lesquels il énumère le verbe en question aux trois modes de l'indépendant : indicatif neutre, prétérit en -ban et prétérit en -tay, à "l'impératif" [2] et aux cinq (5) modes du conjonctif, soit : le conjonctif neutre, le dubitatif neutre, le prétérit, le prétérit[3], et le dubitatif prétérit.

Il ne fournit pas de forme à 1'obviatif dans ces tableaux ; cependant de telles formes sont mentionnées dans la section sur la syntaxe. Pour les besoins de la discussion, nous recomposons la présentation des données du manuscrit, de manière à présenter les données par mode de conjugaison, et nous ajouterons à ces nouveaux tableaux les données sur 1'obviatif tirées d'autres parties du document.

2.1 L'indépendant

2.1.1 L'indicatif neutre

Considérons les exemples mentionnés par Nicolas :
(1)

en **-a** :

pikouchka	cela est rompu
pikouchkar	
uel **pikouchkaouar**	ces choses sont rompues
pikouchkari[4]	obviatif[5]

en **-e** :

até	cela y est ou est placé là-bas,
atéouar	ces choses y sont...

1. Pour Nicolas ces verbes constituent une sous-classe des verbes impersonnels.
2. Il s'agit dans ce cas d'un AI dérivé, conjugué au conjonctif neutre ; voir la section précédente, au paragraphe 1.3.3 pour une discussion détaillée.
3. C'est-à-dire ce mode conjonctif en /-(h)san/ que Nicolas appelle le "premier plus que parfait", voir cependant la discussion à ce sujet à l'appendice D.
4. Pour l'obviatif pluriel voir l'exemple cité pour le II en **-an**.
5. Cet exemple est extrait de la page [98] de la grammaire, où Nicolas cite : **Pierre oumokman pikouchkari**
'le couteau de Pierre est rompeu'
C'est-à-dire que le Père Nicolas ne l'avait pas inclus dans son paradigme.

en **-i** :

maratachi=	cela est mauvais
maratachi= r	ces choses sont...

en **-ou** :

inou	cela est ainsi
inour	ces choses sont ainsi

en **-an** :

matchikatchiouan	cela est laid
matchikatchiouanour	ces choses sont laides
matchikatchiouaniriouar	obviatif pluriel'

en **-in :**

ourichichin	cela est bon, beau
ourichichinour	ces choses...

en **-at :**

arimat[2]	cela est important, ou difficile	
arimatour	ces choses sont...	[28, 29]

On remarque que pour la troisième personne du pluriel, il cite, pour son premier exemple, deux formes alternatives, soit ; **-r** ou **-ouar** ces deux formes ne sont pas reprises de façon systématique par la suite. Le verbe qui suit, **ate** ne semble faire son pluriel qu'en **-ouar**, alors que les trois derniers exemples font leur pluriel en **-our,** et que pour tous les autres exemples, il ne mentionne que le pluriel en **-r**. Ce marquage du pluriel des II en **-an**, qui serait l'équivalent moderne de ce que Nicolas note comme **-r**, ne correspond pas à la flexion qu'on retrouve dans ce contexte pour les dialectes de l'algonquin du nord et de l'odawa. Considérons, à titre d'exemple, le pluriel du II en algonquin du Lac Simon, tel qu'illustré en (2) ci-dessous :

(2)

miša : n o : n mi : gjo : man
mita : -n-w-a : n mi : giwa : m-i-nan
H PLUR. MAISON IN. PLUR.
'les maisons sont grandes'

L'algonquin du Lac Simon fait le pluriel du II en /-n-w-an/ qui se réalise phonétiquement en [no : n]. Cette flexion est exactement la même que celle de l'odawa[3]. Cependant, la flexion de l'algonquin de Maniwaki dans ce contexte est : /-w + an/, correspondant probablement à la forme plurielle rapportée par Nicolas. Celui-ci ne la mentionne telle quelle que pour ses deux premiers exemples, mais on peut très

1. Cet exemple est tiré de la page [100] du document où Nicolas cite la phrase suivante :
Pierre oumokmaner matchikatchouan-i-riouar
'les couteaux de Pierre ne valent rien'

2. **arimat** : cette forme a été réanalysée en **-a** ou **-an** en algonquin contemporain, dialecte du Lac Simon où le verbe est à peu près synonyme de **sanagan**, c'est-à-dire 'être difficile'.

3. Voir Piggott (1971).

vraisemblablement rendre compte de l'alternance **-ouar** vs **-r**. On peut en effet poser que le suffixe de base est /-w-ar/, et que la séquence **wa** a tendance à s'effacer en position post-vocalique, donnant lieu à des formes dont le pluriel est marqué par **-r**. On trouve de nos jours des dialectes algonquins qui ont, entre autres disctinctions, la présence ou l'absence de cette séquence wa dans ce type de contexte. Ainsi en est-il des dialectes de Pikogan (algonquin du nord), qui fait le pluriel de **iškode** (feu) en **iškodewan** alors que celui du Lac Simon (algonquin du nord), fait le pluriel de cette forme en **iškoden**.

Donc le suffixe qu'il présente pour marquer le pluriel des impersonnels correspond probablement plus à ce qu'on trouve de nos jours en algonquin du sud, qu'à la flexion correspondante dans les dialectes algonquins du nord ou l'odawa.

Les données relatives à l'obviatif seront discutées en détail à la section 5, qui portera exclusivement sur 1'obviatif.

Soulignons en terminant la possibilité que le ; **-ou** de -inou ne soit pas une finale au même titre que les autres énumérées dans ce paradigme. On ne trouve pas, en effet, du moins à ma connaissance, de verbes II ayant une finale en dans les dialectes apparentés. Il semble qu'il s'agisse plutôt ici du radical **in-** suivi de la séquence /-w-a / qui fusionnent en **-o** conformément à l'hypothèse de Bloomfield[1].

2.1.2 Le prétérit en -pan

Considérons à l'exemple (3) ci-dessous les exemples fournis par Nicolas pour illustrer cette conjugaison :

(3)

en **-a** :

pikouchkaban	cela estoit rompu
pikouchkabanir	ces choses estoient rompues

en **-e** :

atéban	cela y estoit....
atebanir	ces choses y estoient...

en **-i** :

maratachiban	cela estoit mauvais
maratachibanir	ces choses...

en **-ou** :

inouban	cela estoit ainsi
inoubanir	ces choses...

en

matchikatchiouanouban	cela estoit laid
matchikatchiouanoubanir	ces choses...

1. Voir Bloomfield (1957), paragraphe 7.9.

en **-in :**

ourichichinouban[1]	cela estoit bon
ourichichinoubanir	ces choses...

en **-at :**

arimatouban[2]	cela estoit important...	
arimatoubanir	ces choses estoient...	[28, 29]

Les flexions qu'il donne pour le prétérit sont très cohérentes pour les sept (7) sousclasses de verbes impersonnels ; la forme du pluriel, **-bénir** est identique à la réalisation phonétique de la forme correspondante en odawa pour laquelle D. Jones et G. Piggott ont proposé la représentation sous-jacente suivante : /**-bany, -an** /. Les formes au singulier et au pluriel sont identiques à celles qu'on trouve et en algonquin du nord et en odawa.

2.1.3 Le prétérit en - (h)tay

Considérons les données que Nicolas présente pour illustrer cette conjugaison :
(4)

en **-a** :

pikouchkata	cela fust rompu
pikouchkataouar	ces choses furent rompues

en **-e** :

atéta	cela y fut...
atetaouar	ces choses y furent...

en **-i** :

maratachita	cela fust mauvais
maratachitaouar	ces choses...

en **-ou** :

inouta	cela fust ainsi
inoutaouar	ces choses furent

en **-an** :

matchikatchiouanouta	cela fust laid
match ikatchiouanoutaouar	ces choses...

en **-in** :

ourichichinouta	cela fust bon
ourichichinoutaouar	ces choses...

1. On note que la terminaison de cette forme : **ourichichinouban,** peut être interprétée comme étant dérivée de la séquence w-ban ; généralement, le a ne se réalise pas phonétiquement si la voyelle qui le précède est longue, mais si la voyelle qui le précède est brève, alors la flexion se réalise comme étant -ouban.

2. **arimat :** cette forme a été réanalysée en **-a** ou **-an.** en algonquin contemporain dialecte du Lac Simon où le verbe est à peu près synomyme de **sanagan**.

en **-at** :

arimatouta	cela fust important...	
arimatoutaouar	ces choses furent...	[28, 29]

Les flexions du prétérit en -(h)tay sont parfaitement homogènes pour les six (6) sous-ensembles de verbes impersonnels. Les terminaisons données par Nicolas sont possiblement le résultat de la séquence -w-(h)tay au niveau sous-jacent. On ne peut comparer ces données à celles des dialectes ojibwe, puisqu'il n'y a pas de prétérit en /-(h)tay/ dans ces dialectes. Par ailleurs, le fait qu'il y ait dans la grammaire de Nicolas une telle forme de prétérit pour les verbes impersonnels est tout à fait remarquable. On sait que le prétérit en /-(h)tay/ existe et en attikamek et en cri de l'ouest ; cependant, dans ces deux dialectes, les II font leur prétérit en /-ban/[1].

2.2 Le conjonctif

Les modes qui suivent sont ceux du conjonctif des impersonnels.

2.2.1 L'indicatif neutre

Considérons en (6) ci-dessous les exemples cités par le missionnaire pour illustrer ce paradigme :

(5) en **-a** :

pikouchkak	si cela ou si ces choses sont rompues

en **-e** :

ateg uel atéghir[2]	si cela ou si ces choses y sont...

en **-i** :

maratachik	si cela ou ces choses sont mauvaises

en **-ou** :

ing uel **inghir**[3]	si cela ou si ces choses sont ainsi. (Et on ne dit pas ***inouing,** mais **ing.)**[4]

en **-an** :

matchikatchiouang uel **ir**[5]	si cela ou ces choses sont laides

1. Voir Béland (1978), Wolfart (1973) et Lacombe (1874).
2. **atéghir** : le **-h-** est un procédé notationel qui donne à -g- la prononciation [g] devant -i-. Voir l'analyse de la transcription.
3. Il s'agit bien de la même finale **-ir**, mais ici Nicolas cite la forme au complet.
4. Ceci confirme l'hypothèse selon laquelle dans ce cas le **-ou** de **inou** est en fait le -w-, qui marque la troisième personne à l'indépendant ; ici, le verbe étant au conjonctif, ce -w- tombe.
5. uel **ir** : la forme introduite par uel devrait se prononcer [**-gir**] ; ailleurs, le ms a -gh- devant **-i-** . Voir note 2 ci-dessus.

en **-in** :

ourichiching et **ir**	cela ou ces choses sont belles

en **-at** :

arimak ou **arimaghir**	si cela ou si ces choses sont difficiles ou d'importance.

Les impersonnels se terminant en **-a** et en **-i** semblent être neutralisés pour le nombre ; par ailleurs, tous les autres verbes impersonnels distinguent le pluriel du conjonctif en suffixant **-ir** après la flexion du singulier ; cette stratégie est la même qu'en **algonquin** du Lac Simon[1] où l'on suffixe **-in** après la flexion du conjonctif singulier, pour marquer un sujet pluriel, tel qu'illustré par l'exemple qui suit :

(6)

iškode - g **-** in
BRÛLER II CONJ PLUR
's'ils ont brûlé'

On note qu'en odawa et en algonquin de Maniwaki, le II au conjonctif est neutralisé pour le nombre, et la flexion du conjonctif correspond à celle donnée par Nicolas. Remarquons aussi que l'attikamek distingue encore le II conjonctif singulier du II conjonctif pluriel, en suffixant un **-i** après la marque du conjonctif.

Il convient de noter que cette flexion **-g-ir** (ou **-g-in** en algonquin) ne peut être confondue avec l'obviatif au conjonctif, qui est marqué par le morphème **-iri-** précédant la marque du conjonctif, tel qu'il est illustré à l'exemple (7) ci-dessous :

(7)

Pierre=oumokman=	**ka=pikouchkarik**	
Pierre ou-mokman	**ka-pikouchka- iri- k**	
PIERRE 3 COUTEAU NI	II (SE) ROMPRE OBV CONJ	
'[le couteau de Pierre]	qui s'est rompeu'	[98]

La question de 1'obviatif sera discutée en détail à la section 5.

Il convient de noter, avant de terminer cette section, une particularité au niveau de la transcription de la dernière forme mentionnée par Nicolas : **arimaghir.** On assume traditionnellement que les formes conjonctives sont formées à partir des formes indépendantes, auxquelles on ajoute les flexions du conjonctif. Dans le cas présent, on assumerait donc la représentation suivante :

arimat + k
INDÉPENDANT + CONJONCTIF

Il est généralement admis que la suite /t/ + /k/ au niveau sous-jacent donne lieu à une consonne fortis. Or, la forme plurielle telle que mentionnée par Nicolas est transcrite avec une consonne sonore : gh ([g]) qui ne peut en aucun cas constituer une

1. En tenant compte bien sûr du changement de **r** en **n**.

fortis. Restent en suspens les questions de l'existence d'un processus de sonorisation à l'intervocalique, ou d'une erreur de transcription du Père Nicolas.

2.2.2 Le dubitatif neutre

Considérons en (8) ci-dessous les exemples cités par le missionnaire pour illustrer ce paradigme :

(8) en **-a** :

pikouchkagouin	si cela ou si ces choses sont rompues, en doutant

en **-e** :

ategouin	si cela ou si ces choses y sont... quand on doute

en **-i** :

maratachigouin	si cela ou <ces> choses sont mauvaises, quand on doute.

en **-ou** :

inougouin	(quand on doute)

en **-an** :

matchikatchiouangouin	(quand on doute)

en **-in** :

ourichichinougouin	(quand on doute)

en **-at** :

arimatougouin	(quand on doute)

Ses données sont cohérentes pour toutes les sous-classes de verbes impersonnels. Ces formes sont neutralisées pour le nombre, conformément à ce qui existe en algonquin et en odawa.

2.2.3 Le prétérit

Considérons en (9) ci-dessous les exemples cités par le missionnaire pour illustrer ce paradigme :

(9) en
-a :

pikouchkaban	si cela estoit rompu
pikouchkabanik	si ces choses estoi<e>nt rompues

en **-e** :

atéban	si cela y estoit...

1. Comme cela est généralement invoqué notamment pour le montagnais.

en **-i** :

maratachikiban	si cela estoit mauvais
maratachikiban	si ces choses...

en **-ou** :

inouinghiban	si cela ou ces choses estoi<e>nt ainsi (Et non pas ***inoughiban)**

en **-an** :

matchikatchiouanghiban	si cela ou si ces choses estoi<e>nt laides

en **-in** :

ourichichinghiban	si cela ou si ces choses estoi<e>nt belles

en **-at** :

arimakiban	si cela ou si ces choses estoike>nt d'importance. (Let est aussi changé en ce temps en k.)

Le missionnaire indique une distinction entre le singulier et le pluriel pour les verbes en **-a** seulement, alors que tous les autres neutralisent le nombre en utilisant la forme du singulier. On notera qu'en odawa contemporain, cette forme est aussi neutralisée pour le nombre.

On note par ailleurs qu'il semble y avoir deux (2) suffixes du conjonctif prétérit : un en **-ban**, et l'autre en **-kiban** (et quelquefois noté **-ghiban**[1]).

Les formes en **-ghihag** correspondent à la flexion du conjonctif **-g**, suivie de la marque du prétérit **-ban,** le **i** étant épenthétique. D'après Piggott (1980), ceci est la stratégie généralement utilisée en odawa, et la variation qu'on trouve, en surface, pour ces flexions, est une variation entre [-giban] et [kiban][2], ce qui est traduit par Nicolas par l'alternance entre **-kiban** et **-ghiban.** Par ailleurs, le suffixe ne peut se réaliser en **[-pan]** en odawa pour cette flexion. Nicolas le mentionne cependant comme étant le suffixe du prétérit (conjonctif) pour les deux premières formes. On peut assumer, de façon hypothétique, qu'il y avait, dans le dialecte décrit par Nicolas, deux (2) stratégies concurrentielles de formation du prétérit conjonctif, l'une utilisant le **-i-** connectif, et donnant donc la flexion **-ghiban,** et qui correspond à ce qu'on trouve aujourd'hui en odawa, et l'autre ne l'utilisant pas et où le **/-ban/** est assourdi par la finale du conjonctif et donnant la flexion **-pan.** Remarquons en terminant que l'attikamek contemporain fait son prétérit conjonctif en -ghiban, et qu'il distingue le singulier du pluriel, contrairement aux données fournies par Nicolas. L'exemple (10) ci-dessous illustre les flexions du prétérit du conjonctif des II en attikamek[3] :

(10)	singulier	-kipan
	pluriel	-kipana

1. Nous avons vu a l'appendice C que la séquence **gh** est généralement utilisée pour transcrire le son [g], il s'agit donc ici d'une différence entre sourde et sonore.

2. Voir Piggott 1980 pour une motivation de cette alternance.

3. Ces données sont tirées de Béland (1978).

2,2.4 ?Prétérit[1]

[premier plus-que-parfait]

Considérons en (11) ci-dessous les exemples cités par le missionnaire pour illustrer ce paradigme :

(11)

en **-a** :

pikouchkakizen	si cela eût ou avoit esté rompu (le plurier est semblable au singulier)

en **-e** :

ateghizen	si cela ou si ces choses y fussent ou avoient esté

en **-i** :

maratachikizen	si cela ou ces choses eussent ou avoi<e>nt estés mauvaises

en **-ou** :

inghizen	si cela ou ces choses avoi<e>nt ou eussent esté ainsi. (Et nom pas ***inoughizen)**[2]

en **-an** :

matchikatchiouanghizen	si cela ou si ces choses avoient esté laides

en **-in** :

ourichichinghizén	si cela ou si ces choses avoient esté belles

en **-at** :

arimakizen	si cela ou si ces cho<s>es eussent ou avoient esté difficiles. (Et non pas ***arimatizen)**[3]

Ces flexions sont très cohérentes pour tous les sous-types de verbes impersonnels, la seule variation étant celle de la première consonne du suffixe qui est quelquefois notée **k** et quelquefois **g**. Mais nous avons déjà démontré à l'appendice C que le missionnaire éprouvait de très importantes difficultés avec la variation sourde/sonore des occlusives. Nous ne pouvons par ailleurs comparer ces flexions à celles des dialectes apparentés contemporains puisqu'elles n'y existent pas.

1. Voir à l'appendice D, la motivation pour l'appellation hypothétique de (?) prétérit.
2. L'astérisque est de moi, mais la note (et son orthographe) est de Nicolas.
3. Voir note 2 du paragraphe 2.1.2 à la page 445.

2.2.5 Dubitatif prétérit

Considérons en (12) ci-dessous les exemples cités par le missionnaire pour illustrer ce paradigme :

(12)

en **-a** :

pikouchkabanin	(tant pour le singulier que pour le plurier, quand on doute.)

en **-e** :

atebanin	(tant pour le singulier que pour le plurier, quand on doute.)

en **-i** :

maratachigoubanin	(quand on doute)

en **-ou** :

inougoubanin	(pour le singulier et plurier, quand on doute.)

en **-an** :

matchikatchiouangoubanin	(quand on doute)

en **-in** :

ourichichinougabanin	(quand on doute)

en **-at** :

-ougoubanin[1]	(quand on doute)

On note tout d'abord l'existence de deux (2) suffixes pour le dubitatif prétérit ; les deux premières formes citées, soit **pikouchka** et **ate** font leur dubitatif prétérit en suffixant **-hanin,** alors que tous les autres suffixent **-(ou)gonhanin.** On note cependant une exception, pour le verbe en **in, ourichichin** dont le suffixe est noté : **-ougabanin,** ce qui est probablement une erreur. On notera que les deux verbes qui prennent **-banin** au dubitatif prétérit sont les deux mêmes qui prenaient **-ban** au lieu de **-ghiban** au prétérit conjonctif. Les différents dialectes algonquins contemporains ont généralement -gobanen dans ce contexte, tout comme l'attikamek[2]. Ce mode ne distingue pas le pluriel du singulier.

2.3 Conclusion

Les II tels que présentés par Nicolas distinguent le singulier du pluriel pour tous les modes de l'indépendant, et pour quelques sous-ensembles de ces verbes au conjonctif neutre ; par ailleurs, tous les autres modes du conjonctif neutralisent le nombre. Ces flexions dans leur ensemble sont généralement très semblables à ce qu'on trouve aujourd'hui en odawa et en algonquin, se rapprochant généralement un peu plus de l'algonquin du nord.

1. Ici le Père Nicolas ne donne que le suffixe, on ne sait pas s'il faut le suffixer à **arimat-** ou à **arimak-**.

2. Ce dialecte distingue cependant le singulier du pluriel.

3. MORPHOLOGIE DES TI

Dans cette section, nous présentons la morphologie des verbes transitifs inanimés (ci-après TI) tels que présentés par Nicolas dans sa grammaire. Nous exposerons une analyse de la morphologie de chacun des modes, et procéderons à une comparaison avec les verbes correspondants des dialectes apparentés contemporains.

3.1 L'indépendant

3.1.1 L'indicatif neutre

Considérons tout d'abord les exemples fournis par Nicolas pour illustrer cette conjugaison :

(1)

SINGULIER	PLURIER	
nitiberindan	je gouverne cela (une espée, par exemple)	**-er**
kitiberindan	tu...	**-er**
outiberindan	il...	**-er**
nitiberindananan	nous...	
kitiberindananan	vous et nous...	
kitiberindanaoua	vous...	**-r**
outiberindanaoua	ils...	**-r** [20]

Les flexions indiquées pour le TI ayant un objet singulier sont les mêmes qu'en algonquin (tant du sud que du nord) et en odawa. Nicolas signale qu'à toutes les personnes, sauf à la première personne du pluriel (inclusive et exclusive) le verbe peut prendre une marque morphologique qui indique le pluriel de l'objet ; en algonquin du sud et en odawa, le verbe peut prendre cette marque à toutes les personnes, alors qu'en algonquin du nord, ce marquage du pluriel de l'objet n'est possible que quand le sujet est singulier, et cette stratégie n'est pas utilisée par tous les locuteurs : pour plusieurs, le marquage du pluriel de l'objet sur un TI n'est plus possible.

Nicolas note le suffixe du pluriel en **-er**, alors que dans les dialectes apparentés (odawa, algonquin du sud et algonquin du nord) le suffixe qui marque le pluriel de l'objet sur le verbe TI est **-an**. Comme nous l'avons déjà mentionné à l'appendice C, Nicolas éprouvait des difficultés à transcrire les voyelles brèves, et notait très souvent un /ă/ en e. On peut donc en conclure que le suffixe du pluriel utilisé dans le dialecte décrit par Nicolas correspond sans doute, au niveau sous-jacent, à celui qui est utilisé aujourd'hui dans les dialectes apparentés.

On remarque que Nicolas ne donne pas de suffixe du pluriel pour les premières personnes inclusive et exclusive.

Aux deuxième et troisième personnes du pluriel, la flexion pour l'objet pluriel est donnée comme étant -r plutôt que -(e)r ; ceci relève sans doute de raisons de nature uniquement phonétique, étant donné que le morphème qui précède ce suffixe se termine en voyelle. Nicolas, en conséquence, aura perçu le suffixe du pluriel comme étant seulement un -r.

On note finalement qu'il ne donne pas de forme obviative (pour l'indépendant) ; une telle forme n'est pas possible non plus dans les différents dialectes d'algonquinl, alors qu'elle existe en odawa.

3.1.2 Le prétérit en -pan

Considérons les exemples présentés par Nicolas pour illustrer cette conjugaison :

(2)

nitiberindanaban	je gouvernois cela	**-ir**
kitiberindanaban	tu...	**-ir**
outiberindanaban	il...	**-ir**
nitiberindananaban	nous...	**-ir**
kitiberindananaban	vous et nous...	**-ir**
kitiberindanaouaban	vous...	**-ir**
outiberindanaouaban	ils...	**-ir** [20]

Ces flexions sont les mêmes que celles utilisées aujourd'hui en algonquin du nord, avec cette différence que l'algonquin contemporain ne marque pas le pluriel de l'objet. On remarque que pour le prétérit, le suffixe marquant le pluriel de l'objet, dans les données de Nicolas, est un **-ir** plutôt que **-er** comme dans l'indicatif neutre. En odawa, le pluriel de l'objet pour les TI au prétérit est marqué par la suffixation de i ; n, qui est finalement la même flexion que celle notée par Nicolas, en tenant compte bien sûr du changement de **r** en **n.**

On remarque finalement la possibilité de marquer le pluriel de l'objet pour les premières personnes du pluriel, inclusives et exclusives, contrairement aux données de l'indicatif neutre.

3.1.3 Le prétérit en -(h)tay

Considérons l'exemple (3) ci-dessous illustrant le prétérit en -(h)tay :

(3)

nitiberindéta	je gouvernay cela	**-iar**
kitiberindéta	tu...	**-iar**
outiberindéta	il...	**-iar**
nitiberindetanan	nous...	
kitiberindetanan	vous et nous...	
kitiberindetaoua	vous...	**-r**
outiberindetaoua	ils...	**-r** [20]

Ces flexions sont les mêmes que celles que Nicolas mentionnait pour l'aoriste du verbe neutre terminé en **-am** (PI)[2] ; à ceci près que celle du PI était notée en **-aita**, plutôt qu'en **-éta** comme dans le cas présent. Nous avions indiqué qu'une des représentations phonétiques hypothétiques de ce suffixe était [e]. Cette hypothèse est

1. Cependant dans le dialecte du Lac Simon de l'algonquin du nord, on marque facultativement le verbe du suffixe **-ni**. Voir la section 5 pour une discussion détaillée.

2. C'est-à-dire le "pseudo-intransitif".

très fortement renforcée par la graphie **-éta** du TI. Remarquons qu'il ne mentionne pas d'alternance possible : **-ta** uel **-tai,** tout comme c'était le cas pour le PI, d'ailleurs.

On note qu'il indique l'existence d'une flexion indiquant le pluriel de l'objet pour toutes les personnes, sauf, encore une fois, les deux premières personnes du pluriel. Nous ne pouvons comparer cette conjugaison à celle des dialectes ojibwe contemporains, puisque ceux-ci ne font pas leur prétérit en /-(h)tay/. Nous remarquons cependant que l'attikamek, qui fait son prétérit des TI en /-(h)tay/, ne peut cependant être fléchi pour le pluriel de l'objet.

3.2 L'impératif

Tout comme c'était le cas pour les verbes AI, Nicolas mentionne cinq formes pour l'impératif, dont trois correspondent à l'impératif proprement dit, alors que les deux autres sont des exhortations faites à une troisième personne. Ces deux formes sont exactement les mêmes que celles qu'il donnait dans sa présentation des AI ; nous renvoyons donc le lecteur à la section 1 du présent appendice pour l'analyse de ces formes, et nous ne présenterons ici que des remarques concernant l'impératif proprement dit.

3.2.1 L'impératif présent

Considérons les exemples ci-dessous :

(4)

	-air	gouverne cela	
	-amoukitch	qu'il gouverne cela	
tiberind	**-âmta**	gouvernons cela	
	-amouk	gouvernés cela	
	-amoukiouatch	qu'ils gouvernent cela	[20]

Tel qu'attendu, ces flexions sont les mêmes que celles qu'il donne pour le PI (verbe neutre terminé en -am)'. La flexion pour la deuxième personne du singulier, **-air,** est aussi notée de la même façon et nous avions discuté, dans la section 1, le problème d'interprétation de cette notation. Dans les dialectes apparentés, (soit l'algonquin et l'ojibwe décrit dans Bloomfield (1957)) la flexion correspondante est **-an.**

Les deux flexions suivantes sont aussi les mêmes que pour le Pseudo-Intransitif, sauf : le découpage morphologique qui n'est pas le même[2], et la longueur d'accent sur le -a de -amta ; on a ici -âmta alors qu'on a **-amta** pour les PI. Il convient de noter que ni l'une ni l'autre de ces différences ne sont significatives. Le Père Nicolas est très inconsistant et dans sa notation de l'accentuation, et dans le découpage morphologique. II n'y a donc, conformément à ce que nous connaissons des dialectes apparentés, aucune évidence d'une différence morphologique dans l'impératif des "vrais" TI et des PI.

1. Voir la section 1, paragraphe 1.2.1.

2. Pour le AI, (section 1), Nicolas note cette forme : **tiberindam-ta,** cette différence est cependant uniquement notationnelle.

3.2.2 L'impératif futur

Le Père Nicolas illustre cette conjugaison au moyen des exemples reproduits en (5) ci-dessous :

(5)

		amoukan	
		amoukitch	
tiberind	=	**amoukang** et **or**	
		amoukeg et **or**	
		amoukiouatch	[20]

Ces flexions, celles de l'impératif proprement dit, sont les mêmes que celles que Nicolas mentionne pour les PI[1] ; il indique ici la coupure morphologique après **tiberigd-,** mais, on considère en fait, généralement, le radical comme étant **liberindam-.** Les flexions sont donc :

-oukan
-oukang (et or)
-oukeg (et or)

Nous remarquons que ces flexions sont exactement les mêmes que celles de 1'attikamek contemporain pour la conjugaison correspondante, tel qu'il est illustré à l'exemple suivant[2] :

(6)

2-	-o : kkan
12-	(manque)
2p-	-o : kkekw

La flexion pour la forme de la deuxième personne du singulier (-kan) est la même que celle rapportée par Bloomfield[3] pour 1'ojibwe. Les deux autres formes ne sont cependant pas mentionnées par celui-ci.

3.3 Le conjonctif

Tous les exemples tirés de la grammaire de Nicolas pour illustrer le conjonctif, sont, comme tous les autres d'ailleurs, reproduits tels quels, c'est-à-dire avec le découpage morphologique et la notation de l'accent utilisés par Nicolas. On remarque que le TI au conjonctif, dans son ensemble, comporte des suffixes pour 1'obviatif, (il s'agit du suffixe alternatif **-ir**), contrairement à ce qui se passait pour l'indépendant. Dans tous les dialectes apparentés contemporains, les flexions du TI au conjonctif sont les mêmes que celles des Al au conjonctif ; il en va de même dans les données du Père Nicolas. Le trait peut-être le plus remarquable de cette conjugaison du TI au conjonctif est la distinction flexionnelle entre la première personne inclusive, et la première personne exclusive.

1. Nous renvoyons donc le lecteur à la section 1 pour une discussion de ces données,
2. D'après Béland (1978).
3. Bloomfield (1957), par. 9 :4.

3.3.1 L'indicatif neutre

Considérons l'exemple (7) ci-dessous choisi par Nicolas pour illustrer cette conjugaison :

(7)

	man	si je gouverne cela	
	men	si tu...	
	ng et **ir**	s'il...	
tiberinda=	**mang**	si nous...	
	meng	si vous et nous...	
	meg	si vous...	
	mouatch et **ik**	s'ils...	[21]

L'ensemble des flexions qu'il propose ici sont les mêmes, à un ou deux détails près, que celles qu'il donne pour le PI au conjonctif neutre[1]. La première différence tient au découpage morphologique : ici, **tiberinda=** est donné comme la forme du radical pour toute la conjugaison subjonctive du TI, alors que pour le PI et l'impératif du TI il donnait systématiquement **tiberind=** comme radical. Il s'agit ici d'une inconsistance notationnelle et non pas d'une différence linguistique réelle.

Par ailleurs, on note qu'il mentionne une flexion alternative et **ir** à la troisième personne du singulier ; cette flexion supplémentaire n'est pas proposée pour le PI ; il s'agit sans doute ici de la flexion de l'obviatif, qui probablement doit se suffixer après **-(a)ng-**. Cette différence entre les deux paradigmes n'en est une qu'apparente, puisque, si Nicolas ne mentionne pas les suffixes de l'obviatif (pour le PI) dans ses paradigmes, on les retrouve ailleurs dans la grammaire, notamment dans la section sur la syntaxe.

Finalement, à la troisième personne du pluriel il mentionne une forme alternative en -et ik. Cette forme est la môme que pour le PI, sauf que dans cette conjugaison elle est notée uel **ik ;** ce qui illustre encore une fois l'incohérence dans l'utilisation soit de soit de uel.

3.3.2 Dubitatif neutre

Considérons l'exemple (8) ci-dessous reproduisant le paradigme que le missionnaire a choisi pour illustrer cette conjugaison :

(8)	**mouanin**	si je gouverne cela	
	mouanin[2]	si tu...	
	mougouin	s'il...	
tiberinda=	**mouanghin**	si nous...	
	mouangouin	si vous et nous...	
	mouegouin[3]	si vous et nous...	
	mouagnuin et **enik**	s'ils...	[21]

1. Se référer à la section I du présent appendice, au paragraphe 1.3.

2. Ces deux formes auraient dû se distinguer par la longueur de la voyelle **a,** comme c'est le cas pour le PI où elle est notée **â** pour la première personne et **a** pour la seconde.

3. La forme correspondante du PI a **-mouégouin.**

Ces formes sont exactement identiques à celles des AI au conjonctif, comme c'est le cas dans les dialectes apparentés contemporains. Les seules différences sont notationnelles, puisque Nicolas ne note pas ici la longueur sur le **a** de **-mouanin** à la première personne du singulier alors qu'il la note pour le PI. Les formes de la troisième personne du pluriel apparaissent ailleurs dans la grammaire, à la page [60], citées en extension. Nous les reproduisons en (9) ci-dessous :

(9)

tiberindamououagouin	s'ils gouvernent cela
	ou
tiberindamougouenik	s'ils gouvernent cela

Ce suffixe alternatif **-ik** ne correspond pas à une flexion obviative. Il ne peut pas non plus se référer au pluriel de l'objet, puisque celui-ci serait dans le cas présent inanimé, et que le suffixe en question ne correspond pas à un morphème du pluriel inanimé. Celui-ci (**-ik**) constituait probablement une finale conjonctive alternative pour marquer la présence d'un sujet pluriel à la troisième personne. Il semble qu'il y avait, en fait, deux stratégies de marquage du pluriel (pour les troisièmes personnes) dans le dialecte décrit par Nicolas. La première consiste à utiliser le morphème -wa :-, et ceci est caractéristique de la stratégie utilisée par tous les dialectes ojibwe. La seconde consiste à utiliser le suffixe **-ik** , ce qui est une caractéristique actuelle de l'attikamek.

3.3.3 Prétérit

Considérons les exemples suivants :
(10)

	manban	si je gouvernois cela	
	menban	si tu...	
	nghiban	s'il...	
tiberinda=	**manghiban**	si nous...	
	mangouban	si vous et nous...	
	megouban	si vous...	
	mouaban	s'ils...	[21]

Ce paradigme est pour l'essentiel identique à celui du AI au conjonctif : deux différences attirent cependant l'attention au niveau des troisièmes personnes.

À la troisième personne du singulier, il donne ici **-nghiban,** alors que pour le PI, il donne aussi la flexion **-(a)mouban.**

À la troisième personne du pluriel, il donne ici **-mouban,** alors que pour le PI correspondant les flexions sont : **-(a)moubanik** vel **-anghibanik.** Il semble bien qu'on assiste ici à une stratégie concurrentielle de marquage de la flexion de troisième personne.

3.3.4 ?Prétérit[1]

Considérons l'exemple suivant :
(11)

	manzen	si j'eusse ou si j'avois gouverné cela	
	ménzen	si tu...	
	nghizen et **mouzen**	s'il...	
tiberinda=	**manghizen**	si nous...	
	mangouzen	si vous et nous...	
	megouzen	si vous...	
	mouazen	s'ils...	[211

Comme on s'y attendait, ce paradigme est le même que celui du AI au mode correspondant du conjonctif. La seule différence entre les deux ensembles de données apparaît au niveau de la troisième personne du singulier, où Nicolas donne soit **-(a)mouzen** soit **-nghizen,** alors que cette flexion dans le paradigme du PI est notée : **-amoùzen,** sans mention de flexion alternative en **-nghizen.**

3.3.5 Dubitatif prétérit

Considérons l'exemple (12) ci-dessous :

(12)

	mouanbanin	si j'eusse ou si j'avois gouverné cela	
	mouanbanin	si tu...	
	mougoubanin	s'il...	
tiberinda=	**mouanghibanin**	si nous...	
	mouangoubanin	si vous et nous...	
	mouegoubanin	si vous...	
	mouagoubanin		
	et **banik**	s'ils...	[21]

Ces flexions sont exactement les mêmes que celles citées pour les AI au dubitatif prétérit du conjonctif.

3.4. Conclusion

L'ensemble de la conjugaison TI distingue le pluriel de l'objet pour tous les modes de l'indépendant, alors qu'elle le neutralise pour tous les modes du conjonctif. L'algonquin du Lac Simon, comme l'attikamek, ne marque pas le pluriel de l'objet dans les Tl, ni à l'indépendant ni au conjonctif.

1. Ce mode est considéré comme un prétérit "hypothétique" ; se référer à l'appendice D.

4 LA MORPHOLOGIE DES TA

Introduction

Ce qui, dans la tradition algonquiniste, constitue la classe des verbes TA, est divisé, dans le système du Père Nicolas en six (6) classes, soit les verbes “actif noble”, les “noble passif”, les verbe en “je te”, les verbes “tu me”, les “ignoble passif” et le verbe “medium”. Ces classes portent d’autres noms que dans le système des algonquinistes, mais elles coïncident exactement avec les différentes sous-classes de TA.

Le missionnaire fournit des paradigmes complets pour toutes les sous-classes de TA, à tous les modes et à tous les temps. Ces données sont reproduites complètement en annexe de la présente section. Le paradigme du TA comprenant un très grand nombre de formes d’une part et, d’autre part, les formes citées par Nicolas étant en général identiques à celles qu’on retrouve aujourd’hui dans les dialectes apparentés, nous ne discuterons pas ici chacune de ces formes, mais nous nous contenterons plutôt de souligner les différences les plus marquées avec les correspondants contemporains. L’ordre de présentation des données dans l’appendice, sera celui adopté par Nicolas. Les différentes sous-classes de TA y sont présentées par le nom qu’on leur donne généralement dans la tradition algonquiniste, suivies de l’appellation que lui donnait Nicolas entre crochets carrés ([ ]). L’ordre de présentation des modes y est aussi celui de Nicolas, soit : indépendant, impératif, conjonctif.

La section 4 est divisée en deux sections : au point 4.1 nous discutons les formes à l’indépendant, au point 4.2 celles du conjonctif, et au point 4.3 celles de l’impératif.

4.1 L’Indépendant

Les particularités du paradigme direct sont les suivantes, pour les trois modes (indicatif, prétérit en -pan et prétérit en -(h)tay) :

L’obviatif singulier est toujours distingué de l’obviatif pluriel. L’obviatif singulier est marqué par **-ar**, alors que 1’obviatif pluriel est marqué par **-a.**

D’autre part, le verbe marque le pluriel de l’objet à toutes les personnes (sauf peut-être une exception à l’indicatif pour la 2e personne du pluriel)[1], comme c’est le cas en ojibwe et en algonquin du sud, mais contrairement à ce qu’on trouve en algonquin du nord, qui ne peut marquer un TA pour un objet pluriel si le sujet est au pluriel. Ceci est illustré à l’exemple suivant :

1. Nous notons que le manuscrit ne donne pas de suffixe pour marquer un objet pluriel, à la deuxième personne du pluriel ; il s’agit possiblement d’une lacune dans le texte plus que dans les données, puisqu’on trouve un tel suffixe pour la deuxième personne du pluriel des autres modes. Cependant, étant donné qu’une telle forme n’existe pas en algonquin du nord, on peut émettre l’hypothèse qu’il s’agissait peut-être du début du changement, mais une telle hypothèse semble bien fragile dans l’état actuel des recherches.

(1)

algonquin de Maniwaki[1]

ni-wa : bam-a : na : n	‘nous le voyons’
ni-wa : bam-a : na : n-ag	‘nous les voyons’

(2)

algonquin du Lac Simon

ni-wa : bam-a : na : n	‘nous le voyons’
ni-wa : bam-a : na : n	‘nous les voyons’

Une des principales différences dans l’ensemble des flexions du paradigme inverse se situe au niveau des troisièmes personnes. Nicolas distingue quatre (4) formes au niveau des troisièmes personnes, soit : 3/3’, 3/3p’, 3p/3’ et 3p/3p’ ; alors qu’en odawa on distingue deux formes seulement, soit : 3/3’ et 3p/3’.

Par ailleurs, les flexions des formes 3p/lp, 3p/12 et 3p/2p sont sensiblement différentes dans la description de Nicolas de ce qu’elles sont dans les dialectes apparentés contemporains. Pour les formes 3p/lp et 3p/12, Nicolas donne le suffixe -igouak alors que l’odawa et l’algonquin de Maniwaki ont -ikonânik.

Pour le prétérit en -ban la principale différence par rapport aux flexions correspondantes de l’odawa tient à l’absence de -n en finale de mot. C’est le cas notamment pour les formes 3/1, et 3/2. Ceci est illustré en (3) ci-dessous :

(3) 3/1, 3/2

Nicolas :	**-igouban**
Odawa :	-ikopa

Cette différence entre l’odawa et le dialecte décrit par Nicolas se retrouve dans toutes les sous-classes de T.A.

Au prétérit, Nicolas note une distinction de moins au niveau des troisièmes personnes. Ainsi, il distingue seulement deux formes : soit **-igoubanir** qui marque les formes 3/3’ et 3/3’p et **-igonhani** qui marque les personnes 3p/3’ et 3p/3’p. Ainsi pour la forme 3/3’p, soit **-igoubani** dans Nicolas, 1’odawa marque une distinction qui est neutralisée dans les données de Nicolas ; cette forme en odawa est -ikowapanîn, différente de -ikohanîn pour la flexion du 3/3’.

La forme pour la flexion 3/lp est sensiblement différente en odawa de celle mentionnée par Nicolas. Alors que ce dernier note **-igounâban,** on a en odawa -ikominâba. On remarque aussi une différence dans les flexions pour cette même personne, mais avec un sujet pluriel. Ainsi pour la forme 3p/lp, Nicolas note **-igounâhanik,** alors que l’odawa a -ikominâbanik. La forme correspondante dans les dialectes décrits par Cuoq (1891) et Baraga (1878) sont identiques à celle donnée par Nicolas.

1. D’après Jones (1975).

Pour le prétérit en -tay, Nicolas distingue à nouveau quatre flexions différentes au niveau des troisièmes personnes, distinguant d'une part un sujet singulier d'un sujet pluriel, et d'autre part et indépendamment, un objet obviatif singulier d'un objet obviatif pluriel. Nous rappelons que s'il faisait cette distinction pour l'indicatif neutre, il ne la faisait pas pour le prétérit en -**pan**. Ceci est illustré à l'exemple ci-dessous :

(4a)

Prétérit en -tay :

outiberimigoútar	il le...	
outiberimigoutaoûar	ils 1e...[1]	
outiberimigoúta	il les...[2]	
outiberimigoutaoŭa	ils les...	[26]

(4b)

Indicatif :

outiberimigour	il le...
outiberimigouar	ils le...[3]
outiberimigou	ils les...[4]
outiberimigoüa	ils les...

(4c)

Prétérit en -ban :

outiberimigoubanir	il le...
outiberimigoubanir	ils le...[5]
outiberimigoubăni	il les...[6]
outiberimigoubăni	ils les...

Les flexions rapportées par Nicolas pour le paradigme [tu me] ressemblent plus, dans l'ensemble, à celles de l'algonquin du sud qu'à celles de l'odawa. Citons à titre d'exemple, que pour la forme "vous me" du prétérit en -ban, la flexion de Nicolas est identique à celle de Jones, mais assez différente de l'odawa. Ceci est illustré en (5) ci-dessous :

(5)

Nicolas :	**kitiberiminaouában**	vous me gouverniés
Odawa :	**-imwa : pa**	

Pour la forme "tu nous, vous nous", I'odawa est encore assez différent, alors que l'algonquin de Maniwaki est identique au dialecte décrit par Nicolas. Voyez l'illustration en (6) :

1. ils le : tel quel dans le manuscrit ; on devrait cependant avoir : "il les".
2. il les : tel quel dans le manuscrit, on devrait cependant avoir : "ils le".
3. ils le : tel quel dans le manuscrit ; cependant, on devrait avoir "il les" ; d'une part à cause de l'ordre "logique" de la traduction française, mais surtout pour des raisons d'analyse morphologique :
4. ils les : tel quel dans le manuscrit ; cependant, on devrait avoir "ils le".
5. ils le : on devrait plutôt lire "il les".
6. il les : on devrait plutôt lire 'ils le'.

(6)

Nicolas
(et Maniwaki) : **kitiberiminanában** tu nous gouvernois
vous nous gouverniés

Odawa : **-imina : pa**

Il convient de souligner que pour tout le paradigme indépendant, Nicolas rapporte les données comme si les formes étaient neutralisées pour le nombre du sujet quand l'objet est au pluriel, ce qui est exactement la même situation qu'en odawa et en algonquin.

Dans le paradigme [je te], tant au conjonctif qu'à l'indépendant, le nombre de l'objet est neutralisé quand le sujet est au pluriel. Cette situation est identique à celle qu'on trouve aujourd'hui en algonquin du nord, en algonquin du sud[1], ainsi que dans le dialecte ojibwe décrit par Baraga, contrairement à l'odawa[2] qui distingue les verbes ayant un objet singulier ou un objet pluriel même quand le sujet est au pluriel.

Nicolas spécifie, à l'indicatif neutre, dans les deux dernières formes, l'avant-dernier **i** comme étant un **i** alors qu'on considère généralement les deux **i** comme étant des **i** dans les dialectes contemporains apparentés. Ceci est illustré en (7) ci-dessous :

(7)

Nicolas :	**kitiberimirim**	je vous gouverne
	kitiberimirimin	nous te gouvernons
		nous vous
Algonquin		
du nord :	**gi-wa :bam-inim**	'je vous regarde'
	gi-wa :bam-inimin	'nous te regardons'
		'nous vous " '

Les flexions du prétérit en -ban rapportées par Nicolas sont comparables à celles de l'algonquin du sud[3], différant un peu de celles de l'odawa. Voyer, l'illustration en (8) ci-dessous :

(8)
Nicolas, 1/2p **kitiberimirinaoutaban** (je vous gouvernois)
algonquin
du sud[4] gi-wa : bam-ina : wa : ban (je vous regardais)
odawa : **-inimwâpa.**

Pour le paradigme inverse, (sujet inanimé), Nicolas donne des formes plurielles qui distinguent un sujet inanimé pluriel d'un sujet inanimé singulier, pour tous les modes de l'indépendant. Il rapporte une telle distinction pour toutes les personnes, sauf à la première personne du pluriel (inclusive et exclusive).

1. D'après Jones (1975) et Aubin (1988).
2. Tel que décrit par Piggott (1973).
3. D'après Cuoq (1891).
4. D'après Aubin (1988).

À l'indicatif neutre, on note que le missionnaire ne donne pas de forme obviative, ceci est illustré en (9) ci-dessous :

(9)

Nicolas :	**outiberimigoun**	cela le...

Rappelons que l'obviatif correspondant en odawa est : -iaonini[1].

Nicolas ne mentionne pas la possibilité, pour les premières personnes du pluriel, de distinguer un sujet singulier d'un sujet pluriel, contrairement à ce qu'on trouve et en odawa, et en algonquin du sud[2]. Ceci est illustré en (10) ci-dessous :

(10)

Nicolas :	**nitiberimigounánan**[3]	cela nous...
	kitiberimigounânan	cela vous et nous...
odawa :	(0/1p)	**-ikonā**
	(0p/lp)	**-konānin**
algonquin		
du sud[4] :	(0/1p)	**-ikonānān**
	(0p/Ip)	**-konānāni**

Pour ce qui est du prétérit en -ban, les première et deuxième personnes du singulier sont identiques à celles du prétérit du verbe inverse ayant un sujet indéfini. Les autres personnes ont des flexions distinctes pour le prétérit, contrairement à 1'odawa qui a neutralisé complètement les deux paradigmes au prétérit.

4.2 Le conjonctif

L'ensemble des flexions du conjonctif, pour le paradigme direct, sont en général les mêmes que celles des dialectes contemporains, sauf bien sûr celles du mode conjonctif en **-zen** qui n'existe plus en ojibwe.

1. D'après Piggott (1973).
2. D'après Cuoq 1891.
3. Pour les premières personnes, inclusives et exclusives, le missionnaire ne donne pas de suffixe qui permette de distinguer entre un sujet singulier et un sujet pluriel, cependant que de telles formes sont attestées pour l'odawa, et l'algonquin du sud (Cuoq et Jones) ; remarquons que Nicolas est systématique sur cette question, puisque pour les TI (ignoble actif), le morphème du pluriel (**-er**), qui, dans ce cas, indiquait le pluriel de l'objet, n'était pas possible pour les premières personnes, voir page [20] note 3 ; mentionnons que pour ces deux personnes où le Père Nicolas ne propose pas de suffixe pour marquer le pluriel, le suffixe donné par Jones est un ['n] (probablement consonantique) qui suit une flexion en **/-inan/** ; cette séquence **-n-n** en algonquin, se traduit généralement par un changement dans l'intonation ; il est possible que ces faits linguistiques aient existé dans le dialecte décrit par Nicolas, mais qu'il ne les ait pas perçus.
4. D'après Cuoq (1891).

Il y a une différence systématique, à la première personne exclusive, dans le placement du segment nasal au sein de la flexion, et ce à tous les modes, tel qu'illustré en (Il) ci-dessous :

(11)

	Père Nicolas	Odawa'
conjonctif neutre	**tiberim -akintch**	-ankit
dubitatif neutre	**-ouakintin**	-ouankitin
prétérit	**-akintiban**	-angidiban
dubitatif prétérit	**-ouakintibanin**	-awangidibanen[2]

Au dubitatif neutre, la principale différence avec les flexions de l'odawa tient à la présence d'une consonne nasale en finale dans le dialecte décrit par Nicolas, alors que la nasalité se trouve sur la voyelle finale en odawa[3]. Ceci est illustré à l'exemple suivant :

(12) (1/3)

Nicolas :	**-aouakin**
odawa :	**-a : wakẽ**

Au prétérit, on notera que la flexion de la deuxième personne du pluriel (du verbe ayant un objet pluriel) est notée dans la grammaire de Nicolas, **-egougouaban,** alors que dans les autres dialectes ojibwe, on a -ekwapa (odawa), et -egwaban (Baraga), comme s'il y avait eu une réduplication dans la flexion mentionnée par Nicolas.

Au dubitatif prétérit, la flexion proposée par Nicolas pour la deuxième personne du pluriel, **-(e) ouagoubanin** semble différer de par ses deux premières voyelles des formes correspondantes en ojihwe : -awegobanen (Baraga).

Par ailleurs, on remarque que dans tout le paradigme pluriel tel qu'illustré par Nicolas, (sauf la 3ième personne), il semble y avoir une syllabe **-ou-** supplémentaire par rapport aux données des dialectes apparentés d'une part, et d'autre part par rapport à la dérivation régulière des formes du pluriel par "infixation" du morphème **-oua-** avant la flexion du dubitatif prétérit **(-banin).**

Les flexions proposées par Nicolas pour le paradigme inverse ressemblent beaucoup dans leur ensemble à celles de l'odawa et de l'algonquin de Maniwaki, et là où il y a des divergences entre ces deux dialectes, les données de Nicolas s'apparentent plus à celles de Maniwaki. L'ensemble des flexions présente souvent des différences avec l'algonquin du nord, les flexions de ce dernier dialecte, pour le paradigme discuté ici, ressemblant souvent beaucoup plus à celles du dialecte ojibwe de la rivière Severn qu'à 1'odawa.

Pour la forme 3/3', les données présentées par Nicolas sont assez complexes. Considérons tout d'abord la forme de base **-igoutch** ; cette flexion est la même qu'en

1. D'après Piggott (1973).
2. Extrait de Baraga 1878.
3. D'après les données de Piggott (1973).

algonquin de Maniwaki, et la même qu'en odawa, ce dernier dialecte ayant la palatalisation en moins.

La flexion **-igoutch** est suivie, d'abord, de et **ir**, : ici le et doit sans doute être interprété selon son sens original de "suivi de" ; dans ce cas, la deuxième forme possible serait probablement : **tiberimigoutchir,** forme qui correspond à l'obviatif dans le dialecte décrit par Nicolas, bien qu'elle soit très différente de la forme correspondante en Odawa, qui serait : **ikonit**[1].

Par ailleurs, cette forme **(tiherimignutch)** est suivie de : **diour.** Cette forme (dinar), n'est remarquablement précédée ni de et ni de uel ; on pourrait l'interpréter soit comme se suffixant à **-ir,** soit comme s'y substituant ; j'ai tendance à pencher vers la deuxième interprétation, auquel cas nous aurions la forme suivante : **tiberimigoudiour :** où le **-d-** serait analysé comme la variante non-palatalisée de **-tch** suivi de **-jour**, qui serait une variante morphologique (pour le moment non expliquée) de **-ir**.

La forme suivante, 3/1p, (**tiherimiamintch**), semble afficher une assez grande variation à travers les différents dialectes. La flexion mentionnée par Nicolas est la même que celle rapportée pour l'algonquin de Maniwaki. Par ailleurs, la forme correspondante pour 1'odawa est -iyankit, alors que celle donnée par Baraga est -iyaminkit. Par ailleurs, Nicolas note après cette flexion une forme en et **ik** : on devrait pouvoir interpréter la forme comme étant : **tiherimiamintchik,** qui n'est pas une forme possible dans ce contexte, si l'on se fie aux comparaisons avec les dialectes apparentés contemporains ; d'autre part, ce suffixe **-ik** devrait marquer la pluralité, or celle-ci est déjà marquée au niveau de la flexion **-iamintch.** L'interprétation alternative est que **et** doive ici être interprété comme uel, et que les deux formes alternatives soient : **tiherimiamintch** ou **tiherimiamik** ; cette deuxième interprétation est sans doute la plus probable.

La première partie de la flexion pour la forme 3/3'p **(tiberimigouatch),** donnée par Nicolas est identique à celle des autres dialectes apparentés. La forme alternative **-igouatchik** n'a cependant pas d'équivalent dans les autres dialectes ojibwe. Ce **ik** ne peut sans doute pas correspondre à une forme obviative alternative, puisque le suffixe de 1'obviatif pour les TA au conjonctif est **-ir** convient cependant de noter que cette forme ressemble beaucoup à celle citée pour l'attikamek contemporain par Béland (1978) :

(13)

[-ikocik][2]

Pour la forme 3p/1, **(tiberimiouatch),** la flexion de base rapportée par Nicolas est la même qu'en algonquin du sud, différant de celle de l'odawa seulement par la pala-

1. Nous référons le lecteur à la section suivante pour une discussion détaillée du marquage de l'obviatif dans la grammaire de Nicolas et des différences entre son système et celui qu'on trouve actuellement dans les dialectes apparentés.

2. Béland étiquette cette forme comme étant 3'/3p, ou 0/3p ; nous la comparons avec une forme que nous avons étiquetée comme étant 3/3p' dans Nicolas, mais il se pourrait fort bien que dans ce genre de forme, ce soit l'agent qui ait porté la marque d'obviation.

talisation du segment final. Par ailleurs, il fait suivre cette flexion de : **et ik**. Si ce **et ik** doit être interprété comme "suivi de", on obtient la forme : **tiherimionatehik,** qui n est pas une forme possible dans cc contexte (du moins dans les dialectes apparentés contemporains), et qui serait marquée pour deux pluriels, ce qui ne correspond pas au sens qu'on a voulu lui donner ; d'autre part, si on interprète **et** comme "ou bien", la question de déterminer où se rattache ce **-ik** n'est pas évidente ; à moins de proposer que cette notation indique tout simplement que la forme alternative est : **tiberimik**, c'est-à-dire qu'il y aurait une neutralisation facultative du nombre du sujet grammatical. On remarque cependant qu'une telle neutralisation n'a pas eu lieu dans les dialectes où j'ai pu comparer les données (odawa, algonquin du sud, Rivière Severn).

Pour la forme 3p/lp, la flexion "de base" mentionnée par le missionnaire correspond à celle donnée pour l'algonquin de Maniwaki, à cette différence près que dans ce dernier, il y a eu palatalisation ; Jones note : -iyamindjwâ, alors que Nicolas a : **-iamintoua,** avec t au lieu de dj ; d'autre part, Nicolas mentionne l'existence d'une flexion alternative qu'il note par : et **chik ;** cette notation indique probablement l'existence d'une forme alternative : **tiberimiamintckjk** (qui remplacerait le pluriel en **-oua** par le pluriel en **-ik**) ; il est à noter qu'une telle forme correspondrait presque exactement[1] à la flexion correspondante en attikamek contemporain. Béland note en effet pour cette forme le suffixe suivant :

(14)

-iyamiccik

Pour la forme 3p/12, la flexion rapportée par Nicolas correspond exactement à celle mentionnée pour l'algonquin du sud[2], différant de celle de l'odawa, pour laquelle Piggott note : -ininankwâ,

La flexion de Nicolas pour la forme 3p/2p est la même que celle du dialecte de Maniwaki, sous réserve de la restriction exprimée à la note[2], et diffère légèrement de celle de l'odawa, pour lequel on a : -ininêkwâ.

La flexion pour la forme 3/2 du dubitatif neutre est assez inusitée. En effet Nicolas note la flexion comme comportant une suite **-kg-** : : **tiberimikgouin.**

Il pourrait s'agir d'une erreur de transcription puisque cette séquence **-kg-** n'apparaît pas dans le paradigme pluriel ; il est à remarquer cependant que c'est la seule flexion de ce paradigme dont la correspondante en ojibwe contienne une fortis : **-kk- :** -ikkê ; il ne s'agit peut-être donc pas d'une coïncidence[3]. La forme correspondante pour les dialectes rapportés par Cuoq et Baraga est -inokwên.

1. avec la nasale en moins.

2. En tenant compte bien sûr du changement de en j-., puisque Jones note -inangwâ.

3. Mais voir le prétérit au point 4.2.3.3 où la deuxième personne du singulier est notée avec -**k**- bien que le segment correspondant en ojibwe soit une fortis.

Pour la forme de la troisième personne, (3/3'), Nicolas donne la flexion **-igougouin,** alors que l'odawa a -âkwe ; cependant l'odawa a une flexion -ikôkwe, pour la forme inverse ayant un sujet indéfini pour le même mode.

La flexion de la forme 3/1p est encore celle qui affiche la plus grande variation dialectale. Alors que le Père Nicolas donne la flexion -iamîntin, l'odawa a -iwânkitê, le dialecte de Kenora -iyânkilwên, et celui rapporté par Cuoq -iyanmintên.

La forme 3/12 mentionnée par Nicolas ressemble plus à celle de l'algonquin du sud (Cuoq) -inowankwên qu'à celle de l'odawa : -ininankwe.

Il en va de même pour la forme 3/2p, où la flexion correspondante donnée par Cuoq, Baraga et Piggott (pour le dialecte de Kenora) est -inowykwên alors que celle de l'odawa est -ininêkwê.

Par ailleurs, la flexion pour la forme 3p/lp affiche une plus grande ressemblance avec la flexion correspondante de l'algonquin du sud (Cuoq) dont la forme est -iyamintwâwên, alors que l'odawa a -iwankijwe (et le dialecte de Kenora -iyânkitwàwên).

Pour la forme 3p/12, Nicolas donne la même flexion que pour la forme 3pl2p **tiberimirouegouaoŭin.**

Cependant, la transcription du manuscrit pour la forme 3p/12 est de lecture assez difficile, et il semble que Nicolas ait hésité à transcrire un **e** ou un **a** ; or, on a un **-a** dans cette position dans les dialectes apparentés (avant le /-wen/ final) pour cette forme, et un e pour la forme 3p/2p. Les deux formes en question pourraient hypothétiquement être différentes aussi dans le dialecte transcrit par Nicolas, et se distinguer par un **a** dans le premier cas et un **a** dans le deuxième. Pour la forme 3p/12, l'odawa a -ininankwâê, alors que Cuoq et Baraga rapportent la flexion -inowankwâwên. Pour la forme 3p/2p, l'odawa a -ininckwâê, alors que Cuoq et Baraga rapportent la flexion : -inowekwâwên.

Au prétérit, les flexions pour les formes ayant une première ou une deuxième personne pluriel en complément sont sensiblement différentes de celle de 1'odawa qui a, pour la forme 3/Ip : -iyankitipa, pour la forme 3/12 : -ininankopa, et pour la forme 3/2p : -inine :kopa.

On retrouve encore des différences sensibles pour les mêmes personnes ayant un sujet pluriel. Ainsi, pour la forme 3p/lp, l'odawa a : -iyankitwa : pa, pour la forme 3p/12 : -ininankwa : pa, et pour la forme 3p/2p : -ininc : kwa : pa.

Au dubitatif prétérit, les formes ayant un complément aux premières ou deuxièmes personnes plurielles sont sensiblement différentes de celles de l'odawa. Ces flexions de l'odawa sont reproduites ci-dessous[1] :

1. Ces données sont extraites de Piggott (1973).

(15)

3/1p	-iwankitipane :
3/12	-ininankopane :
3/2p	-inine : kopane :[1]
3p/1 p	-iwankitwa : pane :
3p/12	-inina : nkwa : pane :[2]
3p/2p	-inine : kwa : pane :[3]

La conjugaison [tu me] au dubitatif prétérit affiche quelques différences entre le dialecte décrit par Nicolas et celui de I'odawa. Ceci est illustré à l'exemple (16) ci-dessous :

(16)

Nicolas :	**tiberimiouenbànin**	si tu m'eusses ou si tu m'avois gouverné	
	tiberimiegoubànin	si vous m'eussiés...	
	tiberimiangoubânin	si tu nous...	
		si vous nous...	[19]
Odawa :	**-iwampane**	si tu me	
	-iwekopane	si vous me	
	-iwa : nkipane	si tu nous, vous nous	

Les formes mentionnées par Nicolas pour le paradigme en [je te] correspondent à celles de l'algonquin, tant du nord que du sud, et présentent quelques différences par rapport à celles de l'odawa. Il y a tout d'abord le fait que l'odawa distingue le nombre de l'objet quand le sujet est au pluriel. D'autre part, pour les formes "je te" et "je vous", les flexions de I'odawa ont une séquence -in- supplémentaire au début de la terminaison correspondant à celle des dialectes algonquins. Par exemple, la forme est rininâ en odawa, alors qu'elle est -ina : n en algonquin.

Au dubitatif neutre, il semble y avoir une assez grande variation dialectale dans les formes de ce paradigme. Celles rapportées par Nicolas ne correspondent ni à celles de l'odawa, ni à celles mentionnées par Baraga pour I'ojibwe, ni à celles de l'algonquin de Golden Lake[4].

Les formes correspondantes pour ces différents dialectes sont telles que reproduites ci-après :

(17)

Odawa :	(1/2)	**-ininwa : ne :**
	(1/2p)	**-ininakokwẽ**
	(lp/2)	**-ikowane :**
	(I p/2p)	**-ikowekwẽ**

1. Notons que dans ce cas particulier la flexion donnée par Nicolas correspond à celle rapportée par Baraga : -inowe : kopane : **n**.

2. Ici aussi la flexion de Nicolas correspond à celle de Baraga : -inowa : nkwa :pane : n

3. La flexion rapportée par Baraga est : inowe : kwa : pane : n, donc la même que Nicolas, en tenant compte du changement de r en n.

4. D'après Aubin (1988).

(18)

Ojibwe[1] :	(1/2)	**-inowa : nen**
	(1/2p)	**-inonokwanen**
	(lp/2(p))[2]	

(19)

Algonquin[3] :	(1/2)	**-inowa : ne : n**
	(1/2p)	**-inigwe : n**
	(lp/2(p))	**-in(ow)a : ngwe : n**

Pour le prétérit, les flexions de Nicolas sont sensiblement différentes et de celles de l'odawa et de celles de l'algonquin de Golden Lake. Les principales différences entre les flexions de Nicolas et celles de 1'odawa reposent sur la présence d'une séquence -.in-, supplémentaire au début de la flexion (en odawa), sur l'absence d'un -n en finale de flexion par rapport aux données de Nicolas, et à la présence d'une syllabe -kosupplémentaire au sein de la flexion en odawa. Les données de l'odawa correspondantes sont telles que reproduites ci-après[4] :

(20)

(1/2)	**-inina : mpa :**
(1/2p)	**-ininakokopa**
(lp/2)	**-iko : yampa**
(1p/2p)	**-ikoyekopa :**

Les flexions correspondantes pour l'algonquin du sud[5] sont telles que reproduites ci-après :

(21)

(1/2)	**-ina : mpa : n**
(1/2p)	**-inagogoban**
(1p/2(p))	**-ina : ngoban**

Au dubitatif prétérit, les formes rapportées par Nicolas sont sensiblement différentes de celles de l'odawa, les différences entre les deux systèmes de flexions étant grosso modo les mêmes que celles que nous avons mentionnées ci-haut pour le dubitatif neutre (au conjonctif). Les flexions correspondantes de l'odawa sont telles que reproduites ci-après[6] :

(22)

(1/2)	**-ininwampane :**
(1/2p)	**-ininakokopane**
(1p/2)	**-ikowam pane**
(lp/2p)	**-ikowekopane**

1. D'après Baraga (1878).
2. Donnée manquante.
3. D'après Aubin (1988).
4. D'après Piggott (1973).
5. Il s'agit du dialecte de Golden Lake, d'après Ies données de Aubin (1988).
6. D'après Piggott (1973).

Pour l'inverse ayant un sujet inanimé, à la première personne du singulier du conjonctif neutre, la flexion rapportée par Nicolas diffère légèrement de celle de l'odawa. Ceci est illustré ci-après :

(23)

Nicolas : **tiberim-igouian**
Odawa : **-ikona :**

Par ailleurs, les flexions de 1'odawa n'affichent pas de palatalisation (en finale), contrairement aux données de Nicolas. La forme obviative de Nicolas (-tch-ir), ne correspond pas à celle de l'odawa qui a : -ikonit.

Les flexions du dubitatif neutre sont identiques à celles du verbe inverse ayant un sujet indéfini, sauf pour les troisièmes personnes. Les flexions rapportées par Nicolas pour les troisièmes personnes sont aussi très différentes de celles de 1'odawa, tel qu'il est illustré ci-dessous :

(24)

Nicolas :	**tiberim**	**-igouin**	si cela le...
		-gouénik	
et		**-gouagouénik**	si cela les...

Odawa :	3	**-iko : kwe :**
	3p	**-ikowe : kwe :**

Au prétérit, les flexions sont identiques à celles du verbe inverse ayant un sujet indéfini, sauf pour les troisièmes personnes[1]. La principale différence avec I'odawa est marquée à la flexion de la troisième personne du pluriel. Alors que Nicolas donne : **-igoubanik,** l'odawa a : -ikowa : ppa. Nous avons déjà vu ailleurs[2], que l'ojibwe recourt généralement à la séquence -wa : -à l'intérieur de la flexion, pour marquer la présence d'un sujet pluriel, alors que 1'attikamek suffixe le morphème **-ik**, et que très souvent, dans le dialecte décrit par Nicolas, les deux stratégies semblent pouvoir être utilisées en variante libre. Dans le cas de la flexion du TA à sujet indéfini au prétérit conjonctif, Nicolas donne la finale caractéristique de l'attikamek, alors que l'odawa affiche la finale caractéristique des dialectes ojibwe.

Au dubitatif prétérit, les flexions sont identiques à celles du verbe inverse ayant un sujet indéfini, sauf pour les troisièmes personnes[3]. Les flexions des troisièmes personnes sont différentes de celles de 1'odawa qui a :

1. Pour les différences avec 1'odawa, voir le paradigme du TA ayant un sujet indéfini.
2. Notamment aux sections 1, 2, et 3.
3. On remarque cependant entre la flexion de la 2e pers. singulier du verbe à sujet indéfini et la même personne du verbe à sujet inanimé, une différence dans la notation. Pour le verbe à sujet indéfini, Nicolas note : **igouenbanin,** alors que pour le verbe à sujet inanimé il note : **igonanhania.**

(25)

3 **-iko : kopane :**

3p **-igouwagobane :**
Alors que Nicolas donne :

(26)

3	**tiberim -igoubănin**	si cela l'eût...
3p	**-agoubănin**	si cela les...

Les flexions de l'inverse à sujet indéfini sont dans l'ensemble identiques à celles du verbe inverse ayant un sujet inanimé. Cependant, au dubitatif neutre du conjonctif, les formes données par Nicolas se démarquent par rapport à celles de l'odawa. Ces faits sont illustrés en (27) :

(27)

Nicolas :		**tiberim -íntin**	si on le...
		tiberim -intouaoŭin	si on les...
Odawa :	3	-awinte :	
	3p	-a : wintwa : e :	

4.3 L'impératif

On notera avec intérêt qu'il propose des ensembles de flexions différentes pour les impératifs ayant des objets pluriels ; ce phénomène ne semble cependant se produire que pour les impératifs futurs. Un exemple de ces flexions est reproduit en (28) ci-dessous :

(28)

impératif futur

	Singulier	Plurier
	kan	**katoŭak**
tiberimá=	**kang**	**kangoŭak**
	keg	**kegoŭak**

C'est, à ma connaissance du moins, la première fois que de telles flexions sont mentionnées dans la littérature. Par ailleurs, Nicolas inclut dans ses tableaux de formes impératives des formes verbales traduisant une incitation à l'action, s'adressant à une troisième personne et qu'on pourrait interpréter comme étant des "suggestions" plutôt que des ordres. Nous avons déjà proposé à la section 1 du présent appendice une analyse de ces formes, nous n'y reviendrons donc pas ici.

Conclusion

L'ensemble des flexions rapportées par Nicolas pour le paradigme TA est très semblable à celui de l'odawa et de l'algonquin du sud, et quand il y a une différence entre ces derniers, le dialecte décrit par Nicolas se rapproche généralement plus de l'algonquin de Maniwaki.

ADDENDI1M

Tableaux de conjugaison des TA chez Nicolas

1. LE PARADIGME DIRECT

[actif noble]

1.1 L'indépendant

1.1.1 L'indicatif neutre

(1)	singulier	plurier	
	nitiberĭma	je le gouverne (un homme <par exemple>)	**-k**
	kitiberĭm	tu le...	**-k**
	outiberĭmar	il le...	
	outiberima	il les gouverne	
	nitiberimánan	nous le...	**-ak**
	kitiberimánan	vous et nous le...	**-ak**
	kitiberimaoŭa	vous le...	
	outiberimaoŭar	ils le...	
	outiberimaoŭa	ils les gouvernent	

1.1.2 le prétérit en -ban [24]

(2)	singulier	plurier	
	nitiberimában	je le gouvernois	**-ik**
	kitiberimában	tu le...	**-ik**
	outiberimabănir	il le...	
	outiberimabăni	il les gouvernoit	
	nitiberimanában	nous le...	**-ik**
	kitiberimanában	vous et nous le...	**-ik**
	kitiberimaouaban	vous le...	**-ik**
	outiberimaouabănir	ils le...	
	outiberimaouabăni	ils les gouvcrnoient	

1.1.3 le prétérit en -tay [24]

(3)	singulier	plurier	
	nitiberimáta	je le gouvernay	
	kitiberimáta	tu le…	**-iak**
	outiberimataiar	il le...	**-iak**
	outiberimatáia	il les gouverna	
	nitiberimatánan	nous le	
	kitiberimatânan	vous et nous le	**-ak**
	kitiberimataoŭa	vous le	**-ak**
	outiberimataoŭar	ils le	**-k**
	outiberimataoŭa	ils les gouvernèrent	

[24]

1.2 L'impératif

1.2.1 Impératif présent

(4)	**tibérim**	gouverne le, et les	
	tiberimákitch	qu'il les gouverne, et les	
	timerimáta	gouvernons le, et les	
	tiberĭmik	gouvernés le, et les	
	tiberimakioŭatch	qu'ils le gouvernent, et les	[25]

1.2.2 Impératif futur

(5)	singulier	plurier	
	kan	**katoŭak**	
	kitch	**kitch**	
tiberimá =	**kang**	**kangoŭak**	
	keg	**kegoŭak**	
	kioŭatch	**kioŭatch**	[25]

1.3 Le conjonctif

1.3.1 Le conjonctif neutre

(6)	Singulier		
	tiberĭmak	si je le gouverne	
	tiberĭma = tch[1]	si tu le..	
	tiberĭmatch	s'il le...	
	tiberimâkintch	si nous le...	
	tiberima = ng	si vous et nous le...	
	tiberimeg	si vous le gouvernés (**a** est changé en **e)** aux 2des personnes du plurier)	
	tiberimáoŭatch	s'ils le...	
	Plurier		
	tiberimakoŭa[2]	si je les gouverne	
	tiberimatoŭa	si tu les...	
	tiberĭmatch	s'il les...(et le reste au plurier)	
	tiberimakintoŭa		
et	**tiberimakintcbik**	si nous les...	
	tiberimangoŭa	<si vous et nous les...>	
	tiberimegoŭa	<si vous...> (de mesme)[3]	
		<s'ils les>	[25]

1. **=tck** *:* les coupures de morphèmes sont de Nicolas, je reproduis tel quel.

2. **-akoua :** dans les autres dialectes (algonquins et odawa) apparentés, le premier **a** est bref ; Nicolas ne spécifie pas la longueur de ses voyelles.

3. C'est-à-dire probablement **tiheriniatch ;** cependant, se basant sur les données des autres dialectes, on se serait attendu à une forme comme : **tiberimaouatch.**

1.3.2 Le dubitatif neutre

(7)

<singulier>	
	ouákin
	ouátin
	goŭin
tiberima[1] =	**ouakintin**
	ouangoŭin
	ouégoŭin
	ouágoŭin
<plurier>	
	ouakouaoŭin
	ouatouaoŭin
	goŭin
<tiberima=>	**ouakintouaoŭin**
	ouagouaoŭin
	ouegouaoŭin
	ouagouénik [25]

1.3.3 Le prétérit

(8)

<singulier>		
	kĭban	si je le gouvernois
	tĭban	si tu le...
	ban	s'ille...
<tiberima=>	**kintiban**	si nous le...
	ngoŭban	si vous et nous le...
	egoŭban	*si vous le...* (**a** est changé en **e**)[2]
	ouában	sils te...
<plurier>		
	kouában	
	toŭában	
	ban	
<tiberima=>	**kintouában**	
	gouában	
	egougouában	(**a** est changé en **e**)
	ouában	[25]

1. tiberima= : les coupures morphologiques sont de Nicolas, je reproduis tel quel ; en fait, le radical ici devrait se lire comme : **tiberim-**.

2. La flexion ici est **-egonhan ;** comme Nicolas considère que le -**a**- de **tiberim(a)-**fait partie du radical, il doit postuler que celui-ci se "change" en **-e-** pour rendre compte de la forme du verbe à la 2ième personne du pluriel.

1.3.4 Le prétérit ? -zen

(9)	<singulier>	**kĭzen**	si je l'eusse ou si je l'avois gouverné
		tĭzen	si tu l'...
		zen	s'il l'...
	tiberim[1]=	**kintizen**	si nous l'...
		ngoŭzen	si vous et nous l'...
		egoŭzen	si vous l'...
		ouázen	s'ils I'...
	<plurier>		
		kouázen	
		touázen	
		zen	
	<tiberim=>	**kintouázen**	
		gouázen	
		egouázen	
		ouázen	
		[25]	

1.3.5 Le dubitatif prétérit

(10)	<singulier>	**ouakibánin**	
		ouatibănin	
		goubănin	
	tiberime[2]	**ouakintibănin**	
		eouangoubănin	
		ouagoubănin	
		ouagoubanin	
	<plurier>	**ouakouaoubánin**[3]	
		ouatouaoubănin	
		goubănin	
	tiberime	**ouakintouaoubănin**	
		ouangouaoubănin	
		ouagouaoubănin	
		ouagoubănin	[25]

1. **<u>tiberim=</u> :** le découpage morphologique est de Nicolas ; cependant, la voyelle (**-a-**) qu'il considérait dans les paradigmes antérieurs comme faisant partie du radical, mais qu'on aurait dû retrouver au début des flexions, est disparue complètement, ce qui donne, pour cette conjugaison, des formes impossibles, (sauf pour les 2ièmes personnes du pluriel) ; les flexions devraient se lire comme : **-(a)kizen, -(a)tizen** etc.

2. **<u>tiberime</u> :** tel quel dans le manuscrit, je reproduis ; dans les autres dialectes pour lesquels j'ai pu vérifier cette conjugaison (odawa, Kenora, Baraga) les flexions commencent systématiquement par un **-a-** (long !) alors qu'en réanalysant celles de Nicolas, il faudrait postuler qu'elles commencent par **-e-**.

3. **ouakoua<u>ou</u>banin :** dans tout le paradigme pluriel, sauf la 3ième personne, il semble y avoir un **-ou-** de "trop" par rapport aux données des dialectes apparentés d'une part, et d'autre part par rapport à la dérivation régulière des formes du pluriel par "infixation" du morphème **-oua-** avant la flexion du dubitatif prétérit **(-banin).**

2. LE PARADIGME INVERSE [NOBLE PASSIF]

2.1 L'indépendant

2.1.1 L'indicatif neutre

(11)

Singulier	**nitiberĭmik**	il me gouverne
	kitiberĭmik	il te...
	outiberimĭgour	il le...
	nitiberimĭgoúnan	il nous...
	kitiberimĭgounan	il vous et nous...
	kitiberimĭgoua	il vous...
	outiberimĭgouar	ils le...[1]
Plurier	**nitiberimĭgouk**	ils me gouvernent
	kitiberimĭgouk	ils te...
	outiberimĭgou	ils les...[2]
	-ak	ils nous...
	-ak	ils vous et nous...
	-k	ils vous...
	outiberimigoŭa	ils les... [26]

2.1.2 Le prétérit en -ban

(12)

<singulier>	**nitiberimĭgouban**	il me gouvernoit
	kitiberimĭgouban	il te...
	outiberimĭgoubanir	il le...
	nitiberimĭgounában	il nous...
	kitiberimĭgounában	il vous et nous...
	kitiberimĭgouában	il vous...
	outiberimĭgoubanir	ils le...[3]
<plurier>	**-ik**	ils me gouvernoient
	-ik	ils te...
	outiberimigoubăni	illes...[4]
	-ik	ils nous...
	-ik	ils vous et nous...
	-ik	ils vous....
	outiberimigoubăni	ils les... [26]

1. ils le : tel quel dans le manuscrit ; cependant, on devrait avoir "il les" ; d'une part à cause de l'ordre "logique" de *la* traduction *française, mais* surtout pour des raisons d'analyse morphologique :

2. ils les. : tel quel dans le manuscrit ; cependant, on devrait avoir "ils le".

3. ils le. : on devrait plutôt lire "il les".

4. il les. : *on devrait* plutôt lire 'ils le'.

2.1.3 Le prétérit en -tay

(13)

<singulier>	**nitiberimigoúta**	il me gouverna	
	kitiberimigoúta	il te...	
	outiberimigoútar	il le...	
	nitiberimigoutánan	il nous...	
	kitiberimigoutánan	il vous et nous...	
	kitiberimigoutaoŭa	il vous...	
	outiberimigoutaoŭar	ils le...[1]	
<plurier>	**-iak**	ils me gouvernèrent	
	-iak	ils te...	
	outiberimigoúta	il les...[2]	
	-ak	ils nous...	
	-ak	ils vous et nous...	
	-k	ils vous...	
	outiberimigoutaoŭa	ils les...	[26]

2.2 L'impératif

2.2.1 Impératif présent

(14)

Présent : n'a point de plurier			
	r	qu'il me gouverne	
	kitch	qu'il le...	
tiberimigoú =	**ta**	qu'il nous...	
	k	qu'il vous...	
	kioŭatch	qu'ils les...	[26]

2.2.2 Impératif futur

(15)

Singulier[3]	**kan**
	kitch
tiberimigoú	**kang**
	keg
	kioŭatch

(16)

<plurier>	**kataoŭa**	
	kitch	
tiberimigou=	**kangoŭak**	
	kegouak	
	kiouatch	[26]

1. s'ils le : tel quel dans le manuscrit ; on devrait cependant avoir : "il les".
2. il les : tel quel dans le manuscrit, on devrait cependant avoir : "ils le".
3. Cet ensemble de formes est aussi identique à celui donné pour le "Paulo post futur" de l'Impératif passif" à la page [22].

2.3 Le conjonctif

2.3.1 Le conjonctif neutre

(17)

<singulier>	**tiberimitch**	s'il me gouverne
	tiberimik	s'il te...
	tiberimigoutch et ir diour	s'il le...
	tiberimiamintch et ik	s'il nous...
	tiberimirang	s'il vous et nous...
	tiberimirag	s'il vous...
	tiberimigouatch et **ik**	s'ils le...[1]
<plurier>	**tiberimioŭatch** et **ik**	s'ils me...
	tiberimikoŭa	s'ils te gouvernent...
	tiberimigoŭatch et **ir**	s'il les...[2]
	tiberimiamintoŭa et **chik**	s'ils nous...
	tiberimirangoŭa	s'ils vous et nous....
	tiberimiragoŭa	s'ils vous...
	(le mesme)[3]	s'ils les... [27]

2.3.2 Le dubitatif neutre

(19)

<singulier> **tiberimigoŭin**
tiberimikgouin
tiberimĭgougouin
tiberimiamíntin
tiberimirouangoŭin
tiberimirouagoŭin
tiberimigououagouin

<plurier> : a la mesure signification que le présent.
tiberimiouagoŭin
tiberimikouaoŭin
(le mesme)[4]
tiberimiamintouangouaoŭin
tiberimirouegouaoŭin
(le mesme)
(le mesme)[5] [27]

1. s'ils le. : on devrait plutôt lire "s'il les".
2. s'il les. : on devrait en fait lire : "s'ils le".
3. C'est-à-dire probablement : **tiberimirouatch** et **ik.**
4. C'est-à-dire probablement : **tiberimigououagouin.**
5. C'est-à-dire probablement : **tiberimigououagouin.**

2.3.3 Le prétérit

<singulier>	**tiberimiban**	s'il me gouvernoit	
	tiberimikiban	s'il te...	
	tiberimigouban	s'il le...	
	tiberimiamintiban	s'il nous...	
	tiberimirangoûban	s'il vous et nous...	
	tiberimiragoûban	s'il vous...	
	tiberimigouâban	s'ils le...[1]	
<plurier>	**tiberimiouàban**	s'ils me gouvernoient	
	tiberimikouàban	s'ils te...	
	(le mesme)[2]	s'ils les... [3]	
	tiberimiamintouâban	s'ils nous...	
	tiberimirangououàban	s'ils vous et nous...	
	(le mesme)	<s'ils vous ...	
	(le mesmc)[4]	s'ils les...	[27]

2.3.4 Le prétérit ? -zen

<singulier>	**tiberimizen**	s'il m'eût ou s'il m'avoit gouverné	
	tiberimikizen	s'il t'eût...	
	tiberimigoûzen	s'il l'eût...	
	tiberimiamintizen	s'il nous eust...	
	tiberimirangoûzen	s'il vous et nous...	
	tiberimiragoüzen	s'il vous...	
	tiberimigouazen	s'ils l'eussent.. [5]	
<plurier>	**tiberimiouàzen**[6]	s'ils m'eussent...	
	tiberimikouazen	s'ils t'eussent...	
	(le mesme)[7]	s'il les eût...[8]	
	tiberimiamintouazen	s'ils nous...	
	tiberimirangououazen	s'ils vous et nous...	
	tiberimiragououâzen	s'ils vous...	
	(le mesme)[9]	s'ils les...	[27]

1. s'ils le : on devrait plutôt lire : "s'il les".
2. C'est-à-dire probablement : **tiberimigouaban.**
3. s'ils les. : on devrait plutôt lire : "s'ils le".
4. C'est-à-dire probablement : **tiberimigouaban.**
5. s'ils l'eussent, : on devrait plutôt lire : s'il les eût.
6. **tiberimi ouazen : -i o- :** le caractère entre les deux est illisible à cause d'une tache ; on devrait lire : **tiberimi<k>ouazen.**
7. C'est-à-dire probablement : **tiherimigonazen.**
8. s'il les eût. : on devrait plutôt lire : s'ils l'eussent,
9. C'est-à-dire probablement : **tiberimigouazen,**

2.3.5 Le dubitatif prétérit

<singulier>	**tiberimigoubánin**
	tiberimikoubănin[1]
	tiberimigougoubănin
	tiberimiamintibănin
	tiberimirouangoubănin
	tiberimirouegoubănin
	tiberimigououagoubănin
<plurier>	**tiberimigououagoubănin**
	tiberimikouabănin[2]
	(le mesme)[3]
	tiberimiamintouabănin
	tiberimirangouabănin
	tiberimirouekouabănin
	(le mesme)[4] [27]

3. PREMIÈRE PERSONNE OBJET 3.1

L'indépendant

3.1.1 L'indicatif neutre

kitibérim	tu me gouvernes
kitiberĭmim[5]	vous me gouvernés
kitiberimĭmin	tu nous gouvernes
	vous nous gouvernés [19]

3.1.2 Le prétérit en -ban

kitiberiminában	tu me gouvernois
kitiberiminaouában	vous me gouverniés
kitiberiminanában	tu nous gouvernois
	vous nous gouverniés [19]

3.1.3 Le prétérit en -tay

kitiberimĭta	tu me gouvernas
kitiberimitáotia	vous me gouvernâtes
kitiberimitánan	tu nous gouvernas
	vous nous gouvernâtes [19]

1. **tiberimi<u>k</u>oubanin** : le manuscrit a **<u>k</u>** au lieu de **g** ailleurs dans le paradigme ; cette alternance k/g correspond à l'alternance fortis / lenis des formes correspondantes en odawa ; s'agit-il ici d'une coïncidence ?
2. le manuscrit a bien **<u>k</u>**.
3. C'est-à-dire probablement : **<u>tiberimigououagoubanin.</u>**
4. C'est-à-dire probablement : **<u>tiberimigououagoubanin.</u>**
5. **<u>kitiberimim</u>** : -**<u>t</u>**- rajouté après coup ; **<u>-m</u>** final réécrit sur **<u>-n</u>**.

3.2 L'impératif

3.2.1 Impératif présent

tiberĭmir[1]	gouverne-moy	
tiberĭmik[2]	gouvernés-moy	
tiberĭminan[3]	gouverne-nous	
	gouvernés-nous	[19]

3.2.2 Impératif futur

tiberimĭkan	gouverne-moy bientôt	
tiberimĭkeg	gouvernés-moy bientôt	
tiberimĭkang	gouverne-nous bientôt	
	gouvernés-nous bientôt	[19]

3.3 Le conjonctif

3.3.1 Le conjonctif neutre

tiberimĭen	si tu me gouvernes	
tiberimĭeg	si vous me gouvernés	
tiberimĭang	si tu nous...	
	si vous nous...	[19]

3.3.2 Le dubitatif neutre

tiberimiouánin	si tu me gouvernes	
tiberimiouégouin	si vous me...	
tiberimiouánghin	si tu nous...	
	si vous nous...	[19]

3.3.3 Le prétérit

tiberimiénban	si tu me gouvernois	
tiberimiegoŭban	si vous me...	
tiberimiangoŭban	si tu nous...	
	si vous nous...	[19]

1. **-ir** : la flexion correspondante en ojibwe et en algonquin (du sud) est **/-yishshin/** ; ici le suffixe semble être le même que celui qu'il utilisait pour les AI (verbes neutres).
2. **-ik** : la flexion correspondante en ojibwe et en algonquin (du sud) (Jones), est : / **-yishshik/** ; ici encore la flexion qu'il utilise ressemble fort à celle de la deuxième personne du pluriel du AI.
3. **-inan** *:* la flexion correspondante en algonquin (du sud) est **/-ishinam/,** et en ojibwe : **/-yishshnânk/ ;** en résumé, pour ressembler aux flexions de l'impératif, il leur manque le -ish-.

3.3.4 Le prétérit ? -zen

tiberimiénzen	si tu m'eusses ou si tu m'avois gouverné
tiberimiegoŭzen	si vous m'eussiés...
tiberimiangoŭzen	si tu nous... si vous nous... [19]

3.3.5 Le dubitatif prétérit

tiberimiouenbănin	si tu m'eusses ou si tu m'avnis gouverné
tiberimiegoubănin	si vous m'eussi6s...
tiberimiangoubănin	si tu nous... si vous nous... [19]

4. DEUXIÈME PERSONNE OBJET

4.1 L'indépendant

4.1.1 L'indicatif neutre

kitiberimir	je te gouverne
kitiberimĭrim	je vous gouverne
kitiberimirĭmin	nous te gouvernons nous vous... [18]

4.1.2 Le prétérit en -ban

kitiberimirinában	je te gouvernois
kitiberimirinaouában	je vous gouvernois
kitiberimirinanában	nous te gouvernions nous vous... [18]

4.1.3 Le prétérit en -tay

kitiberimiríta	je te gouvemay
kitiberimiritaoŭa	je vous gouvemay
kitiberimiritánan	nous te gouvernâmes nous vous... [18]

4.2 L'impératif

"Ce verbe n'a point d'impératif, ou du moins, il n'est pas en uzage" [18].

4.3 Le conjonctif

4.3.1 Le conjonctif neutre

tiberimĭran	si je te gouverne	
tiberimirăgouk	si je vous...	
tiberimĭrang[1]	si nous te...	
	si nous vous...	[18]

4.3.2 Le dubitatif neutre

tiberimirouánin[2]	si je te gouverne	
tiberimirouégouin	si je vous...	
tiberimirouánghin	si nous te...	
	si nous vous...	[18]

4.3.3 Le prétérit

tiberimirsnban	si je te gouvernois	
tiberimiragoŭban	si je vous...	
tiberimirangoŭban	si nous te...	
	si nous vous...	[18]

4.3.4 Le prétérit ? -zen

tiberimiránzen	si je t'eusse	
tiberimiragoŭzen	ou si je t'avois gouverné	
tiberimirangoŭzen	si je vous...	
	si nous t'eussions...	
	si nous vous eussions...	[18]

4.3.5 Le dubitatif prétérit

tiberimirouanbănin	si je t'eusse	
tiberimirouagoubănin	ou si je t'avois gouverne	
tiberimirouangoubănin	si je vous...	
	si nous t'eussions...	
	si nous vous eussions...	[18]

1. **tiberimirang : -mir-** réécrit sur séquence illisible ; le **a** n'a pas d'accent, on trouve un â dans ce contexte en algonquin du nord.

2. -**a**- : réécrit sur graphie illisible.

5. SUJET INANIMÉ

[l'ignoble passif]

5.1 L'independant

5.1.1 L'indicatif neutre

singulier	pluriel	
nitiberimĭgoun	cela me gouverne (une espée, par exemple)	**-er**
kitiberimĭgoun	cela te...	**-er**
outiberimigoun	cela le...	**-er**[1]
nitiberimigounánan[2]	cela nous...	
kitiberimigounánan	cela vous et nous...	
kitiberimigounaoŭa	cela vous…	**-r**[3]
outiberimigounaoŭar[4]	cela les...	
outiberimigounaoua		[22]

1. Le Père Nicolas ne propose pas dans le paradigme un suffixe qui correspondrait à 1'obviatif, cependant, on en trouve une occurrence à la page [97] du ms ; I'odawa a aussi un obviatif pour cette forme, il s'agit de : **igonini,** alors que dans la grammaire de David Joncs, cependant, on n'en mentionne aucune.

2. Pour les premières personnes, inclusives et exclusives, le missionnaire ne donne pas de suffixe qui permette de distinguer entre un sujet singulier et un sujet pluriel, cependant que de telles formes sont attestées pour 1'odawa et l'algonquin du sud (Cuoq et Joncs) ; remarquons que Nicolas est systématique sur cette question, puisque pour les TI (ignoble actif), le morphème du pluriel (**-er**), qui, dans ce cas, indiquait le pluriel de l'objet, n'était pas possible pour les premières personnes, voir page 62 note 3 ; mentionnons que pour ces deux personnes où le Père Nicolas ne propose pas de suffixe pour marquer le pluriel, le suffixe donné par Jones est un ['**n**] (probablement consonantique) qui suit une flexion en **/-inan/ ;** cette séquence **-n-n** en algonquin, se traduit généralement par un changement dans l'intonation. Il est possible que ces faits linguistiques aient existé dans le dialecte décrit par Nicolas, mais qu'il ne les ait pas perçus.

3. -**r :** est donné sans voyelle le précédant sans doute à cause de la marque d'accord **(-aoua)** qui se termine ici en voyelle. : ici et pour la personne suivante, la flexion est donnée sous forme de -**r** plutôt que -(e)r pour des raisons sans doute de nature uniquement phonétique : étant donné que le morphème qui précède ce suffixe se termine en voyelle, celle-ci aura "assimilé" la voyelle du marqueur de pluriel que Nicolas, en conséquence, aura perçu comme étant seulement un **-r**.

4. **outiberimigounaouar :** est donné comme la forme ayant un sujet singulier, et **outiberimigounaoua** est donné comme la forme ayant un sujet pluriel, c'est-à-dire exactement le contraire de l'interprétation qu'on donne à ces formes normalement ; on retrouve la même "inversion" pour les troisièmes personnes du pluriel des formes directes et inverses du TA à l'indépendant, mais on ne la retrouve cependant pas pour les TI (ignoble actif). À la troisième personne du pluriel, la flexion est la même que pour l'odawa et l'algonquin du sud. Ce qui surprend cependant c'est que PN spécifie expressément que la forme du singulier **(-aoua)** est celle du pluriel, et vice-versa. S'il s'était agit d'une forme isolée, on aurait immédiatement cru à une erreur. Cependant, comme nous le verrons par la suite, il est consistant en cela non seulemenmt tout au long du paradigme mais aussi chez les TA direct et inverse.

5.1.2 Le prétérit en -ban

nitiberimigounaban	cela me gouvernoit	**-ir**[1]
kitiberimigounában	cela te...	**-ir**
outiberimigoŭban	cela le...	**-ir**
nitiberimigounanában	cela nous...	**-ir**
kitiberimigounanában	cela vous et nous...	**-ir**
kitiberimigounaouában	cela vous...	**-ir**
outiberimigoubănir	cela les...	
outiberimigoubăni		[22]

5.1.3 Le prétérit en -tay

nitiberimigouta	cela me gouvernera	**-iar**
kitiberimigouta	cela te...	**-iar**
outiberimigoutaĭar	cela le...	
outiberimigoúta		
nitiberimigoutánan[2]	cela nous...	
kitiberimigoutánan	cela vous et nous...	
kitiberimigoutaoŭa	cela vous...	
outiberimigoutaoŭar	cela les...	
outiberimigoutaoŭa		[22]

5.2 L'impératif

5.2.1 Impératif présent

r		
kitch	cela gouverne moy	
tiberimigou-ta	cela gouverne le	
k	cela ... nous	
kioŭatch	cela ... vous	
	cela ... les	[22]

5.2.2 impératif futur

kan
kitch
tiberimigoú-kang
keg
kioŭatch[3]

1. **-ir** : la flexion correspondante en odawa est notée avec un Y ; le missionnaire ne spécifie pas la longueur de la voyelle.

2. On note ici encore (pour les premières personnes) l'absence d'un suffixe facultatif qui distingue un sujet (inanimé) singulier d'un sujet pluriel ; cependant, comme le mode "aoriste" n'a jamais été attesté pour un dialecte du complexe ojibwe, il n'est pas possible de vérifier ici l'hypothèse d'une flexion en **n** consonantique, qui aurait été difficile à percevoir ; cette hypothèse reste cependant plausible, meure en l'absence de données de comparaison ; notons que ce suffixe n'est pas noté non plus pour la deuxième personne du pluriel, et que cette absence ici, ne peut en aucun cas résulter d'une difficulté de perception, puisque le morphème d'accord se termine en voyelle : **-igoutaoua ;** il pourrait s'agir ici d'un oubli ou d'une erreur, bien que la possibilité de l'existence d'une cause commune, différente de ce que nous avons déjà envisagé pour l'absence des trois suffixes, reste à considérer.

3. Pour ces données, le manuscrit n'a pas de traduction française ; celles-ci devraient être :

5.3 Le conjonctif

5.3.1 Le conjonctif neutre

	-ĭan[1]	si cela me gouverne	
	-ĭen	si cela te...	
	-tch[2]	si cela le...	
	et **ir**[3]	si cela nous...	
tiberimigou[4]	**-ĭang**	si cela vous et nous...	
	-ĭeng	si cela vous...	
	-ĭeg	si cela les...	[23]
	-oúatch et ir		

5.3.2 Le dubitatif neutre

		si cela me gouverne	
	-ánin	si cela te...	
	-ănin	si cela te...	
	-in	si cela nous...	
<tiberimigou>	**-ánghin**	si cela vous et nous...	
	-ángouin	si cela vous...	
	-égouin	si cela les...	
	-gouénik et		
	-gouagouénik[5]		[23]

cela gouverne moy bientôt
cela gouverne le bientôt
cela... nous bientôt
cela... vous bientôt
cela... les bientôt.

1. Cette conjugaison est neutralisée avec celle du conjonctif neutre du verbe TA à sujet indéfini, sauf pour les troisièmes (et quatrièmes) personnes ; ces deux conjugaisons se distinguent aussi en odawa au niveau des troisièmes personnes, alors que les deux paradigmes sont entièrement neutralisés en algonquin du sud (d'après la grammaire de David Joncs) ; je n'ai pas ces données en algonquin du nord. Tout comme c'était le cas à l'indépendant, le verbe est formé d'un radical TA, suivi du morphème de la forme inverse : **-igou-,** et finalement suivi des finales caractéristiques du TI (ici identiques aussi à celles du AI).

2. **-tch :** cc qui caractérise la troisième personne ici des formes données en odawa, c'est la palatalisation, caractéristique des dialectes algonquin (**-ikot** en odawa. vs **-igoutch** en algonquin) ; par ailleurs, ce qui distingue cette forme de celle du paradigme avec sujet indéfini, c'est la présence du morphème caractéristique de la forme inverse **-igou.**

3. et ir : si on donne à et, son interprétation classique de "suivi de", les formes résultantes, soit : **-igoutchir** et **-igoouatchir** (au pluriel), correspondent à la forme obviative en usage aujourd'hui dans les communautés algonquines du Lac Simon et du Grand Lac Victoria. Cependant, voir la forme en **-gouritch** et **ir** donnée par le ms à la page [97], ainsi que le paragraphe sur l'obviatif, dans "l'introduction à la morphologie verbale".

4. suivi de : adjoutés ce mot à toutes ces finales.

5. **gouagouénik :** -**n-** réécrit sur graphie illisible ; et **guagouénik :** il est plus que probable qu'ici le et ne signifie pas "suivi de" ; les deux formes alternatives du verbe pourraient être : **tiberimigougouénik** et **tiberimigougouagouénik** telles

5.3.3 Le prétérit

	-iánban	si cela me gouvernoit
	-iénban	si cela te...
	-ban	si cela le...
<tiberimigou>	**-ianghĭban**	si cela nous...
	-iangoŭban	si cela vous et nous...
	-iegoŭban	si cela vous...
	-biinik	si cela les...

[23]

5.3.4 Le prétérit ? -zen

	-iáanzen	si cela m'eût
	-iénzen	ou m'avoit gouverné
	-zen	si cela t'eût...
<tiberimigou>	**-ianghĭzen**	si cela l'eût...
	-iangoŭzen	si cela nous...
	-iegoŭzen	si cela vous et nous...
	-ánzen[1]	si cela vous...
		si cela les...

5.3.5 Le dubitatif prétérit

[23]

	-anbánin	si cela m'eût
	-anbânin[2]	ou m'avoit gouverné
	-bănin	si cela t'eût...
<tiberimigou>	**-anghibănin**	si cela l'eût...
	-angoubănin[3]	si cela nous...
	-goubănin[4]	si cela vous et nous...
	-agoubănin[5]	si cela vous...
		si cela les...

[23]

qu'elles sont présentées par Nicolas ; le problème de savoir s'il y avait bien réduplication du morphème (ou syllabe ou partie de morphème ?) dans une des flexions alternatives reste en suspens pour le moment.

1. **-azen :** on remarque ici l'absence d'une flexion en **-ik** ; par ailleurs, la forme en **-wa** X est peut-être une stratégie alternative de marquage du pluriel.

2. **tiberimigouanbanin :** la forme correspondante du TA avec sujet indiéfini est : **tiberimigouenbanin :** il pourrait s'agir d'une véritable différence au niveau de la forme de la flexion, mais la différence pourrait aussi être due à une incohérence dans la transcription : on sait que Nicolas note souvent le **ă** par un **e**.

3. **-ban- : -n-** réécrit sur graphie illisible.

4. la forme du verbe ici serait : **tiberimigougoubanin** alors que pour la forme correspondante du verbe TA avec sujet indéfini, le ms donne : **tiberimigouegoubanin.**

5. **agouhanin :** le manuscrit a **agoubanin,** le **n** avant le **g** manque.

6. INVERSE À SUJET INDÉFINI

[verbe médium]

6.1 L'indépendant

6.1.1 L'indicatif neutre

nitiberimĭgou	on me gouverne
kitiberimigou	on te gouverne
tiberĭma	on le...
nitiberimigoúmin	on nous...
kitiberimigoúmin	on nous gouverne, vous et nous
kitiberimĭgoum[1]	on vous... [17]
tiberĭmak vel **aoŭek**	on les...

6.1.2 le prétérit en -ban

nitiberimigounában	on me gouvernoit
kitiberimigounában	on te...
tiberimában	on le...
nitiberimigounanában[2]	on nous...
kitiberimigounanában	on vous et nous...
kitiberimigounaouaban	on vous...
tiberimabánik on les... [17]	[17]

6.1.3 le prétérit en -tay

nitiberimigoútai	on me gouverna
kitiberimigoútai	on te...
tiberimgtai[3]	on le...
nitiberimigoutánan	on nous...
kitiberimigoutánan	on vous et nous...
kitiberimigoutaoŭa	on vous...
tiberimataoŭ	on les...

1. **kitiberimigoum :** comme on l'a mentionné pour les AI, la flexion en **-(gou)m** pour la deuxième personne du pluriel est plus caractéristique aujourd'hui des dialectes de l'odawa et de l'algonquin du sud que de l'algonquin du nord, qui a une flexion en **-nawa**.

2. Les formes du pluriel de l'imparfait ne sont pas formées, comme celles du singulier, par la suffixation de **-àban** aux flexions du présent ; elles ont plutôt les mêmes formes qu'on retrouve à l'imparfait pour les AI, et qui sont caractéristiques de l'algonquin (autant l'algonquin du nord, celui de sud et le dialecte de Golden Lake) par opposition à l'odawa.

3. **tiberimatai :** on a vu qu'une des principales caractéristiques de l'aoriste est de prendre toujours un préfixe -o à la troisième personne, même pour les AI (voir les verbes neutres). Ici le verbe ne prend pas de préfixe (**-o**), c'est la caractéristique des formes avec sujet indéfini qui prime sur la caractéristique de l'aoriste. Il est intéressant de noter qu'on retrouve la même caractéristique dans la grammaire du Père Lacombe : **miweyimâttàay** 'on l'estimait' (p. 123).

6.2 l'impératif

6.2.1 impératif présent

tiberimĭgour[1]	qu'on te gouverne	
tiberimăkitch[2]	qu'on le gouverne	
tiberimigoúta[3]	qu'on nous gouverne	
tiberimĭgouk[4]	qu'on vous gouverne	
tiberimakioŭatch	qu'on les gouverne	[17]

6.2.2 impératif futur

tiberimigoŭkan	qu'on te gouverne bientôt	
tiberimákitch[5]	(ut supra)	
tiberimigoŭkang	quon nous gouverne bientôt	
tiberimigoŭkeg	qu'on vous gouverne bientôt	
tiberimoukioŭatch	qu'on les gouverne bientôt	
		[17]

1. **tiherimignnr :** cette forme est celle du ter présent du subjunctif ('si on te ...'), sauf que dans ce paradigme la finale de cette forme est notée en -n, alors que pour l'impératif, elle est notée en a.
2. **tiberimakitch :** on note ici l'absence du morphème caractéristique des formes inverses **-igou** (probablement /-ekw/ ; cette flexion est en fait la même qu'il donne pour les personnes et modes correspondants de ses trois types de verbes neutres (AI), voir pages [12], [14], [16] et à la page 441 de l'introduction à la morphologie verbale, le paragraphe sur les formes impératives.
3. **tiberimigouta :** cette forme n'en n'est pas une du ler présent du subjunctif ; le -ta final correspond peut-être à la finale de l'impératif de la première personne du pluriel dans les AI.
4. **liherimignuk :** cette forme a "l'air" comme la précédente faite à partir du radical TA, suivi du morphème de la forme inverse, suivi de la flexion de l'impératif de la 2ième personne du pluriel des AI ; cela correspond-il à une forme possible ? Question en suspens pour le moment.
5. **-ăkitel :** l'accent "aigu" a été réécrit sur un "brévis".

6.3 le conjonctif

6.3.1 le conjonctif neutre

tiberimigoúĭan	si on me gouverne
tiberimĭgoun vel **ien**[1]	si on le...
tiberim=intch et **ir**[2]	si on le...
tiberimigoúĭang	si on nous...
tiberimĭgoung	si on vous et nous...
tiberimigoúieg	si on vous...
tiberimintoŭa et **chik**[3]	si on les... [17]

6.3.2 le dubitatif neutre

tiberimigouánin	si on me gouverne
tiberimigouănin	si on te...
tiberim=íntin[4]	si on le...
tiberimigouánghin	si on nous...
tiberimigouangoŭin	si on vous et nous...
tiberimigouegoŭin	si on vous...
tiberimintouaoŭin	si on les... [17]

1. **-igoun** vel **ien :** l'endroit où il faut rattacher le suffixe (probablement) alternatif est, ici encore, problématique ; en odawa, on a, pour cette forme : **/-ekw-ô-yan/ ;** la forme attendue ici, pourrait être : **tiberimigouien,** où le **e** tiendrait lieu de **a** bref, et où la forme en **-goun** serait une contraction de cette forme.

2. **tiberim=intch :** cette flexion correspond à celle de l'odawa, avec, bien sûr, la palatalisation en plus, laquelle dans ce contexte distingue l'algonquin de l'odawa (au stade contemporain de ces langues) ; **=intch** et **ir** : cette flexion et son alternative est la même que pour le AI (verbe neutre) au conjonctif, bien qu'ici l'alternative soit introduite par et alors que pour le AI elle était introduite par uel ; il semble bien qu'ici le et doive être interprété selon son sens classique de "suivi de", ce qui donnerait comme forme obviative, la même qu'on trouve en algonquin du nord,(**-âdjin**/), cependant voir page 41 note 8.

3. **tiherimintoua** et **chik :** interprétation hypothétique, les deux formes alternatives sont sans doute : **tiberimtoua** versus **tiberimintchik ;** la première possibilité est identique à la forme de l'odawa, alors que la deuxième possibilité serait une flexion dérivée de la forme palatalisée de la troisième personne du singulier, et correspond à ce que le missionnaire donne comme terminaison pour le conjonctif du AI ; le système est donc très cohérent.

4. **=intin :** la flexion correspondante en odawa est **-awintè**, la différence principale étant l'absence du segment **-aw** dans le dialecte décrit par le Père Nicolas ; c'est là un fait intéressant : en effet, l'absence de ce même segment a été notée en algonquin du nord (cf Daviault et al '78) et avait généralement été considérée comme une innovation de ces dialectes. Noter le même phénomène pour le 2d plus que parfait.

6.3.3 le prétérit

tiberimigouiánban[1]	si on me gouverne
tiberimigouiénban	si on te...
tiberim=intĭban[2]	si on le...
tiberimigouianghĭban	si on nous...
tiberimigouiangoŭban	si on vous et nous...
tiberimigouiegoŭban	si on vous...
tibrtimintouánban[3]	si on les... [17]

6.3.4 le prétérit ? -zen

tiberimigouiánzen	si on m'eût, l'on m'avoit, gouverné
tiberimigouiénzen	si on t'eût ou si...
tiberimintĭzen	si on l'eût...
tiberimigouianghĭzen	si on nous...
tiberimigouiangoŭzen[4]	si on vous et nous...
tiberimigouiegoŭzen	si on vous...
tiberimintouázen	si on les eût... [17]

6.3.5 le dubitatif prétérit

tiberimigouanbănin	si on m'eût
tiberimigouenbănin	ou si l'on m'avoit gouverné
kiberimintibănin	si on t'eût ou si...
tiberimigouanghibănin	si on l'eût...
tiberimigouangoubănin	si on nous...
tiberimigouegoubănin	si on vous et nous...
tiberimintouabanin vel **énik**[5]	si on vous...
	si on les... [17]

1. Les flexions correspondantes (pour la première et la deuxième personne du singulier) en odawa affichent un phénomène d'harmonisation consonantique : **[-ikôyâ<u>mp</u>â],** qui n'apparaît pas ici ; cependant on ne sait pas si c'est parce que le phénomène ne se produisait pas ou parce que le missionnaire aura régularisé ses paradigmes.

2. **<u>=intiban</u> :** la flexion est notée sans palatalisation, contrairement à la forme correspondante du "présent", mais conformément aux données de l'odawa ; on la retrouve telle quelle ailleurs dans le ms, voir la page [109].

3. **-intoua<u>n</u>ban :** on ne retrouve pas de **<u>n</u>** dans cette position dans la flexion correspondante de l'odawa.

4. **<u>-igouiangouzen</u> :** tout le paradigme est formé de façon très régulière par suffixation de **-zen** aux finales du conjonctif neutre, sauf, apparemment cette forme, pour laquelle le conjonctif neutre (1er présent du subjonctif) a : **-igoung ;** il faudrait peut-être considérer cette flexion comme une contraction de **-igouiang.**

5. **<u>-intouabanin</u>** vel **<u>énik</u> :** les flexions alternatives sont probablement : **-intouabanin** et **-intouabénik,** où **<u>e</u>** pourrait être utilisé à la place de **<u>a</u>** bref. (cf analyse de la transcription). La deuxième forme pourrait correspondre à un

5. L'OBVIATIF VERBAL

Introduction

Cette présentation se veut une description des manifestations de 1'obviatif qu'on trouve dans la grammaire du Père Nicolas, et non pas une analyse du phénomène de l'obviatif comme tel. L'objectif ici n'est pas d'examiner comment le missionnaire percevait cette particularité grammaticale, mais plutôt de comparer les données produites par Nicolas avec celles des dialectes apparentés contemporains. Nous présenterons dans un premier temps une description des manifestations de l'obviatif sur chacun des groupes de verbe, puis, au point 5.5, nous discuterons plus en détail les particularités des phénomènes grammaticaux qui interfèrent d'une façon ou d'une autre avec celui de l'obviatif, soient plus particulièrement les questions de l'infixe -iri-, du bénéfactif, du relationnel et du "sur-acquisitif".

5.1 L'obviatif sur les AI

Notons tout d'abord que dans ses tableaux de conjugaison, le Père Nicolas ne mentionne aucune flexion obviative pour les AI à l'indépendant. Cependant, ailleurs dans le manuscrit (aux pp. [97], [98] et [104]), il en cite quatre formes, qui sont toujours déclenchées par une structure génitive en position sujet. L'un de ces exemples est reproduit en (1) ci-dessous :

(1)

ousimenser	**Pierre**	**tiberindamour**	[97]
ou-simens -er	Pierre	tiberindam -our	
3 - FRERE- OBV		GOUVERNE -P.I. - SUJ. OBV	

'le cadet puisné de Pierre gouverne'

La forme du morphème est **-ar,** avec une variation dans la notation de la voyelle due à l'environnement phonologique. On ne trouve pas d'exemple qui illustrerait une distinction entre l'obviatif singulier et l'obviatif pluriel, Ce suffixe **-ar** est très semblable à celui de l'algonquin et de l'ojibwe, qui ont /-**an**./, et semble être déclenché dans le même type de contexte, c'est-à-dire quand le sujet du verbe est possédé par un nom à la troisième personne.

Au conjonctif, le manuscrit distingue entre obviatif singulier et obviatif pluriel. Au singulier, le suffixe -**ir** apparaît après la flexion du conjonctif. On remarquera aussi la présence régulière d'un infixe -**iri** (apparaissant avant la flexion du conjonctif) et dont nous reparlerons un peu plus loin. L'obviatif pluriel est marqué par le suffixe **-a**. Ces faits sont illustrés par les exemples (2) et (3) ci-dessous :

(2)

Louys ouabamar			**manitour ka=ourichichiritch** vel **ir**					[93]
Louys o- wabam	-ar		manitou	-r	ka=ourichichi -(i)ri	-tch	vel ir	
3	t.a. obv. sing		obv an,		a.i	? conj,3s.s.-	obv	

'Louys regarde le géniequi est beau et bon'

obviatif pluriel, cependant elle ne ressemble pas à la forme obviative correspondante en odawa.

(3)

Laurans ouabama **manitou ouerichichiritchi** [93]

Laurans	o-	wa : bam	-a	manitou	oue richichi	-(i)ri	-tch	-i
	3	-t.a. obv plut		n.A	f.c. a.i.	?	-conj,3 suj	-obv.plur

'Laurans regarde les génies bons et beaux'

Dans les dialectes apparentés contemporains, on note tout d'abord que la majorité (sauf ceux du nord-ouest ontarien) ont neutralisé le nombre de l'obviatif (tant au conjonctif qu'à l'indépendant).

(4)

nagamo - ini -dj
chanter obv 3e conj.
'(celui qui) chante'

nagamo - ini -dj
chanter obv 3e conj.
'(ceux qui) chantent' (algonquin de Maniwakit)

On remarque ensuite, qu'il y a deux stratégies différentes pour marquer l'obviatif au conjonctif : en algonquin du nord, on le marque en suffixant -an après la flexion du conjonctif, comme dans l'exemple suivant :

(5)

dagoši - g- an
arriver 3e conj obv
'qu'il/elle arrive obv.' (Lac Simon)

Alors que dans les dialectes ojibwe, (Bloomfield (1957), Piggott (1971)) et dans les dialectes algonquins de Maniwaki et de Golden Lake, l'obviatif au conjonctif se marque par un affixe -ini- qui apparaît avant la flexion du conjonctif. (et il n'y a pas d'autre suffixe qui apparaisse après celle-ci). Ceci est illustré par l'exemple (6) cidessous :

(6)

nîm- ini -j
danser obv 3e conj
'qu'il danse' (Golden Lake, Aubin 1984)

La différence entre l'algonquin du nord et les autres dialectes apparentés peut être représentée schématiquement de la façon suivante :

algonquin du nord
(Lac Simon) : radical -3ep. conjonctif - obviatif

ojihwe et algonquin

du sud : radical - obviatif - 3ep. conjonctif

1. D'après Jones (1975).

Il convient de remarquer que non seulement l'ordre d'apparition des morphèmes est différente, mais que la forme même du marqueur de 1'obviatif est différente. Le morphème est -ini- dans les dialectes ojibwe, alors que le suffixe est **-an** en algonquin du nord. Il semble qu'on puisse retracer l'origine de cette différence dans les données du Père Nicolas. En effet, dans le dialecte décrit par le missionnaire, un AI obviatif au conjonctif a la forme suivante :

radical - **iri**- conjonctif - obviatif (**ir**)

On pourrait dire qu'ici, pour la plupart des dialectes algonquins et ojibwe, l'infixe -iri- a été réanalysé comme étant l'obviatif proprement dit, (et, avec le changement de **-r-**, en **-n-**, est devenu le morphème (-ini-) ; et dans ces cas, l'usage du suffixe de l'obviatif a disparu. En algonquin du nord, on a au contraire gardé le suffixe de l'obviatif, mais la particule **-iri-**, ayant peut-être été réanalysée comme redondante, a disparu. Par ailleurs, il y a un dialecte algonquin cité par A. Grafsteinl qui a conservé les deux marques, et dont le morphème de l'obviatif est **-inidjin.**

Il faut bien voir cependant que dans le dialecte décrit par Nicolas, l'infixe -iri- ne constitue pas à lui seul le marqueur de l'obviatif. On constatera aux exemples (2) et (3) que le morphème -iri- apparaît en plus du morphème de l'obviatif proprement dit. Il semble par ailleurs que le morphème -iri- n'apparaisse que sur les verbes au conjonctif. Il serait donc plausible de considérer le morphème **-iri-** comme un des morphèmes de 1'obviatif nécessaires au conjonctif. On pourrait en effet supposer qu'à l'époque de la description du Père Nicolas, le marquage de l'obviatif dans les propositions au conjonctif requéraient deux morphèmes (ou un morphème en deux parties) : l'infixe -iri-, et le suffixe de l'obviatif proprement dit[2].

En conclusion, il semble que l'obviatif (sur les AI) dans les données de Nicolas soit déclenché dans le même type de contexte que pour les dialectes apparentés contemporains, c'est-à-dire par une structure génitive en position sujet. Sa forme à l'indépendant est très semblable à celles de ces dialectes, alors que la forme qu'il affiche au conjonctif, en combinaison avec une ré-analyse du morphème **-iri-** serait à l'origine des différents marqueurs d'obviation dans les dialectes contemporains.

5.2 L'obviatif sur les II

Pour les Il à l'indépendant, on trouve, dans les données de Nicolas, une opposition entre obviatif singulier et obviatif pluriel ; au singulier l'affixe est **-iri** et au pluriel **-iriouar**. (Les flexions sont les mêmes que sur les noms inanimés). Dans les conjugaisons de II, le manuscrit ne mentionne pas de forme obviative ; on en trouve, cependant, des occurrences aux pages [98] et [100]. Deux d'entre elles sont reproduites en (7) ci-dessous :

(7a) **Pierre oumokman** **matchikatchiouaniri** [100]
Pierre ou - mokman matchikatchiouan - iri
n.a.. 3 n.i. 1.1. obv. sing.
'Le couteau de Pierre ne vaut rien'

1. Voir Grafstein (1981).

2. Tout comme la négation au conjonctif dans les dialectes ojibwe requiert le préverbe **ka** et le suffixe -si.

(7b)

Pierre oumokmaner matchikatchiouaniriouar [100]
Pierre ou - mokman -er matchikatchiouan - iriouar
n.a.. 3 pl.in. i.i. obv. plur.
'Les couteaux de Pierre ne vallent rien'

On peut présumer que le marqueur d'obviatif dans les H à l'indépendant se place avant la flexion personnelle ; en effet, le **-ou-** de **-iriouar** peut être analysé comme le suffixe personnel. (/-w/), apparaissant avant la marque du pluriel (**-ar**). Les données à cet effet sont assez claires dans les dialectes apparentés contemporains.

En algonquin de Maniwaki, il est tout à fait évident que le marqueur d'obviatif est l'infixe -ini-, apparaissant avant la flexion personnelle ; ceci ressort clairement des exemples au pluriel, tel qu'il est illustré ci-dessous :

(8)

	proximate	obviative
sing	ozâwâ + w	ozâwâ + ini + w
plur	ozâwâ + w + an	ozâwâ + ini + w + an

(Maniwaki (Jones 1975)

On retrouve le même phénomène en odawa[1]. Bloomfield (1957), par contre, donne le -(i)ni comme étant le suffixe, mais il ne mentionne pas de forme plurielle qui permettrait de discriminer s'il s'agit d'un affixe apparaissant avant la marque de personne ou non[2].

Il ressort des exemples de Nicolas que l'obviatif sur le verbe II à l'indépendant est déclenché quand le sujet du verbe est possédé, ce qui est la même situation dans les dialectes contemporains.

Au conjonctif, le manuscrit n'offre pas d'évidence de distinction entre obviatif singulier et pluriel. Le morphème de lobviatif est -iri- et il apparaît avant la flexion du conjonctif, tel qu'illustré par les exemples (9) et (10) ci-dessous. C'est exactement ce qu'on retrouve dans tous les dialectes algonquins et ojibwe (y compris celui décrit par Bloomfield) pour lesquels j'ai pu comparer les données.

On remarque ici qu'il n'y a pas, comme pour les AI, une autre marque d'obviatif aditionnelle, à la fin : ici, l'infixe **-iri** est interprété comme étant lobviatif. Ces faits sont illustrés par les exemples ci-dessous :

(9a)

Pierre **katatagochin** **ouabanirig** [93]
Pierre kata - tagochin ouaban -iri -g
fut - a.i. i.i. -obv- conj
'Pierre viendra demain'

1. D'après Piggott (1971).

2. Voir le paragraphe 8.9.

(9b)

<Jean et Pierre> **katatagochinouk** **ouabanirig**
kata -tagochin -ouk ouaban -iri -g
fut - ai. suj 3pl i.i. -obv- conj
'Jean et Pierre viendront demain'

(9c)

nigatagochin ouabang
ni -ga -tagochin ouaban -g
1 fut - ai. i.i. -conj
'Je viendrai demain'

(10)

Pierre oumokman ka pikouchkarik [98]
Pierre ou - mokman ka pikouchka -(i)ri - k
3 - n.i. i.i. -obv- conj
'<c'est le couteau de Pierre> qui s'est rompeu'

Les exemples qui précèdent montrent qu'un II au conjonctif prendra une marque d'obviation dès que le sujet de la principale est à la troisième personne. Comparez les exemples (9a), (9b) et (9c).

II semble que pour les II au conjonctif, le marqueur de l'obviation coïncide avec l'infixe **-iri**. Cette forme de 1'obviatif est la même que dans les dialectes apparentés, si on tient compte du changement de -r- en -n-.

5.3 L'obviatif sur les TI

Dans les TI à l'indépendant, le manuscrit n'affiche pas de flexion obviative proprement dite. Quand un tel verbe a un de ses arguments à l'obviatif, il porte plutôt un affixe traditionnellement appelé "relationnel". Cc morphème indique la présence d'un troisième argument sur le verbe. Ceci est illustré par les exemples ci-dessous :

(11)

Pierre ousakitoun oumokman [92]
Pierre ou -sakitoun ou -mokman
3 SW. T.I 3 -N.I :
'Pierre ayme son propre couteau'

(12)

Pierre ousakitououan **oumokmaniri** [92]
Pierre ou -sakitou -oua an ou -mokman
3 Li. -rel. theme sign ti 3 -n.i : obv.sing.
'Pierre ayme d'iceluy et d'iceux le couteau'

(13)

Pierre ousakitououaner ouseienser **oumokmanirioua** [91]
Pierre ou -sakitou -oua -an -er ou -seicns -er ou -mokman -irioua
3 -t.i. -rel. ts ti plur 3 n.a. -.obv.sing 3 -n.i. obv.plur.
'Pierre ayme de son frère ayné les couteaux'

Dans l'exemple (12) ci-dessus, le radical du TI **sakito-** est suivi du morphème du "relationnel" **-aw-**, finalement suivi de la finale du TI, **-an**. Au pluriel, le verbe sera formé du radical, suivi de l'affixe du "relationnel", puis finalement du suffixe pluriel **-er**. Comparez ces exemples avec l'exemple (11), où le complément du verbe TI n'est pas à 1'obviatif, et où le verbe, en conséquence, ne prend pas le morphème du "relationnel".

Cette stratégie, consistant à utiliser le morphème du relationnel pour indiquer la présence d'un argument supplémentaire, et à l'obviatif sur le verbe, est aussi utilisée sur les AI dans la grammaire de Nicolas. Considérez l'exemple en (14) ci-dessous :

(14)

Pierre outapiouan Paul ounipaganiring

Pierre	out -api		-oua	-an	Paul	ou -nipagan -iri			-ing
n.a.	3	a.i.	-ben.	-ts ,ti	n.a	3	-n.i	-obv.	-loc.

Pierre est assis de Paul sur le lict

vel **hech niparitch** [100]

(e-iži-)	nipa	-(i)ri	-tch
ME LÀ	A.I.	- ?-	3 CONJ.

'ou là où il dort'

Dans cet exemple, le verbe à l'indépendant **out -api - ouan** est formé du radical du AI : **api-** suivi, du morphème du relationnel -aw-, et finalement suivi de la finale du TI : **-an.** On notera que dans ce cas, ainsi que dans le cas de la finale du verbe **sakitouan** dans l'exemple (12) ci-haut, la finale **-an** ne peut être interprétée comme un morphème de l'obviatif : celui-ci est toujours transcrit en **-r** dans le manuscrit. Par ailleurs, l'exemple (13) montre que cette finale **-an,** peut être suivie du suffixe du pluriel inanimé **-er**, ce qui ne pourrait être le cas de 1'obviatif.

On trouve aussi à la page [100] un exemple de verbe TI dont un des arguments est au "sur-obviatif" (further obviative), et le verbe affiche dans ce cas l'affixe **-iri-** au lieu du morphème du bénéfactif ; c'est le seul exemple du genre dans le manuscrit, Comparez l'exemple (13) et l'exemple (15) ci-dessous :

(15)

ni tiberindamirin Paul ouseiensirir oumokmaniri [100]

ni tiberindam -iri			-n	Paul ou -seiens -irir					ou -mokman		-iri
1	p.i.	- ?	-obv	n.a	3	n a.	-obv	3	-n-i.	obv.	plur.

'je gouverne de Paul du frère ayné les couteaux '

Dans les dialectes contemporains, le comportement du TI en présence d'un argument à l'obviatif est très variable ; en algonquin du nord, (plus précisément au Lac Simon) un suffixe obviatif (**-ni**) peut apparaître sur le verbe, mais son usage semble se perdre et varie considérablement d'un locuteur à l'autre ; en algonquin du sud[1], le TI ne prend jamais de marque d'obviatif à l'indépendant, alors qu'en odawa, Piggott donne le suffixe -nini[2]. Ces faits sont illustrés par les exemples (16) (17) et (18) ci-dessous :

(16)

ni -ma : ma :	-m	o	-sez	-an	o	-mi : jin	-ni	wow		
1	n.a.	pos	3e	n.a.	obv an	30	Li.	obv in	n.i.	

'le frère de ma mère mange un oeuf' (Lac Simon)

(17)

bi : do : n
il/elle appporte qqch.
(ni - ma : ma : - m o - sez - an) bi : do : n
'le frère de ma mère apporte qqch' (algonquin de Maniwaki)

(18)

Suffixe TI obviatif à l'indépendant :
-nini (/-n-niw/) (odawa)[1]

Au conjonctif, quand un des arguments du verbe est à l'obviatif, on retrouve la présence de l'infixe **-iri-**, suivi de la flexion du conjonctif, et, facultativement, du suffixe de l'obviatif. Celui-ci est le même que celui utilisé pour les AI au conjonctif dans le manuscrit, et en algonquin du nord. Le problème de l'interprétation des formes en **i** ne nous permet pas d'établir avec certitude si le suffixe en question est facultatif ou non[2]. On en trouve un exemple à la page [92], reproduit en (19) cidessous :

(19)

ouikaniser **Jean ka tiberindamiritch** et **irchimagan** [97]

ouikanis	-er	Jean	ka	tiberindam	-iri	-tch	*et*	ir	chimagan
3 n.a.d.	- obv		me	Li.	?	-conj,		obv	n.i.

'c'est le frère de Jean qui gouverne l'espée'

Pour ce qui est des autres dialectes, l'algonquin du sud et l'odawa marquent l'obviatif au conjonctif (dans les TI) en utilisant le morphème -ini- suivi du conjonctif (J/g), alors qu'en algonquin du nord, on suffixe -an, (ou -in ?) après la marque du conjonctif. Ces faits sont illustrés dans les exemples qui suivent :

(20)

mi :ji - ini - j
MANGER TI OBV 3e CONJ
'qu'il (obv) mange' (algonquin de Maniwaki)[3]

(21)

š a : n	o	na : dawend	-a : n	mi : giwa : m	-ini o	-ba : pa : m	-an ka :	žeton	j in		
3		t.i.	n.i.	obv in 3 n.a.		poss obv me	t.i.	conj obv			

'Jean veut la maison que son père a faite' (Pikogán)

1. D'après Piggott (1973).
2. Le Père Nicolas utilise de façon aléatoire le et et le uel, souvent l'un à la place de l'autre.
3. D'après Jones (1975).

La diférence qu'on observe ici dans le marquage de 1'obviatif entre l'algonquin du nord et les autres dialectes apparentés (odawa et algonquin du sud), est exactement la même que celle que nous avons déjà observée pour les AI au conjonctif, et a fort probablement la même origine, c'est-à-dire des ré-analyses différentes à partir d'une situation, à un stade représenté par le dialecte décrit par le Père Nicolas, où l'on avait et l'infixe **-iri-** et le suffixe de 1'obviatif après le morphème du conjonctif.

En conclusion, il semble que le procédé de marquage grammatical d'un argument à l'obviatif sur un verbe Tl à l'indépendant soit très variable dans les dialectes ojibwe. Alors que dans le dialecte décrit par Nicolas on a recours soit au "relationnel", soit à l'infixe **-iri-**, l'algonquin du sud ne marque en aucune façon le phénomène alors que les dialectes de 1'odawa et de l'algonquin du nord utilisent le morphème de 1'obviatif.

Au conjonctif, le comportement des différents dialectes est plus uniforme, affichant les différences telles que discutées en détail au point 5.1.

5.4 L'obviatif sur les TA

À l'indépendant, le manuscrit distingue entre obviatif singulier et obviatif pluriel ; au singulier, le suffixe est **-ar**, avec une variation dans la notation de la voyelle, alors que le pluriel est marqué par le suffixe **-a** (ceci pour les formes 3/4) Ces faits sont illustrés par les exemples ci-dessous :

(22)

Paul ousakihar				**pireouer** [92]	
Paul	ou	-sakih	-ar	pire	-ouer
n.a.	3	-t.a.	-obv sing a.n.		obv..sing.

'Paul ayme la perdrix'

(23)

ounkima	**ousakihar**			**Pauler** [92]	
ounkima ou		-sakih	-ar	Paul	-er
n.a	3	-t.a.	-obv .sing n.a.		obv sing

'le capitaine ayme Paul'

(24)

Anselme	**ousakiha**			**pireoué** [92]	
Anselme ou		-sakih	-a	pire	-oué
n.a.	3	-t.a.	-obv plur	n.a.	-obv .plur

'Anselme ayme les perdrix'

(25)

iriniouek		**ousakihaoua**			**pireoué** [93]		
irin	-ouek	ou	-sakih	-aoua		pire	-oué
n.a,	plur	3	-t.a.-	suj.plur./ comp obv.plur		n.a.	-obv .pl.

'les hommes ayment les perdrix'

Ce type de marquage de l'obviatif est identique à ce qu'on trouve aujourd'hui dans les différents dialectes ojibwe, sauf pour les dialectes de 1'odawa et de l'algonquin où le pluriel est neutralisé. Il semble bien, d'après les exemples fournis par Nicolas, que le déclenchement de l'obviatif obéissait aux mêmes impératifs que dans les dialectes contemporains, lequel, d'après une proposition généralement acceptée, consiste grosso modo en ceci : quand, dans une phrase, il y a deux éléments à la troisième

personne, l'un de ceux-ci doit être marqué pour l'obviatif ; auquel cas, le verbe doit prendre une marque d'obviatif, pour faire référence au fait que l'un de ses arguments est à l'obviatif.

Le manuscrit donne aussi, à la page [73], une forme obviative pour un verbe ayant une première personne sujet et un complément obviatif, (1/4) ce qu'on trouve assez rarement dans la littérature. La forme est exactement la même que ce qu'on a en algonquin du nord aujourd'hui. Voyez l'exemple ci-dessous :

(26)

nitiberimimar ouseienser [73]

ni	-tiberim	- mar	ou	-seiens	-er
1	t.a	1/4	3	n.a.	-obv.

'je gouverne son ayné'

Par ailleurs, on trouve aussi dans le manuscrit un exemple, qui, de par sa structure, est lié aux cas d'obviation, mais dont la forme elle-même en est différente. Il s'agit d'un TA à 1' indépendant qui est mieux dit, selon Nicolas, s'il ajoute la syllabe **-ni-** avant le **-r** de l'obviatif (et qui donne au pluriel, -ni.). Voyez les exemples suivants :

(27a)

Paul ousakiha=ni=r **manitour** [96]

Paul	ou	-sakiha	= ni	= r	manitou	-r
	3	t.a.	?	-obv	n.a.	obv

'Paul ayme le génie'

(27b)

Paul ousakiha -ni manitoué[1]

Paul	ou	-sakiha	-ni	-0	manitou	-é
	3	t.a.	?	-obv pl	n. a.	obv.pl.

'Paul ayme les génies'

Ce n'est pas du tout clair à quoi correspond ce morphème **-ni**. Cette structure n'a qu'une seule occurrence dans la grammaire. Une hypothèse envisageable serait de considérer qu'il s'agit d'une occurrence de l'infixe **-iri-** ; cependant, toutes les autres occurrences de **-iri-** dans le manuscrit sont notées en **r** et jamais en **n**. De plus, cet exemple ne semble pas avoir la structure syntaxique requise pour l'apparition de l'infixe **-iri-**[2].

Au conjonctif, il n'y a pas d'exemple qui permette d'illustrer une distinction entre obviatif singulier et obviatif pluriel. On retrouve systématiquement la présence de l'infixe **-iri-**, suivi de la flexion du conjonctif, et facultativement, du suffixe de l'obviatif. Ces faits sont illustrés dans les exemples qui suivent :

(28)

Pierre oupamitaouar manitour ka=sakiharitch= et **ir** [93]

Pierre	ou	-pamitaou	-ar	manitou	-(V)r	ka	=sakiha	-(i)ri	-tch=	et ir
	3	-t.a.	obv.	n.a.	obv.	me	t.a.	?	-conj, obv.	

'Pierre obdyt au génie qui ayme les hommes'

1. On notera aussi le pluriel inusité de cette forme.

2. Ce point sera discuté en 5.5.

(29)

ouseienser			**Louys**		**ka=i=entaritch**			et **ir pireouer** [97]	
ou -seiens -er		Louys	ka = i	=enta	-(i)ri	-tch et	irpire	ouer	
3	n.d.a. -obv.		me	ai.	- ?	-conj,	obv. n.a.	-obv.	

'c'est le frère ayné de Louys qui a une perdrix'

Ce suffixe de l'obvianf noté **-ir** par Nicolas correspond sans doute à ce qu'on trouve aujourd'hui dans les dialectes d'algonquin du nord, pour marquer l'obviatif sur les TA conjonctifs (pour les formes 3/4) ; en algonquin du nord, le marqueur d'obviation apparaît après le morphème du conjonctif, et a la forme phonétique [in][1]. En odawa cependant, on a -**âd**, alors que l'algonquin du sud utilise la version palatalisée -**adj**.

En conclusion, à l'indépendant, la principale différence entre le dialecte décrit par Nicolas et les dialectes contemporains tient à la différence entre obviatif singulier et pluriel qui a été neutralisée dans certains dialectes contemporains. Par ailleurs, au conjonctif, la principale différence tient à l'utilisation, dans le dialecte du XVIIe siècle, de l'infixe **-iri-**.

5.5 Discussion

Ce qui retient tout d'abord l'attention dans le système de l'obviatif reconstruit d'après les données du Père Nicolas, c'est l'étonnante stabilité de ce système. À plus de 300 ans de distance, les mécanismes de déclenchement de 1'obviation et ses manifestations morphologiques sont très semblables à ce qu'on retrouve aujourd'hui dans les dialectes apparentés.

Ainsi, si on résume les contextes de déclenchement de l'obviation obvservés dans les données de Nicolas, on constate que ceux-ci se comparent assez exactement à ceux décrits par Grafstein[2].

Celle-ci décrit tout d'abord ce qu'elle appelle les contextes obligatoires de déclenchement de l'obviation. Elle cite comme premier cas celui d'un nom animé dans une expression possessive, ce qui correspond exactement à l'exemple de Nicolas cité en (1) ci-haut et reproduit en (30) ci-dessous :

(30)

ousimenser	**Pierre**			**tiberindamour** [97]	
ou	-simens	-er	Pierre	tiberindam	-our
3	-n.a.	-obv.		-Pl	-suj. obv.

'le cadet puisné de Pierre gouverne'

Le deuxième type de contexte obligatoire de déclenchement de l'obviation cité par Grafstein est dans une phrase transitive, quand celle-ci contient plus qu'une troisième personne (animée), l'une de ces troisième personne doit être "proximate" (nonobviative) et la ou les autre(s) doi(ven)t être obviative(s). Ceci correspond aux exemples (2), (3), (22), (23) et (24) du Père Nicolas. L'exemple (23) est reproduit en (31) ci-dessous à titre d'illustration :

1. On sait que le /i/ dans le dialecte du Lac Simon correspond soit à un /à/ ou à un /ï/. Par ailleurs, le changement der en n est bien connu.

2. Voir Grafstein (1984).

(31)

ounkima	**ousakihar**			**Pauler**	[92]
ounkima	ou	-sakih	-ar	Paul	-er
n.a	3	-t.a.	-obv. .sing	n.a.	obv. sing

'le capitaine ayme Paul'

Dans cet exemple, Paul prend une marque d'obviatif parce qu'il est le deuxième élément à la troisième personne dans la phrase, et le verbe s'accorde en obviation avec son complément.

Il y a un troisième type de contexte que Grafstein considère comme étant un contexte de déclenchement obligatoire de l'obviation : il s'agit des verbes dits "à trois arguments", du type mi : n, 'donner'. Ce type d'exemple est illustré en (32) ci-dessous[1] :

(32)

wa : bamin	-an	ni	-gi :	-mi : na :	abino : Ji : à	
apple	obv	1	past	give	child	

'I gave an apple to the child'
(j'ai donné une pomme à l'enfant)

Ce type de structure n'est pas illustré dans la grammaire du Père Nicolas, il est donc impossible de savoir si elle déclenchait ou non l'obviatif à cette époque.

Par ailleurs, il y a un type de contexte que Grafstein considère comme déclenchant optionnellement l'obviatif dans les dialectes ojibwe contemporains. II s'agit des phrases qui contiennent deux éléments à la troisième personne, mais se trouvant dans des propositions différentes. L'exemple ci-dessous, extrait de la thèse de Grafstein, illustre le phénomène en question :

(33a)

ni	-gi :	-wi : ndamawa :	ni	-ma : ma :	[minwe : nim	-imag John	-an]	
1	past	tell t.a.	1	mother	love t.a.	1-obv.	obv.	

'I told my mother I love John'
(J'ai dit à ma mère que j'aimais Jean)

(33b)

ni	-gi :	-wi : ndamawa :	ni	-ma : ma :	[minwe : nim	-ag	John]
1	past	tell t.a.	1	mother	love t.a.	1- 3	

'I told my mother I love John'
(J'ai dit à ma mère que j'aimais Jean)

Ces deux exemples, dont la seule différence tient au fait que dans un cas l'obviatif est marqué et dans l'autre non, sont, d'après Grafstein, tout aussi grammaticaux l'un que l'autre.

Il n'y a aucun exemple correspondant à ce type de structure dans la grammaire de Nicolas. Nous ne savons donc pas si elle aurait ou non déclenché l'obviatif à l'époque.

1. Cet exemple est tiré de Grafstein (1984).

Par ailleurs, le système de l'obviation tel que décrit par Nicolas affiche aussi des différences certaines avec celui des dialectes contemporains. Mentionnons tout d'abord la distinction entre obviatif singulier et obviatif pluriel ; cette distinction, est neutralisée dans plusieurs des dialectes contemporains.

Plusieurs des données rapportées par le missionnaire correspondent à ce qu'on appelle traditionnellement le "sur-obviatif" (further obviative). On assume généralement que le "sur-obviatir" sert à marquer un deuxième élément "obviatif" dans une phrase. Dans les faits tels que mentionnés par Nicolas, ceci ne se produit que dans le contexte d'un nom possédé par un obviatif[1]. Considérez les exemples suivants, extraits de la grammaire de Nicolas :

(34)

	Nicolas			**outiberimar**			**oupiremirir**		**Tessoueat**
Nicolas	o	-tibe : :	rima :	-ar	o	-pine : w	-im	-irir	Tessoueat
	3	La.	obv. an sing		3	n.a.	poss sur-obv. sing		
	'Nicolas	gouverne				la perdrix		de Tessoueat'	

(35)

	Nicolas			**outiberimar**			**oupiremirir**		**ouseiensirir**	**Tessoueat**
Nicolas	o	-tibe : :	rima :	-ar	o	-pine : w	-im	-irir	o -saye : ns	-irir Tessoueat
	3	t.a. obv. an sing			3	n.a. poss sur-obv. 3			n.a. sur-obv. sing	
'Nicolas	gouverne	la perdrix					du frère ayné de Tessoueat'			

Dans l'exemple (34), le nom **pire** est au sur-obviatif, prenant le morphème **-irir**. Le nom **pire** est possédé par **Tessouat**, qui est lui-même le deuxième argument à la troisième personne dans la phrase, et donc, qui aurait dû[2] être marqué pour l'obviatif. Tous les exemples de "sur-obviatif" cités par Nicolas répondent exactement à cette description : le nom marqué pour le "sur-obviatif" est possédé par un nom qui est le deuxième élément à la troisième personne dans la phrase, mais qui n'est jamais marqué pour l'obviatif.

Un autre aspect des données de Nicolas sur 1'obviatif qui attire particulièrement l'attention, est celui du marquage de l'obviatif (ou du sur-obviatif) dans les coordonnées.

Il est généralement admis[3] que les structures coordonnées ne déclenchent pas 1'obviation. À titre d'illustration, considérez l'exemple (9b) reproduit en (36) ci-dessous :

(36)

<Jean et Pierre>	**katatagochinouk**			**ouabanirig**		
kata	-tagochin	ouk	ouaban	-iri	-g	
fut	-a.i.	suj	3pl	i.i. -obv	-conj	
'Jean et Pierre	viendront demain'					

1. Généralement sous-entendu.
2. D'après les analyses généralement acceptées de ce phénomène.
3. Voir notamment la thèse de Grafstein (1984).

Dans cet exemple, le nom Pierre est le deuxième élément à la troisième personne, et il ne prend pas l'obviatif, pas plus qu'il ne le déclenche sur le verbe. Considérons cependant les exemples suivants, aussi extraits de la grammaire de Nicolas :

(37)

Pierre ouabamarouir ouseienser, gaié ouseiensirir Jean [46]

Pierre	ouabam	-ar	-ouir	ou	-seiens	-er,	gaié	ou	-seiens -irir Jean
	t.a.	obv,	3	3	n,d,a.	obv.	et	3	n.d.a. sur-obv .

'Pierre voit son ayné et celui de Jean'

Dans cet exemple, le mot **ouseiensirir,** dans la deuxième partie de la coordonnée est au 'sur-obviatif' ; si on assume le fait que la coordination ne déclenche normalement pas l'obviatif, il faut prendre en considération ici le fait que cette occurrence de **ouseiensirir** est possédée par un élément qui est ici le troisième élément à la troisième personne dans la phrase, et qui ne prend quand même pas de marque d'obviation ni de "sur-obviation". Ce n'est donc probablement pas le fait d'être le deuxième élément à 1'obviatif dans une phrase qui fait qu'un nom prend le "sur-obviatif", mais bien le fait d'être possédé par un élément qui est lui-même le deuxième (ou le troisième) argument à la troisième personne dans une phrase.

Par ailleurs, et entre parenthèses, le rôle que joue ou ne joue pas la coordination dans le déclenchement de l'obviatit. n'est pas du tout clair. Considérez l'exemple suivant :

(38)

ouchimagan Louys dach ouchimaganjrj Auguste

ou	-chimagan Louys	dach	ou	chimagan	-iri Auguste
3	n,i	et	3	n.i.	obv.in.

'L'épée de Louis et l'épée d'Auguste'

Dans cet exemple, le problème est celui du déclenchement de l'obviatif inanimé. Nous avons déjà montré en détail au point 3 que l'obviatif inanimé est déclenché seulement quand le nom inanimé est possédé par un nom à l'obviatif. Ici, le possesseur, Auguste, n'est pas à l'obviatif, mais il est le deuxième élément à la troisième personne dans la phrase. Si on voulait le considérer comme étant à 1'obviatif à un niveau sous-jacent, il faudrait assumer le fait que la structure coordonnée est un contexte de déclenchement de 1'obviatif.

Il convient de noter que bien que de nos jours les marques du "sur-obviatif" et de 1'obviatif inanimé soient identiques, ces morphèmes étaient différents à l'origine. Ainsi, dans la grammaire de Nicolas, les marques du sur-obviatif étaient **irir** au singulier et **-iri** au pluriel, alors que les marques de l'obviatif inanimé étaient **-iri** au singulier et **-iriouar** au pluriel.

Le "sur-obviatif" serait donc, au même titre que l'obviatif mais d'une façon différente, une manifestation morphologique déclenchée par une certaine structure syntaxique. Ces phénomènes "morpho-syntaxiques" étaient apparemment plus nombreux et plus complexes dans le dialecte décrit par Nicolas.

Parmi ceux-ci, un autre phénomène qui est étroitement lié à celui de 1'obviation tout en étant différent, est celui du morphème **-iri-**. L'utilisation de ce morphème dans le

dialecte de Nicolas constitue sans doute la principale différence dans le système de l'obviatif par rapport au système contemporain.

Cet affixe apparaît dans toutes les catégories de verbes, soient AI, II, TA ou TI, quand ces verbes sont au conjonctif et qu'ils ont un argument à l'obviatif. Dans tous les cas, dans le manuscrit, où un verbe au conjonctif a un argument à l'obviatif l'infixe **-iri**- est toujours utilisé ; il apparaît après le radical du verbe, et avant la flexion du conjonctif.

De plus, on le retrouve aussi dans certains verbes à l'indépendant ; c'est le cas du II, en assumant, bien sûr qu'on est en présence du même morphème ; il marque clairement dans ce cas l'obviatif ; en effet, le II est le seul verbe qui n'utilise pas, en plus du **-iri-** un autre suffixe pour marquer l'obviatif ; dans le cas du II, il est clair que le **-iri-** c'est l'obviatif ; on le retrouve aussi dans un TI A l'indépendant, (cf pp [9l] et [100]), où il semble bien être en distribution complémentaire avec un morphème du bénéfactif ; dans cet exemple-ci, tout semble indiquer que -**iri**- doive être analysé comme marquant la présence d'un argument supplémentaire et à l'obviatif.

Par ailleurs, le rôle grammatical exact de **-iri-** est difficile à déterminer dans la mesure où sa présence, dans les verbes au conjonctif, n'élimine pas, au contraire, la suffixation du marqueur de l'obviant. En effet dans les verbes AI, TI et TA au conjonctif qui ont (au moins) un argument à l'obviatif, on observe la présence simultanée de l'infixe **-iri-** et du marqueur de l'obviatif. Ceci peut être observé dans les exemples (2), (3), (19), (28) et (29) ci-dessus. Puisque la présence de ce dernier est cependant toujours notée comme facultative, on peut imaginer que son rôle et celui de -**iri**- commençaient peut-être à être perçus comme redondants.

Il semble en effet qu'historiquement, la particule **-iri-** ait été dans plusieurs cas réanalysée comme la marque de l'obviatif proprement dit, et que ce processus de réanalyse soit à l'origine d'un apparent manque d'uniformité dans les formes obviatives des différents dialectes ojibwe et algonquins. Ces cas ont été mentionnés aux points 5.1, 5.3 et 5.4.

Considérons une comparaison schématique des marques de l'obviatif dans certains de ces dialectes.

Dans les AI à l'indépendant, le suffixe **-an** pour l'obviatif est le même partout ; mais au conjonctif, les dialectes d'algonquin du sud et de l'odawa ont un infixe **-ini** apparaissant avant la flexion du conjonctif, alors que l'algonquin du nord, utilise un suffixe **-an**, après la flexion du conjonctif. Or, dans le dialecte décrit par Nicolas, un AI obviatif au conjonctif a la structure suivante :

radical - iri- conj. - $\mathbf{ir}_{obv}$

On pourrait dire qu'ici, pour la plupart des dialectes algonquins et ojibwe, l'infixe -iri- a été réanalysé comme étant l'obviatif proprement dit, (et, avec le changement de -**r**- en -**n-**, est devenu le morphème -ini-) ; et dans ces cas, l'usage du suffixe de l'obviatif a disparu. En algonquin du nord, on a au contraire gardé le suffixe de l'obviatif, mais la particule **-iri-**, ayant peut-être été réanalysée comme redondante, a disparu. Par ailleurs, il y a un dialecte algonquin cité par A. Grafstein (1981), qui a conservé les deux marques, et dont le morphème de l'obviatif est -inidjin.

Le même phénomène explique des différences de même nature pour les TI et les TA au conjonctif.

Pour en revenir au rôle grammatical du morphème **-iri-** à l'époque du Père Nicolas, il semble que sa présence marque sur le verbe de la phrase enchâssée la présence d'un argument à l'obviatif dans la phrase matrice.

Il y a par ailleurs un autre phénomène morpho-syntaxique dans la grammaire de Nicolas qui retient l'attention. Il s'agit de l'utilisation du morphème -aw, qui sert à marquer sur le verbe l'existence d'un argument supplémentaire. Il semble qu'il y ait une certaine interférence dans la grammaire entre les mécanismes de I'obviation d'une part et du relationnel d'autre part. Ainsi, certaines des utilisations du relationnel ont *été* remplacées par l'obviatif dans le dialecte du Lac Simon[1].

D'autre part, on trouve dans la grammaire du Cri du Père Lacombe cette stratégie d'utiliser le relationnel, là où, de nos jours (du moins dans les langues du complexe ojibwe), on utiliserait, dans le même type de contexte, l'obviatif. Considérez l'exemple suivant, tiré de la page 49 de Lacombe (1874) :

(39)

'j'aime son fils' :	il l'aime :
ni sÂkihimÂwa	**sakihew**

La nature exacte du lien entre les processus du relationnel et de l'obviatif est encore à explorer.

D'autre part, on note dans la grammaire du Père Nicolas un autre phénomène "morpho-syntaxique" du même ordre et que nous pourrions appeler le "sur-bénéfactif". Le Père Nicolas montre en effet, à la page [71] de son manuscrit, qu'il y a une différence entre ce qu'il appelle "1'acquisitif" (qui correspond à ce que nous appelons le "bénéfactif") et le "sur-acquisitif".

Ainsi, d'après Nicolas, "l'acquisitif "signifie "pour". Il écrit :

> "que les François expriment par la particule "pour", et les Latins par "pro eo",
> Par exemple :
> je gouverne pour luy son chien
> **niteberindamoua outaier"**

Alors que du "sur-acquisitif" il dit :

> "De ce dernier verbe acquisitf se forme son dérivé noble actif appelé le "vicaire" de l'autre, comme qui diroit, tenant la place ou faisant pour un autre lieutenant, v.g. :
> de : **nitiberindamoua**
> se formera : **nitiberindamouarissa**
> qui signifie : je le gouverne, suppléant à sa place ou à son nom." [71]

Il donne encore comme exemple :

1. Voir l'exemple (16) ci-haut.

(40)

nit-aouarissa
'je l'achète, suppléant à la place de celui qui l'achèteroit'

Ainsi, il semble que ce que Nicolas appelle le "sur-acquisitif" était un autre mécanisme servant à indiquer la présence d'un autre argument supplémentaire sur le verbe. C'est, à ma connaissance du moins, la première fois que ce morphème est attesté dans la littérature. Il a complètement disparu des dialectes apparentés contemporains.

Nous pouvons dire, en conclusion, que le système de 1'obviation est un système étonnamment stable, qui semble avoir peu changé en 300 ans. Par ailleurs, il y avait quelques mécanismes morpho-syntaxiques qui semblaient liés d'assez près au système de I'obviation et qui ont soit complètement disparu (comme dans le cas de l'infixe **-iri-**, ou du "sur-acquisitif" **-rissa**), alors que d'autres ont plus ou moins changé leurs conditions d'utilisation (comme le relationnel et le bénéfactif).

Appendice G

GLOSSAIRE DES TERMES GRAMMATICAUX

1er plus-que-parfait :	mode conjonctif en **-zen.**
1er présent du subjunctif :	conjonctif neutre.
2nd plus que parfait :	prétérit dubitatif, conjonctif.
2nd présent du subjunctif :	conjonctif dubitatif neutre.
ablatif :	terme de la grammaire latine, cas attribués aux noms qui expriment un complément circonstanciel de manière, de lieu, etc.
acquisitif, (verbe) :	bénéfactif ou relationnel.
actif ignoble, (verbe) :	Transitif inanimé (TI) [20].
anomeaux, (verbes) :	irréguliers.
aoriste :	prétérit indépendant (en -tai).
appellatif, (nom) :	nom commun.
article :	utilisé ici dans le sens plus large de déterminant.
augmant :	terme de la grammaire latine, morphème.
cacophonie :	rencontre de deux consonnes dissonantes.
cas :	terme de la grammaire latine, système de flexions nominales variant en fonction de la fonction grammaticale.
composition :	structure morphologique.
concordance :	accord.
configurative :	son accompagnant la figurative.
consonante :	consonne.
convenance, (syntaxe de) :	terme de la grammaire latine, aspect de la syntaxe qui traite des accords.
coupalative, (conjonction) :	de coordination.
datif :	terme de la grammaire latine, cas attribué au nom qui est complément d'objet indirect.

déclinaison :	terme de la grammaire latine, décrivant l'ensemble des flexions d'un paradigme nominal.
défectif neutre actif, (verbe) :	paradigme "tu me" du verbe transitif animé (TA).
déponent, (verbe) :	terme de la grammaire latine, se dit d'un verbe qui a une forme active et un sens passif.
diction :	terme de la grammaire latine pour "mot".
duel :	nous inclusif.
effectif, (verbe) :	causatif.
espèce :	terme de la grammaire latine, voir ex. page [38].
esprit :	aspiration.
façon :	conjugaison [77].
figurative :	terme de la grammaire latine, voyelle thématique, caractéristique d'une conjugaison.
figure :	terme de la grammaire latine, voir ex. page [38].
finale :	suffixe flexionnel.
futur imparfait :	voir : paolo post-futur premier.
futur plus-que-parfait :	voir : paolo post-futur second,
futur premier :	futur en **ga-.**
futur second :	futur formé du pré-verbe **ga-** et du suffixe de l'aoriste.
génitif :	terme de la grammaire latine, cas attribué au nom qui est complément d'un autre nom dont il est possédé.
gérundif :	terme de la grammaire latine équivalant au participe présent en français.
habituel, (verbe) :	formé avec le suffixe **-gous.**
ignoble actif, (verbe) :	voir : actif ignoble.
ignoble :	inanimé.
ignoble passif, (verbe) :	voir : passif ignoble.
ignoble, (pronom possessif) :	préfixe de personne modifiant un nom inanimé.
imparfait :	voir : prétérit parfait.

impersonnel, (verbe) :	inanimé intransit (II) et verbes réflexifs.
impératif :	impératif.
impur :	précédé d'une consonne.
indéfini, (v. neutre actif) :	TA direct où le sujet agit sur une 3e personne indéfinie.
indicatif :	indépendant.
instrumental, (verbe) :	contenant un morphème se référant au fait qu'on fait quelque chose avec un instrument.
je te, (verbe) :	voir : neutre passif.
médium, (verbe) :	voir : neutre passif.
moeuf :	mode.
mutuel, (verbe) :	réciproque.
neutre actif, (verbe) :	sous-classes du verbe transitif animé (voir v. neutre actif indéfini, et v. défectif neutre [74].
neutre passif, (verbe) :	sous-classes du verbe transitif animé, le TA inverse avec sujet indéfini, (syn. v. médium) et le TA en "je te".
neutre simple :	verbe neutre terminé en voyelle à la 3e personne.
neutre, (verbe) :	animé intransitif (AI).
noble actif, (verbe) :	paradigme direct du verbe TA.
noble :	animé.
noble passif, (verbe) :	paradigme inverse du verbe TA.
noble, (pronom possessif) :	préfixe de personne modifiant un nom animé.
optatif :	mode de conjugaison verbale : conjonctif, précédé de la particule **kat** ou **katirakich.**
oraison :	terme de la grammaire latine pour "la phrase".
paolo post futur premier :	futur formé du pré-verbe **ga-** et du suffixe du prétérit.
paolo post futur second :	futur formé des pré-verbes **ga-** et **-kich-** ainsi que du suffixe du prétérit.

paolo post-futur 1er :	temps *composé* de l'indépendant formé du préverbe du futur **-ga-** et des flexions du prétérit **-naban.**
paolo post-futur 2nd :	temps composé de l'indépendant formé des préverbes du futur **-ga-**, du passé **-kich-** et des flexions du prétérit **-naban.**
participe :	forme verbale du conjonctif, incluant son pré-verbe.
personnel, (verbe) :	qui se conjugue à toutes les personnes.
plurier :	pluriel.
possessif, pronom :	préfixes de personnes.
potentiel :	terme de la grammaire latine, mode de conjugaison verbale.
présent imparfait :	voir imparfait.
présent, (de l'indicatif) :	indépendant neutre,
prétérit imparfait :	prétérit conjonctif.
prétérit parfait :	prétérit indépendant en **-kich-**.
prétérit plus-que-parfait :	temps composé formé du pré-verbe du passé **kich-** et de la flexion de l'aoriste **-tai**.
pro-adjectif, (verbe) :	tenant lieu d'adjectif.
pronom :	catégorie grammaticale qui inclut le pronom, le nom.
qualité, (adverbe de) :	de manière [116].
responsif :	réponse à une question [102].
réciprocation :	obviation.
réflexif, (sur soy-même) :	verbe réfléchi.
régit :	déclenche.
sub-auditif, (verbe) :	quotatif.
subjunctif :	conjonctif.
substantif :	nom commun.
substantif, (verbe) :	verbe dénominal.
tu me, (verbe) :	voir : défectif neutre, (verbe).

verbaux : noms formés à partir de verbes.

vocatif : terme de la grammaire latine, cas attribué à la personne à qui on s’adresse.

Appendice H

LEXIQUE ALGONQUIN - FRANÇAIS

Ce petit lexique est constitué de tous les mots algonquins extraits de la grammaire du Père Nicolas. Il comprend tous les verbes, les noms, les particules, les pronoms (personnels, démonstratifs et interrogatifs), les pré-verbes et les pré-noms ; il ne comprend pas les différentes flexions verbales ou nominales'. Les verbes sont donc présentés sous la forme de leur radical seulement. Dans les cas, exceptionnels, où je n'ai pu analysé une forme verbale avec certitude, je l'ai reproduite dans le lexique telle qu'elle apparaît dans la grammaire, avec la traduction, fléchie elle aussi. Les mots algonquins sont reproduits avec l'orthographe exacte qu'ils ont dans la grammaire ; dans les cas où un mot apparait dans la grammaire avec plusieurs graphies différentes, il est reproduit dans le lexique avec ses différentes épellations. Les traductions de ces mots sont celles que donne Nicolas ; j'ai conservé son orthographe du français, sauf dans les cas où cela pouvait poser des problèmes d'interprétation : dans ces cas j'ai modernisé la transcription du français. Par ailleurs, quand il donne pour un mot une traduction qui diffère sensiblement de celle qu'on connaît pour ce mot aujourd'hui, j'ai fait suivre la traduction de Nicolas de la mienne entre parenthèses. Chaque entrée lexicale est suivie d'un numéro entre crochets carrés ([ ]) ; il s'agit du numéro de page du manuscrit à laquelle apparaît le mot en question. Un mot peut être suivi de plusieurs numéros de page quand il apparaît à plusieurs reprises dans le document, mais ces renvois ne doivent pas être considérés comme exhaustifs. Les catégories grammaticales indiquées correspondent soit à une référence explicite de Nicolas à ce sujet, soit à celles que j'ai déduites à partir du contexte d'utilisation, et / ou, de la morphologie flexionnelle du mot en question. Quand le contexte n'est pas suffisant pour déduire le genre d'un nom, celui-ci (à moins d'être évident) n'est pas indiqué. Les abréviations utilisées sont celles qu'on retrouve généralement dans la littérature algonquienne.

LISTE DES ABRÉVIATIONS

AI	animé intransitif
II	inanimé intransitif
TA	transitif animé
TI	transitif inanimé
PI	pseudo intransitif
PT	pseudo transitif
NA	nom animé
NI	nom inanimé
NDA	nom dépendant animé
NDI	nom dépendant inanimé
PC	particule
PV	pré-verbe
PN	pré-nom
MI	mot interrogatif
QQCH	quelque chose
QQN	quelqu'un

abatgih-	TA	se servir de qqn [110]
abatgitoun	II	être utile [104]
abatisi	II	utile [108]

aberouchens	NA	enfant [81], [88], [106]
abikouhehon	N	bonnet [129]
abiskouchou-	TA	délier, (détacher) [110]
abita = ouiriniké	PC	à my - âge [122]
abita	PC	au milieu[122]
abitaouikat	PC	à my-jambe [122]
abitim	PC	une fois [42]
abitoubi	PC	à moitié [132]
abitouzen	PC	à midi [122]
abitaouira	PC	à my-corps [122]
acham-	TA	donner à manger à qqn [123]
aché		retire - toy ![122]
achegabaouir		retire - toy, estant debout ! [122]
achepir		retire - toy, estant assis ! [122]
acher		retire - toy sur tes pas ! [122]
achetamir	AI	retourne sur tes pas ! [122]
achiki	PV	avec ardeur [122]
achioura	PC	sans rien il arrive, à <vide> [122]
aachitch = iiar	AI	retourne sur tes pas ! [122] **(achitch** au LS pour chasser les chiens)
achitch	PC	par-dessus, de surplus [122]
achou=peiik		onze [41] (abbréviation de **mitassou-achou-peiik)**
achouamaris	Al	faire le guet, (la) sentinelle [1291
aga	PC	à l'abry [122]
agachens	AI	être petit [117]
agachich	PC	un peu [122]
agam	N	bord [125]
agam	PC	de l'autre bord (du lac) [122]
agàming	PC	au-delà du fleuve, de l'autre bord de la rivière, du bord de delà [35], [1181, [122]
agàming	PC	de ce bord de la rivière [351
agâming	PC	du bord de deça, de cc costé du fleuve [118], [122]
agatchis	AI	avoir honte [110]
agatchitoun	Al	avoir honte [109]
aghi		démonstratif animé [122]
aghihi	PC	celui-ci, (démonstratif animé singulier, voilà (noble) [117], [36]
agou	PC	tant que [123]
agouhou	PC	celui-ci (démonstratif inanimé singulier), voilà (pour l'ignoble) [117], [36]
agouinan	N	un abit, robbe [133], [108]
agouintin	PC	à l'ancre, mouillé [122]
agouita	PC	encore cet autre [122]
agouita	PC	l'un sur l'autre [122]
agouitin	II	est à l'ancre [125]
agoute	II	attaché, pendu [133]
ai	NDA	chien [70], [86]
aïa !	PC	hau, holà ! [117]
aïachit	PC	promptement [127]
aiagama	PC	mais [121]
aïagouamas	PC	avec ardeur, avec affection [1251, [123]

aïaïakou	PC	du, depuis [127]
aïaii	AI	à son tour [123]
aiaiiou	PC	pour tousjours [123]
aiakoui	PC	du, depuis [127]
aiamih	AI	prier [122]
aiamiha	AI	prier [78]
aïamihàmin	AI	prier [114]
aïamihé		sainct [109]
aiantch	PC	davantage, plus avant, en empirant [123], [123]
aïaou-	TA	jouir de qqn [110] (avoir qqn)
aïapitch	PC	d'espace en espace, de près en près, de temps en temps, de fois à autres [123]
aïarima	PC	beaucoup [123]
aiarimitagousiwe	AI	faire un discours [6]
aiaroutch	PC	deçà, delà [123]
aiaskout	PC	l'un après l'autre [123]
aiatapa	PC	ailleurs, où il ne faut pas [124], [126]
aiega	PC	mais [121]
aiéga	PC	nonobstant [123]
aiekous	AI	être las [127]
aïekousé		il est las (fatigué) [107]
aieskatch	PC	dans quelque temps [130]
aintichouan	AI	avoir courage [105]
aka	PC	l'un après l'autre [123]
aki	NI	terre [36], 37], [127]
akim	NA	raquette [37], [45]
akou	PC	tant que [123]
akouatching	II	dehors [123]
akouatching	PC	hors de [118]
akousi	AI	être malade [106] (cette forme devrait se démarquer de la forme suivante par la longueur de la première voyelle)
akousi	AI	être petit [103]
amant	PC	ailleurs [123]
amant	PC	où il ne faut pas [123]
amantina	PC	sans sujet [123]
amantinga	PC	d'un autre costé [123]
amaton	TI ?	meure, accumuler [110]
amik	NA	castor [8], [39], [46]
amikouns		petit castor [39]
amou-	TA	manger [110], [126]
angou	II	fond, flue [123]
anikat	PC	par succession [123]
aninga	PC	beaucoup [123]
anouetaou-	TA	résister à qqn [108]
antch	PC	davantage, plus avant [123]
aouakan	NA	esclave, prisonnier de guerre [8], [39]
aouas	PC	loin, au-delà [118], [123]
aouatch	PC	jusqu'à, (même) [123]
aouen	MI	qui [44]
aouennin	MI	qui, qui est-ce [123], [44], [121]
aouesouràgou		avant hier [116]

aoui-	PV	marque le mouvement [114], (aller)
aouia	NA	quelqu'un [123]
aouikouchkatch	PC	à contrecoeur [123]
aoun	TI	se servir de qqch [113]
aouss	AI	se (ré)-chauffer [132]
api	AI	être assis [52], [70], [108]
apiminikoué		peau de castor [113] (cuir de castor, Baraga)
apin	PC	pour la dernière fois [124]
apipinikoué		peau de castor [113] v. aussi **apiminikoué**
aapitch	PC	quand [124] (l'AdN distingue entre àpitch, (MI) et apitch (non-interrogatif)
apiterindagous	Al	être estimable [103]
apitim	PC	une fois [42]
apitin		une fois [116]
apoutch	PC	de mesme que [132]
appoui.	N	rame [45]
aramakamigoung	II	être dans la terre [124]
aramibing	II	être dans l'eau [124]
araming	PC	dans, [118]
aràming	PC	dessus, dessous, dedans, en [118], [124]
arangouch	NI	estoille [37]
araouatat	PC	cela ne vaut rien [124]
araouatchimou	AI ?	ne dit rien qui vaille [124]
araoui	PC	en effet [124]
ari	PV	en delà [124]
aribé	II	cela panche [124]
aribechka	II	**(tchiman)** le canot panche [124]
aribésin	Il	**(ouràgan)** le plat panche [124]
arichigich	PC	du moins [124]
arichir	PC	en vain de vray [124]
arim	NA	chien [8], [39], [86]
arima	II	c'est difficile (c'est difficile, Pikogan) [79]
arimat	II	c'est difficile, cela est important, (difficile, LS) [29], [82]
arimiia	AI	passer [116]
arimitagousi	AI	haranguer [105]
arimous	AI	aller en delà [124]
ariouat	PC	est meilleure [124]
ariouerim-	TA	surpasser, être plus excellent [108]
ariouerindagous	AI	être noble [103]
ariouerindamih-	TA	préférer [108]
araoui	PC	plus (dans comparaison) [38], [42], [113]
aritchimin	NI	poix (pois) [129]
arokatchigan	NI	richesse [110] (marchandise)
arokemou	AI	commander [105]
arokéouin	N	la chasse [124]
aroki	AI	chasser [105], [108], [114]
arourige	AI	empoyer des gens [110]
aroutch	PC	deçà, delà [123]
askout	PC ?	à ton tour [129]
askout	PV	enfin (régit le subjunctif) [122]
askoutan	PC	enfin le premier [129]
assakamik	AI	beaucoup [125]

assakamir	II	beaucoup [125]
assen	NI	pierre [31], [90], [104]
asseni = mikiouam	NI	maison de pierre [113]
asseni = minagan	NI	tasse de pierre [113]
assin	NI	pierre [37], [69], [82]
assou	PC	(à la fin d'un verbe) viste [125], [132]
astouanghir	PC	voilà qui est estrange ! [118]
ataoua	AI	se réchauffer (abawas, Baraga) [125]
ataoue	AI	acheter [108]
ataouen	PI	j'achepte cela [70]
atchiouak	PC	longtemps [125]
atchira	PC	avec paine [125]
até	II	cela y est ou est placé là-ba<s>, [28], [68]
atour	TI	quitte (laisser ?) [125]
attik	NA	cerf [101]
auoia	NA	quelq<u>'un [79]
boùa	PV	peut-estre [125]
chachai	PC	venir de [80]
chachaié	PC	il y a longtemps, cela est fait [125]
chagoutch -	TA	vaincre [101]
chai	PC	bientôt, viste [125]
chanktassim		neuf fois [42]
chanktassin		neuf fois [116]
chantassoou		neuf [41]
chantassoumìtana		quatre vingt dix [41]
cheker	PC	sans raison, sans dessain [125]
chemak	PC	plus outre (plus loin) [125]
chichoutibik	PC	le bord où l'eau touche la terre [125]
chigatirig	II	c'est le jour [98]
chik	PC	près [125]
chikorei	AI	s'habiller [129]
chimagan	NI	espée [59], [75], [90], [113]
chime	AI	ramer [125]
chinkerim-	TA	hair [123]
chinkérindan	AI	hair [30]
chinkipis	N	l'apostume [123]
chkikorei	AI	avoir une robbe neuve [131]
chkingig	NDI	yeux [110]
chouatch	PC	un peu moins [125]
chouminabou	NI	vin [106], [107]
dach	PC	donc, et, ou, aussi [103], [110], [121]
daraki	AI	il est à son pays, il est n<e> là, il est de ce pais [87]
eïagouamas	PC	avec affection [125]
eïagouamatch	PC	ce n'est pas sans raison [125]
eiapitch	PC	tousjours [118], [125]
eiitiné	PC	tout d'un coup [125]
eita	PC	des 2 côtés [128]
eka-	PV	négation [80]
ekouak	PC	autant que cela [126]
emanchich	PC	un peu [117]
emantchis	PC	un peu [126]
emikouan	NI	cuillers [125]

endachouintch	MI	pourquoy [126]
entaian		chés moy [97]
entaritch	PC	chés luy [97]
entatch	PC	chés luy [97]
epitch, (mi)	PC	tant que [117]
epitchak	PC	que d'icy là [126]
epougouat	V	avoir le goust [126]
erabighis	PC	O Dieu ! [126]
erabikich	PC	Dieu veuille ! [117]
erabikitch	PC	Voilà qui est estrange ! [118]
eraghis	PC	O Dieu ! [126]
eriga	PC	nonobstant [126]
erighik	PC	autant que [117 !, [113] v. **irighik**
erigokouagamigarik	PC	par toute la terre [126]
erioué	PC	bien que [121]
eriouek	PC	bien que [121]
ga-	PV	futur [11], [14], [56]
gagarour-	TA	parler [130]
gaiach	PC	hé ! hélas ! [126]
gaié	PC	et, ou [46], [121]
gakiraham -	TA	empêcher, défendre [108]
gannaouabouke	AI	garder la maison, cabane [114]
gannaouaboukémin	Al	garder la maison, cabane [114]
garouchi-	TA	parler [83]
gaskitou	PV	il sait (il est capable) [107]
goueiak	PC	droit, droitement, tout droit [122], [117], [135]
gouimens	NDA	camarade [46]
goun	NA	neige [37], [123]
he-	PV	[79]
hech	PC	près, là où [126]
hech-	PV	en tant que (e-iji-) [38], [79]
hemachi	PC	devant que [126]
henagam	PC	de ce bord, costé [126]
hentibi	PC	là [126]
hiakou	PC	autant de temps [126]
hiau	NDI	corps [109]
hikan	PC	toute [127]
hindibirakera	PC	en delà, de ce costé là [127]
hintibi	PC	là [126]
hiouintch	PV	voilà pourquoi [128]
hirrakakera	PC	de ce côté [118]
hirrakera	PC	de ce côté [118]
houmkachigak	PC	aujourd'hui [116]
houndi	PC	en delà [127]
hounga	MI	est-ce (animé) [127]
iakoui	PC	du, depuis [127]
iaouich	PC	le mesme jour [127]
iatapa	PC	en autre [127]
ichinagous	AI	ressembler [132]
ichinagousi	AI	ressembler [88]
idis	Al	dire [87]
ighi		démonstratif animé [127]
igi	AI	il va [87]

iia	AI	aller [30], [35], [118]
ikich	PC	cependant [127]
ikimimichi	PC	sans rien porter [127]
ikoue	NA	famme [39], [92], [117]
ikouéoui	AI	être une famme [118]
ikoutch	PC	seulement [127]
imikoum-	TA	faire souvenir qqn [109]
indar-	TA	avoir (quel*que* chose de noble) [87]
indarin	TI	avoir cela [87]
indibi	PC	à [126]
inou	II	cela est ainsi [28], [68]
int	AI	faire [87]
intousé	AI	partir [128]
ioua	Al	il dit [30]
ira	Al	s'appeler [129]
ira	PC	un peu [132]
irabi	AI	regarder [123], [124]
irabougou	II	monter et descendre [129]
irakintan	TI ou AI ?	estimer [113]
irakitaman	TI	estimer [113]
irakitan	TI	estimer [113] v. aussi **irakintan**
iram-	II ?	aller [108]
iramou	II	aller [122]
iran	Al	dire [30], [104]
iransinahou-	TA	penser qqch de qqn, porter jugement sur qqn [106]
irap	PC	un peu [127], [132]
irerim -	TA	penser [78], 106]
irérint	AI	penser [106]
irhoamaw-	TA	défendre à qqn, interdire [109] (montrer avec son doigt qqch à qqn) Baraga
irighik	PC	jusque, autant que [113], [118]
irikat	PC	en-delà [127]
irima	PC	beaucoup [123], [127]
irin	PN	commun [127]
irini	NA	homme [8], [35], [37], [88], [92]
irinikah-	TA	faire vivre qqn [110]
irinioùànin	AI	vivre [123]
irinioui	AI	être ennuyé [128]
irissoui	AI	brûler [132]
irssou	AI	voir note 1 de la page 269
iscouté	NI	feu [47]
iskouante(m)		porte [118]
iskouaou	AI	terminer, finir [135]
iskouaoué	AI	cesser de parler [131]
iskouaouerim-	TA	je le condamne [110]
iskouaué	AI	tout dire [135]
iskoute	II	brûler [132]
iskoute	NI	feu [9], [53], [40], [118]
iskouteabou	NI	eau de vie [81]
ispiming	PC	dessus, dessous, dedans, en [118]
ispitinkouam	AI	dormir (dormir profondément) [59]

issé	PC	afin que, car, parce que, d'autant que [121],[128]
issi	PC	parce que [128]
ita	PC	des 2 côtés [128]
itan	TA	dire qqch de qqn [106]
itan	TI	dire cela [88]
itchi	PC	afin que [121]
iterint=	PI	je pense [105]
ka = napitch	PC	point du tout [117]
ka	PC	négation [80], [110]
ka	PC	non [128]
ka-	PV	qui ou quoy [44]
kach	PV	après que [118], [128]
kach	PV	passé [77] (ka-iji-)
kachkerindam	AI	il est triste [66]
kachkérint	AI	s'ennuyer [30]
kachkik	PC	devant [128]
kaga	PC	l'un après l'autre [128]
kaiasikat	PC	tout d'un coup [128]
kaiich	PC	resté seul [128]
kakakabich	PC	parfois [128]
kakik	PC	tousjours [128]
kakina	PC	ensemble [130]
kakina	PC	tout, tous (les autres) [103], [110]
kakitaouerindan	AI	être sage (être prudent) [79]
kakouti	PC	non [128]
kamagat	?	après une journée [113]
kanis	NDA	frère [4]
kaouatch	PC	point du tout, nullement [117], [128]
kapahing	PC	voilà qui est bien [128]
karakich	PC	du moins [1211, [128]
kat	PC	Dieu veuille, pleut à Dieu, [55], [117],
kat	PC	préférer [30]
kata	PV	futur [14], [58]
kataou-	TA	cacher qqch. à qqn [109]
katirakich	PC	Dieu veuille, préférer, Dieu veuille [55], [30], [117]
ke -	PV	futur [57]
keach	PN	vieux [129] mais voir note 1 de la page 260
kechhe-	PV	(ke-iji-) [79]
kechk	PC	attaends [129]
kechk	PC	tandis que [129]
kechk	PC	un pcu [132]
keg	PC	enfin [129]
kegat	PC	près [118]
keghat	PC	presque [129]
keghet	PC	en vérité [125], [129]
kekouchis	NI	quelque chose [129] mais voir note 3 de la page 260
kesigoun-	TA	je le délivre de la mort, [109] (arriver juste à temps pour sauver qqn)
kesiskabat	PC	c'est en vain [129]
ketakou	PC	autant de temps que [121]

ketimagat	PC	voilà qui est pitoyable ! [118]
ketna	PC	car, comme si [108], [121], [129]
khi	PV	marque de pouvoir (être capable de) [129]
khi-	PV	passé (gi-) [107]
kich-	PV	après, (prob. **ki-iji-) voir kach-** [118]
kich-	PV	passé [14], [56]
kiché-	PN, PV	marque de grandeur [129]
kicheouatisi	AI	être bon, honnête, libéral [101], [121]
kichih -	TA	il vous et nous fait (porter un jugement sur qqn) [132]
kichinatch	PC	contre mon attante [129]
kichiouak	PC	pas Loing [129]
kichitoua	AI	saint [42]
kichkigouechou-	TA	punir qqn de mort, litt. luy couper la tête [113] voir note 4 de la page 221
kigigat	II	il est jour [661
kiiatch	PC	par avance [129]
kiiikàn-	TA	payer [128]
kikam-	TA	tancer, reprendre (réprimander) [133]
kike	AI	guérir [129]
kikerim-	TA	connaître [82]
kikérindan	AI	connaître [31]
kikerindan	TI	savoir [107], [114]
kiki	PC	avec [118], [129]
kikicheb	II	de bon matin [129]
kikikam	V	tu me reprens bien (tu me corriges bien) [126]
kikimimichi	PC	sans rien porter [1271
kikinaouach	PC	pour marque [129]
kikinhohamaoua	TA	enseigner [109]
kikinoabm-		imiter [108]
kikinoham-	TA	enseigner [31], [101]
kikinohatchiton	TI ?	marquer [108]
kikouatat	PC	voilà bien de quoy [129]
kimiouan	II	il pleut [66], [104]
kimout	PC	en cachète [118]
kimoutch	PC	en cachette [118], [1291
kimouti	PI	voler [109]
kimoutiouin	NI	larsain (vol) [1071
kina	II	effilé [103]
kinebik		serpent [118]
kinikouté	II	cela est pointu [68]
kinouabegat	II	cela est long comme une corde [68]
kinoura	PC	longtemps [1161, [1291
kinouraouinch	PC	un peu longtemps [129]
kinousé	AI	être grand [103]
kioueta	V	allons-nous en [1251
kiousé	AI	chasser [114]
kiouskoueb	AI	être yvre [78]
kipiskaou-	TA	résister à qqn [108]
kir		toy [44]
kirahamaou-	TA	interdire [105]
kiraoua		vous [441
kiraoué	PC	un peu au-delà [129]

kiraouint		vous et nous [44]
kiraouisk	AI	mentir [121]
kiraouiskima	AI	mentir [107]
kiraouitan	AI	mécroire [105]
kiriga	PC	d'un et d'autre mélangé [129]
kiripir	AI	presse toy [125]
kiritam	PC	toy enfin le premier serait une abbréviation de **kir askoutan** [129]
kisis	NA	le soleil [37]
kit	PV	marque d'abandon [129]
kitanaou	AI	tout manger [128]
kitaouerint	AI	être prudent [106]
kitchi-	PV	afin que [79], [121], [114], voir note 1 de cette page.
kiterindan	TI	estimer beaucoup [113] (penser **que qqch** est meilleur)
kitimi		paresseux [118]
kitouk-	AI	parler [83]
kitous	AI	[127], [132]
kizis	N	mois, lune [123]
kokouatat		c'est une belle chose (par ironie) [113]
kokouatisi	P	il est de peu de valeur, c'est un bel homme [113] v. **kouat**
kotakit (a)	AI	souffrir misère [109]
kouaouint	PC	il semble, semble estre [129], [106]
kouat	PC	utilisé en combinaison avec la négation, signifie 'pas beaucoup' [113]
kouegounen	MI	qu'est-ce [126]
koueiratch	PC	voilà qui va bien ! [118]
kouekouek	PC	va et vient [129]
kouekounen	MI	pourquoy [131]
koueratch		beau, d'un beau visage [106]
kouiroumat	PC	avec paine [129]
kouisis	NDA	fils [98]
kouissis	NDA	fils [63], [118]
kouki	PC	derechef [130]
kount	PC	comme, il semble que [106], [117]
kountigouch	PC	comme [117]
koutachinagouat	II	(c'est) épouvantable [130]
koutachinan	AI	craindre l'ennemy [129]
koutan	AI, TI	craindre [78], [107]
koutanang	PC	par derrière [130]
koutang	PC	dernier, dernière [130]
koutchh'aka	PC	puis l'un, puis l'autre [123]
koutirour-	TA	craindre pour quelqu'un [108]
ma	PC	assurément, c'est [122], [130)
maïa	PC	autrement qu'il ne faut [130]
maïaghisi	AI	il est d'une estrange humeur [130]
maïatapa	PC	d'une autre façon [130]
maiera	PC	médiocrement [130]
makam-	TA	piller [99]
makatatch	PC	voilà qui est estrange ! voilà qui est pitoyable ! [118]

màma	PC	avec, ensemble [117]
mama	PC	ensemble [130]
mamanch	PC	à la haste [130]
mamaoué	PC	avec, ensemble [117]
mamarabatch	PV	rien de mal [130]
maming	II	aval de la rivière [130]
mamiskoutch	PC	l'un après l'autre [130]
mamistinga	II	cela est horrible, grand [130]
mamitaouitou	AI	parler pour la dernière fois [130]
mamitchich	PC	pour la dernière fois [130]
manak	PC	voilà qui va mal [130]
manatchih-	TA	respecter [108]
mane		beaucoup [110]
manichou-	TA	couper [62]
maninak	PC	voilà qui va mal [130]
manitou	NA	génie [8], [45], [93]
manitoukoué	NA	la famme du génie [36]
manitoukoueouitch		la famme du génie [36]
maou	PC	se joint à un verbe et montre qu'on va faire quelque action [130]
maouatissirin	AI	visiter [126]
maouineska	TA	attaquer, insulter [109]
maratachi	II	cela est mauvais [28], 123]
maretour	PC	beaucoup [127]
maroutch	PC	n'importe [130]
massanak	PC	séparément [130]
massinah-		escrire [4]
massinahigan	NI	lettre [101]
massinahigan	NI	livre [91]
matatas	NA	robbe neufve de castor [37]
matcha	AI	partir, s'en aller [125]
matchi	PN, PV	mauvais, méchant, mal [117], [118]
matchikatchiouan	II	cela est laid [29], cela est mauvais [68], ne vaut rien [100]
matchioueian	M	robbe de castor [113]
matchiouitouian	TI	porter [101]
mechagouam	PC	ordinairement [130]
memanchich	PC	tant soit peu, un peu [117]
memantchis	PC	un peu [126]
memassanak	PC	séparément [130]
mentamin	NA	de bled d'Inde [110], [127]
messoutch	PC	souvant [130]
metis	AI	brûler [135] voir aussi **metisou**
metisou	AI ?	brûler [128]
metisou-	TA	brûler [62]
mi = ma	PC	certainement [121]
mi	PC	c'est [121]
michage	AI	venir par eau [104]
michaoué	PC	puisque [130]
michis	PC	en public [118]
michoumis	NDA	grand père [44], [46]
miekouak	PC	autant que cela [126]
mikana	NI	le chemin [122]

mikaou	AI	se souvenir [30]
mikaouin	PI	se souvenir [109]
mikiouam	NI	maison [36], [112], [118]
mikouam	NI	la glace [129]
mikouchkatch	PC	importunément [130]
miminoung	PC	là mesme [130]
minaouatch	PC	encore [130]
minikoue	AI	boire [125], [132]
miniss	NI	isle [126]
minsk	NI	herbe [31]
mintitou	AI	être grand [103]
mipoun	II	il neige [66], [104]
mir-	TA	donner [62], [108], [109]
mirighic	PC	assez [109]
mirighik		
(avec le subjunctif)	PC	assés [117]
miroas	AI	se réjouir [30]
miroasi	II	cela va bien [68]
miroasi	II	il faut [30]
mirou	PN, PV	bien [117]
mirouagach	PC	il y a longtemps [130]
mirouasi	AI	être joyeux [108]
mirouerindamih-	TA	agréer [108]
mirousé	II	cela va bien [130]
mirouskà	TA	profiter à [105]
miskoutch	PC	en contre échange [130], [118]
misser	NI	bois (bûche) [132]
mistekoman	NI	grand couteau [38]
mistigouchi	NA	Français [103]
mistik	NI	bois (en composition) [132]
mitanoué	PC	certainement [121]
mitaouiton	AI	pouvoir [30]
mitàssim		dix fois [42]
mitàssim mitàssou=		
mìtana		mille [41]
mitassin		dix fois [116]
mitassou		dix [41]
mitassou=mìtana		cent [41]
mitatout	Al	il s'apaise [107]
mitchi	PC	à terre (par terre) [1301
mitchichim	PC	sans canot [130]
mitchimousens	NA	vieille [88], [53]
mitic	NI	bois [37]
mitig	NI	bois [103], [118]
mitigouabik	NA	un arc à descocher des flèches [37]
mitik	NI	bois [9], [31], [40]
mitim	AI	aller dans le chemin [108]
mitir-	TA	suivre [108]
mokman	NI	couteau [9], [11], [31], [38], [40], [48]
mokmanak	NI	manche de couteau [38]
monsoukoueouitch		la famme de lorignac [36]
moua	PC	chut ! escoute [130]
mouetch	PC	justement

mouns	NA	orignac (orignal) [126]
mounsoukoué	NA	la famme de lorignac [36]
mouskiné	AI	être plain [110]
moxman	NI	couteau [38]
na		particule interrogative, [113], [123], [130]
nadoué	NA	ennemi [101]
nahatamich		c'est une belle chose (par ironie) [113]
nakaoué	PC	en passant [130]
nakika	PC	pour un peu de temps [130]
nanekaterimou	AI	il est tourmenté dans son esprit [107]
nanekaterimoun	AI	cela me chagrine [109]
nanta	PV	aller chercher [130]
nantak	PC	à costé du chemin [130]
nantaouabam	AI	aller voir, chercher des yeux [128]
nantoubarisi		guerre [110]
nantoukouh-	TA	médicamanter [108]
nantoukouron	N	la médecine [105]
nantoutam-	TA	demander quelque chose à qqn [123]
nantoutama	TA	demander quelque chose à qqn [109]
naparakich	PC	en aparance [130]
napé	NA	mâle [8]
napéra	PC	hors de temps [130]
napitch	PC	tout à fait (ms) [107], [103], [110], [117]
nara	PC	en vain, sans dessain, rien [107], [130]
nara	PC	parce que [130]
nara	PC	voilà bien [129]
narama (dach)	PC	néanmoins, mais, parce que [121], [130]
naran		cinq [40]
naranin		cinq fois [116]
naranoumìtana		cinquante [41]
naraouach	PC	jusque, jusqu'à ce que [118]
nariming	PC	au haut de la rivière, des bois [130]
narint	PC	quelques uns, une partie [118], [130]
narouat	Il	celte terre ne vaut rien [130]
narouatch	PC	tant que [121]
nassikaou-	TA	aller à qqn [127]
nassitamiskà	TA	nuire [105]
nassitamissé	PC	incommodément [130]
natatagàtan	TI	j'ay honte de cela [109]
natir	TI	quérir [114]
nàränim		cinq fois [42]
neiasing	u	à la pointe [123]
nen		particule interrogative [130]
neou mìtana		quarante [41]
neou		quatre [40]
neouin		quatre fois [42], 116]
nerout	PC	commencer à [30]
nerout	PC	la première fois [130]
neta	PC	seulement [118]
neta	PC	tout seul [130]
niaghina	PC	de Loing [130]
nianikoatinour	PC	de temps en temps, quelquefois [116]
nigam	AI	chanter [127]

nigamou	Al	chanter [107]
nigan	PC	dans quelque temps [130]
nigatiianàban	V	j'y vois [123]
nikan	PC	toute [127]
nike	PC	droit [131]
nikechin	PC	droit [131]
nikotouassin		six fois [116]
ninchouassin		sept fois [116]
nikotouassou		six [40]
nikotouassoumìtana		soixante [41]
nikotoùassim		six fois [42]
nikoutim	PC	une fois [42]
nikoutin	PC	une fois [116]
nimpira	PC	beaucoup [117], [127]
ninanikoutinour	PC	parfois [131]
ninch		deux [40]
ninchim		deux fois [42]
ninchim=mitassou=		
mitana		deux cent [41]
ninchin		deux fois [116]
ninchitana		vingt [41]
ninchouassim		sept fois [42]
ninchouassou		sept [41]
ninchouassoumìtana		soixante dix [41]
ninga	NDA	ma mère [46]
ninghiska	AI	trembler [114]
ningoum	PC	maintenant [116]
ningout	PC	un de (partitif ?) [131]
nip	AI	mourir [30], [60]
nipa	AI	dormir [86], [30]
nipagan	NI	lit [100]
nipaou	AI	être debout [128]
nipe		il dort [60], [43]
nipi	NI	boisson, eau [11], [36], [106], [1101, [43]
nipinirik	II	Pesté [122]
nipoua	AI	il meurt [87]
nipouin	N	la mort [124]
aroutch	PC	par manière d'acquit [124]
nir		moy [44]
niraouat	II	cela est propre [1311
niraouint		nous [44]
niraouisi	AI	il est propre â (idoine) [131]
niraouisi	II	(la neige) est propre pour marcher [131]
niritam	PC	moy enfin le premier serait une abbréviation de **nir askoutan** [129]
nis-	TA	tuer [59], [113]
nisita	PV	voir **nita** [131]
nisitoutou-	TA	entendre (être capable d'entendre) [82]
nisitoutour	AI	entendre, (être capable d'entendre) [123]
nissi	Al	je dits [30]
nissim		trois fois [42]
nissin		trois fois [116]
nissioui		trois [40]

nissitaouabam	AI	lire (être capable de lire) [31]
nissitouta	AI	entendre (être capable d'entendre) [31]
nissouassim		huiet fois [42]
nissouassin		huit fois [116]
nissouassou		huit [41]
nissouassoumìtana		quatre vingt [41]
nissoumitana ;		trente [41]
nita	PV	marque de pouvoir ou de coustume qui se met dans la composition [110], [131]
nitaoukhin	AI	croître, grandir [106]
nitchigoué		courage [117]
nitiberim-	TA	gouverner [52]
nitiianis	NDA	enfant
[126] **ninchim mitàssim**		
mitàssou=mìtana		deux mille [4]]
nogous	AI	paraître [98]
nogousi	AI	il vient [107]
nogousi	II	paraître [130]
nouatiniouit	AI ?	battre [123]
nouekse	NDA	mon père [4]
noum	AI	je viens [30]
nount	PC	moins [113]
nount	PC	signifie l'interruption d'une action [131]
nountchi	PV	signifie l'interruption d'une action [128]
nountin-	TA	attaquer [118]
nouous	NDA	mon père [46]
noupinar-	TA	suivre [108]
nourim = na	PC	est-ce tout à fait ? [117]
noutamiskaoua	TA	je lui résiste [108]
omou	AI	venir [112]
onkitan	TI	aimer [106]
onouerindan	TI	se repentir de cela [109]
ouabam-	TA	regarder [37], [46], [93]
ouabang	II	demain [93], [116]
ouabanke	AI	voir [118]
ouabantan	TI	regarder [37], [98]
ouabantan	TI	voir [78]
ouabistigoueian		Québec [101]
ouaboukima	NA	boisson de capitaine [36]
ouagam	N	fleuve [125]
ouaka	PC	autour [118]
ouakakouat	NI	hache [9], [40], [46]
ouakaoui	AI	se tourner [131]
ouakitch	PC	par-dessus [118]
ouakoui	NI	ciel [9], [37], [40], [108]
ouanaira ?		[113]
ouanaouich	PC	à grand paine [131]
ouanerindan		il ne pense point [107]
ouanerindan	TI	j'oublie cela [109]
ouanerindan-	TA	oublier [123]
ouanichin	AI	s'égarer [70]
ouanimikaouina		je m'oublie de luy [109] (le o initial a été rajouté par moi)

ouanira	PC	beaucoup [117]
ouaouanatch	PC	à l'estourdy, à l'aveugle [131]
ouaouanatchi-	TA	abuser de qqn [110]
ouaouiachinagous	II	paraître beau, agréable [131]
ouaouiakitaou-	TA	rire de ce que qqn dit [131]
ouaouir-	TA	nommer [110]
ouaratis	AI	être riche [105], [106], [110]
ouasaminch	PC	un peu plus Loing [123]
ouassa	PC	bien Loing [131]
ouatis	AI	être bon [105]
ouch	NI	canot(en composition) [132]
ouchi	PN	nœuf (neuf) [131]
ouemistigouchiouek	NA	les François [132]
ouenakima	PC	voilà qui va bien ! [118], [128]
ouentat	II	cela est aisé [131]
oueribik	PC	en peu de temps [131]
oueribikouchich	PC	en peu de temps [131]
ouetamich	PC	sans destourbier (sans déranger) [131]
oughir	NDA	sa mère [104]
ouhias	NI	chair [126]
ouiagatch	PC	c'est dommage [131]
ouibetch	PC	d'abort [128], [131]
ouich=	PV	vouloir [30]
ouiechkat	PC	dès que [131]
ouientich	PC	facilement [108], [131]
ouientisi	II	cela est facile [131]
ouigouas	N	escorce [127]
ouikanis-	NDA	frère [97]
ouikouetchipir-	TA	séparer (deux personnes) en tirant [109]
ouindam-	TA	dire, (informer) [129]
ouindamou-	TA	dire à qqn, [110]
ouindan		dire (nommer) [30]
ouintch	PV	c'est pour cela [1171, [118]
ouir		luy, ou son [44]
ouir-	TA	nommer [62], [1061
ouiraoua		eux [44]
ouiraskoui	AI	ignorer [133]
ouiritam	PC	luy enfin le premier serait une abréviation de **ouir askoutan** [129]
ouisin	AI	manger [30], [123]
ouitchih-	TA	ayder, secourir [108], [114]
ouitchioui	AI	accompagner [118]
ouitchiteham	TA	favoriser [108]
oum	AI	venir [87]
oumaïé	PC	bientôt, dans peu de temps [130], [131]
ounaherind'amiha-	TA	avoir qqn pour agréable [108]
ounimikik	II	il tonne [104]
ounkima	NA	capitaine [8], [36], [38], [53J, [92]
ountchi	PV	de, (hors de) [44], [118]
ountchita	PC	véritablement [118]
oupouagan	NA	la pipe [35], [37]
oupouagan	NA	pipe à fumer [45]
oupouagàn	NA	pipe à fumer du tabac [37]

ouragan :	NI	plat d'escorce [45]
ouragouchik	II	le soir [131]
ouràgou	PC	hier [107], [116]
ourichichi	AI	être beau [35], [66], [93]
ourichichin	II	cela est bon, beau [29], [103]
ourichichin	PC	voilà qui va bien ! [118]
ous-	NDA	père [89]
ousam	PC	beaucoup (trop) [107], [113]
ousam	PC	trop [117]
ouskatan(g)	NDI	son ventre [133]
oussamarich	PC	cela est fait [131]
oussamiroùtin	II	il tempeste [104]
outachikerimouroutan	AI (TI ?)	il désire avec ardeur [107]
outapinamaou-	TA	il me donne [109] (accepter quelque chose de qqn)
outchiraouém-	TA	être parent de [107]
outen	NI	village [88]
outen		ville [101]
outoun	NDI	sa bouche [118]
ou~kima		capitaine [44]
pachagasteh-	TA	fouetter [109], [121]
pachagastehou-	TA	punir qqn du fouet [113]
pachiouir-	TA	tromper [109]
pachipaou-	TA	percer qqn jour à jour [113] (poignarder)
pachirini	NA	vieux homme [361
pacouach	PC	peut-estre [131]
pagouna	PC	à l'aveugle [131]
pagouserim-	TA	demander à qqn (demander à qqn avec espoir) [109]
paiakouach	PC	peut-estre [127], [131]
paiaté	PC	séparément [132]
pakatch	PC	ensemble [131]
pakekana	PC	hors du chemin [131]
pakekanang	PC	hors du chemin [131]
pakichach	PC	doucement, bellement [131]
pakikachich	PC	doucement, bellement [131]
pakitehou-	TA	battre, frapper [62]
pakitin-	TA	abandonner (donner sa liberté à qqn, Baraga) [110]
pakitine	AI	semer [122]
pakouach	PC	peut-estre [117]
pakouaham	II	la glace est rompue [68]
pakouechigan	NA	pain [I0], [43], [47], [109]
pamerindan	AI	agréer [110]
pamitagouinting	II	là où ça se traverse [126]
pamitaou-	TA	obéir [64], [108]
pankichimou	II	être couché (le soleil) [133]
pankichin	AI	tomber [84]
papa	PV	marque de réduplication, [de] continuation [131]
papa=	PV	tousjours [55]
papi	AI	rire [31], [58]
papiouin	N	le rire, [31]

parima	PC	dans peu de temps [131]
paskisigan	M	fuzil
paskouagounak	PC	hors le chemin de neige [131]
passagichtibikat	PC	nuiet close [131]
patakakouahoua	TA	attacher en per<ç>ant [65]
pateha	TA	battre [109]
patoutch	PC	quand, pour lors [106], [107], [131]
pechich	PC	proche, auprès [118], [131]
peiik		un (An.) [38], [40]
peiikoun		un (In.) [38]
pekich	PC	tout ensemble [131]
perip	II	être percé [133]
petabang		demain matin [116]
pich	PC	en-deçà [132]
pich-	PV	direction vers le locuteur (-bi- iji-) [107]
picha	II	être long (durer longtemps)
pichichik	PC	sans rien porter, <par exemple> [132]
piha	TA	attendre qqn [113]
piki	AI	c'est un autre [132]
pikin	II	c'est une autre chose [132]
pikouasin	II	cela entre [132]
pikouatina	II	il y a des montagnes [123]
pikouatina	N	montagne [118]
pikouatinan	II	c'est une montagne [107]
pikouchka	II	être rompu [28], [66], [93]
pikoutch	PC	seulement [132], [127]
pikoutchh'aka	PC	puis l'un, puis l'autre [123]
pimagam	PC	un peu à costé, de l'autre bord [131]
pimagan	PC	un peu à costé, de l'autre bord [132]
pimisi	N	anguille [126]
pimitch	PC	de travers [132]
pimité	N	graisse [124]
assou :	PC	pour le moins [125]
pimouse	Al	marcher [31], [58], [60], [118]
pimouséouin	N	la marche [31]
pinsint-	TA	écouter [118]
pintchira	PC	dedans, dessous [124]
pintike	AI	entrer [125]
piou	PV	çà et là [132]
piouaté	AI	être délaissé, abandonné [132]
piouechigan	NI	vieille nippe [1321
piouerindagouat	NI	chose de néant [132]
piouerindagousi	AI	n'être pas estimable [132]
piouirini	NA	gueux, homme de néant [132]
pipakana	PC	hors le chemin [132]
pipoun	II	l'hyver [127]
pir-	TA	porter [62]
pira	PC	un peu, un petit peu [125], [132]
piransira		expression indignation [132]
piraouigou	PC	il y a longtemps, depuis longtemps [129], [130]
pire	NA	perdrix [10], [47], [92]
pirisikat	PC	sans paine [132]

pisint-	TA	écouter [105]
pisintam	AI	écouter [123]
pitchiboui	AI	s'empoisonner [125]
pitchikoreïéna	TA	habiller quelqu'un [109]
pitchirak	PC	tout maintenant [132]
piton	TI	porter [30], [90]
pitoutch	PC	d'une autre façon [132]
pittah-	TA	blesser [35]
pittaoutisou-	TA	blesser par mégarde [100]
pouach	NA	ennemy [118]
pouachinan	NA	ennemi de guere [134]
pouaraouiton	AI	ne pas pouvoir le faire [124], [129]
pouk	PC	une partie, la moitié [132]
pour-	AI	je crains, je manque de coeur [65]
pouri	PC	peut-estre [117], 127]
pouri	PC	soit [121] (soit toi, soit moi)
pourou	AI	manquer de coeur [60]
pous	AI	embarquer, s'embarquer [126], [131]
poutch	PC	comme, de mesme que [132]
racema	NA	tabac [42], [45]
rakakera	PC	en delà, de ce costé la [127]
ranghiskaou -	TA	rencontrer [108]
raou	PV, PN	au milieu [132]
raouaking	PC	au milieu de la terre [132]
raouàgam	PC	au milieu du fleuve [132]
raouechi	AI	il est ardant de colère [113]
raouibi	PC	à moitié [132]
raouiskouteng	PC	au milieu du feu [132]
rassaou	PC	au milieu [132]
reraou	PC	la moitié [132]
rerouk	PC	la moitié [132]
ribouaka	AI	avoir de l'esprit [106], [121] (être intelligent)
rikanap	AI	rester à un endroit pour la nuit [132]
riskatis	AI	être en colère, se fâcher [107], [113]
routen	H	il vente [66], [104], [107]
routinoukoueouitch		la famme du vent [36]
routinoukoué	NA	la famme du vent [36]
sagasoue	AI	fumer [124]
sagatch	PC	souvant [132]
sagis	AI	craindre [129]
sakahan	Al	sortir [105]
sakahar	AI	sortir [123]
saki-	TA	aimer [90], [92]
sakih-	TA	aimer [37], [63], [91]
sakitiisé	H	sortir [132]
sakitin	II	cela est accroché [68]
sakiton	TI	aymer [37], [79], [82]
sasagoué	AI	fumer [86]
sasega	AI	être superbe 135
sasegaouin	N	la superbe [31]
saséga	AI	il est superbe [31]
sasik	PC	soudainement voir **sissou** vel **assou** [132]
seghis	AI	craindre [110]

seiens	NDA	aîné [44]
seiens	NDA	frère [91]
sesegan	II	il gresle [66], [04]
sibi	NI	rivière [37]
simens	NDA	cadet (cadette) [45], [91], [97]
sipi	NI	rivière [36], [118]
sira	PC	un peu [132]
sissou	PC	viste [132]
songa	PC	fortement [117]
sonkipoun	II	il neige beaucoup [66]
sonkisi	AI	être fort [103]
souhon	?	
sounga	PC	fortement [132]
sounka	PC	fortement [132]
t)chakouabahan	AI	je puise toute (l'eau) [110]
tabachich	PC	qui est en bas [133]
tabiskoutch	PC	également [132]
tach	PC	et, aussi [125]
taga	NI	ça [132]
tagaouatch	Al	ils sont beaucoup [132]
tagochin	AI	arrive [16]
tagochin	AI	retourner [127]
tagon	II	il y en a [68]
taioutch	PC	autrefois [133]
takama	AI	passer la rivière [130]
takoun-	TA	tenir, prendre [75]
takounan	TI	toucher [85]
tandachen	MI	pourquoy ? [117]
tandaché	MI	par où [133]
tandachirakich	PC	voilà qui est estrange! [118]
tandachouintch	MI	pour quelle raison ? [117]
tandibi	MI	où [44], [107], [112]
tané	MI	combien [112]
tanin	MI	que, où [122], [133]
taninapitch	MI	quand [129]
taninentassou	PC, MI	combien [133]
taninitouk	MI	qui des deux [133]
tanintassou	PC, MI	combien [133]
tanis	NDA	fille [98]
tanitapitch	MI	quand [116]
tantapitch	MI	quand [116]
tantassin	MI	combien de fois [133]
tantassou	MI	combien [113], [133]
tantassoueiak	MI	en combien d'endroits ? [133]
tantassouragatounen	MI	combien y a-t-il de canots ? [133]
tantoua	MI	où [133]
taouch	PC	mieux [133]
taramanchi	AI	sentir du mal (souffrir) [125]
taramikaou-	TA	congratuler [108]
tarimisin	AI	avoir de la peine [105]
tarour-	TA	commender à qqn [108]
tatouchka	II	c'est crevé [133]
tchakihintou-	TA	achever [123]

tchik	PC	proche, auprès, près [118], [133]
tchikagam	PC	près le bord [133]
tchikagamik	PC	près du bord [133]
tchikagouk	PC	près à près [1331
tchikatin	PC	près la montagne [133]
tchiman	NI	canot [37]
tchipai	PN	méchan [118]
chipaizen		âme de trépassé! [118] (insulte)
teberindang	NA	seigneur [36]
tegach	PC	jusque, au bout, tout à fait [121]
tegatch	PC	jusqu'au bout [135]
teogouetch	PC	au contraire [121]
teouch	PN	vieille, (vieux) [133]
tepahigan	TA	commander [105]
tepira	PC	assés [117]
tepisimou	PC	assez [107]
tepouet	AI	je crois [1241
tepouetaou-	TA	croire, adjouter foy à luy [64]
tepouetouran	AI	croir [l23]
tetabiskoutch	PC	également, autant que [113], [117], [132]
tetibiuuitou-	TA	entourer, encercler [134]
tetipan	PC	à part [135]
té	AI	y être [86]
tiberim-	TA	gouverner [17]
tiberind-	AI	gouverne [58]
tiberindam	(Pl)	disposer [14], [97]
tiberindan	TI	gouverner cela [20], [55]
tiberindisouin	N	le gouvernement [31]
tiberindis	Al	disposer de soy [11]
tibik	II	la nuit [127]
tibikat	Il	il est nuit [66]
tibikatirig	II	c'est la nuit [98]
tibiskoutch	PC	vis-à-vis, [118], [135]
tint	AI	faire, être fait [30]
tinta	AI	être dans un endroit [30]
tipa	PV	tout [135]
tipahigan	NA	capitaine [101]
tipan	PC	à part [135]
toueiak	PC	droit [135]
toutam	AI	faire [1231
toutchiké	AI	il fait souvant [68]
trichkagam	PC	près du bord [133]

Bibliographie

BIBLIOGRAPHIE

Aubin, G (1975) A Proto-Algonquian Dictionary. Musée National de l'Homme, Ottawa, Collection Mercure.

Aubin, G (1979) "Golden Lake Algonquin : a Preliminary Report", in W. Cowan réd., Papers of the Tenth Algonquian Conference.

Aubin, G. (1984) "Verb Paradigms in Golden Lake Algonquin", in W. Cowan réd., Papers of the Fifteenth Algonquian Conference, pp. 217-225.

Baker C. & J. McCarthy réd. (1981) The Logical Problem of Language Acquisition. The MIT Press.

Baraga, F. (1878) A Theoretical and Practical Grammar of the Otchipwe Language. Montréal, Beauchemin & Valois.

Béland, J.-P. (1978) Atikamekw Morphology and Lexicon. Thèse de Ph. D. inédite, University of California, Berkeley.

Bloomfield, L. (1925) "On the sound system of Central Algonquian", in Language 1 (4), pp. 130-156.

Bloomfield, L (1946) "Algonquian" in Linguistic Studios of Native America.. Hoijer H. et al. réd., Viking Fund publications in anthropology, 6, pp. 85-129.

Bloomfield, L. (1957) Eastern Ojibwa : grammatical sketch, texts and word list. Charles F. Hockett réd., Ann Arbor, University of Michigan Press.

Bloomfield, L. (1962) The Menomini Language. Hockett C. réd., New Haven, Connecticut.

Campbell, L. & M. Mithun (1979) The Languages of native America : historical and comparative assesment, Houston and London, University of Texas Press.

Clermont, N. (1977) Ma femme, ma hache, mon couteau croche : deux siècles d'histoire à Weymontachie, Ministère des Affaires Culturelles, Québec.

Cook, E. & J. Kaye réd (1978) Linguistic Studios of Native Canada, Lisse, Peter de Ridder Press, Vancouver, University of British Columbia Press.

Cowan, W. réd. (1976) Papers of the Seventh Algonquian Conference, Ottawa, Carleton University.

Cowan, W. réd. (1978) Papers of the Ninth Algonquian Conference, Ottawa, Carleton University.

Cowan, W. réd. (1979) Papers of the Tenth Algonquian Conference, Ottawa, Carleton University.

Cowan, W. réd. (1980) Papers of the Eleventh Algonquian Conference, Ottawa, Carleton University.

Cowan, W. réd. (1983) Papers of the Thirteenth Algonquian Conference, Ottawa, Carleton University.

Cuoq, J.A. (1891) "Grammaire de la langue algonquine", in Mémoires de la Société RS2.,yale_du Canada, 9 (1) 85-114 : 10 (1) 41-119, 1892.

Dahlstrom, A. (1985) "Benefactives and Control in Cree", Communication présentée dans le cadre du Dix-Septième Congrès des Algonquinistes, Montréal, Université McGill.

Daviault, D. (1981) "Dialectologie algonquine : les démonstratifs" in Recherches linguistiques à Montréal, vol. 16, Université dc Montréal.

Daviault, D. (1982) "Hypothèses provisoires sur le système phonétique de l'algonquin au XVIIième siècle", Communication présentée dans lc cadre du quatorzième congrès des algonquinistes, Québec, Université Laval.

Daviault D. et al. (1978) "L'algonquin du nord" in Papers of the Ninth Algonquian Conference, W. Cowan réd., Ottawa, Carleton University.

Day, G. (1978) "Nipissing", in B.G. Trigger réd, pp. 787-792.

Day, G. & B. Trigger (1978) "Algonquin", in B.G. Trigger réd, pp.792-798.

Dépéret, E. (1743) Oeuvres Algonquines de M. Dépéret, Tome 1er, ms 19 in Hanzeli (1969).

Du Jaunay, P. (1740) Dictionarium Gallico-ŏtaŏaka, ms 18 in Hanzeli (1969).

Ford, A (1983) "Une analyse auto-segmentale de quelques alternances morphologiques du cri-montagnais" in Actes du quatorzième congrès des algonquinistes, W. Cowan réd, Carleton University, Ottawa,

Ford, A. & J. Lees réd. (1979) Linguistique amérindienne I : Syntaxe algonquienne, Recherches Linguistiques à Montréal, vol. 12, Université de Montréal.

Gagnon, F.M. (1979) "L'expérience ethnographique de Louis Nicolas" in Recherchçs amérindiennes au Ouéhec, vol. VIII, no 4,

Goddard, I. (1978a) "Eastern Algonquian Languages" in Bruce G. Trigger réd., pp. 70-78.

Goddard, I. (1978b) “Central Algonquian Languages” in Bruce G. Trigger réd., pp. 583-588.

Goddard, I (1979a) Delaware Verbal Morphology, New-York & Londres, Garland Publishing Inc.

Goddard, I. (1979b) “Comparative Algonquian”, in Lyle Campbell & Marianne Mithun réd., pp 70-132.

Goddard, I. (1980) “Eastern Algonquian as a Genetic Subgrouping” in Papers of the Eleventh Algonquian Conference, W.Cowan réd., Ottawa : Carleton University.

Grafstein, A. (1981) “Obviation in Ojibwa”, in Recherches Linguistiques à Montréal Linguistique Amérindienne II. Etudes Algonquiennes, vol. 16, Université du Québec à Montréal.

Grafstein, A (1984) Argument Structure and the Syntax of a Non-Configurational Language. Thèse de Ph. D. inédite, McGill University, Montreal.

Hanzeli, V.E. (1969) Missionary Linguistics in New France. La Haye, Mouton.

Jones, D. (1971) “Odawa Noun Morphology” in Kaye et al. réd., Anthropological Series no 9, Department of Anthropology, University of Toronto.

Jones, D. (1977) A Basic Algonquin Grammar. Miméo, Maniwaki, Québec.

Kaye, J. (1971) “A Case of Local Ordering in Ojibwa” in Kaye et al. 1971.

Kaye, J. (1981) “Comments” on “The Role of the Evaluation Metric in the Acquisition Phonology” by J.J. McCarthy in Baker C. & J. McCarthy éds.

Kaye, J., G. Piggott & E. Tokaichi réd. (1971) Odawa Language Project. First Report, Anthropological Series no 9, Department of Anthropology, University of Toronto.

Lacombe, A. (1874) Grammaire de la langue des Cris. Montréal, Beauchemin & Valois.

Leman, W (1980) A Reference Grammar of the Cheyenne Language. University of Northern Colorado Linguistic Series, 5.

Lieber, R. (1981) On the Organization of the Lexicon. Thèse de Ph. D., MIT, reproduite par Indiana University Linguistics Club, Bloomington.

McKenzie, M. & S. Clarke (1981) “Dialect Relations in Cree/Montagnais/Naskapi : Verb Paradigms” in Recherches Linguistiques à Montréal, vol. 16, Université de Montréal et Université du Québec à Montréal.

Martin, P. (1980) “Des tons en montagnais?”, Cahiers de linguistique de l’Université du Québec 10:175-194.

Michelson, T. (1919) "Some general Notes on the Fox Indians" in Journal of the Washington Academy of Sciences, vol. 9, Washington.

Michelson, T. (1920) "Vocalic Harmony in Fox" in American Journal of Philology, vol. 41, Baltimore.

Nichols, J. & E. Nyholm réd. (1979) An *Ojibwe Word* Resource Book. Saint-Paul, Minnesota, Minnesota Archaeological Society.

Oury, G. O.S.B., Correspondance de Marie de L'Incarnation.

Pentland, D. (1984) "New Modes in Old Ojibwe", in John Nichols, réd. Algonquian vol. 9, no 2.

Pentland, D. (1988) "More New Modes in Old Ojibwe", in John Nichols, réd. Algonquian and Iroquian Linguistics, vol. 13, no 4.

Piggott, G. (1971a) "Odawa intransitive verb morphology : inflectionnal suffixes." in Jonathan D. Kaye, Glynne Piggott & Kensuke Tokaichi, réd., Odawa Language Project : First Report 11-38

Piggott, G. (1978a) "Algonquin and other Ojibwa dialects : a preliminary report" in W. Cowan réd., Papers of the Ninth Algonquian Conference 160-187

Piggott, G. (1978b) "Some implications of Algonquian Palatalization" in Cook.E. et J.Kaye eds.

Piggott, G. (1979) "Verb Classification in Ojibwa" in Alan Ford & Jim Lees réd., Linguistique Amérindienne I : syntaxe l onquienne.

Piggott, G. (1980) Aspects of Odawa Morphophonemics. New-York et Londres, Garland Publishing Inc.

Piggott, G. & B. Mossop (1973) "Inflectional Endings of the Transitive Verb in Ojibwa : A Paradigmatic Arrangement" in Piggott & al. réd. Odawa Language Project : Second Report.

Piggott, G. & al. réd. (1973) Odawa Language Project : Second Report, Linguistic Series no 1, Centre for Linguistic Studies, University of Toronto, Toronto, Ontario.

Piggott, G. & A. Grafstein réd., (1983) An Ojibwa Lexicon, Ottawa, Musée National de l'Homme, Collection Mercure.

Rhodes, R. (1976b) "A Preliminary Report on the Dialects of Eastern-Ojibwa-Ottawa", in Papers of the Seventh Algonquian Conference, W. Cowan réd., Ottawa, Carleton University.

Sioui, A.M. (1979a) Iconographie de l'indien en Nouvelle-France. le Codex Canadiensis de Louis Nicolas, Mémoire de M.A., Département d'histoire de l'art, Université de Montréal.

Sioui, A.M. (1979b) "Qui est l'auteur du Codex Canadiensis?" in Recherches amérindiennes au Ouébec, 8 (4).

Todd, E. (1970) A Grammar of the Ojibwa Language : the Severn Dialect. Thèse de Ph. D. inédite, North Carolina University.

Tremblay, G. (1983) Louis Nicolas : sa vie et son œuvre. Thèse de Ph. D. inédite, département d'histoire, Université de Montréal.

Trigger, B.G. réd. (1978) Handbook of North American Indians, William C. Sturtevant General Editor, vol. 15, Washington, Smithsonian Institution.

Wolfart, C. (1973) Plains Cree : A Grammatical Study,. Transactions of the American Philosophical Society, New series, 63 (5), Philadelphia : The American Philosophical Society.

Achevé d'imprimer en août 1994 chez

à Boucherville, Québec

00019